UNIVERSITÉ VICTOR SEGALEN // BORDEAUX 2
UFR DES SCIENCES DE L'HOMME // DÉPARTEMENT ANTHROPOLOGIE SOCIALE ET ETHNOLOGIE

REGARDS CROISÉS SUR LA FRANC-MAÇONNERIE

Profanes, Initiés, Représentations et Intersubjectivités



Thèse de Doctorat d'Anthropologie présentée par Fabien BERTRAND
Sous la direction du Professeur Sory CAMARA

Composition du jury
Sory CAMARA // Professeur à l'Université Victor Segalen-Bordeaux 2 // Directeur
Baudouin DECHARNEUX // Professeur à l'Université libre de Bruxelles
Francis DUPUY // Maître de conférences à l'Université de Poitiers // Rapporteur
Yvon LAMY // Professeur à l'Université de Limoges // Président
Cécile REVAUGER // Professeure à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3 // Rapporteur

Thèse soutenue le 15 décembre 2009

UNIVERSITÉ VICTOR SEGALEN // BORDEAUX 2
UFR DES SCIENCES DE L'HOMME // DÉPARTEMENT ANTHROPOLOGIE SOCIALE ET ETHNOLOGIE

REGARDS CROISÉS SUR LA FRANC-MAÇONNERIE

Profanes, Initiés, Représentations et Intersubjectivités

Fabien BERTRAND
Le 15 décembre 2009

Aucun travail ne s’accomplit dans la solitude.

C’est pourquoi je tiens tout particulièrement à remercier le Professeur Sory Camara, mon Directeur de thèse, pour avoir constamment suivi ce travail en le guidant vers des pistes fructueuses et une rigueur précieuse. Merci aussi pour votre présence lors des moments de doutes et de profondes remises en question qui ont traversés ces recherches.

Merci aux membres du jury ***Baudouin Decharneux****,* ***Francis Dupuy****,* ***Yvon Lamy*** *et* ***Cécile Révauger*** *de m’avoir fait l’immense plaisir et l’honneur d’expertiser ce document et de participer à cette soutenance. Recevez ici toute ma reconnaissance et ma gratitude.*

Un immense merci à ***mes informateurs****, initiés et profanes, pour la confiance dont ils ont fait preuve à mon égard et la richesse de leurs témoignages. Sans vous, ce travail aurait tout simplement été impossible.*

A ***Cyrille*** *et* ***Philippe*** *pour m’avoir conduit sur ce long chemin et guidé de leurs précieux conseils.*

A ***Alain*** *pour son soutien sans faille, son immense sagesse, ses encouragements incessants et surtout pour avoir toujours cru en moi. Cela fait du bien d’avoir un ami comme toi. Mille mercis, pour TOUT.*

A ***Clotilde****, ma plus fidèle lectrice, mon ange-gardien et mon garde-fou. Merci de supporter le meilleur comme le pire depuis si longtemps...*

A ***mon père****, qui de là où il est sera, je l’espère, fier de moi.*

Et à toutes celles et ceux qui ont contribué à ce que j’emprunte cette route, m’ont aidé à maintenir le cap, et m’ont soutenu jusqu’à sa fin.

// SOMMAIRE //

DEUXIEME PARTIE

TROISIEME PARTIE
LES DEFENSES DES FRANC-MAÇONS ET LEURS INTERACTIONS AVEC L'OPINION

INTRODUCTION

Le thème que nous avons choisi d'aborder à l'occasion de notre Doctorat d'anthropologie est celui de la Franc-maçonnerie tel que le phénomène se présente aujourd'hui en France, et des représentations qui circulent à son égard.
« Institution philanthropique et société de pensée, la Franc-maçonnerie (ou Maçonnerie) est une association dont les membres se recrutent par cooptation, selon des rites initiatiques (…) Elle se veut universelle ».[1]

Etudier la Franc-maçonnerie est pour nous particulièrement intéressant anthropologiquement, tant dans ce qui la caractérise en tant que telle, notamment ses pratiques rituelles et les mythes qui s'y rattache que dans les représentations qu'elle véhicule à la fois en son sein et dans la société globale. En effet la Franc-maçonnerie est aujourd'hui encore nettement ancrée dans l'actualité. Combien de semaines sans un article de presse ou un magazine au titre accrocheur promettant de révéler le réel pouvoir des francs-maçons ? Combien d'émissions culturelles d'actualité reviennent sur l'émergence de l'Ordre maçonnique et tentent d'en expliquer la pérennité dans la société actuelle ?
La Franc-maçonnerie, interroge, fascine, inquiète, effraie même parfois, mais ne laisse que rarement indifférent.

La compréhension d'un tel phénomène aussi répandu dans notre société semble donc constituer un enjeu qui mérite de ne pas être négligé par les sciences sociales. Or, le premier constat surprenant que nous avons établi est que cette question du phénomène maçonnique a longtemps été mise de côté par la communauté scientifique et particulièrement anthropologique ; ce champ d'investigation est un territoire certes foisonnant d'écrits journalistiques ou dont les auteurs sont affiliés à l'Ordre maçonnique et souhaitent en donner leur vision, mais force est de constater que peu d'études en sciences humaines, en dehors de l'histoire, ne font mention du phénomène. Un tel désintérêt des sciences sociales et plus particulièrement de l'ethnologie, à l'égard de cette question est d'autant plus paradoxal que la Franc-maçonnerie, en tant que véritable phénomène culturel, s'insère pleinement dans les champs d'étude privilégiés par cette discipline. En effet, elle véhicule et transmet diverses représentations culturelles singulières tant chez les profanes que chez les initiés, en même

[1] In *Encyclopédie thématique Universalis*, volume 4, p.3023

temps qu'elle se distingue par tout un ensemble de pratiques particulières, pour lesquelles notre discipline s'est dotée d'outils méthodologiques et de matériaux théoriques parfaitement adaptés. Ainsi, un tel phénomène, actuel, culturel par essence, et si proche de nous au point d'être à portée d'observation, demeure étonnamment peu connu du monde anthropologique.
La Franc-maçonnerie comme sujet d'étude nous semble donc particulièrement opportune et pertinente.

Dès le début de notre enquête, il nous est apparu évident qu'écrire sur la Franc-maçonnerie est un phénomène qui a pris depuis quelques années une ampleur telle qu'elle ne peut passer inaperçue aux yeux du chercheur, bien que ces écrits ne soient pas anthropologiques. D'un point de vue critique, cette observation mérite d'être intégrée au sein de l'ensemble des questions que nous nous posons dans cette étude. Les données révèlent l'existence de plus de 60.000 ouvrages sur le sujet, chiffre incroyable lorsque nous tenons compte du fait que tous ces écrits traitent sensiblement de la même chose. Force est donc de constater que l'existence d'autant d'ouvrages autour d'un phénomène qui désire au fond rester secret ou « discret » est plutôt troublante.
En en prenant acte et en conservant intacte notre ambition d'en connaître davantage, nous avons envisagé une interrogation centrale comme point de départ de cette étude. Dès le début de nos recherches, nous avons été confrontés à l'existence de très nombreuses et diverses représentations circulant à l'égard de la Franc-maçonnerie. Il nous était alors à ce stade impossible de nous positionner clairement sur la définition de ce phénomène, ni d'en affirmer et expliquer clairement le fond, son rôle auprès des individus qui y adhèrent et sa place dans la société globale. Nous venions de relever ici une première difficulté dans notre compréhension du sujet d'étude que nous avions retenu.
Par ailleurs, ce vaste ensemble d'écrits traitant du thème maçonnique a pu être rédigé par des auteurs de « nature » différente : des francs-maçons d'une part, se dévoilant eux-mêmes en tant qu' « initiés » et s'appuyant de ce fait sur ce que nous définiront comme un point de vue « du dedans », ou des journalistes, chercheurs et scientifiques d'autre part, dont la grande majorité se défend d'appartenir à l'Ordre maçonnique, et que les francs-maçons eux-mêmes désignent sous le terme de « profanes »[2]. Pour cette dernière forme d'écriture, nous parlerons de point de vue « du dehors ».

[2] Par souci de lisibilité et afin d'éviter une redondance exagérée des termes utilisés, nous emprunterons aux francs-maçons leur dénomination de « profanes » pour désigner les individus non-affiliés à l'Ordre maçonnique. De notre point de vue de chercheur, les termes de « profane » et de « non-initié » prendront donc la même

Outre, la littérature produite sur le thème de la Franc-maçonnerie, l'enquête ethnographique que nous avons menée produit des résultats qui ont mis en évidence la complexité du phénomène, et la multiplicité des points de vue et des représentations circulant à son égard.
En effet, selon que la personne interrogée est initiée ou non à la Franc-maçonnerie, celle-ci a une vision différente, une représentation particulière du phénomène et définit de manière singulière la Franc-maçonnerie. Par le biais d'entretiens conduits auprès de francs-maçons et de personnes non-initiées nous avons pu ainsi mettre en évidence différents discours sur la Franc-maçonnerie et une appréhension du phénomène particulière à chacun. La question du point de vue et de la position de celui qui parle et dont nous recueillons les propos doit donc nécessairement être posée mais nous ne pouvons négliger aucune information quelle que soit la difficulté d'insertion de cette dernière dans notre étude. A partir de ces observations et de l'analyse des données de notre enquête, il nous est possible de relever diverses représentations que nous prendrons en compte dans notre travail. Jusqu'à maintenant, l'enquête anthropologique, en mettant en exergue la complexité du phénomène, nous permet d'éviter de caractériser et de définir trop rapidement la Franc-maçonnerie. Dans la mesure où nous souhaitons saisir le phénomène dans sa globalité, il aurait été manifestement contre-productif d'occulter cette multiplicité de points de vue qui s'offre à nous en tant que chercheur.

D'autre part, il nous apparaît très rapidement que de leur côté, les francs-maçons ne partagent pas non plus une vision unitaire du rôle et de la place de leur Ordre dans la société globale ou dans leur vie personnelle. Les avis divergent souvent et il arrive que les écarts entre les représentations de plusieurs initiés soient suffisamment importants pour que nous nous refusions à les occulter. Il semble que pour parvenir à cerner au plus près le phénomène qui nous intéresse ici, la prise en compte des multiples regards et appréhensions de la Franc-maçonnerie est déterminante. Bien que la complexité de réaliser notre étude en soit accrue, c'est à ce prix que nos recherches pourront déboucher sur des résultats solides et légitimes. En d'autres termes, il est possible que derrière cette diversité des représentations, des discours et des points de vue se trouve la possibilité d'éclaircir au mieux le phénomène maçonnique.

Enfin, cette opposition formelle et manifeste entre les points de vue dits « du dedans » et ceux dits « du dehors » semblent sujets à ce que nous pourrions qualifier de mouvances. Les

---

signification tout au long de cette étude, et n'induiront aucun positionnement de notre part à l'égard des groupes sociaux concernés.

positions tenues par les uns ou les autres, selon les sociétés concernées mais aussi les époques et les aléas historiques parfois se heurtent, se rencontrent et subissent d'étonnantes variations. Il importe alors de resituer les diverses représentations dans leurs contextes d'émergence et d'évolution. Nous verrons tout au long de cette étude que les positions des initiés, membres de l'Ordre maçonnique, peuvent varier selon ces contextes entre deux positions extrêmes que nous désignerons de « rayonnement », marquant une volonté affichée ou non des francs-maçons d'agir sur la société globale, et de « recentrement » en tant que société initiatique supposant l'existence de normes et de valeurs singulières. Parallèlement à cette observation, nous analyserons le fait que les représentations qui circulent à l'égard de la Franc-maçonnerie aujourd'hui dans la société globale réagissent à de telles variations.

C'est donc à partir de ces considérations que nous en sommes venus à nous poser la question suivante : n'existent-ils pas des facteurs d'ordres culturels, politiques, historiques, sociaux, extérieurs ou même intrinsèques à l'Ordre maçonnique, déterminant cette multiplicité de représentations du phénomène maçonnique que nous pourrions déceler grâce à cette étude ?
Pour répondre à cela, nous avons choisi de partir des représentations circulant à l'égard de la Franc-maçonnerie, et ce dans la société globale comme à l'intérieur des cercles d'initiés, pour en produire une analyse apte à en cerner les facteurs ou causes déterminants, et qui en sont à l'origine ou qui en permettent la reproduction dans le temps et leur diffusion.
A partir de ces questionnements, il nous à été possible de déterminer une problématique adéquate, permettant de cerner au plus près notre objectif de départ, à savoir apporter une réponse satisfaisante à la question centrale qui anime et motive nos recherches. Ainsi, en prévision de nos objectifs d'étude, nous avons choisi de nous focaliser essentiellement sur la question des représentations et sur les notions de mouvement, centripète et centrifuge, qualifiant soit une tendance à l'extériorisation, soit une propension au repli sur elle-même.

// PROBLEMATIQUE //

Quelles sont les représentations qui circulent sur la Franc-maçonnerie chez les non-initiés, profanes à l'égard de l'ordre, et celles-ci sont elles différentes de celles qu'en ont les membres de cette Confrérie ? Si des divergences de points de vue apparaissent, comment les francs-maçons réagissent-ils face aux représentations répandues dans la société globale, tentent-ils de les récuser et, si tel est le cas, quels sont les effets réels des réponses apportées auprès de l'opinion ?

Après considérations, cette problématique semble appropriée à la réalisation de l'étude que nous projetons de faire et permettra de répondre à notre question de départ dans les meilleures conditions.

En effet nous approcherons grâce à elle la question du phénomène maçonnique par le biais des représentations culturelles. Aborder la Franc-maçonnerie en ces termes contribue à nous prémunir des dangers de vouloir préjuger des positions mouvantes selon les moments de la société maçonnique dans le Tout social. Il s'agit là d'une voie indirecte, d'un moyen détourné, déterminant probablement le succès de notre étude, nous conduisant à considérer prioritairement le discours et le vécu des acteurs sociaux.

D'autre part, une telle problématique nous permet de cerner la Franc-maçonnerie dans sa globalité dans le mesure où nous devons tenir compte à la fois des représentations des francs-maçons eux-mêmes mais aussi de celles des individus non-initiés qui ont tout de même un avis sur la question et que nous devons impérativement considérer.

Enfin, la question de l'interaction entre la société maçonnique et la société globale, entre les francs-maçons et les individus profanes ne doit pas non plus être écartée de notre étude, cet élément s'insérant, comme nous allons le voir, dans l'hypothèse préalable que nous avons déterminé.

// HYPOTHESE DE DEPART //

Une analyse historique et anthropologique du phénomène nous conduit à envisager l'influence de la variabilité des positions et donc de l'alternance entre « mouvement centrifuge » et « mouvement centripète » énoncée plus haut de la Franc-maçonnerie, figurée par certains de ses membres, de façon individuelle ou collective, sur la nature des représentations que peuvent en avoir les francs-maçons aujourd'hui en France d'une part et sur celles qui circulent à l'égard de cet ordre initiatique dans la société globale d'autre part. Il est de ce fait tout à fait probable que nous rencontrerons au cours de nos recherches des représentations sur la Franc-maçonnerie, répandues dans la société profane que ne partageraient pas les initiés.

Après avoir considéré le point de vue des francs-maçons, il nous importera de voir comment ces derniers réagissent face à cette différence de point de vue et quelles sont les conséquences réelles qu'induisent leurs réponses auprès de l'opinion. De plus, si ces réactions ne débouchent pas toujours sur les effets escomptés, il sera intéressant pour nous de comprendre les raisons sous-jacentes à l'origine de l'inefficacité de cette communication.

Il est envisageable que des représentations collectivement partagées dans la société globale et que nous pourrions qualifier d'hostiles à l'égard de la Maçonnerie, trouvent une part de leurs fondements du côté des initiés eux-mêmes. Nous tenterons donc d'analyser dans cette étude ce que nous nommerons les causes endogènes de l'existence de représentations négatives ou d'antimaçonnisme à l'égard des membres de cette « société dans la société ». Il se peut cependant que francs-maçons et non-initiés puissent parfois s'accorder sur certaines caractéristiques fondamentales de la société maçonnique mais n'en est cependant pas la même analyse. Il conviendra alors de faire apparaître les logiques selon lesquelles certaines des propriétés reconnues comme intrinsèques à la Franc-maçonnerie puissent déboucher sur des représentations divergentes du phénomène. Nous pouvons ainsi présupposer que certaines spécificités de l'Ordre maçonnique que nous parviendrons à isoler puissent ne pas être envisagées de la même façon selon la position tenue par les individus (initiés/non-initiés ; in-group/out-group). En allant plus loin, nous pourrions démontrer que certains de ces traits atypiques seraient à l'origine de l'émergence de représentations ambivalentes et contradictoires. Pour y parvenir, et bien que nous nous appuierons sur une approche dite comparative, nous soulignerons la singularité anthropologique et historique du phénomène qui nous occupe ici.

Par ailleurs, et à partir des données historiques relevées durant nos recherches, il conviendra de souligner l'impact que peuvent avoir sur les représentations l'itinérance et l'implication de cette société et de ses membres dans des systèmes politiques et religieux différents. La Franc-maçonnerie, dont l'origine reconnue est l'Angleterre, s'est en effet étendue très rapidement depuis sa création sous sa forme « moderne » à toute l'Europe –et même au-delà– en passant par la France. Nous mettrons donc en évidence dans notre étude cette extension du phénomène ainsi que l'adaptation ou l'influence de ce dernier face aux divers contextes culturels d'évolution. Une telle incursion dans le champ de la géopolitique nous semble en effet pertinente et prometteuse et nous permettra d'envisager cette notion de mouvement, que nous pensons centrale, sous d'autres angles : géographiques, culturels et politiques. Dans cette optique, nous analyserons les éléments historiques (politiques et religieux) déterminant la nature et la prégnance de certaines représentations qui circulent et se transmettent à fois du côté des non-initiés et du côté des initiés.

Il convient dès maintenant de poser les bases de notre réflexion en dévoilant le point critique de la question et donc l'orientation de notre travail.

// POINT CRITIQUE DE LA QUESTION //

Nous avons choisi de nous positionner en réaction à quatre traditions d'écriture touchant le phénomène qui nous occupe et que nous avons pu dissocier au fil de nos lectures : les monographies consacrées à la Franc-maçonnerie, les ouvrages de types illustration/défense de la Franc-maçonnerie, les ouvrages strictement historiques sur le phénomène, et enfin les articles et ouvrages produits par les journalistes.

Nous souhaitons en effet prendre quelques distances aux niveaux méthodologique et interprétatif de ces quatre registres.

→ La première tradition d'écriture dont nous souhaitons nous distancier est celle des monographies consacrées à la Franc-maçonnerie telles que *Critique de la raison maçonnique* de Jean-François Pluviaud, *La pensée maçonnique* de Jean Mourgues, *La parole perdue et l'Art Royal* de Daniel Beresniak, ou encore *L'Eveil, de l'initiation au Maître* de Jacques Fontaine.

Cette catégorie d'ouvrages se caractérise par un développement axé sur une lecture personnelle de leurs auteurs, soucieux de fournir une interprétation, une voie d'explication, ou de produire un discours sur la Franc-maçonnerie. Aussi légitimes et enrichissants soient ils, de tels ouvrages ont été produits en dehors de toute préoccupation scientifique ou contrainte méthodologique. Ils sont justifiés par leurs auteurs par le besoin et la volonté « d'éduquer à la chose » les profanes et d'apporter un complément d'informations aux membres de la Confrérie maçonnique qui chercheraient à se perfectionner et à accroître leurs connaissances personnelles sur la question.

A première vue, de tels ouvrages ont le mérite d'apporter un éclairage sur un phénomène qui préoccupe les lecteurs potentiels, et une telle initiative, rendant accessible certaines connaissances et tentant de répondre à quelques questions courantes, se fonde le plus souvent sur le fait que l'auteur apporte une vision de l'intérieur du phénomène, « du dedans », désignée comme la plus authentique qui soit. Précisons que les auteurs, en plus de se prévaloir d'une expérience personnelle de la Confrérie maçonnique, font le plus souvent preuve d'une véritable érudition en matière de Franc-maçonnerie rendant ce genre d'ouvrage quasi incontournable pour celui qui s'interroge ou veut comprendre ce phénomène. Sur ce point, en tant qu'anthropologue, nous ne pouvons en aucun nier la pertinence du point de vue du « dedans » ou « émique », ou de négliger les atouts d'un discours qui se caractérise par le « vécu ». Cependant, s'il est tout à fait possible de tenir compte de ces écrits nous ne pouvons occulter le fait qu'il ne s'agit là que d'un point de vue individuel, personnel et partial, voire

d'un récit de vie dont la valeur subjective, bien qu'importante et indéniable, ne comble pas un véritable déficit en terme d'objectivité et de scientificité. En outre, bien peu parmi ces auteurs envisagent sérieusement les causes inhérentes à la Franc-maçonnerie des représentations qui circulent aujourd'hui dans la société globale à l'égard de cet Ordre.
Il nous faut donc nous interroger constamment, d'un point de vue critique, sur la vocation et sur les motifs sous-jacents à l'origine de ces publications, ainsi que sur les effets possibles qu'elles peuvent engendrer du point de vue des représentations.

→ La deuxième tradition d'écriture avec laquelle nous souhaitons prendre des distances est celle des ouvrages de type illustration/défense de la Franc-maçonnerie, tels les écrits de Bruno Etienne, *Une voie pour l'Occident : La Franc-maçonnerie à venir* et *L'Initiation* ou de Michel Maffesoli, *Le Voyage*.
Dans cette catégorie, nous plaçons les ouvrages traitant de la Franc-maçonnerie et dont les auteurs se sont donnés pour objectif de produire une analyse du phénomène au moyen d'outils et de concepts habituellement utilisés dans le cadre d'une étude en sciences humaines. Ainsi, à partir des travaux produits par Bruno Etienne et par Michel Maffesoli, il nous a été donné d'aborder le phénomène maçonnique respectivement sous les angles anthropologiques pour le premier et sociologiques pour le second. Ces ouvrages sont pour nous dignes d'intérêt dans la mesure où, en dehors de l'histoire, ils fournissent concrètement une réflexion scientifique sur l'objet de nos propres recherches et il est donc évident que ces travaux trouvent une place légitime dans notre bibliographie. Le fait que les deux auteurs soient en outre membre de la Confrérie maçonnique est du plus grand intérêt, le regard scientifique conjugué au point de vue de l'intérieur de la société maçonnique conférant à ces travaux une garantie quant à leur pertinence. Nous pouvions espérer trouver ici des analyses dont l'à-propos aurait été sous-tendu par le regard fertile de ces auteurs car combinant l'émique et l'étique.
Cependant, une réflexion critique doit être mise en place afin de fournir un travail utile et dégager une certaine « valeur ajoutée » de nos recherches. La portée scientifique des travaux de Bruno Etienne et de Michel Maffesoli mérite en effet d'être relativisée sur certains points. Cette « double casquette »[3] de chercheur et de franc-maçon amène en effet une certaine confusion auprès du lecteur qui ignore par conséquent en parcourant ces ouvrages à quels moments le discours produit relève du regard de l'anthropologue/sociologue ou de celui du franc-maçon. Ces études, aussi étoffées et enrichissantes soient-elles, pâtissent d'un manque

[3] Termes utilisés par Bruno Etienne lui-même pour se présenter lors d'une conférence donnée au Salon du livre maçonnique à Paris en 2006.

évident de distance entre le chercheur et son objet d'étude, condition éminemment nécessaire dans le cadre de tout travail scientifique. Perdre de vue cette exigence de la recherche anthropologique semble avoir, entre autres effets, conduit l'auteur à produire une forme d'illustration/défense de la Franc-maçonnerie, alors que toute étude relevant de la science doit tendre vers cet indispensable effort d'objectivité. En outre, les enjeux préalables à de telles études sont éloignés de nos propres préoccupations scientifiques et problématiques. Il nous importe de produire une analyse apte à fournir un éclairage pertinent sur les logiques sous-jacentes aux représentations qui circulent aujourd'hui à l'égard de la Franc-maçonnerie dans la société globale mais aussi au niveau des francs-maçons, la critique engagée de la Franc-maçonnerie française actuelle, n'entrant pas dans nos prérogatives de chercheurs.

→ Le troisième registre dont nous souhaitons nous distancier est celui des ouvrages strictement historiques traitant de la Franc-maçonnerie, comme ceux de Daniel Ligou, *Histoire de la Franc-maçonnerie française*, de Michel Laguionie, *Histoire de la Franc-maçonnerie en Haute-Vienne*, de Maurice Aguhlon, *Pénitents et francs-maçons de l'ancienne Provence* ou de Margaret Jacob, *Les lumières au quotidien : Franc-maçonnerie et politique au siècle des lumières.*

Cette catégorie d'ouvrages constitue un aspect essentiel de ce point critique dans la mesure où elle concerne la plus grande partie des écrits réalisés sur le thème qui nous occupe. Outre le fait que les ouvrages historiques portant sur le sujet de la Franc-maçonnerie soient les plus nombreux, ils sont les plus remarqués par les francs-maçons qui cherchent à s'informer sur la Confrérie à laquelle ils appartiennent eux-mêmes. Plusieurs des ouvrages cités plus haut nous ont d'ailleurs été recommandés par nos informateurs, assurés que ces études historiques nous aideraient à comprendre le phénomène maçonnique. Il est donc important pour nous de nous pencher sur cette tradition d'écriture scientifique particulière qui fait office de corpus d'informations officiel et légitime pour nos interlocuteurs. Nous nous arrêterons tout particulièrement sur le dernier ouvrage cité, celui de Margaret Jacob –*Les lumières au quotidien : Franc-maçonnerie et politique au siècle des Lumières*– largement plébiscité par nos interlocuteurs.

Ces études strictement historiques sur la Franc-maçonnerie font systématiquement émerger cette société au XVIIIème siècle, et précisément en 1717, date bien connue de la création de la Grande loge de Londres, fédérant quatre ateliers maçonniques londoniens du nom de L'Oie et le Gril, la Couronne, le Gobelet et les Raisins, le Pommier. Les faits antérieurs à cette date clé marquant la naissance officielle de la Franc-maçonnerie telle que nous la connaissons

aujourd'hui sont systématiquement écartés par les études historiques dites « sérieuses ». Roger Dachez, président de l'Institut Maçonnique de France, soutient lui-même l'idée que l'historiographie de la Franc-maçonnerie aurait connu deux étapes. Alors que la première période se réduirait aux « récits légendaires » et incertains, la seconde se révèle être, selon ce franc-maçon, une « littérature historique crédible et vérifiable »[4]. Il s'agit donc pour lui de « penser [l'histoire de la Franc-maçonnerie] comme une branche de l'Histoire Sociale, comme l'étude d'une institution sociale particulière et des idées qui la sous-tendent »[5]. Nous pouvons nous demander si un tel programme est véritablement réalisable lorsque le chercheur omet systématiquement d'inclure dans sa lecture du phénomène tout ce qui compose le fonds constitué des représentations véhiculées par cette institution, ainsi que tout ce qui compose sa base mythique et légendaire. Cette question occupait déjà l'anthropologue E.E. Evans-Pritchard dans son ouvrage *Les anthropologues face à l'histoire et la religion* quant il se demande si « la connaissance que l'on a de la manière dont un système social particulier s'est développé pour devenir ce qu'il est, aide-t-elle à comprendre sa composition actuelle ? »[6]. Selon Evans-Pritchard, l'histoire ne se réduit pas seulement à l'histoire positive destinée à une élite intellectuelle et construite par les chercheurs dans un cadre strictement académique et universitaire. Comme le souligne Evans-Pritchard, « l'histoire fait partie de la tradition consciente d'un peuple et joue un rôle dans la vie sociale de ce peuple »[7]. Il ajoute que « la représentation collective des événements, considérée comme distincte des événements eux-mêmes intéressera tout autant l'anthropologue ». Selon nous, cette version de l'histoire est elle aussi porteuse et créatrice de sens du point de vue des acteurs concernés et ne peut être par conséquent négligée. Il s'avère ainsi qu'une histoire relevant à la fois du réel et de l'imaginaire est pertinente pour appréhender une culture, d'autant plus lorsque le chercheur analyse une société particulière par le biais des représentations. Notre étude se propose de n'occulter ni l'histoire dite positive, dont l'intérêt ne peut être nié et notamment en ce qui concerne la Franc-maçonnerie, ni l'histoire dite « mythique », au sens ou l'entend Evans-Pritchard. La prise en compte de cette dernière s'avère nécessaire si nous voulons approcher l'univers maçonnique du point de vue des représentations.

Il nous faut également justifier notre choix de ne pas nous borner à l'année 1717 en précisant que selon nous, l'Ordre maçonnique s'est vraisemblablement constitué sur des bases

[4] Roger Dachez, Préface de l'ouvrage de Margaret Jacob, *Les lumières au quotidien, Franc-maçonnerie et politique au siècle des Lumières*.
[5] Ibid.
[6] E.E Evans Pritchard, in *Les anthropologues face à l'histoire et à la religion*.
[7] Ibid.

philosophiques et religieuses largement antérieures au XVIII[ème] siècle. Même si la mise en forme institutionnelle moderne et la constitution structurelle de cette Confrérie ont eu lieu lors du siècle des Lumières en Europe occidentale, il est nécessaire de rappeler l'importance qu'ont vraisemblablement pris dans la Franc-maçonnerie moderne certains textes, traités et corpus d'idées philosophiques (corpus hermeticum, traité d'architecture de Vitruve...) redécouverts sous la Renaissance. Si nous tenons compte d'une des hypothèses les plus récentes selon laquelle la Franc-maçonnerie aurait subi allègrement l'ascendance des Rose-Croix, les influences que nous venons de citer s'avèrent incontournables pour comprendre certains des fondements philosophique de la Franc-maçonnerie.

Les ouvrages de type historiques sont également dignes d'intérêt pour notre travail dans la mesure où leurs auteurs insistent sur le fait que la Franc-maçonnerie et la société globale ont pu développer à différents moments de l'histoire certaines relations plus ou moins étroites. Margaret Jacob par exemple met en évidence l'extrême porosité de la Franc-maçonnerie vis-à-vis de l'environnement culturel du XVIII[ème] siècle. Là encore, nous avons l'occasion de démontrer l'importance de la notion de mouvement comme levier nous permettant d'accéder à une compréhension globale des représentations qui circulent « au dehors » ou « au-dedans » de la Franc-maçonnerie et donc d'approfondir notre question nucléaire. Cette approche historique nous est en effet utile pour mettre en évidence ces mouvements théoriques qui transparaissent dans les rapports entretenus par la Franc-maçonnerie et les sociétés. En effet, la Franc-maçonnerie se disant « discrète », voire secrète, ne s'est de toute évidence pas toujours tenue à cette réserve. L'histoire révèle justement de nombreux faits marquants illustrant que cette société ait pu rompre le silence et « sortir de ses murs ». D'autres faits au contraire, témoignent d'un mouvement inverse, impulsé par des contextes historiques singuliers, caractérisé par le repli de l'Ordre maçonnique dans le secret et la discrétion. Nous reviendrons dans cette étude sur les causes et les contextes politiques et culturels de telles évolutions, qui ont selon nous largement participé à fonder une part des représentations circulant à l'égard de la Maçonnerie dans la société globale.

Margaret Jacob montre par ailleurs comment la Franc-maçonnerie a su capter dès cette époque l'esprit et les idées issus de la Philosophie des Lumières, et notamment certains concepts en pleine émergence ou résurgence telles que l'humanisme, la perfectibilité de l'homme et de la société, le rapport de l'homme à la religion, le déisme, l'athéisme, le concept de laïcité…autant d'idées ordinairement sous-tendues d'action politique. Cependant, bien que nous nous focalisons essentiellement sur le contexte politique particulier de la France dans lequel a émergé et s'est développée la Franc-maçonnerie française, nous ne limiterons ni au

XVIII[ème] siècle ni à la philosophie des Lumières l'influence de la société globale sur cette Confrérie, mais démontrerons, contrairement à l'auteur précité, en quoi il est juste d'affirmer que, du XVIII[ème] siècle à nos jours, la Franc-maçonnerie et la société globale ont été en rapport discontinus, épisodiques et de diverses natures. Nous n'envisagerons pas non plus cette influence dans un sens unique et pour cela, nous insisterons sur le fait que cette influence a été, comme nous le pensons, le plus souvent bilatérale.

Le choix fait par Margaret Jacob d'approfondir l'analyse historique de la Franc-maçonnerie française sous la Révolution Française, période d'agitation politique tout à fait singulière, n'est pas non plus sans intérêt. Insister sur la place, le rôle et l'image de cette Confrérie dans un tel contexte reste d'un certain point de vue pertinent puisque c'est à cette période clé qu'apparaissent de nombreuses représentations collectives circulant dans la société globale et hostiles à la Franc-maçonnerie, sans cesse reproduites et diffusées aujourd'hui. C'est aussi dès cette période historique houleuse tant au niveau politique que social qu'émergent les initiatives d'expansion de la Franc-maçonnerie, et donc de mouvement centrifuge, mais également les impératifs de réclusion et de secret, donc de mouvement centripète face à une hostilité à son égard de plus en plus explicite de la part de la société globale. Dans cette période de conflits historiques et de mouvements sociaux, que l'on se place d'un côté ou de l'autre, un parti devient de fait la cible du camp opposé. En découlent des représentations singulières et déterminées par ces facteurs extérieurs mais aussi des comportements et des pratiques. En effet, la Franc-maçonnerie est souvent comprise comme étant une secte dangereuse, criminelle, une organisation tentaculaire exploitant habilement tout un réseau national et international de complicités illégales. Il n'est pas rare en outre que les membres de cette Confrérie soient accusés de libertinage, de pédophilie ou que divers autres mœurs répréhensibles et actes de débauches leurs soient reprochés. De plus, sous l'impulsion d'Augustin Baruel, prêtre jésuite et polémiste catholique français du XVIII[ème] siècle, auteur du pamphlet antimaçonnique *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*, la théorie du complot franc-maçon émerge particulièrement avec l'apparition des troubles politiques qui vont secouer la France dès le milieu du XVIII[ème] siècle. Les Francs-maçons seront ainsi tenus pour responsables de la chute de l'Ancien Régime provoqué par la Révolution Française, tramée et organisée en secret dans les loges. Apparaissent également très vite d'autres représentations toujours hostiles à l'égard de l'Ordre maçonnique mais en contradiction avec les précédentes. En effet, si du point de vue des défenseurs de la Monarchie, les francs-maçons sont tenus responsables de la Révolution, du côté de certains révolutionnaires, les initiés sont considérés comme réactionnaires, conservateurs et faisant obstacle au mouvement

social alors en marche. Ainsi, de nombreux francs-maçons sont contraints à l'exil ou subissent avec force le joug de la Terreur les conduisant parfois à la guillotine. C'est également à partir de cette période que nous pouvons observer les premières réactions et tentatives de réponses ou d'information publiques menées collectivement ou de façon individuelle par de nombreux francs-maçons en vue de contrer les accusations dont ils faisaient l'objet (publications, affichages…). Rappelons que considérer ces formes de réponses, les analyser, elles et leurs effets réels sur l'opinion, constitue un autre aspect essentiel de notre problématique.

En définitive, les études historiques que nous avons prises pour référence ont tendance à réfuter la véracité de ces représentations, à relativiser ce que l'historien qualifiera de simple idée reçue. Par exemple, Daniel Ligou démontre que les francs-maçons sont représentés dans les trois ordres des états généraux avec une proportion légèrement plus importante dans l'ordre de la noblesse. Difficile alors d'imaginer que la Franc-maçonnerie ait pu soit prêter véritablement main forte à la concrétisation des idées du Tiers-Etat, soit faire obstruction à celles du Clergé ou de la Noblesse. De son côté, Michel Laguionie met en évidence qu'à cette époque les loges maçonniques étaient pour la plupart en sommeil rendant l'hypothèse selon laquelle les initiés auraient diffusé les valeurs démocratiques de la Franc-maçonnerie difficilement vérifiable. Par ailleurs, Margaret Jacob insiste sur le fait que la Franc-maçonnerie se développe au XVIIIème dans toute l'Europe. Or la Révolution demeure une exception française et de ce fait, un rôle actif de la Franc-maçonnerie dans les événements de 1789 doit être considéré avec précaution. Enfin, précisons que nos recherches participent à montrer que les représentations collectives concernant la Franc-maçonnerie et évoquées plus haut sont pour la plupart observables de façon récurrente au-delà des différentes périodes historiques et contextes politiques qui ont vu évoluer et se développer cette Confrérie. Ainsi, la Révolution ne peut expliquer à elle seule l'existence de certaines représentations concernant la Franc-maçonnerie et circulant dans la société globale profane. Il importe alors dans le cadre de cette étude de prêter une attention particulière à ces représentations et de tenter d'en cerner les fondements.

Il apparaît notamment selon les auteurs cités, que la Franc-maçonnerie française se caractérise au XVIIIème siècle par l'éclectisme social et politique des membres qui la composent, notamment à cause de ce double mouvement centripète et centrifuge, rendant de ce fait problématique toute tentative de détermination d'une ligne directrice généralisable et caractéristique du phénomène. De ce double mouvement émergent alors des représentations contradictoires et opposées. Les positions variables des francs-maçons eux-mêmes divergent aussi pour la même raison. En effet, si comme nous le verrons dans cette étude, l'Eglise

catholique romaine témoigne d'une hostilité manifeste à l'égard de l'Ordre maçonnique dès la Révolution Française, il s'avère dans les faits que de nombreux francs-maçons appartiennent à cette Confession, qui est en France à cette période, « la religion de tous ». Reste malgré tout que le panorama particulier de l'Ordre maçonnique en France, fortement diversifié et complexe de par ses multiples ramifications, trouve ses fondements dès cette période. L'histoire telle que ces chercheurs nous la proposent mérite donc d'être prise en compte si nous tenons à comprendre, dans sa genèse et son développement, l'institution maçonnique d'aujourd'hui. Cependant, le constat selon lequel « il y aurait de tout dans la Franc-maçonnerie » doit être, dans le cadre d'une étude anthropologique telle que nous l'avons entamée, très vite dépassé puisque ce que nous cherchons à déterminer reste bien ce qu'est la Franc-maçonnerie ou du moins qu'elle en est la singularité sociale et culturelle, ce qui se situe de façon tout à fait paradoxale à la fois « dans » et « hors » de la société globale. En dehors de toute charte, quel est le point commun qui lie entre eux les francs-maçons ? Quels sont les éléments qui nous permettront de définir au mieux cette société ? Quelles sont les caractéristiques fondamentales qui nous permettront de comprendre le phénomène maçonnique aujourd'hui en France ? Quelles sont les représentations qui circulent à son égard parmi les initiés mais aussi dans la société globale ? Quelles sont les origines de ces représentations ? Sont-elles extérieures à l'ordre ou au contraire sont-elles inhérentes au phénomène et aux membres de cette confrérie ? Ainsi, dans la mesure où nous cherchons bien à appréhender et à comprendre la Franc-maçonnerie française dans son ensemble, une étude anthropologique nous paraît pertinente. Nos recherches tendent en effet avant tout à nous extraire du particulier afin d'orienter notre regard vers un niveau plus général situé au-delà de tout particularisme historique. A travers cette combinaison des approches anthropologiques et historiques, nous projetons donc dans notre analyse d'atteindre une compréhension des fondements, endogènes d'une part, c'est-à-dire relevant de la Maçonnerie elle-même et des francs-maçons, et exogènes d'autre part puisqu'issus directement des rapports entre cet Ordre et la société globale, des représentations qui nous occupent.

→ La quatrième et dernière tradition d'écriture dont nous souhaitons nous distancier est celles des articles et ouvrages écrits par des non initiés, souvent des journalistes ou rédacteurs politiques et religieux sur la question de la Franc-maçonnerie.

Ce dont il s'agit souvent dans ces écrits est avant tout d'une prise de position, d'une démonstration motivée par une pré-hypothèse établie. C'est notamment sur ce point que nous prenons une nette distance en termes de méthodologie avec cette catégorie de travaux. Alors

que l’anthropologue se positionne du point de vue endogène, c'est-à-dire de l’intérieur, et privilégiera une approche inductive du phénomène, la plupart de ces auteurs choisissent une démarche opposée. Ces écrits répondent à un cahier des charges précis déterminé par le support couramment utilisé comme la presse hebdomadaire ou mensuelle dont les fins sont, outre le relais de l’information, éminemment lucratives. Nous verrons comment l’utilisation de divers procédés, comme le recours au sensationnel, est souvent utilisée de façon récurrente afin d’élargir l’écho de telles parutions auprès du public. Sans oublier que de telles approches ou lectures du phénomène maçonnique ne nous semblent pas garante d’objectivité ni d’impartialité, la scientificité de la méthode n’étant vraisemblablement pas ici un pré-requis indispensable à leurs auteurs.

En conséquence, et pour éviter de suivre les écueils de ces quatre traditions d’écriture, nous souhaitons produire une analyse anthropologique axée sur une lecture recontextualisée de la question, laquelle tentera de montrer la singularité culturelle et historique du phénomène maçonnique et de ses relations avec la société globale. C’est donc du point de vue de l’anthropologue et du profane que nous sommes, que nous proposons d’analyser, en nous efforçant de maintenir un regard suffisamment éloigné, la question des représentations culturelles circulant à l’égard de la Franc-maçonnerie.

Dans une première partie, nous nous focaliserons sur les représentations culturelles de la société à l’égard de la Franc-maçonnerie. Dans la mesure où nous avons décidé de mettre en évidence l’influence des déterminismes historico-culturels sur la nature de ces représentations, celles-ci ne pouvant être tenues pour de simples idées reçues, nous débuterons en énonçant certains éléments historiques ou « affaires » et autres scandales, illustrant les rapports entre la Franc-maçonnerie et la politique. Dans une démarche similaire, nous analyserons les relations entre la Franc-maçonnerie et les institutions religieuses catholique et protestante. Nous aurons l’occasion d’exploiter le thème sous-jacent du voyage et du mouvement, retenus comme notions explicatives et descriptives, inhérents au phénomène maçonnique, et que cette étude révèle comme une véritable toile de fond contextuelle de la nature des représentations qui circulent à l’égard de l’Ordre maçonnique dans l’opinion publique.

Nous analyserons ensuite les stratégies adoptées par la presse et l’influence des médias, que nous considérons comme des vecteurs essentiels, puisqu’alimentant collectivement des idées et des représentations culturelles circulant dans la société profane.

Enfin, pour clore cette première partie, nous définirons le concept de représentation culturelle, nous suggérerons d'autre déterminismes sociaux potentiellement à l'œuvre dans la nature des idées circulant sur l'Ordre maçonnique, puis nous dresserons une typologie et une analyse des représentations culturelles à l'égard de la Franc-maçonnerie et circulant dans la société profane.

Dans une deuxième partie, nous traiterons du phénomène maçonnique tel qu'il est appréhendé par les francs-maçons, nos recherches ayant révélé qu'une part non négligeable des fondements des représentations qui circulent aujourd'hui à l'égard de cette société dans la société, tant chez les maçons que chez les non-initiés est à rechercher au cœur de la Franc-maçonnerie elle-même. Cette approche endogène des représentations nous est en effet très vite apparue comme incontournable pour produire une analyse exhaustive du phénomène. Nous débuterons cette étude en évoquant les origines mythiques de la Franc-maçonnerie, puis en analysant celles-ci, nous tenterons de comprendre en quoi les mythes et les légendes sont si « précieux » pour les initiés qui s'en inspirent pour définir certaines valeurs propres à la Maçonnerie.

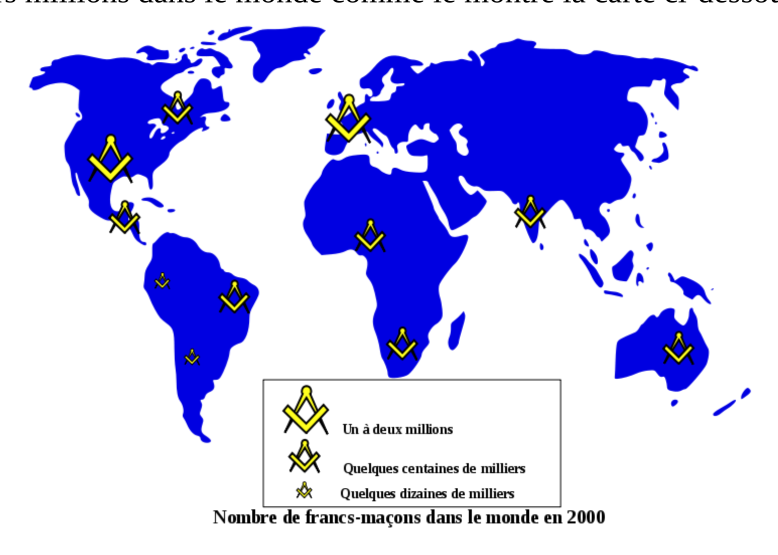
Dans une optique semblable, nous prendrons connaissance de l'hypothèse d'ascendance historique de la Franc-maçonnerie la plus communément admise par les francs-maçons interrogés. Suivra une analyse critique et sémantique des *Constitutions d'Anderson*, connues des initiés et utilisées en loge maçonnique encore aujourd'hui. Nous n'omettrons pas ici de considérer le contexte de production et de traduction de ce texte. Nous étudierons également d'autres « documents fondateurs » de l'Ordre maçonnique, et les implications de ces derniers concernant certaines représentations qu'ont les initiés.

Enfin, le dernier point de cette partie présentera une typologie et une analyse des représentations, répandues parmi les francs-maçons interrogés lors notre enquête, lorsque ceux-ci tentent de définir l'esprit de leur Confrérie. Nous mettrons ici en évidence certains aspects tenus pour significatifs du phénomène aux yeux des membres de cet Ordre et comparerons ces traits caractéristiques du phénomène avec ceux que nous serons parvenus à isoler dans le premier chapitre de cette étude. Nous reviendrons également sur la thématique du voyage, qui constitue en grande partie la trame de cette étude en tant qu'élément explicatif de l'ensemble des représentations qui circulent à l'égard de la Franc-maçonnerie parmi ses membres et dans la société, cet Ordre n'ayant pas exclusivement vocation à rester dans un univers clos, isolé ou secret mais tendant au contraire, de par certains de ses principes –que que nous expliciterons un à un– à s'extérioriser dans le « monde profane ».

Dans un troisième et dernier chapitre, nous évoquerons la question des intersubjectivités et des interactions actuelles entre profanes et initiés, ces derniers étant amenés aujourd'hui à expliquer voire défendre leurs conceptions de la Maçonnerie auprès de l'opinion publique.
A cette occasion, nous verrons en quoi les stratégies de communication mises en place par les Maçons tendent globalement à une ouverture de la Franc-maçonnerie sur la société profane.
Enfin, il sera intéressant de terminer cette partie en analysant les effets réels, escomptés ou pervers, de cette défense sur les représentations culturelles habituellement repérables dans la société profane.

Toutefois, avant d'aborder pleinement cette étude, il nous semble opportun de dresser un panorama rapide de la Franc-maçonnerie afin d'en expliquer au lecteur l'état global ainsi que les conditions d'enquête qui déterminent le cadre général de réalisation d'une telle étude.

Apparue sous sa forme moderne en Angleterre en 1717, la Franc-maçonnerie s'est considérablement étendue jusqu'à aujourd'hui, tant en ce qui concerne ses effectifs qu'au travers des nombreuses régions du monde où les loges maçonniques ont pu s'implanter.
Voici en quelques chiffres l'évolution des effectifs de la Franc-maçonnerie en France :
1970 → 38 120 membres
1980 → 65 035 membres
1990 → 96 820 membres
2000 → 127 496 membres
2005 → 143 580 membres
2000 → Plusieurs millions dans le monde comme le montre la carte ci-dessous :



Nombre de francs-maçons dans le monde en 2000

Au niveau de la terminologie, quelques expressions doivent être explicitées :

La *loge*, également appelée *atelier*, est le lieu où se rassemblent en séance les francs-maçons, dénommées entre eux *frères*, et constitue également la cellule de base de l'organisation maçonnique. Les loges peuvent se fédérer au sein d'une *obédience*, structure ayant une constitution, une direction et une administration. Certaines obédiences sont dites régulières car soumises à certains principes imposés par la Franc-maçonnerie anglaise.

Il existe en France de nombreuses obédiences maçonniques[8] :

- le Grand Orient de France (G.O.D.F.) qui comptait dès la fin du XXème siècle dans toute la France plus de 41000 adhérents et quelques 900 loges[9].
- la Grande Loge de France (G.L.D.F.) ; 27 000 membres
- le Droit Humain (D.H.) ; 15 250 membres
- la Grande Loge Féminine de France (G.L.F.F.) ; 11 500 membres
- la Grande Loge Mixte de France (G.L.M.F.)
- la Grande Loge Nationale Française (G.L.N.F.) ; 35 000 membres

Nous avons essentiellement enquêté dans la ville de Limoges, capitale régionale du Limousin comptant 134 000 habitants. Nous avons en effet réussi à tisser dans cette ville un lien de confiance, au début auprès de quelques francs-maçons, qui nous a permis petit à petit d'élargir notre réseau et de nous faire rencontrer d'autres membres initiés de cette Confrérie, pour constituer au final un corpus de sources intéressant pour notre enquête.

Outre les obédiences précitées, la ville de Limoges compte des obédiences spécifiques :

- la Grande Loge Indépendante et Souveraine des Rites Unis (G.L.I.S.R.U.)
- la Grande Loge Traditionnelle et Symbolique « Opéra » (G.L.T.S.O.)

D'autres petites structures fonctionnent également dans cette capitale régionale comme :

- la Grande Loge Mixte Souveraine (G.L.M.S.)
- la Grande Loge Internationale Mixte Universelle (G.L.I.M.U.)

Ainsi, à Limoges dix obédiences sont présentes, à travers cinquante-quatre loges, masculines, féminines et mixtes, rassemblant un peu plus de deux mille adeptes[10].

C'est cette présence non négligeable de loges maçonniques à Limoges qui nous amène à penser que nous pourrons dans cette ville « récolter » de multiples représentations culturelles se rapportant à la Franc-maçonnerie et circulant dans la société profane.

---

[8] Annexe p LIV

[9] Chiffre présenté par Michel Laguionie dans l'ouvrage *La Franc-maçonnerie en questions*.

[10] Chiffre présenté par Michel Laguionie dans l'ouvrage *La Franc-maçonnerie en questions*.

PREMIERE PARTIE

LA FRANC-MAÇONNERIE REVÉLÉE PAR LA SOCIETE PROFANE

Dans cette première partie, nous centrerons nos recherches sur les représentations collectives qui circulent chez les individus profanes, c'est-à-dire non-initiés à la Franc-maçonnerie. « Institution philanthropique et société de pensée, la Franc-maçonnerie (ou Maçonnerie) est une association dont les membres se recrutent par cooptation, selon des rites initiatiques (…) Elle se veut universelle ».[11]
Sans pour autant parler d'aversion spontanée, nous verrons que certaines des conceptions répandues dans la société relèvent de « sens communs » et d'idées reçues variées découlant de la diversité des origines sociales, et que d'autres sont directement insufflées dans la conscience des acteurs sociaux, par la prégnance d'un certain avoir historique. Une partie des représentations socioculturelles est effectivement héritée de l'histoire ou de certains faits historiques marquant des relations politiques et religieuses entre la Franc-maçonnerie et la société profane. C'est en cela que nous serons amenés à parler de conditionnement historique. En retour, puisqu'il semble se dessiner un véritable jeu d'acteurs sur la question, nous pourrons également voir que ces représentations culturelles des profanes à l'égard de la Franc-maçonnerie influencent dans une large mesure les conduites des initiés eux-mêmes mais aussi des institutions à l'égard de cet Ordre. Nous évoquerons également en quoi d'autres facteurs culturels comme la diversité des origines sociales et l'appartenance religieuse peuvent orienter les représentations.

Ainsi, avant d'aborder l'analyse des diverses idées profanes qui tendent à définir l'Ordre maçonnique et les membres qui composent cette Confrérie, nous allons dans un premier temps analyser les rapports historiques que la Franc-maçonnerie a su entretenir avec les institutions politiques et religieuses. Notre réflexion nous conduira ensuite à étudier l'influence des médias et de la presse sur la transmission et la reproduction des idées dans la société profane, au sujet de la Maçonnerie. Ceci nous amènera finalement à reprendre l'ensemble des données préalablement exposées pour en comprendre et en analyser les différentes représentations culturelles, récurrentes dans la société profane, et à les présenter sous forme d'une typologie.

[11] In Encyclopédie thématique Universalis, volume 4, p.3023

Chapitre I // Le conditionnement historique

Une bonne part des idées qui circulent à l'égard de la Franc-maçonnerie semble être historiquement déterminée. Entendons par déterminisme historique, cet héritage culturel nourri des faits marquants au sujet des relations entre la Franc-maçonnerie et le monde extérieur, conservé et transmis par la société. Le récit des événements dans lesquels l'Ordre maçonnique a été impliqué, permet donc à l'imaginaire collectif de se construire et de se reproduire. C'est peut-être dans ce sens que l'Histoire joue un rôle que l'on pourrait qualifier de normatif dans la mesure où elle génère des visions assez homogènes et répandues dans la société. Il nous suffit pour nous en rendre compte de comparer les représentations les plus courantes concernant la Franc-maçonnerie et certains faits historiques dans lesquels cette Confrérie s'est illustrée. Il ne s'agit pas ici de faire une histoire de la Franc-maçonnerie, mais bien de se servir de certains faits historiques notables pour comprendre les représentations actuelles de l'opinion sur cette Confrérie. Cette idée d'une possible compréhension historico-généalogique des représentations culturelles, critiquée par Marcel Mauss lorsqu'il se réfère aux travaux du linguiste M. Meillet[12], peut selon nous au contraire nous aider à mieux saisir les fondements éventuels des idées qui circulent sur la Franc-maçonnerie. En outre, ce parti-pris méthodologique s'avère efficace pour démontrer la singularité historique et culturelle du phénomène étudié. Nous verrons effectivement que cette Confrérie, selon les époques et les contextes culturels, fait l'objet de représentations singulières et les fondements de ces dernières peuvent en partie être isolés au travers des rapports historiques entretenus entre l'Ordre maçonnique et la société globale. Nous traiterons donc dans cette optique particulière des fondements endogènes et exogènes des représentations dont nous rendrons ensuite compte. Le deuxième apport que nous confère cette perspective consiste à nous servir de cette apparente diversité des représentations sur l'Ordre maçonnique, de les soumettre à la comparaison afin d'en extraire les aspects récurrents et transhistoriques. Rappelons simplement que nous avons pleinement conscience qu'il s'agit présentement d'une lecture singulière du phénomène, mais celle-ci n'en reste pas moins valable dans la mesure où effectivement, les ethnologues sont « *aussi éclectiques dans le choix des problèmes que dans celui des méthodes* »[13].

[12] Marcel Mauss, in *Œuvres*, livre 2 : *Représentations collectives et diversité des civilisations*.
[13] *Ibid*.

I. Eléments historiques significatifs des rapports entre Maçonnerie et politique

La société profane a souvent reproché à la Franc-maçonnerie, la part qu'elle prendrait de façon illégitime dans la vie sociale et politique. Dans la mesure où nous souhaitons mettre la notion de mouvement au centre de notre problématique, c'est sur cette trajectoire centrifuge comme objet de ce chapitre que nous allons nous focaliser dans un premier temps.

La Franc-maçonnerie s'extériorisant et débordant du cadre strict et privé de la « loge », entendue comme « épicentre » de son rayonnement, s'expose au jugement de l'opinion publique et des institutions profanes. L'activité maçonnique s'apparenterait ainsi à une activité de *lobbying*, à une Confrérie préparant dans le secret des loges, des lois protégeant et promouvant ses intérêts propres ou ceux de ses maîtres occultes. La Franc-maçonnerie ferait valider ces dites lois par les pouvoirs établis, soit directement par des maçons infiltrés dans les rouages des corps législatifs et administratifs, soit indirectement en faisant jouer des relations. Ce qui est montré du doigt ici, est bien cette forme de « travail de groupe d'influence » qui reste dans les limites de la légalité. L'historienne Margaret Jacob a de son côté largement mis en évidence l'implication politique de la Maçonnerie en Europe et ce dès l'apparition au XVIIIème siècle de ce « phénomène sociologique nouveau ». « La loge, [écrit-elle], la société philosophique, l'académie scientifique, deviennent les piliers, les bases, des formes républicaines et démocratiques de gouvernement qui ont lentement et irrégulièrement mûri en Europe occidentale depuis le XVIIIème siècle. »[14]

Paradoxalement, dès cette époque, des citoyens non-initiés ont accusé également les francs-maçons de fomenter des complots politiques par toute une série d'activités subversives et secrètes dans le but d'asseoir leur domination mondiale. Selon les époques et les lieux, il s'agirait pour certains d'assurer successivement la domination des Stuart en Angleterre, celle des Jésuites de Rome ou encore de saper les fondements du protestantisme et de la République Américaine. Pour d'autres il s'agirait encore de s'appuyer sur les Allemands pour détruire et conquérir les pays alliés ou bien sur les Juifs pour préparer une révolution mondiale et restaurer l'empire judaïque sur les ruines de la civilisation chrétienne. Face à ces menaces, de nombreuses réactions et mesures politiques ont été mises en place, menées collectivement ou individuellement. Les actions individuelles, visant à prouver que la Franc-maçonnerie s'est toujours immiscée dans les affaires politiques, ont engendré une abondante

[14] Margaret Jacob, p19, 1991.

littérature à ce sujet. Les livres et les articles dénonçant le complot maçonnique sont en effet très répandus et le succès commercial qu'ils engendrent montre bien qu'ils ont trouvé un large écho auprès du public. Ainsi, qu'elles soient œuvres de fiction, romans policiers ou simplement récits historiques, les publications engagées contre la Franc-maçonnerie se posent en tant que médium reliant les idées antimaçonniques de leurs auteurs et les représentations profanes sur l'Ordre maçonnique.

Outre ces témoignages et récits visant à dénoncer les activités subversives attribuées à la Franc-maçonnerie, des actions menées à l'échelle des Etats ou des Nations tentent elles-aussi d'enrayer et de neutraliser cette Confrérie.

En effet, dès 1735, les loges maçonniques se voient interdites par les provinces Unies, nom que portait alors l'alliance des Pays-Bas. Il s'agissait à cette époque d'une mesure visiblement politique s'incarnant dans un contexte historique particulier marqué par les hostilités opposant l'Angleterre aux Provinces Unies. La Franc-maçonnerie était à cette époque de souche purement anglaise, ce qui lui valait de représenter une véritable menace politique. Les francs-maçons étaient alors perçus comme des comploteurs, fidèles à l'Angleterre et infiltrés dans certains régimes politiques. Cette interdiction fut aussitôt reprise par le Conseil du Canton de Genève en 1736, avant d'être suivie par d'autres gouvernements.

En concordance avec notre idée de départ, selon laquelle les représentations profanes à l'égard de la Franc-maçonnerie sont en grande partie historiquement déterminées, nous nous proposons donc de prendre connaissance de l'histoire des relations entre cette Confrérie et les différents régimes politiques que les francs-maçons ont pu connaître. Nous serons ainsi amenés à comprendre comment historiquement et selon les divers contextes politiques rencontrés (Révolution Française, démocraties, régimes totalitaires) la question de la Franc-maçonnerie a pu être abordée et traitée. Conflit ? Opposition ? Evitement ? Collaboration tacite ou officielle ? Cela nous permettra d'analyser la nature et les fondements des différentes représentations socioculturelles diffusées dans la société profane et qui ont cours sur la Confrérie.

A. La Franc-maçonnerie sous la Révolution Française

C'est à partir de la Révolution Française que l'hostilité politique vis-à-vis de la Franc-maçonnerie a véritablement pris son essor. Effectivement, dès les premières années de la Révolution Française, les accusations vont croître et embellir, proclamant que les cercles maçonniques se sont transformés en « centre d'espionnage, dans lesquels serait né ce plan de conjuration, ce club de la propagande »[15].

Il s'agit donc pour nous de voir en détail les rapports historiques qu'ont pu entretenir la politique et la Franc-maçonnerie lors de cette période.

Les premières actions menées contre la Franc-maçonnerie de l'époque sont semble-t-il motivées par la volonté de défendre la monarchie en place. Et bien que la royauté française ne considère pas alors la Maçonnerie comme dangereuse –en 1781, dans une lettre écrite à sa sœur Marie-Christine, la reine Marie-Antoinette s'efforce de relativiser la menace que la Franc-maçonnerie serait censée représenter, le fait qu'une bonne partie de membres de la famille royale soit franc-maçonne expliquant sans doute cela– le roi Louis XVI se réserve le droit d'interdire toute réunion maçonnique s'il le désire. Et les nombreux articles et ouvrages écrits à cette époque le sont dans un souci de prévenir le danger politique et religieux que représente cette Confrérie, composée vraisemblablement de membres complotant contre le trône. Nous pouvons par exemple retenir l'ouvrage *La loge rouge dévoilée à toutes les têtes couronnées*, que l'abbé contre-révolutionnaire Salamon[16] fait parvenir en 1790 à la secrétairerie d'Etat romaine, ou encore les écrits de l'abbé Lefranc tels que *Le voile levé pour les curieux ou le secret de la Révolution révélé à l'aide de la Franc-maçonnerie*. Ce « complot des illuminés », selon ce même abbé consiste alors en une « conjuration contre la religion catholique et les souverains dont le projet conçu en France doit s'exécuter dans l'univers entier. »[17] En 1792, le jésuite Pierre de Clorivières, peu après les massacres de septembre, écrit : « Nous appelons la Franc-maçonnerie secte ténébreuse à cause des ténèbres où elle aime à s'envelopper, mais plus encore à cause des noirs mystères qui s'opèrent en elle qui ne sont pas également connus de tous les initiés. Ils ont la première et principale part dans la révolution antichrétienne, c'est parmi eux que le plan a été conçu, ils s'y étaient préparés et n'attendaient qu'une occasion pour le faire éclater. »

---

[15] Margaret Jacob, p29, 1991.

[16] Jérôme Rousse-Lacordaire, in *Antimaçonnisme*.

[17] Lefranc était supérieur des Eudistes de Caen ; il fut massacré le 2 septembre 1792.

Ainsi, les mystères de la Franc-maçonnerie sont vus comme le moteur de la subversion révolutionnaire, et le secret serait à l'origine de l'efficacité de cette Confrérie. Cette idée du complot maçonnique masqué par le secret amènera l'antirévolutionnaire Augustin Barruel[18] à s'introduire dans les loges maçonniques pour les étudier de l'intérieur. En 1797, il fera paraître les résultats de son enquête dans un ouvrage de près de 2000 pages publiées en cinq tomes, *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*. Les lecteurs apprendront dans le discours préliminaire de ces mémoires que « dans cette révolution française, tout, jusqu'à ses forfaits les plus épouvantable, tout a été prévu, médité, combiné, résolu, statué ; tout a été l'effet de la plus profonde scélératesse, puisque tout a été préparé, amené par des hommes qui avoient seuls le fil des conspirations longtemps ourdies dans des sociétés secrètes, et qui ont su choisir et hâter les moments propices aux complots ».

Pour résumer l'ensemble des spéculations évoquées plus haut, il apparaît qu'en 1790, les loges avaient cessé de représenter aux yeux de leurs opposants, « un centre de fanatisme religieux, elles étaient maintenant devenues des fanatiques des lumières »[19]. Retenons également que pour ces mêmes opposants à l'Ordre maçonnique, contemporains de la Révolution Française, l'Assemblée Nationale imitait manifestement les formes de gouvernements maçonniques. En effet, il convient de rappeler que les accessions aux différents niveaux d'autorité au sein de la pyramide de l'Ordre maçonnique, ainsi que les différentes décisions internes qui peuvent être prises sont déterminées par « le vote », acte républicain et démocratique simple mais nouveau pour la société profane française du XVIII[ème] siècle, du moins en ce qui concerne la politique et la façon de mener celle-ci à travers l'application de l'autorité du gouvernement. Parallèlement, le gouvernement national maçonnique était perçu, par les auteurs que nous venons d'évoquer, comme une duplication du nouveau gouvernement révolutionnaire où les loges joueraient le lieu de réplique d'un ordre et d'une hiérarchie sociale basée non sur la naissance, mais sur une idéologie du mérite.

Il s'agit là d'une des deux thèses dites « extrêmes », selon l'expression de l'historien Daniel Ligou, concernant « le rôle de la Maçonnerie dans la préparation et le déroulement de la Révolution Française ». Si la première que nous venons d'évoquer se révèle élaborée par des personnalités manifestement antirévolutionnaires et antimaçonniques telles que l'Abbé

[18] Né à Villeneuve de Berg dans le Vivarais en 1741, Barruel est novice chez les Jésuites et doit quitter la France pour l'Autriche lorsque Louis XV prononce leur expulsion en 1764. A la suite de la suppression de l'Ordre par le pape Clément XIV en 1773, il rentre en France, après un détour par l'Italie, comme simple prêtre séculier. Il se distingue comme journaliste et doit à nouveau s'exiler en Angleterre, sous peine de connaître les châtiments de la répression républicaine. Après avoir défendu l'Ancien régime, il se rallie avec enthousiasme au Concordat puis retrouve en 1814 la Compagnie de Jésus reconstituée. Il meurt en 1820. De lui Rivarol dira : « La nature en avait fait un sot. La vanité devait en faire un monstre. »

[19] Margaret Jacob, p30, 1991.

Barruel, notons qu'une deuxième position existe, tout aussi extrême mais motivée par une évidente volonté de faire l'éloge de la Maçonnerie du XVIIIème siècle : l'implication positive de l'Ordre dans la Révolution Française. Cette position est notamment soutenue par l'historien et franc-maçon Gaston Martin, auteur du livre *La Franc-maçonnerie française et la préparation de la Révolution* paru en 1926. Dans cet ouvrage, il insiste à son tour sur le rôle et l'implication de la Franc-maçonnerie dans la Révolution Française mais pour s'en féliciter, et démontrer ainsi que la Maçonnerie aurait contribué pour une large part à répandre les idées sous-tendues par la Révolution de 1789. Ainsi les francs-maçons auraient largement « guidé les états généraux, puis l'Assemblée constituante, en faisant élire nombre de ses membres »[20]. Il s'agit ici de démontrer en dehors de toute rigueur scientifique que la Révolution Française est l'œuvre des loges et en particulier celle du Grand Orient qui, d'après l'auteur, possédait « une doctrine de réforme de la société empruntée aux philosophes des Lumières mais qu'il aurait précisée en mots d'ordre pratiques et diffusés. L'action des loges se serait manifestée dans la rédaction de cahiers de doléances, dans la création du comité des Trente qui anima la campagne pour les élections aux états généraux, dans le développement de la presse, dans la fondation du club des jacobins et de ses filiales… Mais aucune preuve ne vient appuyer ces affirmations, bien au contraire, de nombreux documents proclament nettement la neutralité politique de la Franc-maçonnerie et récusent l'idée que les loges furent l'unique ou le principal agent de transmission des idées des Lumières. Une telle thèse est aujourd'hui jugée par des historiens tels que Daniel Ligou ou encore plus récemment Cécile Révauger[21] indéfendable et ne peut être soutenue objectivement. Le premier fait historique dont les « historiens » tels que l'abbé Barruel ou Gaston Martin ont fait l'économie dans leur démonstration est qu'à cette époque, la Franc-maçonnerie était présente dans toute l'Europe occidentale tandis que les évènements de 1789 eux ne concernaient que la France. Il apparaît en outre qu'aux Etats Généraux, les députés maçons sont à cette époque issus des trois états et sont divisés : les uns se prononcent pour des mesures révolutionnaires, d'autres sont des réformateurs modérés, et d'autres encore souhaitent le maintien de l'Ancien régime. On comprend ainsi aisément que la Franc-maçonnerie, composée à la fois de nobles, de prêtres et de bourgeois, ne pouvait prendre l'initiative de « combattre la hiérarchie sociale traditionnelle

[20] Daniel Ligou, p1016, 1987.

[21] Cécile Révauger, Professeure à l'UFR d'Anglais de l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, *Le Fait Maçonnique au XVIIIème siècle en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis* (Paris : EDIMAF, 1990) 229p, *La Querelle des Anciens et des Modernes : le premier siècle de la maçonnerie anglaise* (Paris : EDIMAF, 1999) 126p, N*oirs et francs-maçons aux Etats-Unis* (Paris : EDIMAF, 2003) 352p.

sans provoquer la dislocation des loges »[22] ou un schisme majeur au sein de l'Ordre maçonnique. Daniel Ligou constate même que la « Révolution s'accentuant, les bourgeois francs-maçons éprouvèrent une vive répulsion à l'égard des démocrates et des républicains, pour ne pas parler des sans-culotte »[23].

Nous savons en outre, comme Michel Laguionie l'a démontré dans son livre *Histoire des francs-maçons en Haute-Vienne,* que si une bonne part des francs-maçons n'a pas eu à souffrir de la Terreur, d'autres au contraire ont du s'expatrier pour échapper à la guillotine. Ce même auteur apporte dans un autre ouvrage consacré à l'histoire d'une loge maçonnique limougeaude particulière, *Les Frères Unis à l'Orient de Limoges*, quelques précisions historiques importantes concernant les francs-maçons et leurs relations éventuelles avec le politique de cette période. Il s'avère tout d'abord que lors du procès de Louis XVI, les francs-maçons députés de la Haute-Vienne refusent la peine de mort. Michel Laguionie rapporte à ce sujet les propos de plusieurs d'entre eux dont ceux du député et franc-maçon Pardoux Bordas, avocat et président du tribunal du district de Saint-Yrieix qui affirme : « De la mort des tyrans sont toujours ressuscités de nouveaux tyrans ! La mort de César engendra un despote. A Charles I[er] a succédé un Cromwell. Je vote pour la réclusion »[24]. En outre, plusieurs francs-maçons issus de familles limousines nobles sont victimes de la Terreur. Dans le même ouvrage, on apprend qu'en mars 1793, le Comité de surveillance et la société Populaire accusent 29 citoyens limougeauds d'activités contre-révolutionnaires et sur cette liste, l'on remarque, outre l'ancien maire Naurissart, les frères Pétiniaud de Beaupeyrat. C'est notamment l'opinion publique qui désigne Naurissart et Pétiniaud comme les organisateurs des troubles ayant agité Limoges au cours de l'année 1792. Michel Laguionie établit tout de même qu'en dehors des cas évoqués, une grande part des francs-maçons de Limoges traversera « sans grand dommage les tourments révolutionnaires. La plupart des frères s'entraident et plusieurs ont la vie sauve grâce à des adversaires politiques rencontrés avant 1789 sur les colonnes du temple »[25], c'est-à-dire à l'occasion de tenues maçonniques. Ainsi, si certains initiés Jacobins furent passionnés et mêmes violents, ils s'en trouvèrent parmi eux qui surent aussi se montrer humains et secourables envers leurs frères.

En outre, bon nombre des loges maçonniques de cette époque sont inactives. Il paraît alors difficile d'imaginer que la Franc-maçonnerie ait pu répandre ses valeurs sous le

---

22 Daniel Ligou, p1016, 1987.
23 Ibid.
24 Michel Laguionie, p 33, 2007.
25 Ibid, p35

gouvernement révolutionnaire. De plus, Gérard Gayot rapporte qu'à cette époque, certaines loges ont manqué à cette idée d'égalité et de fraternité universelle. Par exemple, la loge de Toulouse, en 1779, prévoyait dans son règlement un article disant que « nul ne pourra être reçu ni affilié dans notre atelier qu'il n'ait vingt-cinq ans accomplis, qu'il ne soit noble ou militaire ou officier de cour souveraine. Quoique la maçonnerie égale tous les états, il est cependant vrai que l'on doit plus attendre des hommes qui occupent tous un état distingué dans la société civile que l'on ne doit attendre du plébéien. »[26]

Il convient toutefois de préciser que les constations établies jusqu'ici, si elles tendent à nuancer les deux thèses évoquées plus haut, ne contredisent en aucun cas l'idée selon laquelle certains membres francs-maçons à cette époque se seraient impliqués ou illustrés d'une façon ou d'une autre dans les événements historiques en question –une devise maçonnique, *« Liberté, Egalité, Fraternité »* contient effectivement les valeurs ayant motivé les révolutionnaires à combattre la monarchie en 1789– mais sans pour autant impliquer en leur nom l'Ordre maçonnique. C'est aussi ce que confirment les réflexions critiques récentes, et l'histoire des rapports entre la Franc-maçonnerie et la Révolution Française semble s'être enfin dégagée des vaines polémiques ou partis-pris qu'ils soient hostiles ou triomphalistes. Malgré cela, l'idée que les francs-maçons sont les instigateurs de la Révolution Française s'est, dès cette époque, largement répandue dans la plupart des milieux sociaux et perdure encore aujourd'hui.

B. Franc-maçonnerie et totalitarismes

Nous serons amenés à considérer ici la place occupée, ou plutôt non-occupée, par la Franc-maçonnerie sous des régimes qualifiés d'autoritaires ou dictatoriaux. L'histoire révèle en effet que l'URSS dès 1920, les états fascistes avant 1939, les démocraties populaires depuis 1945 et divers régimes autoritaires, ont suspendu ou supprimé toute activité maçonnique de leur pays. En territoire musulman, sa vie est souvent difficile et la Franc-maçonnerie y est généralement perçue comme l'empreinte du « grand Satan américain ». Reste que cette règle souffre néanmoins d'exceptions comme par exemple le régime de Cuba qui a préservé ses loges.

[26] Gérard Gayot, *La Franc-maçonnerie française-Textes et pratiques, XVIIIème-XIXème siècles* (Gallimard)

1. Le Communisme soviétique et la Franc-maçonnerie

Il est souvent affirmé que la Franc-maçonnerie aurait été introduite en Russie dès 1731, mais les recherches historiques menées jusqu'à ce jour n'ont pu prouver l'existence de loge en Russie qu'à partir de 1750. C'est en effet à cette époque qu'est fondée la Loge A la Discrétion à Saint-Pétersbourg, et de cette date, la Franc-maçonnerie s'est propagée rapidement dans le pays. Ce développement est notamment encouragé par la haute noblesse de l'Empire. Daniel Ligou rapporte les propos d'un conseiller wurtembergeois, Georges Reinbeck, qui lors d'un séjour à Moscou reconnaît que cette extension a « cette influence incontestablement avantageuse sur la société, qu'elle en rapproche les diverses classes, qu'elle pose le principe de cette sociabilité qui distingue entre toutes la noblesse russe, et met en circulation d'autres principes encore, qui, au point de vue de la morale et du caractère, ne laissent pas de produire de très heureux résultats »[27]. De nombreuses loges et sociétés maçonniques, mais aussi des établissements de bienfaisance affiliés, sont créés en Russie au cours de cette deuxième moitié du XVIIIème siècle, mais il semblerait qu'ensuite, la Maçonnerie russe aurait dégénéré rapidement en lieux de plaisir, d'amusements et même de spéculations financières. En outre, avec la Révolution Française, Catherine II, alors impératrice de Russie, recueille l'écho du prétendu rôle des francs-maçons contre la Monarchie et fait connaître à son entourage qu'elle désapprouve les réunions maçonniques. Vers 1794, elle interdit la Franc-maçonnerie sur tout le territoire de son Empire et les loges sont aussitôt fermées. L'interdit contre les sociétés maçonnique est renouvelé en 1801 par Alexandre 1er accédant tout juste au pouvoir. Cependant en 1803, sous l'impulsion de Boëber, alors Conseiller d'Etat et grâce au caractère plus clément du nouveau monarque, l'édit est révoqué et le Grand Orient de toutes les Russies est rétabli. Dès lors, de nombreuses loges sortent de leur sommeil en même temps que de nouvelles voient le jour un peu partout dans l'empire. Ainsi, la Maçonnerie se répand considérablement en Russie jusqu'à ce qu'en 1822, un décret de l'empereur Alexandre ordonne la fermeture de toutes les loges maçonniques. Il semblerait que l'empereur ait eu vent du développement des *carbonari,* une société initiatique de métier devenue société secrète politique après avoir subi une très forte déviation. Très vite des rapprochements sont faits entre la Franc-maçonnerie et les *carbonari,* reconnus pour être des conspirateurs politiques menaçant les ordres étatiques en place. Il en résulte qu'en Russie, après cette interdiction, des francs-maçons se mettent à comploter contre le pouvoir tsariste.

[27] Daniel Ligou, 1987, p 1077.

Daniel Ligou écrit même que certains parmi eux, « groupés au sein d'une ligue révolutionnaire du bien public, tentèrent de renverser l'empereur. La conjuration fut découverte en décembre 1824 »[28]. Les initiés impliqués sont tous condamnés, certains à la peine capitale, d'autres déportés en Sibérie. Par le biais de la Révolution Russe de 1917, un cours politique nouveau se met en place en Russie en nette rupture avec le régime tsariste en place jusqu'alors. Le gouvernement provisoire de Kerenski aurait été composé de plusieurs maçons, et de nombreuses loges clandestines (une quarantaine) se seraient implantées à Moscou pendant le régime politique tsariste. Sitôt le gouvernement démocratique provisoire en place, de nombreuses mesures spectaculaires sont prises (suffrage universel, libertés fondamentales, amnistie générale, abolition de la peine de mort, suppression de toutes les discriminations de caste, de race ou de religion). Malgré cela, ce gouvernement doit faire face à une vague de revendications et d'actions difficilement contrôlables émanant des couches les plus diverses d'une société en révolution, et ne résiste pas à la pression soviétique. Aussitôt, une part des maçons russes qui s'était préalablement mise en rapport avec les organisations maçonniques françaises, se réfugie en France. La politique ne reste pas pour autant étrangère à ces francs-maçons expatriés puisque nous pouvons lire dans le rapport *Le franc-maçon russe*, trouvé dans les archives de la Grande Loge de France, datant du 29 avril 1929 et signé par Sliosberg, vice président du comité provisoire, que : « Les francs-maçons russes sont convaincus que la vie normale en Russie ne peut être rétablie que par une Constitution véritablement démocratique, garantissant aux citoyens la liberté et l'égalité devant la loi et acceptée par une assemblée Constituante librement élue…Ils se rendent compte des résultats obtenus par la République française et sont convaincus qu'il ne peut être question dans l'avenir ni de privilèges pour une catégorie de citoyens, ni de retour à l'ancienne propriété foncière… »[29]. Il est ici très clair qu'une part de la Franc-maçonnerie russe semblait encline à s'engager politiquement en faveur de l'instauration en Russie d'un modèle d'organisation démocratique inspiré du mode gouvernemental français. Ces francs-maçons joueront un rôle significatif dans le rapprochement franco-soviétique de 1935 concrétisé à Paris par la signature d'un pacte d'assistance mutuelle.

Toutefois, les résolutions de la Quatrième internationale contribuent à affaiblir la Franc-maçonnerie en Russie soviétique, mais c'est surtout après la Seconde Guerre Mondiale que, jugée réactionnaire, la Confrérie fait l'objet d'attaques répétées. Ces dernières sont renforcées par l'accusation d'entente secrète avec le sionisme, mouvement qui s'était exprimé longtemps

[28] Daniel Ligou, 1987, p1080.
[29] Daniel Ligou, 1987, p1081.

sous la forme d'un courant mystique et qui fut abordé, au XIXème siècle, dans la perspective d'une politique de nationalité pour la constitution d'un Etat juif en Palestine. Les francs-maçons sont, dans une grande mesure, perçus comme des agents judaïques de l'anticommunisme et sont recherchés activement par la police de Kiev. Il s'avère en outre que des étudiants, engagés politiquement contre le pouvoir en place, auraient infiltré les quelques loges dissimulées en Russie soviétique dont ils estimaient la forme, le mystère et l'obligation du silence comme convenant parfaitement à l'action clandestine.

En 1978, les francs-maçons sont accusés d'être en Russie « les instigateurs de la sociologie de la jeunesse »[30] qui appelle à se libérer de toute idéologie. Les autorités russes à cette époque dénoncent l'infiltration des maçons dans les pouvoirs civils et leur antipatriotisme. En effet, les membres de la Franc-maçonnerie, combattue pour son apparent caractère bourgeois, cherchent à saper l'espoir en la disparition des inégalités. Cette Confrérie est amenée à disparaître presque complètement de Russie soviétique jusqu'à la chute du Mur de Berlin en 1990, après la *Wiedervereinigung*[31] de 1989.

2. L'Italie Fasciste et la Maçonnerie

Il apparaît qu'en Italie, la Maçonnerie est une actrice majeure du *Risorgimento*[32] et du mouvement pour l'unité du pays. Ce faisant, elle renforce l'hostilité du Vatican à son encontre, ce qui débouche sur les accords de Latran en 1929 entre Mussolini et le Saint-Siège, et par là-même la disparition de toute reconnaissance légale de la Confrérie. Les obédiences maçonniques sont alors obligées de se cacher sous des sigles divers, comme Centre d'études sociales, Centre d'études ésotériques… Pourtant, le régime fasciste et la maçonnerie italienne semblaient jusque là entretenir de bons rapports. Les notes à ce sujet confirment que plusieurs dignitaires du régime faisaient partie d'obédiences maçonniques qui appuyèrent l'action politique de Mussolini, présenté dans un premier temps comme un socialiste, partisan d'une plus grande justice sociale. En effet, Jérôme Rousse-Lacordaire atteste que nombre de maçons italiens « soutenaient la politique mussolinienne en laquelle ils reconnaissaient une forme nouvelle de socialisme. »[33] Malgré cela, la Franc-maçonnerie est décrétée dissoute en 1925, manœuvre politique qui permet un rapprochement entre le régime mussolinien et le Saint

[30] Jérôme Rousse-Lacordaire, in *Antimaçonnisme b.a-ba* .
[31] Terme allemand signifiant « réunification »
[32] Terme italien signifiant « renaissance ». Le terme s'est appliqué au mouvement idéologique et politique qui, au XIXème siècle, prôna l'unification de l'Italie, réalisée en 1860.
[33] In *Antimaçnonisme, b.a-ba*

Siège. Les mesures politiques radicales prises, touchent en premier les francs-maçons du Grand Orient d'Italie, dont le Grand Maître Domizio Torrigiani et son adjoint Giovanni Amendola qui sont arrêtés, torturés et déportés en 1927. Il s'ensuit des emprisonnements et des déportations en nombre de francs-maçons entre 1927 et 1929 qui débouchent en 1930 sur la constitution d'un Grand Orient d'Italie en exil réunissant des francs-maçons antifascistes.
Le sort réservé à ces francs-maçons italiens qui subissent de plein fouet le joug du fascisme restera inchangé jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale et la chute de la dictature mussolinienne. Reste que durant toute cette période sombre pour la Franc-maçonnerie italienne, l'Ordre ne resta jamais totalement en sommeil et de nombreuses loges demeureront actives dans la plus complète clandestinité.

3. Les francs-maçons allemands et le national-socialisme

Si l'antimaçonnisme ambiant est à cette époque déjà virulent en Italie, la situation devient critique pour les francs-maçons allemands. En effet, en Allemagne, ils sont dénoncés comme étant des conspirateurs dès le XIXème siècle, et très vite, la Maçonnerie se voit même associée à la conspiration juive.
Afin d'éclairer un peu plus le contexte historique dont il est ici question, il peut être utile de rappeler qu'à cette époque, *les Protocoles des sages de Sion*[34], traduits en allemand, connaissent un succès foudroyant, et ce en dépit du fait que l'authenticité de cet ouvrage soit très tôt mise en doute. Selon l'historien Norman Cohn, ce texte demeure néanmoins souvent cité pour la propagande antisémite. Les sages de Sion seraient un gouvernement juif occulte, instigateur d'un sombre complot. *Le protocole des sages de Sion* aurait été rédigé entre 1894 et 1899 par un russe à l'occasion de l'affaire Dreyfus. La Franc-maçonnerie y semble à la fois associée au judaïsme et au catholicisme, et ces trois instances sont alors perçues comme ayant des visées antigermaniques. C'est de ces arguments que se construit, sous le régime du national-socialisme, l'essentiel des thèses anti-judéo-maçonniques. La défaite allemande de la guerre de 1914-18 est présentée comme l'œuvre d'une conspiration judéo-maçonnique visant à asservir l'Allemagne aux démocraties européennes. Cette idée est soutenue par l'ouvrage d'Eric Ludendorff, *Tannenbergbund,* parue en 1927, critiquant de façon acerbe la Franc-maçonnerie pouvant être détruite par la révélation de ses secrets. Dès cette époque, un véritable schisme se produit au sein de la Maçonnerie allemande. D'un côté nous trouvons

[34] Annexe p LV

une Franc-maçonnerie dite prussienne et nationale, dont les membres semblent regretter le Kaiser et son régime, et de l'autre une Franc-maçonnerie dite humanitaire, restée loyale à l'égard de la République de Weimar. Les premiers emboîteront le pas à Ludendorff en accusant les seconds d'avoir participé à un complot dirigé contre le Reich. Il reste que le paysage maçonnique allemand est alors assez divers et varié à la veille d'une interdiction totale et d'une répression sauvage qui les frapperont tous sans distinction.

Un autre fait marquant mérite d'être souligné. En 1911, sont créées en Allemagne la Loge Wotan et une Grande Loge baptisée Germanenorden, toutes deux dites « loges vieilles-prussiennes ». Ce système mêle à une inspiration maçonnique, des concepts racistes et certains éléments de la mythologie wagnérienne. Les créateurs de ces loges, dont certains nationalistes parmi eux sont, jugent que le modèle maçonnique, d'essence germanique est corrompu par le judaïsme, corruption à laquelle il s'impose de remédier. Le Germanenorden devient dès 1916 une association purement politique, dont les membres sont à la fois les instigateurs et les acteurs de plusieurs assassinats politiques. D'autres loges de ce type sont par la suite créées en Allemagne et se veulent comme le Germanenorden, aryennes, antisémites et nationalistes. Cependant, malgré leur adaptation à la culture allemande de cette époque, ces sociétés n'échappent pas aux condamnations des nazis, et sont dissoutes en 1935.

Nous pouvons ainsi retenir, que l'antimaçonnisme allemand de l'époque dépasse le caractère strictement idéologique ; comme le démontre l'interdiction des loges « vieilles-prussiennes », adhérentes pourtant à la doctrine nazie, ces mesures coercitives à l'égard de la Maçonnerie relèvent surtout d'une crainte générale envers les sociétés secrètes qui échappent au contrôle de l'Etat.

Bien que la lutte des nazis contre la Maçonnerie soit incomparablement moins meurtrière que celle contre les juifs, la propagande antimaçonnique du Troisième Reich reste très active.

4. Les francs-maçons sous le régime de Vichy

Plus encore qu'en Allemagne, l'antimaçonnisme connaît un fort développement étatique en France sous Vichy[35]. Le régime de Vichy définit le gouvernement de l'Etat français en place de juillet 1940 à août 1944. Le chef de cet Etat français, le maréchal Pétain,

---

[35] L'ensemble du gouvernement du maréchal Pétain est associé à la décision puisque le projet de loi a été présenté au Conseil des ministres, à Vichy. Une discussion s'est même engagée à propos du terme de « sociétés secrètes ». Le ministre du Travail, René Belin, souligna l'intérêt d'une formule large qui permettrait de toucher en même temps les groupes de pression du patronat, comme le Comité des forges. *Historia Thématique - 01/01/2005 - N° 093 - Rubrique Les francs-maçons - P 68 - 2826 mots* - Dossier : Michèle Cointet.

après avoir demandé l'armistice, instaure, sous la devise « Travail, Famille, Patrie », « la révolution nationale », un régime autoritaire, corporatiste, antisémite et anticommuniste. Ainsi, dès l'automne 1940, une politique de collaboration avec l'Allemagne se met en place.

Le 14 juin 1940, les troupes allemandes défilent dans Paris. Le même jour, les locaux des obédiences maçonniques sont visités, une partie du matériel enlevé et les scellés apposés sur les portes d'entrée. Dès le 13 août 1940, une loi interdisant les sociétés secrètes est d'ailleurs promulguée. Plusieurs dispositions antimaçonniques sont alors prises contre le Grand Orient de France, la Grande Loge et le Droit Humain[36]. Alibert, alors Garde des Sceaux, rédige le texte de loi en question et « pourchasse comme traîtres tous les amis de la Grande-Bretagne, qu'ils soient révélés, comme le général de Gaulle –qu'il fait condamner à mort par un conseil de guerre– ou potentiels comme les francs-maçons »[37]. La Franc-maçonnerie, désignée comme une « ignoble pourriture »[38] à exterminer se voit ainsi décrétée « nulle » sur le plan juridique[39]. Les fonctionnaires doivent déclarer officiellement leur non-appartenance[40] à la Franc-maçonnerie, les noms des dignitaires francs-maçons sont publiés au Journal Officiel, une police des sociétés secrètes, la SD (Sicherheitsdienst), dirigée pour les questions maçonniques par le lieutenant Moritz s'installe rue Cadet, dans les locaux du Grand Orient de France. Henry Coston, le créateur de « la jeunesse anti-juive » dont le programme prévoit l'exclusion des juifs du territoire français et la spoliation de leurs biens, place son propre service antimaçonnique rue Puteaux, dans l'immeuble de la Grande Loge de France. Ainsi, sous l'égide de ces services, la propagande antimaçonnique prend toute son ampleur dans la presse et les radios collaborationnistes et vichystes. Les autorités d'occupation constituent, à partir des archives et des documents des loges réquisitionnés, un fichier recensant les noms des francs-maçons et commencent aussitôt les perquisitions. Le 29 juillet 1940, Otto Abetz, futur ambassadeur du IIIème Reich à Paris, propose à l'état-major de fournir les noms de ceux-ci à la presse. Les lois du 13 août 1940 et celle du 11 août 1941 qui en résultent auront pour but de dissoudre la Franc-maçonnerie, de fermer les loges et de dévoiler les noms des dignitaires tout en leur interdisant l'accès aux fonctions administratives.

Des affiches, des expositions à Paris, Lille, Rouen, Nancy, un film, des centaines de conférences, une revue mensuelle, des émissions à Radio-Paris, une « Commission d'étude judéo-maçonnique », des articles de presse informent ou « désinforment » sans relâche la

---

[36] Annexes p LVI, LVII, LVIII, LIX
[37] Michèle Cointet, 2005
[38] Michèle Cointet, Vichy et le fascisme : les hommes, les structures et les pouvoirs, ed Complexe, 1983, p 233
[39] Annexes p LVIII, Décret antimaçonnique du 17 septembre 1941.
[40] Annexes p LVIII , Déclaration sur l'honneur de non appartenance à la Franc-maçonnerie.

population. De 1941 à 1944, sous la direction de certaines personnalités combattant la Franc-maçonnerie, paraissent *Les Documents maçonniques*, un périodique dont le premier numéro contient une introduction du maréchal Pétain qui approuve « l'entreprise de cette revue [devant] porter la lumière dans un domaine longtemps ignoré des français ». Cette revue abritait également les écrits antimaçonniques de Bernard Fay, professeur au Collège de France et administrateur de la Bibliothèque Nationale dès 1940, qui révèlent la croyance en l'existence d'un complot maçonnique : « Rien d'étonnant donc à voir le déclin de Louis XV correspondre à l'essor de la Maçonnerie, et la mort du roi coïncider avec son triomphe... La maçonnerie tenait toutes les avenues de la cour, toutes les antichambres des ministres, l'Académie, la Censure, le Mercure de France, la Gazette de France, le ministère des Affaires étrangères, les cultes même… ». Bernard Fay ajoute que « peu importait le régime, peu importait le souverain, pourvu qu'elle put s'incruster dans les bureaux et dans les antichambres ; ainsi la Franc-maçonnerie se jugeait sûre de maintenir son influence [...]. Société secrète, elle fuit la lutte en plein jour, à visage découvert, homme contre homme. Elle préfère la pénombre des corridors ministériels et la poussière des dossiers derrière laquelle l'intervention d'un scribe inconnu peut d'un trait d'écriture changer une décision ministérielle et disposer d'une place… » [41]. Ce journal se présente comme un recueil de pièces à convictions tirées des archives maçonniques et destinées à montrer aux Français comment « ce parasite monstrueux » qu'est la Maçonnerie « les a dupés » et conduits à la défaite, et ce « afin d'en extirper le germe même » et « de rendre au pays ses habitudes morales et intellectuelles de droiture » [42].

Ainsi, comme les nationalistes allemands après la première guerre, les antis maçons vichystes attribuent la défaite de 1940 aux maçons dont les « compromissions avaient affaibli et corrompu la vigueur française[43] ». Le général Pétain, qui avait rappelé que si « un juif n'est jamais responsable de ses origines, un franc-maçon l'est toujours de son choix », déclarait à ce sujet : « La Franc-maçonnerie est la principale responsable de nos malheurs. C'est elle qui a menti aux Français et qui leur a donné l'habitude du mensonge. Or c'est le mensonge qui nous a amenés où nous sommes[44]. » Les loges sont vidées de leurs meubles et objets rituels et le butin récolté fait l'objet de macabres mises en scènes, destinées aux nombreuses expositions antimaçonniques. On peut retenir l'exposition de 1940, au Petit Palais à Paris[45],

---

[41] In *Documents maçonniques*, n°1, oct. 1941.
[42] Ibid.
[43] Jerôme Rousse-Lacordaire, in *Antimaçonnisme*.
[44] *In Documents maçonniques*, n°4, janv. 1943.
[45] Annexes p LVII

qui suscite la curiosité d'un large public. C'est également dans ce contexte qu'en 1943, le film *Forces occultes*[46] est réalisé, film dont le scénariste Marquès Rivière est un anti-maçon de la première heure. *Forces occultes* « retrace le parcours d'un jeune député, naïf et intègre, entrée en Maçonnerie mais déçu par la médiocrité et l'arrivisme de ses frères »[47]. Ce protagoniste, est menacé d'assassinat en raison de son adhésion aux idées et mesures nazies. Effectivement, les scènes de ce film que nous avons pu visionner mettent en évidence les efforts mis en œuvre par Rivière pour transmettre au public une image négative de la Confrérie maçonnique. Les archives des procès de Nuremberg attestent que certains des collaborateurs dans la lutte contre la Franc-maçonnerie sous le gouvernement de Vichy recevaient des rétributions « extérieures ». En l'occurrence, les réalisateurs du film *Forces occultes* perçoivent des versements provenant d'Allemagne. D'autres documents confirment que les représentants du IIIème Reich acquièrent régulièrement des informations de sources françaises, et les enquêtes ont par ailleurs révélé que les Allemands intervenaient directement dans le fonctionnement des services de répression.

Ces éléments nous permettent de bien comprendre que la situation en France occupée, de 1940 à 1944, sera très difficile pour la Franc-maçonnerie et les membres qui la composent. Dès la mise en place des services antimaçonniques[48] et dirigés contre les sociétés secrètes, la Franc-maçonnerie cesse toute activité officielle et ne résiste pas en tant que corps constitué à la répression chapeautée par le gouvernement de Vichy. Malgré cela, il semble que les réseaux maçonniques alimenteront les premiers cercles de résistance. Il serait par contre trop rapide de conclure que l'ensemble des francs-maçons ait rejoint ces « armées de l'ombre ». En effet, si une part des membres maçons et des dignitaires de l'Ordre, dont les noms ont été offert à la vindicte populaire n'ont guère d'autre alternative que de rejoindre les Forces françaises libres, d'autres choisiront la collaboration.

Le procès des services des sociétés secrètes s'ouvre le 25 novembre 1946 devant la cour d'assises de la Seine. Les enquêteurs chargés de l'affaire révèlent entre autre l'existence d'un gigantesque réseau de renseignements, très structuré et étendu sur toute la France. Ce procès sera aussi l'occasion de dresser un bilan des victimes de cette répression antimaçonnique. On compte alors : 170 000 suspects recensés, plus de 60 000 francs-maçons fichés, 6 000 maçons inquiétés, 989 déportés, 540 fusillés ou morts en déportation.

---

[46] Annexes p LX
[47] Luc Nefontaine, in *La Franc-maçonnerie : Une fraternité révélée*.
[48] Annexes p LIX Organisation des services antimaçonnique de Vichy.

La Franc-maçonnerie sort largement ébranlée de cette épreuve dans laquelle elle perd les ¾ de ses effectifs. Le nombre de ses adhérents ne recommencera à croître qu'à partir de 1959.

Il apparaît ainsi, au regard des faits historiques exposés, que la Franc-maçonnerie et les totalitarismes soviétique, italien, allemand et vichyste ont très difficilement cohabité. Nous pouvons également mentionner les mésententes entre l'Ordre et d'autres totalitarismes politiques comme la dictature portugaise sous Salazar entre 1933 et 1960, ou encore celle de l'Espagne sous Franco, entre 1938 et 1966, au cours de laquelle les francs-maçons étaient emprisonnés et fusillés de façon systématique, puisque considérés comme des « fossoyeurs de la paix49 ».

Est mise ainsi en lumière une part des fondements des représentations émise à l'égard des francs-maçons et de la Franc-maçonnerie mais également des réactions observées à son encontre. Elles résultent comme nous venons de le voir des rapports entretenus entre le ou les systèmes politiques en place dans un contexte historique déterminé, en l'occurrence totalitaire, et la Franc-maçonnerie. En outre, elles font suite à une tendance de l'ordre maçonnique à s'extirper de la sphère exclusivement privée et de s'impliquer dans le domaine public. Ce mouvement, que nous pouvons qualifier de centrifuge, engendre à son tour un mouvement contradictoire émanant cette fois de la société globale et conduisant la Franc-maçonnerie à se recentrer pour se protéger elle et ses membres. En effet, la voilà désignée comme responsable des « malheurs » qui touchent la France à cette époque. Les francs-maçons sont alors stigmatisés par les pouvoirs en place, et l'image de l'Ordre maçonnique ne sortira pas indemne du vaste système de propagande alors mis en place sous couvert de légitimer l'exclusion sociale et les politiques des initiés et de leurs sympathisants. On assiste alors à un bouleversement dans la façon qu'ont la Franc-maçonnerie et ses membres de se dévoiler et de s'impliquer politiquement ou socialement, tendant vers le repli sur eux-mêmes et la réactivation brutale et intangible du secret d'appartenance, les initiés étant guidé par un instinct de préservation. Aujourd'hui encore, cette tendance est observée au sein des loges maçonniques : discrétions, secret d'appartenance...c'est-à-dire interdiction formelle et intransgressible de révéler l'identité d'un franc-maçon à un profane. Pour illustrer cet état d'esprit, survivance de l'épisode historique et politique que nous venons d'aborder, nous pouvons relater le fait que la publication sur papier d'un annuaire comportant les noms,

[49] *Ibid.* Annexe p XXIII

adresses et numéros de téléphones des membres d'une loge, bien que destiné exclusivement aux membres « frères » de cet atelier suscita, d'après l'un de nos informateurs, des débats houleux, rappelant notamment « *que des épisodes historiques et des contextes politiques ont déjà démontré que de telles listes pouvaient tomber en de mauvaises mains, comme ce fut le cas par exemple sous Vichy, et même si la situation politique actuelle est bien loin de ce régime totalitaire, la malveillance de certains à l'égard de la Maçonnerie demeure* ».

Nous reviendrons plus loin sur les représentations émises à l'égard de la Franc-maçonnerie répandues dans la société profane, représentations inspirées pour une large part, de la volonté de francs-maçons de perfectionner la société. De ce fait, tout pouvoir politique, ancien ou nouveau, peut d'une façon ou d'une autre et à un moment de son histoire, se sentir menacé par la Franc-maçonnerie.

C. Franc-maçonnerie et Démocraties

1. Panorama des rapports entre la Franc-maçonnerie et les systèmes politiques démocratiques

Il est de fait avéré que la Franc-maçonnerie ne s'est véritablement trouvée à l'aise que dans les pays libéraux ou dont le système politique relève d'une démocratie libérale. De par son mode de gouvernement interne, la Franc-maçonnerie semblait dès le XVIIIème siècle proposer un modèle d'organisation politique dans lequel la rhétorique du libéralisme avait été utilisée pour lier des hommes de rang social divers et détenteurs de pouvoirs disparates.

A propos de cette question sur les rapports entretenus entre la Franc-maçonnerie et les systèmes démocratiques, un premier constat s'impose : les associations ou regroupements maçonniques sont autorisés par tous les gouvernements démocratiques. En outre, il semble que de ces conceptions démocratiques (républicaines en France), les francs-maçons y voient la condition *sine qua non* de la pérennité et même de l'expansion de leur institution. Ce fut le cas notamment de Giuseppe Garibaldi qui contribua grandement à la libération de l'Italie et à l'instauration d'un sentiment d'unité nationale, en proclamant le lien entre la Franc-maçonnerie et l'œuvre politique en ces termes : « Partout où il y a une cause humaine, on est certain de trouver la Franc-maçonnerie, car elle est la base fondamentale de toutes les sociétés réellement libérales. Toute ma vie je serai fier de mon appartenance à la Franc-maçonnerie ». Il est sans doute possible de penser que l'idéal maçonnique a pu jouer un rôle, plus ou moins important et plus ou moins voilé, dans l'organisation du monde et de la société en raison des

nombreux francs-maçons qui s'y trouvent impliqués. Un travail consistant à énumérer les personnages qui ont joué un rôle politique avéré dans l'histoire des états démocratiques aboutirait incontestablement à la réalisation d'une liste longue sans que celle-ci ne puisse à aucun moment s'imposer comme étant exhaustive. Certes, parmi les nombreuses personnalités politiques l'historien en discernera sans doute quelques-unes plus marquantes comme par exemple Georges Washington, initié à l'âge de 20 ans et qui prêta serment sur une bible maçonnique lors de son accession au titre de Président des Etats-Unis d'Amérique, les Présidents Roosevelt et Churchill, tous deux francs-maçons et grands leaders politiques du XXème siècle qui ont largement contribué à la victoire de l'Europe sur l'oppression nazie.

Il serait malgré tout beaucoup trop hâtif d'en conclure que la Franc-maçonnerie et les démocraties entretiennent nécessairement de bons rapports et ne sauraient générer aucune conflictualité. Si les informations émanant de sources historiques ou de témoignages directs nous amènent à penser qu'au niveau des idées il y aurait une correspondance entre Franc-maçonnerie et démocratie, il importe de reprendre une nouvelle fois l'analyse selon un angle d'approche lié à la notion de mouvement.

Si les systèmes démocratiques autorisent et légalisent l'établissement des sociétés maçonniques en leur sein, tolèrent-ils pour autant un Ordre maçonnique « expansif », c'est-à-dire non limité à la sphère privée mais vecteur d'idées sur un plan politique ? Nous devons pour répondre à cela nous intéresser aux implications de ce mouvement centrifuge dans lequel la Franc-maçonnerie serait dite « agissante sur la société ». En effet, il est important de rappeler que c'est précisément cette relation étroite, ce double mouvement interactif entre Maçonnerie et démocratie que les adversaires de la Franc-maçonnerie dans les sociétés libérales ont érigé en slogan de « l'antimaçonnisme ». L'argumentaire antimaçonnique retiendra donc facilement une contradiction évidente de cette interaction : d'un côté nous avons des systèmes politiques démocratiques fondés sur la notion de transparence et de l'autre une société initiatique accordant selon toute vraisemblance à la notion de secret une grande valeur. Nous pouvons dès à présent entrevoir le moment où le mouvement centrifuge (l'implication de la Franc-maçonnerie sur un plan politique) engendre, en réaction, un mouvement centripète (l'émergence de représentations hostiles à l'égard de cet ordre initiatique). Les limites et dénonciations qui ont frappé la Franc-maçonnerie dans de nombreuses démocraties viseraient à prévenir des comportements ou débordements controversés ou contestés par l'opinion publique. On reproche en effet à cette confrérie son insoumission aux principes fondamentaux de transparence. Pour la modalité démocratique, le jeu de pouvoir et les rapports sociaux doivent être lisibles. En conséquence, une société

démocratique ne peut accepter l'existence de domaines opaques dès lors qu'ils influent sur la sphère publique. Une perspective semblable se retrouve encore de nos jours dans les nombreux articles de la presse jugeant les « scandales maçonniques politico-financiers » comme la conséquence directe de ce manque de transparence.

Aux Etats Unis, dès 1737, soit quelques années seulement après l'arrivée de la Franc-maçonnerie en Amérique du Nord, la *New-York Gazette* attaque le serment du secret qui selon elle occulterait des pratiques immorales. A la fin du XVIIIème siècle, ce sont les *Proofs of a conspiracy* de Robison, fervent adversaire de la Franc-maçonnerie, qui rencontrent un succès éclatant. Dans cet ouvrage, Robison affirme que l'illuminisme, cette doctrine métaphysique et mystique fondée sur la croyance à une illumination intérieure inspirée directement par Dieu, connaît un certain développement en Amérique. Cette affirmation est largement relayée en 1798 par une série de sermons prononcés à Charlestown par le révérend Jedediah Morse. L'accent porte alors surtout sur le secret comme indice d'une conspiration. Les républicains y sont volontiers dépeints par leurs adversaires comme les héritiers des jacobins français et des illuminés européens, et les maçons décrits comme des individus entravant la justice. Effectivement, les adversaires de la Maçonnerie partent du constat que leur action restera toujours limitée tant que les maçons contrôleront les différents rouages du pouvoir. En conséquence, ces opposants à la Franc-maçonnerie affirment qu'il ne saurait y avoir de société secrète dans une république libre. Ils ajoutent que le serment d'allégeance inconditionnelle menace la liberté d'enquête, d'information et de jugement qu'exige la souveraineté populaire. Comment obtenir la certitude d'une personne impliquée dans la vie publique et politique qui appartiendrait simultanément à la Franc-maçonnerie, qu'elle ne sera pas davantage fidèle aux principes de sa confrérie qu'à ceux de l'Etat ou de la loi civile ? Le respect et l'obéissance à deux chartes d'engagement aussi différentes que celle du serment maçonnique et celle vis-à-vis de l'Etat sont-ils d'ailleurs éthiquement envisageables ? Que peuvent nous apprendre sur ce sujet les faits historiques pour lesquels de telles situations sont apparues ? Il nous faut pour comprendre ces idées, nous replacer dans un certain contexte et constater ainsi que dans bien des cas, nous sommes confrontés à ce que nous pourrions nommer des causes endogènes aux représentations que nous analysons dans cette étude. Un initié, pleinement actif dans la vie publique et sociale ou encore dans le monde des affaires peut être confronté à devoir faire un choix entre vers ses engagements pris dans la vie dite « profane » et le serment prêté en intégrant la Franc-maçonnerie notamment concernant les points relevant du secret et de la fraternité inconditionnelle entre les membres de sa confrérie. Comme nous l'aborderons rapidement dans cette étude, des déviances sont possibles et

peuvent effectivement être à l'origine des idées, hostiles à l'Ordre maçonnique, qui circulent dans la société globale.

Par exemple en 1826, avec l'affaire Morgan, un scandale dans lequel des francs-maçons seraient impliqués et qui conduit à une attitude de méfiance envers la confrérie maçonnique jugée dangereuse par l'opinion publique. En réaction, des francs-maçons, revendiquant ce mouvement centripète et la légitimité d'agir sur la société, se disent avoir largement contribué à la République américaine et s'offusquent d'être présentés comme les pires ennemis de cette dernière. Nous y reviendrons plus loin.

En 1832, William Wirth, ancien procureur général des Etats-Unis, fonde sa campagne électorale sur des principes visant à bannir la Franc-maçonnerie du sol américain, et partir en croisade contre les francs-maçons devient un argument électoral rencontrant l'adhésion populaire. Les effets d'une telle hostilité ne se font pas attendre, avec pour conséquence la diminution de près de 2/3 des effectifs de la Maçonnerie américaine au milieu des années 1830[50]. En 1829, le franc-maçon Henry Brown avait d'ailleurs remarqué qu'il est « *maintenant à la mode [...] d'attribuer à l'existence de la Franc-maçonnerie tous les maux sous lesquels nous gémissons ; et beaucoup supposent ou prétendent, que son annihilation est absolument nécessaire pour hâter la venue de ces jours de paix et de tranquillité que le chrétien et le patriote attendent avec tant d'ardeur.* »[51]

La Franc-maçonnerie américaine est ainsi perçue au XIXème siècle comme à l'origine de faits inavouables et aucun gouvernement démocratique authentique ou attaché à la liberté de ses sujets ne pourrait la tolérer. La persistance de cette société secrète est bel et bien perçue comme une menace pour la société civile.

En France, la Confrérie est décrite comme fortement immiscée dans la vie politique et ce notamment sous la Troisième République, et une telle représentation ne va évidemment pas sans susciter quelques controverses. L'implication des francs-maçons dans la vie politique française à cette période ne fait aujourd'hui aucun doute et a d'ailleurs été lourde de conséquences quant aux représentations qui vont en émerger au sein de l'opinion publique. C'est dans ce contexte que naît le terreau fertile à l'écho d'une propagande antimaçonnique acharnée mise en place sous le régime de Vichy après la défaite de la France contre l'armée allemande en 1940. En effet, au Convent (une assemblée générale de francs-maçons) de 1906, les radicaux, inquiets de la part croissante des socialistes au sein du Grand Orient de France

[50] Jerôme Rousse-Lacordaire, in *Antimaçonnisme*.
[51] Henry Brown, in *A narrative of the anti-masonick excitement*.

(G.O.D.F), une des obédiences maçonniques fortement implantée dans le pays, cherchent à la limiter. En retour, les socialistes dénoncent dans la Maçonnerie une organisation bourgeoise animée d'un souci métaphysique contraire à la lutte des classes. Il s'ensuit une forme de répartition des maçons en fonction de leurs affinités politiques : les radicaux s'inscrivent au Grand Orient de France alors que la Grande Loge de France (G.L.D.F), obédience maçonnique reconnue par la Franc-maçonnerie anglaise, réunira essentiellement des socialistes. Certainement inquiétée par la présence importante de communistes dans les loges du Grand Orient de France, la Quatrième Internationale exige du Parti communiste qu'il rompe tout lien avec la Maçonnerie et les maçons en 1922. La résolution sur la question française édicte en effet : « Le Congrès charge le comité directeur du Parti communiste français de liquider, avant le 1er janvier 1923, toutes les liaisons du parti, en la personne de certains de ses membres et de ses groupes, avec la Franc-maçonnerie. Celui qui avant le 1er janvier n'aura pas déclaré ouvertement à son organisation et rendu publique par la presse du parti, sa rupture avec la Franc-maçonnerie est, par là même, automatiquement exclu du parti communiste sans droit d'y jamais adhérer à nouveau, à quelque moment que ce soit. La dissimulation par quiconque de son appartenance à la Franc-maçonnerie sera considérée comme une pénétration dans le parti d'un agent de l'ennemi et flétrira l'individu en cause d'une tache d'ignominie devant tout le prolétariat »[52]. Quelques jours plus tard, *L'Humanité*, commentant cette décision, qualifie la Franc-maçonnerie de « plaie sur le corps du communisme [qu'] il faut […] cautériser au fer rouge[53] ». Cette injonction sera levée en 1945, à la demande du Grand Orient de France.

Les francs-maçons anglais n'échappent pas non plus aux conséquences des relations entre politique et Maçonnerie. Les représentations populaires profanes anglaises sont sensiblement de même nature que celles rencontrées alors aux Etats-Unis et en France si bien que les travaillistes anglais exigent des policiers et magistrats maçons de se dévoiler.

Les agents sociaux s'investissant donc politiquement à contrer la Franc-maçonnerie sont très souvent motivés par une volonté de défendre un ordre social et politique régi par la transparence des pouvoirs. Il s'agit ici de soutenir une conception particulière, sans doute partiale et partielle, de la démocratie, avec laquelle l'Ordre peut difficilement coïncider. Les adversaires de la Franc-maçonnerie, dénoncent en effet une société dont le secret est la

---

[52] In *L'Humanité*, 19 décembre 1922.
[53] In *L'Humanité*, 24 décembre 1922.

couverture de la subversion. Ces confréries, qu'elles soient américaine, française ou anglaise, apparaissent comme une main cachée qui mène le monde. Hier, l'Alliance israélite universelle, et aujourd'hui l'alliance trilatérale ou la fondation Rockefeller sont ainsi soupçonnées d'être autant d'associations et de groupements déguisés de francs-maçons.

2. Affaires politiques et financières impliquant des francs-maçons

Nous abordons ici certains scandales ou « affaires » dans lesquels des francs-maçons ou même des loges Maçonniques entières ont pu être impliquées, l'occasion pour nous de nous arrêter sur la notion de cause endogène aux représentations qui peuvent circuler dans la société dite « profane » à l'égard de la Franc-maçonnerie et de ses membres.

Les déterminismes historiques à l'origine d'une certaine hostilité envers l'Ordre maçonnique peuvent être, comme nous l'avons vu précédemment isolés au moyen d'illustrations significatives. Les représentations collectivement partagées dans le tout social sont émergentes et relatives à des contextes historiques, culturels et politiques singuliers. Toutefois, il est avéré que des éléments internes à la Franc-maçonnerie ont pu conduire à une certaine méfiance de l'opinion publique à son égard. Un initié à la Franc-maçonnerie ne l'est pas que dans sa loge lors des réunions maçonniques. Cet engagement, le serment qu'il a pris rayonne dans sa vie personnelle, profane, professionnelle et sociale. A partir de là, des déviances sont toujours possibles et l'implication maçonnique corrélée à un engagement dans la vie sociale, politique, judiciaire, ou même économique peut s'avérer problématique.

Des questions légitimes pour l'opinion publique peuvent alors être soulevées concernant l'impartialité devant la justice ou encore le professionnalisme et la neutralité dans la vie économique ou le monde des affaires. L'engagement politique peut également être remis en cause si les groupes sociaux constitués doutent que ce sont leurs intérêts qui sont défendus ou ceux d'une société dans la société singulière, jugée obscure. C'est face à cette opacité des rapports entre la Maçonnerie et le monde extérieur que les relayeurs des scandales que nous allons aborder, ont souhaité se positionner et s'engager. L'argument majeur retenu et convainquant pour l'opinion publique devient « une preuve des déviances possibles », des abus, de l'utilisation frauduleuse du secret et de la « fraternité » qui relie les francs-maçons entre eux, du pouvoir que peut détenir et exercer un groupe d'initiés sur la sphère publique, politique, économique et sociale. Dès lors nous ne sommes plus dans le domaine des idées reçues mais bien dans celui des fondements endogènes aux représentations qui circulent dans le « tout social » à l'égard de la Franc-maçonnerie cette dernière pouvant en être responsable.

- *L'Affaire Morgan en 1826*

Ce que l'on appelle l'Affaire Morgan, est aujourd'hui considéré comme un évènement fondateur sans cesse rappelé par les opposants américains à la Franc-maçonnerie.
En 1826, à Batavia dans l'état de New York, William Morgan, ayant été évincé du groupe des fondateurs du Chapitre de l'Arc Royal, un atelier supérieur de certaines Obédiences maçonniques, prévoit de publier les secrets de la Franc-maçonnerie sous le titre *Illustrations of Masonry by one of the Fraternity who has devoted thirty years to the subjects*. Morgan a su infiltrer cette loge alors qu'il n'a jamais été initié mais il en est exclu après que l'imposture eut été découverte. Le 11 septembre 1826, Morgan est arrêté par un policier non-maçon et cinq maçons de la ville. Il est accusé d'avoir dérobé des vêtements (une chemise et une cravate) dans un hôtel de Canandaigua au Vénérable de la loge locale, Nicholas Chesoboro. Libéré le soir même, il est aussitôt emprisonné pour une dette impayée d'un montant de 2,69$. Et dans la nuit suivante, il est emmené à Fort Niagara par trois maçons, dont Chesoboro, et ne reparaît plus jamais. En octobre 1827, soit plus d'un an après la disparition de Morgan, un corps, dans un état de décomposition avancée, est retrouvé à Oak Orchard Harbor, non loin de Niagara. Lucinda la femme de William Morgan assure reconnaître le corps, et même si celui-ci sera finalement identifié comme étant le cadavre d'une autre personne, les accusations contre les maçons d'avoir noyé Morgan afin d'empêcher la divulgation de leurs secrets font déjà le tout de l'Etat. Une quarantaine de procès s'ensuit, mais leur lenteur est attribuée à la présence massive de maçons parmi les jurés et les juges. On relève aussi qu'aucune mesure disciplinaire contre les frères coupables de l'enlèvement et de l'éventuel assassinat de Morgan n'a été prise par l'Ordre lui-même. Commence alors aux Etats-Unis une violente campagne antimaçonnique, politique (création en 1828, d'un parti politique anti-maçon) et religieuse (les églises baptistes poussant les fidèles et pasteurs maçons à renoncer à leur affiliation) d'une ampleur jusqu'alors inconnue en Amérique du Nord. Daniel Ligou rapporte que suite à cette affaire les Eglises protestantes et des politiciens de premier plan, comme l'ancien président Quincy-Adams, se déchaînèrent contre la Maçonnerie. Les attaques dirigées contre l'Ordre maçonnique sont si violentes qu'elles provoquent de nombreuses démissions parmi les membres initiés ; à New-York, les effectifs passent de 15 000 à moins de 3000 en un peu plus d'un an, et le parti antimaçonnique s'impose aux Etats-Unis comme la troisième force politique du pays et remporte plusieurs victoires électorales non négligeables.

- *L'Affaire Dreyfus en 1894*

Dans un contexte économique difficile (« la grande dépression ») marqué par la montée d'un courant nationaliste et antiparlementaire, l'affaire Dreyfus ébranle une nouvelle fois le régime républicain.

« M. le capitaine Dreyfus est accusé d'avoir, en 1894, pratiqué des machinations ou entretenu des intelligences avec un ou plusieurs agents des puissances étrangères, dans le but de leur procurer les moyens de commettre des hostilités ou d'entreprendre une guerre contre la France en leur livrant des documents secrets (...). La base de l'accusation contre le capitaine Dreyfus est une lettre-missive écrite sur du papier pelure, non signée et non datée, établissant que des documents militaires confidentiels ont été livrés aux agents d'une puissance étrangère (...). De l'examen attentif de toutes les écritures de MM. les officiers employés dans les bureaux de l'état-major, il ressortit que l'écriture du capitaine Dreyfus présentait une remarquable similitude avec l'écriture de la lettre-missive incriminée. »[54] Les faits retenus à l'encontre du Capitaine Dreyfus sont ainsi clairement exposés dans l'acte d'accusation rédigé pour le procès.

Les passions se déchaînèrent et l'opinion publique est profondément divisée. Les révisionnistes ou dreyfusards exigèrent la révision du procès au nom de la vérité, de la justice et des droits de l'individu. Les antidreyfusards la refusèrent pour défendre l'honneur de l'armée, la patrie et la raison d'État. Du côté des adversaires de la révision, constitués pour l'essentiel de personnages de l'armée et du clergé, se placent les nationalistes (tels Barrès ou Déroulède), les antisémites, la plupart des monarchistes et des catholiques qui voient là une nouvelle occasion de combattre la République laïque. Le camp des dreyfusards regroupe quant à lui essentiellement des socialistes (Jaurès), des radicaux, des républicains modérés, nombre d'intellectuels (dont Zola qui publie à ce propos son manifeste *J'accuse*), des protestants et des francs-maçons. Ces derniers dénoncent le fait que certaines personnalités du gouvernement auraient eu, entre les mains, des preuves de l'innocence de Dreyfus et les auraient volontairement dissimulées pour sauvegarder l'état-major compromis.

Dans un même temps, l'extrême droite profite de l'occasion pour impliquer les francs-maçons dans cette affaire et dénonce leur confrérie comme voulant détruire l'unité française. Par exemple, on peut lire dans une Affiche de *l'Action française,* de 1908, le parti de l'extrême-droite monarchiste, dirigé par Ch. Maurras : *« […] La République est le gouvernement des*

[54] Acte d'accusation, procès de 1894

Juifs, des Juifs traîtres comme Dreyfus, des Juifs voleurs, des Juifs corrupteurs du peuple et persécuteurs de la religion catholique. »

« La République est le gouvernement des francs-maçons qui n'ont qu'une haine, l'Eglise, qu'un amour : les sinécures et le Trésor public ; fabricants de guerre civile, de guerre religieuse, de guerre sociale, ils nous mènent à une banqueroute matérielle et morale, celle qui ruinera le rentier et l'ouvrier, le commerçant et le paysan »

La révision devint inévitable lorsque, en août 1898, le colonel Henry reconnait être l'auteur de fausses pièces à conviction avant de se suicider dans sa cellule. Les antidreyfusards font tout pour camoufler ce retournement, mais le nouveau procès Dreyfus se déroule à Rennes le 3 juin 1899. Dreyfus y est déclaré coupable, mais avec des circonstances atténuantes, et condamné à dix ans de détention. Il fut gracié, dix jours après ce verdict.

- *L'Affaire des fiches en 1904*

L'évènement que l'on appelle « l'affaire de fiches » constitue l'un des scandales les plus retentissants dans l'histoire de la IIIème République mettant en cause des francs-maçons. Les élections de 1902 sont un triomphe du parti radical. Emile Combes, un radical anticlérical et fervent défenseur du concept de laïcité, est alors nommé Président du conseil. Il nomme le général André au Ministère de la guerre dans le but très précis d'assurer le loyalisme de l'Armée de la République et d'avantager les officiers républicains que l'administration avait retardé dans leur avancement au cours de la période précédente. Mais le général André refuse de se fier aux données fournies par les officiers chargés de l'avancement des cadres de l'armée, qu'il juge pour la plupart cléricaux et antirépublicains et va chercher à s'informer auprès des instances républicaines. Il charge le secrétariat du Grand Orient de France, et notamment le franc-maçon Vacard, de constituer deux fichiers sur les officiers de l'armée française. L'un désigné sous le nom de « Corinthe » pour les officiers « républicains » et le deuxième sous le nom de « Carthage » pour les officiers suspectés d'avoir des opinions politiques de droite et des pratiques religieuses. Les affectations les plus prestigieuses, les avancements et les décorations sont réservés aux officiers du fichier « Corinthe ». A l'opposé, les officiers mentionnés dans le fichier « Carthage » se voient systématiquement brimés. Vacard recevra pour ce « service rendu à la Nation » la Légion d'honneur. Les résultats attendus par Combes sont pour lui atteints puisque des officiers de premier plan comme Joffre, Gallieni, ou Sarrail sont rapidement promus à la tête de l'armée française. Daniel Ligou remarque qu'aussitôt, « l'esprit de l'armée cesse de causer de l'inquiétude aux

dirigeants républicains » conformément aux vœux de Combes qui peut alors se consacrer à la mission de laïcisation du pays qu'il s'était fixé.

Mais le scandale éclate le jour où Jean-Baptiste Bidegain[55], franc-maçon employé au secrétariat du Grand Orient de France, vend pour 500 Francs lesdites fiches à un député nationaliste M. Guyot de Villeneuve. Villeneuve interpelle le Gouvernement le 28 octobre 1904 et fait lecture des documents en sa possession devant la Chambre et le général André qui se défendit mal. Il s'ensuivit dans un délai assez bref, la chute du ministère Combes[56]. La Grande Loge de France se tint à l'écart de ce scandale, tandis que le Grand Orient revendique très vite ses responsabilités.

Ce scandale impliqua le discrédit dans lequel la Franc-maçonnerie française tomba avant la guerre de 1914-18, avant même qu'une Obédience régulière voit le jour en France.

Ce « scandale de l'épuration des cadres de l'armée française[57] » engendre un autre évènement, profitant aux adversaires de la Franc-maçonnerie, « *l'affaire Syveton* ». En effet lorsque. Guyard de Villeneuve révèle à la Chambre l'existence des fiches, le député Syveton, farouche adversaire du gouvernement combiste, gifle le Général André en pleine séance. Condamné à comparaître aux assises le 19 décembre, Syveton meurt la veille chez lui. Retrouvé mort, les veines coupées dans son bain à son domicile dans des conditions jugées obscures, la police conclura rapidement à un suicide ce qui ne cessera pourtant pas d'alimenter les rumeurs. L'affaire fait en effet la une des journaux, et les spéculations dans le climat trouble de l'époque vont bon train. Est-ce réellement un suicide, un meurtre ou encore un complot politique ? « Pour la presse de droite, il semble en tout cas évident qu'il s'agit d'un assassinat maçonnique[58] ».

- *L'Affaire Stavisky en 1933*

Serge Alexandre Stavisky est issu d'une famille israélite originaire de Russie. Il arrive en France en 1898 et est naturalisé français en 1910. Il est très vite fiché par la police pour une série d'escroqueries et l'émission de chèques sans provision. C'est de façon inexplicable que les poursuites initiées contre lui n'aboutissent jamais et tout aussi mystérieusement, ce personnage bénéficie systématiquement de renvois de jugement à des dates ultérieures.

---

[55] Daniel Ligou nous rapporte que le « Traître Bidegain » qui atteignit la célébrité grâce à l'affaire des fiches fut immédiatement exclu de la Maçonnerie. Il s'en vengea en participant activement à l'agitation antimaçonnique et antisémite de l'époque. Il publia plusieurs volumes de « documents inédits ». Puis, il tomba dans l'oubli. Lui et sa femme se suicideront en 1926 après une fin de vie difficile. *Daniel Ligou, p 140, 1987*.

[56] Annexe P LXIII

[57] Luc Nefontaine, in *La Franc-maçonnerie : Une fraternité révélée*.

[58] *Ibid*.

L'affaire Stavisky éclate la veille de Noël 1933 par l'arrestation d'un certain Tissier, directeur du Crédit Municipal de Bayonne, pour escroquerie par mise en circulation de faux bons de caisse. On apprend alors que plus de 80 dossiers constitués contre Stavisky se sont accumulés dans les bureaux de la Santé et des ministères intéressés. L'enquête révèle en outre que Tissier n'est en fait qu'un instrument de Serge Alexandre, de son vrai nom Stavisky. L'argent, (235 millions de bons de caisses qui sont faux et surévalués) est prêté à Stavisky qui s'en sert pour financer ses spéculations. Le scandale est d'autant plus énorme que la Franc-maçonnerie est désormais pointée du doigt. En effet, il semble évident que les poursuites dont Stavisky avait déjà fait l'objet ont toutes été étouffées sur intervention de ministres ou de parlementaires maçons corrompus. Moins de quinze jours plus tard, on apprend que Stavisky, en fuite et traqué par la police, se serait suicidé dans une villa de Chamonix. Sa mort, vraisemblablement provoquée par l'intervention de la police, passera aux yeux de la presse mais aussi des adversaires politiques du régime parlementaire en place, pour une manœuvre adroite de quelques personnages de haut rang impliqués et ayant tenu à s'assurer du silence de l'escroc.
Stavisky avait su utiliser le milieu maçonnique en y mettant parfois le prix. Il subventionnait les campagnes électorales des partis politiques et les fonds occultes des personnages influents.

- *La Loge P2 en Italie en 1981*

De la fin des années 1960 à la fin des années 1970, une rumeur enfle en Italie. Cette dernière fait état d'un mystérieux groupuscule tenu pour responsable du chaos politique dans lequel est plongée la péninsule. Le pays est en effet secoué par des tentatives de coups d'Etat et des attentats qui font des dizaines de morts et des centaines de blessés. En 1981, les autorités découvrent l'existence de la Loge Propaganda Due (P2), une « loge secrète » fondée par Licio Gelli à l'intérieur même de la Maçonnerie italienne. Licio Gelli, est alors le secrétaire du parti national fasciste à Cattaro. Arrêté le 17 mars 1981 et au cours d'une perquisition à son domicile, la police découvre une liste de 962 membres de la Loge P2. Parmi eux : plus de 50 généraux et amiraux, la plupart des chefs des services secrets italiens, deux ministres, des industriels, 36 parlementaires, des officiers de police et quelques personnages illustres de la mafia italienne. Le nom de Berlusconi figurait également sur cette liste et ce dernier fut condamné pour parjure après avoir nié son appartenance à cette loge mais a depuis bénéficié de prescription.
Les enquêtes révèlent très vite que cette loge est impliquée dans les évènements sanglants qui touchent le pays, et que cet organisme subversif veut agir sur la société. Toute la classe politique italienne est secouée par cette affaire et le gouvernement doit se démettre. Il

semblerait que la Loge P2 aurait commandité par l'intermédiaire de la mafia et pour le compte de milieux politiques, de nombreux homicides dont ceux d'un journaliste et soupçonnée responsable de la mort du Pape Jean-Paul I.

La loge P2 tire son nom d'une loge crée en 1877 nommée Propaganda Massonica (PM). Cette loge n'avait rien de véritablement secret mais lorsque Mussolini accède au pouvoir et interdit la Franc-maçonnerie en 1925, ses membres s'exilent en France et y constituent le pilier de la Maçonnerie italienne, le Grand Orient d'Italie. Ce n'est qu'après la Libération que des hommes, pourtant habituellement, reconnus comme adversaires de la Franc-maçonnerie y furent initiés. C'est en effet avec l'arrivée dans la loge de Lucio Gelli, qui servait le régime fasciste pendant la deuxième guerre mondiale, que la loge Propaganda Massonica s'écarte définitivement de l'idéal maçonnique. Dès cette période, cette loge est rebaptisée Propaganda Massonica Due (P2). Gelli qui, en tant qu'ultraconservateur et farouche adversaire du Parti communiste italien, milite pour un retour à l'autorité. Le 5 octobre 1980 il expose son programme lors d'une interview dans un journal italien et tente de le faire passer pour un projet de la Franc-maçonnerie. Ayant ainsi trahi la Franc-maçonnerie, Gelli fut exclu du Grand Orient en 1981. La loge P2 est donc accusée d'avoir participé à la « stratégie de la tension[59] », visant à empêcher le parti communiste italien et dans une moindre mesure le parti socialiste italien d'accéder au pouvoir.

Les spécialistes et historiens qui sont revenus sur la question retiennent toutefois le fait que loge P2 n'était pas une véritable loge maçonnique. En effet, pour qu'une loge puisse pratiquer les valeurs qui sont celles de la Franc-maçonnerie depuis le XVIIIème siècle, il est nécessaire qu'elle limite ses membres à une cinquantaine de frères ou de sœurs. Or la P2 enregistra plus de deux mille membres. De plus, pour que la fraternité lie les membres d'une loge, il faut que ceux-ci se côtoient régulièrement ce qui n'était pas le cas à la loge P2 où les affiliés ne se connaissaient pas. Par ailleurs, la Franc-maçonnerie étant une société initiatique, il est essentiel que chaque frère puisse recevoir l'initiation ou « réceptions régulières »[60] et l'instruction maçonnique. Là encore ce ne fut pas le cas à la P2 ses membres ne se réunissant pas et étant « créés maçons » non dans un temple mais dans le bureau de Gelli.

---

[59] L'expression « stratégie de la tension » en Italie désignait toutes « les opérations de déstabilisation d'un pays par le biais d'attentats *false flag*, c'est-à-dire mis sur le dos d'un adversaire. Le terme trouve ses origines dans l'histoire de l'Italie en particulier durant les années de plomb où de nombreux attentats ont été commis dont certains (par exemple, l'attentat de piazza fontana en 1969, et l'attentat de la gare de Bologne en 1980) par l'extrême droite qui a ensuite accusé les brigades rouges. Selon un rapport parlementaire de l'Olivier 2000 les Etats-Unis ont soutenus en Italie une stratégie de la tension visant à empêcher l'accession au pouvoir exécutif du parti communiste italien ». La *stratégie de la tension, Encyclopédie Wikipédia*.

[60] Accueil des nouveaux initiés selon les usages et coutumes traditionnels de la Franc-maçonnerie.

Enfin, Licio Gelli en s'autoproclamant « Grand-Maître de la loge P2 » s'était, de fait, détaché du Grand Orient d'Italie rendant ainsi la Loge P2 clandestine pour les hautes instances maçonniques. Malgré cela, le public italien, confondant Loge P2 et Maçonnerie, associe presque systématiquement cette dernière à la maffia et Sandro Pertini, président de la République Italienne jusqu'en 1985, qui dans un même élan licencia tous les employés du Quirinal (palais où siègent tous les président de la République Italienne) qui étaient maçons.

- *Plus proche de nous : L'affaire du TGI de Nice en 1999*

Au même titre que l'affaire des fiches ou l'affaire Stavisky évoquées plus haut, celle du tribunal de Nice, sous l'effet d'une extrême médiatisation, a eu un grand retentissement dans la société profane en France. Les entretiens que nous avons pu conduire ont confirmé cela par le fait que maintes fois, les profanes interrogés lorsqu'ils évoquent les « *magouilles* » maçonniques choisissent souvent d'illustrer leurs propos en recourant à ce cas comme démonstration empirique[61]. Il s'agit bien ici de démontrer par l'exemple, ce qui nous amène encore une fois à considérer le rôle de la presse dans la production et la transmission de certaines représentations par le biais de la communication de masse. Manifestement, les faits relatés par la presse, celle-ci prise dans sa globalité et indépendamment des différentes orientations politiques de ces médias, font office d'information pour les profanes, lesquels ne remettent que très rarement en doute l'argumentation des journalistes et des témoins sollicités. Comme nous allons le voir, le rôle des médias semble donc avoir été extrêmement important dans le cadre du scandale du TGI de Nice. Plusieurs raisons nous ont conduits à reprendre cette affaire dans les détails pour faire de celle-ci une étude de cas au sens strict.

Tout d'abord, l'affaire du TGI de Nice constitue le dernier grand scandale en date dans lequel la Franc-maçonnerie, et plus particulièrement des francs-maçons de la Grande Loge Nationale Française, a été clairement impliquée. Cette proximité temporelle du cas (octobre 1999) se présente dans le cadre de notre étude comme un véritable atout puisque nous sommes à même d'en ressentir les effets au niveau des représentations profanes qui s'y réfèrent régulièrement pour illustrer leur point de vue sur la question. En outre, le fait que cette affaire soit très actuelle est pour nous l'opportunité de rassembler une manne d'informations utiles à la compréhension des représentations induites directement par le traitement médiatique de ce scandale. Les articles de presse sont disponibles et accessibles, ce

[61] Annexe 1 // Entretiens n°1 pVI, n°4 pXXIII, n°9,pXXXII et n°23 pLIII

qui n'est pas le cas pour d'autres affaires plus anciennes pour lesquelles nous aurions manqué de données.
Nous disposons par ailleurs d'un élément non négligeable pour une connaissance en détail de l'affaire du TGI de Nice : le Rapport de l'Inspection Générale des Services Judiciaires (IGSJ) rendu public en septembre 2002. Par le biais de ce rapport officiel, nous sommes à même de saisir les multiples implications de l'affaire indépendamment de tout prisme médiatique conférant à ce document une valeur objective et exhaustive sur la relation des faits. Les différents points de vue des personnes impliquées ou mobilisées pour l'occasion y figurent et ne se réduisent pas aux seules déclarations du Juge, ce qui nous donne un autre point de vue sur l'affaire.
Enfin, les conséquences sur les représentations qui ont résulté de l'extrême médiatisation dont cette affaire a pu faire l'objet nous permettront de mettre en rapport les résultats obtenus et notre hypothèse de départ. Rappelons simplement que de notre point de vue, les médias et la presse en particulier constituent les vecteurs essentiels de certaines représentations singulières sur la Franc-maçonnerie, souvent hostiles envers cette institution. Pour cette raison, nous parlerons de l'effet prismatique induit sur les représentations collectives par les médias.

- *Rappel des faits présentés par la presse*

En octobre 1999, le procureur de la République de Nice, Eric de Montgolfier, met en cause, à travers des déclarations faites à la presse, les réseaux franc-maçonniques qui seraient impliqués dans les dysfonctionnements judiciaires au TGI de Nice. La démarche du juge Eric de Montgolfier découlerait de l'inculpation d'un magistrat franc-maçon pour avoir illégalement utilisé des informations de la police à des fins personnelles. Il s'agissait manifestement pour ce magistrat, qui fut radié du barreau, de se procurer les casiers judiciaires des candidats à l'initiation maçonnique afin d'éviter de faire entrer en loge d'anciens repris de justice. Mais l'affaire ne s'arrête pas là puisque l'obédience de la Grande Loge Nationale Française serait, selon les propres déclarations tenues à l'époque par le procureur, responsable du mauvais traitement ou du ralentissement de certains dossiers juridiques dans lesquels seraient impliqués certains francs-maçons affiliés à cette obédience. Eric de Montgolfier dénonce l'influence secrète des réseaux franc-maçonniques au sein du Tribunal de Grande Instance de Nice empêchant un fonctionnement serein et impartial de la justice dans cette région. L'exploitation médiatique de telles révélations a fait grand bruit au point que nous pourrions parler de véritable matraquage médiatique.

- *« Un matraquage médiatique »*

Le lecteur, intéressé dès 1999 par le phénomène d'actualité, a largement de quoi se documenter et s'informer grâce aux écrits journalistiques. L'ampleur est telle qu'entre la date du 8 et du 11 octobre 1999 (soit seulement 3 jours) les kiosques de Nice offrent au public plus de 15 articles de presse différents portant sur cette affaire. Ainsi, comme nous l'avons déjà suggéré, c'est bien par les médias, et notamment par le biais de certains périodiques comme *Nice Matin*, *Le Monde*, *Le Parisien*, *L'Express* ou encore *Le Nouvel Observateur*, que la société dans son ensemble a pris connaissance, à partir des déclarations d'Eric de Montgolfier, de cette affaire et de ses fondements. Et pendant presque un an, la presse s'est fait le relais de l'information, afin de ne jamais tarir la curiosité ou l'envie d'information des lecteurs.

Comme le démontre la liste d'articles non exhaustive que nous avons pu rassembler sur la question (cf. ci-dessous), il ne s'agit pas d'une affaire sans importance pour les médias. Plus d'une trentaine d'articles peuvent être recensés, ce qui n'est pas sans conséquence du point de vue de la résonance de l'actualité sur les représentations. En outre, les titres compilés témoignent de l'orientation choisie par les enquêteurs ainsi que de l'effort fourni pour dénoncer à l'opinion un état de fait jugé scandaleux. Parmi ceux-ci, nous présentons ici ceux qui ont pu marquer selon nous les consciences des lecteurs, qu'ils soient profanes ou initiés :

08/10/99 - Nice Matin : "Tempête sur le TGI de Nice"
09/10/99 - Le Monde : "Le procureur de Nice, Eric de Montgolfier, dénonce l'influence de certains réseaux francs-maçons"
10/10/99 - Le Parisien : "Justice : Eric de Montgolfier secoue la Franc-maçonnerie"
11/10/99 - Le Parisien : "Franc-maçonnerie : Eric de Montgolfier veut que les juges se dévoilent"
14/10/99 - Le Parisien : "A Nice, un procureur lassé des pressions maçonniques - Eric de Montgolfier est reçu aujourd'hui par Elisabeth Guigou"
11/99 - Nice Matin : "La Franc-maçonnerie en crise de croissance"
13/11/99 - Le Monde : "Enquête sur les dysfonctionnements de la justice niçoise"
22/11/99 - Nice Matin : "Eric de Montgolfier passe la vitesse supérieure"
24/11/99 - Le Parisien : "Avis de tempête sur la Côte d'Azur"
30/11/99 - Le Parisien : "Des francs-maçons décidés à faire le ménage"
27/01/00 - L'Express : "Francs-maçons, le dessous des affaires"
10/04/00 - Marianne : "Duel au soleil entre juges"
09/06/00 - Nice Matin : "Franc-maçonnerie : crise ouverte à la GLNF"
09/06/00 - Nice Matin : "Marcel le Maraîcher suspendu de sa loge"
09/06/00 - Nice Matin : "Aucun magistrat à Nice"
21/06/00 - Le Monde : "Une enquête est ouverte à Nice sur la gestion d'une loge maçonnique"
25/06/00 - Nice Matin : "Franc-maçonnerie : valse de plaintes à la GLNF"
26/06/00 - Marianne : "Alpes Maritimes : Franc-maçonnerie ou mafia ?"
29/06/00 - Le Nouvel Observateur Spécial Sud : "Franc-maçon, réseaux, clientèle : la fin de l'omerta"
29/06/00 - Le Parisien : "Eric de Montgolfier réclame le soutien des Niçois"

- *« L'IGSJ mobilisée »*

Le traitement judiciaire de cette affaire induit le besoin de recourir à la création d'une commission d'inspection devant s'investir dans une enquête interne conduite par l'Inspection Générale des Services Judiciaires, l'IGSJ. Les résultats de cette commission d'investigation font l'objet d'un rapport officiel visant à rassembler les pièces à conviction qui pouvaient être retenues à l'encontre des personnes incriminées. Ce sont donc les résultats officiels figurant dans ce rapport que nous allons maintenant considérer.

// La commission d'enquête

La justice est depuis peu sous les feux de l'actualité si bien que les citoyens en ont une mauvaise image : les justiciables critiquent son fonctionnement et les magistrats dénoncent leurs conditions de travail difficiles. Or il existe au sein de l'institution judiciaire au sens large des mécanismes qui fonctionnent comme des contrôles de qualité et qui, bien que critiquables, conservent une certaine utilité. A côté de la qualité sociale, qui intéresse les usagers, de la qualité économique, qui intéresse les contribuables, la qualité professionnelle des magistrats intéresse sans doute à la fois les justiciables, leurs conseils et les magistrats eux-mêmes.

En France, l'évaluation de la qualité professionnelle des magistrats relève de l'Inspection Générale des Services Judiciaires (IGSJ) et fait pour l'instant l'objet de peu de travaux. Si l'IGSJ dispose en interne d'une liste de critères et méthodes d'évaluation qu'elle met en œuvre, ceux-ci ne sont pas communiqués aux magistrats. Placé auprès du Garde des Sceaux pour l'assister, l'inspecteur général des Services Judiciaires exécute une mission permanente d'inspection des juridictions de l'ordre judiciaire, la Cour de cassation exceptée, et de l'ensemble des services et des organismes relevant du Ministère.

// Organisation du rapport

Le rapport d'enquête de la Commission d'Inspection Générale des Services Judiciaires concernant les dysfonctionnements du Tribunal de Grande Instance de Nice a été rédigé en septembre 2002 et rendu public peu de temps après. Notons qu'en guise de préambule au rapport, nous pouvons lire que les noms des personnes citées ont été dissimulés, à l'exception de celui des magistrats en poste, et certains passages du rapport consacrés à des dossiers en cours d'instruction ou évoquant des faits relatifs à la vie privée « ont été supprimés ou reformulés, chaque fois que nécessaire, et sans dénaturer le sens du texte même si l'argumentation a pu s'en trouver affaiblie »[62].

[62] Rapport officiel de l'IGSJ, préambule

Ce rapport de 140 pages comporte trois grandes parties que nous pouvons ici reproduire dans leur intitulé exact :
Un fonctionnement globalement assuré // Une juridiction profondément déstabilisée // Une suspicion excessive par rapport aux griefs retenus
Dans chacune de ces parties, la commission reprend un à un tous les éléments que l'enquête a su extraire au cours des multiples entretiens et auditions, ainsi que des données de l'affaire qui lui avaient été fournies. Après une considération exhaustive de chaque pièce du dossier, la commission est amenée à se prononcer et à donner son avis.
Enfin, le rapport débouche sur les conclusions retenues par la commission qui dresse un bilan de l'affaire et des implications de celle-ci, qu'elles soient internes ou externes à l'institution judiciaire, et propose en même temps certaines solutions qui paraîtront adéquates aux yeux des inspecteurs mobilisés dans le cadre du dossier.

Nous nous sommes procurés ledit rapport afin d'en examiner précisément le contenu. Il nous est donc aujourd'hui possible d'en restituer la structure exacte telle qu'elle s'est présentée à l'opinion publique, ce bilan d'enquête de l'IGSJ ayant été rendu public sur le site officiel du Ministère de la Justice, et aux premiers intéressés qui avaient à l'origine commandité une telle enquête. Après vérification, il apparaît aujourd'hui que le rapport en question a été retiré de la libre consultation du site du Ministère de la Justice. Nous pourrions nous interroger sur les raisons qui ont pu conduire à ce retrait. Les conclusions de l'enquête pourraient elles en être la cause ? Elles sont en tout état de cause et comme nous allons le voir, particulièrement critiques à l'encontre de la démarche du procureur De Montgolfier.

// Pour les enquêteurs : à l'origine de la tempête médiatique, une rumeur

Le rapport de l'IGSJ présente la totalité des résultats de l'enquête concernant l'influence attribuée à la Franc-maçonnerie sur le traitement des affaires. Après avoir considéré les faits qui leur avaient été soumis, les membres de la commission d'enquête ont pu déterminer que les déclarations faites à la presse par Eric de Montgolfier étaient à l'origine d'une rumeur[63] selon laquelle un réseau maçonnique implanté au Tribunal de Grande Instance de Nice exerçait une influence considérable sur le traitement de certaines affaires judiciaires : « Il apparaît que la rumeur de l'influence possible d'un réseau maçonnique sur le cours des affaires judiciaires locales vit le jour avec les déclarations publiques de M. Montgolfier à

[63] Rapport officiel de l'IGSJ, p.23

l'occasion de l'entretien précité accordé à l'hebdomadaire *Le Nouvel Observateur*, paru dans l'édition des 7-13 octobre 1999 »[64]. Nous pouvons lire en effet dans ledit article du *Nouvel Observateur* les déclarations d'Eric de Montgolfier décrivant l'ampleur du problème de l'existence d'un réseau d'influence en ces termes : « Dès le premier jour, tous ceux qui m'ont accueilli ici m'ont spontanément parlé de réseaux francs-maçons. On m'a dit : vous ne comprendrez rien à cette juridiction si vous ne prenez pas en compte cette réalité. On m'en parle quotidiennement, sans pour autant m'en apporter la preuve ou me le démontrer. »[65]

Les auteurs du rapport ajoutent qu'à la suite de ces déclarations publiques, la presse, selon une logique d'enquête qui lui est propre, semble avoir orienté le traitement de l'affaire exclusivement vers l'implication globale de la Grande Loge Nationale Française dans le scandale qui éclatait alors à Nice. La démarche adoptée par certains de ces investigateurs revient, aux yeux des personnes impliquées et selon leurs propres termes, à mettre en place une véritable « *chasse aux sorcières* »[66], consistant à révéler publiquement l'appartenance maçonnique de certaines personnes exerçant une fonction au sein du Tribunal : « Par la suite, la révélation, par deux magistrats de ce tribunal, de leur appartenance à une loge maçonnique, puis l'implication de l'un d'entre eux dans une procédure judiciaire attestant de l'utilisation de ses fonctions aux fins d'obtenir du casier judiciaire national des bulletins n°1 concernant des personnes candidates à l'initiation au sein de la Grande Loge Nationale Française, ont largement contribué à accréditer cette suspicion. Pour autant, les nombreuses vérifications effectuées par la mission au vu des multiples signalements portés à sa connaissance, n'ont pas permis de confirmer la thèse de l'existence d'un tel réseau »[67].

Le rapport d'enquête met en outre en évidence qu'Eric de Montgolfier a indiqué à la Mission qu'à la date de ses déclarations à la presse, dont il ne contestait pas la teneur pour les avoir « pesées avec beaucoup d'attention »[68] avant leur parution, il n'avait effectivement aucune preuve à avancer : « Entendu par la mission sur les éléments en sa possession, trois ans après ses premières déclarations publiques, le procureur admettait qu'en effet les faits imputables à M. Renard [juge impliqué dans l'affaire, membre de la GLNF dont l'appartenance maçonnique fut révélée publiquement par la presse], ne pouvaient en eux-mêmes suffire à établir une telle preuve »[69].

[64] Rapport officiel de l'IGSJ, p.43
[65] *Le Nouvel Observateur*, 7 octobre 1999
[66] Rapport officiel de l'IGSJ, p.44
[67] Rapport officiel de l'IGSJ, p.43
[68] Rapport officiel de l'IGSJ, p.44
[69] Rapport officiel de l'IGSJ, p.46

Devant l'ensemble des points que présente l'affaire, la commission s'est vue contrainte de mettre en doute la légitimité des allégations portées à l'encontre de certaines personnes impliquées. Le substitut régleur de ce dossier a fait part de ses interrogations devant la Mission en ces termes : « Il y a un problème de preuves dans ce dossier… J'aurais peut-être dû en parler autour de moi avant de le régler… Mais ces problèmes de preuves se poseraient de la même façon ailleurs, seulement ici, ils sont tous francs-maçons… »[70]. Il s'agit donc bien ici de mettre en évidence que les personnes mises en examen dans le cadre de cette affaire pénale n'ont à aucun moment, sous le fait de leur appartenance maçonnique supposée, bénéficié du droit à la présomption d'innocence. A ce propos, « la façon dont la gestion d'un dossier recelant en lui-même des problèmes de preuves aux conséquences juridiques importantes peut, dans cette juridiction, susciter toutes sortes de questions et conduire à de graves suspicions, du seul fait de l'appartenance à la maçonnerie, du ou des juges, et de l'une, voire, ici de toutes les parties victimes et mises en examen »[71].

// Les conclusions de l'enquête : « Une approche réductrice et caricaturale »

D'après les auteurs de ce rapport, ce serait ce « même type de déduction qui sera également à l'origine du signalement de nombreux dossiers »[72], tous partis d'une grille de lecture consistant, à défaut d'explication apparente, « à imputer tout dysfonctionnement, réel ou supposé, à des liens occultes entre les magistrats et les justiciables ou leurs avocats. De nombreuses connexions ont ainsi été établies sur des bases inconsistantes. »[73] Le rapport indique ensuite qu'expliquer les dysfonctionnements et les lenteurs de certains dossiers par la possibilité d'une connivence maçonnique était devenu symptomatique dans cette affaire. En outre, il serait établi que les nombreux signalements qui ont pu être recensés reposent systématiquement sur ce genre de connexions, lesquelles n'ont jamais pu être établies. Y est aussi dénoncée l'approche « réductrice et caricaturale »[74] de certains magistrats qui se seraient livrés, à partir de simples interrogations, « à des constructions intellectuelles, bâties sur le présupposé de l'influence de réseaux maçonniques et aboutissant à des suspicions aussi graves que celles tendant à laisser penser que certains de leurs collègues pourraient même aller, au nom de la Fraternité, jusqu'à couvrir des faits criminels »[75].

[70] Rapport officiel de l'IGSJ, p.51
[71] Ibid.
[72] Idem.
[73] Rapport officiel de l'IGSJ, p.47
[74] Rapport officiel de l'IGSJ, p.46
[75] Rapport officiel de l'IGSJ, p.49

Le compte rendu d'enquête revient enfin sur les révélations qui ont pu être faites quant à l'appartenance maçonnique de certaines personnes mises en cause, et démenties par la suite. Il en est ainsi des appartenances supposées mais désavouées, quelquefois avancées par certains interlocuteurs de la Mission, à propos de M. Durand, ancien premier procureur-adjoint dans cette juridiction et de M. Rousseau, juge d'instruction : « Réfutée par les deux intéressés, la réalité de cette appartenance maçonnique et, *a fortiori* son incidence supposée sur le traitement de certaines affaires, n'a jamais été étayée par les vérifications effectuées. Il est en revanche apparu que leurs liens d'amitié affichés avec M. Renard avaient pu conduire certains observateurs à en tirer la conviction que tous trois faisaient partie de la même obédience.
A cet égard, les enquêteurs désignés concluent que « les explications données à la Mission par le président sont révélatrices d'un cheminement intellectuel simplificateur »[76]. Entendu en effet sur les raisons qui l'avaient conduit à indiquer à la Mission que M. Rousseau avait affiché son appartenance au mouvement maçonnique, M. Expert devait répondre avoir constaté « que dans toutes les réunions au Palais de justice, quatre ou cinq personnes se regroupaient toujours et donnaient l'impression d'appartenir à une même famille de pensée : M. Renard, Mme Vella, M. Rousseau faisaient partie de ce groupe. C'est ce comportement de proximité avec des personnes notoirement affiliées à la Franc-maçonnerie qui [lui avait] fait penser que M. Rousseau était lui-même engagé dans ce mouvement »[77].

- *Les résonnances d'une telle affaire sur les représentations partagées par l'opinion publique à l'égard de l'Ordre maçonnique*

Une lecture exhaustive des articles journalistiques de l'époque révèle en premier lieu que le juge Montgolfier bénéfice auprès de la presse d'un crédit extrêmement important et s'il se veut être parfois prudent, une procédure d'enquête ayant été lancée, les journalistes à leur tour n'ont pas hésité à interpréter puis à rapporter aussi bien les non-dits que les suggestions les plus vagues. En outre, l'action du Procureur se voit défendue dans les médias, et ce dernier est également soutenu par l'opinion publique en même temps qu'il devient un homme « de plus en plus fréquentable »[78] qui a su briser « un terrible tabou »[79]. Il en résulte que la Franc-maçonnerie, et plus particulièrement l'obédience de la Grande Loge Nationale Française, s'est vue globalement impliquée et reléguée au banc des accusés. Dans ces articles, les médias n'hésitent pas non plus à saisir à diverses reprises l'occasion de rappeler les autres scandales

[76] Rapport officiel de l'IGSJ, p.47
[77] Ibid.
[78] In *Le Figaro Magazine*, cahier n°3, Avril 2001, « Du rififi chez les francs-maçons »
[79] Ibid.

dans lesquels la Franc-maçonnerie a pu être impliquée, illustrant que l'existence d'une telle société, dont la pratique du secret protège les membres, peut être dangereuse et masquer des ententes illicites entre ses membres. Nous percevons nettement ici, dans le cadre de fondements endogènes des représentations qui circulent à l'égard de la Maçonnerie, le conflit existant entre les valeurs maçonniques et la légitimité professionnelle. De notre point de vue, l'impact des médias sur les représentations a pu être d'autant plus important que les citoyens profanes sont aussi des justiciables et qu'en tant que tels, ils ont pu ou pourraient être personnellement victimes de tels réseau d'influence. C'est ainsi qu'apparaît un véritable lien perpétuel de cause à effet qui se voit indéfiniment réactivé, et ce notamment en suivant les propriétés intrinsèques de fonctionnement et de diffusion de la rumeur, un phénomène sociologique déjà étudié et dont les mécanismes ont été mis en évidence par Edgar Morin[80] et Françoise Remaux[81]. Nous avions effectivement montré dans une précédente étude[82] comment la Fraternité maçonnique a déjà fait, à maintes reprises, l'expérience de la rumeur. Cette précédente analyse s'est avérée pertinente et c'est du moins ce que nous pouvons constater en prenant connaissance du dossier dans ses détails. En outre, étant donnée la nature de cette affaire, l'opinion publique constituée de citoyens majoritairement profanes et également justiciables à part entière, a pu se sentir directement concernée et même menacée par de telles dérives judiciaires d'où le besoin de se référer à la presse pour se faire une opinion. Or, il se trouve que la logique selon laquelle la presse induirait fortement des représentations singulières et hostiles chez les profanes concernant la Franc-maçonnerie se retrouve ici pleinement opérante. En effet, de nombreux noms de personnes exerçant une activité professionnelle au sein du tribunal de Nice (juge, avocats…) ont été cités dans de tels articles et particulièrement ceux des personnes appartenant à une loge maçonnique. Ces révélations d'appartenance maçonnique faites dans la presse ont d'ailleurs participé à amplifier la portée du scandale, et du jour au lendemain, le nombre de plaintes déposées à l'encontre de ces personnes dans le cadre d'autres affaires pénales passées ont été multipliées, toutes étant motivées par le fait que les personnes chargées des dossiers avaient été ou étaient encore membres de la Franc-maçonnerie. En témoignent l'inflation des réclamations adressées à la juridiction et les nombreuses requêtes dont la Mission a été saisie au cours de ces opérations. De même, le président Expert a déclaré à l'IGSJ : « Après octobre 1999…, j'ai reçu un nombre considérable de courriers, souvent anonymes, lesquels alimentaient les

[80] Edgar Morin, *La rumeur d'Orléans*
[81] Françoise Remaux, *La rumeur. Message et transmission*
[82] Fabien Bertrand, Mémoire de Maîtrise d'Ethnologie-Université Bordeaux 2, 2003

rumeurs qui se développaient. Fréquemment la Franc-maçonnerie était évoquée dans ces courriers »[83].

Selon un juge interrogé par la commission d'enquête, « dans la mesure où elles ont été soutenues par les déclarations publiques du procureur [Eric de Montgolfier], les rumeurs ont pris aux yeux des justiciables valeurs d'information. »[84] De fait, la quasi-totalité des magistrats rencontrés à l'occasion de cette enquête ont signalé l'amplification des critiques portées par les justiciables à l'encontre de leurs décisions. « Les violences verbales sur le thème « des magistrats achetés », des « jugements arrangés » seraient de plus en plus fréquentes. […] »[85]. C'est ainsi, à titre d'illustration, que tel requérant dénonce un syndic de copropriété qui « serait un membre influent de la GLNF et qui, en 1994 aurait bénéficié d'un non-lieu de complaisance »[86]. Son appartenance à la Franc-maçonnerie expliquerait cela « à une époque où les francs-maçons étaient très actifs dans la police et dans la justice »[87]. D'autres encore, nous apprend l'enquête, estiment que le retard pris, par la juridiction ou le barreau, pour répondre à leurs courriers constitue la preuve d'une appartenance maçonnique.

Nous pouvons ajouter que le rapport d'enquête révèle un nombre significatif de courriers de justiciables ou de citoyens écrivant à la Mission uniquement pour « donner des informations sur les rites, les devoirs et les obligations des francs-maçons ou pour dénoncer des sectes »[88].

Au-delà de tous ces signalements, nombreux ont été les justiciables mécontents qui, comme déjà précisé, ont adressé aux chefs de juridiction, puis à l'inspection générale lorsque sa Mission a été rendue publique, des correspondances évoquant des appartenances maçonniques pouvant seules, de leur point de vue, expliquer la perte de leur procès. Restent que, comme nous l'apprend le rapport, ces signalements, dont le nombre s'est accru à compter de la mise en examen de Monsieur Renard, ont également fait l'objet de vérifications : « A chaque fois, sont apparus d'autres éléments, de droit ou de fait, qui permettaient de comprendre les raisons pour lesquelles la décision prononcée ne leur avait pas été favorable »[89]. A l'inverse, la Mission a examiné de multiples procédures dans lesquelles des personnes ne cachant pas leur appartenance à une obédience, singulièrement à la Grande Loge Nationale Française, « ont été

[83] Rapport officiel de l'IGSJ, p.36
[84] Rapport officiel de l'IGSJ, p.37
[85] Ibid.
[86] Rapport officiel de l'IGSJ, p.38
[87] Ibid.
[88] Idem
[89] Rapport officiel de l'IGSJ, p.52

poursuivies et condamnées, précisément par des magistrats présentés par ailleurs comme supposés les protéger »[90].

Nous trouvons ici les effets que peut avoir sur les représentations une affaire scandaleuse et retentissante impliquant la Franc-maçonnerie lorsqu'elle est relayée par les médias. Corruption, connivences, complicités illégales sont au centre du débat, et l'affaire a dû être prise en charge en haut lieu par l'Inspection Générale des Services Judiciaires afin de faire la lumière sur de nombreuses zones d'ombre mises en évidence par le Juge Eric de Montgolfier.

Il convient alors de s'interroger avec plus de distance sur les fondements des rumeurs qui ont alimenté pendant plusieurs semaines cette affaire. Des dignitaires francs-maçons se sont exprimés également à travers la presse pour dénoncer l'inconvenance de certaines pratiques telles que celles reprochées au juge Renard. Volonté de communication et politique du silence se combinent et se succèdent du côté de dignitaires de l'obédience concernée tandis que du côté des médias, les points de vue de sources hétéroclites alimentent de nombreux journaux et périodiques. En cet épisode de crise judiciaire, l'alternance du mouvement tantôt centripète, tantôt centrifuge n'est pas étranger aux proportions que peut prendre un tel scandale. La question des limites de l'influence maçonnique en dehors de la sphère strictement privée en est clairement soulevée et suscite la controverse. L'absence d'une ligne directrice officielle et l'existence de points de vue contradictoires chez les initiés, entre repli et émancipation, illustrent cette notion de mouvement que se trouve au centre de notre problématique. Entre silence et volonté de communication, la position instable et inassumée de la Franc-maçonnerie pose des difficultés. Par ailleurs, ces freins à l'ouverture ne peuvent être dépassés complètement dans la mesure où un initié ne pourra jamais « tout dire ». De ce fait, la communication des initiés émise vers l'opinion publique sera toujours incomplète et paraîtra ambiguë pour les non-initiés. Nous avons également relevé lors de notre enquête un tel clivage concernant cette question de la communication de la Franc-maçonnerie vers la société globale. Les positions tenues par les initiés sont hétérogènes et souvent contradictoires. Nous avons d'un côté ceux qui veulent expliquer ce qu'est la Franc-maçonnerie, soucieux de faire taire les rumeurs et de répondre aux questions qui se posent, et d'un autre ceux qui jugent au contraire ces interrogations illégitimes et ne reconnaissent pas en leur Ordre la vocation de « s'ouvrir au monde profane ». Dans un même ordre d'idée, deux positions, paradoxales

[90] Rapport officiel de l'IGSJ, p.52

peuvent être tenues par les initiés interrogés. Nous avons rencontré des francs-maçons avançant que l'un des objectifs primordiaux de la Franc-maçonnerie est et a toujours été d'améliorer la société, alors que d'autres affirment qu'avant de penser vouloir transformer le monde extérieur, il importe de réfléchir sur soi et sur les façons de s'améliorer soi-même avant de vouloir améliorer la société. La question reste toutefois de savoir si changer la personne et transformer la société sont séparables, si ce n'est en constituant une société hors de la société ce qui ne semble pas répondre aux enjeux reconnus par les francs-maçons eux-mêmes. Nous pouvons néanmoins retenir que de telles positions sont également à mettre en corrélations avec le contexte politique et social en jeu. Ce dernier comme nous l'avons vu plus haut, participe fortement au mouvement opéré par l'Ordre maçonnique tendant tour à tour à l'ouverture, à l'extériorisation ou bien au repli sur soi, dans l'enceinte de la Loge. C'est à ce titre que nous avons choisi d'utiliser les notions, à la fois interprétatives et descriptives, de mouvement centrifuge et de mouvement centripète.

II. Eléments historiques significatifs des rapports entre Maçonnerie et religions.

Certaines Eglises et Religions, face au développement de la Franc-maçonnerie, ont toujours contesté l'essence même de cette confrérie. De ce postulat, découle l'idée que les affaires politico-financières engageant des francs-maçons ne seraient alors perçues qu'en tant qu'épiphénomènes. Systématiquement, des porte-paroles du catholicisme, du protestantisme et même de l'Islam tenteront de démontrer aux fidèles que l'Ordre maçonnique est une chaîne ininterrompue d'hérésiarques. Ces adversaires farouches de la Franc-maçonnerie accordent un grand crédit au légendaire maçonnique. Ils lisent les rituels et consultent les revues et les archives maçonniques. Cependant, bien que ce ne soit plus toujours vrai aujourd'hui, leur interprétation du phénomène semble plus se baser du point de vue de l'hérésiologue que du point de vue critique de l'historien.

Lorsque les campagnes religieuses contre la maçonnerie sont à leur apogée, il s'agit avant tout de traquer l'hétérodoxie, l'hérésie et le paganisme. L'objectif ultime réside dans la volonté de détruire cette « *conspiration transhistorique des forces du mal*[91] »

[91] Jerôme Rousse-Lacordaire, in *Antimaçonnisme*.

Nous nous proposons, dans un premier temps, de parcourir les faits et évènements majeurs, inscrits dans l'histoire, qui permettront de révéler la nature des relations entre la Franc-maçonnerie et la religion catholique. Dans un deuxième temps nous nous occuperons des relations objectives et historiques entre la Confrérie et la religion protestante. Nous prendrons le parti de nous attarder essentiellement sur les rapports entre la Maçonnerie et ces deux systèmes religieux, les Eglises orientales et l'Islam ne s'étant que marginalement intéressées à la question maçonnique, cette dernière touchant surtout l'Occident. Et même si nous tenterons de mettre en évidence que l'extension et le développement de la Franc-maçonnerie dans certaines régions du Moyen-Orient n'a pas été sans susciter des réactions de la part des systèmes religieux implantés de manière exclusive dans cette partie du monde, cette question des rapports entre l'Islam et la Franc-maçonnerie ne sera que brièvement abordée tant la question s'avère complexe face aux données dont nous disposons à l'heure actuelle. La question mérite cependant d'être soulevée dans la mesure où dans de tels contextes, politique et religieux sont des domaines habituellement imbriqués, et dans un contexte d'intégrisme croissant, la Franc-maçonnerie, considérée comme « fille du grand Satan américain », a presque dû disparaître ou du moins redevenir clandestine dans la plupart des pays islamisés du Maghreb alors qu'auparavant cette Confrérie avait pu s'implanter grâce au Colonialisme. Nous pouvons à ce propos préciser que plusieurs promoteurs du projet de la Grande Mosquée de Paris étaient francs-maçons et garderont des liens puissants avec la Mosquée. C'est en ceci que Alain Boyer, auteur de *L'institut musulman de la mosquée de Paris*, affirme que la Franc-maçonnerie apparaîtra « comme un relais dans le monde musulman ».

Ces observations nous permettront de voir en quoi le poids de l'histoire des rapports entre la maçonnerie et la religion déterminent, en partie, la genèse et la reproduction des représentations diffusées aujourd'hui dans le monde profane au sujet de l'Ordre maçonnique. Rappelons que notre idée de départ est de démontrer en quoi les contextes historiques et culturels sont déterminants pour comprendre la nature des représentations actuelles concernant la Franc-maçonnerie.

A. Relations entre l'Eglise catholique romaine et la Maçonnerie

Les données historiques dont nous disposons révèlent que, de toutes les hostilités religieuses à l'égard de la Maçonnerie, c'est celle de la religion catholique qui fut la plus virulente et la plus constante. Nombre de maçons ont vu dans l'Eglise catholique, et surtout dans sa hiérarchie, l'adversaire le plus résolu de leur Ordre. Pour certains c'est le « dogmatisme catholique » qui rend très difficile la compatibilité entre ces deux institutions.

Une étude approfondie des condamnations de l'Eglise envers la maçonnerie montre que l'argumentaire catholique, en raison de la multiplicité des enjeux, s'est fortement diversifié au cours de l'Histoire.

En 1738, vingt et un ans après la création de la Grande Loge de Londres (Première loge maçonnique « moderne » crée en 1717 à Londres), le pape Clément XII condamne la Franc-maçonnerie et interdit d'y appartenir sous peine d'excommunication : *« Nous défendons strictement et en vertu de la sainte obéissance, à tous et à chacun des fidèles du Christ [...] d'oser entrer dans lesdites sociétés de* Liberi Muratori *ou* Francs-maçons, *ou autrement appelées, ou de les propager, les entretenir, les recevoir chez soi ou ailleurs et les cacher, d'y être inscrits, agrégés, d'y assister, ou de leur donner le pouvoir et les moyens de se réunir, de leur fournir quelque chose, ou conseil, aide ou faveur, ouvertement ou secrètement, directement ou indirectement, par soi ou par d'autres, de quelque manière que ce soit, ainsi que d'exhorter, engager, provoquer, persuader d'autres à se faire inscrire, compter ou assister à ce genre de société, ou de quelque façon que ce soit à les aider et entretenir ; mais de s'abstenir tout à fait des sociétés, réunions rassemblements, assemblées, agrégations ou conventicules, sous peine d'excommunication pour tous, comme dessus, par le fait et sans autre déclaration, de laquelle personne ne peut obtenir le bienfait de l'absolution sinon par Nous ou le pontife romain alors existant, si ce n'est à l'article de la mort. »*

Cette lettre encyclique, *In Eminenti*, et sa sanction sont intégralement reprises et développées en 1751 par le Pape Benoît XIV dans la bulle *Providas*. Il nous est ainsi possible de mettre en lumière les circonstances qui ont abouti à ces deux condamnations.

Pour la première, celle de 1738, il s'agit d'une réaction du pape Clément XII face à la contestation par le maçon François 1er de Habsbourg-Lorraine de l'emprise pontificale sur Florence. En effet, sous le protectorat des Habsbourg-Lorraine, la Toscane devient vite, au contraire de Rome, une province des Lumières. L'affrontement entre l'Inquisition et François

de Lorraine, lui-même franc-maçon, s'inscrit ainsi dans l'émergence d'un courant de pensée moderne et dans une province qui cherche à s'émanciper de la tutelle romaine. Rappelons que les courants de pensée, à la veille de la Révolution Française s'inspirent déjà fortement des Lumières.

La deuxième condamnation, en 1751, est motivée essentiellement par le constat de l'inefficacité de la première. En outre, les deux papes invoquent un motif juridique, celui de l'illégalité canonique et civile des sociétés secrètes, donc de la Franc-maçonnerie. Le Pape Benoît XIV, pour étayer son propos se réfère aussi bien aux premières condamnations gouvernementales de la Franc-maçonnerie par les Provinces-Unies vues plus haut, qu'au droit romain. Ici, la religion catholique romaine défend l'obligation de se conformer à la tradition canonique « fondée en raison et exprimée de manière universellement valable par les Anciens et les gouvernements. »

Par ailleurs, comme nous l'avons vu précédemment, les interdictions hollandaises sont motivées par un argument moral reposant sur la dénonciation du serment du secret des francs-maçons. Si l'on se replace dans le contexte historique du XVIIIème siècle, il apparaît que, morale et droit canonique constituent un seul et même domaine. Cependant, à l'origine le secret n'est pas, aux yeux des catholiques, condamnable en soi. Au contraire, le secret est alors perçu comme le garant d'une confiance dans les rapports humains. Ce qui fait du secret maçonnique une exception, vient du fait que l'Eglise le perçoit comme menaçant l'ordre et le bien public et individuel. De ce fait, le secret des maçons devient hautement condamnable et doit être dévoilé. Le secret maçonnique contredit par ailleurs l'obligation faite au catholique de confesser tous ses péchés mortels sans exception. Aussi, le Pape Clément XII se dit informé « *qu'il se répand au loin […] des conventicules de francs-maçons […] dans lesquels des hommes de toute religion et de toute secte, affectant une apparence d'honnêteté naturelle, se lient entre eux par un pacte aussi étroit qu'impénétrable, d'après des lois et des statuts qu'ils se sont faits, et s'engagent par un serment prêté sur la Bible, et sous les peines les plus graves, à cacher par un silence inviolable tout ce qu'ils font dans l'obscurité du secret. […] Mais les conventicules susdits ont fait naître de si forts soupçons […] que s'enrôler dans ces sociétés c'est […] s'entacher de la marque de perversion et de méchanceté car s'ils ne faisaient pas le mal, ils ne haïraient pas ainsi la lumière* ».

Il en résulte que l'institution catholique réprouve que le serment des francs-maçons puisse constituer un moyen efficace et avoué permettant aux membres initiés de se soustraire à tout contrôle civil et ecclésiastique. Certains francs-maçons, comme Joseph de Maistre, homme politique et philosophe de l'époque, se sont inquiétés des soupçons et de l'image négative que

le secret pouvait engendrer dans l'opinion publique. C'est pourquoi De Maistre précise que « dès que [les francs-maçons sont] sûrs dans [leur] conscience que le secret maçonnique ne contient rien de contraire à la religion et à la patrie, il ne concerne plus que le droit naturel. »[92]. D'autres se demandent alors s'il ne serait pas mieux perçu de remplacer l'expression de « *serment de garder le secret* » par une « *simple promesse d'honneur* » afin d'éviter une « *gêne indéniable* » selon la formule du franc-maçon Marc-Antoine de Courdemanche.

A cela, s'agrège un autre problème « de taille », lui aussi religieux, souvent soulevé dans cette querelle qui oppose francs-maçons et catholiques. Le fait, que la Franc-maçonnerie ait toujours accepté en son sein des membres de différentes confessions, constitue en effet une autre raison jugée légitime par l'Eglise catholique pour que celle-ci fasse obstacle au développement de cette confrérie. Cette forme de « tolérantisme » dont les francs-maçons font profession, dès le XVIIIème siècle ne peut être perçue que comme étant une prédisposition hérétique aux yeux de la religion catholique. Le fait que les francs-maçons allèguent ouvertement qu'une religion en vaut une autre, constitue un élément fondamental que les catholiques peuvent avancer à l'encontre de cette confrérie. Les papes ont d'ailleurs systématiquement relevé ce caractère interconfessionnel ou inter religieux des loges. A ce sujet, le Pape Benoît XIV écrit que la première raison d'interdire la Franc-maçonnerie, est que *« dans ces sortes de sociétés ou conventicules, des hommes de toute religion et de toute secte se réunissent ; d'où l'on voit assez quel grand mal il peut en résulter pour la pureté de la religion catholique. »* Le Pape Clément XII avait déjà souligné la forte suspicion d'hérésie dont il faisait état à l'encontre des francs-maçons. Ledit « tolérantisme » s'avère ainsi être une véritable menace pour l'orthodoxie des maçons catholiques. L'institution catholique, véritable société hiérarchique, totalisante et marquée par un exclusivisme religieux ne peut en effet admettre des prédispositions relevant selon elle d'un *indifférentisme religieux*.

C'est une nouvelle fois l'articulation d'un double mouvement de fermeture et d'ouverture qui se trouve à l'origine de représentations hostiles émises à l'égard de la Franc-maçonnerie par l'Eglise catholique. Mouvement de fermeture ou centripète d'une part puisque cette confrérie procède de l'initiation de ses membres, posant ainsi le secret au fondement de l'Ordre maçonnique, et mouvement d'ouverture d'autre part, puisque la Franc-maçonnerie accueille en son sein des initiés de toutes confessions religieuses, position indéfendable selon l'Eglise traditionnaliste.

---

[92] Joseph de Maistre, in *Mémoire au duc de Brunswick*.

Dans ce cas précis, la notion de double mouvement peut aussi se décliner au niveau de l'argumentaire « idéologique ». Etant une société initiatique, des représentations, jugées dissidentes, peuvent germer en son sein, ce qui résulterait directement d'une attitude de repli, de fermeture à l'égard de la société globale. Toutefois, selon les détracteurs de cet Ordre, les initiés auraient élaboré dans les loges, le dessein de répandre ces idées dans la sphère publique. En effet, si la Franc-maçonnerie telle que ses adversaires la conçoivent, fait donc fi des hiérarchies comme des appartenances politiques et religieuses, cette société leur apparaît en même temps comme étant influencée par l'émergence des idées des Lumières et de l'individualisme moderne. Cette vision du monde, que l'on attribue aux francs-maçons est effectivement incompatible avec les valeurs que les représentants de l'Eglise prétendent défendre. Pire encore aux yeux de l'institution catholique, si de telles valeurs ont pu voir le jour dans les loges, les membres de cette société pourraient en effet vouloir les diffuser dans la société globale.

Après la Révolution Française, l'hostilité pontificale à l'égard la maçonnerie prend une ampleur incomparablement plus grande qu'auparavant. Il s'agit à partir de là, pour l'institution catholique, de révéler une « lutte transhistorique qui pose en adversaires irréductibles les armées du Christ et celles de Satan[93] ».

En 1821, par la constitution *Ecclesiam a Iesu Christo*, le Pape Pie VII renouvelle les condamnations de la maçonnerie faites auparavant par Clément XII et Benoît XIV. Il englobe sa réprobation de l'Ordre maçonnique dans des condamnations des sociétés secrètes visant essentiellement les Carbonari. Le carbonarisme est à cette époque un mouvement politique dont les membres forment une société secrète luttant contre la domination napoléonienne sur le royaume de Naples entre 1806 et 1815, puis contre les souverains italiens. Les positions de l'Eglise catholique contre la maçonnerie se radicalisent notamment par le fait que le mouvement de l'unité italienne, largement animé par des maçons, conteste le pouvoir du Vatican. Parallèlement, l'annexion de Rome au royaume d'Italie s'accompagne de toute une série de mesures anticléricales. Ainsi, le Pape Pie IX voit la souveraineté sur les anciens Etats pontificaux lui échapper. Le Pape Léon XIII s'oppose à son tour à la Maçonnerie, ce dernier étant lui aussi, persuadé que cette société déploie tous ses efforts pour réduire à néant l'autorité de l'Eglise sur la société civile. En 1884, Léon XIII condamne la Franc-maçonnerie dans l'encyclique *Humanum genus*. L'article 2335 de ce code canonique, entré en vigueur en

[93] Jérôme Rousse-Lacordaire, in *Antimaçonnisme*.

1918, est sur ce point très explicite. Il est stipulé que « ceux qui donne leur nom à une secte maçonnique ou à d'autres associations du même genre qui complotent contre l'Eglise ou les pouvoirs civils légitimes, contractent par le fait même leur excommunication[94] ».

Il peut être en outre éclairant de tenir compte de l'abandon en 1877, par le Grand Orient de France qui fait suite à celui du Grand Orient de Belgique, des affirmations dites dogmatiques comme la croyance en Dieu et en l'immortalité de l'âme. Cette obédience maçonnique désigne alors comme le premier de ses principes le *naturalisme*, c'est à dire, l'affirmation de l'autosuffisance de la nature et de la raison humaine, et la négation du surnaturel. Selon Léon XIII, ce dernier n'ignorant pas cette orientation des francs-maçons, le naturalisme maçonnique engendre la négation de la révélation divine, « le recours exclusif à la nature humaine corrompue », un rationalisme antidogmatique hostile à l'Eglise et à son autorité sur les pouvoirs civils et enfin l'indifférentisme religieux. Ainsi, Léon XIII voit dans la maçonnerie une « société retournée [contraria societas] dominant secrètement la société civile et pour cela en guerre contre Dieu et l'Eglise de Dieu » [95]. C'est pourquoi, il sera amené à conclure, dans *Custodi di quella* : « *Que l'on se rappelle que christianisme et Franc-maçonnerie sont essentiellement inconciliables, si bien que s'agréger à celle-ci, c'est divorcer de celui-là…* »

C'est dans ce contexte qu'émerge véritablement l'idée selon laquelle la Franc-maçonnerie serait l'instrument de l'Antéchrist et associée aux puissances du mal contre l'Eglise. Cette société occulte ou secte clandestine, selon les autorités catholiques de l'époque, passe donc pour rassembler et former les adversaires du Christ. Pour caractériser la Franc-maçonnerie, Pie VII, évoque le libertinage, le complot, les serments meurtriers, l'indifférentisme religieux, les rites sacrilèges et blasphématoires, et surtout le secret. Cette idée du « *Satan Grand Maître* », selon l'expression de Jérôme Rousse-Lacordaire, sera reprise de façon récurrente, notamment avec Pie IX et Léon XIII. La thèse sataniste subit également un essor considérable à la suite des révélations de Léo Taxil. Revenons un instant sur cette affaire dont l'influence, sur les représentations concernant la Maçonnerie, se perpétue aujourd'hui.

Gabriel Jogand-Pagès, dit Léo Taxil, est l'auteur d'une « énorme mystification lucrative ». D'abord franc-maçon anticlérical, il publie des factums ou mémoires contre l'Eglise et son clergé qui met ses ouvrages à l'index. Mais en 1885, proche de la faillite, Taxil est contraint de fermer sa maison d'édition. C'est le moment qu'il choisit pour se convertir au catholicisme

[94] Michel Laguionie, in *La Franc-maçonnerie en question*.
[95] Jerôme Rousse-Lacordaire, in *Antimaçonnisme*.

et pour commencer la publication de « révélations »[96] sur la Franc-maçonnerie. C'est un succès commercial immédiat, qu'il alimente par la surenchère : Taxil révèle que le diable préside les tenues de loge, que les francs-maçons se livrent à toutes sortes de messes noires et d'orgies, etc. Après la parution des *Frères trois points,* et des *Mystères de la Franc-maçonnerie dévoilés,* Léo Taxil reçoit même les félicitations du Pape Léon XIII en personne. Ce dernier prescrit à tous les religieux catholiques de s'informer sur la nature de la Confrérie en lisant ces ouvrages. Les lecteurs de Léo Taxil retiendront essentiellement que les tenues maçonniques sont essentiellement consacrées à l'invocation du diable et autres messes noires lors desquelles le grand maître de la loge peut se transmuter en Satan… Ainsi, au moyen de ces écrits cet auteur a pu servir efficacement l'Eglise dans son combat contre la Maçonnerie.
Outre ce constat, Léo Taxil sera suivi par de nombreux autres écrivains qui s'inspireront de ses travaux. Cependant, cette découverte révélant les soubassements diaboliques de la Maçonnerie est largement discréditée par le fait que Léo Taxil ne peut fournir la moindre preuve de ce qu'il avance, et ses thèses commencent à s'apparenter à une grossière supercherie. Embarrassé par cette affaire, le Vatican se montre alors moins excessif dans ses accusations prononcées à l'encontre de la Franc-maçonnerie.

Malgré cela, *l'Humanum genus* de Léon XIII, récapitulant toutes les condamnations antérieures, devient la référence constante et presque exclusive des documents postérieurs. Encore en 1983, la déclaration sur les associations maçonniques de la Sacrée Congrégation pour la Doctrine de la foi présente la position de Léon XIII à l'égard de la Franc-maçonnerie comme « la position traditionnelle de l'Eglise[97] ». Quelques jours avant l'entrée en vigueur du code de 1983, la Sacrée Congrégation pour la Doctrine de la foi affirme en effet que « le jugement négatif de l'Eglise sur les associations maçonniques demeure […] inchangé, parce que leurs principes ont toujours été considérés inconciliables avec la doctrine de l'Eglise, et l'inscription à celles-ci demeure toujours prohibée par l'Eglise. Les fidèles du Christ qui donnent leur nom aux associations maçonniques tombent dans un péché grave et ne peuvent accéder à la Sainte Communion. »

Il convient de signaler enfin que l'implication de nombreux francs-maçons dans le processus de laïcisation de l'Etat explique en grande partie l'hostilité que l'institution catholique manifeste envers cette confrérie[98]. Bien que l'Ordre maçonnique ne se soit en aucun cas officiellement mobilisé, de nombreux francs-maçons trouvent dans cet engagement

---

[96] Annexe p LXIX
[97] « Foi chrétienne et Franc-maçonnerie : commentaire de l'Osservatore romano », in *La documentation catholique*, n°1895, 1985, p482.
[98] Annexe p LXVIII

l'opportunité de répondre concrètement aux attaques de l'Eglise. Le fait que de nombreux frères s'illustrent en soutenant cette réforme contribue nettement à la dégradation ultime des rapports entre la société maçonnique et l'Eglise catholique. Ces derniers semblent en effet à cette époque bien disposés à réduire autant que possible l'influence de l'Eglise sur la sphère publique et civile. En 1904, le gouvernement rompt ses relations avec le Saint-Siège et fin 1905, la loi instituant la séparation de l'Eglise et de l'Etat est votée.

C'est dans ce contexte que les francs-maçons apparaissent comme des « étrangleurs de curés ». Il serait erroné de dire qu'à cette époque l'obédience du Grand Orient de France gouverne le pays, cependant nous pouvons affirmer que certains francs-maçons participent largement au pouvoir. Parmi eux, des initiés, pour la plupart venant du Grand Orient de France, ont même longtemps revendiqué la responsabilité des révolutions et des grandes réformes. Bien que cette position ne soit pourtant pas unanimement celle de toute la Franc-maçonnerie, certains francs-maçons mettrons tous leurs efforts dans la destruction d'une discipline religieuse et sociale, née, selon-eux, du christianisme, le but étant d'introduire de nouvelles idées dont les principes fondamentaux seraient empruntés au *naturalisme*. Cependant, face au scientisme et au laïcisme triomphants, au caractère politique et militant d'une certaine Maçonnerie, des membres maçons prennent des distances vis-à-vis de l'obédience du Grand Orient de France, que ces derniers jugent coupables de déviation.

Ainsi, ces divergences de positions contribuent à relativiser cette hypothétique mobilisation générale de la Confrérie des Franc-maçonneries engagée contre l'autorité religieuse. Les membres initiés eux-mêmes n'échappent pas à la contradiction générée par l'existence d'un double mouvement centripète et centrifuge. La volonté marquée d'émancipation de certains membres de la maçonnerie n'est pas sans susciter une réaction inverse et opposée, un mouvement centripète ou de repli sur le domaine privé, de la part d'autres francs-maçons qui ne soutiennent pas ces prises de positions ou tout du moins qui en refusent le caractère officiel et collectif.

B. Relations entre l'Eglise Protestante et la Maçonnerie

Selon le franc-maçon et spécialiste de l'histoire de la Franc-maçonnerie, Michel Laguionie, les relations entre la Franc-maçonnerie et l'Eglise protestante paraissent avoir été moins tendues qu'avec l'institution catholique. D'après l'auteur, cette différence serait due au fondement doctrinal du Protestantisme selon lequel l'individu, échappant à tout caractère

d'infaillibilité, peut « *opérer le libre examen de sa vie* » [99]. Nous ne saurions, malgré cela, avancer que les protestants se sont montrés unanimement favorables ou du moins indifférents, à l'égard de la Franc-maçonnerie. Les actions des protestants à l'encontre de cette société pourraient remonter semble-t-il aux premières mesures d'interdiction des loges prises par les Provinces Unies et Genève, et qui plus est, avant même que Rome ne se prononce contre la confrérie maçonnique. Cependant, ces interdictions, auxquelles nous venons de faire allusion, gardent une nature politique, ce qui n'empêche pas le fait que la bataille livrée par les protestants contre la Franc-maçonnerie prenne pied sur un fond plus doctrinal.

Arrêtons-nous tout d'abord, sur un article intitulé « Les francs-maçons, une dangereuse société », de Jachin (pseudonyme masquant l'identité de l'auteur), paru dans le *Gentleman's magazine.* Non content de dénoncer les dangers politiques que représentent les maçons, Jachin signale que cette société a pris son modèle dans les bâtisseurs de la tour de Babel. Ceci pose problème dans la mesure où cette construction « fut un impudent assaut contre les Cieux » [100] . C'est ainsi qu'apparaissent, selon l'auteur, les signes avant coureurs de la nature contestable de la Franc-maçonnerie. Par ailleurs, Jachin semble s'inquiéter de l'interconfessionnalité des loges et s'indigne du fait que les francs-maçons « admettent non seulement des Turcs, des juifs, des Infidèles, mais encore des Jacobites, des Non-Jureurs, et des Papistes »[101]. Une des grandes préoccupations des protestants réside dans la présence de catholiques dans la Franc-maçonnerie. Ici, la crainte qu'ils inspirent est qu'ils profitent indûment de la tolérance maçonnique pour introduire le pouvoir pontifical. Les francs-maçons catholiques risquent en outre selon les protestants, de corrompre la pureté de la foi évangélique. Cet argument des protestants apparaît assez clairement dans les accusations récurrentes de la subversion jésuite de la maçonnerie.

En effet dès le milieu du XVIIIème siècle, les congrégations jésuites sont dénoncées dans des termes proches et pour des motifs semblables à ceux que nous pouvons retrouver dans les dénonciations de la Maçonnerie. On reproche aux sociétés jésuites d'être secrètes, de soustraire leurs membres à la hiérarchie ecclésiastique ordinaire, de vouloir radicalement transformer la société, etc. De telles représentations aboutissent à la fermeture des collèges jésuites en 1762 et à la suppression de la Compagnie de Jésus (dénomination d'une société jésuite) par Clément XIV en 1773. Cette similitude des griefs invoqués contre la Compagnie

[99] Michel Laguionie, in *La Franc-maçonnerie en questions*.
[100] Jerôme Rousse-Lacordaire, in *Antimaçonnisme*.
[101] Ibid

et contre la Franc-maçonnerie explique, selon Jérôme Rousse-Lacordaire, pour une large part l'assimilation qui a été faite entre ces deux institutions. De notre point de vue ce serait plus l'idée prétendant l'interpénétration mutuelle des deux sociétés, induisant la présence de jésuites chez les francs-maçons, qui rapprocherait ces deux sociétés, qu'une simple confusion engendrée par des accusations communes. Notre lecture des faits semble confirmée par certains auteurs nettement hostiles aux jésuites et qui soupçonnent chez ces derniers de soutenir les Stuart au pouvoir. Nous pouvons citer à cet égard Jean-Marie Ragon, franc-maçon initié en 1803 à la loge de Bruges et auteur de plusieurs ouvrages sur la Franc-maçonnerie, qui affirme notamment que peu « après l'apparition de la Franc-maçonnerie à Londres, en 1717, les jésuites, voyant les progrès rapides que faisait partout l'association naissante, prévinrent sa durée et le parti qu'on pouvait tirer d'une telle puissance. Ils résolurent de s'en emparer, la jugeant éminemment propre à servir leur dessein d'arriver à la domination universelle, sous le voile de l'ordre du Temple, dont ils auraient récupéré les biens, en y intéressant les maçons initiés à leur plan » [102]. D'autres auteurs comme Allec Mellor récusent cette idée et assimilent même cette prétendue « orchestration insolite du noyautage de la Franc-maçonnerie par les jésuites » [103] à un mythe qui présenterait six versions différentes. On peut néanmoins retenir à ce sujet les travaux de Charles William Heckethorn qui revient sur cette question peu après Ragon. Cet auteur spécialisé dans l'étude des sociétés secrètes, définit les jésuites comme une « communauté antisociale » et effectivement relève des analogies entre jésuitisme et Franc-maçonnerie. Néanmoins Heckethorn affirme que de nombreuses autres confréries partagent des rites avec les maçons.

De plus, la rancœur des protestants à l'égard de la Franc-maçonnerie, se présentent sur un « terrain » encore plus franchement doctrinal et religieux, celui du satanisme maçonnique, supputant aux initiés des valeurs et des conduites jugées immorales par l'Eglise, qui ne touche au politique qu'après coup.

Comme leurs homologues catholiques, les protestants s'attachent à montrer que la Franc-maçonnerie serait l'héritière d'un gnosticisme apparu dès le début de l'ère chrétienne, gnosticisme que l'Eglise a combattu et condamné sans équivoque. En 1984, la conférence méthodiste d'Angleterre, qui avait déjà invité ses fidèles en 1927 à ne pas se faire initier, s'alarme des risques que la Maçonnerie fait courir aux chrétiens, inquiétudes basées sur une compilation d'ouvrages et de recueils de toutes sortes dont les premiers parurent dès le XVIIIème siècle. L'analyse des rituels et des symboles, que font de nombreux auteurs rattachés

[102] Jean-Marie Ragon, in *Nouveau grade de Rose-Croix et l'analyse des 14 degrés qui le précèdent*, 1993, p 14.
[103] Allec Mellor, in *Dictionnaire de la Franc-maçonnerie et des francs-maçons*, 1990, p 147.

à ce courant, montre que les pratiques maçonniques sont hérétiques par le secret et son serment, par les références aux cultes mystériques et par le syncrétisme judaïsant. A ce propos, un anti maçon américain protestant du nom de J. Edward Decker écrira que « ce que ces hommes [les francs-maçons] font, c'est adorer un dieu démoniaque tant éloigné du vrai Dieu que, assurément, cette adoration profane la sainteté de Dieu et garantit à ceux qui prononcent son nom dans une telle cérémonie un rapide voyage jusqu'en enfer… » [104]. Il précise d'ailleurs que les maçons se plaçant sous la loi de l'Ancien Testament, seront punis « dans leurs enfants jusqu'à la troisième génération ». Pour d'autres auteurs tout aussi extrêmes, les francs-maçons seraient des lucifériens en union constante avec l'antéchrist du fait de leur initiation, et dont les temples seraient des temples de sorcellerie.

Nous pouvons remarquer ici, une nuance essentielle qui sépare les condamnations contre la Maçonnerie des protestants de celles prononcées par les catholiques. Contrairement à ces derniers, les protestants assimilent largement la Franc-maçonnerie à une religion. La Franc-maçonnerie semble, aux yeux de ses adversaires, s'être éloignée depuis le XVIIIème de sa nature religieuse chrétienne pour devenir déiste et refuse par-là toute révélation ou dogme. En effet, si la Franc-maçonnerie constitue une forme de religion naturelle, cette société ne peut qu'être jugée incompatible voir en concurrence avec la religion chrétienne. Ainsi, l'Eglise Méthodiste avance que « quoique la Franc-maçonnerie assure ne pas être une religion ou un mouvement religieux, ses rituels comportent des pratiques religieuses et ont des accents religieux. Il est clair que la Franc-maçonnerie peut entrer en compétition avec le christianisme… »

C. Relations entre l'Islam et la Franc-maçonnerie

Le rapprochement entre Islam et Franc-maçonnerie ne semble à première vue pas aller de soi. En effet, comme le Précise l'Historien Daniel Ligou, la Franc-maçonnerie du XVIIIème « estime que la religion universelle dans laquelle elle se reconnaît est le Christianisme. Elle est donc longtemps restée fermée « au juif, à l'idolâtre et au mahométan et seuls quelques rares musulmans ont pu devenir maçon (des Turcs et des Maghrébins) »[105]. Les études entreprises révèlent en outre, que si la Franc-maçonnerie dans un premier temps n'est pas inconnue des musulmans de par l'existence dans les régions arabes de loges affiliées aux

---

[104] J. Edward Decker, in *Freemasonry and the Church*, 1994, p 7
[105] Daniel Ligou, 1987, p 628.

obédiences européennes, c'est parce qu'elle rassemble essentiellement des marchands européens et des chrétiens locaux. Reste que le phénomène va tout de même s'amplifier jusqu'à gagner une population locale plus large et hétéroclite et ce même si les premiers musulmans initiés seront davantage représentatifs du milieu politique. Ainsi, nous pouvons observer dès le XIXème l'émergence de représentations significatives nées des rapports que vont entretenir ces premiers francs-maçons arabes avec les sphères religieuses et politiques du Moyen-Orient.

Les données concernant les rapports entretenus entre la Franc-maçonnerie et l'Islam demeurent donc aujourd'hui encore assez rares. C'est en tout cas ce que regrette Antoine Sfeir, politologue et directeur des *Cahiers de l'Orient* fondés en 1985, qui dans une étude sur la place de la Franc-maçonnerie dans le monde arabo-musulman intitulée, *L'équerre et le croissant, enquête sur la Franc-maçonnerie en terre d'Islam*[106], parle d'un « véritable tabou » et explique qu'il a « toujours entendu parlé des francs-maçons au Moyen Orient », mais qu'en « l'absence de transparence », il n'aurait « jamais su quelle était leur influence ni leur poids réel ».

Il semblerait que ce soit au Liban que l'on retrouverait les traces les plus anciennes de Franc-maçonnerie, qui remonteraient au XIXème siècle. Tout aurait commencé selon Antoine Sfeir avec les entreprises de soierie française qui viennent dans les vallées du Chouff et ailleurs exploiter des usines de vers à soie et envoyer leur production à Lyon. Parallèlement, sur le plan culturel, les jésuites et les congrégations s'installent au Liban et dépendent de la province de Lyon. Les Lyonnais, ou des industriels originaires de la région lyonnaise, sont très présents. Et, paradoxalement, les premiers maçons qui viennent de France, puis leurs émules libanais, sont d'abord des élèves de ces congrégations religieuses, formés à l'excellence puis convertis à ce qui est alors perçu comme une religion du progrès, version émancipée de la foi chrétienne. On pourrait donc dater les débuts de la Franc-maçonnerie libanaise aux années 1850-1860. Par la suite, le mouvement va s'étendre dans les pays voisins, et avec l'arrivée des Anglais dans la région, et selon une démarche similaire, l'établissement des protestants vers 1830 va également aboutir à l'installation des maçons en Palestine, processus qui s'accélérera pendant la Première Guerre mondiale et le mandat britannique.

A ce moment-là, les maçons, réunis dans des comités d'indépendance, sont les artisans de l'indépendance des Etats-nations, sous l'influence, bien entendu, du modèle occidental. A ce sujet, Antoine Sfeir explique que ce qui se joue ici, n'est pas autre chose que la rencontre «

[106] *Les Cahiers de l'Orient*, *L'Equerre et le Croissant. La Franc-maçonnerie en terres d'islam,* Paris, 69, 2003, pp. 75-86.

d'une forte aspiration arabe vers l'indépendance et le progrès avec une structure efficace » qu'est la Franc-maçonnerie. On peut par ailleurs penser que, la Franc-maçonnerie s'est implantée au même moment en Turquie où commence à poindre les mouvements insurrectionnels en faveur de l'installation des régimes constitutionnels dans l'Empire ottoman. De son côté, Daniel Ligou semble partager ce point de vue en écrivant que « jeunes turcs et jeunes persans avouent que la Maçonnerie les a soutenus moralement et que sa structure leur a permis de s'organiser d'une manière efficace dans la clandestinité. L'implication politique de la Franc-maçonnerie est ici très claire et illustre parfaitement la notion de mouvement centrifuge que nous avons mis en place pour mieux cerner le phénomène. L'action politique menée par certains francs-maçons engagés dans ce mouvement d'ouverture permet ainsi la mise en place d'un nouveau pouvoir qui, trouvant un contexte idéologique et politique favorable, peut alors se libérer de l'ancien. Le contexte politique et religieux de l'époque en Turquie est effectivement propice à la diffusion de l'idéal des Lumières, d'abord par des intellectuels occidentaux, mais aussi par la Franc-maçonnerie. Pour évoquer l'influence de la Franc-maçonnerie en Turquie à cette époque, il est important pour nous de considérer le rôle d'Atatürk et de son influence sur la vie politique et religieuse de la Turquie. En effet, Mustafa Kemal Atatürk, fondateur et premier Président de la République turque, a été l'un des premiers chefs d'État à mettre en place un véritable processus d'occidentalisation des pays musulmans. Il est par ailleurs aujourd'hui admis qu'Atatürk était franc-maçon lui-même et avait été initié en Italie dans la loge Macedonia Risora et Veritas en 1938. A la veille des troubles politico-religieux que vont bouleverser définitivement l'Empire Ottoman, Atatürk bénéficie d'une popularité grandissante et est nommé président du Congrès en 1919. Il se proclame aussitôt en faveur de l'indépendance de la nation turque et s'oppose au gouvernement alors en place. En vue de la conférence qui doit s'ouvrir à Lausanne pour régler les conditions de la paix, les Alliés invitent le gouvernement nationaliste, mais aussi le gouvernement du sultan. Pour empêcher celui-ci d'y participer, Mustafa Kemal fait voter, le 4 novembre 1922 l'abolition du sultanat, malgré l'opposition de certains religieux musulmans qui estiment ne pouvoir dissocier sultanat et califat. La même année, le Kalifa est également supprimé et la Turquie se retrouve émancipée définitivement d'une inspiration spirituelle unique. Cette mesure suscitera la naissance de nombreux mouvements contestataires en Turquie mais aussi dans tout le monde musulman, et ces manifestations seront pour la plupart réprimées de façon brutale par les autorités soumises à Mustafa Khemal. L'influence du monde occidental sur la politique menée par Atatürk est évidente. L'historien Alexandre Jevakhoff va même jusqu'à préciser qu'une fois le Kalifa supprimé et la République installée,

les réformes entreprises par Atatürk « tendent à séculariser les religions sur le modèle laïc de la République française ». Celles-ci seront à la fois nombreuses et radicales avec par exemple la mise sous contrôle de l'Etat de tous les établissements d'enseignement, la suppression définitive des tribunaux religieux qui intervient la même année ou encore en 1925, lorsque le Président de la République Turque réforme le code vestimentaire en imposant le port du chapeau. Cette disposition, qui est toujours en vigueur aujourd'hui, visant à interdire le port du fez et des couvres chefs religieux tels que les turbans sera contesté par une part du peuple turc, attaché à ses coutumes religieuses, et conduira à l'exécution d'une centaine de récalcitrants. La même année, les confréries religieuses sont interdites et le calendrier musulman est remplacé par le calendrier grégorien. En 1928, Atatürk fait retirer de la constitution « l'Islam est la religion officielle de l'Etat ». Une autre réforme contractera définitivement la rupture de la Turquie avec le monde arabo-musulman, celle concernant le remplacement de l'alphabet arabe par l'alphabet latin. En 1935 un pas supplémentaire dans l'adoption du modèle occidental est franchi, le dimanche étant décrété jour de repos hebdomadaire. Succède à cette nouvelle disposition toujours en vigueur aujourd'hui, un autre agencement de la constitution avec l'introduction dans celle-ci du terme de laïcité.

Derrière l'ensemble de ces réformes civiles, politiques et religieuses entreprises par Atatürk, la représentation de l'influence de la Franc-maçonnerie se répand largement et en particulier dans les milieux islamistes du monde arabo-musulman. Il en est de même concernant Habib Bourguiba dont le nom se confond souvent aujourd'hui avec la fondation et le développement de l'Etat Tunisien, où des loges maçonniques furent formées dès 1877. Militant en faveur de l'indépendance tunisienne, chef de parti et d'insurrection, négociateur, prisonnier, fondateur et chef de l'Etat tunisien de 1934 à 1987, Habib Bourguiba était également franc-maçon. Lui-même reconnu être influencé par la Franc-maçonnerie puisqu'en 1958 il déclare : « Je suis musulman et franc-maçon depuis vingt-trois ans, le soufisme d'où je tiens ces dires est la vraie source de lumière pour le maçon que je suis ». Notons à ce sujet que des musulmans ont pu reconnaître dans la Franc-maçonnerie le modèle occidental de leurs propres sociabilités confrériques, les ordres soufis, rapprochement également revendiqué par l'auteur René Guénon. Ainsi, la traduction des rituels dans les langues locales s'est inspirée de la terminologie du soufisme et des guildes de métier musulmanes. Rappelons qu'Habib Bourguiba milita pour l'abandon du port du voile à l'aide de discours très violents dans lesquels il associe le voile à un linceul. Il est également à l'origine de la suppression de l'obligation du Ramadan et de l'établissement de la République. Notons également que dans le volumineux Dictionnaire de la Franc-maçonnerie, réalisé sous la direction de Daniel Ligou

et auquel ont collaboré cent quarante spécialistes de la maçonnerie, nous en apprenons un peu plus sur le passé maçonnique de Bourguiba. L'article sur l'historique de la Franc-maçonnerie en Tunisie, témoigne d'une évidente influence de l'Ordre maçonnique sur Bourguiba, longtemps après l'indépendance : «Le Président Bourguiba lui-même, outre sa formation universitaire, eut, pendant une astreinte à résidence forcée, un haut fonctionnaire français franc-maçon comme compagnon et mentor politique, chargé de parfaire sa formation de futur homme d'État»[107].

Le cas de l'Egypte doit être mis à part, puisque elle verra l'implantation de la Franc-maçonnerie dès l'expédition de Bonaparte. Toutefois, le phénomène maçonnique dans ce pays mérite d'être pris en compte puisqu'il connaît un très fort développement sous le protectorat anglais, notamment avec l'établissement de la Grande Loge Nationale Egyptienne en 1876. Là encore, les historiens s'accordent pour supposer l'influence de l'idéal maçonnique lorsque s'établit en Egypte un gouvernement parlementaire en même temps qu'une constitution libérale, tout comme la République libanaise s'est dotée d'une constitution en même temps que le nombre de loges libanaises explosaient littéralement.

Vers la fin de la deuxième Guerre Mondiale, une douzaine de loges ont été formées dans ce que sont aujourd'hui L'Israël, la Jordanie, et la Syrie. Le Maroc de son côté abrite 16 loges maçonniques, implantée notamment par l'intermédiaire des loges militaires étrangères et le Roi Mohammed V, père de Hassan II, était lui-même franc-maçon. L'Algérie est elle aussi concernée par l'influence maçonnique ; Abd El Kader, émir arabe, adversaire acharné de la France lors de la conquête de l'Algérie était franc-maçon. En 1860, il protège contre les musulmans les milliers de chrétiens qui s'étaient réfugiés auprès de lui à Damas. La légion d'honneur lui est alors conférée, les loges lui adressèrent des félicitations, et la loge Henry IV lui offrit le bijou de la loge, en lui proposant de l'initier. Pour diverses raisons d'ordre pratique, il reçut les trois grades de la Franc-maçonnerie le 18 juin 1864, dans la loge Les Pyramides, à Alexandrie, au nom de la loge parisienne Henry IV.

Il est peut-être plus aisé pour le lecteur de saisir les raisons qui conduisent les adversaires politiques et religieux aux mouvements de sécularisation des Etats du monde arabo-musulman à militer contre la maçonnerie, société occidentale, influente et infiltrée, en laquelle il voit un adversaire à combattre.

[107] Daniel Ligou, Dictionnaire de la Franc-maçonnerie, p 1220.

C'est en particulier le cas des « frères musulmans », société qui vit le jour en Egypte en 1928, regroupant ses membres dans les franges islamistes et intégristes de la population et dont la vocation est d'instaurer le règne de la Loi de Dieu (*Shari'a*). Le mot d'ordre fondamental des « frères musulmans », « Le Coran est notre Constitution », implique le recours aux rares notions politiques contenues dans le Livre. Ainsi le pouvoir exécutif sera-t-il confié à un calife émanant de la communauté (*umma*) qui devra prendre conseil (*shura*) auprès d'un certain nombre de *'ulama* et de notables. En matière économique, les Frères prônent l'interdiction de l'usure et le remplacement de l'impôt sur le revenu par l'aumône légale (*zakat*). Le puritanisme qu'ils revendiquent rejette la mixité, l'alcool et les jeux de hasard. Les Frères attachent du reste plus d'importance à la réforme morale de la société qu'à l'élaboration d'un véritable programme politique, comme si la seule vertu des hommes garantissait le fonctionnement harmonieux de la communauté. Plus récemment, le commentaire de Sayyid Qutb (mort en 1966) : *Fi zilal al-Qur'an* (À l'ombre du Coran) a exercé et continue d'exercer une grande influence non seulement sur cette association islamiste, même si la filiation n'est pas toujours directe, mais aussi sur une partie importante de l'intelligentsia musulmane. Il insiste sur la primauté de la foi en l'unicité divine et sur les conséquences de ce principe pour la vie individuelle, sociale et politique. Sa pensée est présentée dans le cadre d'une idéologie de combat soucieuse de faire triompher les « droits de Dieu », c'est-à-dire l'islam, dans tout l'univers. Dans son récit *A l'ombre du Coran*, écrit lors de son emprisonnement en 1952, Sayyed Qutb soutient que les forces à combattre « s'appuient aujourd'hui sur une grande armée de disciples répandus partout dans le monde musulman. Parmi ceux-ci on trouve aussi bien des professeurs, des conférenciers, et des penseurs que des auteurs, des poètes, des artistes et des journalistes qui ont tous des noms musulmans. Certains d'entre eux se trouvent même parmi les savants de l'Islam. Cette armée de disciples s'est mobilisée pour l'accomplissement d'un ultime but qui est de secouer les bases de la foi au cœur de la communauté musulmane. Ils emploient toutes les méthodes de recherches scientifiques, les travaux littéraires, l'art et l'information pour arriver à leur fin. Tous se complémentent l'un l'autre dans l'attaque de la foi et des lois islamiques. Ils interprètent à leur propre façon le rôle de la foi islamique afin de l'amoindrir en le surchargeant de choses qui lui sont étrangères. Ils ne se lassent d'ailleurs jamais de qualifier l'Islam de réactionnaire et invitent les gens à en finir avec cette religion ».

D'après ces propos, il semblerait que la Franc-maçonnerie ait effectivement acquis un poids non négligeable dans les sociétés du Moyen-Orient. C'est en tout cas une idée que partage Antoine Sfeir lorsqu'il évoque le fait que dans les « citoyennetés communautaires »,

les francs-maçons ont aidé à transcender, ne serait-ce que dans un premier temps certains clivages anciens de ces sociétés. Pour illustrer sa pensée, cet auteur cite l'exemple du Liban, où en 2000, les maçons musulmans ont été les premiers à dénoncer ce qu'il appelle « la maladie de l'islam ». A ces constations, il nous faut ajouter le fait que lors des mouvements de réformes que nous avons évoqués plus haut, 70 à 80% des politiciens des Etats qui allaient devenir indépendants –l'Egypte, l'Irak, le Liban, la Syrie, la Jordanie– étaient affiliés à des loges. C'est en tout cas ce que fait remarquer Christian Lochon, directeur des études du Centre des Hautes Etudes sur l'Afrique et l'Asie Moderne, proche collaborateur d'Antoine Sfeir. Il ajoute que ces loges auraient tenu « jusqu'à ce que les événements du Proche-Orient fassent venir des régimes militaires qui à ce moment là, les ont interdites. »

Il reste qu'aujourd'hui, la Franc-maçonnerie existe bien dans de nombreux pays arabo-musulmans, mais celle-ci doit s'y montrer extrêmement discrète. Très tôt les mollahs l'ont dénoncée comme un cheval de Troie du christianisme et une variante insidieuse de l'esprit des croisades. Tout comme l'église catholique, de nombreux dignitaires de la religion musulmane lui reprocheront son indifférentisme religieux. Dans un contexte de violence et d'intégrisme religieux montants, la vie des loges moyen-orientales semble rencontrer de nombreuses difficultés. Elle est aujourd'hui interdite dans plusieurs états arabes et les régimes islamistes l'ont décrété ennemie de l'Islam voire même parfois qualifiée de « Grand Satan américain » en plus d'être perçue comme un instrument du sionisme.
Par ailleurs, les courants nationalistes s'opposent à la Maçonnerie pour son caractère internationaliste. Reste qu'en Europe, les portes des temples maçonniques se sont ouvertes aux musulmans, à Londres ou à Paris par exemple. Les premiers musulmans à avoir été initiés dans ces loges européennes sont généralement des diplomates et des exilés politiques.

Apparaissent ici très nettement les fondements des affinités et des hostilités, concomitantes, à l'égard de la Franc-maçonnerie dans les contextes évoqués plus haut. Tenir compte de ces éléments significatifs historiques marquant les relations entretenues entre l'Ordre maçonnique et les instituions religieuses officielles telles que l'Eglise catholique, l'Eglise protestante et l'Islam nous a permis d'illustrer l'existence et la combinaison de mouvement d'ouverture et de fermeture caractérisant le phénomène maçonnique. L'ouverture est en effet observable d'un point de vue matérialiste tout d'abord puisque les illustrations que nous avons reprises témoignent de l'expansion géographique de l'Ordre au point de dépasser très nettement les frontières du continent européen. Par ailleurs, cette politique

d'émancipation ne s'est de toute évidence pas bornée au domaine géographique puisque certains membres initiés ont choisi d'impliquer certaines valeurs et représentations de l'Ordre maçonnique au niveau politique et social, dépassant ainsi, à de nombreuses reprises, les limites strictement privées que l'opinion publique aurait de toute évidence souhaité voir respectées. Cette évolution inattendue des positions participera comme nous allons le voir dès à présent, à expliquer l'émergence de contre-mouvements destinés à désavouer cette volonté d'ouverture mise en place par certains francs-maçons.

Chapitre II // Les vecteurs de transmission et de reproduction des représentations

I. Connexions des médias et de la presse avec un imaginaire antimaçonnique

A. Publier sur la Franc-maçonnerie, un vieux recours

Il semble que la Franc-maçonnerie soit un sujet ayant très tôt été fortement exploité par la presse commerciale, politique, religieuse ou spécialisée. Malgré le fait que ce phénomène soit récurrent depuis le XIXème siècle, nous verrons que les motifs et raisons qui ont stimulé la parution d'une quantité considérable d'articles sur la question maçonnique sont multiples et variés. Nous expliciterons également les raisons pour lesquelles nous pouvons parler de réelles connexions, liant la presse à un imaginaire antimaçonnique prégnant, notamment en période de crise. Les observations qui vont suivre, tendront en effet à montrer qu'en même temps que la presse, très friande de sujets sur les maçons et leur ordre, s'alimente des représentations populaires qui circulent à l'égard de la Franc-maçonnerie, elle les alimente elle-même.

La presse religieuse, tout d'abord, s'est largement attachée à publier sur le thème de la Maçonnerie dès le XIXème. Nous imaginons ici que l'aspect lucratif n'est sans doute pas le but premier recherché. Il s'agit plutôt d'imprégner les représentations négatives à l'égard des maçons dans l'esprit du clergé, des religieuses, des chrétiens mais aussi des laïcs convaincus. Par le biais de la presse, cette hostilité vis-à-vis de la Franc-maçonnerie se propage de façon considérable. Concentrons-nous un instant sur certains articles relevés dans la presse périodique catholique de Limoges. *La Croix du centre*, supplément hebdomadaire de *La Croix de Paris* est un vecteur exemplaire de cette diffusion des idées contre l'Ordre maçonnique. En effet, dès ses débuts, *La Croix du centre* affirme que « la lutte est plutôt religieuse que politique ; les deux partis en présence sont le catholicisme et la Franc-maçonnerie. » Les affirmations révélant que « la Franc-maçonnerie est elle-même sous l'action de la juiverie, l'ennemi du Christ par excellence, et cette dernière sous l'action de Satan » sont publiées de façon récurrente. Pierre Fouillaud (Père Menfouté) déclare d'ailleurs dans ce journal « *que la*

teigne les tonde » en parlant « *de toutes ces crapules de juifs et de francs-maçons qui ne valent pas les quatre fers d'un cheval* ». La plupart des rédacteurs de ces revues partagent les mêmes avis comme l'abbé Louis Marévéry qui fustige « *les ennemis haineux de l'Eglise* ». L'hostilité catholique envers la Franc-maçonnerie devient officielle à partir de 1875, et ce précisément en Limousin. Le clergé suit la voie ouverte par Taxil, le numéro 47 du 25 novembre 1885 de la *Semaine religieuse de Limoges* consacre par exemple une page entière à l'ouvrage de cet auteur[108]. Dans les trois années suivantes, le bulletin diocésain fait la promotion des écrits de Taxil et y ajoute même d'autres publications similaires.
Dans le contexte de laïcisation du début du XXème siècle en France, l'Eglise catholique multiplie ses publications attaquant la Franc-maçonnerie. En effet, devant ce qu'elle considère comme un anticléricalisme global des maçons, elle répond par une forme de littérature antimaçonnique en utilisant tous les arguments à sa disposition.

Mais la presse catholique n'est pas seule à publier sur l'Ordre maçonnique. Certains journaux politiques exploitent eux-aussi ce thème, avec par exemple en avril 1904, à la veille des élections municipales limougeaudes, la parution d'une feuille hebdomadaire titrée « *La cravache rouge* » et rédigée, dit-on, par Emile Tessonnière, ancien secrétaire local du Parti Socialiste de France. Ce dernier y écrit : « la Franc-maçonnerie, c'est l'auge où les fainéants, les parasites, les ratés, les déclassés, les ambitieux, les gourmands vont satisfaire leur appétit » et ajoute que « dans l'ombre de la rue de la Fonderie, les francs-maçons, comme les vidangeurs et les punaises, travaillent la nuit dans les sous-sols et remuent les choses les moins odoriférantes ». D'autres exemples visant à propager dans la population cette vision singulière de la Franc-maçonnerie, pourraient être énoncés. Le but ultime est alors de convaincre la population du bien-fondé de cette menace que fait peser la Franc-maçonnerie sur l'ordre civil. Contrairement à la presse religieuse, il ne s'agit pas toujours de critiquer les francs-maçons réformistes, ceux qui comme nous l'avons vu faisaient obstacle à l'Eglise catholique mais de fustiger parfois une Franc-maçonnerie jugée conservatrice et bourgeoise. A ce propos, Michel Laguionie écrit : « *comme la plupart des socialistes révolutionnaires, Tessonnière confondait dans la même réprobation francs-maçons, bourgeois radicaux et socialiste de la tendance Jaurès…* » Il nous apparaît ainsi qu'historiquement, la presse, lorsqu'elle publie sur la question maçonnique, peut jouer le rôle d'un efficace moyen d'action politique luttant contre la société des maçons.

---

[108] Annexe 4 p LXIX

Publier sur la Confrérie ne relève pas toujours d'une action collective menée par des institutions politiques ou religieuses. Nous assistons depuis le XVIIIème siècle au développement de toute une littérature émanant d'entreprises individuelles. Les profanes qui écrivent sur la Franc-maçonnerie se montrent habituellement hostiles envers cette confrérie et les œuvres que ces auteurs produisent sont un bon moyen d'exprimer publiquement les méfiances et les soupçons que peut « légitimement » inspirer l'Ordre maçonnique à l'opinion. Les réquisitoires contre cette société peuvent être, dans ce cas de figure, basés tout aussi bien sur des fondements de nature doctrinale que politique ou sociale.

B. Les articles de presse : analyse de fond

Ceci nous amène ainsi à la constatation qu'aujourd'hui encore la Franc-maçonnerie est régulièrement citée et utilisée par les médias. Malgré cela, le contexte social et politique auquel ses membres sont confrontés est tout autre et ces derniers ne sont plus les cibles manifestes d'attaques politiques ou religieuses. Cette hostilité à leur égard semble effectivement s'être apaisée, et si les attaques sont moins vives, il nous paraît alors intéressant de nous interroger sur les raisons qui poussent les médias à mettre aujourd'hui encore la société maçonnique sur le devant de la scène.

Depuis le début de notre enquête, nous avons pu observer que la question maçonnique a fait l'objet d'articles ou de dossiers dans de nombreux périodiques commercialisés dans la plupart des points-presse français, et ce quelqu'en soit leur tendance politique[109]. Qu'il s'agisse du *Figaro magazine*, du journal *Le point* ou encore de *L'express* chacun de ces périodiques, depuis fin 2002, a consacré chaque année la une de deux de ses numéros a minima au thème de la Franc-maçonnerie. Il s'agit pour nous, avant même d'en produire une analyse, de nous informer sur le contenu de ces articles.

Les questions qui y sont développées le plus souvent concernent les relations que peut entretenir la société maçonnique avec la politique, la finance et les affaires. Il y est fait état des scandales politiques ou financiers, plus ou moins actuels, dans lesquels certains francs-maçons auraient été impliqués. Les auteurs de ces articles tentent de voir si cette institution n'encourage pas intrinsèquement certaines conduites déviantes. Sont interrogées sur ces questions d'affairisme, de transparence et de recrutement certaines personnalités, initiées ou non. Les enquêteurs y démontrent le plus souvent que la Franc-maçonnerie procure à ses

[109] Annexe 5 ppLXXI-LXXVI

membres de solides appuis, et associent la Confrérie aux nouveaux réseaux d'influences que sont les clubs, les amicales, les chasses, etc.[110], sans oublier que ces périodiques consacrent souvent leur enquête à l'étude des relations qui existent entre certaines personnalités politiques et les francs-maçons : « Les éminences grises de la République », « Francs-maçons et cabinets ministériels, les vrais réseaux d'influence », « Justice, police, Influence. Francs-maçons, enquête sur les réseaux », « Chirac et les francs-maçons »...[111]. Car ce qui intéresse surtout le lectorat est de connaître quelles personnalités, au sein de la classe politique, sont initiées ou côtoient personnellement des francs-maçons ? Cet homme politique fut-il amené à « *câliner quelques frères* » pour être élu ? Un article paru dans le journal L*e Point* consacré aux relations entre Jacques Chirac et les francs-maçons tente de montrer que « *pour gouverner Paris, il ne suffit pas d'être élu*. » On y parle de troisième tour, « *celui qui permet de se faire accepter par les réseaux* » et qui serait « *le plus important* ». On y apprend par exemple qu'en « *1977, sur vingt neuf adjoints à la mairie de Paris, une bonne vingtaine étaient maçons* ». La presse laisse également entrevoir le pouvoir de certains frères sur les affaires et la justice, et montre qu'ils bénéficient d'influences dans la plupart des rouages administratifs.

A côté des relations entre Maçonnerie et hautes sphères étatiques, la presse reprend également souvent dans ses articles la question, très ancrée dans l'actualité sociale, de l'admission des femmes dans les loges, en prenant souvent le parti de montrer que l'initiation des femmes pourrait vraisemblablement « *sauver l'honneur perdu de la Franc-maçonnerie* ». Le lecteur pourra sur certains écrits être, à juste titre, édifié en découvrant –ou redécouvrant– que la Franc-maçonnerie régulière interdit l'initiation « *aux femmes comme aux esclaves* ».

Ainsi, comme nous pouvons le voir, la presse contemporaine propose de traiter des sujets concordant avec les préoccupations actuelles de l'opinion. Les faits exposés sont la plupart du temps authentiques, les exemples fournis le plus souvent révélateurs et les hypothèses qu'émettent les journalistes peuvent habituellement être soutenues en fonction des données qu'ils choisissent de présenter. Néanmoins, il est indispensable de reconnaître que le travail accompli relève fréquemment d'une généralisation construite à partir de quelques cas singuliers. Les informations délivrées sont également le plus souvent présentées indépendamment de leur contexte, les auteurs n'en font que trop rarement la critique et les sources d'information ne sont pas souvent remises en question. Une observation rapide des

[110] Annexe 5 page LXXIII // couverture du *Point*
[111] Annexe 5 ppLXXI-LXXVI

auteurs de ces articles nous révèle d'ailleurs que ce sont régulièrement les mêmes noms qui reviennent : Sophie Coignard pour *Le Point*, François Koch pour *L'Express*… ce qui nous amène à nous interroger alors sur la question de la multiplicité des points de vue, des modes d'approches ainsi que du nombre de sources et informateurs mobilisés pour ces enquêtes journalistiques. Enfin, la structure de ces articles varie elle aussi que rarement et reprend quasi systématiquement le schéma suivant : un rapide résumé historique de la Franc-maçonnerie, deux ou trois éléments tirés d'interview, le petit lexique habituel sur les termes les plus souvent entendus et un léger commentaire.

Ainsi l'intérêt de ces articles a une valeur scientifique relativement réduite dans la mesure où ils n'apprennent rien de particulièrement nouveau à chaque parution, mais tout comme les Numéros « Spécial minceur » font partie de meilleures ventes des magazines féminins, les numéros sur la Franc-maçonnerie assurent un bon tirage aux sociétés qui les éditent, l'opinion étant toujours friande de ce genre d'articles au titre très accrocheur. La Franc-maçonnerie constitue ainsi un des plus importants marronniers de la presse magazine.

Le phénomène est sensiblement le même dans les autres types de média que sont la télévision ou la radio. Nombreuses sont les émissions consacrée à la Maçonnerie comme le magazine *France5etvous* « Les francs-maçons et le pouvoir » diffusé le 6 octobre dernier sur France 5, ou encore l'émission de Paul Amar *Revue et corrigé* consacrée le 5 janvier 2008 au sujet « *Franc-maçons, ils nous ont ouvert leurs portes* ». En juin 2003 l'émission *Arrêts sur image (France 5),* diffusée à une heure de forte audience, débute son émission en affirmant que « *les francs-maçons avaient eu la peau du juge Montgolfier* ». S'en suivent des entretiens avec des porte-paroles de la Maçonnerie invités sur le plateau autour de l'affaire du TGI de Nice[112] et l'évocation des affaires politico-financières dans lesquelles certains membres seraient impliqués. Ainsi, l'émission, à l'origine dédiée à l'anniversaire de la Franc-maçonnerie est essentiellement dirigée sur des problèmes judiciaires engageant les francs-maçons.

Enfin, les journalistes et reporters traitant de certains scandales politico financiers ou de procès auxquels ces derniers donnent lieu, ne négligent pas de mentionner l'éventuelle appartenance maçonnique des personnes mises en cause. Le lecteur ou l'auditeur est donc informé de l'affaire mais se voit, en outre pourvu « d'une clé » essentielle à la compréhension des faits. C'est par exemple ce que nous confie l'un de nos informateurs,

[112] Cf. p57 et suivantes

homme de 31 ans, non initié résidant à Bordeaux et diffuseurs d'artistes musicaux : « *Je lis pas ces trucs mais parfois, quand je peux j'y jette un coup d'œil et c'est là que tu vois que le type appartient à la clique... tu comprends mieux* »[113]. Cette association systématique des francs-maçons avec les affaires de justice amène indubitablement l'opinion à lier l'un à l'autre.

C. Presse et illustration : quand la forme est synonyme de communication

Nos recherches ont révélé que, dans le fond de ces articles, la presse avait depuis la Seconde Guerre Mondiale et le gouvernement de Vichy nuancé sa position vis-à-vis du phénomène maçonnique. En effet, si la presse journalistique a su conserver son rôle de diffuseur, de reproducteur et de relais des représentations sur la Franc-maçonnerie répandues chez les profanes, écrire sur ce sujet ne s'apparente plus vraiment à mener une guerre ouverte à l'encontre de la Fraternité maçonnique. Les articles en question, s'ils se servent toujours des affaires dans lesquelles certains francs-maçons ont pu être impliqués pour illustrer leur propos, s'avèrent être en définitive plus nuancés et moins engagés qu'ont pu l'être certains périodiques politisés ou religieux parus en France du temps de l'occupation allemande et du Gouvernement de Vichy. Il apparaît que ce stade marqué par les besoins d'une propagande antimaçonnique est désormais dépassé, du moins en apparence, si bien que pour la presse actuelle, la Franc-maçonnerie ne semble plus constituer une cible ou un ennemi à abattre. Il s'agit pour elle aujourd'hui d'éviter de passer auprès de l'opinion publique comme ne produisant que de la désinformation si bien que le ton de l'objectivité et de la nuance semble désormais de rigueur. Aussi, puisque le fond et le contenu de ces articles de presse ont été analysés plus haut, nous axerons ici notre réflexion sur l'aspect formel singulier de ce vecteur de transmission des représentations.

Il nous faut d'abord considérer la force de persuasion que l'écriture confère aux informations, véracité manifestement incontestable pour la société dite moderne. Si pour d'autres cultures, la parole et l'oralité constituent la forme la plus aboutie de communication, notre culture occidentale reconnaît la plus grande véracité aux informations écrites. Il n'est pas rare d'entendre : «*si, si je vous assure… d'ailleurs on peut le lire partout hein* » comme

[113] Annexe 1 // Entretien n°19 pXLV

nous le disait cette commerçante de 54 ans lors d'un entretien[114]. Le fait que ce soit écrit et publié accrédite en effet en grande partie le fondement de ces articles de presse. Ainsi, en passant par la voie de la presse écrite, l'information délivrée va être automatiquement dotée d'un caractère authentique et infalsifiable. Il ne s'agit plus alors de rumeur ou d'hypothèse naïve mais bien de « faits » réel constatés et établis. Les lecteurs sont ainsi amenés à penser que les articles de presse leur proposent une vérité tangible et vérifiée, et ce d'autant plus lorsque le sujet fait la Une du magazine, ce qui est le cas de 99% des magazines étudiés. Une fonction évidente de cette dernière est d'accrocher le lecteur potentiel, d'éveiller sa curiosité[115], et de l'amener à acheter le magazine, mais elle confère aussi une certaine légitimité et véracité de l'article qui se rattache à cette Une.

Ces articles sont toujours accompagnés d'illustrations et/ou de photos, qui répondent certes à des préoccupations éminemment esthétiques et de plaisir de lecture, mais nous devons tenir compte des autres fonctions, moins manifestes, qu'elles peuvent remplir. Nous allons donc nous concentrer sur la fonction explicative ou informative que peut suggérer l'utilisation de l'image dans la presse.

Par une simple observation de la couverture du journal, le lecteur trouve déjà des réponses à ses questions ; les photos annoncent les articles, nourrissent l'imaginaire et suscitent la curiosité du public. L'attention du lecteur éventuel sera ainsi facilement captable si sur la vitrine des bureaux de presse est placardée la couverture d'un magazine où un œil grand ouvert, inscrit dans un triangle lumineux, fixe le client[116]. Assurément, l'œil ici représenté est celui d'une personne[117]. L'ensemble consiste en un montage photographique inspiré d'un symbole connu des francs-maçons, mais qui, après cette opération de retouche informatique, se trouve dénaturé. Ce cas précis, détournant un symbole essentiel de la maçonnerie hors de son contexte d'origine, peut éventuellement suggérer au lecteur que l'article dévoile, entre autres choses, l'omniscience et l'omniprésence des francs-maçons dans la société, tel *Big brother* et que rien n'échappent à leur contrôle. La couverture du journal Le Point de mars 2002, met en scène deux silhouettes humaines se serrant la main[118]. A chaque fois, par un habile montage photographique mettant en scène un symbole maçonnique connu des profanes, l'image se dote d'un signifié très évocateur. Cette photo ne peut que stimuler une

[114] Annexe 1 // Entretien n°14 p XXXVIII
[115] Annexe 5 pp LXX- LXXVI
[116] Journal *L'Express* de mai 2003, n°2705.
[117] Annexe 5 p LXXVI
[118] Annexe 5 p LXXIII

nouvelle fois l'imaginaire de celui qui y est attentif. Une telle représentation reste pour le moins évocatrice et nous rappelle que les frères maçons, de par leur initiation, sont liés par une sorte de pacte, qu'ils ont des activités cachées et qu'ils s'entraident au moyen d'alliances occultes. Nous pensons tout de suite aux réseaux d'influence que la Franc-maçonnerie est censée procurer.

Analysons une troisième page de garde, celle du numéro 1573 de novembre 2002 du journal Le Point, qui présente Jacques Chirac, alors Président de la République Française, debout aux côtés d'un symbole maçonnique, celui de l'équerre entrelacée du compas[119]. Toujours à l'aide du même procédé de montage photographique, l'association du Président et des francs-maçons est ici clairement mise en évidence ; le lecteur ne peut qu'être amené à se représenter la symbiose entre Jacques Chirac et les francs-maçons c'est à dire une association réciproquement profitable. Considérons enfin une dernière photographie, celle du numéro 18310 du *Figaro magazine*. La photographie est cette fois prise à l'intérieur du Temple Lafayette, au Grand Orient de France[120]. Il est assez rare que caméra ou appareil photographique puisse pénétrer à l'intérieur d'un temple maçonnique. Or nous pouvons aisément deviner ce que les auteurs de cette couverture veulent suggérer. Il s'agit ici de faire comprendre au lecteur que cette fois le magazine propose une vision de l'intérieur de la Franc-maçonnerie et va donc révéler ce qui se cache à l'intérieur.

Les illustrations dont se sert la presse pour présenter ses articles peuvent ainsi faire l'objet d'interprétations et de spéculations de toutes sortes. Les couvertures semblent en effet répondre efficacement à l'imaginaire collectif, aux représentations sociales et culturelles que les rédacteurs espèrent stimuler chez le lecteur, même si une telle utilisation des symboles maçonniques, dans la mesure où leur signification relèverait du « culturel » et donc du contexte, peut communiquer des messages très éloignés de ceux que les francs-maçons reconnaissent en ces signes. A cet égard, les membres initiés de la Franc-maçonnerie seraient peut-être surpris de constater que certains symboles, auxquels ils attribuent un sens universel serait en fait compris différemment par les profanes. Dans le même esprit, les figures et autres gargouilles que les églises exposent font l'objet de multiples représentations, parfois nettement différentes des représentations qu'en avaient les bâtisseurs à l'origine de l'édification de ces temples.

[119] Annexe p LXXV
[120] Annexe p LXXII

Si l'image occupe une place essentielle dans ces articles, les textes eux nous sont parus systématiquement brefs en comparaison des multiples illustrations qui en constituent l'ornementation. Il semble donc nécessaire de nous interroger sur la fonction que remplit cette image.

Si l'image peut avoir une vie propre, en dehors de la réalité qu'elle représente, elle n'en entretient pas moins avec celle-ci des rapports. C'est justement l'étude de ces rapports qui révèle les différents niveaux de lecture et types de codage concernant les images, les couvertures et les illustrations diverses diffusées par les médias au sujet de la Franc-maçonnerie. L'image constitue une représentation singulière du réel, se présente au service de la communication et permet la création d'un message vers un destinataire. Il existe un grand nombre de théories de la communication dû principalement à tout ce que recouvre ce terme. Les trois principaux domaines sont la communication interpersonnelle, la communication de masse et les théories de l'information. L'ancêtre de la communication comme science est la rhétorique, qui chez les Grecs était l'art de persuader et la façon de mener le discours. La variété des modèles de communication, qu'ils soient simples c'est-à-dire ne fixant qu'un émetteur et un récepteur entre lesquels circule le message, ou plus complexes, se réalise dans un contexte donné. Ainsi, nous comprenons aisément que dans ce processus, l'image devenue message tentera, selon sa nature et sa fonction, d'émouvoir, de persuader, de revendiquer, d'informer, de dénoncer. De ce fait, lire une image est une opération de décryptage pour lequel de nombreux codes existent, constituant autant de niveaux de lecture, dont les deux principaux semblent être la dénotation et la connotation. La dénotation est une simple description ou énumération des éléments présentés et agit sur un plan objectif alors que la connotation, subjective, dépend fortement du contexte et se mêle de l'interprétation du message véhiculé par cette image. Les couvertures de nombreux journaux de presse traitant du thème de la Franc-maçonnerie visent particulièrement ce niveau de lecture. Ainsi, nous assistons à une véritable connexion entre la presse et l'imaginaire populaire ou inconscient collectif. Grâce à la subjectivité, l'essentiel des représentations profanes est suggéré tel que l'omniscience et l'omniprésence des francs-maçons dans la société, le pacte des francs-maçons, le réseau occulte...

Roland Barthes dans ses *Essais critiques* voit dans une image publicitaire trois niveaux : un message linguistique d'abord puis un message iconique double référant aux plans de la dénotation et de la connotation. Si l'on établit un parallèle formel, cette observation reste tout à fait valable pour la couverture d'un magazine qui présente conjointement un message

linguistique et un message iconique double. Celles que nous venons d'évoquer associent également systématiquement un message linguistique direct et accrocheur, proche du message iconique, du type *« les combines des francs-maçons »*[121], *« le vrai pouvoir des francs-maçons »*[122], ou encore *« Franc-maçonnerie, le dessous des affaires »*[123]. Ces niveaux de lecture sont d'autant plus riches qu'ils se réfèrent à l'expérience de vie du lecteur de l'image et peuvent donc sensiblement varier d'une personne à l'autre.

L'illustration et les dessins de presse, qui se rattachent au domaine de l'image, répondent donc à diverses fonctions que nous allons évoquer ici et pour lesquelles nous tenterons d'analyser les implications induites chez le lecteur.

L'illustration en tant qu'exemple, mise en situation ou vulgarisation, vise à toucher un maximum de lecteurs. Effectivement, « illustrer » rend plus clair et c'est bien l'impact que cherchent à produire chez le lecteur les éditeurs. Contrairement aux articles, le dessin de presse est lu, vu (et souvent compris mais peut-être parfois avec des nuances) par tous les lecteurs. Ce type d'image bénéficie d'une portée plus universelle car il s'affranchit du langage tout en mobilisant l'expérience sociale et culturelle singulière du lecteur. En termes de communication, il apparaît d'ailleurs que les meilleures illustrations sont celles qui ne nécessitent aucune légende ou phylactère. L'art de la caricature par exemple s'adresse à tous et est compris de la grande majorité.

L'illustration est du ressort de la mise en page et même quand ce n'est pas le but recherché, l'aspect esthétique compte énormément (traits, couleurs, effets graphiques…). Le dessin est souvent plus engagé, plus vite compris aussi, et s'il n'est pas meilleur que l'article rédigé il reste malgré tout plus percutant et a la particularité de condenser l'information en un résumé subjectif.

L'illustration permet donc au lecteur de ressentir et de comprendre l'essentiel d'un problème exposé dans un article ; elle présente une certaine figuration de la réalité, a un tel pouvoir d'évocation et de suggestion qu'elle résume à elle seule un concept ou une idée abstraite. En un coup d'œil, le lecteur est à même de comprendre les faits, l'information ou le problème de fond sur lequel se sont orientés les articles.

[121] Annexe p.LXXI
[122] Annexe p.LXXVI
[123] Annexe p.LXXIII

Ce qu'il convient également d'analyser serait « l'effet logo » du dessin de presse ou de l'illustration sur la conscience des lecteurs. En effet, un dessin, et donc l'information qu'il porte, se mémorise très vite, très bien et sans effort, d'où l'usage des schémas, des symboles, des logotypes et autres « slogans graphiques ». Nous remarquons en observant les couvertures de certains magazines[124] que l'usage du symbole maçonnique du compas entrelaçant une équerre, est presque systématiquement reproduit et mis en évidence. Ce fait ne peut être dû qu'à cet effet logo, et ce symbole ayant largement imprimé la mémoire du profane consiste en un raccourci efficace de la part du journal qui évoque ostensiblement le fait que dans tel numéro, il est question de Franc-maçonnerie. C'est bien ce à quoi se réfère la psychologie de la perception lorsque cette discipline parle de la « prégnance » particulière des images.

Au regard des divers types d'images que nous pouvons rencontrer, attachons-nous à l'analyse d'un genre particulier : la caricature. Ce genre de représentation iconique est utilisé depuis plus de deux siècles par de multiples vecteurs d'information et notamment par la presse pour illustrer les articles qui traitent du phénomène de la Franc-maçonnerie[125]. Il convient de rappeler que toutes les images ne sont pas égales, et un dessin n'est pas équivalent à une photographie. Le professeur Claude Cossette, spécialiste de la communication, a élaboré une taxinomie des images, un système pour classer les différents types existants. Cette classification se veut être dérivée des modèles scientifiques et en particulier de ceux utilisés dans les sciences naturelles. Il fonde donc la classe des *Graphies* qui comprend deux ordres que sont les images fonctionnelles, faisant partie intégrante du message et de l'information communiquée par le média, et les images poétiques auxquelles Cossette prête le rôle de susciter des émotions. La caricature est une image qui entre dans la catégorie des *graphies* et semble correspondre à l'ordre des images poétiques. Néanmoins, ce genre de représentation iconographique semble exercer une certaine influence sur la nature du message diffusé par le média, à tel point que nous refusons de laisser de côté la nature fonctionnelle d'un tel mode de représentation.

La caricature est d'abord une opinion dans la mesure où le dessin de presse ne se contente pas de donner sens à l'évènement, mais le connote abondamment, comme dans un billet d'humeur, ou le condamne radicalement. De ce fait, la caricature est le relais idéal d'une tendance politique, d'une idéologie, d'une prise de position, voire même d'une ligne éditoriale. Notons également que cette opinion est présentée sous forme humoristique,

[124] Annexe pp.LXXI-LXXVI

[125] Annexe pp.LXIV-LXV (caricatures recensées lors de notre phase d'enquête)

naissant d'un décalage et montrant une autre façon de voir les choses, sous un angle peut-être plus révélateur, afin de susciter une prise de conscience. Le caricaturiste ne voit pas plus clair que le journaliste mais affectionne la moquerie et traque le narcissisme. C'est ainsi qu'il se plaît à soulever l'apparente sincérité pour dévoiler la fourberie, dénoncer l'égoïsme d'une attitude altruiste, etc. En ce sens, l'humour apparaît un formidable outil de démystification, mais dont l'usage peut rendre antipathique. L'influence de l'imaginaire sur l'opinion publique est remarquable et la caricature peut très souvent entraîner la dégradation de l'image d'un individu ou d'un groupe particulier sinon y participer. Dans de nombreux cas, la caricature constitue l'expression la plus percutante et la plus synthétique de l'opinion publique, d'où son usage lors de grands mouvements d'opinion et de manifestations. Elle peut en effet être à la fois expression des contestations et arme de combat selon le contexte voire parfois même défense prévoyant l'immunité du dessin contestataire, car réagir négativement à un dessin dénoterait un certain manque d'humour. Mais la caricature est aussi lien, porte-voix, relais de l'opinion des foules vers elles-mêmes et vers les adversaires ou oppresseurs, pour reprendre une dichotomie classique, mais particulièrement adaptée concernant la Franc-maçonnerie. Souvent de connivence avec le public, le caricaturiste traduit son incompréhension, son indignation, ses aspirations.

La caricature permet en outre d'informer le lecteur de façon ludique. En effet, en psychologie de la perception, on affirme que le dessin est « une forme ouverte » et la saisie du sens, en d'autres termes la compréhension du « gag », constitue la « fermeture de la forme ». Une des caricatures proposée en annexe[126] relève implicitement de ce principe. Un franc-maçon avocat est présenté à un autre qui est juge par l'intermédiaire d'un troisième. Le gag révèle une représentation particulièrement répandue dans la société profane, celle du réseau d'influence et du copinage maçonnique. L'humour incisif du dessinateur est évident et implicitement, la critique adressée à la Fraternité maçonnique y est acerbe. De cette manière, comprendre le dessin de presse devient pour certains lecteurs une sorte de défi procurant un certain plaisir. En somme, le dessin se présente ici comme un jeu permettant d'informer de manière informelle. La vision du dessinateur n'y est pas que plaisante, mais est digne d'être prise en considération pour les idées qu'elle porte. La caricature clarifie et explique l'actualité par différentes techniques : simplification, exagération, satire… De ce point de vue, ce type d'image apparaît clairement comme une forme d'interprétation.

[126] Annexe p.LXIV

A l'instar de toute forme de communication journalistique, le dessin de presse constitue un filtre entre l'évènement et le lecteur. Son auteur, en observateur actif, distille dans la société sa propre vision des choses, ses opinions, ses solutions. Ainsi, la caricature peut se prévaloir d'être à la fois observation, commentaire et explication. En même temps, le dessinateur rend visible ce qui est dissimulé ou sournois. Par l'exagération, la caricature agit comme une loupe appliquée sur l'actualité afin d'en saisir au mieux les détails tout en les confrontant à d'autres éléments. Paradoxalement, de cette exagération, certains lecteurs diront que naissent l'authenticité et le sens caché propre à alimenter une véritable réflexion. La caricature, en tant que variété singulière du dessin de presse, use également de la « simplification » pour dévoiler certaines informations. Ce type d'image manipule les stéréotypes qui accompagnent les groupes sociaux et les profils psychologiques. Elle exagère, classifie et stigmatise. Cette version simplifiée de la réalité que donne la caricature est très commode pour la compréhension de l'actualité.

Il convient enfin de rappeler une des propriétés essentielles de la caricature qui n'est autre que de révéler la société dans ses valeurs et dans ses préoccupations, ainsi que les représentations sociales actuelles. En effet, si un journal relate les évènements, la caricature, elle, instruit sur la façon dont ils sont perçus par les individus. En ce sens, elle témoigne d'une conception des choses en vigueur dans une société, mais aussi le non-dit, l'inavoué, ce dont nous n'avons pas conscience ou que l'on n'ose penser tout haut. La caricature semble donc rendre compte de l'imaginaire collectif, de toutes ces représentations qui façonnent, inconsciemment, nos attitudes et comportements.

Nous pouvons, dans une perspective similaire, soulever la question des titres joints à ces couvertures et introduisant ces articles. Lorsque la Franc-maçonnerie fait la Une du journal, nous pouvons imaginer sans peine que les rédacteurs de l'article s'efforceront de trouver un titre « à la hauteur ».

Ces titres sont pour le moins évocateurs et remplissent parfaitement leur « fonction d'accroche ». On trouve en effet des titres du genre : « *Du rififi chez les francs-maçons* », « *Enquête sur les réseaux maçonniques, le vrai pouvoir des francs-maçons* », « *Le secret des loges* », « *Voyage au cœur de la Franc-maçonnerie* », « *Les réseaux d'influence* » ou encore « *La Franc-maçonnerie : qui, quoi, où, quand, comment, par quel moyen et à quelles fins ?* » Ces intitulés s'avèrent être, à l'évidence, d'efficaces procédés pour éveiller les curiosités. Les questions qui y sont posées et les faits qui sont censés y être relevés répondent précisément aux interrogations du public et en créent même parfois les attentes. En revanche pour les

maçons, les publications sur la Franc-maçonnerie « *permettent à la presse d'augmenter les tirages* ». L'argument commercial, hypothèse non vérifiée empiriquement, pourrait en effet expliquer une partie de cette masse d'articles que les journaux consacrent à la question maçonnique, car même si le sujet maçonnique en fait la Une, l'article qui y fait référence ne constitue que rarement plus de 8% de la totalité du journal. Que devons nous penser de ce constat ? Les informations sont-elles livrées au compte-goutte afin d'éviter d'épuiser cette « mine d'or » que constitue la Franc-maçonnerie pour la presse ? Ou bien est-ce une conséquence du fait que les thèses soutenues par ces rédacteurs rencontrent très vite leurs limites ? Reste que le pouvoir potentiel de générer et de transmettre des représentations singulières sur la Franc-maçonnerie exercé par les médias est indéniablement existant, et ce pour trois raisons principales :
- d'une part par l'ampleur et la fréquence systématique de parutions d'articles sur le sujet il nous paraît évident que ce phénomène participe largement à orienter et à influencer les représentations de l'opinion,
- d'autre part, dans la mesure où ce type de média constitue une source d'informations accessibles au plus grand nombre (de par son prix réduit, sa facilité d'obtention et de lecture), l'impact sur les représentations que génère la Franc-maçonnerie lorsque celle-ci fait l'objet d'une parution, présente un très fort rayonnement et touche une population large et hétéroclite,
- enfin, par une utilisation adroite de titres percutants, la presse magazine propose à l'opinion une vision assez globale de l'Ordre qui prend une certaine distance d'avec la presse religieuse et politique du XIXème et du début du XXème siècle, ces dernières se limitant à porter des accusations contre la Franc-maçonnerie sans se donner la peine d'en apporter les preuves.

Mais une question demeure néanmoins : S'agit-il réellement, comme le prétendent les auteurs et les journalistes de presse, d'une lecture objective du phénomène dans la mesure où il n'est traité que par le prisme de l'actualité et des événements sensationnels récents ? Ou bien ne serait-il pas plus pertinent de considérer ces révélations comme des exemples précis et actuels de représentations circulant sur la Franc-maçonnerie ?
Les auteurs de ces articles définissent une certaine réalité de la Maçonnerie, qu'ils s'attachent ensuite à défendre en compilant quelques faits singuliers. Cette perspective s'apparente à la méthode expérimentale, dite déductive, et il nous est impossible, en tant que chercheur, de cautionner une telle approche. En effet, celle-ci s'oppose catégoriquement à notre démarche inductive nous amenant à construire une réflexion sur la base d'un corpus de données

objectives. Mais ce que nous souhaitons démonter *in fine*, est bien l'ascendance des représentations socioculturelles sur les comportements et leur influence déterminant les réactions des institutions politiques et religieuses qui sont en relation avec la Franc-maçonnerie. Ce sont les idées subjectives des individus, véhiculées par la société, que nous cherchons avant tout à mettre en évidence. Il serait donc illusoire de croire que nous possédons toutes les données nécessaires pour déterminer une quelconque vérité objective sur l'Ordre maçonnique. De ce fait nous pensons être en mesure de nous servir des arguments de la presse, ces derniers relevant à l'évidence du sens commun, comme exemples singuliers et actuels de représentations circulant à l'égard de la Franc-maçonnerie.

C'est à partir de ce recueil de données et de compilation que nous venons d'entamer notre approche de ce que nous qualifions de « vecteurs de représentations ». Pensant qu'ils participent à reproduire certaines représentations collectivement partagées par l'opinion publique à l'égard de la Franc-maçonnerie, leur prise en compte est essentielle au regard de notre étude. La presse est donc une source intéressante à prendre en compte, mais n'est évidemment pas la seule. Nous allons donc étudier les autres modes de communication et de reproduction de ces représentations.

II. Littérature polémique et Maçonnerie : une guerre dans le discours

Le terme « *polémique* », trouvant sa racine étymologique du grec *polemikos* « relatif à la guerre » et *polemos* « combat, guerre », est un genre littéraire couramment utilisé par divers auteurs profanes hostiles à la Franc-maçonnerie. Ce genre très ancien regroupe des textes engagés dans l'actualité et condamne certains errements moraux, religieux, politiques.
Certains articles ou romans traitant de la question maçonnique comme le pamphlet de Verlaine *Voyage en France par un français*, *Mon oncle Sosthène* de Guy de Maupassant, ou encore *Les hommes de bonne volonté* de Jules Romains, semblent tous relever de ce genre littéraire, leurs auteurs ayant adopté une attitude critique, vive et agressive à l'égard de l'institution maçonnique. Sous le mode romanesque, ils parviennent à restituer le climat des loges françaises de leur époque. Leur regard de profane, posé sur des maçons bien ordinaires, fait mouche à chaque fois, et aide à cerner au plus près les réactions et les questions du public

face à l'institution maçonnique. Ce genre rhétorique si particulier est d'ailleurs défini dans ses modes de manifestation par Jules Romains dans le prologue de l'une de ses œuvres, *Donogoo* où il dit à propos du registre polémique : « Ecoutez, Monsieur, je suppose que, là comme ailleurs, la polémique, c'est beaucoup d'affirmations injurieuses appuyées sur deux ou trois faits précis ». Plus précisément, les textes polémiques sont ceux où l'émetteur « engage une discussion vive, voire agressive avec l'adversaire. La passion de convaincre se lit alors dans le lexique, et la pensée de l'adversaire y est souvent présentée en termes dévalorisants »[127].
De même, le philosophe, essayiste et professeur de rhétorique français Emile Chartier, aussi connu sous le nom d'Alain (1868-1951), parlait de cette « guerre dans le discours » qu'est la polémique et affirmait qu'elle consistait à « écrire pour vaincre le contradicteur et non pas pour dire où trouver la vérité ».
Le polémiste cherche donc plus à attaquer un adversaire qu'à être objectif et à charmer le destinataire, dans tous les sens du terme, pour mieux l'attirer dans son camp.

Analyser les ressorts d'un tel registre littéraire s'avère particulièrement enrichissant pour notre étude, la Fraternité maçonnique ayant souvent fait l'objet de polémique. En outre, nous nous trouvons ici véritablement dans le domaine des représentations. Ce genre de discours ne prétend en aucun cas se prémunir de la critique puisque la subjectivité domine. Le manque de recul, la vivacité des propos et le ton agressif de leurs auteurs visiblement passionnés par la question, sont autant de composantes essentielles à ce registre. Un texte polémique vise en effet à discréditer le point de vue adverse, et use pour cela de procédés divers. Notons effectivement l'utilisation de procédés relevant de l'agressivité dans le discours comme la dénonciation ou la disqualification de l'adversaire. Leurs auteurs emploient des marques de jugement et utilisent toutes sortes de désignations dévalorisantes pour leurs ennemis. Les textes évoqués plus haut foisonnent également d'attaques personnelles, et les provocations et marques de violence verbale sont tout aussi nombreuses. Guy de Maupassant n'hésite par exemple pas à affirmer : « Mon oncle était franc-maçon. Moi je déclare les francs-maçons plus bêtes que les vieilles dévotes. C'est mon opinion et je la soutiens. Tant qu'à avoir une religion, l'ancienne me suffirait »[128]. Le même auteur n'hésite pas à écrire dans *Boule de suif*, une de ses œuvres littéraires les plus populaires : « Et tous les trois se jetaient des coups d'œil rapides et amicaux. Bien que de conditions différentes, ils se

[127] Boissinot et al., *Français 2de, Textes et méthodes*
[128] Guy de Maupassant, *Mon Oncle Sosthène*

sentaient frères par l'argent, de la grande Franc-maçonnerie de ceux qui possèdent, qui font sonner de l'or en mettant la main dans la poche de leur culotte »[129].

Les œuvres polémiques usent habilement des procédés de détournement en déformant la vérité, en exagérant à outrance, en faisant des omissions, en manipulant les faits, en modifiant les propos adverses dans le discours rapporté (citations incomplètes ou inexactes) ou encore en diffusant de fausses informations. « Ces nigauds-là ne font qu'imiter les curés. Ils ont pour symbole un triangle au lieu d'une croix. Ils ont des églises qu'ils appellent des loges avec un tas de cultes divers : le rite Ecossais, le rite Français, le Grand Orient, une série de balivernes à crever de rire »[130]. En outre, les règles sociales sont elles-mêmes détournées puisque ces auteurs n'hésitent pas à rompre avec les bienséances, à transgresser les codes de convenance, et se laissent même aller jusqu'à formuler quelques grivoiseries plus ou moins grossières : « D'abord, je suis artiste, moi. Je suis sensible à l'aspect. Il fallait voir le lieu où nous nous réunissions ; c'est ce qu'ils appellent leur temple ! Ca doit être partout pareil. C'est d'un toquard ! »[131]

Enfin, nous ne pouvons omettre l'utilisation des procédés relevant du registre comique et consistant à faire rire aux dépens ici de la Fraternité maçonnique tournée en dérision. Guy de Maupassant, assez habile en la matière, n'hésite pas à écrire : « Et il fallait voir mon oncle Sosthène offrir à dîner à un franc-maçon. Ils se rencontraient d'abord et se touchaient les mains avec un air mystérieux tout à fait drôle, on voyait qu'ils se livraient à une série de pressions secrètes. Quand je voulais mettre mon oncle en fureur, je n'avais qu'à lui rappeler que les chiens aussi ont une manière toute franc-maçonnique de se reconnaître »[132].

L'objectif ici semble être de ridiculiser la cible et de rendre le lecteur complice par le rire. Pour cela, tous les auteurs évoqués n'hésitent pas à se référer au registre burlesque, à dresser des portraits chargés de leurs adversaires, les francs-maçons. Nous pouvons ainsi lire dans l'œuvre de Jules Romains, *Les hommes de bonne volonté* : « On se croirait à une séance d'hypnotisme dans une baraque de la foire. Et les trois voyages, parlez-moi de ça ! Les dangers ! Les frères qui poussent des cris d'animaux. L'imitation du tonnerre dans la coulisse. Il paraît que ça varie selon les loges, et aussi selon qu'ils supposent que le type à recevoir est plus ou moins couillon. Mais c'est toujours le même genre de bêtise.

-Est-ce qu'on ne raconte pas aussi des histoires de cercueil, de testament ?

---

[129] Guy de Maupassant, *Boule de Suif*, p.17
[130] Guy de Maupassant, *Mon Oncle Sosthène*
[131] Jules Romains, « La recherche d'une église » in *Les hommes de bonne volonté*
[132] Guy de Maupassant, *Mon Oncle Sosthène*

-Ah ! oui… Le cabinet de réflexions, avec le mur peint en noir, les squelettes, la tête de mort, les inscriptions terrifiques…oui…c'est même par là qu'on commence. Alors ça, ce n'est pas Luna-Park, c'est plutôt cabaret du Néant. Mais comme vous voyez, on ne sort pas de la foire »[133]. Ou bien encore le personnage imaginé par Guy de Maupassant confie aux lecteurs que son « oncle emmenait son ami dans les coins, comme pour lui confier des choses considérables ; puis à table, face à face, ils avaient une façon de se considérer, de croiser leurs regards, de boire avec un coup d'œil comme pour se répéter sans cesse : « Nous en sommes, hein ? »[134]. Dans le fond, cet extrait dénote de l'ensemble par le fait qu'en mettant en avant une certaine « étrangeté » de la Franc-maçonnerie aux yeux du lecteur non initié, il traite de pratiques inhérentes à cet Ordre. Toutefois, hors contexte, ce caractère « insolite » et « curieux » des pratiques maçonniques ne peut que difficilement être dépassé et celles-ci ne peuvent s'éclairer que pour celui qui adhère aux mystères initiatiques.

Le texte polémique établit donc une hiérarchie spécifique entre les diverses fonctions du langage : les fonctions expressive, impressive, poétique et de contact sont fortement développées au détriment des fonctions référentielle et métalinguistique. En tant que lecteur, nous pouvons sans aucun doute être séduit par l'ironie souvent mordante de ces écrivains, et la façon dont ils savent manier l'implicite et les sous-entendus dans leurs discours. Non moins éloquentes sont les allusions perfides, les insinuations et les clins d'œil culturels : « Et alors ici, de chaque côté de l'entrée, deux autres colonnes, plus grosses, bronzées, avec un truc de lumière…oui, qui les éclaire du dedans, quand on veut… Vous avez tout le temps des trucs comme ça. Ils adorent ça. Il y a chez eux une part énorme de théâtre pour les gosses »[135]. Il s'avère en effet que tous ces aspects caractéristiques du registre polémique sont mis en valeur par l'inspiration du polémiste, le jeu sur la langue, le plaisir des mots, la verve agressive, ainsi que la jubilation. « Mon oncle me répondait : Justement nous élevons religion contre religion. Nous faisons de la libre pensée l'arme qui tuera le cléricalisme. La Franc-maçonnerie est la citadelle où sont enrôlés tous les démolisseurs de divinités. Je ripostais : Mais, mon bon oncle (au fond je disais « vieille moule »), c'est justement ce que je vous reproche. Au lieu de détruire, vous organisez la concurrence : ça fait baisser les prix, voilà tout »[136]. Le lecteur est donc invité à apprécier à sa juste valeur le riche panel de figures de style utilisées comme les marques d'intensité renforcées par l'emploi d'accumulations et de gradation, par le comique de répétition. «…Et encore je ne vous parle pas d'un tas de trucs que vous devez avoir dans la

[133] Jules Romains, « La recherche d'une église » in *Les hommes de bonne volonté*
[134] Guy de Maupassant, *Mon oncle Sosthène*
[135] Jules Romains, « La recherche d'une église » in *Les hommes de bonne volonté*
[136] Guy de Maupassant, *Mon oncle Sosthène*

tête si vous voulez être bon maçon. […] A croire qu'ils ont fait exprès d'en mettre et d'en fourrer tant qu'ils pouvaient pour impressionner les gens, vous savez, surtout les nouveaux, pour leur occuper constamment la tête avec des riens. Pendant que les frères ont la sueur au front, à se demander s'ils vont bien se rappeler le pas de l'Apprenti, si dans leur émotion ils ne partiront pas du pied gauche […]…car il ne s'agit pas non plus de se tromper dans les batteries, ou de se taper l'avant bras, ni de gueuler : « Houzé ! Houzé !… » une minute avant les copains. […] En petit comité comme ça, la moindre gaffe se remarque. Vous passez pour une patate…Alors, pendant ce temps-là, vous gardez l'esprit contracté, et vous ne pensez pas à contredire. Ca vous dresse, quoi ! Comme au régiment ! Dans les loges tout est archi-compliqué. Même quand vous croyez que les simagrées sont finies, et qu'on va discuter une des questions à l'ordre du jour, car enfin, c'est tout de même parce que vous vous intéressiez à certaines idées que vous êtes entrés là-dedans, et bien, les chichis recommencent. Si vous voulez parler, vous devez vous lever et étendre le bras vers le surveillant de votre colonne. Vous jugez si ça favorise l'inspiration ! C'est ce qui explique que tout là-dedans a l'air chiqué ; vous voyez ce que je veux dire ? »[137].

Que penser des effets de la « polémique » sur les représentations des profanes ? L'utilisation d'un tel registre littéraire pour aborder la question de la Fraternité maçonnique n'est pas neutre si nous tenons compte des motivations de leurs auteurs. Le polémiste dénonce un état de scandale pour le faire cesser, au nom de certaines valeurs, personnelles ou collectives. Il s'autorise pour cela toutes sortes de dérives par rapport à un texte argumentatif ordinaire. Or le texte polémique est un « piège » argumentatif dans lequel les mots sont des « projectiles » puissants, des armes puisqu'il s'agit bien d'une guerre discursive. Le risque est toujours que le rire et la passion l'emportent sur la raison si bien qu'il importe au lecteur de ne pas en rester au premier niveau de lecture et de ne pas se contenter de rire pour éviter toute confusion sur le sens du message, d'être ébloui et de perdre son sens critique.

Nous pouvons retenir de l'œuvre *Voyage en France par un français* l'utilisation habile par Verlaine de tous les ressorts généralement présents dans le registre polémique. Ce dernier adopte en effet une attitude agressive, vive et critique tout au long du texte, et s'adonne à la dénonciation. Il a recours à des attaques personnelles ; il fait des détournements et utilise le ton de la dérision en tournant en ridicule ainsi qu'en rendant le lecteur complice par un humour habile. Faire rire aux dépens de l'adversaire est un art que Verlaine ne semble

[137] Guy de Maupassant, *Mon oncle Sosthène*

effectivement avoir aucun mal à exercer à l'aide d'une écriture remarquablement bien ciselée. Et le plaisir émotionnel induit chez le lecteur par un choix judicieux des mots est un puissant instrument de connivence. Car dès le XIXème siècle, la Franc-maçonnerie en France est un phénomène qui fait l'objet de nombreuses représentations souvent hostiles de la part de la société profane. Dans cet ouvrage, « véritable pamphlet réactionnaire », Paul Verlaine trouve l'occasion de s'exprimer sur la question de la Maçonnerie en France. Il dénonce explicitement le rôle qu'aurait pu jouer cette confrérie dans la Révolution Française et les insurrections communardes de 1870, et cherche à tenir les francs-maçons pour responsables de la situation de la France au XIXème siècle, situation qu'il juge comme décadente. Mais pour comprendre la place de la Franc-maçonnerie vis-à-vis de ces insurrections il importe d'opérer un retour historique et d'analyser la situation de cette confrérie en France au XIXème siècle. C'est bien la persistance de certaines représentations actives dans l'esprit de Verlaine que l'exposé qui suit tentera de mettre en évidence.

Dans le premier chapitre de notre travail, nous avons pu montrer que certaines représentations culturelles à l'égard de la Franc-maçonnerie et circulant dans la société profane étaient récurrentes et tenaces. Les déterminismes historiques, sociaux et culturels induisant de nombreuses représentations hostiles à l'encontre de la Maçonnerie, y ont également été mis en évidence. Mais il nous semble que l'œuvre que nous venons d'évoquer peut constituer un remarquable objet d'étude, l'auteur ayant été, de par sa tardive conversion au catholicisme, un des relais faisant perdurer ces représentations. La critique faite par Verlaine et adressée aux défenseurs de la philosophie des Lumières est également très vive dans cet ouvrage. Une nouvelle fois la Franc-maçonnerie, clairement inspirée de ce mouvement de pensée, est largement visée par les attaques de l'auteur contre cette tradition philosophique, responsable, selon lui de l'entrée de la France dans un processus de déclin historique. Au XVIIIème siècle, la philosophie des Lumières se développe en Europe. Partout, elle conteste les pouvoirs absolus des monarques et de l'Eglise qui prétendent imposer aux hommes des vérités absolues et des règles impératives pour régenter leur vie. Les textes sacrés sont alors examinés librement, le rationalisme progresse, les préjugés sont combattus notamment ceux nés de la tradition et de l'autorité. On préconise une morale indépendante de la religion et, au grand damne de Verlaine, on souhaite réformer la société. Tout comme les maçons, le mouvement des Lumières prône que l'homme pense par lui-même, pratique le libre-examen, et vérifie ce qu'il affirme.

Une telle démarche, combattue par Paul Verlaine dans ce pamphlet, s'oppose au principe selon lequel une opinion n'est recevable que si elle convient à l'Eglise. Partout des hommes combattent pour la tolérance, la liberté d'esprit et le despotisme, et la Franc-maçonnerie n'est pas en reste puisqu'elle aussi s'engage dans une lutte contre toutes sortes d'obscurantismes. Le combat pour les Lumières est donc rude. L'*Encyclopédie* est interdite par le Parlement de Paris avec l'aide des Jésuites, institution qui remporte toute la sympathie de l'auteur de *Voyage en France par un français*. Certains francs-maçons reconnaissent en l'Ordre maçonnique un projet que nous pourrions relier à la notion de mouvement centrifuge, qui serait d'éclairer par l'instruction tous les êtres humains et de réunir ce qui est épars, et participent ainsi pleinement au projet humaniste des Lumières. Mais, en s'attaquant à Voltaire ou à Montesquieu, Verlaine prend directement position contre la Franc-maçonnerie dans la mesure où l'appartenance maçonnique de ces deux personnages célèbres est connue.
En même temps, le siècle des Lumières est celui de l'illuminisme (révélation subite et naturelle de caractère surnaturel) et de l'occultisme, phénomènes à la mode dans les salons. A ce propos, Verlaine se rallie à l'Eglise qui œuvre contre le développement de tels phénomènes tenus pour concurrents sur un certain marché de la spiritualité.

III. La Franc-maçonnerie mise en scène au cinéma

Nous venons de voir en quoi la presse par une utilisation habile de l'image, et la littérature lorsque celle-ci se restreint au registre de la polémique et de la satire, peuvent à leur échelle diffuser et reproduire certaines représentations profanes de la Fraternité maçonnique et reproduire sur un support particulier, l'imaginaire populaire déjà mobilisé.
D'autres pistes peuvent être exploitées et s'avérer enrichissantes dans notre tentative de cerner les vecteurs de diffusion et de reproduction de ces représentations. Le cinéma par exemple s'est révélé être un véritable moyen mis à la disposition des profanes pour diffuser ou intérioriser une vision particulière et toujours contingente d'un contexte historico-culturel singulier mais déterminant.

Sous l'occupation allemande de la France durant la Seconde Guerre Mondiale, le cinéma français a connu un essor surprenant, dans les salles mais aussi lors de manifestations charitables et de propagande. Les films de propagande politique sont des documentaires

souvent reconstitués. Projetés en première partie des films de fiction, ils sont réalisés à l'instigation des différents ministères du Gouvernement de Vichy ainsi que des services de propagande de l'ambassade d'Allemagne et de groupements antinationaux. Ainsi en va-t-il de *Forces occultes*[138] scénarisé par Jean Marquès-Rivière et mis en scène par Paul Riche. Ce dernier dénonce l'ordre maçonnique en ces termes : « Eh bien oui ! Nous attaquons, nous découvrons les saloperies, les méfaits et les crimes, nous nous en prenons aux arguments et aux personnes, nous montrons les dessous des initiations, les combines, les compromissions, les responsabilités ». Le climat décrit ici est édifiant et le contexte historique d'émergence du film *Forces occultes* a su procurer à ce dernier une influence considérable sur les représentations grâce à la concomitance propice et fertile de deux facteurs : l'atmosphère imprégnée de peur dans laquelle la France était plongée en 1943 d'un côté, et la propagande nazie et vichyste de l'autre, la rencontre de ces deux éléments ne pouvant pas être sans conséquence au niveau des représentations.

Nous pouvons également signaler deux autres œuvres cinématographiques célèbres que sont *Meurtre par décret*[139] du réalisateur Bob Clark (1979) et *From Hell*[140] d'Albert et Allen Hughes (2001). Ces deux films, en réalité des adaptations du roman non moins célèbre de Stephen Knight, *Jack the ripper : the final solution* (Jack l'éventreur, la solution finale) ont rencontré chacun à leur époque rencontré un succès public considérable.

Les francs-maçons s'illustrent dans ce récit par leurs efforts illimités pour préserver la monarchie anglaise en s'appuyant sur le serment et le secret et couvrir ainsi les meurtres de Jack l'Eventreur. Les frères y sont dépeints comme des gens d'une totale immoralité, manifestant « *une froideur du cœur* » évidente, et ne redoutant pas de recourir au meurtre pour arriver à leurs fins. Stephen Knight s'engage d'autant plus contre la Franc-maçonnerie qu'il présente les initiés comme des personnes aux préjugés xénophobes, convaincues de leur supériorité sociale et potentiellement dangereuses puisque rassemblant dans leur Confrérie, les germes de toutes les déviances.

La prise en compte de ces deux films est intéressante pour les considérations qu'ils offrent au public sur la Franc-maçonnerie d'une part mais aussi et surtout parce qu'ils constituent une illustration tout à fait pertinente de la façon dont certaines représentations maçonniques

[138] Annexe pp.LX et LXI
[139] Annexe p.LXII
[140] Annexe p.LXII

peuvent être amenées à se reproduire de génération en génération. En effet, que nous révèle le visionnage de ces deux documents cinématographiques ?
Dans *Meurtres par décret*, c'est le très populaire Sherlock Holmes qui déjoue le complot maçonnique alors que dans le film des frères Hughes, *From Hell* il s'agit d'un inspecteur non moins talentueux prénommé Aberdeen. En dehors de cette différence concernant l'enquêteur chargé de contrer Jack l'éventreur, les deux films présentent des scénarii dont la similarité est frappante, jusque dans les répliques des personnages mis en scène. Car il s'agit bien là de deux adaptations fidèles à l'œuvre littéraire de Knight, mais s'adressant à deux générations de spectateurs différentes, séparées de 30 ans chacune.

Nous pouvons donc voir ici, à partir de cet exemple tout à fait révélateur, comment certaines représentations peuvent se reproduire et perdurer de façon intergénérationnelle par le biais de vecteurs appropriés, en l'occurrence le cinéma.

IV. Une partition profane de la fraternité maçonnique

Après la presse, la littérature et le cinéma, il importe d'évoquer un autre vecteur déterminant concernant la transmission et la reproduction de certaines représentations hostiles à la Franc-maçonnerie que nous pouvons observer dans la société profane. Il s'agit en effet du vecteur musical, certaines représentations répandues chez les non-initiés et concernant la Franc-maçonnerie étant véhiculées par le biais de textes ou de paroles de chansons.

Considérons en premier lieu le titre musical *Bats-toi* du rappeur français Sheek qui bénéficie d'une certaine renommée auprès du public adolescent, et qui est l'un des premiers artistes français à diffuser certaines de ses œuvres gratuitement sur Internet. Dans ce titre, nous entendons :

« *Les manœuvres de la pieuvre n'ont manifestement pas pris sur les survivants de la sage tradition orale. Le message passe, se propage, se partage, fait son chemin, se perpétuera toujours demain, quand seront depuis longtemps ensevelis les ancestraux parchemins. Dans de trop mauvaises mains, les meilleurs compas ne peuvent tracer que des cercles vicieux.* »

Dans un entretien accordé à un fanzine dédié à la musique, l'*ABCDR du Son,* Sheek est amené à s'expliquer sur ses textes et sur son engagement, et confirme qu'il fait bien ici « *référence à la Franc-maçonnerie mais aussi tout ce qu'on pourra englober sous le terme de*

"paramaçonnerie". Tout ce texte parle de ça. "Elle" c'est cette espèce de truc qui est là pour endoctriner, pour perpétuer la connerie. C'est là-dessus que se basent des gens pour t'enseigner de la merde […] Je fais confiance à d'autres choses, plus simples. Je ne peux pas faire confiance à des gens qui mettent par écrit des mythes dans lesquels il faudrait avoir foi. En filigrane, ces contes, c'est l'histoire de braves brebis qui doivent fermer leur gueule si elles tiennent à accéder à leur place dans un pays chimérique qu'on leur fait miroiter, pendant que le conteur, en fait le loup, les nique. Et donc, ce sont ces conteurs, endormeurs - politiques ou religieux et autres complices - qui se passent le relais depuis tant d'années ».

Le vecteur musical profane, au même titre que la presse, la littérature et le cinéma, est un puissant vecteur de représentations mais parce qu'il est ici nettement adressé à un auditoire pouvant être qualifié de « jeune » –les individus âgés de 15 à 25 ans sont les premiers consommateurs de rap en France– nous avons toutes les raisons de croire que cette musique constitue pour le public ciblé une des premières sources d'informations à partir de laquelle il lui sera possible de construire ses propres représentations du phénomène maçonnique.

Dans un autre univers musical mais toujours en direction d'un public plutôt jeune, nous avons découvert le morceau *Franc-maçon*, pièce du répertoire du groupe « métal »[141] Jeunesse Patriote. Malgré nos recherches, nous avons dû nous résoudre à l'impossibilité de trouver des informations concernant l'origine et les motivations de cette formation musicale. Nous pouvons tout de même présenter un extrait de cette chanson dont le texte antimaçonnique est évident et sans ambiguïté :

« Affairiste ! Amateur de club ! Pour toi tout s'achète et tout se vend ! La politique, les médias, les artistes et l'économie.
Franc-maçon, tu es franc-maçon !
Tu dis vouloir…aider l'humanité, mais tout ce que tu veux, c'est… t'engraisser !
Toujours plus de pognon pour servir tes idées !
Franc-maçon, tu es franc-maçon !
Trafic d'organe et sang contaminé, quelques vaches folles et du maïs trafiqué
Tu trafiques l'histoire pour cacher la vérité, tu manipules la jeunesse pour l'endoctriner !
Franc-maçon, tu es franc-maçon !
Aujourd'hui ta secte est menacée ! Alors tu fais voter des lois injustes, pour nous ruiner de liberté !
Franc-maçon, tu es franc-maçon ! »

[141] Le « métal » est un style musical apparu aux Etats-Unis dans les années 60, inspiré du rock mais proposant des sonorités plus lourdes et agressives et une rythmique rapide.

Les images de la Franc-maçonnerie qui se dégagent de ce morceau musical sont tout à fait explicites et l'hostilité manifestée à l'égard de cette Fraternité évidente. Il ressort par ailleurs de cet extrait bon nombre d'amalgames faits par l'auteur comme l'association incontestable de la Franc-maçonnerie à l'affaire du sang contaminé, à la vache folle, aux OGM, etc.

Ces deux cas de figure valident ainsi notre hypothèse selon laquelle la musique constitue un vecteur à part entière de transmission des représentations de la Fraternité maçonnique reconnues par une partie de la société profane. Il ne s'agit pas ici de simples jugements de valeurs dont la portée ne s'étendrait pas au-delà de la sphère individuelle.
La musique et les textes qu'elle comporte s'adressent à un public plus ou moins large et peut tout à fait l'influencer, d'autant plus que le vecteur musical n'est pas neutre mais puissant notamment pour le public jeune soumis au besoin d'identification. Nous sommes donc toujours ici dans une forme d'engagement contre la Fraternité maçonnique, et au même titre que le registre polémique ou la caricature, la mise en chanson de certaines représentations particulières constitue une technique discursive semblable à une arme dirigée à l'encontre des francs-maçons.

De manière générale, il apparaît que malgré la différence des supports utilisés, la presse écrite, la littérature, le cinéma, la musique, l'ensemble des représentations mobilisées à l'égard de la Franc-maçonnerie témoignent d'une attitude critique et sceptique, voire parfois d'une hostilité manifeste de la société globale à son égard. L'engagement de francs-maçons dans la politique et dans les institutions « profanes » leur est clairement reproché par la société civile, et c'est une nouvelle fois le mouvement extraverti vers la sphère publique, mouvement centrifuge, qui semble à l'origine de la situation si particulière qui touche cette société singulière. En réaction l'opinion publique, dont les médias sont les relais et les porte-voix, s'implique dans un mouvement contradictoire, centripète motivé par un réflexe de défense.

Chapitre III // Représentations culturelles des profanes à l'égard de la Franc-maçonnerie

I. Définition retenue du concept de Représentation Culturelle

Les représentations sociales se présentent en premier lieu sous une grande diversité. Elles concernent les croyances et les images qu'ont les individus du réel. Les phénomènes comme la magie, la religion, la sorcellerie ou bien encore la Franc-maçonnerie sont appréhendés à travers divers systèmes de représentations variant selon les sociétés. Ces représentations correspondent, selon les anthropologues, à une exigence fondamentale de la pensée humaine. En quelques sortes, elles jouent le rôle de « lunettes » à travers lesquelles les individus sont aptes à saisir l'environnement qui sans ces « filtres » se présenterait de manière immédiate, brute, naturelle à l'esprit humain. Pour le sociologue Gilles Ferréol, les représentations sociales, sorte de « savoir du sens commun », « quelles que soient les formes qu'elles puissent prendre, ont en commun d'être une manière de penser et d'interpréter la réalité quotidienne. Elles sont une production mentale sociale, distinctes par leur mode d'élaboration et de fonctionnement »[142]. Ainsi, si l'on tient compte de la diversité culturelle et sociale, nous sommes amenés à penser que le réel est appréhendable d'une multitude de points de vue, lesquels dépendent des caractéristiques historiques et sociales des acteurs sociaux. Sur ce point nous prenons quelques distances avec la théorie de Claude Lévi-Strauss, selon laquelle les représentations dépendraient surtout des capacités innées des individus. Il s'agit pour cet auteur de démontrer la validité du structuralisme et l'existence de systèmes de pensée et de conduites universels. Le reproche essentiel que nous pouvons formuler à l'égard de la théorie lévi-straussienne, en dépit du fait que cette lecture des phénomènes culturels soit pertinente en de nombreux points comme par exemple la mise en évidence de la pensée symbolique, réside dans l'omission systématique des contextes historiques et sociaux. Ceci constitue, de notre point de vue, une faiblesse incontestable de l'analyse structuraliste. Il nous paraît également utile de bien différencier les représentations dites collectives construites socialement, des représentations individuelles, ces dernières répondant à des propriétés qui leur sont propres.

[142] In *Dictionnaire de sociologie*, 2ème édition, Collection Cursus, Armand Colin, Paris, 1995

II. Les déterminismes sociaux potentiellement influents sur les représentations

Nous pouvons d'ores et déjà avancer, à partir des données dont nous disposons, que les représentations collectives concernant la Franc-maçonnerie résultent d'un processus de construction fondamentalement déterminé par de multiples conditionnements historiques et sociaux, générant des normes de pensées plus ou moins répandues dans une société. Nous pouvons en outre ajouter que les individus de cette société n'ont pas immédiatement conscience d'être influencés dans leur pensée par ces multiples déterminismes.

Ainsi, nous nous servirons d'une part des données historiques exposées préalablement pour vérifier en quoi elles peuvent influencer ou bien fonder les représentations socioculturelles du phénomène. D'autre part, nous tiendrons compte des concomitances observables entre les groupes sociaux d'appartenance des individus interrogés et la nature des représentations auxquelles ces derniers adhèrent. Nous devons sur ce point préciser les raisons qui nous poussent délibérément à opérer cette segmentation de l'espace social global en unités plus restreintes que sont les groupes sociaux.

Dans le *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie* de Bonte et Izard, nous pouvons lire qu'un « système de représentation » désigne d'une manière générale les ensembles d'idées et de valeurs propres à une société. En l'occurrence, dans notre étude nous parlons plutôt de « groupes sociaux » dans la mesure où nous considérons l'entité que constitue la société comme une unité trop large pour nous être utile. En vue de la diversité des représentations que nous pouvons rencontrer sur la Franc-maçonnerie, nous pensons qu'il serait sans doute prématuré, du moins dans un premier temps, d'attribuer ces multiples idées culturelles à cet ensemble macrosociologique que constitue la société globale. Même si l'approche holiste est apte à rendre compte du phénomène, nous préférons nous en tenir à une analyse plus microsociologique. Nous pouvons saisir la pertinence de cette prise de position dans la mesure où nous avons constaté que selon la nature des groupes sociaux dont les personnes interrogées sont issues, des nuances peuvent apparaître, les données recueillies ne sont pas toujours de même nature et peuvent varier légèrement. Ainsi, nous présupposons que les milieux sociaux auxquels se rattachent les individus, tout comme l'histoire, déterminent de façon plus ou moins relative les représentations socioculturelles. La contrainte qui nous apparaît alors réside dans notre difficulté à choisir des critères fiables et pertinents nous permettant de définir et de distinguer les multiplies catégories sociales impliquées.

En théorie, le chercheur doit être capable de distinguer différentes sortes de groupes en interaction dans l'espace social global. Il demeure que la plupart du temps les critères distinctifs nous permettant d'isoler les catégories sont souvent arbitraires tandis que d'autres nous échappent, nous induisant de ce fait rapidement en erreur. Néanmoins nous ne pouvons exclure l'hypothèse selon laquelle il existerait bien « un effet de groupe » déterminant certaines variations dans les représentations dites collectives.

Pour Raymond Boudon et François Bourricaud, « si l'on demande comment un individu peut être amené à changer d'opinion ou d'attitude, on s'aperçoit que le fait pour cet individu d'appartenir ou non à un groupe affecte la facilité, la rapidité et aussi la direction de ce changement[143] ». La question de la Franc-maçonnerie, les prises de position, les discours et l'imaginaire qu'elle suggère chez les individus, s'apparente presque à une joute d'arguments, d'expériences, d'exemples et d'illustrations. Dans ce cas particulier, « les participants sont impliqués dans des rapports d'interaction. Les uns sifflent, les autres applaudissent ; et dans chacun des deux camps, une solidarité s'établit en même temps qu'apparaît une différenciation entre les supporters selon l'intensité de leur enthousiasme[144] ». Les débats sur la Maçonnerie donnent lieu à diverses prises de position selon que l'on y est favorable ou non ou bien indifférent. Il nous est possible d'observer de multiples réactions, certaines étant plus modérées et d'autres plus vives. Ces distances ou ces séparations se manifestent malgré le fait que les deux partis opposés peuvent avoir accès aux mêmes informations. Nous avons pu par exemple constater que *franc-maçon* est un « grand mot » qui une fois lâché provoque instantanément soit de vives réactions soit des silences, et ce selon que les personnes avec qui nous nous trouvons sont profanes ou initiées, sachant que dans ce cas, ce sont ceux qui en ont la plus grande connaissance qui demeurent dans un premier temps avares de propos.

Les catégories que nous avons décidé de retenir sont établies à partir de critères comme l'origine sociale, l'âge des personnes interrogées, leur appartenance religieuse et leur degré d'investissement dans la vie religieuse. Nous avons en outre jugé pertinent de retenir un autre critère distinctif à savoir si les individus entendus ont des relations conscientes et affectives avec certains frères.

Si la société ne peut décemment pas être envisagée comme un tout social homogène et si le chercheur souhaite éviter de gommer la diversité sous prétexte que celle-ci complexifierait la lecture globale d'un phénomène, il nous faut nous interroger sur les raisons qui expliqueraient une variété de représentations circulant dans le « monde profane » à l'égard

[143] Boudon-Bourricaud, in *Dictionnaire critique de la sociologie*.
[144] *ibid.*

de la Franc-maçonnerie. Il s'agit pour nous d'affiner notre compréhension des fondements de cette hostilité généralisée à l'égard du phénomène maçonnique. Existe-t-il par exemple des représentations hostiles que la presse activerait ? Si tel est le cas, il serait alors pour nous plus aisé d'expliquer le fait que nous retrouvons des représentations communes à la société globale. Les entretiens révèlent effectivement une certaine régularité dans les conceptions que les non-initiés peuvent avoir de la Franc-maçonnerie et ce même si l'hostilité manifeste que l'on peut observer ne se limite pas à un seul et unique thème. Dresser une typologie des représentations nous semble donc ici possible et nous constaterons, dans la suite de notre développement, que celles-ci semblent s'axer autour de trois thèmes distincts mais récurrents que sont « la coloration religieuse » de la Franc-maçonnerie, la notion de « secret » et enfin l'idée de « fraternité » et de solidarité entre les membres initiés.

III. Typologie des représentations culturelles des profanes à l'égard de la Franc-maçonnerie

Nous allons dès maintenant procéder à une typologie des représentations que nous avons rencontrées chez certaines personnes profanes. Nous associerons à chacune de ces représentations une sorte d'analyse, sans manquer de relever les éventuels déterminismes historiques et sociaux qui auraient pu conditionner l'émergence de ces idées chez ces individus en particulier.

A. La secte maçonnique et l'ombre du secret

Pour nous aider à mieux comprendre cette représentation, assez répandue aujourd'hui dans notre société, concentrons nous un instant sur une notion annexe mais pertinente dans le cas qui nous occupe à savoir celle de fraternité. En quoi les données et les analyses anthropologiques consultables aujourd'hui peuvent nous aider à mieux cerner la représentation répandue chez les individus non initiés –et ce, quels que soient leur âge, leur origine sociale ou leur activité professionnelle– selon laquelle la Franc-maçonnerie serait une secte ?[145] En effet, il n'est pas rare d'entendre chez les personnes interrogées, qu'elles soient initiées ou non, l'expression Fraternité maçonnique, ou fraternelle. Derrière ce mode de

[145] Annexe 1 // Termes énoncés dans les Entretiens n° 3 pXXII, n°4 pXXIII, n°7 pXXIX, n°8 pXXX et XXXI et n°23 pLIII

désignation, le concept de communauté, bien que sous-jacent présente l'avantage d'être objectivable. Nous allons voir en quoi aborder la question de la « secte maçonnique » en introduisant celle de la communauté peut apporter certains éclaircissements nous permettant de comprendre la fréquence importante et la pérennité de cette représentation.

L'article « Communauté » de Jean-François Gossiaux figurant dans le *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie* de Bonte et Izard, nous apprend que, bien que la notion de communauté fasse l'objet d'usages très variés, les travaux portant sur la question ont révélé que « cette dispersion sémantique s'organise autour de deux pôles d'élaboration conceptuelle, suivant que les définitions proposées procèdent d'une approche culturaliste du phénomène … [ou bien] d'une démarche historique »[146]. Dans un premier cas, l'approche anthropologique met en évidence la nature des relations entre ses membres c'est à dire les aspects psychosociologiques de la communauté. La démarche historique quant à elle met davantage l'accent sur les dimensions institutionnelles et économiques de la communauté en question.
Cependant, la plupart des travaux portant sur le phénomène communautaire ont particulièrement insisté sur le caractère de totalité qu'induit la notion de communauté. « L'essence de la communauté réside dans son caractère holiste : elle est un tout humain, dont les membres vivent pour et par elle »[147].
Une telle définition du phénomène, bien que partielle, n'est pas sans induire une vision déjà orientée sur la question dans la mesure où mettre l'accent sur le caractère de totalité du phénomène communautaire instaure une opposition de nature entre société globale et société segmentaire. Les deux concepts ont été, dans la plupart des études menées dès le XIXème siècle, systématiquement appréhendés de manière antithétique. Nous savons que cette opposition entre le communautaire et le non-communautaire se retrouve chez Ferdinand Tonnies qui concevait la *Gemeinshaft* (communauté) en opposition avec la *Gesellshaft* (société globale), ainsi que chez Henry James Sumner Maine qui distingue les deux entités sociales du point de vue du droit. En effet, dans son ouvrage *Ancient Law*, partant de l'idée que dans les premières formes d'organisation sociale, le droit est inséparable de la religion, l'auteur montre que les responsabilités sont collectives, que le droit se transmet par agnation et enfin que le modèle se perpétue par le biais de rites solennels. Maine conçoit effectivement ce modèle d'organisation comme primitif et explique que pour les sociétés qui tendent vers le progrès le droit a tendance à s'autonomiser.

[146] Pierre Bonte et Michel Izard, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, p.165
[147] Ibid.

De même, cette opposition entre les deux types d’organisation sociale est reprise par Emile Durkheim qui les distingue à partir du type de solidarité opératoire. Ainsi, selon ce dernier, les sociétés segmentaires se caractériseraient par une solidarité de type mécanique, type conférant au groupe son caractère homogène, alors que dans l’autre cas ce serait la solidarité de type organique, fondée par la complémentarité objective et soutenue par la division du travail social, révélatrice d’une dislocation du lien social, qui serait prédominante et effective. Durkheim envisage donc le groupe sous l'aspect de sa cohésion –effet de la contrainte qu'il exerce sur ses membres– et du degré d'intégration qui le définit, mais non dans sa spécificité. Cette indifférence est révélatrice ; elle montre que l'accent mis sur les groupements, ou inversement le fait de les négliger, détermine pour une large part les conceptions générales ou holistes de la société ; le point central du débat est généralement la nature du rapport de l'individu à celle-ci.

La théorie sociologique, qui considère l'ensemble des phénomènes sociaux, est d’après Georges Balandier, bien plus large que la théorie des *groupes* ou *groupements*, et ne peut être confondue avec elle.

Certaines des contributions théoriques majeures, notamment celles des fondateurs que nous venons de parcourir, ont négligé ce mode de détermination de la réalité sociale. En réponse à cela, Gurvitch a organisé sa sociologie générale en distinguant trois plans horizontaux d'observation : le plan *macrosociologique* qui est celui des « sociétés globales », des larges ensembles sociaux disposant de la capacité de satisfaire tous les besoins de leurs membres ; le plan des *groupements partiels* qui entrent dans la composition des sociétés globales (familles, classes, associations, etc.) ; le plan *microsociologique* qui est celui des divers modes de liaisons sociales, des « formes de sociabilité ». Ces plans s'impliquent mutuellement, bien que le troisième relève de la considération des rapports interpersonnels au sein des groupes, et le premier de la considération des rapports intergroupes au sein de l'unité sociale la plus englobante. L'implication s'explique, selon Gurvitch, par le fait que l'individu et la société se trouvent en constante *réciprocité de perspective*. C'est cependant au plan moyen que, selon nous, le groupe des francs-maçons doit être appréhendé afin de déterminer ses caractéristiques générales et la diversité de ses formes.

L'étude de ces groupes sociaux particuliers, définis selon leur dimension et leur extension, situe les francs-maçons à un niveau intermédiaire de la réalité sociale. Il s'agit, en la circonstance, d'unités d'observation restreintes qui peuvent être soumises à une investigation totale : celles qui se situent dans le champ de l'anthropologie sociale, toujours employée à l'examen de petites communautés et de sociétés de taille réduite. Si le groupe des

francs-maçons se différencie d'une simple collection de personnes, ce ne peut être que par une ou plusieurs relations établies entre ses membres. Ce type de relation se constitue d'ordinaire par l'adhésion à des normes, à des valeurs et par la participation conjointe à un même système de pratiques. C'est par l'ensemble de ces liaisons que le groupe constituerait une unité sociale *intégrée*, et la manière dont elles sont liées les unes aux autres par l'intermédiaire des membres du groupe déterminerait sa *structure*. Ce que nous devons en retenir n'est autre que l'aspect intégratif et de solidarité du collectif qui l'emporte sur l'autonomie des membres. Aborder sous cet angle la Fraternité maçonnique suppose au départ que l'unité doit prévaloir sur la pluralité.

Ces études sociologiques révèlent en outre les dispositions intellectuelles de leurs auteurs, souvent influencés par les conceptions évolutionnistes de leur époque. Nous pouvons cerner également dans de telles études anthropologiques les traces de l'engagement personnel de leur auteur, qu'il se résume en une « nostalgie du passé » ou au contraire en une « valorisation du progrès ». En effet, et c'est ce que rappelle l'article consacré à la « Communauté » dans le *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie* de Bonte et Izard, « cette logique d'opposition est inséparable d'un schéma d'évolution des sociétés humaines, supposé rendre compte du passage à la fois inéluctable et irréversible d'un type de société (ou d'une configuration de relations sociales) à une autre »[148]. Ainsi, la disparition des liens communautaires serait concomitante du passage d'un modèle d'organisation sociale à un autre. Cependant, l'hypothèse selon laquelle dans les pays industrialisés prévaut une tendance à la dislocation des fondements de la vie communautaire, commune aux trois auteurs que nous venons de parcourir successivement, a déjà été plusieurs fois remise en question. Néanmoins, les études menées dès le XIXème siècle révèlent que ces deux formes d'organisation sociale peuvent être le plus souvent conceptualisées par les individus en terme d'opposition. Nous sommes alors à même de comprendre que les individus conçoivent la plupart du temps la société maçonnique et la société globale profane en termes antithétiques.

Ce premier constat nous est utile et nous permet de noter certaines concordances reliant ces derniers présupposés à caractère évolutionniste et les représentations communes sur la Franc-maçonnerie que nous pouvons rencontrer aujourd'hui dans la société profane. Notons en effet que l'initiation confère aux membres francs-maçons le statut de « frère », et la Fraternité ainsi constituée, bien qu'elle ne se fonde pas sur des rapports de sang, conserve une certaine portée

[148] Pierre Bonte et Michel Izard, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, p.165

sémantique et de ce fait n'est pas sans conséquence du point de vue des rapports unissant les initiés. Le lien de filiation dont parle Rivers serait donc culturellement et artificiellement reconstitué. En outre, l'idée selon laquelle la Fraternité maçonnique serait d'abord « *une histoire de famille* » est fortement répandue chez les profanes mais est aussi admise chez certains francs-maçons comme a pu le montrer le documentariste Serge Moati dans son *Voyage au pays de la Franc-maçonnerie*. En effet, ce documentaire montre que la cooptation pour entrer en Franc-maçonnerie se fait très souvent par le biais des relations familiales ou d'une relation affective très forte. Nous pouvons ajouter que cette idée, même si elle doit être relativisée, tous les membres d'une même famille ne devenant pas francs-maçons, ne constituerait pas une surprise aux yeux d'une majorité de profanes. Cette constatation révèle entre autre que la Fraternité unissant les francs-maçons préexisterait à l'initiation. Les liens fraternels sont donc déjà opératoires et peuvent être compris comme une condition préalable nécessaire pour tout individu souhaitant intégrer l'Ordre maçonnique. Ce constat explique pourquoi un franc-maçon recrute davantage parmi les membres de sa famille ou de ses amis proches, d'où la conception profane d'une rigidité sociale stigmatisant la classe franc-maçonnique. Nous savons que les travaux de Rivers sont aujourd'hui datés aux yeux de la communauté scientifique, mais cela ne veut pas dire pour autant que les conceptions induites par cette théorie soient inexistantes ou ne suscitent pas certaines représentations dans la société. Au même titre, le concept de « race » est aujourd'hui complètement invalidé d'un point de vue scientifique dans la mesure où il ne répond qu'à une forme d'appréhension de la diversité humaine ne reposant exclusivement que sur des critères classificatoires arbitraires et non empiriques. Cependant, le terme « race » est encore aujourd'hui fortement usité dans le langage courant et participe toujours à générer certaines représentations singulières à l'égard des différences de type ethnique. Ainsi l'invalidation scientifique de l'hypothèse de Rivers ne nous permet pas pour autant d'en occulter ses travaux.

Ce qui ressort de ces considérations théoriques c'est avant tout la logique culturelle selon laquelle les principes d'identification et de distinction sont concomitants et dépendent l'un de l'autre au point d'être inséparablement liés. En d'autres termes, se distinguer revient à se conférer une identité de nature culturelle ou sociale, et inversement le processus d'identification équivaut à se singulariser. L'opposition profanes/initiés peut donc être comprise uniquement si l'on se réfère au groupe d'identification. Ainsi, les profanes marquent leur désaccord vis-à-vis de la représentation répandue chez les initiés selon laquelle intégrer l'Ordre maçonnique ne revient pas à se désolidariser de la société globale. Au contraire, le

profane ayant tendance à se représenter en lui-même son attachement au groupe formé par la société globale se définit d'abord comme citoyen et s'oppose au groupe composé par les francs-maçons, ces derniers ayant manifestement choisi de s'auto-exclure et de se mettre en marge de la société globale. Ce phénomène apparaît très nettement lors des entretiens conduits auprès de personnes non initiées, comme par exemple cette femme de 50 ans, cadre à la CPAM et résidant à Limoges : « *Ils ne sont pas très appréciés je crois et tout le monde, semble-t-il, a eu un jour affaire à eux. C'est pour dire qu'il doit y en avoir pas mal à Limoges. Le problème, c'est que l'on ne sait pas à qui on a affaire. La Franc-maçonnerie ne devrait pas être secrète, cela éviterait bien des ennuis* »[149].

En effet, pour bon nombre d'entre eux, il s'agit de défendre certaines valeurs qui leur sont chères comme l'impartialité de la justice, le concept du mérite qui doit à lui seul déterminer les chances de réussites professionnelles et sociales, le refus de tout élitisme ainsi que de tout communautarisme à l'image du « rêve américain » prônant les bienfaits du « melting-pot ». Tout cela est évidemment conceptualisé en opposition aux valeurs de la Franc-maçonnerie que se représentent les profanes, à savoir les réseaux d'influences, l'affairisme, une justice complaisante envers les francs-maçons, le système de « *renvoi d'ascenseur* », le « *copinage* », des mesures politiques « *servant les intérêts de certaines personnes proches du pouvoir* », la « *cooptation* » et « *l'élitisme* ». L'ensemble de ces représentations nous renvoie effectivement à une conception particulière de la Franc-maçonnerie qui tend à définir celle-ci comme un concentré d'antivaleurs pour le profane. Ainsi pour ce dernier, se définir en tant que citoyen français revient à se situer en dehors de la Fraternité maçonnique et des valeurs qu'une part des non-initiés attribue à cette société. Les témoignages les plus hostiles envers l'Ordre mettent en évidence un aspect particulier qui consiste à se référer à un modèle culturel et aux valeurs qui lui seraient contingentes, considéré comme étant traditionnel et plus ancien que la Franc-maçonnerie, pour démontrer l'illégitimité de cette confrérie. C'est le cas des profanes nostalgiques de la monarchie qui jugent la Franc-maçonnerie comme responsable de l'engouffrement de la France dans un processus de décadence, les francs-maçons ayant selon eux tramé et mis sur pied la Révolution Française dans les loges. Dans d'autres cas, nous pouvons observer le dénigrement de la Franc-maçonnerie chez ceux qui ont choisi d'apporter un soutien exclusif à l'Eglise catholique, institution dont l'autorité serait depuis le XVIIIème siècle directement menacée par l'Ordre maçonnique, ce dernier s'étant globalement engagé pour la laïcité. Dans

---

[149] Annexe 1 // Entretien n°10 p XXXIV

ce contexte, les francs-maçons sont désignés par la société profane comme des « bouffeurs de curés ». D'autres ne construiront pas leur argumentation critique vis-à-vis de la Franc-maçonnerie à partir d'idées traditionalistes garantes de légitimité mais au contraire concevront l'Institution maçonnique comme un appareil social ou religieux, voire même politique, daté, démodé, inutile ou au contraire nuisible pour le « progrès de la société ».

Au cours d'entretiens, des affirmations semblables à cette vive déclaration d'un prêtre de l'Eglise catholique peuvent être enregistrées : « La Franc-maçonnerie, n'ayons pas peur des mots, c'est une secte ! ». Une étudiante de 22 ans au moment de l'enquête, résident à Bordeaux et manifestement « intriguée » par le sujet de notre enquête, avait bien voulu se prêter au jeu de l'entretien de l'ethnographe et nous confia également son opinion en introduisant ses propos par cette simple question : « La Franc-maçonnerie, je ne connais pas bien mais c'est une secte, non ?… »[150] D'autres « paroles » recueillies lors de l'enquête ont été : « les francs-maçons ne sont pas nets du tout, ils ont des secrets vous savez ! » ou encore « oh ! Moi les frères trois points avec tous leurs secrets et leurs mystères…je ne m'en occupe pas ». Nous pouvons affirmer qu'en général ces représentations sont répandues chez des personnes de tous âges et de toutes catégories sociales. Néanmoins, ces idées se retrouvent presque systématiquement chez les catholiques pratiquants que nous avons interrogés. Et bien qu'aucun enquêté n'en soit partisan, cette assimilation de la Franc-maçonnerie à une secte constitue également un argument utilisé de manière récurrente par l'extrême droite.

En revanche nous n'avons rencontré cette représentation chez aucune des personnes ayant des relations affectives ou familiales avec un ou plusieurs francs-maçons. Ici, le contact direct, sentimental et prolongé des profanes avec des francs-maçons semble suffisant pour enrayer cette assimilation.

Les considérations faisant de la Maçonnerie une secte, ainsi que les représentations socioculturelles du « secret maçonnique » (pratiques occultes, sorcellerie, satanisme, secrets inavouables, meurtres, complots, pratiques hérétiques…) sont formellement similaires à celles que nous avons déjà vues lors de notre présentation préalable de l'histoire des rapports entre cette confrérie et les institutions politiques et religieuses.

Il semble que cette idée répandue soit liée à plusieurs composantes intrinsèques à la Confrérie et qui sont observables par les profanes. Pourquoi l'Ordre des francs-maçons est il aussi

[150] Annexe 1 // Entretien n°7 p XXIV

souvent considéré comme une secte ? A l'origine, le mot secte avait un sens neutre et non péjoratif. Il désignait un groupe qui, pour différentes raisons se séparait d'un courant dominant ou dont les membres partageaient la même doctrine. De nos jours, le terme secte a pris un tout autre sens et il amalgame des notions extrêmement diverses. Du moins ce mot est devenu un terme injurieux et « lorsque le public entend ou pense ″secte″, il y associe au mieux, ″doux dingues″, ″marginaux″ ou ″rêveurs idéalistes″ et dans le pire des cas, ″criminels″, ″envoûteurs″, ″exploiteurs″, ″violeurs″, ″fous dangereux″, ″enlèvements″, ″suicide″ »[151]. Aujourd'hui les pires images sont associées au mot « secte » et de nombreuses personnes et groupes, après avoir été médiatiquement exposés, même en dehors de tout comportement illégal, ont été dénoncés et pourchassés. L'idée, qu'une secte est toujours un groupement dangereux et criminel, est largement ancrée dans l'inconscient collectif. Qualifier ainsi la Franc-maçonnerie revient donc à affirmer que cette confrérie est dangereuse, à la fois pour ses membres et pour la société. Les francs-maçons passent donc pour être des personnes aux pratiques occultes, à tendances criminelles.

Notre rôle ici, consiste, non pas à porter un jugement de valeur sur ces idées mais plutôt à comprendre l'image que certains individus profanes se font de cette société.
D'après les personnes interrogées qui adhèrent à cette représentation du phénomène, la Franc-maçonnerie serait donc un groupe organisé pratiquant l'exploitation et la manipulation d'autrui au moyen de diverses techniques pouvant être identifiées. Dès lors, nous nous interrogeons sur les motifs amenant les individus profanes à penser que l'association Ordre maçonnique et secte soit fondée en raison.

Pour comprendre cette assimilation, il nous apparaît opportun de nous intéresser à la proximité étymologique et donc peut-être sémantique de trois notions que sont *le secret, la secte* et *le sacré.* Il se peut que les individus qui se représentent la Franc-maçonnerie de la sorte, associent symboliquement et inconsciemment ces concepts. Il y a d'abord manifestement une certaine proximité entre la notion de secret et celle de secte avec ce que l'on sait des religions établies mais les mouvements religieux identifiés comme étant des sectes sont perçus en opposition face à l'ordre social, moral, religieux ou politique établi. Ces termes sectes, sacré, secret initiatique font sans aucun doute partie des prénotions populaires

[151] Frédéric Lenoir, *Sectes, Mensonges et idéaux : La société face aux sectes*

mais bien souvent il n'y a pas de correspondance avec l'utilisation de ces termes dans les sciences sociales.
Ces trois notions, certes différentes, présentent une certaine proximité terminologique dans la mesure où l'idée de séparation y est commune. Les marques physiques ou vestimentaires d'appartenance religieuse ostensibles évoquent des caractéristiques morales et religieuses distinctives. Les francs-maçons dans le monde social n'en portent la plupart du temps aucune[152], toutefois, la presse évoquée plus haut propose de nombreuses illustrations de francs-maçons vêtus comme l'impose l'ordre auquel ils appartiennent lors des cérémonies maçonniques. Ces cérémonies se déroulant dans la sphère privée, ces références ne peuvent être mobilisées que par leur diffusion dans la presse ou par l'implication publique de franc-maçon. Dans les deux cas, il s'agit d'une excursion du privé vers le publique de la Franc-maçonnerie, implication d'un mouvement centrifuge, qui est au fondement de cette représentation.

Toujours concernant les attributs vestimentaires, cette confrérie présente d'autres caractéristiques pouvant suggérer au profane des comparaisons avec une organisation de type sectaire. En effet, la tenue traditionnelle des maçons est composée du tablier, de gants ainsi que du cordon (large ruban, dont la couleur et les broderies varient suivant les grades maçonniques) à l'extrémité duquel est suspendu un bijou distinctif. L'uniformisation vestimentaire des membres de cette confrérie engendre ainsi une certaine méfiance du profane vivant dans une société où, en apparence, la diversité dans la façon de s'habiller est valorisée et est conçue comme l'expression d'une certaine liberté.

Le profane est en outre souvent amené à retenir de la Franc-maçonnerie son apparente coloration religieuse. On peut lire dans *le Littré* qu'une secte désigne non seulement cet *ensemble de personnes qui font profession d'une même doctrine* mais aussi et *particulièrement, l'ensemble de ceux qui suivent une opinion accusée d'hérésie ou d'erreur.* Le fait que la vie maçonnique soit visiblement séparée de la dimension profane, les tenues ayant effectivement lieu dans ces espaces sacrés que sont les temples maçonniques, renforce l'idée, répandue dans l'opinion selon laquelle les francs-maçons y pratiqueraient une certaine religion.

La vie maçonnique se caractérise également par un ensemble de pensées et de pratiques mythico-rituelles que n'ignorent pas de nombreux profanes, qui ont pu être intrigués

[152] Il existe toutefois des bijoux (pendentifs, bagues, sautoir, boutons de chemises, montres), commercialisés dans des boutiques spécialisées ou sur Internet, représentant des symboles identifiés comme étant maçonniques, qui peuvent être portés en dehors des tenues maçonniques.

par le phénomène d'une manière ou d'une autre, même si ces derniers n'ont pas accès aux *Tenues maçonniques* (séances lors desquelles les francs-maçons se réunissent secrètement). Historiquement, nous avons constaté que la Franc-maçonnerie s'est souvent vue accusée de vouer un culte à Satan ou de concurrencer les religions chrétiennes engendrant ainsi pendant longtemps l'excommunication officielle des frères par l'Eglise. Les chances sont grandes pour que tout culte ou doctrine à coloration religieuse, étrangère à la religion chrétienne, pour peu qu'il soit marginal au sens large, soit appréhendé par l'opinion comme étant une secte. L'Eglise catholique dont le rayonnement en France est important, confirme cette idée (en tant que communion religieuse principale détachée de la Franc-maçonnerie) et a, pour cela, longtemps condamné cette confrérie.

Enfin, nous nous sommes aperçus que les personnes exprimant leurs conceptions de la Franc-maçonnerie soulèvent systématiquement la question du secret. Selon de nombreuses personnes avec lesquelles nous avons pu nous entretenir, le secret serait effectivement une constituante essentielle de la Franc-maçonnerie. Nous pouvons étayer nos arguments en rapportant par exemple les propos tenus par le médecin avec lequel nous étions en consultation médicale. A la fin de la séance, en évoquant les banalités de la vie, nous en venons à parler de nos recherches et surtout du sujet qui nous occupent à savoir « les francs-maçons ». Sa réponse ne se fait pas attendre : « Et ils parlent ?? », nous demandent-ils. Nous lui demandons alors innocemment « Mais pourquoi ne parleraient-ils pas ? » C'est alors qu'après un certain silence notre médecin revint finalement sur les motifs médicaux de notre visite à son cabinet.

Le halo d'ombre entourant la Franc-maçonnerie ne tient donc pas seulement à la constitution propre de cette institution mais aussi du secret que doivent garder ses membres. Les francs-maçons font rarement état de leur appartenance et l'accès aux réunions en loge est contrôlé par l'usage d'un mot de passe. Le secret maçonnique revêt donc plusieurs aspects :

- Le secret d'appartenance est conseillé aux francs-maçons ; en effet ils ne doivent pas révéler trop tôt leur appartenance à l'Ordre maçonnique et il leur est formellement interdit de dévoiler les noms de frères.
- Le secret des rites est limité à l'égard des frères n'ayant pas atteint le degré voulu.
- Le secret de délibération interdit de rapporter ce qui a été débattu au cours d'une « tenue » (réunion des francs-maçons en loge).

Il semblerait qu'à cela nous puissions ajouter une autre forme de secret, plus profond, abordable uniquement par l'initié, une sorte de « secret des secrets ». Selon les francs-maçons ce dernier serait incommunicable et ne pourrait se ressentir que de façon personnelle.

Tous ces éléments entretiennent un climat de mystère expliquant pourquoi de telles pratiques alimentent l'imaginaire profane et motivent certaines conduites comme celle de ce profane nous ayant confié qu'il se cachait parfois « dans la rue d'une loge de francs-maçons pour les observer et en démasquer certains » ou d'un autre nous expliquant avec amusement qu'une fenêtre de son appartement « donne sur l'entrée d'une loge et [qu'il] observe de manière assez amusée ce petit rituel mensuel de vas-et-viens ! ».
La société profane est ainsi en droit d'éprouver des doutes, des soupçons et d'en venir à prêter attention à toute sortes de rumeurs. « *S'ils se cachent c'est sans doute qu'ils font ou disent des choses non avouables* » a récemment déclaré un dirigeant du Front National. Le secret, bien qu'il existe et soit répandu dans bon nombre de sociétés et même dans la notre, dérange à partir du moment où l'on sait qu'il existe. Il paraît presque naturel que les profanes, puisqu'ils ne sont pas dans la confidence, soient ceux que le secret maçonnique incommode le plus.

Arrêtons-nous un instant sur l'analyse du secret, réalisée par Andréas Zempleni dans son article « Savoir taire. Du secret et de l'intrusion ethnologique dans la vie des autres » paru en 1996 dans la revue *Gradhiva*, celle-ci pouvant nous aider à comprendre en partie cette multiplicité d'idées concernant la nature du secret maçonnique dans le monde profane. Cet auteur considère « qu'est secret le contenu ou la substance qui a été séparé et mis à part » et démontre que « l'acte constitutif du secret est un acte de refus » qui implique au moins deux groupes « liés par un rapport négatif ». Nous avons d'un côté les francs-maçons initiés, détenteurs et dépositaires du secret, et de l'autre les profanes, destinataires ou « cibles » du secret selon Claude Lévi-Strauss, visés par le contenu refusé. C'est ici que réside une différence fondamentale entre la notion de secret de celle de mystère, celui-ci n'impliquant pas de destinataire. Cet auteur évoque également le fait que tout ce qui est caché devient chargé de tension, une tension du refus qui doit être maintenue pour préserver le secret.
Il en résulte que le secret aurait des « propriétés énergétiques et une tension interactive ». Zempleni a également catégorisé ce qu'il appelle les « modes de décharge » qui permettent de réguler cette tension interne. Le secret contiendrait en lui-même trois modes de « manifestation incoercible à se frayer une voie vers ses destinataires » :

- la *révélation* qui consiste en un « *relâchement brusque de la tension* » annulant la séparation et par conséquent le secret. Il semble que les francs-maçons n'ont que rarement recours à cette forme de décharge du fait du serment qu'ils ont prêté en entrant dans la Confrérie. Néanmoins, l'histoire des rapports entre la Franc-maçonnerie et le monde profane montre bien que cette forme de divulgation du secret est la plus attendue et la plus recherchée

par les profanes. Il nous suffit pour cela de nous référer aux titres d'ouvrages traitant de la Maçonnerie et ayant rencontré un certain succès tel que celui de Léo Taxil, *Les mystères de la Franc-maçonnerie dévoilés*.

- la *communication* qui elle, n'abolit pas le secret mais par le déplacement de ses limites, en diminue la tension. Cette forme de décharge est bien présente dans la Franc-maçonnerie et se produit en effet lors de l'initiation d'une personne, cette dernière devenant alors dépositaire ne doit pas être confondue avec le destinataire. Cette forme ne peut convenir au profane hostile à la Franc-maçonnerie du fait qu'il ne souhaite pas, du moins en apparence, intégrer la Confrérie, mais qui cherche tout de même à satisfaire sa curiosité. Par ailleurs certaines personnes, non conformes aux critères des francs-maçons, ne seront jamais considérées comme des dépositaires potentiels.

- la *sécrétion* enfin, qui pour Zempleni est un « *moyen courant de régulation de la tension et donc de la préservation du secret*[153] ». En effet, les rapports entre les dépositaires du secret et les destinataires ne se limitent pas à une simple séparation, ou au choix « entre le silence et le dire ». Paradoxalement, nous touchons là une des propriétés essentielles du secret, à savoir qu'il ne peut subsister comme tel sans apparaître ponctuellement aux yeux de ses destinataires. Zempleni, à ce sujet, définit la sécrétion comme « l'ensemble des processus plus ou moins involontaires ou organisés par lesquels les détenteurs ou les dépositaires exhibent des fragments du secret devant ses destinataires sans pour autant le révéler ni le communiquer ».

Cette dernière forme de décharge du secret, la sécrétion, mérite notre attention. Elle nous est effectivement très souvent apparue au cours de notre enquête, et il arrive que les francs-maçons, à certaines occasions y aient recours.

Etant nous même l'un des destinataires des secrets maçonniques et ayant eu régulièrement des contacts de confiance avec certains francs-maçons, nous avons pu observer certaines fois, que l'existence de ces secrets se manifeste ostensiblement. Il nous est également apparu que la tension dont il est question est vive chez les initiés et s'avère être d'un certain poids. Nous avons parfois pu effectivement remarquer la gêne qu'éprouvent les francs-maçons interrogés lorsqu'ils viennent de laisser échapper une information jugée plus ou moins secrète ou lorsque nos questions parfois indiscrètes ravivent cette tension. Malgré cela, il arrive qu'ils délivrent certains indices.

---

[153] Andréas Zempleni, in *Savoir taire. Du secret et de l'intrusion ethnologique dans la vie des autres*.

Notons également que de temps en temps, ils s'échangent entre eux plus ou moins consciemment des regards furtifs, des soupirs ou d'autres manières et attitudes ambiguës. Lors d'une *tenue blanche,* sorte de réunion maçonnique dans laquelle les profanes et les femmes de maçons sont admis, nous avons pu constater que l'exhibition des secrets maçonniques n'est pas toujours laissée au hasard et n'équivaut pas à des actes manqués des individus. En effet, les signalements de cette présence de secrets, peuvent « être organisés sous forme de mises en scène cérémonielles en la présence des destinataires[154] » comme l'avait effectivement montré Zempleni. Nous pouvons citer l'exemple du tableau de loge recouvert d'une étoffe, ou celui de l'inscription sur une des colonnes du temple ostensiblement, voir solennellement masquée pour l'occasion. Cette tension, dont nous avons été plusieurs fois témoin, est vraisemblablement repérable par toute personne profane pouvant éventuellement être amenée à faire travailler son imagination pour deviner ce que les francs-maçons lui cachent. Nous comprenons alors que selon ses dispositions morales et affectives personnelles, le profane pourra s'interroger sur ce prétendu secret, amenant ainsi à cette circulation d'idées très diverses sur la nature du « fameux » secret maçonnique.

« Un regard distancié » impératif !

La Franc-maçonnerie est-elle une religion ? Est-elle une fausse religion ou une secte ?

Pour éclairer la place de la Franc-maçonnerie dans le champ religieux, il peut s'avérer utile de revenir un instant sur les définitions des mots « religion » et « secte » dans la mesure où un enjeu crucial en terme de représentation semble se dessiner derrière de telles dénominations. La question ainsi soulevée présente de nombreuses difficultés comme nous allons le voir. Néanmoins, il apparaît que, quelque soit la définition de la religion utilisée, les phénomènes religieux et mythico-rituels peuvent être rendus compréhensibles par une analyse de type anthropologique se voulant dégagée du prisme des valeurs. Pour notre part, nous proposons de partir de la définition élaborée dès 1912 par Durkheim qui, au-delà des limites qu'elle présente, montre bien la difficulté d'établir des catégories objectives permettant de délimiter clairement des notions éclectiques comme la religion, l'idéologie ou l'activité mythopoïétique. Ainsi par religion, Durkheim entend « un système solidaire de croyances et de pratiques relatives à des choses sacrées, c'est à dire séparées, interdites, croyances et pratiques qui unissent en une même communauté morale, appelée Eglise, tous ceux qui y adhèrent »[155]. C'est donc bien avec une méthode scientifique imposant de traiter le

[154] Andréas Zempleni, *Savoir taire. Du secret et de l'intrusion ethnologique dans la vie des autres,* 1996
[155] Emile Durkheim, *Les formes élémentaires de la vie religieuse,* p.63

phénomène en question comme n'importe quel autre fait social, de l'extérieur, que Durkheim propose sa définition de la religion. Cet auteur insiste en fait sur trois points essentiels que sont : le système de croyances et de pratiques / la relation au sacré / l'Eglise.
La définition retenue par Durkheim est très proche de celle que propose Bruno Etienne dans *La Franc-maçonnerie : Une voie pour l'Occident,* ce dernier concevant la religion comme « un ensemble de croyances, de représentations et de pratiques relatives concernant des choses séparées, sacrées et qui produisent du sens pour le groupe qui y adhère et qui unit ces derniers au sein d'une même communauté »[156].
Il présente en outre le phénomène religieux comme ayant une quadruple dimension : expérimentale : le sentiment religieux // une dimension rituelle : les actes accomplis, la prière et la célébration du culte // une dimension idéologique : les croyances // une dimension conséquentielle : les œuvres et les modes de relation des hommes entre eux et avec la divinité.
Ces définitions montrent, que d'une part la question est loin d'être simple à résoudre, et que d'autre part il existe un certain nombre de séquences communes au champ religieux qui sont, selon ces auteurs, repérables partout où l'homme a distingué le profane du sacré. En ce sens, c'est bien l'analyse comparative qui s'avère la plus pertinente puisqu'elle permet, plus que tout autre mode d'approche, d'interpréter avec « distance » la diversité culturelle et de la ramener sur le plan de la relativité.

Comme nous le verrons dans la deuxième partie de ce travail, la Franc-maçonnerie propose une certaine conception du monde induisant diverses croyances et pratiques rituelles. Elle place l'homme dans une situation morale largement influencée par un certain nombre de « vertus » admises comme d'inspiration chrétienne, et cette influence apparaît notamment dans plusieurs rituels maçonniques. Nous confirmerons ainsi l'idée selon laquelle l'initiation maçonnique implique bien des comportements et des interdits. Bruno Etienne insiste quant à lui sur le fait que la Maçonnerie spéculative a su produire ce qu'il nomme « une cléricature », veillant sur le respect d'une orthodoxie maçonnique, du fait qu'il existe au sein des loges et Obédiences maçonniques une hiérarchie de grades ou de degrés variant selon le Rite maçonnique utilisé. Nous est-il alors possible de parler d'Eglise maçonnique ? Dans la mesure où les francs-maçons forment en quelque sorte une communauté de fidèles Bruno Etienne n'hésite pas à parler « d'Eglise de volontaires ». Alain Bauer, ancien Grand Maître du Grand Orient De France, affirme quant à lui que « La Franc-maçonnerie, c'était d'abord l'Eglise de

[156] Bruno Etienne, *Une voie pour l'Occident : La Franc-maçonnerie à venir*, p.35

la République au moment où celle-ci n'en avait pas »[157]. La notion de mouvement centrifuge apparaît encore une fois très clairement dans cette dernière citation et c'est sans doute, comme nous le soutenons depuis le début de ce travail, une caractéristique propre au phénomène maçonnique qui pourrait être au fondement de nombreuses représentations circulant dans la société globale à l'égard de cet Ordre.

Enfin, nombreux sont les francs-maçons qui pensent que leurs valeurs sont universelles. Ce postulat se retrouve dans de nombreux systèmes mythico-rituels et est encore central dans les trois grands monothéismes que sont le Christianisme, l'Islam, et le Judaïsme. Nous verrons cependant que nous sommes ici encore dans le domaine de l'idéologie et des représentations, et nous montrerons également dans la deuxième partie de cette étude que les valeurs centrales maçonniques sont en réalité culturellement déterminées et peuvent être isolées à partir d'un contexte historico-culturel précis.

A cette étape de nos recherches, force est pour nous de constater que la Franc-maçonnerie correspond point par point aux deux typologies énoncées plus haut et conceptualisées à partir des définitions d'Emile Durkheim et de Bruno Etienne. La formule d'approche que nous venons de proposer est effectivement relativement simple et il est certain que d'autres modalités d'appréhension pourraient être évoquées. Néanmoins, les critères de catégorisation que nous venons de reprendre successivement nous ont permis d'admettre que derrière cet ensemble apparemment hétéroclite, le phénomène religieux constitue un domaine spécifique distinct de la sphère quotidienne profane des pratiques sociales. De plus, une définition scientifique de la question nous permet de prendre une certaine distance vis-à-vis du sens commun ou des définitions journalistiques et policières, lesquelles ont habituellement tendance à déboucher sur une dichotomie inadmissible pour l'anthropologue, celle des religions « vraies » ou « fausses ». Il se trouve en effet qu'une utilisation vulgaire du vocabulaire fait problème tandis que les pratiques sociales en question sont en réalité complexes et codées par le groupe concerné. Les francs-maçons n'échappent pas à cette règle avec leur double langage : ésotérique et religieux.

Ainsi, la Fraternité maçonnique peut-elle être rangée parmi les autres religions sans autre forme de procès puisque toutes les dimensions citées plus haut lui sont applicables ?

---

[157] Propos tenus par Alain Bauer extraits d'un entretien télévisé conduit par le Directeur de Rédaction du journal *Le Monde* et diffusé sur la chaîne *LCI*, le 05 juillet 2003

Il apparaît que la Franc-maçonnerie n'est pas considérée comme une simple religion, mais comme une religion fausse ou une secte. La question que nous nous posons est de savoir si cette Fraternité répond effectivement à ce qualificatif. Pour y parvenir, encore faut-il préciser ce qu'est une secte et en quoi elle diffère d'une religion.

Alors qu'une Eglise est une assemblée de fidèles conformant leur pratique du culte à une autorité pastorale, la secte implique davantage « une assemblée de personnes professant une même doctrine, un groupement clos sur lui-même en opposition à des idées ou à des pratiques dominantes »[158]. Si nous considérons le cas de l'Eglise catholique, il apparaît qu'une religion est plutôt conservatrice de l'ordre établi alors que la secte est souvent radicale, voire contestataire. Néanmoins, cette phase de contestation nécessaire à l'évolution d'une secte une fois passée peut également la conduire à adopter à son tour une posture conservatrice. Jean Vernette, dans son *Dictionnaire des groupes religieux aujourd'hui*, remarque que tout ce que l'on reproche aux sectes peut, à un moment ou à un autre, être reproché à toutes les Eglises. L'Eglise catholique impose par exemple à ses fidèles de s'inspirer du Nouveau Testament, et ce qu'il importe de considérer, c'est qu'à un moment de l'histoire de cette religion, le Nouveau Testament était bien, comme son nom l'indique, « nouveau » et, par là-même, réformateur par rapport à l'Ancien Testament. Autrement dit, Jésus ou même Bouddha dans un autre contexte, auraient en leur temps formé de nouvelles « sectes » au sein de leurs traditions respectives. Le terme est d'ailleurs utilisé de manière non péjorative dans le bouddhisme ou le judaïsme ancien pour en désigner les différents courants ou écoles. De même, dans l'Antiquité, le mot secte définit des écoles philosophiques regroupant des disciples autour d'un maître et cultivant facilement le secret, tels les pythagoriciens. Ou encore, en Angleterre, le mot *cult* est utilisé pour désigner ce genre de regroupement à caractère religieux.

Pour nous aider à comprendre le phénomène, nous pouvons nous référer au film de Frédéric Lenoir, philosophe et sociologue, auteur avec Nathalie Luca de *Sectes, mensonges et idéaux.* Il y soutient effectivement que la question est complexe et que le phénomène peut être considéré comme un « véritable fléau social pour les uns, psychose et nouvelles chasses aux sorcières pour les autres »[159], et les positions sont si extrêmes qu'il est difficile pour le chercheur de s'engager dans ce débat sans être taxé de « pro » ou d'« anti-secte ». La

[158] Définition de secte conceptualisée par Bruno Etienne et présentée dans son ouvrage *Une voie pour l'Occident : La Franc-maçonnerie à venir,* p.35

[159] Frédéric Lenoir, *Sectes, Mensonges et idéaux : La société face aux sectes*

confusion sur cette question tient en partie à la difficulté de définir ce qu'est une secte. Il n'existe aucune définition juridique ni universellement admise, et chacun apporte son interprétation selon le point de vue qu'il défend et ses jugements de valeurs. La connotation fortement péjorative du mot apparaît surtout au sein du christianisme pour définir les groupes hérétiques et dissidents. Selon Frédéric Lenoir, dans le langage courant de « l'Européen du XVIIIème ou du XIXème siècle, le terme secte sert principalement à désigner la religion de l'autre, de l'ennemi, de celui qu'on veut discréditer »[160]. Aujourd'hui, sous la pression d'associations de familles qui dénoncent les abus de certains charlatans ou de groupes qu'elles estiment manipulateurs, la notion de secte, qui n'avait jamais perdu sa connotation péjorative dans les esprits populaires, devient fortement connotée de dangerosité, et les dérives extrêmes auxquelles sont parvenus récemment certains mouvements n'ont fait que renforcer la connotation péjorative du terme.

Dans l'opinion publique de la plupart des pays européens, la secte est identifiée à un groupe coercitif, totalitaire, aux dérives criminelles et dangereuses toujours possibles, et cette idée est largement ancrée dans l'inconscient collectif. Qualifier ainsi la Franc-maçonnerie revient donc à affirmer que cette confrérie est dangereuse, à la fois pour ses membres et pour la société. Les francs-maçons seraient des personnes aux pratiques occultes, à tendance criminelle. Ainsi, le mot « secte », qui se définit dans l'esprit du public uniquement par sa dangerosité, amalgame de manière négative des groupes dont beaucoup n'ont rien de totalitaire ni même de dangereux.

Avec plus de distance, quelle serait alors la place de la Franc-maçonnerie dans un tel débat ? A cette question, Bruno Etienne prend une position manifestement « tranchée » et estime légitime de soutenir que la Franc-maçonnerie est une secte. Pour aboutir à cette conclusion, l'auteur est parti d'une approche privilégiant la définition donnée par Max Weber selon laquelle, une secte serait « un groupement contractuel de volontaires qui ont choisi quelquefois après certaines expériences, de s'agréger à d'autres adeptes ayant fait les mêmes expériences »[161]. Une telle prise de position peut susciter de vives réactions et notamment du côté des francs-maçons qui refusent le plus souvent de considérer leur Fraternité comme une religion et encore moins comme une secte. Mais ce que nous devons retenir de tout cela reste évidemment qu'en anthropologie, le mot « secte » n'a pas de sens péjoratif. Pour éviter des confusions engendrées par le sens commun, les sociologues travaillant sur le phénomène et

[160] Frédéric Lenoir, *Sectes, Mensonges et idéaux La société face aux sectes*
[161] Bruno Etienne, *Une voie pour l'Occident : La Franc-maçonnerie à venir*, p.45

aujourd'hui sollicités pour la constitution de divers rapports parlementaires, ont d'ailleurs choisi d'utiliser l'expression, jugée plus neutre en terme de représentations, de « nouveaux mouvements religieux ».

Nous devons donc sans cesse garder à l'esprit la façon dont les individus perçoivent de tels phénomènes incluant la Fraternité maçonnique. Dans l'ensemble, les représentations et les jugements de valeur se fondent sur les atteintes aux Droits de l'Homme, sur la manipulation mentale des adeptes, sur l'utilisation de méthodes ambiguës comme la centralisation du pouvoir aux mains d'une personne, l'organisation pyramidale, les extorsions de fonds, le fond doctrinal, l'élitisme, le contrôle du milieu social de l'adepte… Néanmoins, nous admettrons que toute socialisation ou acculturation quelle que soit sa forme contingente consiste le plus souvent à imprimer des valeurs, sur de jeunes esprits notamment et donc candides au demeurant, sans que leur avis ne soit sollicité. Il est en outre difficile tant pour le chercheur que pour l'individu de définir des critères objectifs lui permettant de distinguer la simple influence de la pression, de la contrainte psychologique ou encore de la manipulation mentale. Effectivement, le sociologue doit bien admettre que dans tout groupe, qu'il soit d'essence religieuse ou non, les valeurs se transmettent, s'inculquent à l'insu de l'élève, du néophyte ou de l'adepte.

Le contexte culturel occidental actuel révèle, comme l'avait soupçonné André Malraux, un certain engouement pour le phénomène religieux si bien que de multiples mouvements d'inspiration spirituelle, mystique et religieuse ont vu le jour. Devant ce phénomène de pluralisme religieux, contrecarrant largement tout monisme spirituel en France aujourd'hui, il est normal que des représentations émergent, selon une logique presque mécanique d'autodéfense. Ainsi, sans remettre en cause les représentations de certains profanes pour lesquels la Franc-maçonnerie serait bien une secte, nous devons cependant rester prudents, en tant qu'anthropologue, dans l'utilisation des critères de classification et de catégorisation. Les francs-maçons ayant souhaité intégrer la Fraternité maçonnique, en tant que cherchant, ont effectivement su trouver un groupe pour les accueillir. Le fait que ces membres, qui se nomment entre eux « frères », aient considéré à un moment de leur vie que l'Ordre maçonnique leur permettait de s'insérer dans une Fraternité qu'ils jugent adéquate pour leur propre personne n'annule pas les questions que se posent certains profanes hostiles à la Franc-maçonnerie. Nous pouvons alors reprendre la conclusion que Bruno Etienne formule en cette question : « Sont-ce seulement les plus faibles qui se perdent dans ce genre de

communauté ? »[162]. Ce que nous pouvons affirmer en tout cas, c'est bien le fait que toutes les sectes ne sont pas forcément dangereuses.

B. Carriérisme, affairisme et préférentisme

Une des représentations les plus fréquemment rencontrées chez les personnes s'exprimant au sujet de cette société est celle qui associe Franc-maçonnerie et mafia des affaires. Les profanes supposent que les francs-maçons ou ceux qui souhaitent être initiés sont motivés par des intérêts personnels. Cette image qui leur est accolée reçoit l'agrément de la plupart des personnes interrogées et ce, quelque soit leur appartenance sociale ou religieuse.

Ainsi, les francs-maçons sont décrits comme avides de toutes sortes de promotions sociales ou professionnelles et se voient affublés d'une réputation de carriéristes ou d'arrivistes tel un Rastignac et de malfaiteurs en col blanc. Les affirmations telles que celles de ce retraité de 67 ans, vivant à Limoges, sont courantes : *« Bien sûr, Toutes les choses qu'ils font leurs secrets, leurs pratiques étranges…A mon avis ils auraient plus d'une chose à confesser, encore faudrait-il qu'ils pratiquent une religion. En tout cas, c'est vrai qu'à Limoges ils passent pour avoir un certain pouvoir, et ils sont peut-être plus puissants ici qu'ailleurs. Je me souviens avoir entendu quelqu'un qui me disait « vous savez, à Limoges pour réussir, il faut être socialiste et franc-maçon » alors. Voilà tout ce que je peux vous dire ». Il continue en disant : « En fait, je ne sais pratiquement rien sur eux. Je n'en connais pas et heureusement. Je ne m'y intéresse pas vraiment d'ailleurs, vous savez tout ça pour, c'est…c'est magouille et compagnie ».*

Ou cet ancien franc-maçon qui me confia que lorsqu'il s'installa à Limoges, il fut tout de suite « mis au parfum » par ses connaissances selon lesquelles, dans cette ville, on a « *besoin de deux cartes : celle du parti socialiste et celle de la Franc-maçonnerie* ».

Entrer en Maçonnerie constituerait donc un moyen efficace d'accélérer son ascension sociale et professionnelle, et faire partie de cette communauté permettrait de se procurer un précieux carnet d'adresses.

L'inconditionnelle fraternité unissant les frères semble être effectivement utile à bien des égards. Par exemple, dans le monde profane, il est courant d'imaginer que ce principe d'amitié conduirait à l'application sans examen d'une solidarité destinée à sauver des truands sous le prétexte qu'ils sont maçons. L'opacité des loges et le serment du secret joue en outre

[162] Bruno Etienne, *La Franc-maçonnerie : Une voie pour l'Occident*, p.46

le rôle d'une couverture fiable facilitant toute sorte de sombres pratiques. Ainsi, le secret des loges masquerait les agissements que les membres de cette société nient avoir, et que l'opinion imagine toujours aux limites de la légalité. A cela viennent s'ajouter de multiples affaires impliquant des francs-maçons, médiatisées à l'extrême et faisant la Une de l'actualité. La Maçonnerie est aujourd'hui largement perçue comme un réseau d'influences actif et étendu, échappant à tout contrôle, et pour lequel la notion de complicité vient remplacer celle de fraternité. Les profanes soupçonnent que ce réseau maçonnique est connecté à tous les secteurs sociaux, politiques, administratifs, financiers… La Franc-maçonnerie aurait même, selon certains, des relations étroites avec les milieux du petit et du grand banditisme. Il arrive d'ailleurs de manière assez récurrente que la Confrérie soit soupçonnée d'être à la tête de plusieurs meurtres qu'elle aurait commanditée, de trafics en tout genre, de blanchiments d'argents, etc. De telles suppositions ont pu trouver leur véracité et leurs fondements à l'occasion de sombres affaires, telles que l'affaire Staviski, ou bien celle de la loge P2 (étudiées dans le 1er chapitre de ce mémoire). Le profane retiendra les avantages que peuvent retirer les malfaiteurs en s'insinuant dans une organisation toute faite, qui les couvre efficacement à plus d'un titre. En effet, la Franc-maçonnerie offre une véritable solidarité de principe garantissant influence et protection, et cultive le secret propice à des projets qui souffriraient justement d'être connus. Par ailleurs, cette confrérie se fonde sur un ensemble d'activités singulières consistant en envois et « renvois d'ascenseur », en échanges de toute nature. C'est ainsi que peuvent se résumer les pratiques préférentistes attribuées aux « *frères trois points* » (façon dont certains profanes désignent les maçons et faisant allusion aux trois points disposés en triangle suivant la première lettre d'un mot qu'utilisent les frères en guise de codage) non seulement par les profanes mais aussi par certains anciens membres de cette société. Et les représentations profanes se trouvent alors confortées par le fait que la machination est parfois dénoncée de l'intérieur même de la Confrérie.

C. Une société élitiste

Les personnes extérieures reprochent très souvent à cette confrérie de se montrer fortement sélective dans son « recrutement ». Les francs-maçons sont réputés pour être majoritairement composés de médecins, d'hommes d'affaires, d'hommes politiques haut-placés, d'avocats… Ainsi, il nous arrive d'entendre de la part de non-initiés comme ce profane interrogé lors de l'enquête, 26 ans, étudiant en médecine et résidant à Limoges, dire :

« *Bon après c'est pas pour tout le monde, c'est plus pour les bourges pas les petits* »[163]. Cette idée est largement approuvée par l'ensemble des acteurs sociaux indépendamment de leur milieu d'appartenance. Cette image élitiste de la Confrérie est très présente chez les personnes interrogées âgées de vingt-quatre à trente ans. L'élitisme que celles-ci attribuent à la Franc-maçonnerie peut aussi bien être intellectuel, financier ou social. Malgré cela les personnes profanes, proches de certains francs-maçons nieront cette affirmation rétorquant qu'elles connaissent certaines femmes franc-maçonnes ou des personnes initiées ne correspondant pas à cette figure élitiste. Mais l'exception confirme-t-elle la règle ?

Les histoires et récits mettant en scène des francs-maçons, qu'ils soient écrits, filmés ou même dessinés participent à la diffusion sociale de ces représentations. Ainsi dans la bande-dessinée *Le Triangle Secret*, série qui a rencontré un fort succès en France dernièrement, les francs-maçons sont représentés comme de brillants et réputés chercheurs, des médecins et avocats de grande renommée.

Il est souvent reproché aux francs-maçons, bien qu'ils s'en défendent, de ne pas recruter indifféremment dans toutes les classes sociales, certains profanes allant jusqu'à se demander s'il ne faut pas être noble pour pouvoir y entrer. Cette idée se vérifie également lorsque certaines personnes profanes se disent flattées d'avoir été un jour proposée à l'initiation maçonnique. A cela, s'ajoute le fait que les candidats à l'initiation, une fois « approchés »[164], en référence au jargon du milieu maçonnique, sont admis après une sévère enquête, par cooptation des membres de la loge.

C'est donc vraisemblablement ce système de cooptation qui favorise l'orientation des recrutements. Mais qui est refusé ? Qui est admis ? Et à qui proposent-ils l'initiation ?

Il paraît alors évident de nous demander comment les profanes conçoivent les critères sur lesquels se fonde une admission en Maçonnerie. Est-ce, selon eux, l'intérêt que peut trouver le groupe dans l'initiation de certaines personnes, qui prime ? Evidemment, avoir un frère médecin ou avocat peut avoir, à l'occasion, une indéniable utilité. Cette société est perçue comme privilégiant l'entrée de tous ceux qui ont quelque chose à échanger d'une manière bien concrète, et non plus seulement sur le plan des idées. Ou bien sommes-nous en face d'un exemple manifeste du phénomène de reproduction sociale et de « l'inégalité des

[163] Annexe 1 // Entretien n°3 pXXI
[164] « être approché » est une expression usuelle signifiant l'établissement d'un contact établi entre un individu profane, c'est-à-dire non initié mais susceptible de l'être, par un franc-maçon qui a chois de se dévoiler pour lui proposer une cooptation ou un parrainage facilitant sans entrée en Maçonnerie.

chances » à l'initiation ? Devant cette absence de mobilité sociale dans la Franc-maçonnerie, de nombreuses suppositions peuvent être émises. Tous les individus ne semblent pas avoir les mêmes chances d'accès à l'initiation. L'exclusion officielle des femmes par certaines obédiences constitue effectivement une restriction que le profane jugera la plus souvent intolérable dans la mesure où cela ne correspond pas aux valeurs auxquelles il croit.

Il semblerait que l'Ordre comporte ainsi en lui-même les germes originels d'un élitisme incontournable. Rattachée par essence à la Maçonnerie de métier, celle des grands bâtisseurs doués d'un savoir technique éblouissant, la Maçonnerie moderne s'est constituée une véritable ascendance historique remontant à des ordres chevaleresques qui n'avaient, pendant le Moyen Age, rien à envier aux pouvoirs des souverains. De cette manière la conviction d'une appartenance à une élite s'est durablement transmise, basée dans un premier temps sur des motifs concrets, mais qui apparaît aujourd'hui paradoxalement renforcée aux yeux des profanes alors qu'aucun de ces motifs ne subsiste. L'accès à la Confrérie ne semble alors plus se gagner grâce à une distinction par l'effort alors que cela répondrait encore aux valeurs sociales actuelles. L'élite de la Maçonnerie actuelle ne passe plus que pour être une élite autoproclamée de principe, et gagnée de fait, engendrant ainsi une profonde contestation de la société profane à l'encontre de cet Ordre fondé sur ce que nous pouvons appeler des non-valeurs. Ainsi, considérer la Franc-maçonnerie comme une société élitiste et antisociale est donc une représentation transhistorique encore très répandue aujourd'hui.

D. Pouvoirs, dominations et influences

Une autre représentation fortement répandue sur la Franc-maçonnerie est l'idée selon laquelle cette société, notamment en France, serait bénéficiaire d'un pouvoir considérable. Pourquoi les autorités ne sont-elles pas en mesure de contrer leurs agissements ? Ne se peut-il pas que ces autorités soient d'ailleurs elles-mêmes impliquées dans ces pratiques ?

Les francs-maçons passent aux yeux de l'opinion comme des personnes ayant probablement investi tous les rouages du système et en mesure d'en contrôler l'ensemble. On retrouve ces représentations indépendamment des différences sociales. Seules les personnes les plus jeunes n'ont pas soulevé, lors des entretiens, cette question complexe et embrouillée des rapports entre la maçonnerie et la politique ou la finance.

Cette idée du pouvoir des francs-maçons est bien plus ancrée dans les pensées que nous n'aurions pu l'imaginer. Les non-initiés soupçonnent en effet presque systématiquement les

membres de la confrérie de contrôler la justice, la politique, la finance…Les affaires et scandales historiques ou actuels confirmant cela sont multiples et souvent utilisés par les profanes lorsque ceux-ci cherchent à étayer leur thèse. Récemment l'opinion fut par exemple informée que les maçons avaient également contribué à « porter François Mitterrand au pouvoir »[165].

L'ancien Garde des Sceaux, Jacques Toubon, affirme que le « secret est bien gardé », aucun annuaire des loges ou des obédiences n'ayant jamais été divulgué et que « la Franc-maçonnerie aide indiscutablement à couvrir un certain nombre de comportements »[166].
Ainsi, aux yeux de la société, les francs-maçons passent souvent pour jouer un double jeu. Les obédiences se défendent en prétextant que les problèmes qui affaiblissent l'institution maçonnique ne sont le fait que de quelques « brebis galeuses », quelques « frères véreux » parmi les 120 000 francs-maçons français. Malgré cela, l'image de la Franc-maçonnerie est déjà tellement atteinte que les petites mesures marginales prises par les obédiences maçonniques, ressenties comme trompeuses, ne sont manifestement pas suffisantes pour rassurer l'opinion qui exige une certaine transparence. Nombreuses sont les personnes qui somment des personnalités exerçant une fonction publique (police, justice…) de dévoiler leur appartenance maçonnique. Ce projet de loi, véritable menace selon les francs-maçons français est déjà institué en Angleterre.

[165] *L'Express*, n°2673, septembre 2002.
[166] *Le Point*, n°1573, novembre 2002.

Cette étude des idées, fréquemment hostiles et circulant chez les profanes, à l'égard de la Confrérie maçonnique a permis de révéler d'une part une certaine homogénéité de ces représentations culturelles, du fait que nous avons pu les observer régulièrement. D'autre part nous avons pu voir que ces représentations avaient émergé et s'étaient transmises dans un contexte historique et culturel particulier. Enfin, nous avons pu constater le rôle essentiel de la presse, cette dernière étant en grande partie le vecteur privilégié de ces représentations culturelles auprès de la société profane.

Maintenant cette connaissance prise des représentations profanes communément admises sur la Franc-maçonnerie, nous allons nous intéresser à celles qui circulent chez les initiés eux-mêmes. Les francs-maçons voient-ils également dans la Franc-maçonnerie une société élitiste, un réseau d'influence dans lequel se sont infiltrés des malfaiteurs, des arrivistes ou des personnages motivés uniquement par leurs ambitions sociales et professionnelles ? Dans l'éventualité où les représentations qu'ont les francs-maçons de l'Ordre maçonnique s'avèrent être différentes, il nous revient de découvrir comment ce dernier est, en réalité, perçu par les initiés. Quelles sont les représentations que nous pouvons rencontrer communément chez les francs-maçons ? Comment ces derniers appréhendent-ils leur vie maçonnique ? Quel enseignement l'individu est-il censé retenir de son initiation ? De quelles façons ces frères définissent-ils habituellement leur vie au sein de la maçonnerie et quels sont leurs arguments ? A quelle histoire de la Franc-maçonnerie la plupart des francs-maçons se réfèrent-ils ? Comment ces derniers aimeraient-ils présenter leur société ou quelle image d'eux-mêmes souhaiteraient-ils donner à l'opinion ? Concernant le secret par exemple puisque nous avons terminé ce premier chapitre sur ce thème, ce dernier étant au centre des représentations circulant dans la société globale, la meilleure stratégie de défense de la part des initiés serait-elle de le divulguer ou au contraire d'en nier l'existence ?

L'articulation de ces trois chapitres, conforme à notre problématique, saura peut-être nous éclairer sur les fondements des représentations qui circulent aujourd'hui dans la société globale à l'égard du phénomène maçonnique et cela, que l'on se place du côté des non initiés ou de celui des francs-maçons. A partir de ce qui a déjà été énoncé, nous pourrons saisir l'importance du rapport entre la position ambiguë dans laquelle est impliquée la Franc-maçonnerie en France aujourd'hui et la nécessité pour cet Ordre de se définir par rapport au monde des affaires ou de la politique. Nous pourrons enfin évoquer la « relative » nécessité pour la Franc-maçonnerie de se justifier et de tendre vers un mouvement inverse, non plus expansif ou centrifuge, mais récessif, centripète c'est-à-dire vers le dedans.

DEUXIEME PARTIE

LA FRANC-MAÇONNERIE VUE PAR SES MEMBRES

Toujours dans le cadre de notre étude sur les représentations concernant la Franc-maçonnerie nous focaliserons cette fois notre attention sur celles qui circulent chez les membres de cette confrérie. Nous nous demandions en débutant notre enquête si les représentations culturelles de la Franc-maçonnerie ayant cours chez les profanes et chez les initiés étaient semblables ; c'est ce que nous analyserons ici.

Cependant, il nous paraît d'ores et déjà important de signaler que parmi les francs-maçons interrogés, une bonne part est consciente que les profanes attribuent à cette confrérie de nombreux travers tels que l'arrivisme, l'affairisme, les influences, certains abus de pouvoir et toutes sortes de déviances. Et les membres de se défendre que ces problèmes existent certes dans la Franc-maçonnerie, mais ne seraient le fait que de quelques loges peu sures et de quelques individus particuliers initiés pour des intérêts matériels. Les francs-maçons se défendent aussi d'être avant tout des Hommes, des acteurs sociaux à part entière, insérés dans la société et par là-même faillibles ; certaines déviances de la vie civile se retrouveraient donc aussi bien en Maçonnerie que dans tous réseaux de relations sociales. L'autocritique propre des initiés n'est cependant que rarement de mise dans ces jugements, la faute ou les défauts étant essentiellement reportés sur l'Autre. Nous ne nous étendrons pas davantage ici sur ces représentations dans la mesure où nous n'avons obtenu ce genre de confidence que grâce à une certaine directivité des entretiens. Lors de la phase d'analyse du corpus, nous n'avons pas omis de tenir compte des conditions dans lesquelles les données ont pu être recueillies. Nous connaissons effectivement les effets pervers de certaines questions trop précises, le plus souvent trop orientées, et dont les réponses ne peuvent de ce fait pas être utilisées de façon pertinente. Ce genre de « maladresses » commises parfois lors de nos entretiens, par exemple lorsque nous abordions de façon systématique la question de l'engagement politique de la Franc-maçonnerie, débouchait la plupart du temps sur une réelle carence d'informations et par-là même notre « piétinement » dans l'enquête. Ajoutons enfin, que pour l'ensemble des francs-maçons, les déviances de certains frères restent fortement éloignées de l'idéal et de l'esprit de la Maçonnerie. Nous nous sommes donc efforcés de reporter notre attention sur les informations, les idées et les représentations que les francs-maçons interrogés nous livraient spontanément.

Nous nous attacherons ainsi dans un premier temps, à comprendre les fondements mythiques et historiques revendiqués généralement par la Franc-maçonnerie. Ces ascendances mythiques, historiques et parfois légendaires soient en effet nécessaires pour comprendre

l'esprit de la Maçonnerie actuelle. Le fait que les francs-maçons interrogés s'y réfèrent presque systématiquement nous conduit à penser qu'une prise en compte du patrimoine auquel l'Ordre se dit être affilié, peut être enrichissante à plus d'un titre dans notre démarche de comprendre comment les initiés perçoivent leur confrérie. Dans un deuxième temps, nous tournerons notre regard vers les *Constitutions d'Anderson*, texte fondateur de la Franc-maçonnerie sous sa forme moderne qui règle les valeurs, les principes et les « obligations » des francs-maçons. Pour cela nous tiendrons compte du contexte historico-culturel particulier qui favorisa la rédaction de ces *Constitutions*. Par ailleurs, le texte authentique ayant été rédigé en vieil anglais, nous utiliserons la version traduite par le franc-maçon déclaré Daniel Ligou, version aujourd'hui reprise de façon quasi-officielle par les loges maçonniques françaises. Sur ce point nous tenterons de comprendre les motivations qui ont récemment poussé cet historien à apporter à la Franc-maçonnerie française une nouvelle traduction considérée parfois comme une interprétation éclairée des *Constitutions*. Nous en viendrons enfin à aborder cette question des représentations sur la Franc-maçonnerie, collectivement partagées par les francs-maçons et que nous appréhenderons au moyen d'une analyse anthropologique. Les représentations culturelles collectives de l'Ordre que nous avons pris soin d'exposer ci-après figurent parmi celles qu'évoquent les francs-maçons régulièrement et pour lesquelles ces derniers semblent plus ou moins s'accorder sinon en apparence, du moins sur le fond.

Chapitre I // Les origines mythiques de la Maçonnerie

Nous restons ici fidèles à l'approche particulière que nous avons choisi de mettre à l'épreuve dès le début de notre travail. Nous sommes en effet convaincus que la Franc-maçonnerie, actuellement répandue dans plusieurs régions du monde –Angleterre, Etats-Unis, France– et présente tant dans les grandes métropoles occidentales qu'en Limousin, est susceptible de faire l'objet d'une étude anthropologique. C'est ainsi que nous avons considéré cette forme de société dans la société comme un phénomène historico-culturel singulier qui aurait émergé dans un système culturel particulier. La Franc-maçonnerie serait donc, selon nous, déterminée historiquement et culturellement. Cette confrérie s'accorderait en effet avec un ensemble structuré et clairement identifiable de normes, de conduites, de valeurs et de représentations collectivement partagées par les membres qui composent cette communauté.

Mais pour comprendre la Franc-maçonnerie, il sera essentiel d'aborder la question de la pénétration de certaines idées et valeurs de la culture occidentale, répandues notamment au XVIIIème siècle, dans les idéaux et les valeurs qu'ont, ou qu'estiment avoir, les francs-maçons. A cet égard, nous prenons quelques distances avec l'approche phénoménologique dont Mircea Eliade est un représentant et qui semble s'astreindre à la quête d'un sens objectif ou intrinsèque caché derrière la multiplicité apparente des phénomènes mythico-rituels, ceux-ci n'étant jamais considérés comme conditionnés culturellement. Suivre cette dernière orientation nous conduirait à nier, ou du moins à sous estimer, le rapport entre la Franc-maçonnerie et la culture occidentale. Nous prenons au contraire le parti de considérer que la confrérie maçonnique ne doit pas être analysée indépendamment des autres niveaux de la réalité sociale. C'est pourquoi nous tiendrons compte des contextes socio-historiques dans lesquels l'Ordre a émergé et évolué.

Enfin, le fait que la plupart des francs-maçons se disent être affiliés à une tradition particulière, une ascendance dont ils ont non seulement conscience, mais surtout qu'ils revendiquent activement, peut nous être utile pour comprendre les idéaux et les représentations qu'ils attribuent à l'Ordre maçonnique.

I. Cinq origines mythiques ou légendaires retenues

Dans l'ensemble, les Francs-maçons s'accordent à dire que la Franc-maçonnerie ne doit pas être présentée comme une génération spontanée mais comme l'évolution d'une institution dont l'origine se perd dans la « nuit des temps ». Bon nombre d'explications, relevant du mythe sont parvenues depuis 1717 (date de création de la Franc-maçonnerie que nous connaissons, née avec la Grande Loge de Londres) et de nombreuses questions et hypothèses ont été soulevées depuis comme celle des origines extraterrestres de la Franc-maçonnerie et de ses symboles. Une des caractéristiques fondamentales de la Confrérie est d'être, selon certains de ses membres, une société initiatique. C'est peut-être à ce titre que Paul Naudon juge « naturel de la rapprocher des organisations initiatiques anciennes[167] ». Les légendes cautionnées par les membres de l'organisation maçonnique doivent faire l'objet d'une attention particulière dans la mesure où elles semblent parfois receler une signification ésotérique et peuvent en partie expliquer l'image qu'en ont les initiés. Ces origines mythiques de la Franc-maçonnerie semblent en outre contenir en elles-mêmes les fondements sur lesquels repose une grande part des valeurs et des représentations que les membres rattachent à l'esprit de cette confrérie.

Nous allons dans un premier temps considérer cinq origines mythiques de la Franc-maçonnerie figurant parmi celles que nous avons pu rencontrer le plus souvent.

A. 1ère origine mythique ou légendaire

L'initiation s'appuie sur une tradition et celle-ci, « suivant plus d'une centaine d'historiens [constate le Frère Moreau] remonte au Dieu Chrétien lui-même, et part de l'époque du chaos ». Dieu ou cette entité divine que les francs-maçons de certaines Obédiences invoquent et nomment le Grand Architecte De L'Univers (G.A.D.L.U), est à l'origine de la cosmocisation de l'univers. « Ainsi, Dieu créa la lumière ; conséquence, Dieu est le premier franc-maçon » [168] . Cette mise en ordre, ou naissance du cosmos, aurait donc été établie sur des principes maçonniques, seuls capables de conférer une certaine harmonie à l'univers. Une telle perception des origines concorde avec certaines traditions maçonniques anciennes établissant que cette société existait, avant la création du globe terrestre, à travers les divers systèmes solaires.

---

[167] Paul Naudon, in *La Franc-maçonnerie*.
[168] Luc Nefontaine, in *La Franc-maçonnerie, une fraternité révélée*.

La connaissance que les francs-maçons se transmettent leur permettrait d'appréhender une forme de beauté absolue et une méthode d'agencement harmonieuse unique et transcendante selon ce qu'ils nomment les « divines proportions ».

B. 2ème origine mythique ou légendaire

Le pasteur Anderson, qui comme nous le savons est l'auteur du livre des *Constitutions*, pense que la Franc-maçonnerie remonte à Adam. Ce dernier aurait été « *reçu maçon selon tous les rites à l'Orient du Paradis par le Père Eternel*[169] ». Cela revient également à dire que la Franc-maçonnerie a toujours existé, sinon en acte, du moins en puissance de devenir puisqu'elle répond à un besoin primordial de l'esprit humain. Ici, contrairement à la première version, la naissance du savoir maçonnique serait conçue comme allant de paire avec la naissance de l'humanité.

C. 3ème origine mythique ou légendaire

Le plus ancien texte maçonnique connu, le *Manuscrit Regius*, un poème de la fin du XIVème siècle, glorifie les Quatre Martyrs Couronnés, patrons du métier de maçon. Sous l'empereur Dioclétien (IIIème siècle), cinq maçons ou tailleurs de pierre refusant d'exécuter la statue d'une divinité païenne sont mis à mort. Quatre soldats ayant refusé d'encenser l'autel d'Esculape (Dieu romain de la médecine) sont aussi condamnés à la peine capitale. Ces neufs martyrs, exécutés le même jour, sont inhumés dans la même sépulture. En 310, le pape Melchiade donne aux quatre soldats le titre de Quatuor Coronati. Plus tard, on les confondit avec les sculpteurs de pierres, leurs compagnons de supplice, et ils devinrent les protecteurs du métier de la construction.

D. 4ème origine mythique ou légendaire

Une autre origine peut être évoquée, et concerne une période se situant aux alentours de 3000 ans avant Jésus Christ. Il s'agit en effet pour certains maçons de lier l'Ordre dans lequel ils ont été initiés à la tradition des bâtisseurs des grandes pyramides de l'Egypte ancienne. En tant que monuments remarquables et par leurs dimensions gigantesques, ces nécropoles passent pour être le fruit de connaissances importantes en matière de construction

[169] Anderson, in *Les Constitutions*.

et de proportions. Par leur forme, ces pyramides relèvent d'ésotérisme avec lequel les francs-maçons semblent aimer se familiariser.

Nous avons pu relever dans certains ouvrages sur le sujet, que l'initiation maçonnique, ses rituels et ses symboles, remonteraient à l'Egypte ancienne, période où les confréries de bâtisseurs jouèrent un rôle prédominant. Pharaon lui-même était le maître d'œuvre en chef, supervisait les chantiers et présidait à une institution de laquelle la Franc-maçonnerie procèderait en ligne directe. Aujourd'hui, les initiés apprendraient encore la langue sacrée, la science des symboles, le déchiffrement des lois créatrices, l'astrologie, la magie et l'alchimie de cette période antique. Les tabliers, les gestes rituels, les textes de base dévoilés dans les loges initiatiques, auraient été crées par les initiés égyptiens et fidèlement transmis jusqu'aux francs-maçons. L'ésotérisme égyptien n'est pas considéré par les maçons comme un simple héritage historique mais serait toujours vivant parmi eux. Les pyramides de l'Egypte antique constitueraient ainsi les bases sur lesquelles se sont édifiés les temples de la maçonnerie authentique, et cet enseignement initiatique, loin d'être perdu, aurait été intégré dans celui des loges. Pour confirmer cela, les francs-maçons n'hésitent pas à énoncer certaines similitudes comme le fait que les temples égyptiens tout comme les temples maçonniques ne sont pas des édifices ouverts à la population, mais des lieux clos, accessibles aux seuls initiés. En outre, la religion égyptienne même si elle comporterait un aspect extérieur, aurait été fondamentalement initiatique. Elle ne comprenait, selon les témoignages de certains francs-maçons, ni dogme, ni livre sacré, ne formait ni missionnaire, ni inquisition, « mais créait des bâtisseurs œuvrant à la gloire du Grand Architecte des mondes ». Ainsi, la Maçonnerie moderne, « serait la continuatrice dans la transmission de cette Règle[170] ». Nous avons pris le parti de « ranger » cette conception des origines de la Franc-maçonnerie parmi les origines mythiques dans la mesure où les archéologues et les chercheurs par manque de données historiques concrètes rencontrent d'innombrables difficultés à vérifier les fondements d'une telle ascendance.

E. 5ème origine mythique ou légendaire

La plupart des légendes de métier sont d'origine biblique et Le Manuscrit Cooke (XVème siècle), un des documents maçonniques les plus anciens, fait intervenir des personnages de l'Ancien Testament. Néanmoins la fable capitale, à laquelle une profonde

[170] In *Une Loge révèle : Franc-maçonnerie ou initiation*.

signification symbolique est aujourd'hui donnée, et qui demeure la plus répandue dans l'esprit des francs-maçons est la légende d'Hiram.

Les rituels maçonniques ont considérablement élargi le texte biblique en créant le récit de la mort tragique d'Hiram, dont le commentaire constitue semble-t-il, l'essentiel de certains rituels maçonniques.

L'histoire nous dit que c'est sous le roi Salomon (970-931 av JC) que le Temple de Jérusalem se fit construire. Pour se faire, Salomon fit venir un architecte phénicien de Tyr, Hiram un être décrit comme rempli de sagesse, d'intelligence et de savoir.

Voici la légende dans une de ses versions les plus anciennes (extraite du livre *La Franc-maçonnerie* de Paul Naudon) :

« *Adoniram, Adoram ou Hiram, à qui Salomon avait donné l'intendance des travaux de son Temple, avait un si grand nombre d'Ouvriers à payer qu'il ne pouvoit les connoitre tous ; il convint avec chacun d'eux de Mots, de Signes et d'Attouchements différents pour les distinguer… » (Tous les ouvriers sont répartis alors en trois classes qui sont les apprentis, les compagnons et les Maîtres ; les mêmes grades que l'on retrouve aujourd'hui dans la Franc-maçonnerie.) « Trois compagnons pour tâcher d'avoir la paye du Maître résolurent de demander le Mot de Maître (Jehova), à Adoniram, lorsqu'ils pourroient le rencontrer seul, ou de l'assassiner. Pour cet effet, ils se cachèrent dans le Temple, l'un au Midi, l'autre au Septentrion et le troisième à l'Orient. Adoniram était entré comme à l'ordinaire, par la porte de l'Occident, et voulant sortir par celle du Midi, un des trois compagnons lui demanda le Mot de Maître, en levant sur lui le bâton ou le marteau qu'il tenoit à la main. Adoniram lui dit qu'il n'avoit pas reçu le mot de Maître de cette façon-là. Aussitôt, le compagnon lui porta sur la tête un coup de son bâton, ou de son marteau. Le coup n'ayant pas été assez violent, Adoniram se sauva du côté de la porte du Septentrion, où il trouva le second, qui lui en fit autant. Cependant comme ce second coup ne l'avoit pas encore terrassé, il fuit pour sortir par la porte de l'Orient : mais il y trouva le dernier, qui après lui avoir fait la même démarche acheva de l'assommer. Après quoi, ils se rejoignirent tous les trois pour l'enterrer. Mais comme il faisoit encore jour, ils n'osèrent transporter le corps sur-le-champ ; ils se contentèrent de le cacher sous un tas de pierre ; et quand la nuit fut venue, ils le transportèrent sur une montagne, où ils l'enterrèrent ; et afin de pouvoir reconnoitre l'endroit, ils coupèrent une branche d'Acacia et la plantèrent sur sa fosse. (…) Salomon aiant été sept jours sans voir Adoniram, ordonna à neuf Maîtres de le chercher. Ces neufs maîtres exécutèrent fidèlement les ordres de Salomon ; et après avoir cherché longtemps, trois*

d'entre eux furent justement pour se reposer près de l'endroit où il étoit enterré. L'un des trois, pour s'asseoir plus aisément, prit la branche d'Acacia, qui lui resta dans la main ; ce qui leur fit remarquer que la terre en cet endroit avoit été remuée nouvellement ; et voulant en savoir la cause, ils se mirent à fouiller, et trouvèrent le corps d'Adoniram. Alors ils firent signe aux autres de venir vers eux…Il y eut un qui prit le cadavre par un doigt : mais la peau se détacha et lui resta dans la main. Le second le prit sur-le-champ par un autre doigt, qui en fit tout autant. Le troisième le prit par le poignet ; la peau se sépara encore ; sur quoi il s'écria Machenac, qui signifie selon les francs-maçons, la chair quitte les os, le corps est corrompu. Aussitôt ils convinrent ensemble que ce seroit là dorénavant le Mot de Maître. Ils allèrent sur-le-champ rendre compte de cette aventure à Salomon, qui en fut fort touché ; et pour donner des marques de l'estime qu'il avoit eu pour Adoniram, il ordonna à tous les Maîtres de l'aller l'exhumer, et de le transporter dans le Temple, où il le fit enterrer en grandes pompes. Pendant la cérémonie, tous les maîtres portoient des tabliers et des gants de peau blanche, pour marquer qu'aucun d'eux n'avaient souillé ses mains du sang de leur chef ».

La légende d'Hiram demeure une des clefs de voûte de la Franc-maçonnerie actuelle pour les maçons. Complétée par la résurrection d'Hiram en la personne du nouveau maître initié, elle s'intègre dans la construction du temple tel que le conçoivent les francs-maçons d'aujourd'hui, c'est à dire sur un plan spirituel. Nous reviendront plus loin sur les implications de cette dernière origine mythique sur la Franc-maçonnerie telle qu'elle se présente aujourd'hui tant au niveau de ses pratiques que des représentations admises par ses membres.

Ainsi, après avoir parcouru cinq versions ou récits légendaires décrivant les origines supposées de la Franc-maçonnerie, nous pouvons nous rendre compte que ces origines mythiques sont assez révélatrices des représentations et des valeurs que l'Ordre est censé transmettre. Ces récits nous renseignent aussi sur la nature de l'enseignement dispensé en loge maçonnique et sur ces choses que les initiés jugent fondamentales.

Il nous semble alors particulièrement opportun d'analyser ces mythes ou « récit des origines » de la Franc-maçonnerie dans la mesure où ils sont, comme nous allons le voir, très répandus aujourd'hui encore chez la plupart des francs-maçons initiés. Cela suppose que ces récits mythiques continuent de remplir certaines fonctions, qui échappent parfois à la conscience immédiate des frères mais qui participent tout de même à orienter leurs pensées et leurs représentations culturelles.

II. Analyse anthropologique du mythe appliquée à la Franc-maçonnerie

Il paraît nécessaire de poser un regard anthropologique profane, sur cette question du Mythe. Qu'est ce que le mythe et quelle est sa fonction ? En quoi le savoir produit par l'Anthropologie religieuse et l'Histoire comparée des religions, peut nous permettre de mieux comprendre la place que peuvent prendre les mythes ou récits mythiques des origines de la Franc-maçonnerie, avec les représentations socioculturelles de la vie et des valeurs maçonniques que partagent les initiés ?

A. Produire du sens et des symboles : le recours au mythe

Du point de vue du contenu, tout mythe se déroule dans le passé. Il raconte une série d'évènements à la suite desquels les institutions sociales ont commencé à exister ou à se transformer pour devenir ce qu'elles sont aujourd'hui. Le plus souvent, et c'est une des principales fonctions du mythe, nous trouverons dans ce discours tout ce qui est fondamental à une société. En effet, si le mythe se rapporte toujours à des évènements passés, *ab origine*, « avant la création du monde », « pendant les premiers âges », « il y a longtemps »…la valeur intrinsèque qui lui est attribuée provient « de ce que les évènements, censés se dérouler à un moment du temps, forment aussi une structure permanente. Celle-ci se rapporte simultanément au passé, au présent et au futur »[171].

Du point de vue de leur forme, les mythes sont à l'origine une tradition orale de la société et ne peuvent être racontés n'importe quand et n'importe comment. En contexte, leur narration est ritualisée si bien qu'habituellement, ils sont exclusivement rapportés par les anciens, par certains individus particuliers lors d'occasions bien précises. Sur ce point, la Franc-maçonnerie semble valider cette caractéristique du discours mythique. Nous avons effectivement pu constater lors d'une tenue blanche –réunion en loge ouverte aux femmes et aux profanes– que le mythe hiramique, contenant en lui-même certains principes du rite d'initiation au grade de Maître, ne pouvait être exposé devant n'importe quelle assemblée. Le frère maçon, parallèlement à son initiation et à son élévation dans les différents degrés de la hiérarchie initiatique, se voit instruit sur l'origine et la nature de sa confrérie. Il s'agit là d'un

[171] Claude Lévi-Strauss, *Anthropologie structurale I,* p.239

pan entier de l'enseignement ésotérique que propose la Franc-maçonnerie et que l'impétrant découvre tout au long de son initiation.

Différentes études ont montré que le mythe se présente sous des formes variables et est inévitablement soumis à des modifications constantes. Il révèle ainsi une forme dynamique par sa tradition orale et l'influence de ses narrateurs. Cependant, le mythe de création de la Franc-maçonnerie, et notamment le mythe hiramique, présente une contradiction évidente avec ce qui vient d'être énoncé.

Ce récit des origines s'est transmis en grande partie depuis Anderson qui l'a présenté sous la forme scripturale dans son livre des *Constitutions*. Nous pouvons penser que la perte de l'oralité dans la transmission du mythe hiramique et la fixation de celui-ci par l'écriture a entraîné la perte d'une certaine dynamique. Et cette rigidité peut à long terme poser problème, la Franc-maçonnerie étant une société ancrée dans les préoccupations de son temps, et donc capable d'évoluer et de s'adapter. Il se peut que des incohérences apparaissent donc entre la Franc-maçonnerie telle que le mythe la présente et telle que cette institution se conçoit actuellement. En effet, dans sa nature, sa forme et son contenu, la Franc-maçonnerie, peut être amenée à se détacher du caractère originel tel qu'il est décrit dans le mythe. La dynamique de changement et d'adaptation à laquelle est soumise cette confrérie, devrait, en toute logique, être suivie de l'évolution de son mythe de création, et ce n'est que sous cette condition que la Franc-maçonnerie serait en mesure de préserver sa cohérence interne, car comme nous l'avons dit, la rigidité suscitée par la forme écrite du récit mythique de la création de la Confrérie peut poser problème, et ce à deux niveaux :

- soit les francs-maçons adaptent leur confrérie aux contextes historico-culturels de la société dans laquelle ils s'insèrent et s'éloignent ainsi des fondements mythiques. Ceci ne constitue pas une difficulté anodine dans le sens où l'origine mythique de la Franc-maçonnerie doit avoir pour effet de légitimer l'existence de l'Ordre non seulement aux yeux de ses initiés mais également aux yeux du monde profane. Les francs-maçons seraient confrontés à une multitude de paradoxes auxquels il s'agirait de remédier : Pourquoi initier des femmes dans les loges maçonniques régulières alors que les récits mythiques de la Maçonnerie ne mettent en scène exclusivement que des hommes ? Ou comment expliquer que les maçons de métier soient en nombre minoritaire dans la Franc-maçonnerie alors que ces mythes ne font référence qu'aux bâtisseurs et constructeurs ?

- soit les obédiences maçonniques décident de se conformer « à la lettre » aux préceptes du texte fondateur, et admettent ainsi le fait que l'existence de l'Ordre maçonnique présente

des incohérences avec la société actuelle. Un tel décalage légitimerait alors les critiques et l'obscurité dans laquelle évolue la Franc-maçonnerie pour les profanes.

B. Le mythe en tant que vecteur de représentation du réel

Depuis le XVIIIème siècle où l'on posait le mythe comme une construction de l'imaginaire autour d'un « noyau » historique vrai, la réflexion sur le mythe s'est considérablement enrichie. L'ethnologie contemporaine a su prendre des distances vis-à-vis des théories évolutionnistes et se pose aujourd'hui en désaccord avec leurs partisans. D'autres encore ont tenté de fournir une lecture psychanalytique du mythe. Pour Jung par exemple, des significations précises sont liées à certains thèmes mythologiques qu'il appelle des *archétypes*. La constance de certaines images dans les mythes, qui constituent « la trace d'expériences vécues au fond des âges »[172], lui ont permis de poser une donnée nouvelle en psychologie : l'inconscient collectif. L'archétype désignerait donc l'image originelle qui existe dans l'inconscient et exerce une action dynamique sur le comportement. Ainsi, l'observation de la nature, la découverte de ses processus cycliques et les interprétations anthropomorphiques de tels phénomènes seraient à l'origine du mythe.
Cependant, l'archétype serait associé à des images différentes selon les cultures, et en fonction du milieu ambiant, les généralisations, les « symboles moteurs »[173] se différencient. Pour Jung, les archétypes seraient des expressions, des représentations imagées formant le contenu même de l'inconscient collectif, celui-ci pouvant apparaître dans les productions culturelles d'un pays et dans l'imaginaire d'un sujet. Les archétypes se caractériseraient donc par leurs potentialités organisatrices. Ce constat rejoint en tous cas la thèse défendue par l'anthropologue et franc-maçon Bruno Etienne pour qui la force et la portée universelle de la fraternité maçonnique résident dans le fait que cette société présente de multiples aspects archétypaux, notamment concernant la dimension mythico-rituelle du phénomène. Toutefois, il convient de relativiser cette position en soulevant l'importance du contexte dans l'analyse. La Franc-maçonnerie est un phénomène certes polymorphe et résultant de multiples interactions avec les sociétés et les époques dans lesquelles elle s'est développée, mais les symboles évoqués dans les mythes ou à l'occasion de pratiques rituelles ne doivent en aucun cas en être séparés. En outre, ce qui fait sens pour un initié n'aura pas la même résonnance

---

[172] Daniel Beresniak, *La légende d'Hiram et les initiations traditionnelles*, p.17
[173] Ibid., p.110

pour un « profane » non familiarisé avec les mystères maçonniques. Si les analyses évoquées ici nous permettent de déceler certaines logiques sous-jacentes au phénomène que nous étudions, nous devons nous garder de tout amalgame et ne pas nous écarter de la problématique dont il est ici question.

Le psychanalyste Jean Luc Maxence semble partager cette interprétation et ajoute que « tout ce qui relève du mythe doit être considéré comme producteur d'images et de représentations prenant racine dans la psyché humaine elle-même »[174]. Ainsi conçu, le mythe serait un système actif de symboles et d'archétypes tendant à s'exprimer comme un récit.

Nous avons déjà énoncé plus haut que la légende d'Hiram, un des mythes fondateurs de la Franc-maçonnerie, faisait l'objet d'une formulation particulière en loge maçonnique lors du rituel de réception au grade de Maître qui en fournissait le cadre narratif exclusif. Il semblerait que cette prescription ait pour effet implicite d'éviter toute séparation de l'objet et du sujet. Le mythe, en étant conservé dans le domaine sacré et rituel, garderait ainsi toute sa force opératoire sur les comportements et sur les sensibilités. Le rituel semble protéger le dynamisme du mythe parce qu'il le fait vivre plutôt que penser. Nous rejoignons ainsi Daniel Beresniak lorsqu'il affirme qu'un « rituel bien vécu, c'est à dire bien joué, garde au mythe sa force vive et permet de bénéficier de son action stimulante »[175]. Nous comprenons dès lors pourquoi il est important, pour l'équilibre psychique de l'individu mais surtout du groupe, de réserver au mythe un espace privilégié et sacralisé afin que le rituel conserve certaines vertus premières. En outre, en parlant d'équilibre psychique, nous sommes entrés dans le domaine de la thérapeutique, et le mot mythothérapie, que nous pouvons sans doute rapprocher du concept d'*efficacité symbolique* formulé par Claude Lévi-Strauss, s'avère tout autant approprié pour qualifier les effets sur les consciences de cette imbrication du mythe et du rite. Il apparaît en effet que, chez l'Homme, les images archétypales servent de références collectives pour les problèmes personnels qui paraissent uniques et insolubles. Les images, les mythes, les héros, proposés comme référence, permettent de rééquilibrer et de rassurer face à un sentiment d'angoisse existentielle.

Claude Lévi-Strauss, dans son œuvre *Anthropologie structurale*, remarque, à partir de l'étude d'un cas culturel particulier de chamanisme sur lequel il s'est appuyé pour dégager sa propre conception de l'effet thérapeutique du phénomène mythico-rituel, que la mythodramatisation aurait pour but principal de décrire, de nommer et de présenter les choses

[174] Jean-Luc Maxence, *L'Egrégore*, p.40
[175] Daniel Beresniak, *La légende d'Hiram et les initiations traditionnelles*, p.20

à l'individu « sous une forme qui puisse être appréhendée par la pensée consciente ou inconsciente »[176]. La mythothérapie consisterait donc à « rendre pensable une situation donnée d'abord en termes affectifs, et acceptables pour l'esprit des douleurs que le corps se refuse à tolérer »[177]. Ainsi, que la mythologie du chaman exposée par Lévi-Strauss ne corresponde pas à une réalité objective n'a pas d'importance : la malade y croit, elle est membre d'une société qui y croit, et les éléments mythiquement énoncés font tous partie d'un système cohérent qui fonde une conception indigène de l'univers. Dans une logique similaire, bien qu'il s'agisse d'un phénomène singulier qui ne doit pas être analysé hors de son contexte culturel et historique d'émergence, les rituels maçonniques véhiculent et protègent le mythe grâce au jeu dramatique qu'ils proposent. Ainsi, judicieusement exécutées, il est pensable que la narration et la mise en scène dramatique du mythe constituent une psychothérapie efficace pour l'individu et le groupe. Nous pouvons donc d'ores et déjà affirmer que l'une des caractéristiques essentielles du mythe est bien de générer certaines représentations chez ceux qui y adhèrent. Ce faisant, ethnologues contemporains et psychanalystes s'entendent sur le fait que le mythe n'expliquerait pas mais fonderait la réalité et donnerait aux choses une valeur et un sens. En d'autres termes il fournirait au groupe un véritable système stable et non susceptible d'être remis en doute, à partir duquel le monde peut se représenter.

La dimension mythique s'associe alors à une réalité immuable pour laquelle les hommes ne disposent pas de moyen d'action, et est séparée de la dimension historique soumise aux initiatives humaines. L'activité mythopoïétique qui pousse à créer des mythes, consisterait en une déshistorification pour l'homme des fondements de sa propre culture. En règle générale, ce n'est pas la distance chronologique qui caractérise le temps du mythe par rapport au temps actuel, mais c'est la qualité de ce temps qui est différente du temps présent. Il relève d'un autre temps, un temps logique et non chronologique, mythique et non historique. Il s'agit là de ce que l'on peut appeler un passé métahistorique, censé n'avoir aucun contact avec le présent. Dans la conscience du croyant, la métahistoire est prioritaire sur l'histoire. Cette opposition entre la dimension historique et la dimension métahistorique est dite caractéristique de la logique mythique. Rappelons que l'histoire est changeante et imprévisible alors que le temps du mythe fait appel à la cyclicité et à la permanence. Grâce au mythe, tout ce qui relève de la contingence ou qui est susceptible de subir des transformations devient absolu. Le mythe contient effectivement ce que la société ne veut pas remettre en question, ou ce que l'homme ne peut pas changer (la maladie, la mort, les impondérables). De plus, le mythe donne sens à

[176] Claude Lévi-Strauss, *Anthropologie structurale I,* p.224
[177] Ibid. p.226

ces évènements, et ces derniers deviennent alors acceptables à l'Homme. Les mythes bibliques, de même que l'épisode mythique dans lequel s'illustre Hiram –l'architecte du temple de Salomon–, répondent en de nombreux points à cette fonction. Les valeurs maçonniques telles que la fraternité ou encore la triade Force/Beauté/Sagesse sont lisibles dans ces mythes à l'instar de certains principes constitutifs de l'Ordre comme la hiérarchie des trois degrés maçonniques Apprenti/Compagnon/Maître.

Ainsi, nous trouvons ici l'un des effets de cette dimension ontologiquement autre du mythe qui confère aux valeurs, aux normes et aux croyances d'une culture particulière un « apparent » caractère d'immuabilité. Puisque l'histoire semble constituer une sorte de menace permanente, la fraternité maçonnique doit continuellement veiller à ce que les valeurs et les conceptions mythiques restent actuelles et soient toujours célébrées. Le présent historique trouve ainsi ses fondements dans un passé mythique ou métahistorique et les hommes, poursuivant le travail de Dieu et d'Hiram –ce dernier n'ayant pu achever le temple comme nous allons le voir dans un instant–, ont cette responsabilité, ordinairement attribuée à l'altérité divine ou mythique, de garantir un avenir du monde.

Concernant les différentes origines de la Franc-maçonnerie, nous pouvons voir en outre que la plupart des évènements auxquels il est fait référence figurent dans la Bible. Une des premières conséquences de cela est que les fondements de la vie maçonnique ne risquent pas d'entraîner le dépaysement culturel des membres initiés qui seraient protestants, catholiques ou juifs. Il s'avère en effet qu'une compréhension de la vie et de l'esprit de la maçonnerie est facilitée par une certaine maîtrise et intériorisation préalable d'un système déterminé de représentations culturelles et religieuses. Adhérer intégralement à un système symbolique particulier paraît difficile voire impensable pour un individu issu d'une culture totalement différente, alors que s'il présente les prédispositions culturelles requises, il intériorisera plus rapidement les valeurs et principes de la Franc-maçonnerie. Ce constat amène à relativiser tout prétendu caractère d'universalité de l'Ordre maçonnique.

C. Les Mythes fondateurs de la Fraternité maçonnique

1. L'Evangile de Saint-Jean et le serment de l'Apprenti

Dans leur ensemble, les confréries, organisations connexes aux métiers ont, de façon sous-jacente, un mobile de charité, d'entraide et de piété. Elles font habituellement référence à Dieu comme nous le verrons plus loin mais la plupart se choisissent également ce que nous

appelons « un saint-patron ». Ce dernier est souvent représenté à la fois comme un modèle à imiter mais aussi celui qui ayant approché la perfection se trouve proche du Seigneur. Ce faisant, il est commun de recueillir la représentation selon laquelle ce saint-patron protège en même temps ceux qu'il inspire et qui ont choisi de se mettre sur la même voie que lui. Il apparaît alors comme une sorte de trait d'union entre l'œuvre quotidienne de l'homme dans le monde et la dimension divine. Par analogie, la Franc-maçonnerie, avant même sa constitution sous sa forme moderne ou autrement dit « spéculative » comme en témoigne de nombreux documents anciens mais tenus pour fondateurs, a choisi de prendre pour patron les deux Saint-Jean. Celui qui annonce l'arrivée du Christ dans l'histoire et celui qui annonce la vision de Dieu à la « fin des temps ». Ainsi, il n'est pas étonnant que dans de nombreuses loges maçonniques et notamment celles de la Grande Loge Nationale Française, la Bible soit ouverte au premier chapitre de l'Evangile de Saint-Jean, disposée sur un piédestal face à la chaire du Vénérable Maître, et sur laquelle le récipiendaire, du moins lorsqu'il est de religion chrétienne, prête serment dans le cadre de son initiation. Cet usage était déjà celui de la Maçonnerie du XVIIIème siècle. Les témoignages en sont nombreux, et il nous suffira de prendre pour référence un texte qui les résume avec efficacité, l'Instruction du Rite Ecossais Rectifié rédigée en 1809 par le franc-maçon lyonnais Jean-Baptiste Willermoz. Nous pouvons en effet y lire que « tous les engagements maçonniques, dans toutes les parties du monde où l'institution s'est successivement répandue, sont contractés sur l'Evangile, et spécialement sur le premier chapitre de celui de Saint-Jean »[178]. D'autres témoignages peuvent également confirmer l'ancienneté de la référence des francs-maçons à cet Evangile comme ce procès-verbal d'une descente de police effectuée le 8 juin 1745 dans une loge maçonnique qui se tenait à l'hôtel de Soisson à Paris. Les policiers y auraient trouvé sur un petit piédestal un évangéliaire ouvert au premier chapitre de Saint-Jean[179]. Du reste, le serment sur l'Evangile de Saint-Jean est mentionné dès 1737 dans la divulgation du lieutenant de police Hérault, déjà choqué de ce qu'il considérait comme une profanation de l'Evangile et que nous pouvons citer : « *On a este indigné de voir qu'au milieu des puérilités, des indécences et même des choses irreligieuses de cette réception, on fasse prêter serment sur l'Evangile de Saint-Jean* »[180]. Edouard Maisondieu nous apprend en outre que prêter serment sur l'Evangile de

---

[178] Texte reproduit intégralement dans certaines versions de l'Instruction du Rite Ecossais Rectifié. Jean Lhomme, Edouard Maisondieu et Jacob Tomaso, ayant mené de nombreuses recherches sur l'importance des deux saints Jean dans la Franc-maçonnerie opérative et spéculative présentent dans leur *Dictionnaire thématique illustré de la Franc-maçonnerie* un extrait bien plus large du texte de Willermoz.

[179] Jean Lhomme, Edouard Maisondieu, Jacob Tomaso, *Dictionnaire thématique illustré de la Franc-maçonnerie*, p.307

[180] Ibid., p.307

Saint-Jean appartenait également à la Franc-maçonnerie anglaise, qui l'avait transmis à la France, mais que cet usage aurait disparu suite à un processus de déchristianisation des loges intervenant à l'époque du schisme des anciens et des modernes et qui divisa la Fraternité maçonnique dès le XVIIIème en deux courants rivaux, l'un plutôt conservateur et l'autre se voulant réformiste.

Ainsi, l'usage de la *Bible* ouverte à l'Evangile de Saint-Jean serait une coutume maçonnique remontant pour le moins aux commencements de la Franc-maçonnerie spéculative. Précisons simplement qu'il existe différents témoignages vérifiant cette affirmation, dont le plus ancien serait écossais et daterait de 1696[181].

L'évangile de Saint-Jean serait par excellence l'évangile de l'Amour. Certes les commandements d'aimer Dieu et son prochain figurent dans l'*Ancien Testament*[182] et sont également repris dans les évangiles synoptiques[183] qui contiennent même la prescription d'aimer ses ennemis, mais il apparaît manifestement que le commandement d'amour fraternel soit proclamé d'une manière particulièrement solennelle dans l'Evangile de Saint-Jean, où d'ailleurs cette injonction est présentée comme nouvelle, sans doute par son caractère absolu et sa portée universelle qui ne figure pas dans l'*Ancien Testament* : « Je vous donne un commandement nouveau : aimez-vous les uns les autres. Comme je vous ai aimés, vous aussi aimez-vous les uns les autres. A ceci tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples, à cet amour que vous aurez les uns pour les autres ».[184] Un autre passage de cet Evangile nous permet de concevoir le caractère tout à fait singulier de cet Amour fraternel : « Comme le père m'a aimé, moi aussi je vous ai aimés. Demeurez en mon amour. Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez en mon amour, comme moi j'ai gardé les commandements de mon Père et je demeure en son amour ; Je vous dis cela pour que ma joie soit en vous et que votre joie soit parfaite. Voici mon commandement : aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés »[185]. Se dessine ici nettement ce qu'Edouard Maisondieu appelle *la perspective de la Révélation trinitaire* dans la mesure où la notion d'*esprit* procèderait du caractère absolu et transcendantal de cet amour des frères par Jésus Christ, incarné par *une joie parfaite*. Ainsi, la vérité ontologique à laquelle il vient d'être fait allusion ne découlerait pas d'autre chose que de cet Amour absolu tel que le Christ l'avait enseigné aux hommes lors

---

[181] Il s'agit d'un texte présent dans le *Manuscrit des Archives d'Edimbourg*. Le frère nouvellement reçu, en rentrant dans la loge après avoir été instruit de certains secrets, prononce « les paroles de l'entrée » qui commencent ainsi : « *Me voici, moi le plus jeune et le dernier Apprenti entré, qui ai juré par Dieu et Saint-Jean, par l'équerre, le compas…* »

[182] *Ancien Testament*, Deuteronome 6.5, Levitique 19.18

[183] Evangile de Saint-Mathieu 22.34-40, de Saint-Marc 12.28-31, de Saint-Luc 10.25-28

[184] Evangile de Saint-Jean 13.34-35

[185] Evangile de Saint-Jean 15.9-12

de son passage sur Terre. Rappelons que c'est lors du rite d'initiation au grade d'Apprenti que le récipiendaire prête serment sur l'Evangile dont il est ici question et cela ne peut se concevoir qu'en terme de soumission à la Loi du Christ. Ce commandement d'Amour du Dieu chrétien, tenu pour être la loi véritable et transcendante serait un enseignement primordial indiquant au néophyte comment se préparer à recevoir la lumière. Ainsi s'explique le fait que le recueil à partir duquel est issue l'évangile de Saint-Jean, intégré dans l'ensemble biblique, soit désigné par les francs-maçons sous le nom de *Volume de la Loi Sacrée*.

Insistons enfin sur le fait que Saint-Jean le Baptiste, prophète dont les actes figurent dans l'*Ancien Testament*, et Saint-Jean l'Evangéliste sont considérés comme étant les saints patrons de la Franc-maçonnerie. En cela, leur personnalité, leurs actes et leurs paroles peuvent être tenus par les francs-maçons comme exemplaires d'un point de vue mythique en tant qu'ils participent à fonder le monde et à diffuser une loi de nature divine plaçant l'Amour parfait au centre de toute préoccupation. Et c'est bien en tant que Centre d'Union que se présente la Franc-maçonnerie dès 1723, l'esprit de la Fraternité maçonnique étant fixé dans les *Constitutions d'Anderson*, texte fondateur sur lequel nous reviendrons plus tard. Il y est notamment écrit entre autres choses : « Vous (les frères francs-maçons) cultiverez l'amour fraternel qui est le fondement de la pierre angulaire, de même que le ciment et la gloire de cette ancienne Fraternité »[186]. Cette conception de l'amour est donc comme nous venons de le voir au fondement des religions chrétiennes mais aussi au fondement même de la Fraternité maçonnique. qui suppose d'aimer ses *frères* pour leurs qualités mais aussi pour leurs défauts, ce qui nous en conviendrons, reste relativement plus délicat. Daniel Ligou reprend une définition de cet amour fraternel, donnée par un franc-maçon Oswald Wirth, qui accordait à ce concept son caractère de transcendance en disant que l'amour est « cette force qui unit les cœurs, assurent la solidité de l'édifice maçonnique dont les matériaux sont des êtres vivants, retenus uniquement par la profonde affection qu'ils éprouvent les uns pour les autres. L'amour fraternel intervient ainsi en Maçonnerie à la manière d'un principe vital, générateur d'ordre, d'harmonie et de stabilité, absolument comme la gravitation qui règle le mouvement des corps célestes »[187]. En définitive, une telle conception de l'amour reproduit assez fidèlement celle que nous rapporte Saint-Jean dans son évangile. L'amour est ici compris, notamment par Daniel Ligou comme « réalisation de la connaissance, participation directe à l'absolu, à Dieu »[188].

[186] Constitutions d'Anderson, p.191
[187] Daniel Ligou, *Dictionnaire de la Franc-maçonnerie*, p.1071
[188] Daniel Ligou, *Dictionnaire de la Franc-maçonnerie*, p.1072

Nous pouvons donc admettre que cette représentation toute particulière de la Fraternité soit mythiquement déterminée par une évidente référence à un système culturel et religieux singulier isolable. Cependant, l'Evangile de Saint-Jean ne constitue pas, comme nous allons le voir, l'unique référent de nature mythique à partir duquel vont se construire les représentations du concept de Fraternité chez les maçons.

2. Le mythe d'Hiram et la voie des Maîtres

La plupart des légendes de métier sont d'origine biblique mais il demeure que l'épisode mythique central et fondateur de la Fraternité maçonnique reste sans conteste la légende d'Hiram. Une lecture de la légende en termes d'admonestation est possible puisque selon l'épisode mythique d'Hiram, le franc-maçon, par peur du châtiment, doit être indéfectiblement fidèle à ses obligations. Sans remettre en cause la validité de cette première lecture, il nous faut également tenir compte du contexte solennel et ritualisé de la narration du mythe d'Hiram dont une version ancienne est présentée en annexe[189].

- *Une lecture profane possible*

De quoi nous parle cette légende d'un point de vue profane ? Dans la mesure où il a été publié maintes et maintes fois et que ces écrits sont accessibles au profane comme à l'initié, quelles représentations le mythe hiramique peut-il induire en dehors de l'interprétation que peuvent en faire les francs-maçons ou indépendamment de toute exégèse canonique ?

A première vue, l'intrigue se focalise autour d'un assassinat extrêmement violent, d'une trahison dont le mobile évident serait l'argent. La Franc-maçonnerie baserait-elle son institution sur une légende centrée sur un crime de sang perpétré par les ancêtres mythiques des francs-maçons s'illustrant par leur avidité pécuniaire ? Serait-ce ainsi sur cette mythique et meurtrière cupidité que la Franc-maçonnerie aurait fondé son ordre ?

Nous sommes manifestement confrontés ici à une ambiguïté importante caractérisant l'institution maçonnique. En effet pour le non-initié, si la Franc-maçonnerie fonde la notion de Fraternité qu'elle défend à partir de cette légende ou mythe, alors les motivations sous-jacentes de cette Fraternité pourraient ne pas être tout à fait innocentes mais cacheraient des intérêts financiers, l'argent étant bien au centre des préoccupations des membres de cette

[189] Annexe p.LXXI

société. Certes, pour aboutir à une telle interprétation, il faut se baser sur les mots et s'en tenir à une lecture plutôt simpliste du mythe en question, mais il s'avère qu'en dehors de toute instruction maçonnique, la trahison, l'argent et l'avidité meurtrière sont les éléments directeurs d'un tel épisode mythique. Le profane ne peut filtrer les informations que délivre cette légende avec les mêmes « lunettes » que l'initié car seul ce dernier a pu, dans le cadre de sa démarche initiatique au sein de sa loge maçonnique, se familiariser avec certains éléments de compréhension particuliers que les francs-maçons se chargent de transmettre au nom de leur tradition à l'aide d'une pédagogie particulière. Reste que cette lecture ou forme d'interprétation singulière mais non dénuée de sens pourrait légitimer une part des représentations profanes de la Fraternité maçonnique, la société profane se représentant la Franc-maçonnerie et la notion de Fraternité rattachée à cet Ordre, en se référant à un corpus de savoirs et en établissant des rapports entre les divers éléments maîtrisables. Nous avons vu que les représentations des profanes sont très marquées par les affaires politico-financières et autres scandales judiciaires dans lesquels certains francs-maçons auraient été impliqués. Il s'agit là manifestement pour les profanes, d'exemples ou illustrations montrant que l'ordre maçonnique contient en lui-même les fondements de son discrédit social.

Une ancienne tradition maçonnique nous apprend aussi que les trois mauvais compagnons mis en scène dans la légende d'Hiram, au lieu d'être punis et chassés, auraient été admis au grade de Maître peu de temps après que le forfait eut lieu. Doit-on comprendre que la Franc-maçonnerie encourage et récompense le meurtre même si celui-ci est gouverné par des intérêts ayant rapport avec l'argent ? Stephen Knight en était convaincu en écrivant *Jack l'éventreur : la solution finale*, et cette conviction demeure bien celle largement partagée par les profanes, comme celui avec lequel nous avions raconté dans les grandes lignes la légende d'Hiram, et qui à la fin de notre récit s'exclame : « *Et bien, c'est du propre !* »[190]

Il s'agit là manifestement d'une ambiguïté interne à l'Ordre, mise en évidence par une interprétation profane que les francs-maçons ne pourraient que difficilement récuser sans révéler leur propre interprétation du mythe en question, chose évidemment impensable si nous tenons compte du caractère ésotérique de la connaissance maçonnique. Nous allons néanmoins voir que du côté des initiés, notamment chez ceux qui ont accédé au grade de Maître –degré correspondant à celui d'Hiram dans la légende– une telle interprétation ne semble pas pertinente et ne correspondrait pas à l'Instruction maçonnique qui ne peut être reçue que dans le cadre de l'initiation. Nous rejoignons donc ici l'idée développée par Ricaud

[190] Annexe 1 // Entretien n° 3 pXXI

dans son poème selon laquelle pour comprendre la Franc-maçonnerie, il faut devenir soi-même franc-maçon. C'est un avis que partagent vraisemblablement les francs-maçons de manière unanime, mais qui révèle l'existence d'un savoir unique et non partagé avec la société globale. Le jeu est faussé, les données ne sont pas égales et la règle impose, dès le départ et une fois pour toutes que tous n'ont pas les mêmes cartes en mains. Cela crée ainsi une véritable frontière entre connaissance profane et connaissance d'initié. Néanmoins, selon les francs-maçons, cette connaissance est accessible à tous sans exception, mais encore faut-il que les profanes cherchant des réponses fassent le premier pas et frappent à la porte du temple pour la solliciter. Certains francs-maçons défendent ainsi l'idée que tout le monde dispose de la même « donne » dans la mesure où chacun est libre de « passer par la porte basse », de devenir franc-maçon et d'apprendre, d'où l'esquisse d'une autre représentation maçonnique, celle d'Egalité. Toutefois dans les faits, est-il possible pour autant de parler d'égalité des chances à l'accès à l'initiation ? Les faits montrent certaines difficultés pour surmonter une démarche de candidature volontaire et spontanée. La totalité des francs-maçons interrogés ont été parrainé et il est de plus en plus exigé pour chaque candidature que des membres de la loge connaissent personnellement le candidat et garantissent la « sincérité » de la démarche. En outre, comme nous l'avons évoqué plus haut, le fait de connaître ou non, de côtoyer personnellement ou non un franc-maçon participent de manière significative à l'idée que l'on se fait de cette Fraternité, tout comme sa position sociale et professionnelle dans la société semble quand même jouer, quoiqu'en disent les initiés.

Mais de quelle nature est ce savoir détenu par les initiés ? De quels éléments disposent les francs-maçons pour interpréter la légende d'Hiram et fonder leur conception de la Fraternité ? Comment se communique cette connaissance, quelles sont les modalités de transmission ? C'est à toutes ces questions que nous souhaitons répondre ou du moins apporter un éclairage de notre point de vue de chercheur et d'anthropologue. Reste qu'en dehors de toute initiation, nous sommes à même de faire une incursion dans l'univers des représentations dont se charge la Franc-maçonnerie, en nous basant sur les seuls outils dont nous disposons, à savoir l'immense corpus de données que représentent la littérature maçonnique, les témoignages personnels, les entretiens, ceux que nous avons conduits et d'autres auxquels nous avons pu avoir accès.

- *Une lecture d'initié différente*

La légende d'Hiram demeure une des « clefs de voûte » de la Franc-maçonnerie actuelle. Complétée par la résurrection d'Hiram en la personne du nouveau maître initié, elle s'intègre dans la volonté d'achèvement de la construction du temple tel que le conçoivent les francs-maçons d'aujourd'hui, c'est à dire sur un plan spirituel. C'est dans certaines conditions rituelles particulières que le Maître Maçon, nouvellement promu par le biais d'une cérémonie rituelle d'élévation, entend pour la première fois ce récit traditionnel. Le mythe d'Hiram constitue en quelque sorte le *modèle exemplaire* de la Franc-maçonnerie au sens où l'entend Mircea Eliade. Le mythe raconte effectivement une histoire sacrée, c'est-à-dire un évènement primordial considéré comme étant à l'origine d'une institution particulière, ici la Franc-maçonnerie. Mircea Eliade avait déjà perçu le fait que « raconter une histoire sacrée équivaut à révéler un mystère »[191] car les personnages du mythe ne sont pas des êtres humains ordinaires : ce sont toujours des Dieux ou des Héros civilisateurs, et « pour cette raison leurs *gesta* constituent des mystères »[192]. Ainsi, le mythe ne peut être dévoilé que dans un cadre strictement rituel. Le mythe proclame, selon ce même auteur, l'apparition d'une nouvelle « situation » ou d'un évènement primordial et raconte dans le cas qui nous occupe comment la Franc-maçonnerie a commencé d'*être*. Le mythe aura ainsi la propriété de fonder une réalité absolue et devient vérité apodictique. Le cas de la Franc-maçonnerie n'est pas unique et en cela nous pouvons par exemple nous référer aux Inuits Netsilik qui ont l'habitude de justifier le bien-fondé de leur histoire sacrée et de leurs traditions religieuses en déclarant « *c'est ainsi parce qu'il est dit que c'est ainsi.* » Le mythe révèle la sacralité absolue puisqu'il raconte l'activité créatrice des Dieux, des Héros Civilisateurs ou de l'ancêtre mythique. Si les francs-maçons considèrent ce récit comme une légende ou un mythe et lui donnent un sens moral, nous verrons qu'il est fort instructif et que finalement l'initiation en maçonnerie confère aux membres de cette confrérie des clés d'interprétation de la légende tout à fait singulières que ne possèdent pas les profanes.

Il n'est pas nécessaire de douter, selon le spécialiste Charles Leadbeater, que le personnage central, Hiram Abiff, « ait vraiment existé et qu'il ait été envoyé par son homonyme, Hiram Roi de Tyr, afin de travailler à la décoration du temple pour le Roi Salomon, troisième roi des Hébreux dont le règne s'étend de 970 à 931 avant Jésus Christ »[193]. Leadbeater affirme en outre que « les écritures juives en parlent comme d'un

---

[191] Mircea Eliade, *Le sacré et le profane*, p.84
[192] Ibid., p.85
[193] Charles Webster Leadbeater, *Le côté occulte de la Franc-maçonnerie*, 1998, p 76

habile ouvrier en métaux, mais à aucun moment ce chercheur n'a pu trouver trace de la mort sanglante que lui attribue la légende maçonnique. Selon cet auteur, ce serait au Roi Salomon lui-même que reviendrait l'introduction dans la Maçonnerie juive de ce récit original. Il apparaît que Moïse apporta d'Egypte le mythe de la mort et de la résurrection d'Osiris, et ce mythe, un peu modifié persista jusqu'au temps de David, deuxième roi des Hébreux de 1010 à 970 avant Jésus Christ. Salomon, pour des raisons patriotiques, transféra à Jérusalem le théâtre du drame, auquel il donna pour centre le temple qu'il avait bâti ; en même temps, il se rendait populaire en accordant son rituel à ceux des peuples voisins, pour la plupart adorateurs de la divinité phénicienne Tammouz, nommée plus tard par les Grecs Adonis »[194]. Dans son ouvrage, Leadbeater évoque les travaux d'un franc-maçon nommé Ward, auteur de *Who was Hiram Abiff ?*, dont la thèse soutient que cette légende est simplement une adaptation du mythe de Tammouz[195] et qu'Hiram « faisait partie d'un groupe de prêtres-rois et qu'il fut tué par les autres en sacrifice volontaire, lors de la consécration du temple, afin de porter bonheur à l'édifice »[196]. Charles Leadbeater ajoute que dans les degrés supérieurs de la Franc-maçonnerie, le nom d'Hiram Abiff est un peu modifié et même dans la Bible il s'écrit parfois Huram. Il devient encore Khairoum ou Khouroum. Or Khour à lui seul signifie blanc ou noble. Le mot hébreu Aour signifie la lumière, le feu ou le soleil, ce faisant, il y aurait ainsi une relation entre le mot Khour et le nom égyptien d'Horus, qui s'appelait aussi Her-Ra et Haroeris, noms du dieu solaire. Outre cette proximité étymologique, les deux personnages partagent d'autres traits communs comme le fait qu'Hiram a été le fils d'une veuve, ce qui nous donne encore à réfléchir puisque Horus, enfant d'Isis, était la réincarnation de son propre

---

[194] Ibid, p 77

[195] Dans l'aire méditerranéo-mésopotamienne on a mis très tôt les souffrances de l'homme en rapport avec celles d'un dieu. C'était leur donner un archétype, les faire accéder à la normalité. Le mythe le plus célèbre de cette catégorie est le mythe de la souffrance, de la mort et de la résurrection de Tammouz. Ishtar, déesse de l'amour et de guerre (régissant la vie et la mort) épouse le berger Tammouz qui devint ainsi le souverain de la cité. Un jour, Ishtar décide de descendre aux Enfers (séjour des morts) pour supplanter sa sœur aînée, et abolir la mort. Elle réussit à pénétrer dans le palais de sa sœur, mais doit se dépouiller de tous ses vêtements, (abandonner tout son pouvoir). Sa sœur la fixe alors du regard de la mort et son corps devient inerte. Des messagers venus du monde d'en-haut parviennent à la rejoindre, mais les sept juges de l'enfer la retiennent en disant: « *Qui donc, descendu aux enfers, est jamais remonté de l'enfer sans dommage ? Si Ishtar veut remonter des enfers, qu'elle fournisse un remplaçant!* ». Le remplaçant sera son mari Tammouz. Devant les lamentations de Tammouz, la souveraine des enfers décide qu'il ne restera qu'une moitié de l'année dans le monde des morts et que sa sœur le remplacera pour l'autre moitié. Ce mythe indiquerait que les hommes doivent accepter comme le dieu Tammouz l'alternance vie/mort. La vie et la mort sont deux faces d'une même réalité, la vie et la mort formant un tout indivisible. Mais ce drame rappelait aussi à l'homme que la souffrance n'est jamais définitive, que le mort est toujours suivie de résurrection, que toute défaite est annulée et dépassée par la victoire finale. Le christianisme historicisera ce schéma en l'appliquant à un personnage historique Jésus de Nazareth et en le transformant en schéma linéaire. Jésus de Nazareth est ressuscité une fois pour toutes et à un moment précis de l'histoire de l'humanité, sous Ponce Pilate.

[196] Charles Webster Leadbeater, *Le côté occulte de la Franc-maçonnerie*, 1998, p 77

père Osiris et pourrait ainsi, en tant qu'enfant posthume, être décrit à juste titre comme le fils d'une veuve.
Il s'agit pour Leadbeater d'un « mythe figurant, à partir de l'acte du sacrifice volontaire, la mort et la résurrection »[197]. L'expression peut paraître inappropriée au premier abord car il n'est point parlé de l'âme ; le corps seul fut remis debout, mais on laisse nettement entendre que, d'une certaine manière, la vie rentra en lui. En quelques mots il peut être utile de rappeler les grandes lignes du mythe égyptien qui nous occupe et avec lequel il peut nous être possible d'établir certaines analogies avec le mythe d'Hiram : « Osiris régnant sur l'Egypte, y introduisit l'agriculture. Son frère Seth, jaloux de ses œuvres, le tua et le dépeça en 14 morceaux qu'il dispersa. L'épouse d'Osiris, Isis, qui était aussi sa sœur, rassembla ces morceaux et les fit enterrer dans plusieurs tombes. Cependant Râ, le Dieu Soleil, apitoyé par les pleurs d'Isis, ressuscita Osiris. Isis s'accoupla avec l'être ressuscité et naquît Horus. Osiris régna dès lors dans le royaume des morts. Sa résurrection constituait le gage de la vie éternelle des hommes »[198]. Ce mythe fonde le rapport entre la royauté sacrée égyptienne et les cycles agraires de la végétation. Osiris est une divinité (2200 av JC) au centre de certaines cérémonies. Après la moisson, on fabriquait en terre une effigie d'Osiris et on mélangeait à la terre des grains de blé, qui poussaient au printemps dans la silhouette du Dieu. Le mythe osirien établit une sorte d'identification entre le cycle agricole et les vicissitudes de cette divinité qui ressuscite sous la forme de blé. En Egypte en effet, chaque roi vivant était identifié à Horus et portait le nom de celui-ci. Une fois mort au contraire, il était identifié à Osiris. La royauté sacrée égyptienne repose sur l'identification du couple roi-mort/roi-vivant à celui de Dieu-mort (Osiris) / Dieu-vivant (Horus). Ainsi, l'institution royale était rendue mythique, soustraite à l'historicité, c'est-à-dire définie une fois pour toutes et non susceptible de modification.

Nous ne pouvons en aucun cas affirmer avec certitude qu'il puisse y avoir une quelconque filiation entre les anciens mystères d'Osiris et ceux d'Hiram. Il peut cependant y avoir au-delà de toute contingence, une sorte d'obsession constante et dynamique que manifesterait l'*homo-religiosus* selon l'expression de Mircea Eliade. Les amalgames de plusieurs récits traditionnels, résultant des contingences politiques et religieuses qui ont pu déterminer certaines transformations ainsi que les approximations fréquentes dans les transmissions orales peuvent amener à penser qu'une loi semble régir l'évolution des légendes et des personnages dont elles relatent les actions. Certains exploits précis leurs sont attribués

[197] Ibid, p.83
[198] Allec Mellor, *Dictionnaire des francs-maçons et de la Franc-maçonnerie*, p.136

et leur vie se conforme à un schéma dont les thèmes sont en relation avec les nécessités profondes et obscures de notre psychisme. Daniel Beresniak y voit la preuve de l'existence de certaines images primordiales archétypiques et constantes exerçant leur influence sur les récits traditionnels et leurs personnages. Rappelons la forte influence théorique des conceptions jungiennes du mythe sur les idées développées par Daniel Beresniak et par Bruno Etienne, et celles-ci, si elles ne sont pas sans intérêt, ne peuvent prendre une place aussi centrale dans notre analyse.

La légende hiramique et la narration ritualisée de cet épisode mythique fondateur de la Franc-maçonnerie interviennent dans le cadre du rituel d'élévation au grade de Maître dans la plupart des Rites maçonniques[199]. Ces Rites, pouvant être compris comme des corpus de rituels agencés de façon cohérente en un ensemble structurel précis et faisant système, présentent donc certaines invariances ou récurrences. Nous pouvons donc d'ores et déjà affirmer la centralité de la légende qui nous occupe dans un système de représentation généralisable à l'ensemble des Franc-maçonneries. Si les francs-maçons perçoivent le concept de Fraternité comme une représentation incontournable de l'Ordre maçonnique, il se peut que cette représentation particulière puise sa source dans un même corpus mythico-rituel global en tant que fond commun à toutes les Franc-maçonneries. Le mythe d'Hiram serait donc, en partie du moins, au fondement de la représentation de Fraternité lorsqu'il s'agit pour les francs-maçons de donner une définition large de leur institution. Il s'agit là d'une première constatation qui découle du croisement des données fournies par le mythe dont il est question dans cette partie et des différents rituels d'élévation de statut au degré de Maîtrise maçonnique.

Le deuxième constat que nous pouvons tirer de la mise en perspective du mythe et du rite qui s'y rapporte, vérifie l'existence de différences notables et significatives entre les divers rites maçonniques. Reste que cet épisode mythique suscite diverses interprétations, lesquelles bien que souvent contradictoires et fragmentaires n'en demeurent pas moins intéressantes. « *On est bien d'accord que… aussi bien pour les quatre couronnés que pour Hiram, la mise à mort est proprement scandaleuse. C'est un scandale de voir les quatre couronnés massacrés et de voir Hiram massacré. On est bien d'accord que la mise à mort est scandaleuse, et quand bien même le thème véhiculé de la mort est présent, la mort est un scandale ontologique* »[200].

Nous pouvons ici envisager cette idée de la mise à mort inacceptable d'Hiram avec une approche de ce récit inspirée d'une analyse déjà produite par Sigmund Freud. En raison du

---

[199] Annexe p.LXXII (gravure représentant les étapes de l'élévation à la Maîtrise)

[200] Entretien, Annexe p.XVI

fait que la logique mythico-rituelle met en jeu une certaine dimension existentielle, il peut être intéressant de prendre en compte les apports de la psychologie et de la psychopathologie. Ceci nous permet en plus d'éviter toute impasse sur une dimension pourtant incontournable du phénomène.

- *Le meurtre d'Hiram : un parricide fondateur de la Fraternité maçonnique ?*

La plupart des sociétés traditionnelles pose leurs origines dans les mythes. De ce fait, chaque communauté particulière a des souches mythiques qui ont déterminé ses caractères, ses traditions, ses normes de comportement. C'est donc d'une série d'évènements qui ont eu lieu dans le temps mythique que chaque groupe a hérité ses caractéristiques propres. De nombreux auteurs ont travaillé sur un type particulier d'ancêtre mythique, l'ancêtre totémique. Nous allons reprendre certains points de l'analyse développée par Freud, explicités dans son ouvrage *Totem et tabou*, pour ensuite tenter de cerner certains éléments justifiant la place et la fonction investies par Hiram en tant qu'ancêtre mythique des francs-maçons.

Freud a montré qu'un conflit existentiel émanant de l'ambivalence des sentiments chez l'homme serait à la source de la psychologie humaine et expliquerait l'origine des institutions sociales. L'anthropologie, selon Freud, doit confirmer que le schéma œdipien propose une explication universelle de la personnalité humaine, et que la société et les institutions qui la composent ne sont que le prolongement de la psychologie individuelle et des réponses à ce conflit. En procédant par analogie, Freud compare « le primitif » au névrosé des sociétés modernes. Il s'agit pour lui de prouver que « la vie psychique [du primitif] constitue une phase antérieure, bien conservée, de notre propre développement »[201]. L'organisation totémique s'expliquerait originellement par le *parricide originel de la horde*. Ce mythe inventé et théorisé par Freud se résumerait en trois séquences:

- 1/ Le père dirigeant la horde est un personnage jaloux, violent, qui garde pour lui toutes les femmes de la horde et chasse en même temps ses fils perçus comme des concurrents potentiels.

- 2/ Les fils s'allient pour tuer le père. Ils le destituent, le tuent et le mangent.

- 3/ Les fils sont pris de remords et de culpabilité, et ils s'associent. Le modèle de leur organisation sera le père, modèle à la fois envié et redouté, au nom du crime originel. Il y a donc une ambivalence puisque les fils à la fois craignent et admirent le modèle du père.

[201] Sigmund Freud, *Totem et tabou*, p.9

Freud montre ainsi que ce parricide originel ou crime fondateur, est à la base de toute organisation sociale dans le sens où toutes les sociétés vont commémorer ce crime. Cette idée sous-tendrait pour l'auteur la notion de *totem* qui ne saurait incarner autre chose que la figure du père. Pour Freud, toutes les religions empruntent à ce schéma originel et toutes cherchent à résoudre le conflit occasionné par la culpabilité et le repentir. Le totémisme, compris par cet auteur comme une configuration primitive de religion, constituerait la forme originelle de la substitution du père en une entité supérieure. Ainsi, le monothéisme serait la forme la plus élaborée de ce modèle initial.

Nous savons que la théorie de Freud est datée sur de nombreux points. Ses hypothèses n'ont pas de fondement historique et empirique et les analogies évolutionnistes faites par Freud sont aujourd'hui insoutenables. Cependant, la thèse de Freud soulève la question de la liaison entre l'âme individuelle et une « âme » collective, dénomination problématique et paradoxale, entre les comportements individuels et les comportements collectifs. Parallèlement, les travaux de Freud ont le mérite de montrer l'importance que revêt l'ancêtre mythique dans la conscience de ceux qui s'en réclament affiliés sur un plan spirituel. Mircea Eliade fait lui-même remarquer que « l'homme religieux assume une humanité qui a un modèle trans-humain, transcendant »[202]. A cela, Eliade ajoute, sans prendre garde à l'orientation idéologique résultant sans doute de la confusion entre le *ce qui est* et le *ce qui devrait être,* que l'on ne devient homme véritable qu'en se conformant à l'enseignement des mythes et en imitant les dieux.

Ainsi, selon la thèse d'Eliade, bien qu'elle soit en de nombreux points critiquables, il apparaît que le franc-maçon ne peut se reconnaître vraiment comme tel que dans la mesure où il imite l'ancêtre mythique. Il reste pour nous à découvrir en quoi la légende d'Hiram inspire chez les francs-maçons un modèle de conduite dont la Fraternité serait une des valeurs centrales.

Quels sont les éléments qui nous ont amenés à considérer les travaux de Freud ?

La légende hiramique est bien un mythe s'insérant au sein d'un système mythico-rituel cohérent et dynamique. A vrai dire rien ne nous autoriserait à parler de survivance. Après avoir pris connaissance de certaines séquences rituelles engageant les représentations qui se rapportent au mythe d'Hiram, nous nous sommes rendus compte qu'Hiram, plus qu'un simple ancêtre, peut symboliquement être considéré soit comme un « frère », soit comme un « père ». Profitons de l'occasion pour rappeler que les francs-maçons se nomment également entre

[202] Mircea Eliade, *Le sacré et le profane*, p.90

eux : *les fils de la veuve* ou *les enfants de la veuve*. Nous nous sommes demandés alors, qui pouvait être cette veuve dont les francs-maçons se disent être les descendants. Une telle question peut effectivement être considérée comme un point de départ utile à notre réflexion. Or selon le rite considéré, nous nous sommes aperçus que, dans un cas la veuve est la femme d'Hiram et doit son triste statut au meurtre de son mari, et dans un autre cas cette veuve est la mère d'Hiram.

Nous pouvons prendre comme exemple un extrait issu du rituel d'initiation au 3ème grade de la Mère Loge Ecossaise de l'Orient d'Avignon, rituel datant de 1774. Il s'agit d'une interaction ritualisée sous forme de questions/réponses dont les intervenants sont le Vénérable Maître (D) de la loge et l'impétrant (R) :

D...Pourquoi appelez-vous un Maître Enfant de la Veuve ?
R...Parce que Hiram avait épousé une femme de la Tribu de Nephtalie qui resta veuve par la mort de notre Rble M∴, que nous regardons comme notre père, conséquemment les M∴ sont enfants de la veuve.

Dans un ouvrage collectif d'auteurs francs-maçons s'intitulant *Le Rite Français du premier grade au Vème Ordre*, le débat sur la question est également repris par Vincent Amat :
« Et les Maçons sont aussi appelés les « enfants de la veuve », car « tous les maçons se disent enfants d'Hiram » et non pas « frères d'Hiram » (ce qui serait logique !). Deux hypothèses s'offrent immédiatement à nous :

- soit il s'agit d'une coquille, et les « fils de la veuve » devraient être les frères d'Hiram et non pas les enfants d'Hiram,
- soit comme certains l'ont dit, cela signifie donc qu'Hiram avait une femme qui s'est à son tour retrouvée veuve suite à l'assassinat du Maître que nous considérons comme notre père.

Et cette deuxième hypothèse est celle explicitement présentée par un rituel en usage au Grand Orient de France »[203]

Ainsi, le crime commis par les trois mauvais compagnons de la légende s'apparente à un parricide du même type que le modèle conceptualisé par Freud dans *Totem et tabou*. En outre, ce crime originel est commémoré par le rite maçonnique d'accession au grade de Maître. Nous aurons également compris qu'Hiram, refusant de communiquer le mot de Maître à ceux qui ne sont pas prêts ou dignes de le recevoir, constitue bien un obstacle pour les trois

[203] Vincent Amat, *Le Rite Français du premier grade au Vème Ordre*, p.73

mauvais compagnons qui cherchent à s'accomplir. La culpabilité et la honte engendrées par le meurtre reste une question centrale de l'épisode mythique en question, parallèlement au parricide de la horde pour lequel les fils pris de remords ont choisi d'instituer le père au rang de totem et de le célébrer au moyen de commémorations rituelles. « La violation de la prohibition n'est pas suivie d'un châtiment automatique du coupable […] mais est vengée par la tribu toute entière, comme s'il s'agissait de détourner un danger qui menace la collectivité ou une faute qui pèse sur elle »[204]. Ainsi, il ressortirait de cette approche que chaque Maître devient rédempteur dans sa fidélité à Hiram à travers la pitié et la compassion inspirée par la présence d'une veuve. Enfin, l'hypothèse de Freud, discutable en de nombreux points, doit être entendue comme un mythe traduisant l'exigence que tout être humain se voit imposer la tâche difficile de maîtriser cette ambivalence Haine/Amour à l'égard de l'autorité suprême. Ce « conflit entre prohibition et tendance »[205] n'a pas disparu mais est simplement *refoulé*, ainsi « le sujet toujours tenté [est] à chaque fois retenu par l'horreur qu'elle lui inspire »[206].

A l'issue de cette approche, le mythe hiramique pourrait tirer son efficacité de ce qu'il fait intervenir une instance interdictrice au fondement de la conscience morale et religieuse des francs-maçons. Ce faisant, le mythe se présente comme une solution élaborée pour barrer l'accès à la satisfaction naturellement cherchée et lie inséparablement le désir et la loi. Il y aurait donc un rapport fonctionnel entre la structure de la personnalité et celle de la société. Ce postulat théorique a une place centrale dans les approches anthropologiques de type culturaliste et constitue un axiome déterminant dans la théorie de la personnalité de base mise au point par Abraham Kardiner et Ralph Linton, lesquels perçoivent « le moi comme un précipité culturel »[207]. Néanmoins, Kardiner s'est démarqué des travaux de Freud qui n'admet pas la pluralité des cultures et ne reconnaît qu'une seule structure de la personnalité, principalement marquée par le complexe Œdipien, commune à toutes les sociétés. Linton et Kardiner ont en effet conceptualisé des éléments ou structure de base de la personnalité comme étant une sorte de fond commun que tous les individus acquièrent au cours de leur socialisation mais qui varie d'un groupe culturel à l'autre.

Il s'avère que la psychanalyse est une méthode d'investigation particulière par laquelle une théorie de l'inconscient collectif pourrait être atteinte. C'est bien ce que Bertrand Pulman

[204] Sigmund Freud, *Totem et tabou* p.13
[205] Ibid., p.41
[206] Idem.
[207] Jean-Pierre Delas et Bruno Milly, *Histoire des pensées sociologiques*, p.182

semble admettre lorsqu'il affirme que « l'inconscient intervient tout autant dans la structure et la dynamique du social que dans le fonctionnement de la vie psychique individuelle. »[208]

Pouvons-nous pour autant nous arrêter à ce niveau d'interprétation même s'il semble qu'apparaisse ici une part explicative du fondement mythique de la Fraternité maçonnique ? L'approche de Freud prétend en effet vérifier que nous pouvons lire dans les phénomènes mythico-rituels semblables au phénomène maçonnique, la traduction en termes collectifs (mythes et rites) de conflits ou complexes individuels et inconscients. Pour lui, « les prohibitions portaient sur des activités qu'on devait avoir une forte tendance à accomplir […] Elles se sont ensuite maintenues de génération en génération, peut-être seulement à la faveur de la tradition transmise par l'autorité paternelle et sociale »[209]. En outre, la mise en place d'un système mythico-rituel semblable à celui de la Franc-maçonnerie répond au besoin de repentir des hommes ; la compassion qu'inspire la veuve dont parlent les membres initiés viendrait compenser un sentiment de culpabilité présent en chacun des membres, qui se pose, au regard d'une conception freudienne, comme un trait universel structurant l'inconscient humain et donnant lieu à la mise en place d'un processus mythico-rituel adéquat censé opérer certains effets sur la conscience des acteurs. Une telle interprétation demeure biaisée par les présupposés évolutionnistes de Freud et par son obsession à valider la portée universelle du complexe qu'il s'est acharné à construire et à vérifier. Par ailleurs, l'attention du psychanalyste s'est focalisée exclusivement sur la nature parricide de l'acte.

Certes, la question de la culpabilité est effectivement soulevée dans le rituel d'élévation au grade de maître et c'est en ce sens que l'approche freudienne peut être évoquée. Cependant, elle ne constitue pas, selon nous, un axiome central du mythe hiramique pour plusieurs raisons que nous allons maintenant développer.

- *La loi des frères substituée à la loi du père*

Alors que Freud avait institutionnalisé la « loi du Père », nous allons voir que les francs-maçons lui ont substitué ce que Bruno Etienne nomme la « loi des Frères ». Les rituels maçonniques qui se rapportent à l'élévation au grade de maître présentent certaines variations qui peuvent se révéler significatives. Hiram n'est effectivement pas toujours tenu comme le père des francs-maçons et ces derniers, selon le rite en usage peuvent s'identifier comme étant

[208] Bertrand Pulman, « Psychanalyse et Anthropologie » in Pierre Bonte et Michel Izard, *Dictionnaire de l'Ethnologie et de l'Anthropologie*, p.606
[209] Sigmund Freud, *Totem et tabou* p.43

ses frères. Ce faisant, la nature parricide du meurtre n'est peut-être pas l'élément significatif du mythe.

La veuve, dont les francs-maçons seraient les enfants, peut désigner la mère d'Hiram comme le confirme cet extrait du rituel de Maître au Rite Ecossais Rectifié :

D…Pourquoi dites vous les enfants de la veuve ?
R…Parce qu'après la mort de notre respectable maître, les maçons prirent soin de sa mère, qui était veuve, et se regardèrent comme ses enfants, le Maître Hiram les ayant regardés comme ses Frères.

Ici, le rituel concorde avec ce qui est énoncé dans le livre des Rois I,7,14-22, où nous trouvons qu'« *Adoniram ou Hiram Abi, était le fils d'une veuve de la tribu des Nephtali que Salomon fit venir de Tyr pour la construction du temple* ».

Cette variation peut être effectivement symptomatique dans la mesure où l'acte commis par les trois compagnons à l'encontre d'Hiram ne peut plus être considéré comme un parricide, invalidant de ce fait la thèse freudienne. Le sens que prend l'acte de mise à mort, passant du parricide au fratricide, se voit donc déplacé. Après avoir considéré le sens mythique que peut prendre le parricide tel qu'il est considéré par Freud, il nous faut dégager le sens qu'exprime l'acte fratricide dans l'univers des archétypes mythologiques. Nous pouvons ainsi déceler des éléments d'interprétation complémentaires que nous fournit l'analyse du mythe hiramique corrélée à celle du rituel qui s'y rapporte.

En présupposant que mythes et rites sont en étroite concomitance, il apparaît que l'analyse du mythe hiramique n'est possible que si celui-ci n'est pas séparé du rituel qui s'y réfère, à savoir celui d'accession au grade de Maître.

Cette séquence du récit fondateur nous amène donc à considérer le mythe d'Hiram sous un autre angle. Il ne s'agit plus ici d'un parricide originel mais bien d'un fratricide, à l'instar du meurtre d'Abel par Caïn et de Caïn par Seth les fils d'Adam et Eve, archétypes du fratricide primitif relaté dans la Bible et, en tant que tel, acte fondateur d'un ordre nouveau. Un autre indice, que nous avons pu repérer dans nos recherches nous a conduit à mettre en parallèle le fratricide hiramique avec le fratricide biblique mentionné au dessus. Il se trouve en effet que le mot de passe au Rite Ecossais Anciens et Accepté (R.E.A.A.) –rite maçonnique qui n'est d'ailleurs comme bon nombre de francs-maçons le disent « *ni ancien ni écossais, mais français et moderne* »– serait Tubalcaïn. Ce mot de passe constitue selon Irène Mainguy le premier secret du grade de Maître transmis au compagnon le jour de son élévation et donnant à ce dernier l'accès à la Chambre du Milieu, nom donné à l'assemblée des Maîtres. On retrouve dans le nom composé de Tubalcaïn les racines des noms d'Habel et de Caïn. Le récit biblique nous apprend que Tubal est un des descendants (sept générations) de Caïn.

Dans le récit biblique de la Genèse, Abel et Caïn font tous deux des sacrifices au Seigneur afin de lui être agréables, et chacun selon son état, puisque Caïn est laboureur alors qu'Abel est berger : « *Au bout d'un certain temps, Caïn présenta des fruits de la terre en offrande au Seigneur. Abel, de son côté, offrit des premiers nés de son troupeau et de leur graisse. Le Seigneur eut égard à Abel et à son offrande, mais ne regarda pas Caïn et la sienne* » (IV, 3-5). Caïn en vient à assassiner son frère se sentant outragé par le Créateur qui accueillit « *avec bienveillance* » l'offrande que lui faisait Abel tandis qu'il avait fait preuve de mépris envers la sienne.
Les deux personnages du drame mythique que nous venons de résumer présentent selon Irène Mainguy, qui s'appuie elle-même sur les analyses de la langue hébraïque de Fabre d'Olivet, une ambivalence contrastée. Cette forte dualité serait signifiée et symbolisée dans le nom même des deux frères. Mainguy affirme ainsi que « sous un aspect positif, le nom de Caïn est symbole de force et de puissance, sous un aspect négatif de fureur et d'usurpation ». Par ailleurs, « l'aspect positif du nom d'Abel signifie pensée et méditation, sous un aspect négatif il symbolise ce qu'il y a de plus vain, les illusions de l'orgueil et de la vanité »[210]. Irène Mainguy conclut que Caïn et Abel incarnent deux forces complémentaires en opposition meurtrière, alors que Tubalcaïn, à la septième génération, « *réunit en lui les qualités complémentaires d'un antagonisme fratricide en réintégrant le point central de l'Unité Primordiale* »[211]. Tubalcaïn serait alors pour les francs-maçons, l'entité humaine qui réunit les deux manières d'être les plus opposées, mais aussi les plus complémentaires, en les réconciliant. En outre, il nous faut apporter une attention particulière à l'état de Tubalcaïn qui, selon les écrits bibliques, est forgeron. Notons au passage que le terme *Caïn* signifierait forgeron dans plusieurs langues sémitiques dont l'araméen. Cette donnée n'est sans doute pas anodine, dans la mesure où le travail des métaux est en relation avec le monde souterrain. C'est en effet pour cette raison que le forgeron est, parfois, associé au monde infernal, mis à l'écart, craint et redouté à cause de ses pouvoirs. L'art de travailler les métaux apparaît souvent comme une forme de connaissance secrète et sacrée. C'est sous cet aspect que nous pouvons rapprocher Hiram et Tubalcaïn puisqu'ils semblent tous deux détenteurs d'une connaissance protégée et soumise à une volonté supérieure. Nous pouvons même voir en Tubalcaïn un initiateur de Maître Hiram si l'on se réfère à une tradition maçonnique rapportée en premier par Berteaux : « *Lorsque Maître Hiram fit sa descente aux enfers, il y rencontra Adam, Habel et Caïn, puis Hiram revint sur terre accompagné de Tubalcaïn et des génies du*

[210] Irène Mainguy, *La symbolique maçonnique du troisième millénaire*, p.290
[211] Ibid., p.291

feu. C'est après cette remontée des Enfers qu'Hiram reçut l'initiation et réalisa son chef d'œuvre : la mer d'airain »[212].

Une autre piste de recherche, si nous gardons en tête la compréhension de la mort d'Hiram en terme de fratricide, peut être intéressante à approfondir. Selon René Guenon, il semblerait en effet que dans la racine étymologique du mot Tubalcaïn, nous pouvons retrouver le mot « lance ». En se référant au symbolisme de la lance, Tubalcaïn pourrait signifier également *axe du monde*, la lance étant un symbole axial. René Guenon défend lui-même l'idée que l'axe est le lieu où les oppositions se concilient et disparaissent. Ce serait « l'invariable milieu de la tradition extrême-orientale » ou bien, pourquoi pas, la *chambre du milieu* des maîtres de la tradition maçonnique, cercle fermé auquel le Maître nouvellement reçu, après avoir suivi la voie tracée par Hiram, a désormais accès.

Ainsi, malgré cette variation faisant passer le meurtre du statut de parricide à celui de fratricide, il reste évidemment au centre du mythe en question la nature violente de la mort d'Hiram dont il s'agit de dégager le sens. De nombreux éléments dégagés du mythe d'Hiram s'intègrent assez bien dans la thèse freudienne selon laquelle le crime fondateur constitue un élément central et marquant autour duquel s'est constitué le groupe dont les membres, au moyen de la commémoration, tendent à resserrer les liens sociaux qui les unissent. De même, Eliade a été bien inspiré en affirmant comme Freud que « ce qui compte, c'est de se remémorer l'événement mythique, le seul digne d'intérêt parce que le seul créateur »[213]. Ainsi, le souvenir réactualisé par des rites (par la réitération du meurtre primordial) joue un rôle décisif : on doit bien se garder d'oublier ce qui s'est passé in *illo tempore* ; le vrai péché, c'est l'oubli »[214].

Nous avons déjà là un élément de réponse tout à fait pertinent dans la mesure où le meurtre quel que soit sa nature ou son mobile constitue le plus souvent un acte traumatisant, et parfois incompréhensible, mais autour duquel les liens interindividuels ont tendance à se resserrer. En outre, nous disposons d'une quantité d'œuvres littéraires ou cinématographiques s'inspirant de ce modèle et faisant du meurtre le nœud central fondateur duquel émergent des liens puissants unissant les protagonistes ou témoins du drame.

Il est des sociétés initiatiques secrètes, relevant de contextes historico-culturels fort éloignés de celui qui nous occupe, et qui peuvent à certains égards, présenter des fondements

[212] Irène Mainguy, *La symbolique maçonnique du troisième millénaire*, p.292
[213] Mircea Eliade, *Le sacré et le profane*, p.91
[214] Mircea Eliade, *Le sacré et le profane*, p.90

mythiques que l'on peut tenter de rapprocher de celui que nous analysons afin d'entrevoir de nouvelles pistes de réflexions. Nous pensons ici à la confrérie des chasseurs Bambara, à la société secrète chinoise T'ien Ti Houei (qui signifie la société de la Terre et du Ciel), et la secte chinoise Houng des Guerriers Rouges. Dans un premier cas, le meurtre d'une mère et de son nouveau-né scellera la Fraternité des chasseurs de cette société africaine et dans celui de la société T'ien Ti Houei ce sera le massacre d'une assemblée de moines bouddhistes qui conduira au même résultat sociologique. Ce rapprochement peut être éclairant dans une relative mesure puisque ces deux sociétés initiatiques présentent une structure qui sous certains aspects s'avère proche de celle de la Franc-maçonnerie. La Fraternité est toujours un élément central, le recrutement procède par cooptation, et les différences de statuts sociaux ne sont aucunement des obstacles à l'entrée. Mais surtout, toutes ces confréries présentent un mythe cosmogonique semblable en de nombreux points et notamment axé sur un meurtre pouvant être jugé, par les initiés, comme proprement scandaleux et horrifique aussi bien en ce qui concerne les motivations ayant inspiré l'acte que pour la cruauté qu'il révèle. Ce peut être justement cette abjection du crime qu'il nous faut retenir, et l'horreur qu'il inspire fonderait ainsi les liens qui unissent ces frères, tous éprouvant le plus profond mépris envers ces traîtres et envers l'acte innommable qui a été commis.

Cependant, il s'avère que jusqu'à présent notre analyse de la légende hiramique s'est focalisée sur la nature meurtrière de l'acte commis. Une autre approche est possible écartant l'idée de meurtre mais conservant la nature violente de la mort d'Hiram.

- *Vers une nouvelle lecture du mythe : du meurtre barbare au sacrifice ultime et absolu*

Irène Mainguy, Bruno Etienne et Charles Webster Leadbeater partagent une même interprétation de la mort d'Hiram, interprétation qu'ils n'ont que tous trois suggérée mais que nous pouvons approfondir. Celle-ci est d'autant plus intéressante que Mainguy et Etienne sont tous deux francs-maçons.

Nous pouvons en effet compléter notre analyse en mettant en perspective le mythe en question et le rituel qui s'y rapporte, et franchir ainsi un degré supplémentaire.

Les analogies que présente l'analyse concomitante du mythe et du rituel qui s'y réfère sont évidentes, et pourraient uniquement s'expliquer à partir de la notion de commémoration ritualisée comme nous l'avons vu plus haut. Néanmoins cette prise en compte du rituel d'élévation au grade de Maître nous donne accès à un autre sens de la mort d'Hiram et nous fournit les clés nécessaires à la compréhension de cette séquence mythique fondatrice de la Fraternité maçonnique telle que peuvent se la représenter les initiés Maîtres. Nous pouvons en

effet entrevoir certains indices qui montrent le rapport entre cette violence fondatrice et la progression voire la transmutation qu'Hiram est en train d'accomplir. Pour cela, il nous semble intéressant de relever un fait singulier qui a pour le moins attiré notre attention, à savoir l'aspect rituel évident de l'acte des trois compagnons.
Une autre lecture du mythe d'Hiram est donc possible et peut nous permettre d'expliquer pourquoi ces trois mauvais compagnons, ces intouchables de la Fraternité maçonnique, ont en réalité purifié le Maître si l'on comprend l'acte commis comme un sacrifice. En quoi, le Maître Hiram, à l'état de chair, était-il impur ? Que nous dit donc la mort d'Hiram dans sa version maçonnique et ritualisée ? Faut-il voir dans cet épisode mythique un simple meurtre ? Une autre lecture, moins évidente mais non moins porteuse de sens, semble possible et voudrait que la mort d'Hiram puisse être interprétée du point de vue du sacrifice, acte antithétique du meurtre car supérieur et ritualisé.

Il importe alors d'opérer un étirement vers le savoir académique élaboré en anthropologie pour mieux cerner les implications possibles de l'acte sacrificiel.
Pour Tylor, le sacrifice serait un don adressé aux êtres surhumains dans un but utilitaire précis. D'après cette théorie qualifiée d'utilitariste, les hommes s'adresseraient à travers cet acte à l'altérité surhumaine afin qu'elle leur donne quelque chose en échange. Le sacrifice peut alors être compris comme une transaction, un marché qui s'instaurerait entre Dieu et les hommes, et cette théorie fut illustrée par Tylor avec la phrase latine « *do ut des* » (je donne pour qu'on me donne).
Outre le mobile utilitaire, d'autres théories ont vu le jour à partir du mobile social comme ce fut le cas pour celles de Freud et Durkheim, toutes deux inspirées de la théorie de Robertson Smith. Selon ce dernier, le sacrifice ne serait qu'un développement secondaire d'un modèle plus archaïque et antérieur que serait le totémisme. Dans les sociétés totémiques, il est interdit de tuer et de manger l'animal totémique, sauf dans des circonstances particulières, solennelles, afin de corroborer à travers cette communion sacrificielle, l'unité entre le groupe humain et son totem. De même, chez Durkheim, le sacrifice aurait la fonction non pas de célébrer l'Altérité surhumaine mais de souder le groupe humain qui, à chaque fois qu'il consomme son totem s'autocélébre. Nous pouvons manifestement reprocher aux théories de Tylor et de Durkheim de comporter les marques d'une pensée évolutionniste et d'opérer une réduction de l'objet qui nous occupe en soustrayant sa nature rituelle et religieuse tout en mettant en évidence soit les mobiles utilitaristes, soit les mobiles sociaux gouvernant ce type d'action. Ces théories font en effet l'impasse sur la dimension existentielle et psychologique

qui est en jeu dans les dynamiques mythico-rituelles. En outre, ces auteurs sous-estiment ce qui fait la spécificité du sacrifice, à savoir son caractère « religieux ».

Reste que nous sommes confrontés, avec la notion de sacrifice, à un flou théorique et terminologique gênant. Le terme *sacrifice* assume en effet des significations variées et finit par recouvrir des réalités hétérogènes. En nous référant à un ouvrage fort prisé par bon nombre de nos informateurs initiés, à tel point qu'avec le *Dictionnaire de la Franc-maçonnerie* nous pourrions presque parler de « bréviaire maçonnique », *l'Encyclopédie des symboles*, nous apprenons que le mot sacrifice vient du latin *sacrum facere* (faire ou rendre sacré). Le sacrifice serait donc l'acte par excellence permettant de se relier au numineux ou au divin et, éventuellement, d'entrer directement dans la sphère de l'altérité radicale.

Hubert et Mauss ont défini le sacrifice comme « un acte religieux qui, par la consécration d'une victime, modifie l'état de la personne morale qui l'accomplit ou de certains objets, auxquels elle s'intéresse »[215]. Dans une conception évolutionniste, Tylor avait lui-même conçu une *genèse des formes de sacrifice* telle que seraient apparus successivement « un sacrifice-don », puis un « sacrifice-hommage », puis « d'autres formes plus évoluées où le rite se serait progressivement apuré de toute composante magique et d'où serait sortie finalement une forme pure dans laquelle l'acte de sacrifice s'identifie à une démarche de renoncement et d'abnégation »[216]. « Tout sacrifice étant à l'origine l'offrande d'un végétal ou d'un animal que l'on tuait, ou même d'un humain pour s'attirer les bonnes grâces des puissances, le sacrifice s'est peu à peu agrégé à l'idée de mort, et par euphémisme à celle de perte, et particulièrement de la perte intérieure par laquelle on devenait digne du commerce céleste »[217].

Nous en arrivons ainsi à la notion de sacrifice de soi à l'idée d'individuation et de réalisation spirituelle.

C'est ainsi que dans un processus de dévoilement spirituel, alors qu'il avait déjà étendu Isaac sur l'autel, au mont Morhia, et qu'il levait le couteau sur lui, la main d'Abraham est retenue au dernier moment par l'intervention de l'ange du Seigneur : « *Ne porte pas la main sur l'enfant et ne lui fait rien. Je sais à présent que tu crains Dieu, puisque tu ne m'as pas refusé*

[215] M. Cartry, « Sacrifice », in Pierre Bonte et Michel Izard, *Dictionnaire de l'Ethnologie et de l'Anthropologie*, p.643
[216] Ibid.
[217] In *Encyclopédie des Symboles*, p.596

ton fils unique »[218]. Isaac étant le fils unique d'Abraham, ce dernier renonce à une part de lui-même et de fait le sacrifice humain marque l'accession à l'idée d'autosacrifice.

Nous pouvons donc maintenant revenir au mythe hiramique dans sa version maçonnique en considérant la séquence de la mort d'Hiram, le protagoniste de la légende, sous ce nouvel angle d'approche.

L'acte est d'abord accompli dans le temple de Salomon, espace profondément sacré et lieu privilégié d'exécutions rituelles. En outre, toute la scène du pseudo-meurtre suit une trame extrêmement codifiée si nous tenons compte du chemin que parcourt Hiram (qui se rend de l'Occident à l'Orient en passant d'abord par le Midi puis par le Nord). Ce trajet dans le temple peut être mis en parallèle avec le trajet rituel que doit accomplir le futur Maître maçon. Nous pouvons en outre ajouter que la démarche d'Hiram est à la fois consciente, volontaire et porteuse de sens dans la mesure où le candidat qui suit le rituel d'élévation au grade de Maître doit accomplir trois « pas » : Un premier pas vers le Midi, un deuxième vers le Nord et un troisième vers l'Orient.

Dans l'instruction par demandes et réponses pour le grade de Maître que propose le rituel maçonnique au grade de Maître tel qu'il est pratiqué au Rite Ecossais Rectifié, nous trouvons :

D : Qu'a-t-on fait de vous alors ?
R : On m'a conduit de l'Occident à l'Orient, en passant de l'équerre au compas, sur le tombeau, par trois pas de Maître en double équerre, au Midi, au Nord et à l'Orient.
D : Que signifie le premier pas, vers le Midi ?
R : Que notre devoir est de chercher la sagesse, dès que nous sommes capables de justesse dans nos idées et susceptibles de recevoir l'instruction.
D : Que signifie le second pas ?
R : La nécessité de poursuivre courageusement notre route et de ne jamais abandonner nos recherches, jusqu'à la fin de nos jours.
D : Que signifie le troisième pas, vers l'Orient ?
R : Le fruit que nous devons espérer de ces recherches et d'une conduite régulière, qui est de trouver la Sagesse du vrai Orient, où commence l'Eternité heureuse.

Après avoir pris connaissance de ce passage de l'instruction au grade de Maître, force est de constater le parallèle que nous pouvons établir entre « les pas rituels » que doit effectuer le récipiendaire et les pas accomplis par Hiram dans le temple. Les trois mauvais compagnons ne sont pas étrangers à Hiram ; ce sont avant tout ses frères et par là même une

---

[218] *L'Ancien Testament*, La Genèse, 22.9

partie de lui-même. L'instruction pour le grade de Maître nous aide à mieux le comprendre dans la mesure où le récipiendaire est amené, en accomplissant les trois pas, à surmonter des obstacles à sa propre élévation.

La mise à mort d'Hiram serait donc d'abord un acte collectif mis en œuvre par trois compagnons et par le sujet central, Hiram. Rappelons à cette occasion que selon nous mythe et rite sont inséparables et que l'analyse exclusive et séparée de l'un ou de l'autre serait méthodologiquement maladroite. Nous prenons donc le parti de considérer mythe et rite comme deux aspects inséparables d'un même phénomène, deux dimensions complémentaires actionnant en concomitance une influence réciproque et mutuelle.

Nous pouvons ainsi nous rendre compte, en accord avec le postulat théorique que nous venons de rappeler, que ces adversités auxquelles Hiram doit faire face ne sont, en aucune façon, extérieures à lui-même. Il s'agit en effet d'un combat que livre l'impétrant avec soi-même, inspiré par le modèle d'abnégation dont fit preuve Hiram, premier franc-maçon à montrer la voie ultime de l'autoréalisation.

Il est temps alors de nous interroger sur le rôle tenu par les trois mauvais compagnons que présente le mythe et mis rituellement en scène par trois officiers de la loge lors du rituel d'élévation au grade de Maître. La nature de la confrontation paraît alors toute différente et l'élévation rituelle du candidat au degré de la Maîtrise, en traversant les mêmes épreuves que celles d'Hiram, n'est pas autre chose qu'une prise de conscience de la nécessité de ce combat avec soi-même.

Pour se défaire de cette part humaine non maîtrisée et récusée par la tradition maçonnique, à savoir l'ignorance, l'impatience et l'orgueil, il est donc nécessaire au candidat à la Maîtrise maçonnique de les éprouver lui-même.

En outre, les trois coups que portent les trois compagnons sur Hiram dans le temple trouvent leur équivalent dans le rituel mais le sens qui leur est accordé s'avère tout à fait singulier si l'on rattache la séquence d'instruction rituelle que nous avons rapportée plus haut avec celle qui suit :

D : Que vous est-il arrivé, pendant votre route, en passant de l'équerre au compas ?
R : J'ai reçu trois coups.
D : Que signifient-ils ?
R : L'ennemi, qu'il faut combattre ; les obstacles, qu'il faut vaincre ; les armes, qu'il faut employer, pour obtenir la récompense éternelle.
D : Qu'avez-vous fait lorsque vous êtes parvenu à l'Orient ?
R : J'ai contracté les engagements de la Maîtrise et, ensuite, j'ai été reçu Maître.
D : Pourquoi vous a-t-on donné ces trois grands coups ?

R : En mémoire de ceux que reçut notre Respectable Maître Hiram, et pour m'apprendre, par son exemple, à souffrir plutôt la mort, que de manquer à mes devoirs et de trahir mes Frères.
D : De qui le Maître Hiram reçut-il les trois coups qui lui donnèrent la mort ?
R : De trois compagnons, qui avaient formé le complot de se procurer, par cette violence, le mot de paie des Maîtres.
D : Comment avez-vous été reçu Maître ?
R : Par trois coups qui m'ont terrassé.

Il s'agit bien d'un assassinat apparemment prémédité. En outre vues les motivations de ces compagnons ou « intouchables de la Franc-maçonnerie », ces derniers sont assimilés le plus souvent à des contre-vertus ou antivaleurs que sont l'ignorance, l'orgueil et l'ambition, du moins pour les francs-maçons. D'un point de vue maçonnique, ces tares proprement humaines sont symbolisées par les utilisations possibles de certains outils de construction comme le maillet, le fil à plomb ou le niveau, qui peuvent se concevoir en termes antithétiques d'un point de vue ésotérique. Nous ne nous étendrons pas sur la nature de ces outils ni sur le sens que leur attribuent les francs-maçons. Gardons simplement en tête qu'un outil peut être utilisé à « bon » ou « mauvais » escient selon que son usage tend vers la construction ou vers la destruction. Manifestement, l'usage qu'ont les trois mauvais compagnons de ces outils tendrait vers la destruction. Reste qu'Hiram, confronté dans le temple à la violence des trois compagnons, adversaires redoutables et aujourd'hui ennemis des francs-maçons, affronte avant tout les vices et antivaleurs que nous venons de voir. C'est effectivement une des particularités du mythe de présenter certains aspects intrinsèques de la personnalité humaine à combattre sous forme d'allégories. La démarche rituelle qui nous occupe ici revient donc à mourir pour renaître différent et séparé de sa condition antérieure. Mais cette conception de combattre avec force la part néfaste de son être n'est pas propre à la Franc-maçonnerie comme nous le montre avec sagesse ce propos de Lao Tseu : « Imposer sa force à autrui est une démonstration ordinaire. Se l'imposer à soi, un témoignage de puissance véritable ». A cela, si l'on joint l'utilisation du miroir à l'occasion de certains rites d'initiation maçonnique pour révéler au récipiendaire qui y voit son reflet « l'ennemi dont il doit prendre garde », on devine alors à l'issu de ce développement que « soi » et « l'adversaire » ne sont pas opposés.

Puisque nous parlons bel et bien d'un mythe, il importe d'analyser ce récit en tenant compte de ce statut particulier. Or, il en résulte que les trois mauvais compagnons mis en scène dans le mythodrame hiramique présentent aussi, au même titre qu'Hiram, des propriétés

particulières réservées aux êtres dits *purement mythiques*, dans la mesure où ils sont inactifs dans le présent et relégués irrévocablement dans un passé ontologiquement autre et définitivement révolu. Les êtres purement mythiques doivent avant tout être définis par leurs actions, c'est-à-dire par ce qu'ils ont accompli à l'époque primordiale, au temps du mythe.
Vient alors la nécessité de définir les trois mauvais compagnons et pour cela nous devons nous pencher sur le moteur de l'action qui les gouverne. Il y a manifestement chez eux une volonté impérieuse de s'accaparer ce qu'ils ignorent ou n'envisage que sous l'angle strictement matériel « un salaire ». Ils démontrent ainsi leur manque de persévérance, de patience autant que de discernement et de réelles capacités. Ce que relate finalement le mythe, c'est bien le fait que ces trois mauvais compagnons sont inaptes à recevoir l'initiation en plus qu'ils sont tenus pour responsables de la mort d'Hiram et de la perte de « sa parole ». Toutefois, leur place reste ambiguë puisque si d'un côté ils sont les « purificateurs d'Hiram », ils sont tenus comme incapables d'être les dépositaires d'une connaissance transmise au troisième grade de la Franc-maçonnerie. Ils seraient des figures mythiques chaotiques et tragique, à la fois bonnes et mauvaises, à l'image du Trickster[219], mais cette fois dépourvus de sa caractéristique comique.

D : Obtinrent-ils du Maître Hiram le mot de Maître ?
R : Non. Le Maître Hiram aima mieux souffrir la mort que de leur donner une connaissance dont ils étaient indignes.

A partir de ce dernier extrait de l'instruction au grade de Maître, il apparaît nettement que la mort d'Hiram ne fut pas vaine, mais au contraire utile pour préserver la nature sacrée et authentique de la Franc-maçonnerie. En outre, si Hiram meurt c'est parce que ce dernier a choisi de donner sa vie pour la vérité gardée par le « secret », pour éviter que la Maçonnerie ne soit souillée ou rendue impure. Ainsi, cette mort violente que nous pouvons traduire en meurtre si nous nous en tenons à l'acte commis par les trois mauvais compagnons, peut être aussi interprétée, si nous prenons en considération le silence d'Hiram face à la menace et à la souffrance, en terme de sacrifice consenti au nom de la Fraternité maçonnique.

Ainsi, le mythodrame hiramique fournit les fondements de l'élévation au grade de Maître maçon, en même temps que le rite permet d'appréhender le mythe sous un autre jour. Hiram se dresse en modèle exemplaire pour les Maîtres maçons et en tant qu'ancêtre

[219] Désignation reprise par Jung pour illustrer la part d'ombre de l'individu entendue comme un miroir de l'esprit. « L'ombre est quelque chose d'inférieur, de primitif, d'inadapté et de malencontreux, mais non d'absolument mauvais. » « Il n'y a pas de lumière sans ombre et pas de totalité psychique sans imperfection. La vie nécessite pour son épanouissement non pas de la perfection mais de la plénitude. Sans imperfection, il n'y a ni progression, ni ascension. » in Carl Gustav Jung , L'Ame et la vie, Livre de Poche, 1995

mythique, et ses actes, définitivement relégués dans un passé métahistorique, peuvent légitimement participer à fonder une conception toute maçonnique d'une Fraternité dont la force et la pérennité peuvent être appréhendées en rapport avec cette notion de sacrifice. Une telle interprétation, inspirée directement des représentations maçonniques et tenant compte du contexte singulier de narration du mythe d'Hiram, s'avère pour nous aussi porteuse de sens que celle du meurtre civilisationnel ou du fratricide primordial.

En allant plus loin dans cette analyse, il serait alors possible d'affirmer que la notion de sacrifice, mise en évidence par le mythe, est un principe central, essentiel et fondateur de la Fraternité maçonnique, du moins comme les initiés peuvent se la représenter. Ce qui nous apparaît concernant la Fraternité maçonnique telle que se la représentent les initiés, ne consiste pas en une simple camaraderie mais fait bien plus allusion à la nécessité d'un véritable élan du cœur inspiré par la constance exemplaire d'Hiram, exemplaire au point que ce personnage fut érigé en martyr. Nous regrettons cependant, faute de place, de ne pouvoir approfondir ce point mais c'est là un véritable indice que nous pourrons exploiter dans nos futures recherches en le vérifiant ou en l'invalidant.

En outre, nous avons choisi de présenter ce mythe particulier qui occupe véritablement une place centrale en Franc-maçonnerie, mais nous devons insister sur le fait que d'autres légendes ou mythes ont participé à fonder la Fraternité maçonnique. C'est le cas de la légende des *Quatre Couronnés,* (Quatuor Coronnati) présentée dans le *Manuscrit Regius*, considéré comme étant le texte maçonnique le plus ancien connu à ce jour. Ce texte a la particularité intéressante d'évoquer également le concept de martyr et de sacrifice. Ce faisant, concevoir la notion de sacrifice comme une donnée mythique mais déterminante des représentations de la Fraternité maçonnique ne doit pas être trop rapidement mise de côté, même si elle peut paraître réfutable au premier abord.

Enfin, il faut bien prendre en considération cette inscription mythique des valeurs franc-maçonniques, et notamment de cette représentation de la Fraternité.

Cependant, comme nous allons le voir, la franc-maçonnique comprend des constitutions et des règles qui participent également à fonder la représentation centrale de Fraternité.

Chapitre II // Hypothèse systématique d'ascendance historique et traditionnelle de la Maçonnerie

I. Les francs-maçons, descendants des bâtisseurs

La Franc-maçonnerie se présente comme la continuation et la transformation des organisations de métiers du Moyen Age et de la Renaissance. Il est alors d'usage d'opposer deux formes successives de l'institution. D'un côté, la Maçonnerie opérative, celle qui regroupe des artisans tailleurs de pierre, et d'un autre côté la Franc-maçonnerie moderne, dite spéculative, pour laquelle les préoccupations ne sont plus que théoriques, abstraites et spirituelles, relevant de l'ordre de la pensée. De la Franc-maçonnerie dite opérative subsiste seulement la symbolique liée aux métiers de la construction (compas, équerre, règle…).Les membres de la confrérie exercent en outre aujourd'hui des activités professionnelles très différentes.

Il semble cependant que les choses ne soient pas si simples et certains francs-maçons trouvent cette dichotomie opératif/spéculatif simpliste. D'une part, l'ancienne Maçonnerie, comme toutes les associations professionnelles du passé, ne peut être considérée comme un organisme purement corporatif ou une simple préfiguration de nos syndicats modernes. Ses buts étaient déjà largement spéculatifs et elle présentait vraisemblablement les caractéristiques de l'Ordre d'aujourd'hui. D'autre part quand nous recherchons les bases historiques de la Maçonnerie, nous sommes conduits à remonter de façon ininterrompue à la plus lointaine Antiquité. Cette recherche de la constance ou d'un patrimoine culturel à partir d'une évidente discontinuité historique semble bien être une caractéristique des préoccupations de nos sociétés actuelles. On comprend aisément que les recherches historiographiques concernant les origines historiques de la Franc-maçonnerie ne répondent pas simplement à un besoin de produire un savoir académique. C'est d'ailleurs à partir de cette exigence, éludée par ces auteurs mais qui est la notre pour cette étude que nous sommes à même de produire une analyse de ces documents avec le recul et l'objectivité requise. Pour ces auteurs et fondateurs de la Maçonnerie moderne, l'enjeu est différent car c'est toute l'authenticité de cette confrérie qui semble reposer dans leur démarche. La question des origines éventuelles de la Franc-maçonnerie serait vraisemblablement orientée dans ce but. Il s'agirait, sans doute, d'une tentative de justification sous tendue par cette quête de l'authenticité. Les résultats qui

découlent de cette recherche mettent en évidence un véritable patrimoine historique et intellectuel. Cette confrérie est alors promue au statut de gardienne légitime de ce patrimoine et ses membres deviennent ainsi les « maîtres des clés » d'une tradition, d'un savoir, de valeurs, qui remontent au plus loin dans l'Histoire. Les francs-maçons se sentent être les conservateurs autorisés de ce patrimoine et leur rôle serait d'assurer la pérennité des valeurs héritées de l'élite des constructeurs.

Considérons un instant les étapes de l'ascendance historique revendiquée par l'Ordre maçonnique. Nous prendrons en compte, l'hypothèse d'ascendance et d'origine la plus répandue et la plus communément admise par les francs-maçons. Une fois familiarisés avec l'histoire à laquelle la Confrérie se dit apparentée, nous pourrons alors peut-être mieux comprendre, ce que signifie chez les initiés être franc-maçon au XXIème siècle.

A. Les « collegia » romains

Bien que l'on trouve déjà des traces de groupements professionnels, en particulier de constructeurs, chez les Egyptiens et chez les Grecs, ce serait surtout les Romains avec les *collegia* d'artisans, dont ceux des *tignarii* (charpentiers et constructeurs de maisons) qui auraient inspirés la future Franc-maçonnerie. Les collegia, dit-on, n'étaient pas de simples organisations professionnelles. Il semble que chez les Anciens, notamment pendant la période de la Rome Antique, toutes les actions sociales se confondaient avec la Religion. Le travail notamment revêtait un caractère sacré et symbolisait la création des êtres et des choses par les divinités. Paul Naudon affirme ainsi que le *collegium* avait comme but essentiel « *la célébration d'un culte*[220] ». Chaque collegium se rattachait à un système de représentations mythico-rituel particulier, d'où l'emploi pour leurs adeptes de gestes, signes et attouchements rituels qui avaient une portée sacrée et étaient aussi des marques pour garantir les secrets de métier à l'égard des profanes. En outre, chaque collège possédait une maison commune où les artisans pouvaient, certains jours, se retrouver. Paul Naudon, a su mettre en avant l'idée qu'un profond sentiment de solidarité unissait ces artisans. Comme toutes les institutions romaines, les collegia s'implantèrent dans l'Empire au fur et à mesure des conquêtes. En effet, les tignarii suivaient les légions, qui étaient tout autant des armées de constructeurs que des troupes de soldats expliquant ainsi la présence de nombreux collèges dans les villes du Midi, à

[220] Paul Naudon, in *Franc-maçonnerie*.

Lyon, à Trèves et en Grande-Bretagne. Il apparaît également que ces cultes auraient survécu malgré le triomphe du christianisme, l'émergence de cette religion ayant même engendré le renforcement des liens de solidarité entre les tignarii qui se seraient servis des éléments de leur culte comme signes de reconnaissance.

B. Associations monastiques, confréries et guildes

Une nouvelle forme de groupement de constructeurs édifiant des églises et des couvents, *les associations monastiques*, apparaît vers les VIème et VIIème siècle. Les seuls architectes dignes de mémoire à cette époque sont alors des clercs, détenteurs des traditions et des secrets des *collegia* comme Léon et Grégoire, évêques de Tours, Ferréol évêque de Limoges et surtout St Eloi…Ces maîtres furent formés dans les anciens royaumes des Goths et des Burgondes où s'était conservé l'art de construire.

Aux XIème et XIIème siècles, apparaît un nouveau genre d'associations constituées en dehors des couvents, les *confréries laïques*, qui deviendront plus tard des *communautés de métiers*. Parmi les causes de cette transformation, on peut citer l'immigration des artisans dans les lieux fortifiés, la plus grande sécurité des biens, la paix croissante favorisée par les préceptes de l'Eglise, le cosmopolitisme commercial engendré par les expéditions normandes et les croisades. Ainsi, la confrérie n'est que la continuation de l'association monastique adaptée à des besoins nouveaux et bien qu'elle soit composée de laïcs, le fondement en est toujours sacré (pénétration de la religion dans toute la vie professionnelle ; présence du clergé). Le savoir se vulgarise ; les maîtres d'œuvre laïcs se multiplient et leur nombre dépasse bientôt celui des artistes ecclésiastiques. En somme, l'association monastique devient confrérie quand le couvent cesse d'être le centre de sécurité, d'activité et de science, et que ce rôle est dévolu à la cité.

Une autre forme juridique d'association qui permit aux travailleurs manuels de constituer des groupements autonomes fut à cette époque la *guilde*, caractéristique des pays germaniques et anglo-saxon. Ces associations, d'abord religieuses, puis de protection et de mutuelle assistance, élargirent peu à peu le cercle de leurs attributions et s'élevèrent au rang de véritables corps professionnels. Au XIIème siècle, ces corps de métiers sont réglés par les autorités municipales et seigneuriales, et ce n'est que plus tard que le pouvoir royal, en France notamment, viendra les épauler. Sous saint Louis, Etienne Boileau, prévôt du roi, fit rédiger le *Livre des Métiers* en 1268, une codification des statuts de confréries parisiennes, ce qui permit de grouper l'ensemble des métiers en *communautés jurées*. Au XVIIIème siècle, ces

communautés prendront le nom de *corporations*. Ces groupements étaient à la fois des métiers c'est à dire des organismes professionnels, mais aussi des confréries au rôle religieux et social.

C. Francs-mestiers et Franche-Maçonnerie

Comme nous l'avons vu, les métiers qui s'organisent à partir du XIIIème siècle sont tous liés à un fief ou à une cité : ils ne s'en affranchiront plus tard que pour être subordonnés au pouvoir royal. Des règles strictes leurs sont imposées quant à l'exercice de la profession et les assujettissent à de lourdes servitudes : achat du métier, impôts, guet, interdiction de se déplacer…Or, à côté de ces artisans groupés en *métiers réglés* ou *jurés* existent d'autres artisans qui même s'ils n'exercent pas librement la profession (car le métier a toujours ses règles et ses rites), échappent à toutes les redevances et sujétions locales ou royales et bénéficient de la liberté de circuler. La seule puissance capable d'accorder ces privilèges et ces franchises est l'Eglise et c'est sous sa tutelle que l'on voit se développer des confréries d'artisans ainsi privilégiés : ce sont les *francs mestiers* autrement appelés *freemasons* en Angleterre au XVème siècle. Au Moyen Age, le mot « franc » qualifiait non seulement ce qui était libre, par opposition à ce qui était servile, mais plus précisément, tout individu ou tout bien échappant aux servitudes et aux droits seigneuriaux. Au figuré, le terme *franc* désignait tout ce qui était de qualité.

D. L'origine templière discutée

De nombreux francs-maçons et historiens ont consacré leur temps à rechercher les fondements historiques vérifiant l'hypothèse selon laquelle la Franc-maçonnerie découlerait de l'Ordre des Templiers. Sur quoi peuvent-ils se baser pour affirmer qu'il existe un lien de filiation directe unissant ces deux sociétés ?

L'Ordre du Temple fut fondé en 1118 par Hugues de Payns et un groupe de chevaliers qui avait pris part aux croisades. Nommés à l'origine les pauvres chevaliers du Christ, ils adoptèrent le nom de « templiers » lorsque Baudouin II, roi de Jérusalem, les installa dans un palais construit sur les fondations du temple de Salomon. Le principal but de l'Ordre était d'escorter et de protéger les pèlerins allant en Terre Sainte. Ces templiers se préoccupaient par ailleurs d'amasser des richesses « immenses » excitant ainsi la convoitise des princes. Le 14 septembre 1307, Philippe le Bel lança un ordre d'arrestation de tous les templiers se trouvant

dans son royaume. Ces derniers furent alors accusés d'hérésie et de crimes de toute sorte qu'ils avouèrent sous la torture. En vérité, Philippe le Bel avait besoin d'argent et l'Ordre était devenu une formidable puissance financière.
Ce n'est qu'au XVIIIème que l'hypothèse de la filiation de la Franc-maçonnerie avec les templiers voit le jour. Selon celle-ci, certains templiers, réfugiés en Ecosse pour échapper aux condamnations, auraient fondé la Maçonnerie. Cette origine hypothétique de la Franc-maçonnerie, à laquelle sont attachés de nombreux maçons, a systématiquement été récusée par les historiens. Ces derniers parlent simplement d'une probable influence templière sur la Confrérie. Il s'avère que les données historiques existantes révèlent que les templiers avaient noués des relations avec la Maçonnerie opérative organisée en francs-métiers. De cette coopération réciproque débouchant sur la construction de quelques temples, les deux confréries auraient eu de nombreux contacts spirituels à l'occasion desquels les templiers auraient transmis aux francs-maçons un savoir ésotérique rapporté d'Orient. Notons que la représentation du martyr subit contre la persécution, de la rétention du secret au prix de sa vie sont des thèmes qui resurgissent de l'histoire dramatique qui fut le sort des templiers et ce en particulier en la personne de Jacques de Molay qui fut brulé vif après avoir été torturé le 18 mars 1314.

Ainsi, la considération de cette ascendance historique de la Franc-maçonnerie peut nous venir en aide pour comprendre les représentations culturelles qu'ont les francs-maçons sur leur confrérie. En effet, en nous plaçant dans l'optique selon laquelle, ces représentations, les systèmes de valeurs qui les entourent et la logique mythico-rituelle de la Franc-maçonnerie, résulteraient de tout un processus de construction historico-culturelle, nous pouvons d'ores et déjà affirmer que le système maçonnique est un phénomène culturel humain pouvant être soumis à une multiplicité de points de vue. Il s'agit alors pour nous maintenant de déterminer la façon dont les frères initiés se représentent la Confrérie.

Pour ce faire nous analyserons le contenu du texte Les *constitutions d'Anderson*, sur lequel se sont fondées les premières loges de la Maçonnerie dite spéculative, et qui oriente encore aujourd'hui de façon officielle la vie maçonnique en Angleterre, en France, aux Etats-Unis et ailleurs dans le monde. Etant donné la prégnance toujours très vive de ce texte, nous tenterons de mettre en évidence les valeurs et les normes de conduites et de pensées, intériorisées par les francs-maçons, ces derniers se référant régulièrement au contenu de ces *Constitutions*. Nous nous attacherons ensuite à mettre en évidence les principales représentations qu'ont les initiés interrogés, de la Franc-maçonnerie.

II. Le recours aux textes fondateurs de l'Ordre

A. La ligne directrice d'Anderson ou les devoirs du Maçon

1. Analyse du contexte de production du texte Les Constitutions d'Anderson

- *Le contexte historique de production du texte*

Les Constitutions d'Anderson, encore aujourd'hui considérées comme le texte fondateur de la Franc-maçonnerie dans ses formes « modernes », furent publiées en 1723 par la Grande Loge de Londres. Pour mieux comprendre le cadre historique et contextuel de leur élaboration, tâchons dans un premier temps de rappeler quelques faits marquant l'histoire institutionnelle de la Franc-maçonnerie.

Il nous faut pour cela revenir en 1717, date considérée comme étant « l'année de naissance de la maçonnerie moderne ». En effet le 24 Juin 1717, jour de la St Jean, les membres de quatre loges londoniennes se réunissent dans une taverne et fondent la Grande Loge de Londres. Ces loges portaient le nom des tavernes dans lesquelles elles se réunissaient : l'Oie et le Gril, la Couronne, le Gobelet et les Raisins, le Pommier. A partir de cette date du 24 juin les membres de ces loges sont reconnus comme étant les fondateurs de la Franc-maçonnerie moderne. Ce groupement est alors considéré comme la première obédience maçonnique en tant que premier groupement de loges au sein d'une fédération centralisatrice. Nous ignorons les raisons officielles de la création de cette obédience bien modeste au départ mais le besoin d'exercer un pouvoir régulateur sur les loges nous apparaît être une première explication plausible. Tant que la Franc-maçonnerie fut « opérative », ce pouvoir de régulation appartenait à la guilde ou compagnie, qui veillait au respect, par les loges et par leurs membres, des devoirs du métier. La situation est différente lorsque les loges ne sont plus constituées que par des maçons « acceptés », c'est à dire par des francs-maçons étrangers aux métiers de construction, le danger étant de voir les apports extérieurs et les innovations envahir l'institution et dénaturer l'esprit qu'on juge alors souhaitable de conserver. Une autre explication, celle des querelles politiques et religieuses peut être évoquée. Fédérer les loges maçonniques peut permettre d'éviter que leurs dirigeants imposent leurs vues personnelles.

- *Les fondateurs de la Grande Loge de Londres*

La Franc-maçonnerie, au XVIIème siècle, compte encore, parmi les membres qui la composent, beaucoup d'Opératifs ce qui explique les traditions et les situations géographiques de ces premières loges. Elles sont pour la plupart situées prés de la cathédrale St Paul à Londres. Il faut en effet savoir que la Franc-maçonnerie, après une période de silence, fut restaurée à la suite du terrible incendie qui, en 1666, ravagea plus de 13000 maisons, la cathédrale St Paul, 87 églises et bien d'autres bâtiments. Ainsi la reconstruction de St Paul fut possible grâce au savoir des maçons opératifs qui pour des raisons pratiques s'établirent près du chantier. Nous trouvons néanmoins à cette époque dans les loges maçonniques, des frères ecclésiastiques, des hommes de loi, beaucoup de médecins, des militaires et des gentlemen. La noblesse quant à elle, apparaît encore peu. A la tête de l'obédience est placé un Grand Maître, sorte d'administrateur général, Anthony Sayer. Ce dernier est encore maçon en 1723 et signe en tant que Premier Surveillant de la Loge n°3[221] les *Constitutions*. Sayer est dans l'histoire de la maçonnerie anglaise le seul grand maître à avoir été appelé à se justifier, car en 1730 il est accusé de pratiquer des initiations irrégulières. Un cas analogue fut révélé en 1977 au Grand Orient de France.

A Sayer succède un an plus tard Georges Payne, à son tour remplacé l'année suivante par un homme de tout premier plan : Jean-Théophile Desaguliers (1683-1744), fils du pasteur d'une église située près de La Rochelle. Son père quitta la France au lendemain de la révocation de l'Edit de Nantes alors que Jean Théophile n'avait que quelques mois. Le 8 décembre 1717, Desaguliers est ordonné prêtre par l'évêque d'Ely. Il semble qu'il ait rarement exercé ses fonctions d'ecclésiastique et qu'il paya de ses propres deniers un vicaire pour le remplacer. Il a une réputation d'homme de sciences et de philosophe (il a reçu un prix de l'Académie de Bordeaux), donne de nombreuses conférences et est même consulté par la ville de Londres à propos du pont de Westminster qu'il fallait édifier. Sur le plan scientifique Desaguliers paraît avoir été un vulgarisateur de grand talent. On dit de lui qu'il a fait connaître Newton à l'Anglais moyen. A la fin de sa vie il est chapelain du prince de Galles, Frédéric Louis, qu'il initie d'ailleurs à la Franc-maçonnerie. On dit de Desaguliers qu'il aurait permis à l'esprit traditionnel de la vieille Franc-maçonnerie de ressusciter et qu'il serait à l'origine des réunions de 1717.

---

[221] Aujourd'hui encore, comme déjà il est permis de le voir sur une gravure de 1723, les loges rassemblées en obédience portent un nom et un numéro et se réunissent en assemblée annuelle. Le vif succès de l'institution se remarque par le fait qu'en 1723 la Grande Loge de Londres compte déjà 120 Loges

Les principes de la Franc-maçonnerie le frappèrent « comme s'ils avaient été éminemment calculés pour contribuer au bien de la communauté en général, si on réussissait à les faire rentrer dans la voie d'où ils avaient été détournés […] [222]».

En 1718, Georges Payne demande aux « frères » d'apporter à la Grande Loge chaque vieil écrit et archive concernant les maçons et la maçonnerie. Cette année là plusieurs vieilles copies des constitutions gothiques furent produites et collationnées. En 1721, le Grand Maître de la Grande Loge de Londres, John, le second Duc de Montagu (1690-1749) (1er noble à être Grand Maître) demande à James Anderson, un pasteur de l'église presbytérienne écossaise et fils de Maçon, de mettre en ordre ces « old charges » (Anciens Devoirs) des maçons opératifs dans une nouvelle et meilleure méthode pour rédiger de nouvelles *constitutions*. Les anciens devoirs avaient en effet été jugés par la grande loge comme comportant « trop de fautes ». Le travail est terminé lors de la St Jean d'hiver (27 décembre) et en présence de 20 loges, le duc de Montagu « selon les désirs de la loge désigna 14 frères érudits pour examiner le manuscrit du frère Anderson sur le livre de la constitution et pour faire un rapport ». Le 25 mars 1722 le comité, en présence de 24 loges, fit son rapport au terme duquel « l'histoire, les obligations, les règlements et le chant du maître » étaient approuvés après quelques amendements. « Sur quoi la loge exprima le désir que le Grand Maître ordonnât qu'il fut imprimé ». Les signatures des dignitaires le 17 janvier 1723 firent du *Livre des Constitutions* la loi maçonnique et permirent à Anderson d'entrer dans l'histoire.

- *Projets des francs-maçons en dotant l'Ordre de nouvelles constitutions*

Une préoccupation majeure des auteurs en rédigeant ce texte semble bien être tout d'abord l'ambition de créer une sorte de continuité entre l'Ordre Maçonnique ancien, tel qu'il s'est présenté à l'origine, et la Maçonnerie moderne instituée au XVIIIème siècle en Angleterre. Cette préoccupation de ne pas faire apparaître de rupture dans l'évolution de cette société apparaît clairement dans le texte. Ceci est vrai notamment dans la première partie des constitutions où Anderson retrace toute l'histoire de la Franc-maçonnerie. Cette dernière nous apparaît souvent mythique et légendaire bien qu'elle soit ponctuée de précisions chronologiques et ce faisant, l'auteur dote l'Ordre d'un caractère légitime et authentique. Ainsi l'existence de la Franc-maçonnerie nous apparaît comme ne pouvant plus être remise en question étant donné qu'elle a toujours existé.

[222] Daniel Ligou, in *Les Constitutions d'Anderson*.

Par ailleurs les objectifs de l'auteur en réalisant ces constitutions et les motivations qui ont poussé à la création de la Grande Loge de Londres semblent être concomitants. Il y avait une volonté de faire de la Franc-maçonnerie un ordre homogène en tout lieu et toute époque. Créer un règlement unique pour toute la Franc-maçonnerie devrait effectivement contribuer au respect des mêmes pratiques et préoccupations philosophiques et philanthropiques par toutes les loges, le but étant alors d'éviter toute dérive ou écart par rapport à la tradition maçonnique. Notons également cette ambition de montrer le caractère universel de l'Ordre Maçonnique. La survie de ce dernier semble en effet ne pouvoir s'expliquer que par son accessibilité à toutes les cultures qui ont pu transmettre les connaissances maçonniques à travers les aléas de l'histoire des origines et de la création du monde jusqu'à aujourd'hui.

- *Le travail de traduction de Daniel Ligou : projets et contexte*

Il paraît évident que le travail accompli par l'historien Daniel Ligou, reconnu comme étant un spécialiste de la Franc-maçonnerie et de l'histoire de cette institution, ne peut se résumer en cette simple opération de traduction qui consisterait à calquer le texte d'une langue à l'autre. Nous nous attacherons à montrer les difficultés qu'il a pu rencontrer en même temps que nous montrerons les raisons qui l'ont poussé à faire ce livre, tout en en faisant la critique et en insistant sur les orientations qu'il a choisies ou évitées.

Ce franc-maçon justifie tout d'abord son travail par le fait que les trois principales traductions des textes andersoniens n'étaient plus disponibles. Il s'agit, dans un ordre chronologique, de la traduction du Frère La Tierce disponible dès le XVIIIème siècle, et des traductions quasi contemporaines de Monseigneur Jouin de 1930 et de celle de 1952 faite par un dénommé Paillard. L'indisponibilité de ces œuvres procure à Daniel Ligou un premier argument pertinent visant à légitimer le besoin de pourvoir l'ordre des Maçons de France d'une nouvelle traduction française du texte fondateur de la Maçonnerie. Il affirme en effet que si les éditions Jouin et Paillard étaient encore dans le commerce, il est probable qu'il ne se serait pas lancé dans « cet énorme travail[223] ».

En outre Daniel Ligou justifie cette opération en rappelant les « lacunes » et surtout les orientations polémiques de ces anciennes traductions. Ainsi, outre le fait que ces dernières sont aujourd'hui devenues introuvables, le public français - maçon ou non – a besoin d'un travail « offrant des garanties suffisantes[224] », ce que l'historien affirme s'être efforcé de

[223] Daniel Ligou, in *Les Constitutions d'Anderson*.
[224]Ibid

réaliser. En effet pour mieux comprendre les orientations qu'il aurait pu suivre ou éviter, il nous faut revenir un instant sur celles qu'ont pu choisir ses prédécesseurs.

Tout d'abord Daniel Ligou rappelle que les éditions de La Tierce ne sont pas une simple traduction des textes andersoniens, mais une adaptation assez libre. Le franc-maçon La Tierce avait en plus ajouté un discours préliminaire, cité par Daniel Ligou, dans lequel il précisait : « Le recueil qu'on met aujourd'hui en langue françoise comme une de celles qui est le plus véritablement entendue, sans s'écarter de ce qui a été publié par le Docteur Anderson, contient une multitude de faits historiques dont ce savant frère n'avait fait aucune mention. » L'œuvre de La Tierce se retrouve fréquemment dans les bibliothèques maçonniques du XVIIIème siècle, si bien que Daniel Ligou émet l'hypothèse selon laquelle c'est à travers elle que les maçons français connurent les fondements de leur engagement. Le texte tombe en désuétude et dans un long silence, les frères n'en retirant plus d'intérêt notamment en ce qui concerne la partie historique des Constitutions jugée trop marquée par le côté opératif de la Franc-maçonnerie. Le texte est alors jugé absurde et inutile par les maçons français qui se considèrent davantage comme des gentilshommes ou des chevaliers que comme des descendants des bâtisseurs.

Ce n'est qu'au XXème siècle que l'intérêt pour les *Constitutions d'Anderson* réapparaît en France. En effet en 1930, l'antimaçonnisme savant de Monseigneur Jouin conduit ce dernier à traduire le texte original dans le but de faire la démonstration que cette confrérie de constructeurs, originellement catholique, avait évolué soit vers un protestantisme affirmé soit vers un déisme, chose que l'Eglise catholique romaine jugeait intolérable. La traduction de Monseigneur Jouin, intitulée *Le livre des constitutions maçonniques,* semble correcte dans son ensemble, affirme Daniel Ligou. Ce dernier lui reprochera pourtant d'être resté, pour des raisons littéraires, trop éloigné du texte primitif. Il semble en effet que l'anglais d'Anderson soit « truffé d'archaïsmes, de mots techniques, et d'écossismes[225]. » L'historien, Daniel Ligou regrette donc que les conclusions de Monseigneur Jouin, qu'il qualifie de « prélat se laissant emporter par sa fougue polémiste[226] », soient trop orientées.

En ce qui concerne la traduction de 1952 de Maurice Paillard qui, semble-t-il, connaissait bien la langue anglaise, celle-ci est plus précise et plus « juxtalinéaire » que celle de Mgr Jouin. Cependant ce travail est tout autant orienté dans la mesure où il s'insère dans un débat qui touche le Grand Orient, à savoir la question de la croyance obligatoire en Dieu pour être initié, condition qui figure dans le texte d'Anderson. Le Grand Orient supprime de l'article

[225] *Ibid.*
[226] *Idem.*

premier cette nécessité et, ce faisant, voit ses relations rompues avec les Grandes Loges anglo-saxonnes. Dès lors le Grand Orient est considéré comme loge irrégulière. L'article 1er des *Obligations* d'Anderson ne se montrant guère « positif » sur le plan religieux, tout un courant de pensée apparut au Grand Orient visant à montrer que cet article premier ne décourageait pas l'athéisme, à condition qu'il ne fût pas stupide. Ainsi, par son attitude agnostique, la Franc-maçonnerie française se targue d'être restée fidèle à la tradition maçonnique des fondateurs, tandis que la Grande Loge d'Angleterre avait évolué dans un sens dogmatique. C'est dans ce sens que Paillard oriente sa traduction, en démontrant l'agnosticisme des *Constitutions* de 1723. Cette affirmation de la trahison des principes andersonniens par la Maçonnerie Anglaise ne rencontra pas l'approbation des Francs-maçons en dehors du Grand Orient.

Ainsi, ces deux traductions, celle de Monseigneur Jouin et du Frère Paillard, apparaissent finalement trop orientées aux yeux de Daniel Ligou, bien qu'elles le soient dans des sens diamétralement opposés. Ce dernier s'est alors vu conforté dans son effort de fournir une autre lecture des Constitutions de 1723, qu'il juge lui-même plus objective. Cette version est acceptée par la Grande Loge d'Angleterre et reste encore aujourd'hui utilisée dans les loges françaises dites régulières. C'est sur ce point peut-être que réside l'orientation ou le parti-pris de Daniel Ligou, ce dernier se conformant aux principes de la Maçonnerie anglaise, considérée comme la Loge mère de la Franc-maçonnerie et exerçant son influence sur les obédiences réparties dans le monde. C'est donc sur ce point que nous pouvons prendre une certaine distance vis-à-vis de la position de l'auteur. En effet, d'après nos propres observations l'Ordre maçonnique n'est pas « figé », il a su s'adapter et évoluer dans le temps et certains points des Constitutions d'Anderson semblent être désuets et incohérents si nous en croyons les dires de certains francs-maçons.

2. Analyse sémantique et critique du texte : étude de l'influence des Constitutions sur les représentations culturelles des initiés

Les constitutions d'Anderson sont composées de quatre parties à savoir : L'historique de la maçonnerie (pp1-48) // Les obligations (*charges*) d'un franc-maçon (pp50-57) // Les règlements généraux (*general regulations*) suivis de la manière dont une nouvelle loge peut se constituer pp58-70 // Quatre chants maçonniques (pp 75-91)

A cela il faut ajouter la page de frontispice représentant l'investiture du duc de Wharton. Certains symboles comme le compas, symbole du Grand-Maître, dans les mains du Duc de Montagu ou le développement au sol du théorème de Pythagore y sont représentés.

- *Histoire de la Franc-maçonnerie selon Anderson*

Le pasteur Anderson s'est dans un premier temps attaché à reconstituer toute l'histoire de la Franc-maçonnerie, en partant des différentes origines mythiques de l'Ordre puis en établissant une ligne d'ascendance continue, une chaîne généalogique ininterrompue à partir de divers éléments historiques concernant cette hypothétique transmission du savoir maçonnique. Nous avons déjà vu plus haut, quelles étaient ces origines mythiques et historiques de la Franc-maçonnerie ; c'est pourquoi nous allons nous garder d'y revenir ici. Néanmoins, la présence de cette partie historique des Constitutions ne doit pas être négligée car elle nous prédispose, comme nous l'avons déjà insinué, à expliquer en grande partie l'idée que se font les initiés de l'Ordre Maçonnique, des valeurs universelles et de la connaissance ancestrale que celui-ci s'engage à transmettre. Daniel Ligou remarque que ce récit historique sur la Franc-maçonnerie tel qu'il est proposé par Anderson, malgré la persévérance de ce dernier à adapter l'évolution de la Maçonnerie, parallèlement à toute la trame biblique, outre un énorme travail de compilation de données historiques, comporte de nombreux anachronismes qui sans doute n'échappent pas à un historien. Cependant il nous faut avant tout les interpréter comme l'affirmation que la Maçonnerie a existé de tout temps et est, en un sens, consubstantielle à l'esprit humain, d'où son caractère universel.

- *Les Obligations du franc-maçon*

Anderson précise en premier lieu que ces obligations doivent être lues lors de l'initiation de nouveaux frères ou lorsque le Maître l'ordonnera. Il semble alors impératif que le règlement soit connu par tous les frères de la loge. En outre dans le texte lui-même, il est mentionné que le récipiendaire doit avoir pris connaissance des *Constitutions* avant d'être initié, ce qui montre l'importance de l'engagement pour lequel il doit prêter serment. Ces obligations se déclinent en six articles :

- Article 1 : De Dieu et de la Religion
- Article 2 : Du Magistrat civil suprême et subordonné
- Article 3 : Des loges
- Article 4 : Des Maîtres, surveillants, Compagnons et apprentis
- Article 5 : De la gestion du métier durant le travail

- Article 6 : De la conduite, à tenir dans la loge : Pendant qu'elle est constituée // Après qu'elle soit terminée alors que les frères ne sont pas partis // Quand les frères se rencontrent sans étrangers, mais à l'extérieur de la loge // En présence d'étrangers non maçons // Chez soi et dans le voisinage // Envers un frère étranger.

- Article 1- Concernant Dieu et la Religion

Cet article est un de ceux, avec le troisième, sur lequel les débats ont été les plus virulents quant à l'interprétation qu'il fallait en faire. Daniel Ligou précise en outre qu'ils ont tout deux fait « *couler beaucoup d'encre*[227] ». Il est aussi intéressant de noter que c'est un des articles les plus connus par les francs-maçons aujourd'hui.

L'interprétation la plus controversée est celle faite par des maçons du Grand Orient à propos de la première phrase : « *Un Maçon est obligé, par son engagement, d'obéir à la loi morale, et s'il comprend bien l'Art, il ne sera jamais un athée stupide ni un libertin irréligieux*. » Sur ce point le Grand Orient de France interprète que pour Anderson, le Maçon pouvait être athée mais pas stupide. Pour Daniel Ligou, une telle erreur d'appréciation ne peut venir que d'une méconnaissance de la situation religieuse en Angleterre à l'époque ou furent écrites *les Constitutions*. En outre, il ajoute qu'à cette époque l'athéisme prononcé était rare ; il signifiait soit stupidité, soit mauvaises mœurs par oubli ou mépris de la loi de Dieu.

Ainsi, contrairement à l'hypothèse ayant cours chez les maçons du Grand Orient de France, l'idée selon laquelle Anderson aurait permis l'accès d'un athée pourvu qu'il ne soit pas stupide, paraît anachronique. L'historien se range ici du côté des *Obligations* telles qu'elles sont dictées par la Grande Loge d'Angleterre. En effet, celle-ci impose aux frères Maçons de croire en Dieu, peu importe son nom. Cependant cette tolérance à l'égard des différentes religions est expliquée par Anderson lorsque celui-ci affirme que « *dans les temps anciens, les maçons fussent obligés, dans chaque pays, d'être de la religion de ce pays ou nation* ». L'article dispose enfin que les hommes quelle que soit la religion qu'ils pratiquent, « *laissant à chacun ses propres opinions* », doivent être tous « *des hommes de bien et loyaux ou des hommes d'honneur et de probité* ». C'est à partir de là que la Franc-maçonnerie devient le « *centre d'union et le moyen de nouer une amitié fidèle parmi des hommes qui auraient pu rester à une perpétuelle distance* ». Ainsi, le dénominateur commun ou élément de croyance minimal est tout trouvé d'autant que les discussions à caractère religieux étaient exclues en loge. Ainsi, en théorie, la tolérance, constitue une des valeurs les plus

[227] Daniel Ligou, in *Les constitutions d'Anderson*.

fondamentales de la Franc-maçonnerie. Le franc-maçon est censé pouvoir accepter tout ce qui lui serait étranger en terme de croyance. Ceci implique, une réelle ouverture d'esprit de la part des membres de cette confrérie. Une religion, selon Anderson, en vaut une autre, et aucune ne saurait prévaloir. En outre, un franc-maçon, apparaît théoriquement comme un « *homme d'honneur* », il doit être loyal, et ses conduites sont censées se conformer à la « *morale* » établie.

- *Article 2- Du Magistrat civil suprême et subordonné.*

L'article second impose aux Maçons d'être « paisibles » vis-à-vis du pouvoir civil en place. Il semble que toute « trahison » est non seulement désapprouvée et combattue, mais encore dénoncée. Une fois encore, la solution d'Anderson est la sagesse et l'application d'un principe strict: d'abord le loyalisme apolitique de l'institution. Ce loyalisme s'explique à la fois par le désir de voir la Maçonnerie conserver de bons rapports avec le pouvoir, de ne pas être considérée par lui comme une société secrète, et de conserver une bonne harmonie dans la loge. Ainsi, les débats politiques sont écartés des tenues maçonniques pour les mêmes raisons que les discussions à caractère religieux sont bannies du temple. Encore une fois, le concept de tolérance est soutenu par les francs-maçons, même en ce qui concerne les idées politiques.

- *Article 3- Des Loges*

Avec l'article premier, il est le plus connu des francs-maçons. Le plus souvent ces deux articles sont ceux qui présentent *les Constitutions* dans les ouvrages traitant de la Franc-maçonnerie. La loge désigne le lieu où se rassemblent les frères pour travailler, ainsi que l'assemblée elle-même lorsqu'elle est réunie. Cet article insiste sur le fait que les Maçons initiés doivent respecter les règlements généraux mais aussi les règlements particuliers de leur loge d'appartenance si ceux-ci sont conformes aux lois maçonniques. Il est stipulé que les frères sont obligés d'assister aux tenues et que seule une « pure nécessité » peut justifier une absence. L'institution, ajoute Anderson, ne peut être bien comprise que si les maçons participent aux réunions. La loge semble être le lieu et le moment essentiel où se vit la Franc-maçonnerie. Il nous est ainsi personnellement arrivé d'entendre un franc-maçon avec lequel nous nous sommes entretenus, dire que « l'on peut distinguer un bon maçon d'un mauvais frère en observant que le costume de ce dernier n'est pas taché de cire ». Il faut savoir que lors des rituels, l'éclairage à la bougie est encore répandu.

La dernière partie de cet article porte sur les types de « *personnes admises membres d'une loge* ». Elles « *doivent être hommes de biens et loyaux, nés libres et d'âge mûr et discrets, ni esclaves ni femmes, ni hommes immoraux et scandaleux, mais de bonne réputation* ». Nous pouvons nous demander si le fait de voir dans la Franc-maçonnerie une société élitiste ne vient pas en partie de cet article. Il reste néanmoins que ce sont les qualités requises pour être maçon. L'exclusion des « serfs » et des femmes peut s'expliquer par la tradition maçonnique : franc-maçon se dit *freemasson* en anglais et cette dénomination renvoie aux origines opératives de l'ordre. Les initiés étaient à l'origine des bâtisseurs libres de corvée et de déplacement, exemptés des charges et pouvant se déplacer librement pour leurs travaux, d'où cette appellation de Maçons francs. Ici, la théorie selon laquelle franc-maçon serait un dérivé du terme « free stone massons » (celui qui travaille la pierre de bonne qualité, à l'opposé de la pierre grossière) est infirmée. Par ailleurs l'exclusion du genre féminin s'explique également par la tradition opérative selon laquelle les femmes n'occupaient jamais le statut de bâtisseuses. L'état de la Franc-maçonnerie actuelle, dans laquelle les femmes sont de plus en plus présentes montre une évolution signifiante de l'Ordre ainsi que la désuétude de certains principes de la maçonnerie opérative subordonnés, aujourd'hui par le côté spéculatif. Une autre raison expliquant la réticence des initiés à créer des loges mixtes m'a été donnée lors d'entretiens. Le fait que les deux sexes assistent aux mêmes assemblées maçonniques pourrait détourner l'attention des frères qui en tenues doivent se focaliser uniquement sur leurs travaux. Il semble qu'en loge les francs-maçons doivent observer une attitude de type ascétique. Selon eux la mixité amènerait ces derniers à séduire et non à réfléchir, l'un d'eux nous ayant confié que lors d'une réunion mixte les frères faisaient « les coqs » dans la loge. Ajoutons à cela, que la traditionnelle odeur des bougies qui rappelle que l'on se trouve en tenue, s'est vue masquée par « les effluves de parfum que les femmes avaient omis de laisser aux portes du temple ». Nous pouvons également évoquer la non applicabilité des rituels maçonniques au genre féminin. Pour bon nombre de maçons, en raison des significations ésotériques, il serait incohérent de faire participer les femmes aux mêmes rituels que les hommes. Néanmoins il est aujourd'hui reconnu que les femmes ont leur place dans la Franc-maçonnerie actuelle. Ces dernières sont d'ailleurs souvent amenées à se rassembler dans des loges exclusivement féminines pour leurs travaux.

- *Article 4- Des maîtres, Surveillants, Compagnons et Apprentis*

Dans cet article il est rappelé que la montée en grade ne devait se faire que sur le principe méritocratique et non pour d'autres raisons telles que l'ancienneté ou les accointances

personnelles. Suivent des exigences de recrutement du genre, « *un maçon ne prendra un apprenti que s'il a de quoi l'employer* », qui sont des considérations purement opératives. Il était également stipulé que le récipiendaire devait être intact physiquement ce qui était alors compréhensible dans le métier. Il semble cependant que cette obligation ne soit heureusement pas conservée aujourd'hui.

- *Article 5- De la gestion du métier pendant le travail*

Les recommandations de cet article étant purement opératives, elles semblent désuètes aujourd'hui pour la plupart des francs-maçons. Il s'agit en effet d'une synthèse des règles professionnelles traditionnelles des maçons et il semble que peu de choses soit adaptables à la maçonnerie spéculative actuelle. Les principales exigences sont résumées par Anderson en 10 courts alinéas : 1) travail les jours ouvrables et repos le dimanche // 2) choix du maître et courtoisie entre « frères » // 3) question des salaires // 4) fidélité du Maître et des ouvriers envers le seigneur // 5) interdiction du débauchage // 6) choix et rôle du surveillant // 7) les compagnons recevront leur salaire « avec modestie, sans murmurer ni protester » et ne peuvent quitter le maître // 8) instruction des jeunes frères // 9) approbation des outils de la Grande Loge // 10) monopole de l'embauche, sauf cas d'urgence, et infériorité permanente des manœuvres.

- *Article 6- De la conduite à tenir :*

// Dans la loge pendant qu'elle est constituée :

Il est ici fait mention des règles de politesse qui doivent être observées par les frères lors d'une tenue. On y trouve : respect des frères, sérieux, langage digne parole accordée uniquement par le maître. Il est ensuite fait mention de ce qui concerne la justice maçonnique: les litiges entre frères doivent être jugés par la loge, et par la justice profane qu'en certaines occasions exceptionnelles. Cette obligation est cependant mise à l'épreuve aujourd'hui, les « affaires » dans lesquelles la Franc-maçonnerie serait impliquée faisant l'effet de vrai « bombes médiatiques », et donnant lieu à de véritables « déballages ». En revanche, ce recours exceptionnel s'imposait uniquement, selon Anderson, si « *la commande du seigneur risquait de souffrir* » de ces litiges.

// Quand la loge est finie et avant que les frères ne soient partis :

Cet article se rapporte à ce qui peut se passer après les travaux. Anderson rappelle qu'il faut éviter tout excès de boisson ainsi que parler de politique ou de religion. Il ajoute que les frères

en tant que Maçons sont avant toutes choses « *de la religion universelle* » mentionnée dans l'article 1.

// Quand les frères se rencontrent sans étranger mais non dans une loge fermée :

Anderson mentionne ici quelques conseils de politesse devant être respectés par les initiés. Les francs-maçons doivent s'appeler « frères » lorsqu'ils sont entre eux et éviter d'être vus ou entendus.

// En présence d'étrangers non maçons :

Cet article pose le problème du secret maçonnique. L'essentiel de ce secret réside ici dans l'obligation de ne pas se « découvrir et ne de ne pas découvrir son frère devant les étrangers au craft (union). » Il est stipulé qu'ils ne doivent pas les informer des affaires internes de la fraternité.

// Chez soi et dans son voisinage :

Cet article rappelle que l'application du secret s'étend même à la famille, aux amis, aux voisins. Cependant on note qu'aujourd'hui il semble préférable d'informer son conjoint de son appartenance à la fraternité et de son assistance aux tenues. Cette précaution, nous a-t-on expliqué, permet d'éviter des malentendus notamment celui de confondre la tenue régulière maçonnique avec une maîtresse secrète à qui son mari rendrait visite plusieurs soirs par mois, jusqu'à des heures avancées dans la nuit.

// Envers un frère étranger :

Là encore l'influence opérative demeure lorsque Anderson mentionne que lors de la rencontre d'un autre Maçon qui nous est étranger, il est de notre devoir de « l'engager quelques jours ». Cependant Anderson exige que l'on se soit assuré avant tout, de la véritable appartenance à l'Ordre maçonnique de ce prétendu « frère » et qu'il ne s'agisse donc pas d'un imposteur tentant de profiter des avantages de la fraternité. C'est donc dans cet article qu'est soulevée la question de cette « fraternité obligée » que bon nombre de profanes verront d'un mauvais œil.

En conclusion, Anderson insiste sur l'Amour fraternel, « fondement et chaperon, ciment et gloire de cette ancienne fraternité », qui permet d'éviter les disputes. Il revient sur la question de la justice en apportant des précisions sur les appels possibles lors des jugements maçonniques. Enfin, il ajoute que c'est grâce au respect de ces obligations « sans cesse renouvelées et continuées » que l'influence bienfaisante de la Franc-maçonnerie se laissera percevoir « à l'exemple de tous les vrais maçons, depuis le commencement du monde et jusqu'à la fin des temps ». Le révérend termine par un « Amen, ainsi soit-il » qui donne nettement une coloration religieuse particulière aux obligations pouvant ainsi soulever une

possible contradiction avec ce qui a été énoncé auparavant au sujet de la non imposition d'une religion particulière.

- *Les Règlements généraux*

Les règlements généraux comportent 39 articles déterminant successivement les rôles du Grand-Maître, des Surveillants, des Compagnons et des Apprentis.

Les rôles respectifs ne sont pas dévoilés dans le livre des Constitutions, ce qui nous amène à nous reporter à d'autres sources pour les exposer ; ces rôles sont :

- Le Vénérable Maître préside l'atelier et dirige les travaux,
- Le Premier Surveillant prend en charge les compagnons,
- Le Second Surveillant dirige et forme les apprentis,
- Les Apprentis sont astreints au silence pendant les travaux,
- Le Secrétaire rédige les procès-verbaux, et s'occupe des rapports administratifs,
- L'Expert dirige les récipiendaires durant la cérémonie d'initiation,
- Le Trésorier est chargé de recueillir les cotisations et de veiller sur la comptabilité,
- Le Couvreur a pour tâche de monter la garde à la porte du temple,

D'autres rôles et fonctions oubliés par Anderson peuvent être définis aujourd'hui dans la Franc-maçonnerie. On trouve par exemple le Passé Maître Immédiat qui est l'ancien Vénérable Maître de la Loge et dont le rôle est d'aider le Vénérable dans sa tâche, ou encore le Frère Orateur qui prend en charge tout ce qui touche au respect des règlements (Nationaux, Régionaux et de la Loge). Ce dernier est également chargé de faire un discours de « moralité maçonnique » aux récipiendaires lors des initiations ou augmentations de salaire (passage au degré supérieur). D'autres statuts comme le Premier Maître de Cérémonie ou le Deuxième Maître de Cérémonie, l'Hospitalier, composent une loge maçonnique. Notons à ce propos qu'un franc-maçon nous a confié lors de l'enquête que les rôles et les fonctions sont permutables. Après avoir été Vénérable Maître par exemple le Maçon devient le couvreur de la loge et ainsi de suite…

Il est également fait état dans cette partie de la façon dont doivent s'organiser les loges ainsi que des usages à respecter comme ceux des cotisations ou des oboles pour des causes de charité. Anderson expose les usages protocolaires, les hiérarchies et les pratiques qui leur incombent. Il est question, en outre, dans ces règlements généraux des méthodes officielles selon lesquelles un profane peut être initié, comme l'exigence d'une enquête préliminaire portant sur le récipiendaire. Il est par ailleurs fait mention des rassemblements généraux des loges, les dates auxquelles ils doivent avoir lieu et la manière dont ils doivent être organisés,

ainsi que la façon dont doivent se dérouler les élections au sein de la loge. Tout l'ensemble du système est prévu avec une grande précision et il semble qu'ici encore Anderson n'ait pu se référer aux Anciens Devoirs car les préoccupations qu'il aborde ne semblaient être qu'un souci mineur pour les maçons opératifs.

- *Les Chansons*

Daniel Ligou explique que « le chansonnier maçonnique est souvent une bonne expression de l'idéologie des frères. » Cette remarque explique et justifie son effort et l'originalité de ne pas avoir négligé les chants.

On trouve d'abord *le chant du Maître ou de l'histoire de la Franc-maçonnerie*. Ce texte, dont la construction originale semble harmonieuse et respecte les canons de l'époque en matière de composition musicale, retrace l'histoire de la maçonnerie, une histoire reprenant bon nombre d'éléments exposés par Anderson dans la partie historique de ses *Constitutions*. Régulièrement nous trouvons la remarque faite entre parenthèse « On s'arrêtera ici pour boire à la santé du Grand-Maître actuel ».

Vient ensuite *le chant du Surveillant ou une autre histoire de la Franc-maçonnerie*. Comme la première, cette chanson est l'œuvre d'Anderson lui-même. On trouve enfin *le chant du Compagnon* et le *chant de l'Apprenti*. Tous ces chants sont accompagnés d'indications expliquant les occasions lors desquelles ils doivent être exécutés.

B. Le manuscrit Regius

C'est le plus ancien texte historique traitant de la Maçonnerie opérative en Angleterre. Cette antériorité, il est daté de 1390, lui confère officiellement l'ascendance sur les textes fondateurs qui suivront et en tant que tel il est considéré comme le premier des Anciens Devoirs connus[228]. Ce texte est écrit en vers (794) et il aurait été rédigé par un clerc resté anonyme et aurait été légué à la British Library en 1757 par George II d'Angleterre. La teneur maçonnique de ce texte aurait été découverte par un membre de la Royal Society[229], James

[228] Daniel Ligou, Dictionnaire de la Franc-maçonnerie, p 1006

[229] La Royal Society, dont le nom officiel est Royal Society Of London for the improvenent of natural knowledge, est une institution fondée en 1660 à Londres et destinée à promouvoir les sciences. Elle serait l'équivalent de notre académie des sciences et des belles lettres. Cette association de scientifiques, disciple du philosophe Becon (1561 – 1626), fut consacrée par le Roi Charles II en 1662. Elle compte parmi les membres fondateurs Robert Boyle, John Evelyn, Robert Hooke, William Petty. Isaac Newton en devint le président en

Orchard Halliwell qui le publie en 1840. La première partie du texte comporte une histoire légendaire du métier de bâtisseur dont l'origine remonterait à Euclide. S'en suit une liste de Devoirs ou Obligations composée de 15 articles. Pour donner une idée plus précise de la façon dont ces articles pouvaient ordonner ou organiser la vie professionnelle des maçons de métiers de l'époque, il peut être enrichissant de citer ici l'article premier de ce document dans sa traduction française :

ARTICLE 1
Le maître maçon doit être loyal stable et sincère ; on doit pouvoir se fier à lui et jamais il ne le regrettera. Il doit payer les compagnons selon le prix des vivres, et payer sans tricher ce que chacun d'eux aura mérité. Il n'exigera que le travail qu'ils peuvent faire pour le prix de leur salaire. Il ne touchera pas, de pot de vin d'un côté ou de l'autre, du compagnon ou du seigneur.
Il ne recevra rien d'aucune sorte et tel un juge il se tiendra droit, de manière à être juste pour tous.
Il agira sans tricher, où qu'il aille, et son honneur et son renom en seront agrandis.

Est ensuite statuée la décision de réunir à échéances régulières une Grande Assemblée conventuelle. L'auteur évoque plus loin la légende des quatre martyrs couronnés, suivie d'un discours sur les sept arts libéraux [lesquels sont dans l'ordre : la grammaire, la dialectique, la rhétorique, la musique, l'astronomie, l'arithmétique et la géométrie qui serait la Sagesse des Sept Sciences]. L'historien Daniel Ligou évoque l'évidente empreinte chrétienne catholique romaine sur ce texte. La foi en Dieu est une préoccupation centrale de l'auteur et ce dernier termine son écrit par une compilation de règles de conduite à observer scrupuleusement dans une église.

C. Le manuscrit Cooke

C'est après le manuscrit Regius le plus ancien texte maçonnique de ceux qui composent les Old Charges. En ce sens, il est encore considéré aujourd'hui comme l'un des tous premiers témoins de la Maçonnerie opérative. Sa rédaction est estimée par les historiens à 1410-1420. Ce n'est qu'en 1859 que le British Museum en fit l'acquisition sous la houlette de Matthew Cooke secrétaire de la loge Le Globe qui le publia à Londres en 1831.
Comme il est d'usage pour de tels documents, ce texte est écrit en prose dans un dialecte parlé en Angleterre. Il semble que son auteur, demeurant encore aujourd'hui inconnu était un clerc

1703. Sa devise *Nullius in verba*, témoigne de la volonté de la Royal Society d'établir la vérité dans le domaine scientifique sans recourir à l'autorité et en se fondant exclusivement sur l'expérience.

qui le retranscrit d’un texte antérieur, et plus vraisemblablement de plusieurs textes plus vieux d’un siècle environ, qu’il mit bout à bout.

Le texte commence par une invocation à Dieu au sens traditionnel du terme :

“THonkyd be god
our glorious
ffadir and fo⌊un⌊
der and former of heuen
and of erthe and of all
thygis that in hym is
that he wolde foche⌊s⌊aue of
his glorius god hed for to
make ⌊s⌊o mony thyngis of d
uers vertu for mankind”

“ Thanked be God,
our glorius
father and found-
er and former of Heaven
and of earth and of all
things that in him is,
that he would vouchsafe, of
his glorious God-head, for to
make so many things of di
vers virtue for mankind”

« Grâces soient rendues à Dieu, créateur du ciel et de la terre et de toute chose qui s'y trouve de ce qu'il ait voulu engager sa glorieuse divinité dans la création de tant de choses utiles à l'humanité. *»*

L’auteur développe ensuite une histoire de la géométrie et de l’architecture :

“ that is to ⌊s⌊ey ho and in what
wyse the ⌊s⌊ciens of Gemetry
fir⌊s⌊te be ganne and who ⌊wer⌊
the founders therof”

“to say how, and in what
wise, the science of Geometry
first began, and who were
the founders thereof”

« pour vous apprendre comment la science de la géométrie commença et qui en furent les inventeurs ».

Il s’agit alors de recentrer la Géométrie au sein d’un contexte de savoir développé par l’humanité et constitué de ce que l’auteur nomme les sept arts libéraux :

“ ye ⌊s⌊chall undirstonde
⌊that⌊ ⌊ther⌊ ben vi⌊i⌊ ⌊liberall ⌊s⌊ciens
by the whiche vi⌊i⌊ all ⌊s⌊ciens
and craftis in the world were
fyr⌊s⌊te founde. and in especiall
for he is causer of all. ⌊that⌊ is to
sey ⌊the⌊ ⌊s⌊ciens of Gemetry of all
other that be.”

“Ye shall understand
that there be 7 liberal sciences,
by the which 7 all sciences
and crafts, in the world, were
first found, and in espwciall
for he is causer of all, that is to
say the science of geometry of all
other that be.”

« Il y a sept sciences libérales ; grâce à elles, toutes les sciences et techniques de ce monde ont été inventées. L'une d'elles, en particulier, est à la base de toutes les autres, c'est la science de la géométrie.»

Les sept sciences ont les noms suivants :

“ as for the fir⌊s⌊t ⌊that⌊ is called fundament
of sciens his name is gra⌊mmer⌊
he techith a man ry⌊g⌊thfully to
⌊s⌊peke and to write truly.”

“ As for the first, that is called [the] fundament
of science, his name is grammar,
he teacheth a man rightfully to
speak and to write truly.”

« La première qu'on appelle fondement des sciences a pour nom grammaire, elle enseigne à parler correctement et à bien écrire ».

“The ⌊s⌊econde is rethorik. and he te
chith a man to ⌊s⌊peke formabe
ly and fayre.”

“The second is rhetoric, and he teach-
eth a man to speak formably and fair”

« La seconde est la rhétorique, elle enseigne à parler avec grâce et beauté ».

“ The thrid is dioletic⌊us⌊. and ⌊that⌊ ⌊s⌊ciens techith
a man to discerne the trowthe
fro ⌊the⌊ fals and comenly it is
tellid art or ⌊s⌊oph'stry.”

“The third isdialecticus, and that science teacheth
a man to discern the truth
from the false, and commonly it is
called art or sophistry.”

« La troisième est la dialectique qui enseigne à distinguer la vérité du faux et on l'appelle communément l'art de la sophistique. »

“ The fourth ys callid ar⌊s⌊metryk ⌊the⌊ whiche
techeth a man the crafte of
nowmbers for to rekyn and
to make a coun⌊t⌊ of all th⌊y⌊ge.“

“ The fourth is called arithmetic, the which
teacheth a man the craft of
numbers, for to reckon and
to make account of all things.”

« La quatrième s'appelle l'arithmétique, elle enseigne l'art des nombres, comment calculer et faire des comptes de toutes choses. »

“ The ffte Gemetry the which
techith a man all the met⌊t⌊
and me⌊s⌊u⌊r⌊s and ponderat⌊o⌊n
of wy⌊g⌊htis of all mans craf⌊t|.“

“The fifth [is] geometry, the which
teacheth a man all the metcon,
and measures, and ponderacion,
of weights of all mans craft. “

« La cinquième, la géométrie, enseigne toutes les dimensions et mesures, et le calcul des poids de toutes sortes. »

“The VI. is musi⌊k⌊ that techith
a man the crafte of ⌊s⌊ong in
notys of voys and organ &
trompe and harp and of all
othur ⌊p⌊teynyng to hem.“

“ The 6th is music, that teacheth
a man the craft of song, in
notes of voice and organ,
and trumpet, and harp, and of all
others pertaining to them.“

« La sixième est la musique qui enseigne l'art de chanter selon des notes par la voix, l'orgue, la trompe, la harpe et tout autre instrument. »

“The VII. is a⌊s⌋tronomy that techith
man ⌊the⌋ cours of the ⌊s⌋onne
and of ⌊the⌋ moune and of ot⌊her⌋
⌊s⌋terrys & planetys of heuen.“

“The 7th is astronomy, that teacheth
man the course of the sun,
and of the moon, and of other
stars and planets of heaven.“

« La septième est l'astronomie qui enseigne le cours du soleil, de la lune et des autres étoiles et planètes du ciel. »

“ And Gemetry is
⌊s⌋aid the me⌊s⌋ure of erth⌊e⌋ Whe⌊re⌋
fore I may ⌊s⌋ey ⌊that⌋ men lyuen
all by Gemetry. ffor all
men here in this worlde lyue
by ⌊the⌋ labour of her hondys“

“And geometry is
said [to be] the measure of [the] earth, Where-
fore, I may say that men live
all by geometry, for all
men here in this world live
by the labour of their hands.“

« Or la géométrie est mesure de la terre si bien que je peux dire que les hommes vivent tous de la géométrie, car tous les hommes ici-bas vivent du travail de leurs mains. »

“ye ⌊s⌋chall under⌊s⌋tonde ⌊that⌋
amonge all ⌊the⌋ craftys of ⌊the⌋
worlde of mannes crafte
ma⌊s⌋onry hath the mo⌊s⌋te no
tabilite and mo⌊s⌋te ⌊par⌋te of ⌊this⌋
⌊s⌋ciens Gemetry as hit is
notid and ⌊s⌋eyd in ⌊s⌋toriall
as in the bybyll and in the
ma⌊s⌋⌊ter⌋ of ⌊s⌋tories“

“Ye shall understand that
among all the crafts of the
world, of man's craft,
masonry hath the most notabil-
ity and most part of this
science, geometry, as it is
noted and said in history,
as in the Bible, and in the
master of history. “

« Vous devez savoir que parmi tous les arts du monde, en tant que métier d'homme, la maçonnerie a la plus grande réputation et forme la majeure partie de cette science de la géométrie, comme il est dit et noté dans les récits de la Bible et chez le Maître des Histoires. »

S’ensuit une histoire légendaire détaillée de la Maçonnerie depuis Adam, en passant par les fils de Lamech dont une référence à Tubalcaïn, figure mythique reprise dans de nombreux rites maçonniques modernes. Cette chaîne historique de transmission passe également par Noé et le déluge, Pythagore et Hermès, la tour de Babel, Nemrod et Euclide…Il est d’abord déclaré qu’Hermès et Pythagore retrouvèrent après le Déluge les écrits contenant toute la science et le savoir évoqué dans la première partie du récit. Après les avoir assimilé ils en firent l’enseignement à l’humanité et par là « devinrent les pères de tous les sages »[230]. Il est dit ensuite que Nemrod, roi de Babylone, donna une règle à ses maçons (plus de 60 000 selon

[230] Paul Naudon, *Les origines de la Franc-maçonnerie*, pp216.

l'auteur) ; ils devaient simplement se montrer fidèles l'un envers l'autre et s'aimer les uns les autres. C'est, toujours selon l'auteur de ce récit, de cette manière que l'art de la Maçonnerie fut pour la première fois transmis avec des instructions.

“Re⌊s⌋on wolde ⌊that⌋ we ⌊s⌋chold
tell opunly how & in
what ma⌊ner⌋ that ⌊the⌋ charges
of ma⌊s⌋oncraft was fyr⌊s⌋t fo⌊un⌋
dyd & ho yaf fir⌊s⌋t ⌊the⌋ name
to hit of ma⌊s⌋onri“

Reason would that we should
tell openly how, and in
what manner, that the charges
of mason-craft was first found-
ed and who gave first the name
of it of masonry“

« Il est logique que nous exposions clairement de quelle manière les instructions du métier de maçon furent inventées et qui donna pour la première fois son nom à la maçonnerie. »

Le personnage qui vient ensuite est Abraham. Il vint de l'Euphrate vers l'Egypte, où il enseigna aux Egyptiens les sept sciences. L'élève d'Abraham qui a retenu le plus l'attention de l'auteur de ce document est Euclide qui enseigna à son tour la géométrie aux enfants de nobles avant de faire bâtir temples, églises et châteaux.

Puis l'auteur s'attarde longuement sur la construction du temple de Jérusalem et évoque David, Salomon et Hiram le fils du roi de Tir, maître architecte/maçon. A ce jour, le manuscrit Cooke s'avère être le plus ancien document maçonnique faisant référence à la construction du temple de Salomon. Ce thème, central pour la Maçonnerie actuelle, avait trouvé sa meilleure expression dans les constitutions d'Anderson en 1723.

“And at ⌊the⌋ makyng of ⌊the⌋ temple in
⌊s⌋alomonis tyme as hit
is seyd in ⌊the⌋ bibull in ⌊the⌋
ii⌊i⌋ boke of Regu in ⌊ter⌋cio
Reg⌊um⌋ Cap⌊itolo⌋ quinto. That
Salomon had iii⌊i⌋. score
thow⌊s⌋and masons at
his werke. And ⌊the⌋ kyngi⌊s⌋
⌊s⌋one of Tyry was ⌊his⌋ ma⌊s⌋⌊ter⌋
ma⌊s⌋en. And other crony
clos hit is ⌊s⌋eyd & in olde
bokys of ma⌊s⌋onry that
Salomon c⌊on⌋firmed ⌊the⌋ char
gys ⌊that⌋ dauid has fadir had
yeue to ma⌊s⌋ons. And ⌊s⌋alo
mon hym ⌊s⌋elf taught h⌊em⌋
here maners byt lityll
differans fro the maners
that now ben u⌊s⌋yd. And fro
thens ⌊this⌋ worthy ⌊s⌋ciens
was brought ⌊in to fraunce
And in to many o⌊ther⌋ regi⌊on⌋s“

“And at the
making of the temple in
Solomon's time as it
is said in te Bible, in the
3rd book of Regum in tercio
Regum capitolo quinto, that
Solomon had 4 score
thousand masons at
his work. And the king's
son, of Tyre, was his master
mason. And [in] other chroni-
cles it is said, and in old
books of masonry, that
Solomon confirmed the char-
ges that David, his father, had
given to masons. And Solo-
mon himself taught them
there manners [with] but little [their ?]
difference from the manners
that now are used. And from
thence this worthy science
was brought into France
and into many other regions“

« A la construction du Temple au temps de Salomon, comme il est dit dans la Bible au premier livre des rois chapitre cinq Salomon avait quatre-vingt mille maçons sur son chantier et le fils du roi de Tyr était son maître maçon. Il est dit chez d'autres chroniqueurs et en de vieux livres de maçonnerie que Salomon confirma les instructions que David son père avait données aux maçons. Et Salomon lui-même leur enseigna leurs coutumes, peu différentes de celles en usage aujourd'hui. Et dès lors cette noble science fut portée en France et en bien d'autres régions. »

Cette généalogie fait alors un bond de plusieurs siècles pour se poursuivre en France où se serait transmis l'Art de bâtir avec Charles Martel…

"Sumtyme ther w⌊as⌊
a worthye kyng in
ffrauns ⌊that⌊ was clepyd Ca
rolus ⌊s⌊'c⌊undu⌊s ⌊that⌊ ys to ⌊s⌊ey
Charlys ⌊the⌊ ⌊s⌊ecunde. And ⌊this⌊
Charlys was elyte kyng
of ffrauns by the grace of
god & by lynage also. And
⌊s⌊u⌊mm⌊e men ⌊s⌊ey ⌊that⌊ he was
elite by fortune ⌊⌊the⌊ whiche
is fals as by cronycle he
was of ⌊the⌊ kynges blode
Royal. And ⌊this⌊ ⌊s⌊ame kyng
Charlys was a ma⌊s⌊on
bi for ⌊that⌊ he was kyng. And
af⌊ter⌊ ⌊that⌊ he was kyng he louyd
ma⌊s⌊ons & cher⌊s⌊chid them
and yaf hem chargys and
ma⌊ner⌊ys at his deui⌊s⌊e ⌊the⌊ which⌊e⌊
⌊s⌊⌊um⌊ ben yet u⌊s⌊ed in fraunce
and he ordeynyd that ⌊th⌊ey
⌊s⌊cholde haue a ⌊s⌊emly onys
in ⌊the⌊ yere and come and
⌊s⌊peke to gedyr and for to be
reuled by ma⌊s⌊ters & felows
of thynges a my⌊ss⌊e"

"Sometime there was
a worthy king in
France that was called Ca-
rolus secundus, that is to say,
Charles the Second, and this
Charles was elected king
of France, by the grace of
God and by lineage also. And
some men say that he was
elected by fortune, the which
is false, as by [the] chronicle he
was of the king's blood
royal. And this same King,
Charles, was a mason
before that he was king, and
after that he was king he loved
masons and cherished them,
and gave them charges and
manners at his device, [of] the which
some are yet used in France;
and he ordained that they
should have [an] assembly once
in the year, and come and
speak together, and for to be
ruled by masters and fellows
of all things amiss"

« Il y eut autrefois un noble roi de France qui s'appelait Carolus secundus, c'est-à-dire Charles II. Et ce Charles fut choisi roi de France par la grâce de Dieu et aussi de sa naissance. Certains disent qu'il fut choisi par suite des événements, ce qui est faux puisque selon la chronique il était du sang des rois. Ce même roi Charles fut maçon avant d'être roi. Après être devenu roi il accorda affection et protection aux maçons et leur donna des instructions et coutumes de son invention, qui sont encore en usage en France. »

… puis en Angleterre avec Saint Alban, Athelstan et son plus jeune fils Edwin sans que ce dernier ne soit nommé.

“And ⌊s⌋⌊oo⌊ne af⌋ter⌋ ⌊that⌋ come
⌊s⌋eynt ad habell in to Englond
and he c⌊on⌋⌊uer⌋tyd ⌊s⌋eynt Albon
to cristendome. And ⌊s⌋eynt
Albon lovyd well ma⌊s⌋ons
and he yaf hem fyr⌊s⌋t he⌊re⌋
charges & maners fyr⌊s⌋t
in Englond“

“And soon after that came
Saint Adhabell into England,
and converted Saint Alban
to Christianity. And Saint
Alban loved well masons,
and he gave them first their
charges and manners first
in England“

« Peu de temps après arriva saint Adhabelle en Angleterre, et il convertit saint Alban au christianisme. Saint Alban aimait bien les maçons et le premier, il leur donna leurs instructions et coutumes pour la première fois en Angleterre. »

“And af⌋ter⌋ ⌊theat⌋ was a worthy kyn⌊ge⌋
in Englond ⌊that⌋ was callyd
Athelstone and his yong
est ⌊s⌋one lovyd well the
⌊s⌋ciens of Gemetry. and
he wy⌊s⌋t well⌊that⌋ hand craft
had the practyke of ⌊the ⌊s⌋ci
ens of Gemetry to well
as masons wherefore he
drewe hym ⌊to⌋ c⌊on⌋sell and ler
nyd practyke of ⌊that⌋ ⌊s⌋ciens
to his ⌊s⌋peculatyf. For of ⌊s⌋pec
culatyfe he was a ma⌊s⌋⌊ter⌋
and he lovyd well ma
⌊s⌋onry and ma⌊s⌋ons. And
he bicome a mason hym
⌊s⌋elfe. And he yaf hem charg⌊es⌋
and names as hit is now
vsyd id Englond. and in
othere countries“

“And after that was a worthy king
in England that was called
Athelstan, and his young-
est son loved well the
science of geometry, and
he wist well that hand-craft
had the practice of the sci
ence of geometry so well
as masons, wherefore he
drew him to council and learn-
ed [the] practice of that science
to his speculative, for of specu-
lative he was a master,
and he loved well mason-
ry and masons. And
he became a mason him-
self, and he gave them charges
and names as it is now
used in England, and in
other countries“

« Il y eut ensuite un noble roi en Angleterre appelé Athelstan dont le plus jeune fils aimait bien la science de la géométrie. Il savait bien qu'aucun métier ne possédait la pratique de la science de la géométrie aussi parfaitement que celui des maçons, aussi leur demanda-t-il conseil et apprit-il la pratique de cette science correspondant à la théorie. Car il était instruit de la théorie. Il aimait bien la maçonnerie et les maçons et

devint maçon lui-même. Et il leur donna les instructions et les noms en usage aujourd'hui en Angleterre et en d'autres pays. »

Enfin, le récit évoque les origines historiques de l'apparition des différents degrés qui composent la Maçonnerie opérative. Deux grades seulement sont énumérés ceux de Maître et de Compagnon. L'auteur explique entre autre chose qu'il est à la charge des Maîtres d'instruire les compagnons sur l'Art de Métier.

"When thei tau⸸g⸸t ⸸with⸸	*"when they [were] taught with*
hie Cure bi a ⸸s⸸erteyn ty⸸me⸸	*high care, by a certain time,*
⸸th⸸ey were not all ilyke ab/ull	*they were not all alike able*
for to take of ⸸the⸸ for⸸s⸸eyde art	*for to take of the [a]foresaid art*
Wherefore ⸸the⸸ for⸸s⸸ayde mai⸸s⸸⸸ter⸸	*wherefore the [a]foresaid master,*
Englet ordeynet thei were	*Englet, ordained [that] they [who] were*
pa⸸s⸸⸸s⸸ing of conyng ⸸s⸸chold	*passing of cunning should*
be pa⸸s⸸⸸s⸸ing honoured. And	*be passing honured, and*
ded to call ⸸the⸸ c⸸on⸸nyn⸸ger⸸ mai⸸s⸸ter⸸	*ded to call the cunninger master*
for to enforme ⸸the⸸ la⸸s⸸⸸s⸸e of c⸸on⸸	*for to inform the less of cun-*
nyng ma⸸s⸸ters of ⸸the⸸ wiche	*ning masters, of the which*
were callyd ma⸸s⸸ters of no	*were called masters, of no-*
bilite of witte and c⸸on⸸nyng	*bility of wit and cunning*
Of that art. Neverthelesse thei com	*of that art. Nevertheless they com-*
maundid ⸸that⸸ thei ⸸that⸸ were la⸸s⸸⸸s⸸e	*manded that they that were less*
of witte ⸸s⸸chold not be callyd	*of wit should not be called*
⸸s⸸eruan⸸ter⸸ ner ⸸s⸸ogett but felau	*servant, nor subject, but fellow,*
ffor nobilite of here gentyll	*for nobility of their gentle*
nlode"	*blood"*

« Après un certain temps, quand ils eurent appris avec grand soin, ils ne furent pas tous capables de pratiquer l'art en question ; aussi le maître Euglet ordonna-t-il que ceux qui possédaient un meilleur savoir fussent honorés et il commanda qu'on appelât maître ceux qui étaient experts, afin qu'ils instruisent les moins habiles. Ils étaient appelés maîtres pour leur noblesse d'esprit et leur savoir. Néanmoins il commanda que ceux qui avaient moins d'esprit ne fussent pas appelés serviteurs ni sujets mais compagnons à cause de la noblesse de leur naissance. »

A ce point du récit, l'histoire légendaire s'interrompt brusquement.

Après ce récit historique sur les origines premières de la Maçonnerie, le manuscrit Cooke développe toute une série d'Obligations, en 9 articles et en 9 points ainsi que diverses prescriptions à l'intention des maîtres et des compagnons telles que la croyance en Dieu, la

loyauté envers le roi d'Angleterre et le royaume, la Fraternité des maçons, la soumission aux règles d'une « bonne morale », etc.
Il est précisé dans le texte que ces Obligations auraient été agréées par plusieurs assemblées de maîtres et compagnons.
Là encore, nous ne pouvons que constater cette persévérante volonté de la Maçonnerie d'exiger de ses adeptes la plus grande rigueur dans leur comportement et leur vie sociale. C'est aussi ce qu'en conclue Paul Naudon lorsque celui-ci relève la défense faite de « conserver un apprenti « noctambule », car il ne pourrait dûment effectuer son travail pendant le jour et ses compagnons auraient lieu de s'en plaindre. » En outre, il retient qu'il est explicitement défendu au Maître de « chercher à en supplanter un autre. » Par ailleurs, nous pouvons lire que « si un maçon a quelque différend avec ses compagnons, il doit se soumettre à la décision du maître ou du surveillant qui le remplace et se réconcilier avec ses compagnons au premier jour de fête ». Il est également stipulé qu'un « maître ou un compagnon qui a contrevenu à quelque article doit être jugé devant une assemblée générale de la loge. S'il ne reconnaît pas ses torts, il est chassé, livré au sheriff ou au lord-maire pour être emprisonné. »

D. Le discours de Ramsay

André Ramsay, connu sous le tire de Chevalier de Ramsay, est né le 9 juin 1686 à Ayr, en Ecosse. Un doute subsiste concernant ses origines et l'historien Daniel Ligou évoque deux hypothèses en termes de filiation. Il descendrait « d'un boulanger selon les uns, d'une grande famille noble selon les autres. « Il fit ses études de théologie à Glasgow ainsi qu'à Edimbourg et reçu la distinction honorifique de Maître ès arts en 1707. Il apprit le français à Londres et devint docteur honoraire en droit civil de l'Université d'Oxford en avril 1730.
Nous savons que Ramsay était à la fois membre de la « Gentlemen's society » et de l'Académie royale des Sciences de Londres.
Les recherches historique n'ont à ce jour pu déterminer ni où ni quand Ramsay fut initié à la Franc-maçonnerie. Il semble que plusieurs auteurs aient avancé différentes hypothèses sans que l'une ou l'autre ne l'emporte. Il reste que le Chevalier de Ramsay essaya de faire reconnaître officiellement l'Ordre en France. C'est à ce propos que Daniel Ligou note que le 20 mars 1737, Ramsay écrivit au cardinal de Fleury pour « le prier de soutenir la société des free-massons dans les grandes vues qu'ils se proposent ». Dans une autre lettre, rédigée à la

même adresse, Ramsay écrivit qu'il était « persuadé que si on glissait à la tête de ces assemblées des gens sages et choisis par V.E., ils pourraient devenir très utiles à la religion, à l'Etat et aux lettres ».
C'est surtout le discours de Ramsay qui fit de lui « l'une des colonnes de la Franc-maçonnerie.
Ce discours prononcé en 1736 a fait l'objet d'une très importante diffusion dans les loges et est encore aujourd'hui, au XXIème siècle cité en référence, en tant que texte fondateur de l'Ordre maçonnique.

Ramsay, tente de définir le rôle international de la Franc-maçonnerie et évoque dans un premier temps les valeurs qui doivent être nécessaires aux hommes qui ont tenus à être initiés. Nous pouvons en effet lire que d'après Ramsay, ces hommes ont dû faire preuve d'une « noble ardeur pour entrer dans l'ancien et très illustre Ordre des francs-maçons » et que cela constitue la « preuve certaine [que ces même hommes possèdent] déjà toutes les qualités nécessaires pour en devenir les membres. Ces qualités sont la philanthropie, le secret inviolable et le goût des beaux arts ».
Ramsay, défendant l'idée que « le monde entier n'est qu'une grande république, dont chaque nation est une famille et chaque particulier un enfant », soutient dans ce discours que c'est « pour faire revivre et répandre ces anciennes maximes prises dans la nature de l'Homme que la [société maçonnique] fut établie ».
Toujours dans cette même visée, Ramsay déclare que la Franc-maçonnerie veut « réunir tous les hommes d'un goût sublime et d'une humeur agréable par l'amour des beaux arts, où l'ambition devient une vertu, où l'intérêt de la confrérie est celui du genre humain entier, où toute les nations peuvent puiser des connaissances solides, et où les sujets de tous les différents royaumes peuvent conspirer sans jalousie, vivre sans discorde et se chérir mutuellement ».
Ramsay évoque ensuite l'existence d'un secret maçonnique fédérateur et ancien pour enfin en tracer une chaîne filiative historique reliant la Franc-maçonnerie moderne aux premiers ordres chevaleresques et aux croisades. Si l'ascendance historique évoquée dans ce discours peut paraître douteuse ou édulcorée, son influence est sans nul doute à rapprocher de l'histoire de l'Ordre établie par Anderson et que nous avons évoqué plus haut. Cette filiation historique, si elle ne résiste pas à la critique de l'historien positiviste, demeure pour l'anthropologue intéressante en tant qu'elle peut être considérée, et ce dans une très large mesure, comme représentation singulière que partageraient bon nombre d'initiés.

E. La règle en 12 points de la Grande Loge Nationale Française

La règle en 12 points est une disposition qui ne concerne que les membres de la Grande Loge Nationale Française. Ici le terme de « règle » est à prendre au sens de règlement, ce qui nous conduit à sortir du domaine purement initiatique pour entrer dans le domaine administratif.

Cependant, comme le précise Daniel Ligou, et comme nous l'avons précédemment évoqué, les « règlements datent de l'origine de la Maçonnerie opérative puisque l'essentiel des Old Charges anglaises d'où est sortie la Maçonnerie spéculative, tout comme la plupart des documents que nous possédons sont avant tout des règlements.

Bien que plus récente, il nous est apparu comme pertinent de considérer la règle en 12 points au même titre que les constitutions d'Anderson dans la mesure où ces dernières, à côté des Obligations du maçon, comprennent 39 articles de « règlement généraux ».
C'est en ce sens que nous avons choisi d'associer ce document aux textes fondateurs que nous avons analysés jusqu'ici et de considérer La Règle en 12 points comme un corpus susceptible d'engendrer certaines représentations à l'égard de l'Ordre Maçonnique que partagent les francs-maçons et plus précisément les membres de cette Obédience particulière qu'est la Grande Loge Nationale Française, seule obédience régulière en France à ce jour, c'est-à-dire reconnue par la Grande Loge Unie d'Angleterre.
Cette notion de Régularité mérite que l'on s'y arrête quelques instants afin d'apporter quelques éclaircissements nécessaires à la compréhension des lecteurs. Pour de nombreux historiens de la Franc-maçonnerie, cette notion de régularité, bien que très complexe, est fondamentale si l'on souhaite avancer dans la compréhension de l'histoire de l'Ordre maçonnique. Allec Mellor de son côté définit la Régularité comme la légitimité maçonnique et ajoute qu'en « réfuter le concept conduirait à nier que pareille légitimité existât, et dès lors à livrer la Franc-maçonnerie à toutes les aberrations de l'arbitraire individuel. » Il convient toutefois de se demander où réside l'autorité susceptible d'accorder ou de refuser cette légitimité ? Cette question pose en effet problème dans la mesure où pour Daniel Ligou, « les Franc-maçonneries qui s'affirment « régulières » ne sont même pas d'accord entre elles sur les critères de régularité ». Il apparaît donc que le problème de la régularité maçonnique soit donc très étroitement lié aux conceptions que se font les diverses Obédiences de ce que l'on appelle les « landmarks ». Ce terme anglais qui signifie « borne », désignait les pierres dressées permettant de délimiter le territoire d'une propriété. Ces pierres auraient pu aisément

être déplacées par un homme malhonnête d'où l'interdiction édictée dans la Bible par Deutéronome[231] 27, 17[232] et Deutéronome 19, 14[233] de déplacer illégalement les bornes d'une propriété. Dans un sens plus figuré, le terme définit le respect des décisions, des limites qui ont été celles des prédécesseurs dans le domaine où l'on se trouve. En Franc-maçonnerie il s'agit des règles constitutionnelles auxquelles tout maçon doit se soumettre. Pour Mackey[234] encyclopédiste et spécialiste de la question maçonnique du XIXème siècle, le Landmark a un certain nombre de caractéristiques propres et intangibles qu'il n'est pas au pouvoir d'un individu, ni même d'une Grande Loge, de modifier. Toujours d'après cet auteur, le landmark est « immémorial, immuable (il ne peut pas être abrogé) inchangeable (il ne peut pas être modifié), principe créateur, et universel ». C'est donc de la notion d'espace que découle le mot « Landmark » en Franc-maçonnerie. Il apparaît donc essentiel de déterminer ce qui va être considéré comme étant le domaine de la Maçonnerie, de son « territoire » et de ses limites. Il en dépend de ce que les frères des Obédiences dites régulières nomment la « reconnaissance ». Nous verrons plus loin que d'après les rituels maçonniques, à la question « êtes-vous maçons ? », les initiés doivent répondre « mes frères me reconnaissent pour tel ». Il en va du même principe lorsque nous eûmes au cours de nos recherches l'occasion d'entendre un franc-maçon déclarer à son interlocuteur aussi maçon mais d'une obédience dite non régulière : « Mon ami, je te connais mais je ne te reconnais pas ! » Les tentatives visant à déterminer l'origine des ces landmarks sont nombreuses et la plupart viseraient à les rattacher à la Maçonnerie opérative.

Il s'agit bien donc de ces landmarks sur lesquels Alec Mellor se base pour justifier la règle en 12 points en tant que corpus des principes fondateurs de l'Ordre. Toujours selon cet auteur, « l'universalisme maçonnique serait au prix du respect scrupuleux de l'ensemble de ces règles intangibles. Hors d'elles, ou sans elles, plus de Franc-maçonnerie régulière, authentique et traditionnelle ».

Toutefois, s'il est aujourd'hui impossible d'établir avec certitude une liste complète des landmarks, leur nombre variant énormément d'un pays à l'autre par exemple, le premier et le plus important de tous est reconnu universellement par l'ensemble de la Franc-maçonnerie traditionnelle. Le landmark en question concerne la croyance en la réalité effective et la

---

231 Cinquième et dernier livre la Thora (Thora signifie enseignement, Loi) ou du pentateuque contenant un code de lois.

232 « Maudit soit celui qui déplace les bornes de son prochain ! Et tout le peuple dira Amen ! »

233 « Tu ne reculeras point les bornes de ton prochain, posées par tes ancêtres dans l'héritage que tu auras au pays dont l'Eternel, ton Dieu, te donne la possession. »

234 Mackey, né en 1807, abandonna en 1854 la médecine pour se consacrer exclusivement à la Franc-maçonnerie. Cet encyclopédiste rédigea en 1845 *Lexicon of Freemasonry* qui fut revu et complété en 1874 pour être édité en tant qu'*Encyclopedia of freemasonry*.

Parole révélée du Grand Architecte de l’Univers. L’ensemble des textes exposants ces bornes insistent également sur le comportement moral, le respect des lois de la Cité, l’obéissance aux lois et règlements du Métier, la pratique de la Fraternité et la Bienfaisance.
Pour terminer, il convient de préciser que ce concept de régularité s’applique aux obédiences, aux loges et aux individus. Un maçon est dit régulier lorsqu’il relève par initiation ou par « régularisation » d’une loge elle-même régulière. Au même titre, une loge est dite régulière lorsqu’elle dépend d’une obédience régulière. Enfin, une obédience est déclarée régulière lorsqu’elle satisfait aux principes fondamentaux que nous allons maintenant détailler et qui composent la règle en 12 points :

« 1) *La Franc-maçonnerie est une fraternité initiatique qui a pour fondement traditionnel la foi en Dieu, Grand Architecte de l'Univers. »*
Le premier article de ce corpus de principe impose manifestement une borne fondamentale à l’encontre de laquelle certaines obédiences telles que le Grand Orient de France, qui se revendique comme obédience laïque, se sont positionnées. La croyance en Dieu est donc obligatoire, en tout cas pour les maçons dits « réguliers ». Nous avons déjà évoqué longuement ce point lorsque nous avons analysé les constitutions d’Anderson, nous ne reviendrons pas dessus. Précisons toutefois que si cette obligation est en tête de liste des principes fondamentaux de la Franc-maçonnerie, cela ne relève sûrement pas du pur hasard. En outre, c’est sur ce point précis que la première obédience maçonnique française, du point de vue de ses effectifs mais aussi de son ancienneté, le Grand Orient De France, a perdu ladite « régularité ».

« 2) *La Franc-maçonnerie se réfère aux "Anciens Devoirs" et aux fondements de la fraternité, notamment quant à l'absolu respect des traditions spécifiques de l'Ordre, essentiel, à la régularité de sa juridiction. (Les Anciens Devoirs sont ceux de la Franc-maçonnerie médiévale. Ces fondements constituent les règles explicites et impératives, qui font que l'Ordre est l'Ordre et non une entité associative commune. »*

« 3) *La Franc-maçonnerie est un Ordre auquel ne peuvent appartenir que les hommes libres et respectables qui s'engagent à mettre en pratique un idéal de paix, d'amour et de fraternité. »*
C’est dans ce troisième article qu’est évoquée l’exclusion des femmes de la Franc-maçonnerie régulière. Il est également affirmé que les individus membres de l’Ordre doivent observer une

conduite irréprochable du point de vue de la morale. Les obédiences féminines telles que la Grande Loge Féminine de France et les obédiences mixtes telles que le Droit Humain, puisqu'elles dérogent à ce principe ne peuvent prétendre au statut de la régularité maçonnique.

*« **4)** La Franc-maçonnerie vise par le perfectionnement de ses membres, à celui de l'humanité tout entière. »*

Cette borne ne peut échapper à notre commentaire dans la mesure où elle inscrit de manière stricte l'ambition d'un rôle à jouer par la Franc-maçonnerie dans la société globale. Nous avons vu dans la première partie de notre étude que cette position n'allait pas sans générer une méfiance de la part de l'opinion publique à l'égard de l'Ordre maçonnique. Nous retrouvons donc ici un des fondements endogène, c'est-à-dire inhérent aux principes régissant cette confrérie et dictant une ligne de conduite aux initiés, de telles représentations circulant dans le « monde profane ».

*« **5)** La Franc-maçonnerie impose à tous ses membres la pratique exacte scrupuleuse des rituels et du symbolisme, moyens d'accès à la connaissance par les voies spirituelles et initiatiques, qui lui sont propres. »*

*« **6)** La Franc-maçonnerie impose à tous ses membres le respect des opinions et croyances de quiconque. Elle leur interdit en son sein toute discussion ou controverse politique ou religieuse. Elle est ainsi un centre permanent d'union fraternelle où règne une compréhension tolérante et une fructueuse harmonie entre des hommes qui sans elle, seraient restés étrangers les uns aux autres. »*

Nous retrouvons ici la recommandation d'Anderson présente dans ses constitutions selon laquelle les discussions d'ordre politique ou religieux sont explicitement interdites au sein des loges maçonniques. Nous avions précédemment évoqué le besoin implicite d'une telle obligation afin d'éviter d'une part toute querelle au sein des assemblées de maçons mais aussi dans un souci d'ouverture et de tolérance en respectant les convictions de chacun quelles soient de nature politiques ou religieuses.

*« **7)** Les francs-maçons prennent leurs obligations sur' un Volume de la Sainte loi afin de donner au serment prêté sur elle, le caractère solennel ' et sacré indispensable à sa pérennité. »*

Ce paragraphe fait ici directement allusion au serment prêté par l'impétrant au moment de son initiation maçonnique qui le fera rentrer au sein de l'Ordre. Nous pouvons observer qu'aujourd'hui, du moins en ce qui concerne les loges « régulières », le Volume de la Sainte Loi est le Nouveau Testament, ouvert à l'évangile de Saint-Jean. Exceptionnellement, ce peut être la Tora ou le Coran selon la confession du futur initié qui devra prêter serment. Dans les faits, en ce qui concerne certaines obédiences qui n'ont pas le statut de régularité le Volume de la Loi Sacrée sera remplacé par un « livre blanc » par exemple, ou encore la « déclaration des droits de l'Homme et du citoyen ». Nous devons encore une fois nous reporter au premier article de ce document qui impose la croyance en Dieu. A la lumière du paragraphe que nous venons de lire, il apparaît que cette prescription, bien qu'elle ne soit pas observée à ce jour par toutes les Obédiences maçonnique françaises, n'est pas sans influencer le caractère traditionnel de l'initiation que devra subir le candidat. Nous y reviendrons dans une autre partie.

*« **8)** Les francs-maçons s'assemblent dans des Loges, pour y travailler selon le rite, avec zèle et assiduité et conformément aux principes et règles prescrits par 1a Constitution et les règlements Généraux de l'Obédience. »*

*« **9)** Les francs-maçons ne doivent admettre dans leurs Loges, que des hommes majeurs de réputation parfaite, gens d'honneurs, loyaux et discrets, dignes en tous points d'être leurs frères et aptes à reconnaître les bornes du domaine de l'homme et l'infinie puissance de l'éternel. »*

Nous retrouvons ici l'allusion concernant l'exclusion des femmes mais aussi la recommandation selon laquelle les initiés doivent observer une conduite morale et sociale stricte et exemplaire.

*« **10)** Les francs-maçons cultivent dans leurs Loges, l'amour de la patrie, la soumission aux lois et le respect des autorités constituées. Ils considèrent le travail comme le Devoir primordial de l'être humain et l'honorent sous toutes ses formes. »*

Il est également précisé que les comportements de rébellion contre l'état et le pouvoir en place sont prohibés.

*« **11)** Les francs-maçons contribuent, par l'exemple actif de leur comportement sage et digne, au rayonnement de l'Ordre dans le respect du secret maçonnique. »*

Est alors évoqué la notion de « secret maçonnique » auquel sont soumis tous les francs-maçons puisqu'ils ont prêté serment. Nous verrons plus loin dans une autre partie qu'en cas de parjure, les rituels maçonniques laissent envisager davantage qu'une simple exclusion.

*« **12)** Les francs-maçons se doivent mutuellement, dans l'honneur, aide et protection fraternelle, même au péril de leur vie. Ils pratiquent fart de conserver en toute circonstance le calme et l'équilibre indispensable à une parfaite maîtrise de soi. »*

Enfin, le dernier article fait référence à la notion de Fraternité maçonnique. Notons que celle-ci ne semble limitée par aucun borne ce qui dans une certaine mesure peut contribuer à alimenter certaines représentations répandues parmi les individus non initiés. En effet, rien dans cet article ne suppose que la Fraternité maçonnique ne doit pas dépasser le cadre de la légalité.

III. La Tradition maçonnique, au fondement des représentations des initiés

« *Le terme de fraternité est plus que présent chez nous: c'est une de nos valeurs, qui trouve ses fondements dans le symbolisme et notre mythe fondateur. En gros, un frangin, de sang ou de choix, reste un frangin. En pratique, c'est un ami, un vrai, sur qui l'on peut s'appuyer sans trop craindre de tomber (c'est l'idéal). En cas de désaccord, de deux choses l'une : soit il est léger et on passe outre, ou bien il est plus lourd, et on se fait la gueule, comme dans une famille normale. N'oublions jamais que les deux premiers frères de la Bible se sont entretués. On évite ce genre de débordements, normalement, ça fait désordre* ». Propos d'un franc-maçon interrogé lors de notre enquête, 69 ans, retraité, résidant à Argentan.

A. L'éthique de la fraternité maçonnique: un contexte ésotérique et traditionnel incontournable

1. Le Secret au centre de l'éthique de cette Fraternité

Dans la Grèce Antique, la notion d'ésotérisme s'appliquait à un enseignement oral transmis uniquement à certains disciples rigoureusement triés sur le volet. La forme particulière que prenait cet enseignement nous amène à penser que l'instruction ainsi

dispensée « dépassait le niveau d'une philosophie et d'un exposé rationnel pour atteindre une vérité plus profonde »[235]. Le concept d'ésotérisme est à rapprocher de la représentation selon laquelle une doctrine présentait deux aspects distincts non opposables mais complémentaires, au même titre que l'évident et le caché sont deux ordres d'une même chose mais dont l'un serait plus profond que l'autre. Si nous nous en tenons à ces considérations, nous pouvons affirmer que les mystères antiques ont pu faire figure de précurseurs dans la voie sur laquelle allaient s'engager les doctrines enseignées par les philosophes grecs. Nous savons aujourd'hui que les mystes devaient jurer de ne rien révéler au sujet de ce qui leur était donné de voir lors des nuits éleusiniennes ou osiriennes. Notons que cet impératif fut rigoureusement bien observé si nous tenons compte des difficultés que rencontrent aujourd'hui les chercheurs se penchant sur l'étude de ces phénomènes mystériques. Pour nous en rendre compte, il nous suffit de rappeler les entraves auxquelles dû faire face Mircea Eliade pour produire une analyse des mystères d'Eleusis présentée dans son œuvre *Histoire des croyances et des idées religieuses*.

Ainsi, l'enseignement ésotérique impliquait intrinsèquement la notion de serment sur l'obligation de garder le secret. Luc Benoist, dans son étude du phénomène ésotérique, remarque que « généralement, l'interdit qui frappe une connaissance d'un certain ordre présente des degrés divers suivant sa nature »[236]. Il pouvait s'agir simplement d'un secret de nature disciplinaire destiné à éprouver le caractère des postulants. Ou encore, le silence pouvait servir à protéger des secrets techniques attachés à la pratique d'un métier, d'une science, d'un art et toutes les professions anciennes étaient dans ce cas. Leur exercice exigeait des qualifications précises et comportait des « recettes » qu'il était interdit de divulguer. Notons à ce propos que la connaissance maçonnique, relevant symboliquement des métiers de construction, répond parfaitement à ce cas de figure si bien que nous retrouvons régulièrement l'utilisation de l'expression *Art Royal* pour qualifier ce savoir. Il en est de même pour la Confrérie des chasseurs Bambara ainsi que pour certaines sociétés secrètes chinoises qui se réfèrent directement à la chevalerie.

Enfin, le « véritable secret », c'est ainsi qu'on le trouve le plus souvent désigné, reste inexprimable et inaccessible aux profanes et on ne peut l'atteindre autrement qu'à l'aide de symboles. Sur ce point, Luc Benoist soulève à juste titre que « ce que transmet le maître à son

[235] Luc Benoist, *L'ésotérisme*, p.7
[236] Luc Benoist, *L'ésotérisme*, p.8

disciple, ce n'est pas le secret lui-même, mais le symbole et l'influence spirituelle qui rendent possible sa compréhension »[237].

Le phénomène de la transmission secrète aussi bien en Occident qu'en Orient ou en Afrique, déjà observé, a conduit René Guénon à théoriser l'existence d'une « tradition primordiale ». Cependant, adhérer à un concept unique d'ésotérisme se révèlerait alors sans doute plus ardu qu'il n'y paraît si bien que concevoir dans cette notion un concept universel relèverait d'une grande imprudence et simplification de notre part. Cependant, nous pouvons effectivement nous interroger sur les déterminants impliquant la récurrence du phénomène et de ses manifestations.

2. La Fraternité maçonnique, une société du secret

En Franc-maçonnerie, certaines choses ne peuvent être confiées à tout le monde.

Une telle représentation existe déjà dans les Évangiles fondant ainsi l'hypothèse de l'existence d'un ésotérisme chrétien. La Bible présente, entre autres choses, les conséquences qu'implique la rupture de ce serment, notamment au profit des autorités civiles comme ce fut le cas de Judas qui trahit Jésus Christ et le livra aux Romains. En effet, le plan de Jésus, occulté par le secret fut à première vue compromis par cette révélation qui conféra à l'autorité civile romaine alors en place le pouvoir de contrecarrer le projet messianique. Ainsi, toute connaissance confère un pouvoir soit sur les choses, soit sur les êtres et notamment sur les êtres humains. Un des principes de tout ésotérisme pourrait être synthétisé dans l'expression : « Tout pouvoir corrompt, le pouvoir absolu corrompt absolument ». Ceci reste sur le plan profane la meilleure justification de la démocratie, et n'est finalement que le corollaire de la fameuse expression de Rabelais « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme ».

Ainsi, l'ésotérisme concernerait un corps de connaissance dont l'efficacité pratique serait telle que seule la haute valeur morale de ses détenteurs pourrait en garantir un emploi utile pour l'humanité ou sa non-utilisation provisoire. C'est la thèse de ceux qui pensent qu'il y avait à l'origine une alchimie matérielle conjointe à l'alchimie spirituelle. Nous pouvons d'ailleurs nous demander si l'humanité n'aurait par exemple pas gagné à ce que la connaissance de l'atome n'eût été transmise qu'à des adeptes qualifiés.

[237] Ibid., p.9

Cela pose alors le problème de l'accession à cette qualification et aussi de sa vérification. C'est ici que nous aboutissons semble-t-il, à l'essence même de l'ésotérisme et à sa nécessité.

En ce sens, et c'est bien ce que révèle l'approche comparative, les représentations des francs-maçons peuvent être rapprochées des représentations du monde et des conceptions ésotériques des Mandenka, peuple localisé essentiellement au Mali. Ces représentations et conceptions ont été mises en évidence par les études du Professeur Sory Camara et ont été en partie exposées dans l'article « Servitudes rituelles, subversion narrative ou le secret de l'existence » paru dans la revue *Mande Studies*. Francs-maçons et Mandenka, bien que différents sur de nombreux points, ont en commun cette représentation selon laquelle il existe une forme de connaissance du monde de nature ésotérique. Pour la culture mandenka, cette connaissance se transmettrait par les maîtres de sentiers de la traversée de l'existence, nommés dans la langue vernaculaire *Dunyatotege Silatigi Maïtu*. Ces personnages ont acquis, au sein de cette culture, le statut de *Sages* grâce à leur considérable expérience de la vie. Les maîtres de sentiers sont alors aptes à traduire sous forme de récits cette expérience qu'ils confient ainsi à des hommes ou des femmes rencontrant des difficultés dans leur propre traversée de l'existence afin de leur donner des repères. Ces récits, donnés de manière brute et sans aucun commentaire explicatif, sont autrement appelés *paroles très anciennes, Kumakotoba*, ou *paroles à fondements*, *Kumakotoma*. Cette dernière désignation met en évidence le fait que ces paroles ont un sens apparent, mais ont aussi un sens dissimulé, un *Yelenkise*, c'est à dire un *grain de lumière*.

Ainsi, tout indique que ces récits seraient codés, et l'une des préoccupations centrales de Sory Camara a été de montrer que les personnes les ayant conçues ont également conçu la manière de les analyser. Fournir le récit revient donc également à en fournir le code mais de façon sous-jacente. C'est au moyen d'une *méthode herméneutique d'inspiration endogène*, c'est-à-dire en s'inspirant du contexte de narration et de représentation du monde des concepteurs de ces récits, qu'il devient possible d'accéder au sens profond et caché de ces textes. Le code serait en effet intégré dans le texte et dans le contexte de narration, et il s'agit, malgré les difficultés évidentes que cela représente, de le discerner.

Cette approche paraît tout à fait justifiée dans la mesure où les Mandenka laissent à chacun la compréhension du code selon ses désirs et ses sentiments, la situation vécue et ses aptitudes personnelles. Cette idée selon laquelle le maître de sentier n'impose pas le sens de ces récits à ceux auxquels ils sont destinés est une conception de l'instruction ésotérique proche de celle

qu'en ont les francs-maçons. L'interprétation de ce qui est révélé, si nous nous en tenons aux témoignages recueillis, reste libre et personnelle. L'initiation maçonnique est toujours vécue et interprétée en fonction de chacun si bien qu'il s'avère impensable d'imposer une lecture particulière de ces pratiques rituelles maçonniques. Dans les textes mandenka tout comme dans l'instruction maçonnique, chacun a le loisir de découvrir un sens personnel adapté à sa propre vie. En outre, le sens accordé à tel texte ou à tel symbole est amené à subir certaines variations concomitantes des aléas de la vie de l'initié, et fera donc l'objet d'une réinterprétation permanente et contingente des situations que le récipiendaire ou récepteur devra affronter.

Parmi les représentations mandenka, nous retrouvons la conception selon laquelle, la détention et la transmission de la connaissance est soumise à l'éthique du secret. En effet, les conceptions indigènes du savoir accordent à celui-ci un véritable pouvoir aux effets incontrôlables. Ainsi, dans la culture mandenka comme dans les cultures d'influence chrétienne, le savoir est considéré comme dangereux, conférant pouvoir à celui qui le détient, et pouvant être utilisé comme une arme sous l'effet de l'aversion ou de la vengeance. Ainsi, si les francs-maçons doivent *tuiler* le candidat à l'initiation et enquêter rigoureusement sur celui-ci, les maîtres de sentiers ne transmettent leur savoir qu'après avoir éprouvé l'étoffe du récipiendaire. Il s'agit de s'assurer de la capacité du néophyte à garder ce qui lui sera transmis. C'est pour cette raison que chez les Mandenka, le savoir fait l'objet d'une transmission régulée qui s'opère dans un cadre strictement initiatique, contexte faisant du secret sa propriété essentielle.

La nécessité du serment de ne rien dévoiler à ceux qui n'ont pas été initiés s'avère donc une composante fondamentale et commune aux deux systèmes de représentations ainsi mis en perspective. En outre, Sory Camara montre que le secret et l'illusion qui entourent de telles pratiques rituelles seraient des facteurs déterminant le caractère gnostique de ces usages et permettraient donc la transformation du savoir en connaissance. Notons cependant que chez les Mandenka, le savoir ne doit pas être élitiste mais connu de tous, ce qui explique que les récits en question peuvent être transmis à tous et à tout moment de la vie. Seuls les initiés en maîtrisent les clés du dévoilement d'un sens « caché ».

Une telle mise en perspective doit être toutefois relativisée puisque les deux phénomènes ainsi croisés, la confrérie des chasseurs Mandenka et la Franc-maçonnerie relèvent de contextes historico-culturels très différents. Les Maîtres de sentier ne forment en aucune occasion un groupe semblable à une loge maçonnique ni ne sont entourés de disciples.

Il n’existe également aucune règle collective déterminant la transmission contrairement à la Franc-maçonnerie qui impose des cadres précis de pratiques, de parole ritualisée et d’instructions. En tout cas, il serait périlleux pour nous de mettre au même plan la Franc-maçonnerie, société dans la société et les chasseurs Mandenka, membres à part entière de la société dans laquelle ils jouent leur rôle en tant que chasseurs sans que pour autant privé et public ne se mêlent. Ce qu’il convient avant toute chose de retenir c’est que la « connaissance » lorsqu’elle se transmet, présente deux volets de perception liés mais isolables tels le sensible et le spirituel : l’un visible et de l’ordre de l’immédiateté et l’autre relevant du caché et devant faire l’objet d’un « dévoilement » ou d’une recherche.

Ceci étant dit, nous sommes à même de percevoir que la notion de secret impliquée par l’ésotérisme n’est en aucun cas l’exclusivité des francs-maçons. En outre, nous avons pu appréhender les fondements de l’existence de ce secret, lesquels reposent davantage sur les implications d’une certaine représentation du monde et de la connaissance. Ces fondements s’avèrent cependant parfaitement éloignés de ce que peuvent soupçonner certains profanes qui y voient la dissimulation de pratiques peu honorables ou hérétiques. Nous avons aussi pu constater que, dans tous les cas, le savoir ésotérique, puisqu’il fait valoir la nécessité du secret, implique une *éthique* qui doit être acquise par l’initiation acculturative. Cette *éthique*, puisqu’elle n’est pas inscrite dans la nature de l’homme, doit être inculquée par la *voie royale* permettant l’accession à cette connaissance considérée comme dangereuse ou comme « fruit défendu ». Cette acculturation ne peut être induite que par l’initiation dans le sens où celle-ci ne relève pas de la simple instruction morale mais davantage de l’expérience directe, sensible, émotionnelle et spirituelle. En effet, selon les conceptions les plus générales de l’ésotérisme, l'éthique ne s'enseigne pas mais se pratique, et les disciples et les maîtres ne la récitent pas mais en témoignent. En ce sens, l’initiation peut être conçue comme un moyen pour l’homme qui la subit de rendre opératoire, de façon durable et irréversible, « la capacité qu’il a reçue d’accéder aux états supérieurs, grâce à des rites rigoureux et précis »[238].

Nous comprenons par ailleurs toute l’importance des rituels que les francs-maçons n’omettent pas de réitérer, ce qui n’est pas, comme nous l’avons vu, sans générer stupéfaction chez certains profanes dubitatifs face à de telles pratiques dont ils ne cernent pas la cohérence interne que leur donnent les francs-maçons. La rupture en termes de représentations, séparant les initiés maçons et les profanes, conduit ces derniers à ne retenir que l’aspect « étrange » et

[238] Luc Benoist, *L’ésotérisme*, p.10

« désuet », voire « démodé » des rituels qu'ils auront tendance à interpréter, en raison du sens commun, comme des « fadaises » ou du « folklore ». Tout ésotérisme est donc une série d'épreuves nécessairement secrètes suivies d'une méditation de l'adepte sur son propre vécu.

Il nous paraît ainsi d'autant plus pertinent de tenir compte du système de représentation auquel se rattache la fraternité maçonnique. C'est donc bien à partir des visions indigènes (des Mandenka comme des francs-maçons) que nous comprenons alors en quoi le secret est essentiel dans le cadre de cette fraternité. Ainsi, parler de fraternité maçonnique revient inévitablement à aborder la question de l'ésotérisme et donc du secret dans la mesure où nous pouvons y voir trois propriétés essentielles à la base de tout ésotérisme que sont la Connaissance, l'Initiation et le Secret.

Notons que c'est aussi ce caractère spécifiquement ésotérique de la Franc-maçonnerie qui nous a amené au cours de notre enquête à rencontrer certaines difficultés ou barrières, celle du silence notamment, puisque nous nous trouvions « *au cœur de l'initiation* » comme nous le rappela un initié. Nos intentions et nos motivations, qui sont toujours restées les mêmes tout au long de nos recherches, n'ont vraisemblablement jamais été remises en doute par les francs-maçons avec lesquels il nous a été donné de travailler. Mais le chemin ne pouvait qu'être « semé d'embûches » dans la mesure où nous nous sommes trouvés devant certaines barrières éthiques résultant de l'incompatibilité entre notre propre condition de profane et la nature d'un savoir fondamentalement réservé à l'initié avec lequel nous cherchions à nous familiariser.

Le secret existe bien en Maçonnerie aujourd'hui et concerne trois niveaux distincts.

Les maçons doivent tout d'abord respecter ce qu'ils appellent le secret d'appartenance. Si chaque initié est en droit de dévoiler aux profanes sa propre appartenance maçonnique, il est strictement interdit de révéler celle des autres membres maçons, ceci pouvant être expliqué par une certaine méfiance de la part des initiés. Il demeure cependant que bon nombre d'entre eux conserve dans leur mémoire des exemples de francs-maçons ayant été amené à regretter de ne pas avoir caché leur appartenance à la Confrérie.

En second lieu, les francs-maçons doivent respecter le secret de délibération et ne pas révéler les points qui ont été débattus pendant la tenue. Le secret rituel consiste ainsi à ne dévoiler les rituels maçonniques pratiqués ni aux profanes, ni aux initiés qui n'ont pas atteint le niveau d'élévation qui s'y réfère.

Il est enfin souvent fait allusion en Franc-maçonnerie à un autre type de secret, une sorte de « secret des secrets » inconnu des profanes, non pas à cause de son contenu mais parce qu'il

semble incommunicable et ne peut s'appréhender que par l'expérience de l'initiation maçonnique. Nous ne sommes donc pas personnellement en mesure d'en savoir plus à ce sujet mais précisons tout de même que ce secret concerne le domaine de l'expérience personnelle, du vécu propre à chaque franc-maçon.

3. Les implications sociologiques et anthropologiques du secret

Manifestement, le secret intrigue toujours et induit de nombreux questionnements dans une société qui, bien qu'elle vive dans un régime pratiquant lui-même le secret politique, se sent menacée par un phénomène qu'elle ne maîtrise pas. David Le Breton explique cette suspicion générée par le secret en se référant aux « idéologies modernes de la communication [qui] prospèrent sur un arrière-fond historique, la mémoire du secret qui a présidé à la Shoah, et sur la nécessité de ne jamais laisser s'installer le silence »[239].

Néanmoins, indépendamment de tout jugement de valeur, le secret ne peut-il pas être également reconnu comme légitime ou tout du moins cohérent en certaines occasions bien particulières ? Le secret doit-il exclusivement être approché en termes d'immoralité comme l'ont reproché certains chercheurs tels que Georg Simmel ?

Nous tenterons de montrer ici en quoi la fraternité maçonnique est justement une de ces occasions singulièrement propices à une pratique éthique du secret, et que celui-ci peut être compris autrement que dans une conception dépréciative. Pour cela, nous adhérons au postulat de David Le Breton lorsque celui-ci affirme qu'il existe des cas où « dire ne suffit pas, ne suffit jamais, si l'autre n'a pas eu le temps d'entendre, d'assimiler et de répondre »[240].

En partant du constat que le temps de la pratique rituelle en maçonnerie est gouverné par le secret, nous devons alors nous interroger sur d'autres implications possibles ou rapports éventuels que l'éthique du secret entretient avec la Franc-maçonnerie.

Nous savons d'un point de vue sociologique que, dans la religion, toujours exotérique, le caractère social domine. La religion serait donc faite pour tous alors que l'ésotérisme se présente comme n'étant accessible qu'à quelques-uns, une frange de la population, une « élite » même si l'emploi de ce terme peut prêter à discussion.

Nous nous trouvons ici devant un aspect en apparence paradoxal et ambivalent de la Franc-maçonnerie. La question de la fraternité s'étendant à toute l'humanité n'a pas cours ici, mais

[239] David Le Breton, *Du silence,* p.14
[240] Ibid.

en revanche, nous pouvons admettre que le partage d'un secret est opératoire au niveau de la Fraternité maçonnique, puisqu'il est partagé par tous les francs-maçons dispersés à travers le monde. Le secret dont nous allons discuter maintenant semble donc au fondement de la *chaîne d'union* qui lie toutes les générations de francs-maçons, antérieures, présentes et à venir.

Pour mettre en évidence d'autres implications imputables à la pratique du secret chez les francs-maçons, nous pouvons nous appuyer sur les résultats obtenus par Alma Gottlieb et exposés dans un article anglais de la revue *Mande Studies*, « Secrets and Society : The Beng of Côte d'Ivoire ». L'auteur y formule les résultats de sa propre enquête menée sur les Beng, un peuple d'Afrique résidant en Côte d'Ivoire. Les observations portant sur un village Beng l'ont conduit à s'interroger sur la place que pouvait prendre le secret dans cette société. Il semble que celui-ci soit un élément central et déterminant de l'organisation des Beng résidant dans le village. Certaines zones, tenues secrètes, font l'objet de *tabou* particulier comme l'interdiction de cracher à certains endroits précis. Certains caractères cultuels des Beng sont également tenus hors de portée des étrangers ou de toute personne qui ne serait pas née au sein du village. Les cultures vivrières ou marchandes se réfèrent, elles aussi, à cet impératif, ainsi que de nombreux autres aspects de la vie sociale des habitants du village en question.

Alma Gottlieb montre que la pratique du secret, comprise comme un élément intrinsèque des rapports d'interaction, semble être inscrite dans l'habitus, en tant que dispositions durables et culturellement acquises des membres qui composent la société Beng. Ce secret envahirait les consciences individuelles non pas par une mise en scène rituelle, mais à travers les multiples actes de la vie quotidienne.

L'existence du secret maçonnique peut également se manifester en des occasions banales rattachées à la sphère de la vie quotidienne. L'emploi d'un langage allégorique pour dissimuler une idée peut intervenir à tout moment comme ce fut le cas lors d'une de nos rencontres avec des initiés, celle-ci se déroulant autour d'un dîner. Un des francs-maçons présent à notre table scrutait le plat qui venait de lui être servi, sur lequel étaient disposées trois côtelettes, et s'exclama : « *Tiens…pourquoi trois côtelettes ? N'est-ce pas là un curieux hasard ? Sans doute que la quatrième reste à construire.* » Cet initié, non sans humour, faisait ainsi une allusion directe, mais maquillée, à une représentation maçonnique précise, à savoir la référence aux trois piliers figurant en loge, chacun correspondant à une notion précise mais dont l'absence du quatrième se justifie effectivement par le fait qu'il reste à construire.

Alma Gottlieb se sert du contexte historico-culturel dans lequel évoluent les Beng pour tenter de comprendre les implications du secret. Le village beng étudié se trouve dans une

situation particulière puisque depuis plusieurs années, de nombreux groupes ethniques différents y ont établi résidence pour profiter de la fertilité des sols alentours. Par ailleurs, ce village est devenu un point de passage pour les marchands qui négocient les denrées agricoles. Gottlieb en vient donc à affirmer que le secret chez les Beng serait une technique particulière pour parer à la situation d'hétéronomie culturelle récente dans laquelle ils se trouvent involontairement engagés. Ce faisant, ils conservent entre eux une connaissance (religion, filiation, santé, et d'autres choses plus triviales) qu'ils ne peuvent révéler, et dont ils limitent l'accès. Ainsi, l'auteur montre que les Beng ont mis en place un code de dialogue strict ayant pour effet de circonscrire le cercle de l'auditoire apte à comprendre le sujet de chaque conversation. Les Beng, dont la vie sociale est constituée de multiples contacts relationnels avec d'autres groupes ethniques, préservent leur identité en contrebalançant cette ouverture par le respect du secret. Ce dernier, en plus de déterminer la connaissance Beng, est un moyen de sauvegarder l'intégrité sociale et culturelle. De même l'allusion à laquelle eut recourt le franc-maçon lors du dîner eut certainement comme effet de rappeler qu'au milieu du restaurant et entourés de profanes, nous étions bien, en dehors de notre propre personne, réunis autour d'une table composée d'initiés.

Il est possible de replacer les données issues de l'analyse d'Alma Gottlieb dans le cadre de nos propres recherches concernant la Franc-maçonnerie. Dans cette Confrérie, le secret est d'abord perçu comme se référant aux marqueurs identitaires du groupe concerné. Le secret permet donc au groupe de se définir culturellement et socialement et par conséquent de se distinguer d'un autre groupe plus global profane. Les francs-maçons, en confinant leurs pratiques dans le temps du secret, réaffirment implicitement leur identité singulière, leur appartenance à un même groupe, en même temps qu'ils maintiennent une certaine distance avec la société profane. Identification et distinction semblent aller de paire concernant le secret rituel des francs-maçons et une telle constatation infirme l'hypothèse de Victor Turner selon laquelle la pratique rituelle ne remplirait qu'une fonction positive, à savoir la réaffirmation du lien social qui unit les individus dans une structure sociétale globale. La fraternité maçonnique se distingue de la société profane par tout un ensemble de pratiques et de représentations dont l'accès est limité parce qu'elles sont tenues secrètes, faisant ainsi de la Franc-maçonnerie une véritable société dans la société.

4. Un secret de Polichinelle?

« En Franc-maçonnerie, il n'y a pas de secret !! …il y a juste des hommes qui vivent et partagent une expérience »[241].

« Il faut vivre l'initiation pour comprendre la nature de ce secret dont tout le monde parle tant, autrement il est incommunicable »[242].

« Je vous répondrais par ce poème de notre Frère Ricaud qui, en 1744 disait : Pour le public, un franc-maçon sera toujours un vrai problème qu'il ne saurait résoudre à fond qu'en devenant maçon lui-même »[243].

Puisqu'il devait s'expliquer sur la question lors d'un entretien télévisé, Alain Bauer affirmait publiquement que « le secret en question et qui fait tant de bruit ne concernait que la Maçonnerie opérative qui tenait à garder ses recettes de construction et ensuite cela relevait plus de la prudence lorsqu'au XVIIIème vous souhaitiez aborder certains sujets en dehors de toute approche dogmatique. Le secret garantissait alors aux francs-maçons leur libre parole si bien qu'ils pouvaient parler de tout en loge sans risque de finir sur un bûcher. Ainsi, le secret tant décrié ne devrait plus avoir lieu d'être, aux Etats Unis par exemple, les loges ne sont pas du tout secrètes et ont pignon sur rue. En France, il y a eu la guerre d'où la nécessité du secret c'est différent. Finalement, c'est un problème pas maçon, c'est un problème français ! »[244].

Dans un même ordre d'idées, nous pouvons reproduire ici les propos de Bruno Etienne, anthropologue et franc-maçon. Nous noterons que sa position rejoint celle que partagent les autres francs-maçons interrogés.

« *Il faut avant tout en finir avec les lieux communs autour du secret maçonnique. Il est sans cesse monté en épingle et médiatisé à propos d'affaires crapuleuses et mondaines qui, bien que réelles, n'en sont pas moins relativement rares et de toute façon totalement étrangères au vrai secret. Par ailleurs tous les rituels ont été publiés, la bibliographie sur la Franc-maçonnerie est immense et pourtant le secret des secrets est toujours là, inviolable en son essence. […] Certes pour défendre le principe de discrétion, je pourrais évoquer les temps difficiles qu'ont traversé les francs-maçons pourchassés et martyrisés dans les états totalitaires et surtout la politique de Vichy qui les rend très prudents en ce domaine. Mais ce n'est pas là le vrai argument ni le vrai problème. Au-delà de ces questions de communication,*

241 Propos d'un franc-maçon interrogé par Serge Moati dans *Voyage au pays des francs-maçons*.
242 Entretien Annexe, p.XXIII
243 Daniel Ligou in *Voyage au pays des francs-maçons*, Serge Moati
244 Alain Bauer, Entretien télévisé diffusé sur la chaîne LCI, le 05 juillet 2003.

questions qui sont souvent dépassées d'ailleurs par la frénésie actuelle de vulgarisation, le seul problème intéressant est celui du vrai secret »[245].

Andreas Zempleni, dans l'article « Savoir Taire, Du secret et de l'intrusion ethnologique dans la vie des autres », considère « qu'est secret le contenu ou la substance qui a été séparé et mis à part » et démontre que « l'acte constitutif du secret est un acte de refus » qui implique au moins deux groupes « liés par un rapport négatif ». Nous avons d'un côté les francs-maçons initiés, détenteurs et dépositaires du secret, et de l'autre les profanes, destinataires ou *cibles* du secret (selon l'expression de Claude Lévi-Strauss) visés par le contenu refusé. Ce qui apparaît ici, c'est bien que le contenu du secret importe peu, et que c'est la forme secrète qui génère les implications sociologiques que Zempleni a su dégager.

En outre, Zempleni s'attache à montrer que le secret aurait des « propriétés énergétiques et une tension interactive ». Sur ce point, il a catégorisé ce qu'il appelle les « modes de décharge » qui permettent de réguler cette tension interne selon l'idée que le secret contiendrait en lui-même trois modes de « manifestation incoercible à se frayer une voie vers ses destinataires » :

- la *révélation* qui consiste en un « relâchement brusque de la tension » annulant la séparation et par conséquent le secret. Il semble que les francs-maçons n'ont que rarement recours à cette forme de décharge du fait du serment qu'ils ont prêté en entrant dans la Confrérie. Néanmoins, l'histoire des rapports entre la Franc-maçonnerie et le monde profane montre bien que cette forme de divulgation du secret reste la plus attendue et la plus recherchée par les profanes.

- la *sécrétion* est, selon Zempleni, un « moyen courant de régulation de la tension et donc de la préservation du secret[246] ». En effet, les rapports entre les dépositaires du secret et les destinataires ne se limitent pas à une simple séparation, ou au choix « entre le silence et le dire ». Paradoxalement, nous touchons là une des propriétés essentielles du secret, à savoir qu'il ne peut subsister comme tel sans apparaître ponctuellement aux yeux de ses destinataires. Zempleni définit à ce sujet la sécrétion comme étant « l'ensemble des processus plus ou moins involontaires ou organisés par lesquels les détenteurs ou les dépositaires exhibent des fragments du secret devant ses destinataires sans pour autant le révéler ni le communiquer ». Notre enquête a mis en évidence que les francs-maçons peuvent avoir recours à ce *mode de décharge* du secret au moyen de certaines mises en scène, de certaines

[245] Ibid.
[246] Andreas Zempleni, « Savoir taire. Du secret et de l'intrusion ethnologique dans la vie des autres »

allusions ou tout simplement par manque de précaution. Ce faisant, l'existence de certains secrets en Franc-maçonnerie apparaît parfois ostensiblement à quelques profanes.

- la *communication* qui n'abolit pas le secret mais par le déplacement de ses limites, en diminue la tension. Cette forme de décharge est bien présente dans la Franc-maçonnerie et se produit en effet lors de l'initiation d'une personne. Cette dernière devient alors dépositaire, et ne doit pas être confondue avec le destinataire. A nos yeux, la *communication,* en ce qui concerne la Franc-maçonnerie, serait le *mode de décharge* officiel du secret. Il apparaît que chaque destinataire constitue un individu potentiellement initiable. L'initiation, se traduisant par un déplacement des limites du secret, serait donc le seul recours possible au profane pour se mettre sur la voie de la connaissance maçonnique. Ainsi, nous pouvons retenir que la *communication* est un recours normal utilisé pour déplacer les limites du groupe en question. L'acte formel de communiquer par l'initiation revient donc manifestement à intégrer l'individu au groupe social en question, c'est-à-dire à la fraternité maçonnique.

B. La Franc-maçonnerie se pratique : rites et tradition d'un Ordre ancien

1. Pour une approche anthropologique des rituels maçonniques

Selon Jean Caseneuve, « les rites constituent le fondement le plus stable sur lequel puissent s'appuyer les observateurs, en particulier l'ethnographe, pour décrire et reconstituer un phénomène social sous son aspect statique »[247]. Nous avons donc choisi de porter une attention particulière à la question du rituel en Franc-maçonnerie et de ses rapports avec les représentations de la Fraternité. Notre méthode d'analyse du phénomène maçonnique et des représentations de la Fraternité chez les initiés ne vise pas à isoler complètement le rite du mythe. Il nous est apparu important de ne pas omettre les références mythiques ni les catégories indigènes ou systèmes de croyances qui pourraient être intrinsèques à certaines pratiques rituelles maçonniques. Comme nous l'avons dit plus haut, les mythes fournissent le cadre de réalisation et de référence des rituels maçonniques. Si le rituel consiste en une traduction dans un langage particulier des préoccupations des francs-maçons, l'appréhension de celles-ci ne tendra vers l'exhaustivité qu'à la condition que nous n'omettions pas de rapprocher ces pratiques du corpus d'idées auquel elles se réfèrent. Ces représentations et ces

[247] Jean Caseneuve, *Sociologie du rite*, p.12

mythes peuvent être attribués spécifiquement au système de représentation franc-maçonnique comme c'est le cas de la légende d'Hiram, ou peuvent être rattachés à un système de représentations plus large puisant son essence dans les mythes bibliques des religions judéo-chrétiennes. C'est bien justement cette relation continue qu'entretiennent rites et mythes que nous souhaitons mettre en évidence afin de vérifier en quoi une telle méthode d'approche peut permettre au chercheur d'atteindre une meilleure compréhension quant à la nature, à la genèse et à la transmission de certaines représentations singulières, en l'occurrence celles qui concernent la question de la Fraternité en Maçonnerie telle que peuvent l'appréhender les initiés. Pour cela, nous proposons de présenter les pistes de recherche qui nous semblent les plus pertinentes pour produire une véritable analyse qui nous permettra de comprendre, du point de vue des francs-maçons, la Fraternité maçonnique telle qu'ils peuvent se la représenter eux-mêmes. Nous avons procédé à un recensement des pratiques rituelles maçonniques que partage l'ensemble des francs-maçons en France, indépendamment des clivages inter-obédientiels. Ainsi, il nous a été donné de voir que le rituel d'initiation, la formation de la Chaîne d'Union, la Circulation du Tronc de la Veuve et les Agapes maçonniques constituaient des pratiques rituelles observables dans toutes les loges maçonniques françaises, quelques soient le rite maçonnique pratiqué et l'Obédience qui fédère ces loges. C'est donc à partir d'une lecture anthropologique de ces rituels maçonniques, concomitante d'une prise en compte du contexte culturel et des références mythiques qui en fournissent le cadre de représentation et d'exécution, que nous tenterons de dégager une définition de la Fraternité maçonnique à laquelle peuvent adhérer les francs-maçons.

Le mot rite dérivant du latin « ritus » inspire la notion de « retour du même »[248] ou de réitération. Ritus vient de « rta » ou « rtam », un concept à la base d'une ancienne religion indo-européenne. Le « rta » ou « rtam » est « le principe cosmique dynamique, abstrait, axé sur le mouvement qui gouverne l'univers » et qui était alimenté par le sacrifice.

A noter que selon Daniel Ligou[249], l'étude de la famille étymologique du mot rite conduit aux notions « *d'arrangement, de succession, de nombre (grec artihmos, nombre) puis d'ordre (sanscrit : Rtam, ordre, correction religieuse)* ». Le dictionnaire de la langue française Littré nous indique que *le rite est l'ordre prescrit des cérémonies qui se pratiquent dans une religion* (Littré). Le rite peut aussi se définir comme *l'ensemble des cérémonies du culte en usage dans une communauté religieuse* (Robert). Ces dernières définitions méritent d'être prises en compte dans la mesure où elles correspondent au sens dans lequel la Franc-

[248] Michel MAFFESOLI, in *Le temps des tribus*.
[249] Daniel Ligou, Dictionnaire de la Franc-maçonnerie, p1027

maçonnerie a emprunté ce terme lorsqu'elle parle de Rite Français, de Rite Ecossais Rectifié, de Rite Emulation, etc. C'est toujours l'historien Daniel Ligou qui a relevé que cet emprunt est tardif. « Tant que les usages généraux de la Maçonnerie n'ont pas présenté de divergences notables, on n'a pas parlé de rites en Franc-maçonnerie ». Une des premières divergences qui concerna les loges anglaises du XVIIIème siècle fut celle qui eut vraisemblablement le plus de conséquences. Nous faisons ici allusion à la création en 1751, en Angleterre d'une nouvelle Grande Loge qui accusait son aînée de 1717 (la Grande Loge de Londres) de déviation. Il s'agit d'un des épisodes les plus marquants de l'histoire de la Franc-maçonnerie spéculative que l'on désigne habituellement par l'expression de « schisme des anciens et des modernes ». Retenons que ces deux grandes loges se réunirent en 1813.

L'anthropologie, dont les initiations et les rites initiatiques constituent des sujets d'étude privilégiés, est parvenue à mettre en place plusieurs typologies permettant la distinction entre différentes sortes de rites. Ces classifications restent utiles bien qu'elles se positionnent à partir de catégories sans doute préconstruites, ainsi que sur des critères plus ou moins arbitraires résultant plus de schèmes de pensée des ethnologues que de ceux des indigènes. La littérature ethnologique a par exemple opposé les rites oraux aux rites manuels ; d'autres auteurs ont établi une distinction selon les buts de ces rites. Nous pouvons citer la classification de Brelich qui distingue les rites cultuels des rites autonomes. Les premiers s'insèrent dans le culte d'un être surhumain contrairement aux rites autonomes. Ces derniers regroupent les rites magiques (visant à obtenir des effets que nous, occidentaux, considérons réels, c'est à dire, doués d'une efficacité active comme l'obtention de la pluie, d'une guérison, de la mort, etc.) et les rites non magiques qui ne visent pas à produire, pour nous, une modification de la réalité.

L'initiation n'est généralement perçue comme une « *figuration symbolique d'un changement de personnalité*[250] » uniquement par l'anthropologue profane. Sommes-nous dans le même cas de figure en ce qui concerne la Franc-maçonnerie ? Les rituels, en maçonnerie, sont-ils exécutés conformément à une stricte codification, dans la mesure où les participants ne douteraient pas de leur efficacité ? Ou au contraire, sommes-nous dans le domaine du simulacre ? Il nous est permis de nous interroger sur ce point lorsqu'un franc-maçon nous confie l'ennui que tout rigorisme rituel, peut inspirer aux frères. Dans ce cas, comment le rite peut-il avoir des effets réels s'il n'est pas accompli à la lettre ou dans un cadre qui ne serait

[250] Jean Caseneuve in *Sociologie du rite.*

plus totalement sacralisé ? Peut-être les acteurs du rituel croient-ils en autre chose qu'en l'efficacité du rite qu'ils opèrent.

Durkheim, quant à lui, a introduit une différence entre différents rites selon qu'ils se réfèrent à un culte négatif ou à un culte positif :

- les cultes négatifs engendrent des rites négatifs de type ascétique ou de privation, articulés dans un système plus ou moins complexe définissant des interdits pouvant être de toute nature. On assiste le plus souvent à des rites visant à séparer le sacré du profane ou du moins à célébrer la distance entre ces deux instances. « *Les êtres sacrés sont, par définition, des êtres séparés*[251] ». Les actes négatifs qui en découlent visent non pas à prescrire au fidèle l'accomplissement de *prestations effectives* mais à lui imposer toute une série d'interdits qui limiteront sa façon d'agir. De telles restrictions peuvent être observées très couramment, en Polynésie par exemple, où il existe une institution, le système des Tabous ou Taboo, concept souvent utilisé aujourd'hui par les ethnologues, et en vertu duquel certaines choses sont retirées de l'usage commun. Les formes que peut prendre le système Tabou peuvent varier indéfiniment selon les cultures. Le pasteur Anderson, ayant défini la religion sur laquelle les hommes sont tous d'accord, comme celle d'être « *des hommes de bien et loyaux ou bien des hommes d'honneur et de probité*[252] », a instauré les fondements d'une forme cultuelle et rituelle s'inscrivant dans cette catégorie. En théorie, la pratique maçonnique impose l'application d'un système de conduites ascétiques ou abstentionnistes. Les conduites d'ivresse, abusives ou non retenues sont jugées contraires à la morale de la Franc-maçonnerie. Les constitutions stipulent en effet leur prohibition dans la vie maçonnique et les comportements qui sont de nature passionnelle, les discussions politiques ou religieuses sont interdites et reléguées hors du temple.

Le franc-maçon apprend à s'astreindre aux valeurs morales et aux normes restrictives de conduites qu'édicte sa société. La dimension sacrée, dans laquelle sont plongés les francs-maçons lors de leur tenue, ne saurait survivre si des incohérences comme celle du déshonneur, de l'immoralité et de l'intolérance s'installent en loge. Ici, le contrôle social, invisible mais bien présent, exercé par les membres de la confrérie, est opérant et peut sans doute se montrer coercitif et stigmatisant devant des conduites jugées déviantes voire sacrilèges, ces dernières pouvant conduire à l'exclusion de certains membres.

[251] Emile Durkheim, in *Les formes élémentaires de la vie religieuse*.
[252] Anderson, in *Les Constitutions*.

- les cultes positifs à l'inverse, prescriront aux hommes toute une série de conduites et d'actions leur permettant de maintenir un « contact » avec la dimension du sacré. Ainsi pour Durkheim, « *l'homme n'a conçu que ses devoirs envers les forces religieuses pouvant se réduire à une simple abstention de tout commerce, il a toujours considéré qu'il soutenait avec elles des rapports positifs et bilatéraux qu'un ensemble de pratiques rituelles a pour fonction de régler et d'organiser* [253]». Ces pratiques rituelles constituent ce que l'auteur appelle les rites positifs qui se déclinent eux-mêmes en deux catégories que nous analyserons plus loin (cf.page 241)

- les rites commémoratifs ou représentatifs, avec ou sans efficacité physique, dont la fête reste l'exemple le plus souvent rencontré. On peut alors s'interroger sur la place des agapes, où autres fêtes chez les francs-maçons (la St Jean par exemple, date importante pour toute la Franc-maçonnerie, et commémorant la création de la Grande Loge de Londres). Ces réunions festives se déroulent hors du temple, mais présentent de nombreux caractères ritualisés. Ainsi, le temps de la fête, pouvant être perçu comme profane au premier abord, reste pour les francs-maçons comme pour l'anthropologue, incarné dans une dimension toute sacrée. Nous explorerons plus profondément cette question de la fête, lorsque nous aborderons l'Anniversaire de la Maçonnerie célébré le samedi 28 juin et dont j'ai partagé quelques moments en compagnie des francs-maçons des loges la Pierre d'Or, la Roche Chue, et Louise de Kéroualle. Cette journée comme nous le verrons fut organisée dans le cadre de la célébration de la St Jean d'été.

- les rites mimétiques ont la fonction de mettre en relation avec le sacré.

Pour produire son analyse, Durkheim a choisi de baser sa réflexion sur la cérémonie sacrificielle de l'Intichiuma dans les tribus de l'Australie centrale. Le travail effectué semble se focaliser autour des données produites par Spencer et Gillen qui ont étudié profondément cette fête cérémonielle.

Intichiuma ou *intijiuma* voudrait dire dans la langue vernaculaire *instruire* et désignerait les cérémonies que l'on représente devant le jeune homme pour l'initier aux traditions de la tribu des Arunta. Les cultes positifs engendrent la production de ces rites dits positifs.

Ces rites mimétiques répondent au principe de causalité dont les propriétés s'accordent avec les lois de sympathies énoncées par Frazer et retravaillées par Mauss. Ces lois de sympathie présentent trois propriétés distinctes : le principe de similarité où « Tout semblable appelle son semblable, ou qu'un effet est similaire à la cause. »[254], le principe de contiguïté ou de

[253] Emile Durkheim, in *Les formes élémentaires de la vie religieuse*.
[254] Frazer, in *Le rameau d'or*, chapitre III, p 41.

contact pour lequel « les choses qui ont été en contact mais qui ont cessé de l'être, continuent à agir les unes sur les autres comme si le contact persistait », et enfin le principe de répétition dont le principe conçoit la réitération de l'action comme garantissant son efficacité.

Selon Marcel Mauss, Frazer n'aurait pas omis d'ajouter que « *la partie est au tout comme l'image est la chose représentée*[255] ». Sur ce point cet auteur, dont Mauss évoque les faiblesses et les généralisations que suscite une telle théorie de la magie et des rites, rejoint Durkheim qui adhère largement à l'idée que *« la partie vaut le tout »*[256].

De nombreux rituels maçonniques semblent correspondre à cette catégorie. Cependant, nous ne pouvons l'affirmer avec exactitude dans la mesure où nous n'avons pu nous familiariser avec ceux-ci que « vulgairement » et de l'extérieur par l'observation de certaines descriptions littéraires ou picturales. En effet, étant nous-mêmes profane, il nous est impossible de nous appuyer sur une *observation directe* de ces rituels. Les rites positifs ainsi exécutés et se conformant aux lois qui viennent d'être énoncées peuvent donc répondre à des intérêts sociaux de première importance chez les francs-maçons. Nous savons que dans le cas de la cérémonie Intchiuma, la société, ne pouvant laisser les choses suivre leur cours au gré des circonstances, intervient activement de manière à harmoniser l'organisation du monde avec ses besoins. Une telle représentation culturelle exige que les cérémonies rituelliques soient répétées autant de fois qu'il est nécessaire, de façon rigoureusement identique, avec des mouvements et des gestes strictement codifiés pour assurer le succès de l'opération. Ainsi, la cosmocisation du monde et les frontières séparant le sacré du profane sont établies activement et délibérément selon les conceptions et les besoins sociaux de la communauté.

Une telle fonction des rites suivant ces impératifs peut paraître sinon abusive du moins incomplète. Les actions rituelles ne répondent pas seulement à ces besoins immédiats et physiques. L'hypothèse, autour de laquelle Durkheim a choisi d'argumenter, est la suivante : la religion ou tout phénomène mythico-rituel, de par son caractère éminemment social, collectif et strictement codifié, induit l'uniformisation sociale. Le lien social se trouve resserré par ces pratiques rituelles et par le partage des mêmes représentations culturelles. Tels nous apparaissent les effets du *conformisme logique*, cette « *conception homogène du temps, de l'espace, du nombre et de la cause, une compréhension singulière de la réalité, ayant pour finalité de rendre possible l'accord des intelligences*[257] ». Ainsi, les effets latents de ces

[255] Marcel Mauss, in *Sociologie et Anthropologie*.
[256] Durkheim, in *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Livre II, chapitre III, p 483.
[257] Durkheim, in *Les formes élémentaires de la vie religieuse*

conduites sociales rendent la société composée d'unités sociales liées entre elles par le partage des mêmes représentations du monde, aptes à se préserver et à se reproduire. « *Le rite ne sert donc et ne peut servir qu'à entretenir la vitalité de la croyance, et à empêcher qu'elle ne s'efface des mémoires, c'est à dire en somme à revivifier les éléments les plus essentiels de la conscience collective*[258] ». La Franc-maçonnerie, en proposant une cosmogonie précise et un système rituel positif particulier, réunit un ensemble de frères liés entre eux par le partage de ces conceptions.

Selon Pierre Bourdieu, « *est initié celui qui se sent l'être par le passage d'un corps social à un autre survalorisant, parce que les autres participants qui l'ont reconnu comme tel, font eux aussi profession de l'être*[259] ». C'est sans doute de cette façon que Bourdieu tente de mettre en relation sa conception de l'initiation avec ce qu'il définit comme étant la Distinction. Il s'agit en effet pour l'individu d'intégrer un groupe de référence, groupe auquel il a choisi d'être identifié, à la différence du groupe social d'appartenance qui n'est jamais choisi. La question ainsi soulevée serait alors : En intégrant la Franc-maçonnerie, les membres auraient-ils choisi de subir l'initiation dans la mesure où cela leur confèrerait un certain prestige ? A cela, Bruno Etienne, franc-maçon et anthropologue, rétorquerait que l'élection est aussi une charge et qu'elle « *implique une éthique de responsabilité à l'égard des autres*[260] » C'est ici une façon d'exprimer que l'initiation, en dotant l'individu d'un nouveau statut et de nouveaux rôles, confère en plus certaines responsabilités en concordance avec la charge récemment acquise par la personne initiée pouvant ainsi provoquer, comme l'affirment certains maçons, la déception de certains individus qui étaient au départ mal intentionnés.

Ainsi, cette initiation rituellique, qui fait passer l'individu récipiendaire du statut de profane au statut de franc-maçon initié, n'est pas sans être accompagnée de toutes sortes de représentations en commençant par une variation des espaces accessibles à l'individu nouvellement accueilli dans ce groupe. Nous pouvons postuler qu'en effet toutes les sociétés définissent d'une façon ou d'une autre, un espace sacré séparé de l'espace profane. Dans le cas de la société maçonnique, le temple ou la loge délimite cet espace sacré qui ne s'ouvre logiquement qu'à l'initié. Mais le sacré ne concerne pas seulement un espace physique, il peut investir certains champs de connaissance et permettre au franc-maçon d'accéder à des connaissances et des pratiques ritualisées comme par exemple des mots de passe, des signes ou bien certains rituels qui doivent échapper à la vue du profane. Cependant, le sacré s'il

[258] *Ibid.*
[259] Pierre Bourdieu, in *Le pouvoir symbolique*.
[260] Bruno Etienne, in *L'Initiation*.

dépend de la nature de la société qui le conçoit, se retrouve vidé de son aspect transcendant et autonome comme le conçoit Bruno Etienne, ce dernier reprenant les conceptions de l'historien des religions, Mircea Eliade. En outre, bien que le sacré nous apparaisse comme étant une projection de la société, il n'en demeure pas moins que le rite garde toujours cette fonction de créer une communauté morale, intellectuelle et affective.

Il nous parait intéressant, dans le cadre de cette étude, de prendre en compte les conceptions qu'ont Bruno Etienne et René Guénon de l'initiation, dans la mesure où ils sont eux-mêmes francs-maçons. Pour le premier, la Franc-maçonnerie permet de « *gérer sa mort dans une société qui a peur d'elle, qui l'a aseptisé au point que cette peur rend l'homme moderne incapable de contrôler sa situation de précarité, de passager*[261] ». Ainsi, Bruno Etienne considère l'initiation et surtout le mythodrame hiramique, pratiqué dans certains rites maçonniques, comme *« nous permettant d'adapter la mort en l'adoptant, de la dompter en la pratiquant, en la faisant nôtre à chaque instant pour être prêt quand vient l'heure*[262] ». Le rite de passage ne se présente donc pas comme un double inutile de l'évènement naturel mais comme le procédé visant à soustraire tout phénomène naturel existentiellement important et à le transformer en un phénomène culturel et humain. Ainsi, on passe du donné brut au fait. René Guénon, de son côté perçoit l'initiation comme étant « *la quête d'une communication avec des états supérieurs ou des mondes spirituels*[263] ».

Ainsi, l'initiation en maçonnerie serait le déclencheur d'une recherche d'élévation spirituelle, morale et intellectuelle conformément aux normes particulières qu'impose l'Ordre maçonnique.

Cette recherche de la perfection peut être mise en parallèle avec la notion de quête de l'absolu. Est absolu, ce savoir qui en aucun cas ne peut être remis en cause et dont la vérité transhistorique, transculturelle et transcendantale ne peut être discutée. Les données que nous possédons sur la Franc-maçonnerie nous permettent d'affirmer que dans bien des cas cette société s'attache à préserver et à transmettre un sens des choses, du monde et de la vie que les frères jugent comme étant ontologique. Faut-il alors se demander si une telle recherche, celle de la perfection comme celle de l'absolu, peut aboutir ? Cette quête n'est-elle pas vouée à l'inachèvement ? L'expression entendue lors de l'enquête « l'initiation dure toute la vie », très proche de celle que nous connaissions déjà, disant que « l'initiation commence sur la natte et s'arrête dans la tombe », prend ici tout son sens. Il est d'ailleurs courant d'entendre que

[261] Bruno Etienne, in *L'initiation*.
[262] Bruno Etienne, in *Une voie pour l'Occident*.
[263] René Guénon, in *Franc-maçonnerie*.

l'ultime porte de la connaissance s'ouvrira dans la « grande loge d'en haut, lors du passage à l'Orient éternel[264] ». Admettre le présupposé selon lequel il existe un savoir absolu et universel, conduit inéluctablement à ce que la quête de l'initié soit permanente et guide ce dernier jusqu'à sa mort.

C'est en cela que l'initiation maçonnique, bien plus que la simple manifestation d'un passage, est une véritable méthode de formation, une véritable pédagogie génératrice de valeurs, et de représentations. Nous pouvons ainsi parler d'une véritable acculturation. Ce concept, issus du vocabulaire des anthropologues Nord-américains de la fin du XIXème siècle désigne effectivement les « *mécanismes d'apprentissage et de socialisation, l'intégration d'un individu à une culture qui lui est étrangère*[265] ». L'acculturation à laquelle sont soumis les initiés, que se soit par la pratique des rites dont les vertus pédagogiques ne sont plus à démontrer ou par le simple respect des valeurs du groupe auxquelles les membres tentent de se conformer, rend possible l'homogénéisation de l'ensemble. Il n'en demeure pas moins que les frères composant le groupe ou la loge, présentent une certaine hétéromorphie culturelle et sociale. L'hétéronomie, la pluralité ou diversité culturelle et sociale que la Franc-maçonnerie revendique de ses membres n'est dans ce cas, pas considérée par ces derniers comme une faiblesse. C'est au contraire, affirment-ils, ce qui fait la force de l'édifice, de sa charpente. Il se peut, selon certains maçons, que certains de leurs frères n'aient en commun que l'initiation, celle dont ils ont été les acteurs.

Dans une étude précédente, nous avions fourni une analyse éclairante du phénomène rituel en reprenant un ensemble de savoirs théoriques dont les précurseurs de l'anthropologie nous avaient fourni les clés majeures de compréhension. Nous avons choisi de compléter notre analyse, écartant certains éléments théoriques certes majeurs mais déjà explicités, en axant cette fois notre étude du phénomène rituel en Maçonnerie sur cette notion de Fraternité. Nous pouvons tout de même reproduire ici une définition utile et générale du phénomène rituel élaborée par Martine Segalen et résumant à elle seule les considérations évoquées dans notre dernier travail. « Le rite ou rituel est un ensemble d'actes formalisés, expressifs, porteurs d'une dimension symbolique. Le rite est caractérisé par une configuration spatio-temporelle spécifique, par le recours à une série d'objets, par des systèmes de comportements et de langages spécifiques, par des signes emblématiques dont le sens codé constitue l'un des

[264] Annexe p XL
[265] Gilles Ferréol, in *Dictionnaire de sociologie*.

biens communs du groupe »[266]. Ainsi, le rituel est repérable à partir de critères morphologiques, par sa dimension collective, par la spécificité de ses champs de manifestation et par son efficacité sociale.

2. Fonctions potentielles du phénomène rituel, entre Passage et Communitas

Il nous faut pour cela nous référer à la catégorie que constituent les rites de passage et à propos desquels Arnold Van Gennep a produit une analyse assez éclairante. Il s'efforce de considérer dans un premier temps, les classifications de rites mises au point par les folkloristes et certains anthropologues évolutionnistes. L'anthropologie établit alors une distinction entre les *rites sympathiques*, qui se « fondent sur la croyance à l'action du semblable sur le semblable, du contraire sur le contraire, du contenant sur le contenu et réciproquement, de la partie sur le tout et réciproquement, du simulacre sur l'objet ou l'être réel et réciproquement, de la parole sur l'acte »[267] et les *rites contagionnistes*. Ces derniers « se fondent sur la matérialité et la transmissibilité, par contact ou à distance, des qualités naturelles ou acquises »[268]. Van Gennep rappelle également une autre classification visant à distinguer les rites directs qui « possèdent une vertu efficiente immédiate, sans intervention d'agent autonome »[269] (imprécation, envoûtement…), des rites indirects qui visent eux à produire une « sorte de choc initial qui met en mouvement une puissance autonome ou personnifiée ou toute une série de puissance de cet ordre comme des démons ou des divinités, lesquels interviennent au profit de celui qui a accomplit le rite (vœu, prière, culte…) »[270]. Ici, l'accent est mis sur l'effet à contre coup du rite opéré. Ce que défend Arnold Van Gennep est la faible valeur heuristique que présentent de telles classifications qui isolent le fait observé de son contexte puisque tout rite peut entrer dans plusieurs catégories. En outre, selon l'auteur, un rite n'a pas de valeur ni de sens intrinsèque défini une fois pour toutes. Au contraire, valeur et sens varient selon les actes qui précèdent et ceux qui suivent le rite.

Van Gennep, qui a pressenti la valeur sociale du rituel, s'est en effet attaché à mettre en évidence les phases ou étapes qui composent ce qu'il appelle les rites de passage, dont le rite d'initiation constitue une forme très répandue, voire prototypique. Il montre que ces rites sont

[266] Martine Segalen, *Rites et rituels contemporains*, p.20
[267] Arnold Van Gennep, *Les rites de passage*, p.5, 1901
[268] Ibid.
[269] Arnold Van Gennep, *Les rites de passage*, p.10
[270] Ibid.

toujours célébrés en connexion avec des changements importants ou des passages qui interviennent dans la condition d'une personne, d'un groupe ou de la société entière. Le travail de l'anthropologue est ici de dégager les séquences rituelles ou cérémonielles qui accompagnent le passage d'une situation à une autre, et d'un monde (cosmique ou social) à un autre. Le passage de l'état de guerre à celui de paix, la mort d'un chef et l'élection d'un successeur, le début ou la fin d'une activité saisonnière sont des exemples de rites de passage à l'échelle sociétale. Lorsque ces rites ne concernent que certains individus particuliers, le changement qui est opéré est souvent important, car il permet le passage d'un statut inférieur à un statut supérieur. Le mariage, la maladie, la mort, la guérison, le passage d'une classe d'âge à une autre, l'entrée dans une société religieuse en sont des exemples évidents. La première hypothèse avancée par l'auteur est qu'entre « le monde profane et le monde sacré, il y a incompatibilité, à tel point que le passage de l'un à l'autre ne va pas sans un stage intermédiaire »[271].

Ajoutons que souvent ces rites de passage, auquel le rite d'initiation Maçonnique semble correspondre, sont accompagnés d'épreuves que le candidat doit subir pour valider son changement de statut. Arnold Van Gennep montre en outre que tout rite de passage s'articule en trois séquences, et c'est cette *morphologie des rites de passage* que nous allons maintenant reprendre.

// *Phase de séparation de la condition antérieure ou phase de rupture.* L'individu est séparé de son groupe social d'origine ou d'appartenance. Le récipiendaire est à ce moment éloigné de sa condition précédente et quitte à tout jamais le groupe des profanes. Pour Victor Turner, qui reprend l'analyse de Van Gennep, cette phase comprend un comportement « symbolique qui signifie le détachement de l'individu ou d'un groupe par rapport à un point fixe antérieur dans la structure sociale ou à un ensemble de conditions culturelles (un état) ou les deux à la fois »[272].

// Phase de marge, de ségrégation ou de liminarité, mot dérivé du latin *limen* qui signifie seuil. Le sujet est relégué à l'extérieur de la communauté. Les caractéristiques du sujet rituel (le passager) sont ambiguës. Victor Turner parle des *gens du seuil* pour désigner les individus en phase liminaire, et ces derniers constitueraient la *Communitas*. Par opposition à la société, comprise comme une structure modélisant les positions, les fonctions et les statuts, qui sont juridiques, économiques et politiques, et dans laquelle l'individu n'est perçu que de façon

[271] Arnold Van Gennep, *Les rites de passage*, p.2
[272] Victor Turner, *Le phénomène rituel : structure et contre-structure*, p.95

floue derrière le rôle social, la Communitas pourrait se comprendre en terme de contre-structure. Ce système composé des gens du seuil serait ainsi « un tout indifférencié, homogène, dans lequel les individus sont confrontés les uns aux autres, et non pas segmentarisés dans des statuts et des rôles »[273]. Tous considérés comme égaux, ils composeraient une véritable fraternité. Dans le cas de la Franc-maçonnerie, cette phase de liminarité semble correspondre à la phase lors de laquelle le candidat, avant de subir le rituel d'initiation, est isolé pendant un certain temps dans une pièce que les francs-maçons appellent le *cabinet de réflexion*. Il s'agit d'une pièce située près du temple, comportant un décorum très précis et dans laquelle le récipiendaire isolé doit rédiger son testament philosophique.

// Phase de réintégration dans le nouveau groupe ou phase d'agrégation. Le passage est consommé. « Le sujet rituel, individu ou groupe constitué, est une fois de plus dans un état relativement stable, et en vertu de cela, a des droits et des obligations vis-à-vis des autres, de type clairement défini et structural. Il est censé se comporter conformément à certaines normes coutumières et à certaines références éthiques qui s'imposent à ceux qui possèdent une position sociale dans un système de pareilles positions »[274]. L'individu se voit alors doté d'un statut différent et est intégré à un autre groupe social, celui auquel il se réfère désormais. Les ethnologues ont pu observer que, dans la plupart des initiations tribales, on procède à des marquages corporels. Cela peut être la taille des dents, le perçage du nez, des scarifications, la circoncision ou une coiffure particulière. Les initiations peuvent aussi être accompagnées d'un changement dans la parure comme c'est le cas pour la Franc-maçonnerie. En effet, les membres initiés ont des attributs vestimentaires spécifiques qui sont portés en loge (tablier, cordon, gants blancs…). Les opérations corporelles citées plus haut ont pour finalité, la plupart du temps, d'inscrire dans le corps même les marques distinctives de la nouvelle identité. Nous pouvons penser que les attributs vestimentaires de la Franc-maçonnerie répondent à une logique similaire. En effet, le passage d'un degré à l'autre est toujours accompagné d'une modification de ces attributs. Le tablier ou le cordon de l'apprenti maçon ne ressemble pas à celui du maître par exemple. De même, chez les touaregs ou les « hommes bleus » d'Afrique, la façon de porter le chèche remplit une fonction identique. Cet attribut permet en effet de déchiffrer au premier coup d'œil le statut de la personne qui le porte. Enfin, le statut ou le degré d'initiation d'un franc-maçon est vérifiable par d'autres attributs tels que des mots de passe ou des attouchements codifiés qui ne se transmettent que sous le secret lors des initiations.

[273] Victor Turner, *Le phénomène rituel : structure et contre-structure*, p.171
[274] Victor Turner, *Le phénomène rituel : Structures et contre structures*, p.95

En outre, l'identité nouvellement acquise devient la condition ontologique de sa propre reproduction puisque seuls les initiés sont habilités et tenus à effectuer l'opération initiatique. « L'initiation est un rite identitaire qui contient donc le principe de sa propre répétition : on ne devient « homme » gbaya (Vidal,1976) ou sara (Jaulin, 1976), « femme » gisu (Lafontaine, 1985) ou bemba (Richard, 1956), chaman ou franc-maçon […] qu'en vertu d'une opération dont on ne saurait être l'objet sans en devenir l'agent, et inversement » [275] .

Le rite d'initiation maçonnique correspond partiellement à la morphologie des rites de passage de Van Gennep. En effet, nous pouvons affirmer ici que c'est bien « le passage » du statut de profane au statut d'initié qu'il s'agit de célébrer par le rite d'initiation maçonnique. De même cette initiation se révèle être « un processus d'apprentissage et de formation irréversible de l'individu intégrant une communauté dont l'attribut essentiel est l'expérience commune » [276] de cette transformation purement culturelle. Ajoutons à cela que la Franc-maçonnerie s'accorde avec la règle générale selon laquelle « cette transformation initiatique requiert tant la barrière du secret qu'un jeu réciproque et subtil de mystification et de stimulation entre les initiés et les non-initiés » [277] .

Cependant pour bon nombre d'institutions initiatiques comme celles de la plupart des sociétés dites traditionnelles, il s'avère relativement inexact de dire que ces rites s'associent aux changements de condition. En effet, pour la conscience des acteurs, les rites sont destinés à réaliser eux-mêmes le changement, et la transformation est opérée grâce à l'exécution du rite. Par le rite de passage on refait les données et l'individu passe d'une situation subie à une situation produite activement. La production des évènements ou le changement est perçu comme un effet actif et réel du rite. Ce dernier n'apparaît pas comme une fiction à la conscience des acteurs mais comme un véritable acte créateur.

L'initiation est généralement perçue comme une figuration symbolique d'un changement de personnalité. Si les profanes ont tendance à interpréter les rituels maçonniques en terme de simulacre, de survivance ou de folklore, qu'en est-il pour les francs-maçons ? Ces cérémonies sont-elles réellement vides de sens ? Les acteurs du rituel croient-ils en autre chose qu'en l'efficacité du rite qu'ils opèrent ? Ou bien sommes-nous en droit d'imaginer que les initiés leur accorderont un sens symbolique profond ? Les rituels maçonniques peuvent-ils être tenus pour de véritables vecteurs de transmission de certaines représentations particulières ? L'acception maçonnique de Fraternité ne peut-elle pas être fondée par ce genre de pratiques

[275] Andreas Zempleni, « Initiation » in Pierre Bonte et Michel Izard, *Dictionnaire de l'Ethnologie et de l'Anthropologie*, p.375
[276] Ibid.
[277] Idem.

collectives ritualisées ? C'est bien à toutes ces questions qu'il nous faudra répondre en analysant certains rites maçonniques comme le rituel d'initiation, la formation de la Chaîne d'Union, la Circulation du Tronc de la Veuve et les Agapes maçonniques.

Il convient de souligner deux autres aspects du rite que Victor Turner aborde dans son ouvrage *Le phénomène rituel, structure et contre structure*, et qui concerne l'intérêt pour l'ethnologue d'analyser les phénomènes rituels d'un groupe particulier et la fonction latente que ces pratiques sont censées remplir. Turner reprend le postulat tenu par Monica Wilson (qui a travaillé sur la religion des peuples Nykyusa de Tanzanie) selon lequel « les hommes expriment dans le rituel ce qui les touchent le plus et puisque la forme de l'expression est conventionnelle et obligatoire, ce sont les valeurs du groupe qui y sont révélées »[278]. Ainsi, nous pouvons espérer retrouver dans les pratiques rituelles maçonniques la Fraternité en tant que valeur essentielle de cette société initiatique. En même temps il se peut que nous réussissions à dégager les représentations particulières internes des initiés à propos de cette notion.

Turner évoque en outre que « très souvent, la décision d'accomplir un rituel était liée à une crise dans la vie sociale »[279] et qu'il y aurait « un lien étroit entre le conflit social et le rituel »[280]. D'autres analyses de phénomènes mythico-rituels ont indirectement validé cette hypothèse. Une confrérie de chasseurs, société initiatique proche dans sa forme de la Franc-maçonnerie et « prêchant liberté pour chacun, l'égalité, la Fraternité et l'entente entre tous les hommes »[281], aurait été induite, selon Youssouf Tata Cissé, par « l'affrontement incessant entre Soninké et Kakolo, dû en grande partie au mépris des premiers à l'endroit des seconds »[282]. De même, la fondation de la société secrète chinoise du Ciel et de la Terre, la T'ien Ti Houei, « correspondrait à la lutte des Ming contre les Mandchous et à la chute de la dynastie »[283] au XVIIème siècle. Cette interprétation fonctionnalisante du rituel a déjà été plusieurs fois remise en question mais il se trouve que ce présupposé constitue une piste intéressante dans le cadre d'une étude du phénomène maçonnique.

A quelle crise sociale serait censée répondre la pratique rituelle en Maçonnerie ? Si une bonne part des rituels franc-maçonniques se centre autour de la notion de Fraternité, nous pouvons nous demander si leur existence n'est pas induite par une carence de solidarité ou un délitement du lien social observable dans la société profane. La question reste entière et ne

[278] Victor Turner, *Le phénomène rituel, structure et contre-structure*, p.15
[279] Victor Turner, *Le phénomène rituel, structure et contre-structure*, p.19
[280] Ibid.
[281] Youssouf Tata Cissé, *La Confrérie des chasseurs Malinke et Bambara*, p.25
[282] Ibid
[283] Frédérik Tristan, *Houng, Les sociétés secrètes chinoises*, p.11

peut être traitée à la hâte si bien que cette affirmation constitue une piste qu'il s'agira de suivre de près.

3. Phénomènes mythico-rituels et le mobile social

Dans *Les Formes élémentaires de la vie religieuse*, Emile Durkheim fait le choix, en réaction aux analyses folkloristes et notamment celles produites par James Frazer –qui mettaient l'accent sur les notions de survivances et de superstitions pour caractériser l'esprit irrationnel, prélogique voir enfantin des indigènes– de prendre tous ces phénomènes et de les rapprocher du phénomène religieux. Il s'agit pour lui de produire une analyse sociologique des religions, qu'elles soient dites « primitives » ou plus élaborées, pour mettre en évidence leur lien avec les structures sociales dont elles sont issues et qui ont déterminé leur développement. Pour cet auteur, l'analyse du rite doit s'intégrer dans une démonstration mettant en évidence les soubassements sociologiques des phénomènes à caractère religieux. Ainsi selon Durkheim, si l'on ne « considère que la lettre des formules, ces croyances et ces pratiques religieuses paraissent parfois déconcertantes et l'on peut être tenté de les attribuer à une sorte d'aberration foncière. Mais sous le symbole, il faut savoir atteindre la réalité qu'il figure et qui lui donne sa signification véritable. Les rites les plus barbares ou les plus bizarres, les mythes les plus étranges traduisent quelque besoin humain, quelque aspect de la vie soit individuelle soit sociale »[284]. La pensée religieuse inclurait selon Durkheim deux éléments : les croyances et les rites. C'est en accord avec la pensée de l'auteur que Martine Segalen perçoit les croyances religieuses comme des « représentations qui expriment la nature des choses sacrées et les rapports qu'elles soutiennent, soit les unes avec les autres, soit avec les choses profanes »[285]. Il importe alors de rappeler que l'*homo religiosus* opère une distinction entre le profane et le sacré. En effet, « le phénomène religieux se caractérise en ce qu'il suppose toujours une division bipartite de l'univers en deux genres qui comprennent tout ce qui existe, mais qui s'excluent radicalement : les choses sacrées sont celles que les interdits protègent et isolent ; les choses profanes, celles auxquelles les interdits s'appliquent et qui doivent rester à distance des premières »[286]. Pour Durkheim, ce serait le sentiment collectif qui déterminerait le degré de sainteté d'une chose et qui s'exprimerait dans le rite, c'est-à-dire

[284] Emile Durkheim, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, p.3
[285] Martine Segalen, *Rites et rituels contemporains*, p.11
[286] Ibid, p.10

dans des règles de conduite collectivement élaborées indiquant comment l'homme doit se comporter face aux choses sacrées.

Nous atteignons ainsi la thèse défendue par Emile Durkheim selon laquelle la religion est une chose éminemment sociale. « Les représentations religieuses sont des représentations collectives qui expriment des réalités collectives ; les rites sont des manières d'agir qui ne prennent naissance qu'au sein des groupes assemblés et qui sont destinés à susciter, à entretenir ou à refaire certains états mentaux de ces groupes. Mais alors, si les catégories sont d'origine religieuse, elles doivent participer de la nature commune à tous les faits religieux : elles doivent être, elles aussi, des choses sociales, des produits de la pensée collective »[287]. Nous pouvons considérer ce que Durkheim nomme les *rites positifs* dans la mesure où cette catégorie semble pertinente pour une appréhension correcte du phénomène rituel en Franc-maçonnerie. Les cultes positifs visent à prescrire aux hommes toute une série de conduites et d'actions leur permettant de maintenir un « contact » avec la dimension du sacré. Ainsi pour Durkheim, « Jamais l'homme n'a conçu que ses devoirs envers les forces religieuses pouvant se réduire à une simple abstention de tout commerce, il a toujours considéré qu'il soutenait avec elles des rapports positifs et bilatéraux qu'un ensemble de pratiques rituelles a pour fonction de régler et d'organiser » [288]. Ces pratiques rituelles constituent ce que l'auteur appelle les *rites positifs* qui se déclinent eux-mêmes en deux catégories:

// Les rites commémoratifs ou représentatifs, avec ou sans efficacité physique, dont la fête reste l'exemple le plus souvent rencontré. On peut alors s'interroger sur la place des agapes ou autres fêtes chez les francs-maçons (la St Jean par exemple, date importante pour toute la Franc-maçonnerie, et commémorant la création de la Grande Loge de Londres). Ces réunions festives se déroulent hors du temple mais présentent de nombreux caractères ritualisés. Ainsi, le temps de la fête, pouvant être perçu comme profane au premier abord, reste pour les francs-maçons comme pour l'anthropologue incarné dans une dimension toute sacrée.

L'Anniversaire de la Maçonnerie, célébré le samedi 28 juin 2003 et dont nous avons partagé quelques moments en compagnie des francs-maçons des loges la Pierre d'Or, la Roche Chue, et Louise de Kéroualle, fut organisé dans le cadre de la célébration de la Saint-Jean d'été. A cette occasion, nous avons pu nous rendre compte[289] que cette fête permettait aux francs-maçons de commémorer leur Fraternité maçonnique notamment à travers l'exécution de la

---

[287] Emile Durkheim, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, pp.13 et 14

[288] Emile Durkheim, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, p.465

[289] In Fabien Bertrand, *Regards croisés sur la Franc-maçonnerie : Profanes, Initiés, Représentations et Interactions*, Mémoire de Maîtrise d'Ethnologie disponible à la Bibliothèque des Sciences de l'Homme de l'Université Victor Segalen-Bordeaux 2, 2003

pratique rituelle des Agapes maçonniques ou d'une formation de la Chaîne d'Union autour d'un feu de Saint-Jean (deux pratiques rituelles sur lesquelles nous reviendrons plus tard).
// Les rites mimétiques ont la fonction de mettre en relation avec le sacré. Pour produire son analyse, Durkheim a choisi de baser sa réflexion sur la cérémonie sacrificielle de l'Intichiuma dans les tribus de l'Australie centrale. Le travail effectué semble se focaliser autour des données produites par Spencer et Gillen qui ont étudié profondément cette fête cérémonielle. *Intichiuma* ou *intijiuma* signifie dans la langue vernaculaire *instruire* et désigne les cérémonies que l'on représente devant le jeune homme pour l'initier aux traditions de la tribu des Arunta. Ces rites mimétiques répondent au principe de causalité dont les propriétés s'accordent avec les lois de sympathies énoncées par Frazer et retravaillées par Mauss.

Ces lois de sympathie présentent essentiellement trois principes distincts :
- le principe de similarité ou loi de similitude : « Tout semblable appelle son semblable, ou qu'un effet est similaire à la cause »[290].
- le principe de contiguïté ou loi de contagion : « les choses qui ont été en contact mais qui ont cessé de l'être continuent à agir les unes sur les autres alors même que ce contact a cessé »[291].
- le principe de répétition : ce principe conçoit la réitération de l'action comme garantissant son efficacité.

Certains rituels maçonniques, comme la Formation de la Chaîne d'Union, ou la Circulation du Tronc de la Veuve, valorisant une représentation particulière et sacralisée de la Fraternité maçonnique, semblent reprendre certains de ces principes et peuvent être de ce fait rattachés à la catégorie générale des rites mimétiques. Si un tel rapprochement théorique peut nous aider à apporter un éclairage sur le phénomène qui nous occupe, nous n'oublions pas que nous mettons ici en perspective des faits qui relèvent d'un contexte fortement éloigné. En outre, nous n'avons pu nous familiariser avec ceux-ci que « vulgairement » et de l'extérieur par l'observation de certaines descriptions littéraires ou iconographiques, la position du chercheur étant ici celle d'un profane, il nous serait difficile de nous appuyer sur une relation issue d'une *observation directe* de ces rituels.

Les rites positifs ainsi exécutés et se conformant aux lois qui viennent d'être énoncées peuvent répondre à des intérêts sociaux de première importance chez les francs-maçons. Nous savons que, dans le cas de la cérémonie Intchiuma, la société, ne pouvant laisser les choses

[290] James Frazer, *Le rameau d'or*, tome I, p.41
[291] Ibid

suivre leur cours au gré des circonstances, intervient activement de manière à harmoniser l'organisation du monde avec ses besoins. De même, le concept d'Egrégore en Maçonnerie, que nous allons évoquer dans un instant, relève de cette action de la Fraternité maçonnique opérée sur le monde qu'induit la formation en loge d'une Chaîne d'Union. Une telle représentation culturelle exige en outre que les cérémonies rituelles soient répétées autant de fois qu'il est nécessaire, de façon rigoureusement identique, avec des mouvements et des gestes strictement codifiés pour assurer le succès de l'opération. Ainsi, la cosmocisation du monde et les frontières séparant le sacré du profane sont établies activement et délibérément selon les conceptions et les besoins sociaux de la communauté.

Une telle fonction des rites suivant ces impératifs peut paraître sinon abusive du moins incomplète. Les actions rituelles ne répondent pas seulement à ces besoins immédiats et physiques. Ce que Durkheim démontre est que la religion ou tout phénomène mythico-rituel, de par son caractère éminemment social, collectif et strictement codifié, induit l'uniformisation sociale. Le lien social se trouve resserré par ces pratiques rituelles et par le partage des mêmes représentations culturelles. Tels nous apparaissent les effets du *conformisme logique*, cette conception homogène du temps, de l'espace, une compréhension singulière de la réalité, ayant pour finalité de rendre possible l'accord des intelligences. Ainsi, les effets latents de ces conduites sociales rendent la société, composée d'unités sociales liées entre elles par le partage des mêmes représentations du monde, apte à se préserver et à se reproduire. Le rite permettrait d'entretenir la vitalité de la croyance, et d'empêcher qu'elle ne s'efface des mémoires, afin de revivifier les éléments les plus essentiels de la conscience collective. Nous abordons ici la question de l'efficacité du rite que les anthropologues s'efforcent tous, à leur manière, de résoudre. Rappelons encore que pour Durkheim la réponse se trouve dans le social puisque pour lui, le rite, malgré les multiples formes qu'il peut revêtir (aptitude qu'ont les rites de se substituer les uns aux autres) et transformations qu'il peut subir (plasticité du rite), produirait des états mentaux collectifs suscités par le fait que le groupe est assemblé. Pour l'auteur, l'essentiel « c'est que des individus soient réunis, que des sentiments communs soient ressentis et qu'ils s'expriment par des actes communs ; mais quant à la nature particulière de ces sentiments et de ces actes, c'est chose relativement secondaire et contingente. Pour prendre conscience de soi, le groupe n'a pas besoin de produire tels gestes plutôt que tels autres. Il faut qu'il communie dans une même pensée et dans une même action ; mais peu importent les espèces sensibles sous lesquelles a lieu cette communion. Sans doute, ce n'est pas au hasard que se déterminent ces formes extérieures ; elles ont leurs

raisons ; mais ces raisons ne tiennent pas à ce qu'il y a d'essentiel dans le culte »[292]. La Franc-maçonnerie, en proposant une cosmogonie précise et un système rituel positif particulier, réunit un ensemble de frères liés entre eux par le partage de certaines représentations particulières parmi lesquelles celle de Fraternité est prédominante.

[292] Emile Durkheim, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, p.553

Chapitre III // Les représentations culturelles de la Franc-maçonnerie ou l'itinéraire de l'initié

Nous pouvons maintenant présenter, sous la forme d'une typologie, les représentations culturelles les plus répandues concernant la Franc-maçonnerie et émises par les membres de cette confrérie. Nous aborderons de nombreuses idées ou conceptions de type ésotérique, ces dernières ayant une teinte religieuse ou du moins mythico-rituelle, mais se situant en dehors des religions officielles.

Il semble en effet que les francs-maçons, sont amenés à concevoir l'existence d'un système symbolique transcendant, destiné à être décrypté, entre les choses visibles et invisibles de la réalité. Comme nous allons le voir, cette idée de correspondance universelle repose sur une forme d'imaginaire favorisant l'usage de médiations tels les rituels maçonniques, toutes sortes d'outils et d'objets, de représentations symboliques collectivement partagées qui se transmettent d'initiés en initiés et ce notamment par le biais de pratiques singulières mais extrêmement codifiées.

Les francs-maçons ou « maçons » ou encore « frères » comme ils se désignent entre eux, semblent en effet appliquer au quotidien les conceptions ésotériques de l'enseignement maçonnique et ce faisant, ces initiés peuvent, dans bien des cas, adopter une lecture singulière des choses, de la réalité et du monde, lecture fort éloignée de celle que peuvent en avoir les profanes. Ainsi comme le révèle nos entretiens, mais aussi nos lectures, certaines œuvres musicales de Mozart relèveraient d'un symbolisme propre à la Maçonnerie tout comme l'œuvre initiatique de Rudyard Kipling, *Le livre de la jungle*. Cette dernière œuvre dont s'inspire le scoutisme, permet également aux initiés de reconnaître une influence maçonnique sur ce mouvement. Baden Powell, le fondateur du scoutisme semble également avoir été initié. D'autres œuvres de Rudyard Kipling telles que *L'homme qui voulut être roi*, ou encore certains de ses poèmes, *Ma Loge mère* par exemple, sont interprétés comme étant des hommages à la Franc-maçonnerie. Les œuvres d'Hugo Pratt, selon les maçons ne sont également intégralement décryptables que par les initiés. Derrière le très populaire Mickey Mouse, portant tablier maçonnique et gants blancs, se cacherait également un maçon, volontairement dissimulé par Disney, lui-même initié. Enfin Neil Armstrong aurait effectué les « pas » du Compagnon lors de son célèbre passage sur la lune, devant des millions de téléspectateurs et seuls les francs-maçons l'auraient perçu.

Les initiés reconnaissent également l'influence maçonnique dans l'architecture de certains monuments des villes. C'est le cas à Bordeaux par exemple en ce qui concerne le Grand Théâtre, qui recèle de nombreux symboles dont un compas et une équerre dissimulés derrière la statue de Victor Louis, alors architecte de ce bâtiment. Ils reconnaissent également l'empreinte de la Maçonnerie dans de nombreux mascarons qui ornent les façades des immeubles bordelais. Nous pouvons enfin évoquer la place des Quinconces qu'ils se représentent comme un temple maçonnique à ciel ouvert. Par ailleurs, depuis quelques années, l'Office du tourisme de Bordeaux organise une visite du *Bordeaux maçonnique*, animation qui semble rencontrer l'engouement des visiteurs.

La multiplicité de tels éléments qu'il nous a été possible de saisir lors de notre enquête nous amène à soupçonner l'existence d'un « Regard » propre aux francs-maçons ou à la Franc-maçonnerie. Par le terme Regard, la perception à laquelle nous semblons nous attacher ici, ne serait en définitive pas de l'ordre de l'immédiateté de la vue, de la connaissance fulgurante de l'intuition, mais de la représentation et par conséquent de la connaissance, médiatisée, distancée, différée, réévaluée. Et c'est alors opportunément que nous retrouvons une des définitions commune et usuelle du terme qui nous occupe ici, regarder, « s'interroger sur ».

Les conceptions ésotériques des francs-maçons reposent en partie aussi sur l'idée d'une expérience de transmutation ou de métamorphose que l'initié à cette forme de pensée subit jusqu'à ce que ce dernier connaisse un autre état et atteigne un niveau de connaissance intérieure aboutissant à une deuxième naissance.

Ainsi, nous verrons que certaines représentations culturelles témoignent de l'idée répandue chez les maçons d'une transmission initiatique de la connaissance maçonnique. Cette forme particulière de transmission, que les francs-maçons tentent de perpétuer, implique que le profane doive passer par ce que les maçons appellent « l'admission à leurs mystères », « la réception d'un profane » ou tout simplement « l'initiation d'un nouveau frère » et respecter un parcours balisé, très strict et dont la codification rituelle remonte officiellement au début du 18ème siècle. C'est en effet cette question de l'initiation maçonnique que nous allons aborder dans un premier temps. Suivront les analyses de plusieurs pratiques rituelles répandues dans les loges et sans lesquelles aux dires de nos interlocuteurs il n'y aurait pas de Franc-maçonnerie, comme la formation d'une chaîne d'union, la circulation du tronc de la veuve, la participation des « frères » aux agapes maçonniques. Au cours de ce développement, nous

étudierons les contextes rituels de telles pratiques, temps et lieux, au sein desquels elles s'insèrent afin d'en dégager une lecture globale et cohérente du phénomène.
Toutefois, avant de rentrer dans le vif du sujet en proposant une étude anthropologique de l'initiation maçonnique, il importe pour faciliter d'une part la compréhension générale du lecteur et pour replacer d'autre part ces pratiques dans cet ensemble que nous appellerons « la vie maçonnique » de nous arrêter un moment sur les conditions d'acceptation, aujourd'hui admises par les francs-maçons, d'un individu au sein de la Franc-maçonnerie, conditions qui une fois respectées permettront le passage du candidat de l'état de « profane » à celui de récipiendaire.

I. Un Ordre initiatique : La réception des membres

A. La candidature et le parrainage

Etre initié en Franc-maçonnerie requiert certaines conditions préalables auxquelles le récipiendaire doit répondre. Elles peuvent être de nature spirituelle comme « l'ouverture d'esprit », la disponibilité, la volonté avouée par le récipiendaire de se perfectionner, que ce soit sur un plan intellectuel ou moral. Pour « frapper à la porte du temple », un postulant peut donc ressentir le besoin de s'épanouir spirituellement. Bon nombre d'initiés avanceront qu'il n'est malheureusement plus satisfait par les institutions courantes et traditionnelles, qu'elles soient sociales, politiques ou religieuses, d'où leur démarche.

L'initiation réclame également du candidat, certaines conditions d'une nature plus matérielle cette fois. En effet, en France, l'âge légal de l'initiation correspondait à celui de la majorité : 21 ans. Dans le domaine civique, celui-ci a été abaissé à 18 ans. Or, il n'en est pas de même dans le monde maçonnique bien que, dans la coutume, certaines dérogations soient parfois accordées aux fils de francs-maçons que l'on nomme « lowtons » ou « louveteaux ». S'il est aujourd'hui possible d'entrer tôt en Maçonnerie, 25 ans semble être l'âge minimum requis, il reste que la place des « jeunes » au sein de cette fraternité fait toujours l'objet de débats et de discussions d'ordre éthique. D'après les dires de mes interlocuteurs, « *avoir fait suffisamment l'expérience de la vie* » serait important pour entrer dans l'Ordre. Ce franc-maçon, initié à la Grande Loge Nationale Française, 57 ans, avocat et résident à Bordeaux confie : « *A 20 ans, que sait on de la vie ? Je pense que c'est bien trop jeune pour*

entreprendre de tailler sa pierre. Parler avec des vieux, parler de la mort, du silence…c'est dommage pour cette jeunesse. »

Un candidat à l'initiation maçonnique doit en premier lieu être parrainé par un membre de la loge qui proposera la candidature de son filleul potentiel lors d'une tenue. *Le parrain*, d'après le Dictionnaire Larousse (1963), est celui qui « présente quelqu'un dans un cercle, dans une société » et *parrainer* c'est « servir de caution à quelqu'un en le faisant admettre dans une société ». En Maçonnerie, tout postulant est donc présenté par un parrain qui, en tant que garant officiel, répond des qualités morales de l'aspirant. Il en est responsable envers l'Ordre, y compris pour d'éventuels errements civils, jusqu'à l'accession à la Maîtrise de son filleul. Il en résulte que l'engagement moral du Parrain est lourd de sens et de conséquence du moins dans les règlements. Théoriquement le Parrain se charge d'accompagner son filleul tant dans sa vie maçonnique que profane et doit s'assurer de l'assiduité et de l'avancement du nouveau frère. Très vite, il ressort des discours recueillis que le filleul doit comprendre qu'il peut compter sur son parrain en cas de doute ou d'éventuelles interrogations sur son parcours initiatique. Ce franc-maçon, 38 ans, résidant à Bordeaux et initié en 2005 à Bordeaux à la Grande Loge Nationale Française semble l'avoir assimilé puisqu'il soutient : « *Depuis que je suis entré en Maçonnerie, j'ai toujours pu compter sur mon parrain, il a toujours été là pour moi et m'a guidé en me donnant des conseils et en m'expliquant les choses.* » Les francs-maçons interrogés pour la plupart reconnaissent l'importance de cette relation.

Nous avons cependant noté des discours opposés lesquels transmettaient à ce niveau une réelle déception et un décalage entre le rôle théorique du parrain à l'égard de son filleul et la réalité effective de cette relation comme nous le présente ce franc-maçon de 49 ans, magnétiseur, vivant à Bordeaux: « *Mon parrain, je n'ai pas eu beaucoup de relation avec lui. C'est un homme très pris par ses affaires et malheureusement peu disponible. Je n'ai pas encore réussi à déjeuner avec lui une seule fois. Pour ce qui est de la Maçonnerie, je me suis débrouillé tout seul. D'ailleurs, il ne vient que rarement aux tenues.* »

Ce type de relation suppose également l'engagement et la responsabilité du filleul envers son parrain et nous avons pu entendre plusieurs fois que si ce dernier est « *très fier de son filleul. Je ne me suis pas trompé, je savais qu'il était fait pour ça !* », il arrive parfois que l'enthousiasme laisse place à la déception. « *J'ai accepté de le parrainer par amour pour son père. Je pensais qu'il ferait un bon maçon. J'ai fait une erreur. Très tôt il a cessé de venir aux tenues, puis je n'ai plu eu de nouvelles. Désormais, je ne parraine plus où alors, je serai très vigilant.* »

Seuls les Maîtres maçons, ce grade assurant l'expérience et l'ancienneté du maçon dans la loge, peuvent parrainer des candidats à l'initiation. Une bonne connaissance générale des Rites, des Obédiences et des Loges est nécessaire pour orienter le postulant vers ce qui lui correspond le mieux en termes de sensibilité et d'attente. On comprend alors qu'un Compagnon ou un Apprenti ne puisse s'engager dans le parrainage, n'ayant encore qu'une connaissance partielle de ces dimensions.

Le rôle d'un parrain serait aussi de choisir l'orientation initiatique qui conviendrait le mieux au candidat, diverses branches de la Franc-maçonnerie coexistant aujourd'hui en France, tant au niveau des Rites (Rite Français, Rite Emulation, Rite Ecossais Rectifié, …) que des Obédiences (Grande Loge Nationales Française, Grand Orient de France, Droit Humain). Les ambiances semblent y être très diverses, il est évident que le nouveau « frère » pourrait développer davantage d'affinités dans une voie spécifique plutôt qu'une autre moins en adéquation avec ses propres sensibilités religieuses par exemple.

Rappelons ici que dans certaines obédiences maçonniques l'obligation de croire en Dieu est fondamentale, d'autres sont réservées aux hommes, ou aux femmes ou encore certaines sont mixtes. Si des maçons avec lesquels nous nous sommes entretenus affirment qu'ils n'ont « pas choisi [leur] Obédience ne connaissant pas les subtilités de la Franc-maçonnerie avant d'être initié » mais qu'ils s'y sentent aujourd'hui « très bien et [qu'ils étaient] très heureux du choix de [leur] parrain », d'autres nous ont confié que pour des raisons notamment d'incompatibilité de caractères et de convictions, ils ont préféré changer d'obédience au cours de leur vie maçonnique.

Dès lors nous pouvons constater que la question du parrainage est centrale pour le futur initié, mais aussi pour la loge et les représentations que l'initié lui-même peut se faire de la Maçonnerie. Une mauvaise orientation peut tout simplement déplaire voire dégoûter un maçon de l'Ordre, qui, par ses critiques, alimentera ainsi certaines des représentations circulant dans la société globale.

Concernant la réception d'un nouveau franc-maçon au sein d'une loge, le processus d'admission comporte plusieurs étapes que nous pouvons maintenant détailler.

Lors d'une Tenue maçonnique, le parrain dépose une proposition d'initiation dans ce que les initiés nomment le « sac aux propositions ». Cette dernière est lue par le Vénérable Maître de la Loge, qui fait voter à main levée la proposition de nommer trois enquêteurs après que le Parrain ait présenté oralement son filleul à l'ensemble des membres présents. Il est demandé au profane de rédiger une lettre qui sera ensuite remise au Vénérable Maître de la Loge puis

lue lors d'une tenue à l'assemblée des francs-maçons présents. A cette occasion, les « frères » apprendront les nom et prénom, âge, profession ainsi que quelques éléments de vie personnelle, sociale, religieuse voire politique du candidat. Cette biographie personnelle et intime tend également à faire « émerger » ce que le candidat attend de son initiation, ce qu'il espère trouver en Franc-maçonnerie et ce qui le motive à demander cette initiation. C'est ce que les initiés appellent la « Première Lecture ».

S'ensuit une deuxième étape sanctionnant l'admission du postulant communément appelée la « deuxième lecture ». Le Vénérable Maître de la Loge nomme alors deux « enquêteurs », connu de lui seul, et qui auront à charge de sonder le « profane ». Ces enquêtes sur le candidat sont plus ou moins méticuleuses et n'ont pas tant pour but de vérifier les connaissances maçonniques souvent réduites du profane que de juger des qualités, aptitudes et dispositions d'esprit du candidat. Cette étude révèlera ainsi si le candidat répond ou non aux conditions morales d'admission.
Il est admis par l'ensemble des francs-maçons interrogés que de telles enquêtes sont nécessaires afin de s'assurer que le candidat ne « vienne pas chercher en Franc-maçonnerie un simple carnet d'adresses ou vendre son vin par exemple. » Nous avons en effet observé dans la première partie de cette étude que l'affairisme est une des représentations très répandue dans la société globale. Cette précaution d'usage et l'opiniâtreté qui semble être reconnue pour déceler ces motivations semble déjà être une forme de réaction vis-à-vis des représentations circulant dans la société profane à l'égard de l'ordre maçonnique. La mise en place d'un mouvement centripète ou récessif peut dès lors être envisagée. Les conséquences sociologiques qui peuvent découler de ces précautions d'usage peuvent être manifestement un resserrement des critères de recrutement, une forme de repli sur soi. Il est cependant étonnant de constater que de nombreux francs-maçons, sceptiques vis-à-vis des motivations réelles de certains de leurs frères, accréditent cette thèse[293]. La représentation graphique recueillie et présentée en annexe met en évidence ce « décalage » entre les motivations que les initiés interrogés se reconnaissent pour eux-mêmes et celles qu'ils soupçonnent chez les autres. Elle met ainsi clairement en lumière que chez les francs-maçons comme dans la société globale, le vice est à chercher chez l'Autre plutôt que chez soi ? Sur ce point, les suspicions des non-initiés à l'égard de la Maçonnerie et de la motivation que peuvent avoir certains maçons semblent donc fondées.

[293] Annexe p LXXIX : Représentation graphique des *Motivations des frères confrontées à l'opinion des autres*.

Au cours d'une tenue suivante, le Vénérable Maître de la Loge lit les rapports d'enquête à tous les frères présents. Selon les us et coutumes, les enquêteurs désignés restent secrets et ne signent pas lesdits rapports. Les Maîtres peuvent intervenir en faveur ou en défaveur de l'initiation du postulant avant le vote d'admission pour lequel l'unanimité est requise. Traditionnellement, les votes se font au moyen de boules blanches et noires qui sont déposées par chaque Maître dans le sac aux propositions. Les boules noires indiquent un vote négatif et si celles-ci sont nombreuses, l'initiation de l'impétrant sera ajournée ou définitivement écartée, on dit alors que le candidat est « blackboulé ». Lors de notre enquête, nous avons pu entendre que « *cela n'est pas sensé arriver. Toutes les précautions sont prises en amont pour éviter un refus. C'est important car il est déjà arrivé que des personnes recalées nourrissent une certaine rancœur vis-à-vis de la Maçonnerie et en deviennent des détracteurs.* » En effet, dans la pratique, il apparaît que si le candidat n'est pas conforme au principe de cooptation, ou s'il l'est mais que les rapports établis infirment cette apparence, il n'est pas jugé utile d'engager une procédure de candidature.

Le candidat devra ensuite signer, selon l'Obédience de la loge qui a accepté de l'initier, le règlement en vigueur et présenter une copie de son casier judiciaire. Comme nous l'avons vu dans les C*onstitutions d'Anderson*, le franc-maçon doit être un homme de « *bonne renommée*[294] ». Les critères sur lesquels est déterminée la qualité de cette réputation ne semblent pas être définis de façon précise et peuvent évoluer si bien que l'étude au « cas par cas » prévaut. Les appartenances religieuses ou politiques ne sont pas censées constituer des obstacles à l'entrée en Maçonnerie bien qu'aujourd'hui ce milieu reconnaisse qu'une adhésion à un parti « extrémiste » comme celui de l'extrême droite ou de l'extrême gauche justifierait un refus. Nous avons eu l'occasion lors de notre enquête de vérifier que des ajournements ou refus définitifs basés sur ces motifs se sont déjà présentés : « *Tout avait été fait selon les règles et la candidature était sur le point d'être acceptée lorsque l'on s'est rendu compte que le mec était inscrit au front national. Il a été refusé, c'est aussi simple que ça*. » nous signalait par exemple un de nos informateurs maçon et Maître.

Nous avons également appris par un membre maçon de la Grande Loge Nationale Française qu'un candidat membre du Parti Communiste Français et à la tête d'un syndicat avait été refusé au dernier moment alors que les enquêtes étaient revenues favorables. « *Je ne sais pas trop quoi penser de cette histoire. Le gars était parrainé par X et les rapports d'enquêtes*

[294] Anderson, in *Les Constitutions*.

nous avaient dressé le portrait d'un homme qui avait l'air sympathique. Le problème c'est que dans les deux enquêtes il est apparu qu'il était membre du parti communiste et qu'en plus il dirigeait un syndicat. Ca n'est pas passé et lors du vote, la moitié des boules déposées dans le sac aux propositions étaient noires. Notre « Véné » était dépassé par ce qui lui tombait dessus. Il a reconnu le vote comme positif. Je crois qu'après la tenue ça a discuté ferme…certains ont très mal pris le fait que la candidature soit acceptée. Toujours est-il que le lendemain nous avons tous reçu un SMS du vénérable nous apprenant que finalement le profane ne serait pas initié chez nous par ordre du Grand Maître Provincial. Je ne sais pas trop quoi en penser. C'est vrai qu'entre le parti communiste et la Franc-maçonnerie il y a des antécédents mais je crois que ce type aurait quand même fait une bonne pierre pour la loge.»
Outre la confirmation du refus d'initier des individus affiliés à un parti politique radical ou à un syndicat, ce témoignage met aussi en exergue, qu'au sein même de la loge, la démocratie n'y est pas forcément respectée, et ce contrairement à l'image que souhaitent véhiculer les maçons de leur Ordre. En effet, même s'il se rétracte par la suite, le Vénérable Maître de cette loge fait abstraction du résultat du vote pour proclamer l'initiation valable, et ce alors même que le nombre de boules noires semble conséquent.
Un autre franc-maçon, 59 ans, retraité, habitant Limoges et membre de la même Obédience à qui nous avions communiqué l'incident nous a également donné son avis en ces termes : « *Houla, un gars comme ça chez nous c'est boule noire direct !!! Le PC c'est comme le FN, c'est incompatible avec la Franc-maçonnerie. En plus des fois tu t'interroges…Que viennent-ils chercher en Franc-maçonnerie ? Ils s'infiltrent et après ils foutent la merde !!! Non non là, je crois que [le refus] c'est normal, il n'y a pas à tortiller* »

La Maçonnerie ne semble donc pas exempte de critiques sur ses chevaux de bataille qui lui sont pourtant si chers et que sont la dimension fondamentalement démocratique qui se joue en loge, une loge dans laquelle tout le monde aurait sa place. Ce principe d'admission, voulant que l'acceptation d'un nouveau membre le soit par tous ceux qui sont en place et qui suscitait bon nombre de doutes et de questions chez les non-initiés peut au travers de ces témoignages bien être remis en question. C'est pourtant sur ce principe que repose traditionnellement l'adhésion à l'Ordre maçonnique.

B. Passage sous le bandeau

Il s'agit ici d'une pratique observée par certains Rites maçonniques dont un des plus pratiqués en France, le Rite Ecossais Ancien et Accepté. Le postulant à l'initiation est invité en tant que profane à prendre part à une assemblée de francs-maçons dans le temple maçonnique, assemblée lors de laquelle il aura les yeux bandés et ne pourra voir aucun des membres présents. De nombreuses questions, de natures diverses mais se rapportant souvent à un niveau existentiel, lui seront posées par les membres de l'assemblée. Il peut être interrogé sur ses opinions religieuses, sur sa vision de la morale, sur ce qu'il vient chercher en Franc-maçonnerie, et sur les raisons qui le motivent à entrer dans l'Ordre, etc. Le candidat doit être en mesure de répondre sans détour, avec franchise et conviction. Il s'agit en outre « d'éprouver », au sens propre, le candidat, de juger de la sincérité de sa démarche et cela constitue une première épreuve certainement très éprouvante, un véritable prélude à l'initiation. A l'issue de cette rencontre ou confrontation, les francs-maçons doivent voter pour ou contre l'initiation de l'individu concerné. Si le postulant parvient à surmonter cette épreuve, commence alors la véritable cérémonie d'intégration au sein de la communauté des francs-maçons, l'initiation.

D'autres Rites maçonniques ne prévoit pas ce « tuilage ». Malgré cela, le candidat se verra tout de même interrogé de façon semblable à un moment donné précis lors de la cérémonie d'initiation. Là encore, il apparaît que la mise en scène est essentielle et si l'objectif de cet « interrogatoire » particulier n'est pas fondamentalement la déstabilisation du candidat, tout est fait de façon ritualisée pour que l'impétrant ne se sente pas à cet instant particulièrement à l'aise. En effet, l'intitulé des questions, mais aussi le ton sur lequel elles sont déclamées visent probablement à plonger le récipiendaire dans un état d'incertitude et de tension psychologique. De telles dispositions ne seraient en aucun cas sollicitées gratuitement mais prennent place comme nous le verrons au sein d'une cérémonie initiatique fortement ritualisée.

C. L'initiation, une deuxième naissance ou le début d'un voyage

Dans une loge initiatique, existent les « petits mystères », ceux qui englobent les grades d'Apprenti et de Compagnon, et les « grands mystères », c'est à dire ceux qui se rattachent au grade de Maître. Les deux catégories sont dites d'égale importance et induisent plusieurs années de travail. La pénétration de ces mystères se fait de manière progressive. En tant qu'expérience vécue, toute pratique purement intellectuelle ou extérieure s'avère insuffisante selon les initiés. Il nous a été confié lors de l'enquête qu'à ce sujet, dans la Franc-maçonnerie « *il n'y a ni professeur, ni gourou : l'initiation ne s'apprend pas comme une matière scolaire !* »

L'initiation d'un franc-maçon commence par une cérémonie. Cette dernière est fort différente selon le rite maçonnique utilisé pour faire passer un candidat de l'état de profane à celui de franc-maçon[295]. Les rituels les plus simplifiés sont connus pour être assez brefs. Au contraire les rituels les plus élaborés semblent durer toute une soirée et constituent de très impressionnantes cérémonies censées laisser une trace profonde dans l'esprit du nouveau frère. Cette initiation est en grande partie virtuelle : elle propose des « *symboles, elle dévoile des paysages spirituels et initiatiques que toute une vie de travail ne suffira pas à découvrir*[296] ».

La cérémonie d'initiation ou de réception (souvent dite au premier degré) repose essentiellement sur des épreuves en relation, suivant le Rite pratiqué, avec les quatre éléments (eau, air, feu, terre) et sur une série de « voyages » symboliques et de serments qui lient le postulant à la Franc-maçonnerie. La plupart des initiés s'accordent à dire que cette initiation offre au candidat la possibilité de dépasser l'individu limité qu'il était dans le monde profane et de s'ouvrir à d'autres « réalités ». Tuer « le vieil homme »[297], est une recommandation qui serait rendue possible par le biais de la cérémonie de réception et par le « choc initiatique » qu'elle procure notamment lorsque le récipiendaire « reçoit la lumière ». Ainsi, s'initier revient à effectuer un premier pas dans un monde nouveau où il sera permis de découvrir un langage symbolique ainsi qu'un vaste système de représentations difficiles à percevoir d'emblée. Il apparaît en outre que la qualité et la nature de l'initiation dépendent étroitement de l'esprit de chaque loge. Des loges réputées pour s'attacher au social se désintéressent, aux dires de certains de nos informateurs, complètement des symboles et restreignent leur analyse

---

[295] Annexe p XXXVIII
[296] Daniel Beresniak, in *L'apprentissage maçonnique, une école de l'éveil ?*
[297] *Encyclopédie de la Franc-maçonnerie*, p.118

au monde extérieur. Au contraire, d'autres loges privilégiant le côté initiatique de la Franc-maçonnerie, ne travaillent jamais sur des questions d'ordre social ou politique, les discussions s'y rapportant étant jugées inappropriées en loge maçonnique.

D'autres facteurs semblent influencer directement la « qualité » de cette cérémonie comme l'engagement personnel du récipiendaire, les qualités particulières des francs-maçons qui participent à la cérémonie. Nous avons effectivement appris lors de notre enquête que si certains candidats à l'initiation choisissent une attitude de nonchalance ou de détachement par rapport à ce qui leur est imposé lors de cette « réception[298] », d'autres ne parviendront pas à masquer leur émotion.

En outre, il est à noter que la qualité de cette cérémonie dépend également de l'implication et d'une bonne synchronisation de la part des francs-maçons qui sont installés aux offices et ont de ce fait une charge et un rôle actif à jouer pour le bon déroulement de l'initiation.

Nous avons donc pu noter au fil de nos entretiens que si les obédiences maçonniques présentent des particularités qui leurs sont propres, c'est davantage au niveau de la loge, en tant que cellule minimale de la vie maçonnique que sera déterminé le ressenti personnel de l'initié voire son « expérience de la vie maçonnique ». Il nous a été effectivement confié que chaque loge est tenue pour avoir un rayonnement ou une ambiance qui lui est propre.

Il reste que, le plus souvent, les membres sont libres de savoir ce qu'ils comptent faire de l'initiation qu'ils ont reçue mais tous semblent confirmer que l'ambiance intellectuelle et spirituelle dans laquelle ils ont été reçu détermine en grande partie l'idée qu'ils se feront, tout au long de leur parcours initiatique, de la Franc-maçonnerie.

« *C'est mon parrain qui a choisi pour moi ma loge et mon Rite. Aujourd'hui, je lui suis très reconnaissant de ce choix. Pour rien au monde je ne changerai de loge. Je m'y sens bien, comme un poisson dans l'eau. J'ai entendu dire que ma Loge L'Esprit Des Lois était la loge montante de la rue Borie. J'ai pas mal visité depuis mon initiation et je dois bien avouer que je n'ai pas pu ressentir autant de convivialité dans les autres loges. Je ne dois pas être très objectif parce que j'y suis « né », j'ai donc un lien très fort avec mes frères de ma loge mère. » « Lorsque je relis le poème de Kipling, ma loge mère[299], je reconnais ma loge, au sein de laquelle j'ai reçu la lumière*. »

[298] Selon les Rites maçonniques pratiqués, la cérémonie d'intégration peut être différemment appelée « initiation », « réception », etc.

[299] Rudyard Kipling, né en 1865 et décédé en 1939, franc-maçon reconnu et auteur de nombreux contes initiatiques comme *Le livre de la jungle*, *L'homme qui voulu être roi* a également écrit de nombreux poèmes sur le thème de la Franc-maçonnerie. Le franc-maçon interrogé dont j'ai livré les paroles plus haut se réfère ici au poème The Mother Lodge (La Mère Loge) dans lequel Kipling évoque l'ambiance régnant dans sa propre loge maçonnique à Bombay en Indes. Poème retranscrit en annexe p

Il en résulte que l'initié est l'Homme « outils en mains, instruit, devant son futur travail. A lui de le poursuivre[300] ». Rappelons que cet Apprentissage constitue le premier degré ou premier grade d'initiation. Sa durée minimum est « fixée à sept ans et qu'il n'y a pas de limite maximum [301] ». Nos informateurs nous ont cependant confié que la durée de l'Apprentissage aujourd'hui, du moins en France, est beaucoup plus courte et est souvent ramenée à deux années de vie maçonnique. Le grade d'Apprenti nécessite toutefois l'accumulation d'une certaine expérience puisqu'il permet au franc-maçon de se familiariser avec le langage et les mystères maçonniques, avec la loge et ses frères. Le nouveau frère doit prendre conscience de la vie communautaire, s'y adapter et s'y conformer ce qui demande un effort particulier pour rompre avec les attitudes individualistes qui s'imposent ordinairement dans la vie du profane. Il semble qu'un franc-maçon pourrait demeurer apprenti toute sa vie s'il se satisfait des « petits mystères » ou si la Chambre du Milieu, celle des Maîtres, estime qu'il serait disharmonieux pour la loge d'aller plus loin. Sur ce point, nous avons soulevé une question qui vraisemblablement fait scandale au sein même de l'Ordre maçonnique.

En effet, nombreux sont les maçons à nous avoir indiqué que les passages de grade sont parfois régis de manière inconsciente ou laxiste et que de nombreux frères seraient atteints du syndrome de la « cordonnite » (terme d'argot maçonnique forgé pour railler les maçons trop pressés d'accéder aux Hauts Grades. Ce terme fait référence aux Cordons maçonniques qui font partie des attributs vestimentaires en Franc-maçonnerie). L'ancienneté, et non plus la maturité spirituelle, deviendrait un critère d'accession au grade supérieur. Il est par ailleurs affirmé que de nombreuses loges, même les *« plus sérieuses pratiquent de la sorte parce que ce serait…l'habitude. »*

Ce qui est soulevé ici n'est autre que la question des enjeux de pouvoir et de reconnaissance au sein de la hiérarchie maçonnique. De telles préoccupations sont en effet mentionnées par de nombreux francs-maçons que nous avons interrogés. « *A un certain niveau, les débats qui ont lieu n'ont plus grand-chose à voir avec l'esprit de la Maçonnerie. Je pense qu'il vaut mieux ne pas tomber dans ces travers. Je mets souvent en garde les plus jeunes de nos frères. J'insiste sur l'importance de prendre son temps, de ne pas chercher à monter en grade trop rapidement et surtout de ne pas entrer dans ce genre de considération, c'est tellement dommage mais on n'y peut rien…* » nous indiquait l'un d'entre eux.

Traditionnellement, le second surveillant, officier chargé de la formation des Apprentis, si le temps d'apprentissage semble terminé et que l'initié est jugé capable

[300] Allec MELLOR, *in Dictionnaire de la Franc-maçonnerie et des francs-maçons*.
[301] Une Loge révèle, in *Franc-maçonnerie ou initiation ?*

d'accéder au grade de Compagnon, avertit la Chambre des Maîtres. L'Apprenti se voit alors proposer le thème d'un ultime travail « d'augmentation de salaire » qu'il réalisera dans le temps qui lui convient et pouvant prendre les formes les plus variées : écriture, peinture, sculpture, etc. C'est habituellement une réflexion écrite qui sera lu lors d'une tenue maçonnique devant tous les membres présents. Après s'être retirés, les Maîtres votent « *l'augmentation de salaire* » c'est à dire l'initiation au « second grade ». Il est fait ici référence à la légende hiramique, abordée dans la partie des origines mythiques de la Franc-maçonnerie, dans laquelle les différents grades correspondent à des niveaux de salaires perçus par les Apprentis, les Compagnons ou les Maîtres travaillant sur le chantier du temple de Jérusalem.

Nous abordons maintenant un autre moment essentiel de la vie maçonnique, celui que constitue « le passage » ou « l'initiation » au grade de compagnon, expression variant selon le Rite pratiqué par la loge. Il s'agit là vraisemblablement d'un rituel d'une très grande richesse symbolique où l'initié découvre des principes sacrés qui seraient à l'origine de toute création. La symbolique des outils est à ce grade toujours particulièrement prégnante. Si l'Apprenti est censé apprendre à se servir d'outils pour tailler sa pierre brute, le compagnon, ayant lui poli sa pierre devra apprendre à maîtriser de nouveaux instruments toujours en rapport avec la construction.

Là encore, il semble qu'il n'y ait pas de limitation dans le temps du compagnonnage néanmoins, il apparaît que cette phase est plus brève que la durée de l'apprentissage. Pour certains francs-maçons interrogés, il ne s'agit ici que « *d'une transition* » entre le grade d'Apprenti et celui de la Maîtrise. Le nouveau statut qui est ici conféré au franc-maçon, impose encore une fois de nouvelles attitudes et pratiques. A cela s'ajoute la lourde responsabilité attribuée aux Compagnons de participer à la formation des Apprentis ainsi que de préparer ce que les francs-maçons tout comme les Compagnons du Tour de France nomment un « chef-d'œuvre », c'est à dire un travail se démarquant par sa dimension remarquable et ne pouvant laisser apparaître la moindre imperfection. Les Apprentis obtiennent leur augmentation de salaire en démontrant d'une part leur assiduité aux tenues mais aussi en réalisant des travaux ou planches maçonniques. Il s'agit le plus souvent d'une réflexion personnelle menée sur un thème choisi à l'avance par un autre membre de la loge, et qui sera exposé en loge aux « frères » présents. Il en est de même pour les compagnons qui devront fournir un travail de ce type correspondant à leur grade. Au bout d'une période plus ou moins longue, quelques mois ou une année, le Premier Surveillant, chargé de la formation

des Compagnons, peut soumettre l'augmentation de salaire du franc-maçon à la Chambre du Milieu.

Ainsi, si le compagnon est jugé digne de devenir Maître, un long processus se met en place à l'issue duquel les francs-maçons procèdent à « *la plus extraordinaire cérémonie initiatique, le plus fabuleux rituel de mort et de renaissance* »[302]. Il s'agit de l'entrée dans la Chambre du Milieu et sur le Chemin des Maîtres. A partir de là, il semble que les nouvelles responsabilités et devoirs incombant à l'initié prennent une ampleur considérable.

Le Maître est alors appelé à remplir un « Office », c'est à dire une fonction symbolique au sein de la loge. Tout comme dans les communautés monastiques, il apparaît que dans une loge initiatique les « Offices » seraient au nombre de dix. Chacun présente des caractères particuliers mais à notre connaissance, aucun n'a fait l'objet d'une publication. Nous pouvons citer par exemple celui de Vénérable Maître qui nécessiterait apparemment une initiation particulière. Au grand désarroi des loges, le Vénérable, traditionnellement désigné par l'assemblée des anciens Vénérables, serait désormais nommé par une instance administrative profanisée. Ajoutons cependant que certaines loges ont récemment refusé d'entrer dans un tel système. D'autres offices ou postes dans la loge peuvent être occupés par les Maîtres maçons comme par exemple Couvreur, Hospitalier, Orateur, Trésorier chargé de tenir les comptes de la loge, Maître des Cérémonies, Maître des banquets, Maître de la colonne d'Harmonie responsable des musiques diffusées lors des tenues, etc.

Les Maîtres sont également les seuls à pouvoir voter en loge que ce soit à main levée ou par le truchement des boules blanches et noires déposées dans une urne. Les votes peuvent concerner entre autres choses l'acceptation ou l'ajournement de l'initiation d'un candidat ou encore les augmentations de salaires. Traditionnellement, les Maîtres de la Loge sont aussi ceux qui ont accès à la prise de parole. Ils ont le degré initiatique suffisant pour excuser l'absence d'un franc-maçon à la tenue, proposer des candidats à l'initiation, commenter des planches, présenter les salutations de loges maçonniques s'ils sont en visite, etc. En effet, les Maîtres maçons sont libres de « voyager » c'est-à-dire de visiter des ateliers auxquels ils ne seraient pas affiliés ce qui n'est pas le cas des Apprentis par exemple qui doivent toujours être accompagnés d'un des Maîtres de leur Loge mère lorsqu'ils souhaitent participer à une tenue maçonnique.

Au-delà de ces trois premiers « grades », il existe en fonction du Rite pratiqué et des Obédiences maçonniques ce que l'on appelle des « degrés supérieurs » ou « hauts grades »

[302] Une Loge révèle, in *Franc-maçonnerie ou initiation ?* Annexe p XXXIX

qui prolongent le cheminement initiatique du franc-maçon. Certains Rites maçonniques par exemple prévoient 33 degrés supérieurs, d'autres n'en comptent que cinq. Cependant, par manque d'informations tangibles et par soucis de synthèse nous ne nous étendrons pas davantage sur ces catégories initiatiques supérieures. Précisons juste que tous les initiés ne parviennent pas au terme de l'ascension initiatique, soit par manque de disponibilité, soit parce qu'ils n'en éprouvent ni le besoin, ni l'envie.

L'initiation maçonnique reste donc fondamentale dans la vie des loges. L'existence de degrés, chacun précédé d'un rite de passage, constitue en outre, avec le rite, une des caractéristiques essentielles de l'Ordre initiatique maçonnique. Il s'agit là en effet, d'une manière de vivre le sacré, particulière à la Franc-maçonnerie, cette dernière affirmant que c'est par l'initiation que se révèlent les mystères maçonniques. D'autre part, il nous est possible de voir à la lumière des rites d'initiation qui viennent d'être évoqués que toute l'institution maçonnique repose sur ce que certains frères appellent une « Hiérarchie initiatique ». L'initiation maçonnique ne constitue pas seulement l'entrée dans l'ordre, mais elle induit aussi une progression. De ce point de vue, elle est comparable à un voyage de l'âme et tend à une nouvelle naissance psychique et spirituelle.

1. Séjour du profane dans le cabinet de réflexion et sa rencontre avec un « Frère Terrible »

Le franc-maçon ayant proposé le candidat sert de parrain pour la réception. Il l'amène dans la maison de la loge une heure au moins avant le temps indiqué par les lettres de convocation, et le conduit immédiatement dans le *Cabinet de réflexion*[303] ou *chambre de préparation*, afin qu'il n'aperçoive aucun de ceux qui composent l'assemblée. Pour s'en assurer, il est d'usage de bander les yeux du candidat et de le guider vers cette pièce où il sera isolé durant un temps donné. Certains des cabinets de réflexion qu'il nous a été possible de visiter se situent sur ce que les francs-maçons nomment le parvis et dont la porte close est parfois surmontée d'une lumière rouge, allumée si cette chambre est occupée, et d'un écriteau sur lequel nous pouvons lire en toutes lettres : « Silence, un profane ici cherche le recueillement ! »

[303] Annexe p.LXXV

Cette période de « réclusion » peut-être en moyenne d'une ou deux heures. Pendant ce temps, le temple maçonnique est « monté », c'est dire que les décors et outils rituels sont mis en place, traditionnellement par les jeunes Apprentis, ordinairement conseillés et surveillés par un franc-maçon plus expérimenté que l'on nomme « architecte du temple ». Les autres membres de la loge peuvent se retrouver dans une salle à l'écart, « la salle humide », dédiée habituellement aux banquets. Un en-cas peut y être pris, en prévision de la parfois longue tenue qui s'annonce et repousse ainsi le dîner à une heure tardive.

Au fur et à mesure que l'heure de la tenue maçonnique avance, des membres de la loge prendront le chemin du temple pour « s'habiller » en maçon c'est-à-dire se parer de leur décors maçonniques, variant selon les grades, qu'ils porteront par-dessus leur costume noir et cravate noire. Nous reviendrons plus loin sur la question de la parure maçonnique pour mieux la détailler et en analyser la signification symbolique ainsi que la fonction anthropologique. Pour le moment, revenons à cette pièce, la chambre des réflexions, et au profane qui s'y trouve en complet isolement.

Le cabinet de réflexion est, comme nous l'avons dit, une pièce à l'écart du temple, présentant un décorum spécifique, et suggérant d'un point de vue symbolique mais aussi d'après les écrits de certains auteurs et les dires de certains francs-maçons interrogés, les profondeurs de la terre (il s'agit la plupart du temps d'un cave ou d'un sellier aménagé à cet effet). Nous pouvons lire dans *Le régulateur du maçon*, ouvrage datant de 1801, une description d'un cabinet de réflexion qui semble être, à peu de choses près semblable à celle en usage de nos jours. La chambre de préparation est décrite en ces termes : « Cette chambre doit être fermée aux rayons du jour, et éclairée d'une seule lampe : les murs en seront noircis et chargés d'emblèmes funèbres, afin d'inspirer le recueillement, la tristesse et l'effroi. Des sentences d'une morale pure, des maximes d'une philosophie austère seront tracées lisiblement sur les murs, ou encadrées et suspendues en divers endroits de la chambre ; une tête de mort et même un squelette, si l'on peut s'en procurer un, rappelleront le néant des choses humaines.

Il ne doit y avoir dans cette chambre qu'une chaise, une table, un pain, un vase rempli d'eau claire, du sel et du soufre dans deux petits vases, du papier, des plumes et de l'encre. Au dessus de la table seront représentés un coq et une horloge de sable ; au bas de ces emblèmes on mettra ces mots vigilance et persévérance »[304].

[304] in « Le régulateur du maçon », cité dans l'ouvrage d'Irène Mainguy, *La symbolique maçonnique du troisième millénaire*, p.433

Le rituel du Guide des Maçons Ecossais parle d'une chambre de réflexion qui n'est pas décrite mais met en revanche l'accent sur l'importance du testament. Ainsi, le Vénérable Maître dit : « *F∴ Expert, veuillez prendre une plume, de l'encre, du papier, et transportez-vous auprès du profane. Dites-lui que les épreuves qu'il va subir étant très dangereuses, il est prudent qu'il fasse son testament* ».

Selon René Guénon, l'épreuve du cabinet de réflexion aurait été introduite dans les loges maçonniques sous l'influence des maçons occultistes du XIX[ème] siècle. Ceci étant, cette épreuve s'inscrit logiquement dans la préparation du récipiendaire appelé à franchir le seuil du temple maçonnique. Selon Irène Mainguy « d'une part, cette descente est comme une récapitulation des états qui précèdent logiquement l'état humain, qui en ont déterminé les conditions particulières, et qui doivent aussi participer à la transformation qui va s'accomplir ; d'autre part, elle permet la manifestation, suivant certaines modalités, des possibilités d'ordre inférieur que l'être porte encore en lui à l'état non développé, et qui doivent être épuisées par lui avant qu'il soit possible de parvenir à la réalisation de ses états supérieurs »[305].
Le séjour dans le cabinet de réflexion symbolise donc cette descente au centre de la terre et préfigure un changement d'état du candidat. Daniel Ligou de son côté parle d'une première épreuve de purification par l'élément terre. Oswald Wirth[306] écrit de son côté que les anciens ont comparé cet isolement au sein de la chambre des réflexions « à une descente aux enfers. Il s'agit pour le penseur de pénétrer jusqu'au centre des choses, afin de parvenir à en connaître l'essence intime. L'esprit doit s'emprisonner dans les entrailles de la terre, où ne s'infiltre aucun rayon du jour extérieur ». C'est pourquoi ce lieu est censé être enfoui au sein de la terre, et l'atmosphère d'une cave en sous-sol est censée la représenter. Nous pouvons établir un rapprochement entre le cabinet de réflexion des francs-maçons et l'allégorie de la caverne[307] de Platon.

Platon imaginait des hommes prisonniers d'une demeure souterraine ouverte à la lumière et observant le monde à travers les ombres projetées par la lumière d'un feu allumé sur une hauteur, loin derrière eux. Délivré de ses chaînes, l'un d'eux fut forcé de lever les yeux vers la lumière, l'éblouissement ne l'empêchera pas de distinguer ces objets dont tout à l'heure il ne voyait que les ombres.

305 Irène Mainguy, *La symbolique maçonnique du troisième millénaire*, p.172
306 Oswald Wirth, La Franc-maçonnerie rendue intelligible à ses adeptes, tome 1, p126.
307 Annexe p.LXXXIV

L'allégorie de la caverne vise, selon Platon, à décrire le passage que doit effectuer l'âme, d'un niveau de connaissance à un autre, au moyen de l'éducation. L'image utilisée révèle l'existence d'un processus dynamique car il s'agit de décrire le mouvement progressif d'un homme vers la lumière du jour et le monde extérieur à la caverne, lequel représente la connaissance et la vérité. L'allégorie évoque, comme nous l'avons vu, l'éducation de l'âme en supposant qu'il y a en l'homme la capacité d'apprendre. Toujours est-il que, pour que cette capacité puisse s'exercer librement, l'âme soit délivrée de ces *masses de plomb* qui l'encombrent, c'est-à-dire de tous les plaisirs sensuels ou illusions sensorielles, qui la retiennent clouée au domaine sensible et l'empêchent de s'élever vers le domaine intelligible. De même, le candidat à l'initiation maçonnique, toujours lors de son séjour dans le cabinet de réflexion, doit se débarrasser de ses *métaux*, c'est-à-dire de ses richesses matérielles (montre, bijoux, argent, ceinture,…) qu'il porte en guise de parure dans la vie profane. La nature métallique de ces objets contrarierait-elle la bonne circulation de courants magnétiques dans la loge ? C'est en tout cas ce qu'affirment certains francs-maçons inspirés par les postulats occultistes et hermétiques. Toutefois, concevoir les métaux uniquement dans le sens propre du terme ne nous garantit que d'une lecture partielle et fragmentaire de la représentation qui est ici à l'œuvre. En Franc-maçonnerie, l'expression se débarrasser de ses métaux possède également un sens figuré et vise essentiellement « l'abandon volontaire de toute passion au moment d'entrer en Loge »[308]. La plupart des rituels maçonniques au grade d'Apprenti énoncent d'ailleurs clairement que l'un des premiers devoirs du franc-maçon est bien de « vaincre ses passions ». En outre, lors de la cérémonie d'initiation, ces métaux seront remis au récipiendaire malgré qu'il ait choisi librement d'en faire don. Ce retour à leur propriétaire est généralement accompagné d'une mise en garde rituelle voulant montrer au néophyte que les métaux sont à la fois « emblèmes et occasions des vices que le maçon doit éviter ».

Il nous faut également parler de la représentation, communément partagée en Franc-maçonnerie, selon laquelle le cabinet de réflexion invite le postulant à mourir lui-même pour renaître et l'incite à poursuivre le parcours de son existence, en le rectifiant, afin d'éveiller sa conscience à une autre dimension et donner alors un autre sens à sa vie. Ce moment privilégié de méditation permettrait de faire un bilan du passé et d'effectuer par anticipation une mort symbolique virtuelle, qui, comme toute mort, est un passage devant déboucher sur un nouveau commencement.

[308] Jules Boucher, La symbolique maçonnique, p 33

Il nous faut néanmoins insister sur l'état de solitude obligatoire auquel est confronté l'aspirant à l'initiation lors de ce voyage symbolique au centre de la terre. Pour opérer un véritable recentrage à caractère illuminatif, il lui convient d'apprendre à méditer en profondeur. Pour cela, isolement et silence s'imposent, car on ne peut suivre le cours de ses pensées qu'en évitant tout ce qui disperse et distrait. Fuir le tumulte du monde profane, se retirer dans la solitude fut en effet jadis le premier acte de l'aspirant à la sagesse. C'est en effet un point de vue que partage Oswald Wirth lorsque cet auteur écrit que « pour apprendre à penser, il faut s'exercer à s'isoler et à s'abstraire. On y parvient en rentrant en soi-même, en regardant au-dedans, sans se laisser distraire par ce qui se passe dehors »[309]. Le cabinet de réflexion est l'unique moment, dans le cheminement initiatique franc-maçonnique, où l'on reste seul en présence de soi-même, isolé dans la pénombre, devant des énigmes à résoudre et des décisions à prendre. Dans les anciens mystères, ce premier geste s'appelait *autopsie* et signifiait le regard sur soi-même. Le terme *autopsie* est aujourd'hui utilisé abusivement pour désigner une autopsie cadavérique, mais si l'on se réfère au *Dictionnaire de la langue française* d'Emile Littré, le concept désigne avant tout l'*inspection* ou *l'examen attentif que l'on fait soi-même*.

Cette opération d'isolement vise à séparer le néophyte de sa condition antérieure, de sa vie profane et cette étape peut correspondre à la phase de marge des rites de passage. Le profane est en effet matériellement séparé de son quotidien, de ses proches comme sa famille et ses amis. Pendant cette période de retraite, il est également censé être éloigné de ses préoccupations habituelles de la vie courante.

Dans *l'Encyclopédie de la Franc-maçonnerie*, nous pouvons lire que le candidat, immergé dans le cabinet de réflexion, « fait son deuil de certaines valeurs profanes avant d'être initié à l'essentiel »[310], « il comprend ainsi qu'il faut, en sa personne, tuer le vieil homme attaché à certains biens, rempli de passions et de préjugés »[311]. Le moment pendant lequel le candidat rédige son testament philosophique doit marquer avec une grande intensité symbolique la mort de la vie profane et l'éveil à une autre vie, initiatique celle-ci, dans laquelle l'homme nouveau est désormais engagé. Ainsi, dans ce long moment de silence et de solitude, le candidat est invité à examiner sa conscience, ravivant de ce fait tous ses doutes et interrogations existentielles. Il est amené en même temps à prendre conscience de la gravité

[309] Oswald Wirth, La Franc-maçonnerie rendue intelligible à ses adeptes, tome 1, p 126
[310] *Encyclopédie de la Franc-maçonnerie*, p.118
[311] Ibid.

de l'engagement qu'il est sur le point de prendre, et sur les motivations profondes qui l'incitent à devenir franc-maçon.

Afin d'illustrer nos propos, nous avons choisi de présenter en aperçu un extrait du compte rendu d'une cérémonie d'initiation rendue publique puisque faisant l'objet d'un DVD disponible à la vente. Il s'agit d'une mise en scène, réalisée par un profane mais à laquelle des francs-maçons ont participé, reproduisant fidèlement la réception d'un profane au sein d'un loge maçonnique travaillant au Rite Ecossais Ancien et Accepté de 1802.

Le profane est, à ce moment, plongé dans l'isolement depuis près de deux heures et un franc-maçon délégué par le Vénérable Maître de la Loge pénètre dans le cabinet de réflexions.

- *« Monsieur, je viens chercher votre testament philosophique. (il le lui remet) Merci »*

Ce testament qui permet aux frères de la loge de mieux connaître le profane est ensuite rapporté au Vénérable Maître de la Loge puis est lu à haute voie devant tous les membres présents :

« Aujourd'hui est un grand jour pour moi puisqu'il est unique et irremplaçable. En effet, seul depuis je ne sais combien temps, j'ai perdu la notion du temps. Me voila enfermé dans ce cabinet de réflexion si sombre ; où suis-je ? Dans cette obscurité, entouré j'imagine, de symboles qui me font presque peur. Ce coq, vitriol qu'est-ce que ça veut dire ? Une tête de mort. Je ne comprends pas et ce silence est si lourd. J'aurai presqu'envie de me sauver mes les mots « persévérance » et « courage » sur le tableau noir me rassurent. Que puis-je rédiger ici bas sans oublier l'essentiel, ce qui me touche ? Quel exercice difficile ! S'imaginer la dernière heure arrivée pour trouver au plus profond de soi-même l'essence même de ce que nous sommes réellement. Mes pensées se tournent vers ce que j'ai de plus cher, ceux que j'aime : ma compagne, mon enfant, ma famille ; ils me manquent déjà. Quitter ce monde matériel pour trouver ce courant d'amour, cette foi divine. Des doutes s'emparent de moi. Je persiste et j'attends que l'on vienne me chercher. »[312]

Examinons désormais les objets et les symboles qui déterminent l'aménagement de cette pièce :

[312] DVD *Les secrets de la Franc-maçonnerie : Au seuil de la Loge*, 29ème minute

- **Les tableaux**, sur lesquels figurent certaines questions d'ordre existentiel. Plus généralement, indépendamment des différences de rites maçonniques, le candidat est amené à réfléchir sur ses devoirs envers Dieu et la Religion, envers lui-même, et envers l'humanité tout entière. Les réponses élaborées au terme de cette méditation permettront au candidat de rédiger son « testament philosophique », dans lequel il inscrira ce qu'il juge utile de transmettre. En effet, cette notion de transmission reste centrale dans le testament philosophique.

- L'inscription « **V.I.T.R.I.O.L** »[313] (*Visita Interiora Terrae, Rectificandoque, Invenis Occultum Lapidem* ; « Visite en l'intérieur de la terre et en rectifiant tu trouveras la pierre occulte »)
Cette sentence est parfois représentée à la craie sur les murs noircis de certains cabinets de réflexion mais n'est pas utilisée dans tous les Rites maçonniques. Elle est le plus souvent accompagnée de la mise en garde : *Si la curiosité t'a conduit jusqu'ici, va-t-en ! Il en est encore temps*.
Nous ne nous attarderons pas ici sur les représentations mobilisées par le mot VITRIOL dans la mesure où nous en fournissons, plus loin dans notre développement, une analyse exhaustive.

- Un **crâne humain**[314] : le crâne symbolise la mortalité humaine mais exprime également l'idée que certaines choses de soi-même peuvent survivre après la mort. Le crâne est donc présenté au néophyte pour rappeler l'avenir de ce dernier mais aussi ce qui reste de ses prédécesseurs, et de ce fait évoque autant la mort que la notion de transmission. C'est en effet une représentation très répandue dans le monde, et selon laquelle le crâne humain de son ennemi ou de son aïeul recèle intrinsèquement les principes de l'individu lorsque celui-ci était encore en vie. Le crâne constitue effectivement le trophée par excellence dans de nombreuses sociétés et posséder celui de son ennemi, c'est s'approprier son esprit et son principe vital. Dans le cas qui nous occupe il nous faut davantage retenir cette représentation de l'énergie et de la pensée des anciens qui ont élaboré le système dans lequel le récipiendaire est sur le point d'entrer. C'est la transmission qui est au centre parallèlement à une figuration de la précarité de l'existence. L'initié ne peut se livrer seul sans danger à l'introspection ; il est donc guidé.

[313] Annexe p.LXXXIV
[314] Ibid

Dans le cabinet de réflexion, ce sont les différents symboles placés par les prédécesseurs qui vont éclairer la réflexion du candidat. La Fraternité maçonnique ne semble pas se limiter aux seuls membres de la loge, mais s'étend à l'ensemble des francs-maçons et la Chaîne d'Union qu'ils forment comprend aussi bien les initiés des générations passées, présentes et à venir.

- D'autres éléments sont présentés dans le cabinet de réflexion, cependant nous n'avons pas jugé utile d'en produire ici une analyse dans la mesure où celle-ci ne semble pas avoir sa place dans cette présente étude. C'est pourquoi nous n'irons pas plus loin en ce qui concerne le décorum de cette pièce. L'étude de ces derniers éléments serait enrichissante dans le cadre d'un travail plus global, mais s'avère dans le cas présent, trop éloigné de notre sujet de recherche.

Il importe ici de considérer le rôle de celui que les francs-maçons appellent « le frère terrible » qui bien que souvent éludé par les auteurs qui ont abordés la question de l'initiation maçonnique s'avère d'après nous essentiel. En effet, le profane, dès son entrée dans le bâtiment abritant la loge maçonnique n'aura de contact avec personne et cet isolement sera renforcé par sa déambulation, les yeux bandés dans le cabinet de réflexion dont nous venons de parler et au sein duquel il sera reclus un temps donné. Toutefois, un franc-maçon est chargé de venir régulièrement prendre des nouvelles et d'informer le récipiendaire sur ce qui va se passer ensuite. C'est également lui qui devra inviter le profane à la réflexion, qui lui soumettra les questions que nous avons vues plus haut et qui lui ordonnera de rédiger son testament philosophique. Le frère terrible a donc un rôle à jouer dans la préparation « mentale » et psychologique du candidat. Il s'agit pour lui d'adopter une attitude solennelle et grave et d'éviter que le postulant ne se sente trop à l'aise.

Pour cela, il va recourir à diverses techniques comme l'emprunt d'un ton grave et d'une attitude mystérieuse. Quand il rentre dans le cabinet pour donner des directives au profane, il se place systématiquement derrière celui-ci en disant « Monsieur, ne vous retournez pas ! » afin de ne pas être vu. Il participe ainsi à une mise en scène que requiert inévitablement l'initiation qu'il s'agisse d'ailleurs de Franc-maçonnerie ou d'une autre société initiatique traditionnelle. On retrouve en effet essentiellement cette figure dans les phases dites de « marge » ou « liminaire » qui constituent ce que l'anthropologie nomme les rites de passage.

Vient ensuite le moment où ce franc-maçon chargé de guider le candidat à ce moment de l'initiation, se rend au cabinet de réflexion, épée à la main, pour venir chercher le récipiendaire et le sortir de son état d'isolement.

Le Frère Terrible bande ensuite les yeux du profane qui se trouve alors plongé dans une obscurité totale. Ce bandeau rend manifeste l'opposition des ténèbres à la lumière qui se révèlera plus tard dans le rituel. Jules Boucher émet dans ses écrits l'intuition selon laquelle « la vue supprimée, les autres sens prennent de l'acuité ; l'ouïe surtout se développe ». Toujours selon le même auteur, la Maçonnerie voudrait signifier par là que le profane, s'il ne sait pas voir (n'ayant pas encore reçu la lumière), écoute trop souvent les bruits du monde et les paroles des autres. En outre, ayant à ce moment précis un réel besoin d'être guidé, il saisira instinctivement la première main qui se présente à lui. Ajoutons que pour Irène Mainguy, le bandeau est facteur de concentration et catalyseur des perceptions sensorielles. D'autres francs-maçons évoquent l'idée selon laquelle le bandeau permettrait d'induire l'*inversion du regard*, et inciterait à trouver une vision plus juste vers l'intériorité, ce qui n'est en aucun cas contradictoire avec les considérations qui précèdent, mais complémentaire. Le néophyte n'a alors pas d'autre choix que de s'en remettre entièrement à ses guides en leur accordant une totale confiance. Le guide connaît le chemin qui mène au temple tandis que le profane de son côté ne peut se fier aux facultés auxquelles il recourt habituellement pour arpenter cette voie initiatique. Admettre ce besoin et se laisser conduire dans l'obscurité constitue le moyen ultime d'admettre son ignorance, sa faiblesse et sa dépendance. Pour rendre ce besoin manifeste à l'esprit du récipiendaire, le conducteur commence par lui laisser faire quelques pas sans lui apporter son aide. Le profane, cognant quelques murs et trébuchant, ne peut s'auto-diriger ; il est alors repris en charge pour entamer une progression sereine. D'autres rituels maçonniques prévoient de faire passer le profane sur une planche à bascule de laquelle il tombera. Cette étape n'apparaît pas au Rite Ecossais Rectifié dans la mesure où laisser le profane déambuler dans l'obscurité semble remplir la même visée fonctionnelle.

Apparaissent ainsi les premiers signes évoquant le fait que la Fraternité maçonnique constitue une voie salutaire et centrale, mis en évidence dans cette séquence rituelle.

2. Un profane frappe à la porte du temple

A l'issue de cette descente symbolique au « centre de la terre », le candidat et conduit, les yeux bandés au seuil de la loge.

Il convient donc de nous arrêter sur cette notion de « seuil » et de relier celle-ci au concept de « marge » avant d'appréhender en détail les opérations rituelles qui vont accompagner cette cérémonie initiatique.

Pour Victor Turner, les individus en phase de *liminarité* sont les *gens du seuil* et se retrouvent dans une situation ambiguë puisqu'ils se situent entre deux « positions assignées et ordonnées par la loi, la coutume… »[315]. Turner remarque d'ailleurs que « dans les sociétés où ces phases de transition sont ritualisées, ces attributs ambigus s'expriment par une riche variété de symboles »[316]. Ainsi, l'auteur nous montre que la *liminarité* est souvent assimilée à la mort, à l'invisibilité, à l'obscurité, au fait d'être dans les entrailles. A la fois tombe et ventre, cet environnement suggère donc la mort et la renaissance. Turner perçoit les *gens du seuil* comme des néophytes dans les rites d'initiation, comme des individus ne possédant rien. Ils peuvent ne porter qu'un bout de vêtement ou même aller nus, n'ayant ni statut, ni propriété, ni insigne, ni vêtement séculier indiquant leur rang, leur rôle ou leur position dans un système de parenté. De même, dûment préparé, le profane est considéré comme étant « *ni nu ni vêtu* »[317] et, par cette mise en scène, conformément aux observations de Turner, « le garçon se trouve ramené dans une sorte de *prima materia* humaine, dépouillée de forme spécifique et réduite à une condition qui, bien qu'elle soit encore sociale, est dépourvue ou en dessous de toutes les formes courantes de statuts »[318] et indique que « pour s'élever sur l'échelle des statuts, un individu doit tomber plus bas que l'échelle des statuts elle-même »[319]. Il est en effet demandé au candidat de se dévêtir symboliquement (chemise ouverte et pantalon retroussé au-dessus du genou), et de remettre ses *métaux* de façon à ce que rien ne le distingue de ses compagnons néophytes dans le cadre d'une initiation collective. Il se comporte de façon passive et humble ; il lui faut obéir aveuglément à ses instructeurs et accepter sans se plaindre le sort qui lui est réservé.

Tout indique que l'individu en situation liminaire se trouve réduit à une « condition uniforme pour être refaçonné à nouveau et doté de pouvoirs supplémentaires qui le rendent capable de faire face à sa nouvelle position sociale »[320]. Turner en vient à définir cette phase liminaire comme étant un moment dans le temps et hors du temps, un moment qui offre « un mélange d'abaissement et de grandeur sacrée »[321] et prépare le candidat à un changement essentiel.

---

[315] Victor Turner, *Le phénomène rituel, Structure et contre structure,* p.96
[316] Ibid.
[317] Annexe p.LXXXII
[318] Victor Turner, *Phénomène rituel : Structure et contre structure,* p.164
[319] Ibid.
[320] Idem.
[321] Victor Turner, *Le phénomène rituel, Structure et contre structure,* p.97

Aussi, l'impétrant est mis en contact avec des états difficilement supportables dans la vie profane que sont la solitude, le silence, l'immobilité et l'obscurité. Dans le cabinet de réflexion, le candidat est obligé de vivre simultanément ces quatre états censés privilégier son *autopsie*. Vient maintenant le moment pour le candidat d'affronter une nouvelle facette de cet isolement, sa mobilité aveugle vers l'inconnu. Pour de nombreux francs-maçons, ces épreuves doivent stimuler la peur (peur de la mort, peur de soi-même) afin de traiter cette dernière par la catharsis. Nous allons donc maintenant montrer que cet état de marge de l'impétrant va perdurer tout au long des épreuves auxquelles il devra se soumettre, jusqu'à ce qu'il prête serment, étape ultime de l'initiation qui le fera définitivement quitter le seuil et le conduira « sur les colonnes » qui ornent la loge parmi ses nouveaux frères.

3. Le passage du seuil par la porte basse et l'épreuve du glaive

Le candidat accompagné du frère introducteur se retrouve ensuite face à la porte du temple à l'intérieur duquel attendent les francs-maçons qui composent ordinairement la loge. Son guide frappe ordinairement, c'est-à-dire en profane, à la porte du temple (une fois initié, le néophyte sera informé de la façon rituelle de frapper à la porte du temple selon son grade initiatique). Oswald Wirth décrit que ces coups qui « retentissent d'une manière désordonnée à la porte du temple […] viennent troubler les travaux intérieurs ». Il s'ensuit une série ritualisée de questions et de réponses visant à informer les francs-maçons présents et le Vénérable Maître sur le nom, l'état civil, la profession et la volonté de devenir maçon…du récipiendaire.

Une fois tous les francs-maçons placés selon l'usage rituel autour du tableau de loge[322], et le Maître de Cérémonie assuré que le protocole est respecté, le profane, qui a toujours les yeux bandés, entre dans le temple[323] d'une manière singulière, c'est-à-dire par, ce que les francs-maçons appellent, « la porte basse ». La porte du temple s'ouvre avec fracas et pour franchir le seuil, le profane doit se courber jusqu'à terre. Ce sont ses guides qui lui adressent vivement ce conseil « Monsieur… Baissez-vous ! », avant de le forcer à se courber vers le sol et lui faire faire quelques pas dans cette posture dans la loge.

D'après les confidences de certains des francs-maçons interrogés, le passage de la porte basse ne serait pas sans rappeler l'humilité dont doit faire preuve l'impétrant. Irène Mainguy remarque dans ce sens que « tous les profanes qui franchissent la porte du temple sont dans la

[322] Annexe p.LXXIII
[323] Annexe pp.LXXVII et LXXVIII

même situation, qu'ils soient notables ou non, riches ou pauvres »[324]. Les impétrants, quelque soit leur rang dans la vie profane sont ainsi placés sur le même pied d'égalité et dans la même condition de simplicité, « ni nus ni vêtus », parfois une corde au cou et devant se courber pour franchir ce seuil. Cette interprétation serait incomplète si l'on omet de relier le symbolisme du séjour dans le cabinet de réflexion au cours duquel le profane est descendu symboliquement au centre de la terre avec cette façon particulière d'entrer pour la première fois dans le temple maçonnique. Rappelons à ce propos que dans l'antiquité, le Récipiendaire devait ramper dans un conduit étroit à l'image d'un enfant qui vient au monde. Le cabinet de réflexion figure alors la matrice où se développe le germe et l'entrée dans le temple évoque la naissance du néophyte. Notons que cette interprétation ne contredit en rien la représentation selon laquelle serait enseignée ici l'humilité mais la complète et l'élargit. Cette figuration de la naissance ou « renaissance » est en outre présente dans de nombreux rites initiatiques ou de passage distants de la Franc-maçonnerie et de la culture occidentale moderne tant sur un plan géographique qu'historique. Dans certains rites de passage amérindiens, le jeune homme qui est sur le point de changer de statut est placé à un moment de la cérémonie entre les jambes de son initiateur figurant là encore l'acte d'accouchement. Si les femmes accouchent d'être biologiques, les hommes peuvent accoucher d'être sociaux et si le premier cas relève de la nature, le second quant à lui relève exclusivement de la culture. L'anthropologue Mollet fait remarquer à ce propos que « ce n'est que par la ritualisation de la naissance que les garçons peuvent devenir des hommes. Ils assument ainsi symboliquement et collectivement les fonctions que les femmes accomplissent individuellement et naturellement »[325]. Ce dernier auteur évoque également lorsqu'il étudie la question de la circoncision chez les Merina qu'elle est « le moyen par lequel les hommes mettent leur fils au monde »[326].

Il est à noter que la porte du temple constitue une limite franche entre le monde profane d'un côté et un monde tenu pour sacré de l'autre. Ce symbole du passage est donc fondamental et riche de sens dans le système des représentations maçonniques. En même temps que l'impétrant est conduit d'un lieu à un autre, il change de temporalité et en intègre une nouvelle, et parallèlement passe d'un état à un autre radicalement différent. Cette porte figure donc aux initiés à la fois la délimitation entre deux espaces mais aussi le passage permettant le mouvement et le changement de condition. Parallèlement, elle relègue à l'extérieur le monde

[324] Irène Mainguy, La symbolique maçonnique du troisième millénaire, p111, 2001
[325] Louis MOLET, Conception, naissance et circoncision à Madagascar. - *L'Homme* (Paris) 16(1), 1976, p. 33-64
[326] ibid

profane et se présente comme une ouverture vers d'autres choses accessibles exclusivement aux initiés.
A cet instant, dans certains Rites Maçonniques comme le Rite Ecossais Rectifié, le candidat doit se soumettre à *l'Epreuve du Glaive*. Un franc-maçon est alors chargé de placer une épée nue dans la main droite du profane en lui disant : « *Monsieur, mettez sur votre cœur la pointe de cette épée* ». Le candidat exécute. Le récipiendaire ne voit à ce moment rien mais il peut ressentir. Cette étape, bien que symbolique, constitue une véritable figuration de l'épreuve. Cette démarche est mortelle et dangereuse et porter la pointe de l'épée au cœur implique que le candidat, sous le coup de la menace, s'engage avec la plus grande sincérité et confiance sur la voie initiatique. Cette pointe sur la poitrine suggère en outre les dangers qui entourent le candidat et qui le menacent s'il ne suit pas exactement et sans hésitation ses guides.

4. Les voyages symboliques

Le candidat est amené à effectuer trois voyages symboliques par lesquels il se familiarisera avec trois principes ou trois éléments que sont le **feu**, l'**eau** et la **terre**, du moins en ce qui concerne le Rite Ecossais Rectifié. A l'issue de chacun de ces voyages, le récipiendaire entend une maxime prononcée par le Vénérable Maître de la loge. Au terme des ces trois voyages, ce dernier révèle l'importance de ce que vient d'entendre le candidat en disant : « *Réfléchissez bien, Monsieur, sur ces trois maximes que l'Ordre vient de vous présenter, elles vous serviront à l'avenir à vous juger vous-même* »[327]. C'est ici qu'apparaît clairement un des projets de la Franc-maçonnerie, celui de fournir aux initiés une méthode singulière dont le maçon peut faire usage pour appréhender la réalité. Reste que les voyages accomplis sont instructifs dans la mesure où le voyageur est guidé par la Fraternité maçonnique. Accomplies dans la solitude, de telles épreuves auraient été sans effet.

De quelles valeurs et conceptions s'accompagne le voyage qu'il soit physique ou allégorique ?

Le concept de « voyage » symbolique ou initiatique est effectivement souvent évoqué par les francs-maçons. Il peut-être intéressant de s'arrêter un moment sur les représentations que les membres de cette société entretiennent avec cette notion.

Pour William Kirk MacNulty, l'ensemble de ces trois voyages symboliques suggère à la conscience du récipiendaire le « périple de l'âme qui s'accomplit dans un processus

[327] Christian Guigue, *Rite Ecossais Rectifié : Rituel pour le travail en Loge d'Apprenti*, 1999

d'incorporation à travers trois univers différents »[328]. La complétude spirituelle est l'objectif à atteindre et éprouver les différents éléments en constitue la *voie royale*. Accomplir ces voyages est une épreuve censée provoquer une modification de l'état de conscience du profane. Après chaque périple, le grondement du tonnerre simulé en loge, est là pour manifester à la conscience ces bouleversements psychologiques. Les épreuves et les maximes qui y sont associées doivent donc éveiller la réflexion spirituelle du candidat.

Michel Maffesoli insiste quant à lui sur l'effet de fortification et de structuration du corps social du voyage ou de l'échange. Le voyage mériterait donc d'être rapproché de la notion d'Apprentissage. Au contraire, l'endogamie, le repli sur soi et l'immobilité engendreraient plutôt un appauvrissement. Paradoxalement le voyage symbolise un véritable équilibre dans la mesure où les différents éléments se combinent. A ce sujet, Maffesoli parle d'une « harmonie conflictuelle qui au lieu de conduire vers l'anomie engendre l'hétéronomie »[329]. Cet auteur explique par ailleurs que les voyages maçonniques rappellent de façon rituelle que la communauté se construit sur le désir de l'ailleurs. Les valeurs maçonniques sont effectivement inscrites dans cette notion puisque l'élévation spirituelle de l'homme semble en premier lieu être déterminée par la capacité qu'a ce dernier à se détacher de ses biens et de ses acquis.

Dès lors notre analyse débouche au centre d'un système de représentations véhiculé au sein de la Franc-maçonnerie. Ordinairement évoqué, le thème du voyage peut induire, selon la catégorie sociale à laquelle s'adresse le chercheur, des représentations particulières comme les vacances, l'instabilité, l'oisiveté, ou encore le non-agir.

Celles-ci, associées à ce concept ainsi qu'aux différentes modularités qui en découlent comme l'errance, le vagabondage et le nomadisme, sont très répandues au point d'être fortement ancrées dans l'inconscient collectif et ce depuis l'Antiquité.

Platon par exemple a souligné le caractère inquiétant du voyageur, et ce dernier perçu comme un « oiseau de passage », s'il peut être accueilli, devra l'être en dehors de la cité afin de la prémunir elle, mais aussi ses résidents, de quelques nouveautés. Nous pouvons également retrouver cette représentation inconsciente dans l'image des oiseaux migrateurs, augures ou annonciateurs de changements.

Plus près de nous, errance et instabilité ne jouissent pas d'une meilleure réputation lorsque l'on se soucie des impératifs de production de nos sociétés modernes. N'est ce pas Taylor lui-

[328] William Kirk MacNulty, *La Franc-maçonnerie. Voyage à travers les rites et symboles*, p.21
[329] Michel Maffesoli, *Le voyage*, p.19

même, en tant que gestionnaire rationnel soucieux de prévoir et de repousser l'improductif, qui avait « déclaré la guerre à la flânerie » ?

Malgré ces représentations, il reste que le voyage est un concept central dans la vie humaine ; d'abord parce que l'homme est la seule espèce sur Terre à pouvoir l'entreprendre de manière consciente et libre, mais aussi parce que le voyage constitue un thème fondamental abondamment exploité dans la littérature, dans les mythes et aussi dans les rites, comme c'est le cas en Franc-maçonnerie. Dans tous ces aspects de la vie culturelle humaine, le voyage lorsqu'il est évoqué, revêt indubitablement un caractère initiatique. Parmi les expressions populaires utilisées aujourd'hui, il est souvent rappelé que « le voyage forme la jeunesse ». Nous pouvons également évoquer la prose du poète Joachim du Bellay qui dès le XVIème entama son poème *Les regrets* par ce vers aujourd'hui célèbre : « Heureux qui comme Ulysse, a fait un beau voyage. »

C'est en effet en tant qu'il constitue un recours à la réalisation spirituelle de l'homme que la Franc-maçonnerie place cette thématique du voyage et les représentations qui en découlent au centre de ses valeurs, de ses symboles jusqu'à en faire l'axe centrale de ses cérémonies d'initiation au grade d'Apprenti, de passage à celui de Compagnon et d'élévation à la Maîtrise.

Les voyages maçonniques sont-ils de simples allers-retours du seuil à la chaire du vénérable Maitre de la Loge, c'est-à-dire de l'occident à l'Orient ? Le considérer comme tel serait selon nous insuffisant pour saisir l'enjeu de ces déplacements initiatiques.

Dans la littérature traitant de ce thème, il n'est pas rare que les protagonistes reviennent après leur périple auprès des leurs, dans leur village. Nous pouvons évoquer par exemple le voyage des Hobbits dans le roman de Tolkien, *Le seigneur des anneaux*.

Le voyage, dans son acception initiatique ou spirituelle, qu'il soit rituel ou littéraire voire légendaire ou mythique, est en effet souvent pénible, jonché d'obstacles, de détours que nous ne pouvons toujours anticiper malgré une méticuleuse planification. Tels les cheminements du héros mythique Mandenka sur des sentiers de traverse, l'itinérant fait des rencontres imprévues, résout des énigmes, franchi des obstacles et par-là apprend sur lui-même, se réalise, s'accomplit. C'est en empruntant ces chemins de traverse dans l'initiation mandenka par exemple ou encore en triomphant des obstacles dans l'initiation maçonnique, que l'homme s'interroge sur le sens de l'existence. A cette image, l'impétrant va être dument éprouvé par les bruits et les obstacles qui vont se présenter à lui et ce avec d'autant plus de difficultés qu'il est à ce moment aveugle, portant encore le bandeau sur les yeux. En

Maçonnerie, un voyage réussi et ressourçant est-il donc un parcours au cours duquel tout s'est déroulé comme prévu ?

Une approche comparative, associée à notre analyse des représentations maçonniques, nous montre qu'en réalité une très large part des ressources que tire le voyageur de son périple, est au contraire déterminée par ces impondérables et cet inattendu, source d'enseignement. N'oublions pas que ce sont d'ailleurs toujours les voyages rythmés par l'imprévisible et les aléas, les dangers et les rencontres fortuites, qui feront les récits mythiques, les récits littéraires ou encore les chansons. Ce sont ceux-là mêmes que l'homme transmet à l'homme de génération en génération, de civilisation en civilisation, et d'initiation en initiation.

De même, le récipiendaire en Franc-maçonnerie retourne entre les colonnes après avoir effectué chaque voyage. Pour autant, il ne peut s'agir d'un simple retour au point de départ.

C'est ainsi, qu'à l'issue de ses voyages l'impétrant revient en réalité changé. Du point de vue initiatique, et toujours en corrélation avec ce système de représentations maçonniques, nous pourrions dire que le récipiendaire a pris de la hauteur et a entrepris de se « rectifier » conformément à la sentence maçonnique VITRIOL sur laquelle il a eu le temps de méditer lors de son séjour dans le cabinet de réflexions.

Si nous matérialisons géométriquement ce parcours initiatique, tout en concevant ce dernier davantage sur un plan spirituel que géographique, nous voyons que ce qui est accompli ici par l'impétrant qui voyage n'est pas un simple circuit à l'image du serpent qui se mord la queue, mais bel et bien une spirale.

Cette forme géométrique est d'ailleurs semblable à cette image répandue de l'escalier spiralé que le vieil homme en quête initiatique entreprend de gravir. Diverses représentations matérielles, picturales notamment, suggèrent l'initiation par une telle scène. De l'escalier tout d'abord, les sociétés occidentales ont développé un ensemble de représentations symboliques très riche. Il est d'abord la voie tracée qu'il faut emprunter pour accéder au niveau supérieur. La pénibilité de cette ascension est par ailleurs suggérée par les marches qu'il faut gravir. Si le chemin de l'élévation est laborieux, un faux pas entraînant une chute est à redouter. De plus la forme particulière de l'escalier qui nous occupe ici, une spirale est également suggestive en représentations. Nous trouvons ici la combinaison de deux mouvements contradictoires ou du moins opposés en apparence, centripète et centrifuge, inspirés par la combinaison géométrique de l'évolution et de l'involution. On peut y lire aussi bien le devenir que le

recentrement voire la régression. L'escalier spiralé induit donc la représentation du chemin ardu et tortueux menant aussi bien vers l'intérieur que vers l'extérieur. En nous focalisant sur les représentations que partagent collectivement les membres de la Franc-maçonnerie, nous pouvons ici réintroduire ces deux notions, extériorité et intériorité, dans un contexte social, religieux et politique global. Sont irrémédiablement mis en rapport ce « dedans initiatique » et le « dehors profane » comprenant les domaines de l'action sociale, l'engagement politique et l'implication dans les questions de nature religieuse ou morale. La tendance au mouvement centrifuge, en alternance au mouvement centripète, serait donc inhérente à l'initiation maçonnique et consisterait en un va et vient entre la sphère intime et privée de la loge, pour se recentrer, « se ressourcer » comme aiment à le prétendre des francs-maçons interrogés, pour ensuite réintégrer la société globale et jouer son rôle de franc-maçon à l'extérieur de la loge. Nous trouvons par ailleurs ici une autre affirmation, souvent entendue auprès des initiés selon laquelle « on n'est pas franc-maçon seulement pendant les tenues ou dans la loge mais aussi dans le monde profane ». De ces considérations, nous pouvons penser que initiés et profanes sont irrémédiablement conduits à se rencontrer, à interagir et en conséquence à exercer, parfois de façon contradictoire, comme nous l'avons vu, leur influence réciproque. En effet, c'est ici que les regards se croisent et cette rencontre des subjectivités, si elle est perçue comme opportune et bienveillante du côté des initiés, peut être considérée par l'opinion publique comme illégitime et déplacée et par-là, comme devant être contrée ou discréditée. S'il est en effet rappelé aux initiés qu'ils sont aussi francs-maçons en dehors de la loge et qu'ils doivent agir en tant que tels, le fait que les non-initiés les « jugent » sur leur appartenance maçonnique tend alors à se justifier.

En outre, le voyage maçonnique, comporte une inévitable part d'aléas planifiés par les initiés que devra traverser le néophyte.

Qu'en est-il du caractère dynamique d'un point de vue spatial du périple ? Cet aspect, bien qu'indispensable, ne doit pas nous faire occulter la part spirituelle, moins évidente et pourtant inhérente à ce thème. Bon nombre de voyages initiatiques narrés dans les récits et dans les légendes abordent le thème de voyage spirituel en dépassant sa définition exclusivement spatiale ou géographique. Il existe en outre de nombreuses œuvres littéraires pour illustrer le fait que c'est effectivement souvent lors des haltes que se produisent les rencontres, les échanges, les enseignements. De même, les voyages symboliques en maçonnerie ne se limitent pas à cette seule déambulation physique dans le temple. Il apparaît en effet que c'est entre deux étapes du cheminement de l'impétrant dans la loge, que ce dernier est instruit par le vénérable Maître sur ce qu'il vient d'accomplir. Après avoir été

plongé corps et âme dans l'action ce changement d'état est essentiel pour dégager du sens. Sans cela il ne saurait y avoir de véritable enseignement sur ce parcours, sur ce que nous venons de voir ou de ressentir. Ce schéma est également repris dans l'instruction du héros mythique tel Ulysse ou bien Achille gagnant leur renommée au combat mais décelant « les vérités du monde » en dialoguant avec les Dieux durant leur sommeil. C'est donc lors d'étapes que bien souvent sont transmises les connaissances des choses et du monde. L'enseignement ne se dispense que rarement dans l'action, mais bien plutôt lorsque le mouvement physique cède la place à la réflexion et au dialogue avec soi-même, avec un interlocuteur de fortune rencontré sur la route, ou avec son hôte, en d'autres termes, le voyageur entreprend alors un nouveau type de cheminement, spirituel cette fois.

Par ailleurs, la notion de voyage en Franc-maçonnerie, bien que clairement au centre de la cérémonie d'initiation, peut être entendue d'une toute autre façon.

En effet, en Maçonnerie, « voyager » désigne également pour les initiés le fait de « visiter » d'autres loges que celles dont ils sont membres ou affiliés. Nous avons constaté par de maints exemples émanant de nos interlocuteurs qu'un franc-maçon en déplacement est le plus souvent très bien accueilli par ses frères, même lorsqu'il s'agit d'une première rencontre. Ce fait étonnant pour le profane que nous sommes est en revanche cohérent avec l'esprit de Fraternité maçonnique. Comme illustration, nous pouvons nous référer à l'enthousiasme avec lequel un franc-maçon de Limoges nous fit le récit de l'accueil exalté que lui firent ses frères bretons alors qu'il ne s'agissait que d'une première rencontre. Cette Fraternité est donc bien effective alors qu'elle est ici mise à l'épreuve, et peut procurer la plus grande satisfaction chez celui qui en bénéficie. L'exemple d'un autre franc-maçon togolais qui fut très bien accueilli par ses frères maçons est tout autant révélateur et tend à vérifier que la Fraternité maçonnique permet de relativiser l'éloignement tant géographique que culturel.

En outre, les francs-maçons recevant leur frère Ewé[330], respectent cette différence culturelle dans la mesure où ceux qui nous ont rendu compte de cette rencontre acceptaient tout à fait la polygamie, qui ne leur est pas familière, de ce franc-maçon venu d'ailleurs. Les échanges permis lors de telles rencontres, quelles que soient leurs natures, sont ainsi enrichissants, et les individus n'en ressortent visiblement pas indemnes, mais renforcés. Nous

[330] Lors d'un entretien mené pendant l'enquête, un franc-maçon m'expliqua qu'un initié africain (la Franc-maçonnerie étant très développée sur le continent africain), en visite du Togo et appartenant au peuple Ewé, avait participé à une tenue maçonnique à Limoges. Mon informateur, avec de nombreux détail m'instruisit sur l'accueil chaleureux et « fraternel » que les francs-maçons de cette Loge d'accueil lui avait reservé.

pourrions citer enfin l'œuvre de Rudyard Kipling, *L'homme qui voulu être roi*, pour illustrer de façon exemplaire l'heureux mélange de la Fraternité maçonnique et du voyage.

En ce sens, le voyage semble être l'ultime moyen pour lier l'ici et l'ailleurs, l'individuel et le collectif, l'état d'anomie et celui d'hétéronomie.

Si on se réfère au sociologue et franc-maçon Michel Maffesoli, « selon les périodes ou les cultures, l'errance ne s'exprime qu'en mineur et c'est l'institué qui prédomine, mais il en est d'autres où elle est essentielle et fonde la sociabilité profonde d'une entité spécifique »[331].

En effet, derrière ce thème que nous avons choisi d'aborder se dissimule une autre notion importante : l'échange.

Derrière tout échange, ce ne sont jamais simplement les transactions matérielles qui sont en jeu. Marcel Mauss, avait souligné que derrière certaines formes d'échanges intertribaux par exemple, tous les aspects de la vie sociale étaient mis en branle. Cette observation lui permit de développer la notion de phénomène social total.

Par le voyage et grâce aux rencontres qu'il implique, l'homme itinérant établit des contacts avec l'Autre prit dans son acception la plus large. Il se produit alors automatiquement des échanges de natures diverses (économiques, politiques, matrimoniales), qui peuvent être aussi de simples échanges de mots ou de techniques. Il suffit pour s'en rendre compte de considérer l'individu non pas comme une simple unité errante, coupée de sa propre société ou de sa famille, mais comme un homme porteur d'un véritable patrimoine en termes de culture, de connaissances et d'expériences.

Ainsi, si l'état « anomique » du voyageur qui a choisi de se détacher de son groupe d'appartenance semble aller de soi, une lecture plus approfondie de cette démarche nous montre que ce sont en réalité de l'ouverture et la richesse que nous tirons des contacts établis qui prédominent dans le voyage.

Le repli sur soi, on le sait, appauvrit et c'est par le jeu du voyage ou de l'échange que se rétablit ou se fortifie la structuration individuelle mais aussi celle du corps social tout entier.

A ce titre, le voyageur s'il est à première vue seul en effectuant son périple, entamant une démarche individuelle et laissant délibérément derrière lui sa communauté d'appartenance, n'en est pas moins membre. Il devient en outre un messager ou un témoin.

Ceux qu'il aime, le groupe auquel il appartient, il ne les quitte jamais vraiment, il les emmène avec lui en véhiculant des valeurs, des normes de penser, d'être ou d'agir, des savoirs mais aussi des souvenirs. Comme nous l'avons dit plus haut, le voyage est toujours

---

[331] Michel Maffesoli, *Le voyage*

rythmé de rencontres fussent-elles fugaces ou profondes. Reste que s'il s'agit de se détacher un temps d'une communauté d'hommes particulière, l'itinérant, pèlerin ou cherchant en intégrera de nouvelles que ce soit de manière ponctuelle ou définitive. Et c'est en toute logique que cette nouvelle collectivité prendra connaissance, à travers un individu, de l'existence d'un esprit collectif.

Reste enfin, comme nous l'avons évoqué précédemment, la notion de retour, qui émerge presque systématiquement des discussions et réflexions lorsque l'on aborde cette thématique du voyage. S'il s'agit d'une simple période de la vie d'un homme, l'idée qui prédominera là encore est l'échange lorsque le voyageur une fois revenu, en fait le récit, narre ses aventures et partage ses découvertes. A sa manière, sa démarche ne consiste pas en autre chose que d'enrichir sa propre communauté.

Cet homme n'est plus alors le vagabond solitaire souvent montré du doigt pour son aspect associable mais est considéré comme un pionnier dont le rôle est tout autant d'apporter la lumière au dehors que de ramener pour les siens un nouvel éclairage sur le monde. C'est l'enjeu même de toute exploration que de témoigner, de découvrir et de s'ouvrir à l'inconnu.

Il semble qu'en Franc-maçonnerie, à propos du voyage, nous puissions observer les mêmes représentations à l'œuvre avec toutefois un trait qui nous semble paradoxal et qui rejoint toujours cette notion de combinaison de mouvements centrifuges et centripètes. D'un côté les francs-maçons auraient une représentation du voyage qui s'inscrirait dans l'échange et l'enrichissement mutuel au niveau philosophique ou spirituel mais de l'autre, nous pouvons observer une nette tendance à appuyer le rayonnement de la Franc-maçonnerie sur l'ensemble de la société. D'un côté nous avons affaire à une nette singularité initiatique propre à la Franc-maçonnerie telle qu'elle se présente aujourd'hui et de l'autre se dévoile une volonté d'universalité latente. « Il y a de tout en Franc-maçonnerie ! »

La représentation du voyage chez les francs-maçons peut donc sans doute se comprendre si l'on parvient à la mettre en perspective avec certaines valeurs humanistes dont ils se disent être les garants, à savoir la liberté de l'homme et de sa communauté, la fraternité, l'inexistence de vérité humaine a priori et le fait que chacun possède ses propres « vertus secrètes ». Ainsi, voyager peut être également l'initiative de se tourner vers l'autre, de se confronter au contact de l'autre et d'en sortir enrichi. Malgré cela, dans les faits, la « lumière » qu'on reçu les initiés dès leur réception au sein de l'Ordre maçonnique semble aussi avoir pour vocation d'être répandue au-delà du seuil de la loge d'où un probable « choc de la rencontre » entre la société des francs-maçons et la société globale.

5. Le breuvage d'amertume

« *Fraiches sont les premières gorgées de ce breuvage qui verse l'enthousiasme au cœur du myste… mais soudain tout change, la vaniteuse ignorance des uns, la coupable ambition des autres, l'affreux égoïsme de tous a corrompu la source pure et ce n'est plus qu'amertumes et douleurs qui coulent de la coupe symbolique. Le myste la laissera-t-il choir ? Aura-t-il l'âme assez haute pour aimer dans la douleur, pour donner sa fraternité à tous et ne demander celle de personne, pour fidèle à sa mission, gravir solitaire et parfois honni le long, l'interminable sentier qui conduit aux cimes inaccessibles ? Oui ! Il n'a point retiré la coupe de ses lèvres, d'un geste résigné il la vide et l'âcre breuvage s'adoucit ; son abnégation l'a libéré des ténèbres et son regard nostalgique perçoit enfin la Lumière !* »[332]

Ces propos expriment selon leur auteur, Edouard Plantagenet, ce que l'initiateur tente d'établir et de représenter à l'impétrant qui s'apprête à gravir les marches à l'Orient du temple pour prêter le serment de son engagement au sein de la Franc-maçonnerie.

L'impétrant, toujours les yeux bandés, doit subir cette épreuve avant de prêter ses « Obligations de maçon ».

Certains Rites maçonniques prévoient de faire boire au candidat, « jusqu'à la lie », un verre rempli d'eau additionnée de quelques gouttes de teinture de cassia, de quinquina ou d'une autre substance amère. Il arrive que cette substance amère soit ajoutée après que le récipiendaire eut goûté à l'eau pure comme c'est le cas dans le texte que nous avons exposé au-dessus.

Lors de notre enquête, il nous a été précisé que le produit donnant au breuvage cette amertume, pour des raisons pratiques car commercialisés dans toute pharmacie, n'était pas autre chose qu'une solution habituellement utilisée par les personnes souhaitant éviter de se ronger les ongles, de la teinture d'Aloès. Si les francs-maçons n'en disposent pas le soir d'une initiation, ils peuvent toutefois remplacer ce produit par toute autre substance qui donnera un goût amer et désagréable à la mixture comme du vinaigre d'échalote par exemple.

Pourquoi ensuite une boisson amère ? Afin de représenter au profane le cours de la vie ? Cela reviendrait alors à le ramener aux contingences de son ancienne existence ce qui à ce moment de la cérémonie initiatique paraît peu probable.

[332] Edouard Plantagenet, Causeries initiatiques pour le travail en Loge d'Apprentis, p 66, 1985

Jean-Pierre Bayard note que nous sommes en présence de cérémonies initiatiques venues de confréries de constructeurs, d'hommes rudes. Dans son ouvrage, Symbolique Maçonnique Traditionnelle, cet auteur écrit par ailleurs que « le compagnonnage a encore conservé des coutumes qui peuvent nous paraître grossières ou peu spirituelles, mais qui agissent sur l'esprit de celui qui va être initié, tout en réjouissant les initiateurs : c'est le cas du breuvage devenu amer »[333]. A partir de l'absorption du breuvage d'amertume, il serait possible pour le Vénérable Maître, d'après les traits du profane s'ils se sont altérés, de discerner s'il serait parjure ou non. Jean-Pierre Bayard ajoute par ailleurs que la boisson est dans cet instant comprise comme « un jugement de Dieu ». Elle permettrait « de faire la preuve de la fidélité ou non du postulant, qui cependant se confie et s'abandonne à ses initiateurs, buvant alors qu'il a les yeux bandés »[334].

Il faudrait toutefois prendre en compte la qualité et les proportions du mélange préparé par les membres de la loge avant la cérémonie d'initiation pour mesurer la fiabilité d'un tel jugement à partir de l'absorption de ce breuvage amer. En effet, si l'on en croit les propos de certains francs-maçons que nous avons pu interroger, il y aurait des préparateurs plus soucieux que d'autres d'éprouver de la sorte la fidélité et l'abnégation du candidat selon le hasard de la distribution des rôles. « Ha ça ! Le breuvage d'amertume c'est toute une histoire. Quand c'est mon plaisantin de frère Xavier qui s'en occupe, je te garantis que le profane il va boire un truc amer hein ! Normalement on ne verse que quelques gouttes dans le verre d'eau mais quand c'est lui qui s'en occupe, c'est 50% eau, 50% liquide amer. »

Cette analyse très matérialiste des représentations induites par l'épreuve de la coupe des libations, bien que séduisante reste de notre point de vue, ainsi que de l'avis d'autres auteurs ayant étudié la question, incomplète.

En effet, pour Daniel Ligou, ce breuvage amer rappelle en outre au profane que le chemin de la vertu est difficile. Mais le myste surmonte son dégout et, buvant jusqu'à la dernière goutte du breuvage, montre par là qu'il aura le courage et l'énergie de travailler sans relâche, de devenir un parfait franc-maçon.

[333] Jean-Pierre Bayard, *Symbolique Maçonnique Traditionnelle*, Tome 1, Les Loges Bleues, p 268, 1982
[334] Ibid, p 269.

Au Rite Français Traditionnel, comme il est stipulé dans le Régulateur du Maçon de 1801, le calice d'amertume est donné à boire après les trois voyages de l'impétrant dans le temple. « *Monsieur, ce breuvage, par son amertume est l'emblème des chagrins inséparables de la vie humaine : la résignation aux décrets de la Providence peut seule les adoucir* »[335]. Nous pouvons noter que la signification de cette épreuve ne réside donc effectivement pas tant dans une mise en garde vis-à-vis d'un parjure à l'encontre du serment que l'impétrant est sur le point de prêter. Toutefois il est bien ici question de constance du récipiendaire, mais cette dernière vise d'abord les difficultés de la voie initiatique. Par cette épreuve, sont représentés à la conscience du candidat, les obstacles qu'il rencontrera au fur et à mesure de sa progression initiatique. Irène Mainguy se réfère de son côté à Mithridate, (132 av JC – 63 av JC), dont la légende veut que ce personnage, persécuté par la peur d'être empoisonné par ses ennemis, ingéra des poisons de diverses natures en petite quantité afin de s'immuniser. De ce point de vue, l'absorption préalable du breuvage d'amertume est le meilleur moyen de se préparer aux difficultés par la connaissance. Toujours selon cet auteur, « la coupe est symbole de transition entre le monde profane, d'où vient le récipiendaire, et le monde des aspirations spirituelles »[336]. Une telle proposition nous renvoie une nouvelle fois à la notion de mouvement. Celui-ci, contrairement aux épreuves initiatiques précédentes comme les voyages, n'est plus physique si nous écartons le cheminement du breuvage dans le corps de l'impétrant et qui éveille ses sens, notamment gustatifs, mais exclusivement spirituel. Ce faisant, le mouvement serait vertical si l'on se réfère à la pensée d'Oswald Wirth pour qui le profane en acceptant de boire jusqu'à la lie ce breuvage amer, capable de grandeur morale, peut s'élever « à une hauteur où la rage des méchants ne saurait plus l'atteindre. Les événements les plus cruels n'ont plus de prise sur lui. Il est au-dessus de tout : véritablement libre et digne du titre d'Initié ».

6. Le serment Maçonnique

Le candidat, est ensuite soutenu par deux francs-maçons par les deux bras qui lui font monter, par trois petits pas bien distincts, les trois premières marches de l'escalier du temple. Après l'avoir laissé se reposer un instant sur le palier où est inscrit le chiffre 3, chiffre fréquemment rencontré en numérologie ésotérique mais qui en Maçonnerie se rapporte au statut d'Apprenti, ils le font redescendre à pas libres en reculant. Ces marches, qui se dirigent

---

335 Pierre Mollier, Le Régulateur du Maçon, 1801.
336 Irène Mainguy, *La Symbolique maçonnique du troisième millénaire*, p 116.

vers la chaire du Vénérable Maître, suggèrent en Franc-maçonnerie l'escalier qui mène au temple spirituel. Les yeux bandés, le récipiendaire n'aurait pu monter ces *degrés mystérieux* sans ses guides, qui ne l'ont pas simplement conduits mais l'ont littéralement soutenus. Le fait de le faire redescendre peut être associé au nécessaire effort qu'il faut constamment renouveler afin d'approcher le palier qui termine ces trois marches.

Le candidat est ensuite placé face aux marches de l'autel. Le Vénérable Maître lui fait prêter serment et le récipiendaire formule son engagement en répondant aux questions du rituel. Le récipiendaire est ensuite placé devant une Bible ouverte au premier chapitre de Saint-Jean, et sur laquelle repose en travers l'épée du Vénérable Maître.

A ce moment, le Vénérable Maître s'adresse à l'impétrant en lui disant : « *Prenez ce compas ouvert en équerre, et posez la pointe avec la main gauche sur votre cœur à découvert* »[337]. Tous les frères se lèvent et tirent ensemble leurs épées qu'ils tiennent la pointe haute avec la main droite ; ils ôtent leur chapeau, qu'ils tiennent bas avec la main gauche et le Second Surveillant fait prononcer au candidat la formule de son engagement. L'instant est solennel. Un officier de la loge prend une petite coupe de la main droite, et de la gauche un tuyau de plume ou une petite éponge contenant une liqueur rouge imitant le sang. Lorsque le Vénérable Maître se prépare à frapper sur la tête du compas les trois coups pour la réception, le franc-maçon place la coupe un peu au dessus du cœur du récipiendaire et le tuyau de plume près de la pointe du compas, afin d'en faire couler quelques gouttes sur la peau du candidat, précisément lorsque le Vénérable Maître aura frappé le dernier coup symbolisant le sceau du serment.

« *Monsieur, vous voilà engagé dans cet Ordre respectable, mais il vous reste à accomplir la dernière et la plus forte épreuve de votre réception. Vous avez consenti à devenir souffrant pour parvenir au but de vos recherches. Voici l'instant de prouver que votre détermination a été sincère. Vous devez sceller ici de votre sang l'engagement que vous venez de contracter. Consentez-vous qu'il soit répandu pour rendre indissolubles les liens de Fraternité qui doivent vous unir à l'Ordre ? Répondez.* »[338]

Le candidat répond et le Vénérable Maître continue : « *A la gloire du Grand Architecte de l'Univers, au nom de l'Ordre, et par le pouvoir qu'il m'en a donné, je vous reçois franc-maçon Apprenti* ». En prononçant ces derniers mots, il frappe avec son maillet trois coups maçonniques sur la tête du compas, dont il pose légèrement la pointe sur la chair du récipiendaire au dernier des trois coups.

---

[337] Christian Guigue, *Rite Ecossais Rectifié : Rituel pour le travail en Loge d'Apprenti*, 1999

[338] Ibid.

Par cette dernière épreuve, l'assemblée de maçons s'est assurée de la constance et de la fermeté du candidat mettant une fois de plus sa détermination à l'épreuve. En consentant à cimenter son union à l'Ordre par l'effusion de son propre sang, le candidat satisfait l'attente de l'assemblée. Mais le sang n'a pas été versé, l'Ordre s'est contenté du libre sacrifice que le candidat avait accepté de lui faire.

Nous trouvons une épreuve initiatique similaire dans d'autres Rites maçonniques comme dans la cérémonie d'initiation d'Apprenti du Rite Français Traditionnel ou telle qu'elle est exposé dans le régulateur du Maçon de 1801 :

« Monsieur, nous allons dans un moment, exiger de vous que vous prêtiez une Obligation qui nous assure de votre discrétion ; cette obligation doit être écrite par vous et signée de votre sang. Frère Chirurgien, faites votre office ! »

A ce moment, les Frères chargés du bon déroulement de cette épreuve préparent tout pour une saignée et les gestes exécutés participent à mettre le profane dans la condition mentale requise. Un garrot élastique de médecine est noué sur son bras, au dessus du coude, après que la manche de sa chemise a été retroussée. Après lui avoir tapoté une région irriguée du bras, imitant le procédé utilisé par l'infirmier pour faire ressortir les veines du patient avant de piquer, le Frère Chirurgien applique une pointe métallique que le profane est censé ressentir et interpréter comme une aiguille ou une lame incisive. A cet instant, le Frère Deuxième Expert crie d'une voie forte « *Grâce !* ».

Le Vénérable poursuit : « *Monsieur, votre résignation nous suffit dans cet instant. Apprenez par cette épreuve que dans tous les temps et dans toutes les circonstances, vous devez secourir vos frères et verser, s'il est nécessaire, votre sang pour eux* ».

Une grande part des francs-maçons avec lesquels nous nous sommes entretenus durant notre enquête confirment la qualité de la mise en scène élaborée pour cette épreuve. C'est le cas de Renaud, 56 ans, initié à l'âge de 47 ans et qui nous a confié lors d'un de nos entretiens : *« Pendant l'initiation, au moment où je devais me laisser piquer le bras, je dois bien avouer que j'y ai vraiment cru. La sensation de l'élastique autour du bras, ... je les entendais manipuler des instruments… et quand il m'a saisi le bras, j'ai serré les dents jusqu'à ce que le véné demande d'arrêter… »* Le profane, comme le prévoit le rituel, échappe au dernier moment à la douleur physique qui devait lui être imposée. Comme l'exprime très clairement le texte relevé plus haut, c'est avant toute chose « la résignation libre » de l'impétrant qui est recherchée par ses initiateurs. Toutefois, si cette souffrance consentie, n'est que suggérée ou pressentie par le récipiendaire nous pouvons nous arrêter un instant sur cette notion et tenter en recourant au savoir anthropologique d'en cerner le sens et les implications au sein d'un

système de représentations induit pas cette épreuve initiatique traditionnelle en Franc-maçonnerie.

La douleur infligée à l'individu démuni, même si elle reste symbolique, est un moyen de maîtrise de l'autre, d'emprise sur son comportement, sinon sur sa conscience. La douleur accompagne les rites initiatiques de nombreuses sociétés traditionnelles ; elle empreint la mémoire autant qu'une « marque signe […] l'apparence physique de l'initié : circoncision, excision, amputation d'un doigt, scarifications, tatouages »[339]. Ainsi, la douleur est bien « l'encre de la loi commune écrite sur le corps de l'initié »[340]. Elle atteste la mutation ontologique, le passage d'un univers social à un autre, « bouleversant d'un trait l'ancien rapport au monde »[341]. C'est de cette façon qu'est symbolisée la gravité du serment qui est prêté et indique, de manière irréfutable, la sincérité de l'impétrant qui choisit d'intégrer la Fraternité maçonnique. Cette épreuve rappelle également aux membres présents de cette communauté que ce nouveau frère ne s'est pas engagé à la légère.

Outre la douleur, la peur est un élément essentiel de la pédagogie initiatique. Il est d'usage de terroriser les novices par des mises en scène spectaculaires après les avoir convaincu que des esprits vont venir les dévorer (les aînés se déguisent en fauves redoutables, revêtant de terribles oripeaux avant d'agresser les novices terrifiés, etc). Rappelons que le franc-maçon chargé d'accompagner le récipiendaire dans son initiation est désigné *frère terrible* ce qui n'est manifestement pas sans rapport avec les considérations qui précèdent. Là aussi, il convient de tester le courage. L'imposition de la douleur témoigne du contrôle que le novice exerce sur lui, et la confrontation à la peur montre sa maîtrise des évènements du monde.

Les rites de passage des sociétés traditionnelles sollicitent, à travers ces épisodes pénibles, les ressources morales requises par la communauté. Ils énoncent les valeurs fondatrices du lien social et surtout donnent à ses membres une expérience de la douleur dans un cadre rituel qui les prépare à supporter les vicissitudes de l'existence. Dans un environnement hostile, le courage est une vertu essentielle à la survie du groupe, et nous savons qu'effectivement les francs-maçons peuvent être confrontés, dans le monde profane, à la malveillance. La douleur subie en est donc l'antidote et intériorise une mémoire de la résistance à l'adversité qui rend l'initié moins vulnérable devant les épreuves inhérentes à sa

[339] David Le Breton, *Anthropologie de la douleur*, p.208
[340] David Le Breton, *Anthropologie de la douleur*, p.209
[341] Ibid.

condition. Elle vise à forger le caractère, et confronter le jeune à une souffrance délibérée est une manière de tester les ressources que le groupe exige de lui pour sa pérennité : endurance, sang-froid et courage. Dans la culture Bariba, toute manifestation ostensible de souffrance suscite la honte. « *Entre la mort et la honte* [dit un proverbe Bariba] *la mort jouit de la plus grande beauté* »[342]. Si l'endurance à la douleur est une sorte de brevet délivré aux yeux de tous, la peur trop ostensible exhibe à l'inverse la moindre valeur de celui qui a failli, à la grande honte de sa communauté et de sa famille. Celui qui fuit devant la douleur démontre son manque de caractère et sa lâcheté. Son intégration devient alors problématique puisqu'il ne s'est pas révélé à la hauteur de l'exigence morale. Intégrer la Fraternité a donc un prix puisqu'elle présuppose la constitution de liens censés perdurer et se maintenir au-delà des vicissitudes et des contingences. Se soumettre consciemment à cette épreuve manifeste la bravoure du récipiendaire qui ne cède pas sous son joug et atteste là de son appartenance à part entière à la communauté. Nous voyons ici la signification sociale dévolue à la douleur, celle de donner une dimension aiguë à la mémoire en soudant la communauté à travers les mêmes références. La douleur partagée forge une affectivité commune qui se maintient ensuite à travers les contacts privilégiés noués par l'initiation qu'ont en commun tous les membres de la Fraternité maçonnique. Elle est un liant social plus puissant que ne le serait la joie ou le plaisir et tend à créer une communauté de destins à travers le rappel des émotions partagées.

Ces considérations nous ont permis de mesurer à quel point cette forme de sacrifice que les initiateurs exigent du candidat détermine à la fois la conviction de ce dernier qui est sur le point de prêter serment et la nature de celui-ci en tant qu'il est un fondement traditionnel de l'Ordre maçonnique.

Le serment qui est prêté ainsi a éveillé la curiosité des médias et du public et continue encore aujourd'hui dans le monde profane de susciter de nombreuses questions, critiques et représentations négatives à l'égard de l'Ordre maçonnique et des francs-maçons.

Son contenu dans le fond reste sensiblement identique d'un Rite à l'autre. Selon l'obédience et le Rite maçonnique pratiqué, le serment est prononcé au nom du Grand Architecte de l'Univers, représentation particulière mais fondamentale en Franc-maçonnerie et sur laquelle nous reviendrons plus tard ainsi que devant tous les membres de la loge qui sont à ce moment

[342] Citation extraite de l'ouvrage de David Le Breton, *Anthropologie de la douleur*, p.210. L'auteur attribue le mérite d'avoir recueilli ce proverbe à Sargent, présenté dans l'article « Between death and shame : dimensions of pain in Bariba culture » de la revue *Social Science and Medecine*, vol. 19, n°12, p.1302

précis « à l'Ordre » maçonnique et épée en main. La gravité qui se dégage de cette prise des Obligations maçonniques en renforce le caractère solennel et irrévocable.
La notion de secret y est centrale et fait l'objet d'une mise en garde et d'une sentence très élaborée en cas de parjure.

Par Obligation maçonnique les francs-maçons entendent effectivement le serment prêté par l'impétrant au moment de son initiation.
Ce n'est en effet qu'après avoir prêté ses Obligations que l'impétrant peut être reçu et constitué maçon par le Vénérable Maître, en vertu des pouvoirs qui lui ont été confiés par la loge. Cette prestation constitue par conséquent l'acte décisif et incontournable par lequel un profane peut être reçu en tant qu'Apprenti.
Entre fascination et effroi, il peut sembler difficile pour les francs-maçons interrogés de déterminer ce qu'ils ont pu ressentir en prêtant ce serment mais aussi en le réitérant ou en le commémorant lorsqu'ils assistent et participent à la réception d'un nouvel apprenti.
Nous ne pouvons pas éluder le concept de *tremendum fascinans,* auquel l'historien des religions, Rudolf Otto, se réfère dans ses ouvrages lorsqu'il tente d'expliquer les rapports de l'Homme avec le mystérieux et le numineux. Cette ambivalence des sentiments, peut être de toute évidence renforcée par le fait que dans certaines Obédience maçonniques dites théistes, l'impétrant se soumet volontairement devant une autorité divine que l'Ordre maçonnique considère comme suprême, le Grand Architecte de L'Univers, qui n'est autre que Dieu pour certains francs-maçons dits « réguliers » comme nous l'avons expliqué dans un chapitre. C'est le cas des membres initiés à la Grande Loge Nationale Française, seule loge reconnue régulière en France aujourd'hui.
Nous pouvons d'ores et déjà saisir l'existence et les effets d'une représentation maçonnique, singulière donc, du sacré émergeant de la prestation par le profane du serment maçonnique et qui suggère en outre une rupture absolue, bien que temporaire, avec le monde profane.
Intégrer cet univers sacré suppose donc une rupture franche et radicale avec le monde profane. Par là, il est évident que l'Obligation du maçon n'est pas une simple et banale promesse. Elle acquiert son caractère sacré d'abord parce qu'elle répond à des conditions préalables nécessaires.

En effet, les Obligations maçonniques se prêtent en « loge régulièrement constituée et régulièrement ouverte ». C'est en tout cas ce que stipulent les règlements traditionnels auxquels se soumettent les loges maçonniques. Pour reprendre les mots de Frédérick Tristan, franc-maçon reconnu, et auteur de plusieurs articles dans diverses revues maçonniques, quand il fait allusion à la notion de filiation : « Pas d'Ordre, Pas de maçon ! ». Cet auteur tend par

ailleurs dans un article publié dans un volume de la collection Villard de Honnecourt, à relier entre eux des concepts tels que filiation, chaîne spirituelle et tradition.

Le candidat est en outre préparé selon des usages maçonniques très précis et le rite exécuté à la lettre. L'acte accompli et les paroles prononcées font bien référence à tout un champ de représentations du temps et de l'espace qui n'est pas de prime abord familier aux non-initiés. Le nouvel initié les entend le soir de sa « réception » au sein de l'Ordre pour la première fois mais il aura l'occasion de s'en imprégner à l'occasion des prochaines réunions auxquelles il assistera. En effet, en loge, l'heure retenue n'est plus l'heure commune du monde extérieur les francs-maçons ouvrant leur travaux à midi plein et le clôturant à minuit, les espaces sont également différents (parvis, temple, chambre des réflexions, salle humide) et les repères changent (la colonne du midi, la colonne du nord, l'orient et l'occident, la chaire du roi Salomon, etc.) Le serment valide donc cette intégration dans un système élaboré de symboles et de sens qui selon nous méritent d'être étudié d'un point de vue anthropologique.

Quels sont ces éléments rituels et symboliques ?

// Il y a des conditions de temps dans la mesure où l'Obligation est prêtée à des moments précis lors du rituel d'initiation.

Une première fois les yeux bandés, après avoir accompli les voyages, bu le breuvage d'amertume, et librement consenti à signer le pacte qui unit les maçons de son propre sang. Le candidat est alors à l'état de *materia prima* et une fois purifié il n'y a plus d'obstacle spirituel, moral ni physique à son initiation. Mais à cet instant, il est encore aveugle car toujours plongé dans les ténèbres. L'impétrant ne connaît alors pas ce que contient l'Obligation mais il est informé de son caractère « terrible » et « nécessaire » comme le précise la formule rituelle dans le Régulateur du Maçon. Le serment est ensuite réitéré, une fois la vue revenue, quand le néophyte enfin libéré de ses entraves, persévère dans cette voie initiatique. Ce n'est qu'après cette dernière prestation que le nouvel initié, dûment éprouvé, sera adoubé par le vénérable Maître de la Loge avant de se voir communiquer les signes, habits, attouchements et la parole sacrée.

// Il y a aussi des conditions d'environnement qui sont liées à des attitudes et des objets. Le récipiendaire n'est « ni nu ni vêtu » comme nous l'avons expliqué plus haut, placé par ces guides devant la chaire du vénérable Maitre de la Loge. L'impétrant doit alors plier le genou droit sur une équerre disposée sur un petit tabouret lequel est placé devant le pupitre de Maitre de la Loge. Jules boucher émet dans son ouvrage, la symbolique maçonnique, l'idée selon laquelle, par cette position rituelle, le profane adopte la position même de l'équerre.

Ce même auteur explique que la foi et la sincérité de l'impétrant sont également mobilisées par la pointe du compas appuyée sur le cœur, organe que les hommes se représentent souvent comme le lieu des sentiments, des passions mais aussi de la connaissance comme nous pourrions le lire dans l’encyclopédie des symboles.

Le fait que le profane qui s’apprête à prononcer son serment ait la main droite posée sur le Volume de la Loi Sacrée, qui peut être une Bible, le Coran, ou encore le Talmud, sur lequel repose une épée, est aussi riche de sens et, en tant que support sacré, inspire l'autorité suprême vers laquelle les initiés devraient idéalement tendre leurs actions et leurs prières.

Par ailleurs ce Volume de la Loi Sacrée témoigne en quelque sorte du caractère transcendantal de la tradition maçonnique. Sans cette référence à la Connaissance Primordiale, c’est en l’occurrence comme telle que sont présentés habituellement aux fidèles ou adeptes ces écrits religieux, le concept de tradition maçonnique demeurerait profane. Nous pouvons dès lors nous référer une nouvelle fois au premier principe des loges dites « régulières » de « ne jamais admettre comme membre que ceux qui professent la croyance au Grand Architecte De L'Univers et en sa volonté révélée ». Enfin, ce support peut participer à renforcer la gravité de l’événement, le candidat prévenu à l’avance qu’il prêtera serment sur le livre sacré de son choix, par crainte du parjure peut se raviser.

// Enfin, il y a des conditions de lieu. En effet, le serment est prêté à l'Orient, face à la chaire du Vénérable Maître. Prêter serment à l'Orient concorde avec la finalité exécutive et symbolique de ce rite de passage du statut de profane à celui d’Apprenti. Nous y retrouvons d’ailleurs tous les éléments ou temps rythmant l'initiation et visant à conduire le candidat de l'Occident à l'Orient, souvent compris par les initiés comme un mouvement des ténèbres vers la lumière, au pied des marches de ce que les Francs-maçons se représentent de manière allégorique comme le temple de Salomon et le Vénérable Maître en occupant la chaire royale.

Le contenu des Obligations est tout aussi riche d’enseignement, tant par le sens et les symboles qu’il contient que par l’émotion qu’il provoque aussi bien chez l’impétrant qui le prononce et le découvre que chez les frères présents qui, loin de seulement l’entendre à nouveau, le méditent et le revivent.

Il contient en effet une **invocation** au G∴A∴D∴L∴U∴, Grand Architecte de L’Univers, et à la loi sacrée comme nous venons de le rappeler. Un **serment** sur l’honneur certes mais aussi une promesse de foi, de fidélité et de fraternité, pierre angulaire de l'engagement maçonnique et une **sentence** en cas de parjure, ce que nous avions déjà mentionné. En plus des points définissant l'engagement maçonnique, c'est ici une allusion directe au secret maçonnique.

L'impétrant fait en effet serment de silence en jurant « de ne jamais écrire, tracer, graver ni buriner » les secrets qui lui sont confiés.

Ne rien révéler ! C'est d'abord un engagement que le néophyte prend avec lui-même dans la mesure où la divulgation rendrait profane, aux yeux des initiés, ce qu'ils tiennent pour sacré. Mais c'est aussi un engagement pris avec tous ses frères, passés, présents et futurs. Si ce qu'ils tiennent pour secret ne présente pas d'intérêt immédiat pour le profane, ils ne remettent pour autant pas en question sa valeur. Il faut en effet insister ici davantage sur **la forme** secrète du message et de la tradition à laquelle, en prêtant serment, ces « frères » contractent leur affiliation.

En effet, en constatant le nombre important d'ouvrages reproduisant au mot prêt les rituels maçonniques, mais aussi en considérant les divulgations multiples depuis le 18ème siècle à nos jours, il parait alors probable que si la Tradition maçonnique subsiste aujourd'hui, de par le nombre d'adhérents en constante augmentation depuis trois siècles, ce n'est pas parce que les secrets de la maçonnerie se divulguent ou sont révélés mais bien plutôt parce qu'ils se communiquent et ce exclusivement par la voie initiatique.

L'Obligation au secret devient donc ici pour ces initiés l'assurance de perpétuer la chaîne spirituelle formée et dont ils se considèrent comme les maillons.

La nature secrète de ce que les initiés apprennent en loge recouvre une grande importance puisqu'il apparaît que c'est elle qui détermine en grande partie les liens fraternels qui les unissent. Pour l'admettre, il nous faut envisager la probable tension induite pour le Néophyte à ce moment, confronté à la gravité de l'acte entrepris et peut-être même impressionné par la sentence. De plus, lorsque le néophyte prête son Obligation, il est soumis aux regards des membres de la loge présents, épée en main, qui l'observent et l'écoutent. Cette assemblée de francs-maçons est censée veiller attentivement puisqu'en la circonstance elle est à la fois gardienne, dépositaire et vecteur d'un Ordre spirituel et initiatique traditionnel.

Pour l'anthropologue, et vraisemblablement pour le franc-maçon, l'initiation n'est ni un simple rite de transition, ni un processus d'apprentissage mais un « rite de formation irréversible de l'individu en tant que représentant de tout un groupe dont l'attribut essentiel est l'expérience commune de cette transformation ». Cette dernière requiert donc inévitablement la barrière du secret puisque ce qui se joue ici c'est aussi la constitution d'un dedans, les initiés, et d'un dehors, le monde profane. Ceci, est par ailleurs commémoré à chaque fois que les initiés exécutent le signe d'Apprenti maçon puisqu'ils se le représentent si nous nous référons aux divers rituels maçonniques publiés et commercialisés dans les

librairies, comme l'affirmation qu'ils préféreraient « avoir la gorge coupée à révéler les secrets de Maçons ».
Pour finir, le terme Obligation, employé dans de nombreux Rites maçonniques, semble pouvoir faire l'objet d'une analyse proche de celle que nous venons de produire concernant la notion de serment. En effet, la racine latine du mot obligation nous renvoie à *Ob Ligarere* (qui sous-entend la notion de lier par contrainte) et peut recouvrir bon nombre d'aspects de la vie maçonnique au-delà du seul serment prononcé lors de l'initiation. Encore faut-il rester dans le domaine de la filiation et comprendre la notion de lien non pas comme la marque d'une servitude mais plutôt comme une alliance.

7. La Justice et la Clémence bornent la Fraternité maçonnique

Cette représentation nous a été transmise par certains de nos interlocuteurs, francs-maçons, pratiquant le rite dit « Ecossais-Rectifié ». Cette étape du rituel d'initiation n'est donc pas pratiquée dans tous les Rites maçonniques.

Par un procédé spécifique, et selon les conditions matérielles permises par les locaux qui les accueillent, les francs-maçons créent une luminosité tamisée dans la loge et illuminent simultanément deux panneaux dans le temple. Sur le premier, disposé à l'Orient du temple, est inscrit le mot *Justice* et sur le deuxième tableau, placé à l'Occident, le mot *Clémence*.

Après avoir fait prendre conscience au candidat que lui seul était plongé dans l'obscurité, le Vénérable Maître de la loge lui demande s'il est toujours enclin à recevoir la lumière. Un préposé délie le bandeau qui couvre les yeux de l'Apprenti, mais ne l'enlève qu'après avoir entendu le coup d'ordre qui est frappé par le Maître. Tous les frères, debout, tiennent la pointe de leur épée tournée contre le nouvel Apprenti. Aussitôt, le bandeau est ôté, un franc-maçon montre avec son épée le mot *Justice* à l'Apprenti, ainsi que les épées menaçantes dirigées contre lui de ces nouveaux frères.

A ce moment, l'impétrant entend : « *Les lois de la justice sont éternelles et immuables. Celui qui, étant effrayé des sacrifices qu'elle exige, refuse de s'y soumettre, est un lâche qui se déshonore et se perd. N'hésitez donc jamais, mon Frère, et soyez juste envers tous les hommes, sans consulter vos passions, ni vos intérêts personnels. Ces armes que vous voyez*

tournées contre vous ne sont qu'une faible image des remords dont vous seriez la proie, si vous aviez le malheur de manquer à la justice et à vos engagements »[343].

Aussitôt, le Second Surveillant, franc-maçon chargé d'instruire les Apprentis, fait tourner le candidat du côté de l'Occident et lui montre le mot *Clémence*, et le Vénérable Maître continue en disant : « *Mon Frère, si vous avez le cœur droit et sincère, ne craignez point. La Clémence tempère les rigueurs de la justice en faveur de ceux qui se soumettent généreusement à ses lois. Usez donc de modération pour les autres hommes, lorsqu'ils se seront rendus coupables envers vous* ».

Il est ensuite demandé au candidat : « *Mon frère, si vous aperceviez dans cette loge un de vos ennemis, seriez-vous prêt à lui pardonner ?* »

Une fois la réponse attendue prononcée, il est proclamé: « *Vénérable Maître, l'Apprenti a subi l'épreuve de la Justice et de la Clémence.* »

Le Vénérable Maître de la loge répond : « *Son travail est donc bien avancé* » et en s'adressant à l'Apprenti : « *Mon frère, votre franchise et votre fermeté nous assurent de la disposition de votre âme. Mais ce faible rayon de lumière doit vous faire reconnaître que vous n'avez pas encore assez de force pour soutenir tout son éclat. Il ne vous a été accordé que pour vous faire entrevoir les dangers qui vous environnent et les secours qui vous sont offerts* ».

« *Frère Second Surveillant, faites rentrer l'Apprenti dans l'obscurité totale dont vous l'avez tiré, afin qu'il sente mieux le prix des moindres rayons de cette lumière, et qu'il travaille à l'obtenir* ».

Le Second Surveillant remet le bandeau sur les yeux de l'Apprenti, et le Vénérable Maître dit après un instant de repos : « *Celui qui perd la lumière commence à perdre la vie, et la vérité s'éloigne de lui* ».

Une lumière plus intense est ensuite rétablie dans la loge et chaque frère regagne sa place dans le plus profond silence qui après un court instant est rompu par ces propos :

« *Mes frères, il est bien difficile de rendre la lumière à celui qui l'a méprisée. Frère Apprenti, le crime plonge dans les ténèbres, la vertu seule rend l'homme à la lumière. Vous sentez-vous capable de la soutenir de tout son éclat ?* »

Selon l'avis de certains maçons, le crime évoqué ici consiste en une insuffisance ou un manque de foi qui amène l'homme à se croire immortel et l'égal, sinon le supérieur, de cette force qui lui a donné la vie et la lui reprendra le moment opportun.

---

[343] Christian Guigue, *Rite Ecossais Rectifié : Rituel pour le travail en Loge d'Apprenti*, 1999

Le Vénérable Maître dit : « *Que celui qui a été éprouvé par les ténèbres soit rendu à la lumière* ». Sur ces mots, le bandeau de l'impétrant est immédiatement retiré. Aussitôt, tous les francs-maçons se lèvent pour le retour de la lumière, tenant leur épée la pointe élevée. En même temps, le Vénérable Maître de la loge s'adresse à l'Apprenti en ces termes : « *Vous avez d'abord aperçu les épées des Frères tournées contre vous, parce que l'Ordre ne s'était pas encore assuré de vos véritables dispositions. Vous voyez à présent les mêmes armes tirées pour votre défense, afin de vous convaincre que jamais l'Ordre ne vous abandonnera, si vous conservez inviolablement l'amour de la vertu, de la sagesse et de vos frères* »[344].

8. L'accueil d'un nouveau frère

La suite de la cérémonie semble constituer ce qu'Arnold Van Gennep et Victor Turner nomment la phase rituelle d'agrégation, étape lors de laquelle le nouvel initié intègre un nouveau groupe social. Le passage est accompli et le sujet rituel se retrouve dans une nouvelle position relativement stable. A partir de cet instant, le néophyte revêt les attributs du groupe qui l'a accueilli.

« *Frère introducteur, puisqu'en quittant ses décorations profanes, notre nouveau Frère avait reconnu devant vous que la sagesse est la seule parure qui distingue vraiment les hommes, allez lui faire reprendre des vêtements qui, bien loin de servir à leur orgueil, ne devraient être pour eux que le signe de leur besoin* »[345].

Les métaux et vêtements sont ainsi rendus au nouvel Apprenti. D'autres rituels prévoient de réclamer auprès de l'impétrant, au début de la cérémonie, qu'il fasse don de ces métaux remis au Frère préparateur dans le cabinet de réflexion. La cérémonie se poursuit s'il a répondu affirmativement à ce sacrifice matériel. Ils lui sont ensuite rendus, là encore, le Vénérable Maître de la Loge informe le profane que la seule acceptation de ce don « aux démunis » lui suffit et a convaincu l'assemblée des membres présents.

Vient ensuite le moment où ce dernier reçoit les vêtements maçonniques[346] de son grade, les mots, les signes et attouchements d'Apprenti (tablier blanc qu'il devra porter bavette relevée afin de suggérer le travail qu'il doit accomplir et deux paires de gants blancs). Le nouvel initié est ensuite présenté à tous les Frères selon l'ordre protocolaire et se fait reconnaître par les

---

[344] Christian Guigue, *Rite Ecossais Rectifié : Rituel pour le travail en Loge d'Apprenti*, 1999
[345] Ibid
[346] Annexe p.LXXIV

signes et attouchements que l'on vient de lui enseigner. Il est ensuite invité à faire un geste de charité et de Fraternité, et pour cela une bourse, appelée « tronc de la veuve », lui est présentée. Il y dépose alors une certaine somme d'argent dont il aura déterminé le montant librement et selon son cœur.

Une fois cette opération accomplie, un officier de la loge conduit l'Apprenti à la pierre brute, une pierre non façonnée disposée dans la loge, afin de le faire travailler symboliquement dessus. L'Apprenti en Maçonnerie est celui qui doit tailler sa pierre brute afin de donner à celle-ci une forme lisse et taillée de façon à l'intégrer à un édifice. Dans notre précédente étude sur le phénomène maçonnique il nous avait été possible de montrer que cette pratique symbolique revêtait un enseignement à la fois complexe et très riche, sur lequel nous ne reviendrons donc pas. Enfin, l'initié est placé sous les colonnes des Apprentis dès le dernier maçon reçu.

Ainsi, cette initiation qui fait passer l'individu récipiendaire du statut de profane au statut de franc-maçon, n'est pas sans être accompagnée de toutes sortes de représentations en commençant par une variation des espaces accessibles à l'individu nouvellement accueilli dans ce groupe : la loge comme espace sacré, un groupe de frères qui ne sont plus de stricts étrangers pour le néophytes et réciproquement, des pratiques singulières, etc.

Nous pouvons postuler que toutes les sociétés définissent d'une façon ou d'une autre, un espace sacré séparé de l'espace profane. Dans le cas de la société maçonnique, le temple ou la loge délimite cet espace sacré qui ne s'ouvre logiquement qu'à l'initié. Mais le sacré ne concerne pas seulement un espace physique, il peut investir certains champs de la connaissance et permettre au franc-maçon d'accéder à des connaissances et des pratiques ritualisées comme par exemple des mots de passe, des signes ou bien certains rituels qui doivent échapper à la vue du profane. Ainsi le rite garde toujours cette fonction de créer une communauté morale, intellectuelle et affective.

C'est en cela que l'initiation maçonnique, bien plus que la simple manifestation d'un passage, est une véritable méthode de formation, une véritable pédagogie génératrice de valeurs singulières mais partagées par le groupe constitué. Ce vecteur de représentations constitue la forme officielle et reconnue de l'acculturation maçonnique. Ce concept, issu du vocabulaire des anthropologues Nord-américains de la fin du XIXème siècle désigne effectivement les « *mécanismes d'apprentissage et de socialisation, l'intégration d'un individu à une culture qui lui est étrangère*[347] ». L'acculturation à laquelle sont soumis les

[347] Gilles Ferréol, *Dictionnaire de sociologie*, p.5

initiés, que se soit par la pratique des rites dont les vertus pédagogiques ne sont plus à démontrer ou par le simple respect des valeurs du groupe auxquelles les membres tentent de se conformer, rend possible l'homogénéisation de l'ensemble. Il n'en demeure pas moins que les frères composant le groupe ou la loge, présentent une certaine hétéromorphie culturelle et sociale. L'hétéronomie, la pluralité ou la diversité culturelle et sociale que la Franc-maçonnerie revendique de ses membres n'est dans ce cas, pas considérée par ces derniers comme une faiblesse. C'est au contraire, affirment-ils, ce qui fait la force ou la charpente de l'édifice. Il se peut, selon plusieurs maçons, que certains de leurs frères n'aient en commun que l'initiation, celle dont ils ont été les acteurs. Un franc-maçon avec lequel nous nous entretenions lors de l'enquête nous confia qu'en *« Je crois qu'elle fait partie du fond commun et je pense que tout le monde est initiable. Je crois que le monde se coupe en deux parties, ceux qui sont initiés et ceux qui vont l'être. C'est assez simple. Les gens qui ne veulent pas être initiés, c'est qu'ils choisissent de ne pas l'être car la Maçonnerie propose une connaissance qui est ouverte à tous. »*[348].

[348] Entretien I, Annexe p.XI

II. Représentations et pratiques du franc-maçon.

A. De la pierre brute à la pierre taillée, ou l'idéal du franc-maçon.

« Le franc-maçon est une pierre brute qui après un certain travail sur lui-même, montre sa forme taillée » me confia un franc-maçon, de 59 ans, membre de la Grande Loge Nationale Française, comptable et installé à Limoges.

Il ajoute : *« Nous sommes en Franc-maçonnerie pour façonner notre pierre. Ce que l'on attend de nous c'est que l'on s'améliore en tant que maçon mais aussi dans la vie de tous les jours. C'est ça la vraie raison de tout ça. Mettre nos gants blancs et notre tablier en Tenue ne suffit pas. C'est dehors que tout se joue ».*

Il s'agit là encore d'une représentation culturelle répandue et utilisée par les francs-maçons lorsqu'ils cherchent à se définir eux-mêmes[349]. Cette représentation est en outre matérialisée, au cours de certaines cérémonies. Nous avons pu lire la description d'un rituel où chaque maçon, muni d'un maillet et d'un burin, travaille, de façon symbolique, la pierre brute. Mentionnons également que sur les images ou tableaux de loges que nous avons pu observer, la pierre brute et la pierre taillée y sont presque systématiquement reproduites.

En outre, c'est à la fin de la cérémonie d'initiation que le néophyte, se rend pour la première fois auprès du premier et deuxième surveillant pour livrer les mots de passe, les attouchements mais aussi ce que les initiés appellent la parole sacrée qu'on lui demandera de commencer à se mettre au travail et de donner ses premiers coups de maillet sur une pierre brute qui lui sera présentée.

Il nous faut donc nous intéresser successivement à ces formes, d'abord non-taillée, brute, puis polie ensuite de la pierre. Quelle en est la signification chez les maçons et les valeurs et autres représentations qui se dégagent de ce travail de la pierre brute, ordinairement dévolu aux constructeurs et tailleurs de pierre, « les opératifs » ?

La pierre, sous toutes ses formes, a presque toujours été source de représentations, mêmes si celles-ci diffèrent selon les cultures. Les francs-maçons font partie de ces sociétés ayant pourvu la pierre de significations et de sens complexes. En effet, dans la symbolique

[349] Annexe p XLI

maçonnique, la « pierre brute » représente semble-t-il le grade d'Apprenti et le candidat à l'initiation dont le travail consiste à dégrossir cette pierre. Il semble qu'en Maçonnerie les aspérités et les imperfections de cette pierre brute sont représentées comme étant « *les préjugés, les intolérances, les fanatismes, les passions qui condamnent les frères à subir les malheurs qu'ils sécrètent en eux-mêmes*[350] ». Ainsi, le « nouveau » franc-maçon est invité à se perfectionner moralement et intellectuellement, et l'objectif à atteindre est la « pierre taillée » que l'on pourra intégrer à la construction du temple de l'humanité. Cette symbolique remonte aux chantiers de construction d'édifices comme les cathédrales ou autres temples dans lesquels le travail de la pierre était essentiel. Les clés de voûte relèvent le plus souvent d'une immense maîtrise et habileté des tailleurs de pierre. Dans les milieux compagnonniques, les tailleurs de pierre attachent une importance fondamentale à cette « pierre croche » ou « pierre angulaire » qui ne peut être réalisée que par un maître accompli car elle nécessite, pour prendre sa place et supporter l'ensemble de toute la voûte, une précision et une rigueur irréprochables dans sa réalisation. Ainsi, c'est elle qui permet à tout l'édifice de tenir. Le symbolisme de la pierre se rencontre presque universellement mais au-delà de la forme, ce symbole dispose pourtant de sens multiples culturellement déterminés.

Les représentations des francs-maçons à l'égard de la pierre semblent pouvoir en partie, être reliées à la tradition biblique et à la culture chrétienne. Attachons-nous pour le cas qui nous concerne à la consécration de l'apôtre Simon. Ce dernier fait de la pierre le fondement inébranlable sur lequel pourra s'appuyer la communauté de fidèles : « Tu es pierre (petros en grec, Kipha en araméen), et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les Portes de l'Hades[351] ne tiendront pas contre elles » (Evangile de Saint Matthieu XVI, 18). Il semble en outre, qu'un passage de l'épître de Saint Pierre souvent cité dans les loges maçonniques fait également allusion à la pierre. « Approchez-vous de lui Pierre vivante, rejetée des hommes, il est vrai, mais choisie et précieuse devant Dieu. Et vous-mêmes, comme des pierres vivantes, entrez dans la structure de l'édifice, pour former un temple spirituel, un sacerdoce saint » (I et II 4,5)[352]. Le maçon chrétien trouverait dans ce texte une harmonisation totale entre sa foi et l'ascèse particulière que la Franc-maçonnerie lui propose. Ce faisant, il apparaît que les religions chrétiennes et la Franc-maçonnerie présenteraient une évidente compatibilité. On peut également ajouter que la pierre est un symbole prépondérant dans l'ésotérisme des alchimistes, ces derniers étant toujours à la recherche de la « pierre philosophale. » Dans

[350] In *Guide pour un futur franc-maçon.*
[351] Hades ; Dieu des Enfers (mythologie grecque) et associé au Dieu Pluton dans la mythologie romaine.
[352] Allec MELLOR in *Dictionnaire de la Franc-maçonnerie et des francs-maçons.*

l'iconographie alchimique[353], la « pierre philosophale » (lapis philosophorum) constitue l'aboutissement de la quête consistant en la transformation des matériaux impurs en or. Cette « pierre des sages » extraite de la matière première (materia prima) qui doit être dégrossie et travaillée, est à l'évidence une pierre dont la nature est toute spirituelle. Cette représentation n'est pas à écarter dans la mesure où les historiens ont souvent constaté l'influence de corpus sur d'Alchimie ou science d'Hermès, sur l'ésotérisme maçonnique. Nous retrouvons notamment des éléments habituellement dévolus à cette discipline dans le cabinet de réflexion des francs-maçons comme le souffre où le sel. Nous parlerons plus loin de la notion d'égrégore à propos des représentations suggérées chez les initiés lors de la pratique de ce qu'ils appellent la chaîne d'union.

En tout état de cause, le passage de la pierre brute à la pierre taillée représente en Franc-maçonnerie, le progrès de l'esprit et de l'âme, la transformation divine de la matière informelle en symbole de connaissance et d'illumination. La « pierre taillée » ou « pierre polie » symbolise le grade de Compagnon, ce dernier ayant réalisé son « chef d'œuvre » et dégrossi sa pierre.

Ainsi, c'est cette notion de l'effort et du travail, que ce soit de la pierre ou de soi-même, qui prédomine dans ce genre de conception. De toute évidence, se référant au registre de « l'idéal » et des représentations, les francs-maçons ne se considèrent pas comme étant membres d'un club dans lequel on se repose et où l'on pourrait se compromettre dans de basses pratiques occultes douteuses et peu honorables.

Le franc-maçon doit faire un effort sur lui-même afin de tendre, si ce n'est vers la perfection, vers l'amélioration de son être. Il nous faut donc retenir que l'ouverture d'esprit, la disponibilité et l'assiduité aux travaux maçonniques, ainsi que la volonté de se remettre en question, comptent parmi les qualités attendues par les francs-maçons pour toute personne souhaitant être initiée. La Franc-maçonnerie si elle veut participer à l'amélioration de la société et lui être utile, doit d'abord attendre de l'initié qu'il acquiert la maîtrise de lui-même. L'essentiel pour le postulant est d'avoir le désir d'évoluer sur les plans moral, spirituel et intellectuel. A cela, les initiés ajoutent parfois que « ceux qui rentrent en Franc-maçonnerie et qui sont motivés par des ambitions purement matérielles ou sociales seront largement déçus. » Ainsi, l'idée d'entrer en Franc-maçonnerie pour promouvoir sa carrière professionnelle ou financière serait incohérente avec les fondements de l'Ordre maçonnique.

---

[353] In *Encyclopédie des symboles.*

En outre, la taille de la pierre semble se rattacher, chez les francs-maçons, à tout un système de représentations particulier. D'abord parce que la Franc-maçonnerie, bien que se désignant opérative aujourd'hui, se représente comme affiliée par tradition aux bâtisseurs, les opératifs, parmi lesquels nous trouvions les tailleurs de pierre, qui s'établissaient sur un chantier avant de reprendre leur voyage ou tour de France. Aujourd'hui, bien que purement allégorique, nous restons dans cette thématique de la construction.

Il s'avère cependant que les francs-maçons, en tant qu'initiés semblent se représenter à la fois, en tant que « tailleurs de pierre », comme les ouvriers actifs de cette transformation de la matière mais aussi comme la matière elle-même. A ce propos par exemple, Irène Mainguy écrit que « l'apprenti maçon s'identifie souvent à la pierre brute, car il a de commun avec la pierre cette densité et l'imperméabilité. […] Produit grossier de la nature que l'on peut définir comme un bloc uniforme, couverte d'aspérité elle est impropre à toute construction. Extraite d'une carrière, elle attend d'être dégrossie, à l'aide d'un maillet et d'un ciseau. […] C'est le symbole de l'apprenti entré »[354]. L'historien et franc-maçon Daniel Ligou écrit lui-même que « le nouveau maçon est une pierre brute qu'il doit travailler lui-même »[355], reprenant ainsi le postulat d'Irène Mainguy mais insistant toutefois sur la part active et participative de l'apprenti qui se retrouve à la tache après son initiation, les outils en main. En outre, dans un ancien rituel maçonnique anglais relevé par Oswald Wirth, nous pouvons lire :

« *D : A quoi travaillent les Apprentis ?*

R : A dégrossir la pierre brute, afin de la dépouiller de ses aspérités et la rapprocher d'une forme en rapport avec sa destination.

D : Quelle est cette pierre brute ?

R : C'est l'homme lui-même, en tant que produit grossier de la nature, appelé à être poli et transformé par l'Art. »[356]

De même, dans le rituel d'apprenti tel qu'il est pratiqué au Rite Ecossais Rectifier aujourd'hui en France, nous trouvons cette instruction déclamée par le Vénérable Maître de la Loge au néophyte nouvellement reçu :

« Vénérable Maître : *Frère Apprenti, cette pierre brute sur laquelle vous venez de frapper est un emblème vrai de vous-même.* »

Dans le même esprit, si nous nous référons au grade de Compagnon, nous constaterons aisément que l'initié admis à ce degré maçonnique est tenu pour « une pierre polie ». Ainsi,

---

354 Irène Mainguy, *Symbolique maçonnique du troisième millénaire*, p 158.
355 Daniel Ligou, *Dictionnaire de la Franc-maçonnerie*, p937.
356 Oswald Wirth, *La Franc-maçonnerie rendue intelligible à ses adeptes*, tome1, L'apprenti, p 183

d'après Oswald Wirth, il appartient au compagnon « de réaliser le cube pur et simple, ou la pierre rectangulairement taillée, propre à tenir sa place dans l'édifice social »[357]. De son côté, Irène Mainguy précise que « devenu compagnon, [le franc-maçon] va passer une exigence mathématique de rigueur et de mesure qui consiste à dresser six faces à l'identique ». Toutefois, cet auteur précise qu'à sa connaissance, la pierre cubique n'ayant jamais été mentionnée dans aucun texte des anciens catéchismes maçonniques, il est envisageable qu'à ce stade, l'œuvre est sur le point d'être achevée. La pierre cubique « n'est réalisée qu'au moment où l'apprenti devient compagnon. Si le compagnon restait au stade d'une simple pierre cubique il n'y aurait pas de progression. En réalité, son chef d'œuvre à réaliser est la pierre cubique à pointe »[358] qui, si elle est associée à la hache, symbolise une notion encore différente sur laquelle nous ne nous attarderons pas ici dans la mesure où les représentations induites dépassent largement le cadre de ce chapitre. Nous en resterons donc à la représentation selon laquelle l'apprenti maçon, se considérant comme une pierre brute symbolique qui doit être taillée, vise par son travail et ses efforts à devenir une pierre taillée, emblème du compagnon.

En effet, il est à considérer que ces pierres une fois taillées ont pour fonction de prendre leur place dans l'édifice qui est en chantier. Ainsi, le temple, une fois réalisé, sera composé par l'ensemble des pierres taillées. Le symbole de la pierre taillée est un facteur unificateur, dans la mesure où devenues cubiques, toutes ces pierres symbolisent l'homogénéité et peuvent se juxtaposer entre elles. Précisons que bien qu'uniformes, chacune obéissant à des critères extérieurs normatifs, elles ne peuvent être considérées de même nature chaque pierre gardant ses caractères et spécificités intrinsèques propres.

La pierre taillée, ou cubique est donc l'unité ; le temple, lui, est construit à partir de l'assemblage organisé et non pas anarchique de ces unités. Dans un tel cas la taille de la pierre est fondamentale pour assurer la stabilité et la réalisation harmonieuse de l'édifice. C'est donc la somme des parties qui constitue le tout. Le franc-maçon accompli, s'il est une pierre taillée, devient un « maillon de la chaîne » et l'ensemble des membres constitue l'édifice. Les pierres du temple sont liées entre elles, et c'est le mortier qui, appliqué par la truelle (un autre symbole des maçons) et jouant le rôle du liant, fait qu'elles ne sont pas branlantes. Les éléments sont tous solidaires entre eux et chacun est indispensable au maintien de l'édifice entier. Ainsi, émergent deux notions présentes chez les francs-maçons qui sont la réalisation du temple spirituel (marquant la tradition dite spéculative de la Franc-maçonnerie et

[357] Oswald Wirth, *La Franc-maçonnerie rendue intelligible à ses adeptes*, tome2, Le compagnon, p 178.
[358] Irène Mainguy, *Symbolique maçonnique du troisième millénaire*, p253.

s'opposant à la Maçonnerie dite opérative dont les membres étaient de véritables bâtisseurs) et la fraternité.

Cette conception de la communauté sociale, unie par des liens solides prend alors un aspect archétypal. Il s'agit en effet ici, d'une conception culturelle courante. La structure de l'ensemble ne doit sa stabilité qu'au respect des normes sociales intrinsèques au groupe en question. A l'image de nombreuses sociétés, qu'elles soient « occidentales » ou « traditionnelles » et de grande ou de petite taille, le non-respect des normes sociales et culturelles collectivement imposées risquerait d'engendrer un délitement du lien social. La survie du groupe dépend donc de chaque individu qui le compose.

Il va de soi que les francs-maçons, s'ils sont tenus pour être des « initiés » ne sont pas pour autant extraits des aléas du monde profane. Là encore, la représentation de pierre brute et pierre taillée ressort régulièrement des propos de nos interlocuteurs lorsqu'ils évoquent un de leurs frères qu'ils jugent comme déviants dans ses mœurs, sa morale ou encore son attitude envers les autres. Ce franc-maçon, d'origine béninoise vivant à Bordeaux, 57 ans et conseiller d'éducation nous confie notamment : « *Au moment de la distribution des offices, chaque année, il y a des pressions de la part de frères. Ca oui, il y en a qui veulent des postes, ça leur donnent une impression d'importance. C'est le cas de X par exemple qui bataille pour avoir un poste, qu'il n'assumera pas bien d'ailleurs. Celui-là, il n'a pas encore bien taillé sa pierre.* »

Nous percevons bien ici que l'usage de pierre brute ou pierre polie permet de définir la façon dont les maçons peuvent percevoir l'un des leurs. La qualificatif de « brut » pour souligner les défauts et celui de « taillé » ou « poli » lorsqu'il s'agit de reconnaître les vertus d'un frère.

Si nous restons dans le domaine strictement ésotérique, nous pouvons comprendre qu'un maillon fragile risquerait d'entraîner la rupture de la chaîne ou l'effondrement de l'édifice. La forme harmonieuse de la pierre taillée renvoie donc à l'observance nécessaire des règles éthiques. Cependant si l'on considère la forme cubique de la pierre taillée, comme celle-ci est parfois représentée, la notion de fraternité devient moins évidente. En effet cette forme cubique bien qu'elle soit moins à même de symboliser la perfection que la forme sphérique ou circulaire, tend à s'investir de cette représentation de complétude. Souvent, le cube, expression tridimensionnelle du carré, symbolise la stabilité et la pérennité. En outre, cette forme sied mieux à la notion de fraternité dans la mesure où la pierre taillée ne prend sa pleine expression et son sens qu'une fois assemblée à d'autres pierres. Ce n'est pas l'individu pris isolément qui peut réellement faire avancer les choses et les francs-maçons feraient peut-

être partie de ceux qui sont de l'avis que les grands projets ne soient réalisables que grâce à la mobilisation de l'ensemble tout entier.

1. Le G.A.D.L.U. : Certains francs-maçons œuvrent à la gloire du Grand Architecte De l'Univers

Certaines Obédiences maçonniques, dites laïques, comme le Grand Orient De France, ont choisi de ne pas invoquer lors de leurs Tenues cette figure. En revanche, pour d'autres Obédiences, notamment la Grande Loge Nationale Française, le Grand Architecte de L'univers reste fondamentalement au centre des représentations qu'ont ses membres de la Franc-maçonnerie. Cette nécessaire reconnaissance pour les adhérents maçons de cette obédience est d'ailleurs le premier point dans cette « Règle en 12 points » analysée plus haut, signée par chaque membre.

« 1) La Franc-maçonnerie est une fraternité initiatique qui a pour fondement traditionnel la foi en Dieu, Grand Architecte de l'Univers. »

Il est alors nécessaire pour nous de nous y arrêter et de tenter au moyen d'une analyse fine des leurs représentations d'en dégager les implications possibles et réelles sur la conscience religieuse des acteurs de ces systèmes mythico-rituels.
Dès l'origine, la Franc-maçonnerie s'est déclarée héritière de la tradition des Anciens Bâtisseurs de cathédrales, et plus loin encore de Hiram, l'architecte du temple de Salomon à Jérusalem. Ainsi, riche de ce passé, cette société se définit comme un processus initiatique de construction de la personne en tant que « temple vivant », en même temps qu'elle admet l'existence d'un « Grand Etre », celui que les frères nomment en loge le « Grand Architecte De L'Univers359 ». Il semble que cet Etre se distingue par ses principes du « Grand Horloger » que l'on retrouve chez certains philosophes du XVIIIème siècle, notamment chez Voltaire. L'univers édifié par le Grand Horloger est censé être construit une fois pour toutes et le monde n'a plus qu'à fonctionner comme une machine, comme une « horloge », pour laquelle il suffit de laisser agir les mécanismes. Au contraire, le Monde du Grand Architecte De L'Univers (G.A.D.L.U) est conçu comme indéterminé et la croyance en cet Etre suppose

[359] Annexe p LXXXVI

que chaque Homme devienne « l'architecte de soi-même dans un processus symbolique qui suppose de parcourir un chemin, et de passer différents stades et degrés »360.
La Grande Loge Nationale Française par exemple, dédie ses travaux à la gloire du Grand Architecte de L'Univers d'une part et la croyance en sa volonté révélée d'autre part. Que signifie ce nom de Grand Architecte de L'Univers. Dans un texte intitulé Livret d'accueil, édité par la GLNF, nous apprenons qu'après avoir affirmé sa croyance en Dieu, le franc-maçon fait le choix de limiter sa référence à un seul aspect de la divinité. Ce point précis fait rapport à une constante des religions dites « du Livre » affirmant l'omniscience mais aussi la toute puissance du dieu unique. Ceci ne constituerait cependant pas une limitation du Dieu unique auquel l'homme se réfère, du moins dans ses attributs361.

Le Grand Architecte fait l'objet cependant de débats entre les diverses obédiences. Pour certains francs-maçons, il est Dieu. Une des facultés principales de l'invocation d'une telle entité s'exprime dans le fait qu'elle permet l'harmonisation et l'entente des différentes appartenances religieuses représentées en loge. Nous savons que les francs-maçons peuvent appartenir à des confessions religieuses diverses, comme les principaux monothéismes. On trouve en effet parmi les membres de cette société, des francs-maçons catholiques, protestants, musulmans, et juifs. Ces différences ne doivent pas, selon les *Constitutions*, devenir des obstacles à l'initiation des individus qui souhaitent être francs-maçons, cette confrérie se caractérisant pour Anderson par la pratique d'une autre « *religion commune à tous* [362]». Une telle harmonisation des conceptions réduisant les champs du possible, peut vraisemblablement conduire les frères à se libérer de leur doute et renforcer leurs convictions. Il est admis que « *chaque Frère de la loge est convié à s'approcher, selon ses possibilités et sa vision propre, du Grand Architecte*[363] ».

L'idée ici sous-tendue, est que « *si une conception étroite de Dieu rend esclave* [364]», le chemin accompli vers le Grand Architecte libère. Une telle vision des choses permet d'éviter, selon ceux qui y adhèrent, de sombrer dans des attitudes excessives comme l'a été l'inquisition ou comme le sont aujourd'hui les multiples formes d'extrémismes ou d'intégrisme que l'on a l'habitude d'observer.

---

[360] In *Encyclopédie des symboles*.
[361] Le Pseudo Denys, tenu pour un converti de Paul et témoin d'enseignement apostolique secret, dont la pensée exerça au Moyen Age une véritable fascination, avec son *Traité des noms divins*, donne à Dieu 70 ou 72 attributs.
[362] Anderson, in *Les Constitutions*.
[363] Une Loge révèle, *in Franc-maçonnerie ou initiation ?*
[364] *Ibid*.

Pour d'autres francs-maçons, le Grand Architecte De L'Univers constitue plus un principe créateur qu'un Dieu, qu'un objet de croyance ou qu'un dogme. « *Etre initié, ce n'est ni être croyant ni être mystique, c'est rechercher, en communauté, le principe de Vie, en sachant que l'on y parviendra jamais, mais que cette recherche est la plus exaltante aventure humaine*[365] ». Il s'agit en outre, pour les initiés certes de chercher à définir ou à délimiter le Grand Architecte, mais surtout de le vivre ou de l'expérimenter. « *Nous, [francs-maçons], travaillons à la gloire du Grand Architecte de L'Univers parce qu'il est la meilleure expression et la plus synthétique du principe de création*[366] ». Ceci explique pourquoi les francs-maçons reconnaissent participer à un acte de création dont les principes architecturaux sont d'ordre universel et permanent. Les lois censées contraindre l'acte de création sont dites être tout aussi valables pour la matière que pour l'esprit. L'initiation maçonnique se propose ainsi d'apprendre aux francs-maçons à déchiffrer ces lois.

Mais comment définir cette entité que les maçons nomment le « Grand Architecte De L'Univers » ? Est-ce une entité mythique du fait qu'elle appartient à une dimension « autre » que la dimension historico-humaine ? La tâche est complexe dans la mesure où les francs-maçons ne semblent pas tous s'accorder sur la façon de concevoir ce Grand Architecte. Néanmoins, nous retiendrons l'activité créatrice de cette entité, et le fait que les francs-maçons affirment l'invoquer sans lui adresser de prière. L'anthropologie religieuse a su effectivement montrer que l'invocation, bien qu'elle fasse toujours partie de toute prière, peut être rencontrée sous une forme séparée et indépendante. Dans ce cas, nous pouvons la considérer comme un rite cultuel à part. La réitération du nom de l'Etre ou de l'entité peut présenter l'intégralité de son contenu. Le fait de prononcer un tel nom peut ne pas seulement sous-entendre une demande de secours mais peut aussi servir à rendre présent l'Etre, à le rappeler, à exprimer la certitude qu'il est là. Ceci constitue une manière verbale de le faire exister.

Nous pouvons ainsi associer le Grand Architecte à la figure du Créateur. Cette dernière catégorie s'insère dans une typologie anthropologique des entités mythiques extra humaines qui s'est déjà avérée utile bien qu'elle reste sur plusieurs points orientée. Globalement, nous attribuons au Créateur la fonction principale de création du monde, de l'univers et même souvent des premiers hommes en leur donnant parfois les instructions sur l'existence et sur les institutions sociales. Le plus souvent, après cet acte de création, le

[365] Paul Naudon, in *La Franc-maçonnerie*.
[366] Foster BAILEY, in *L'esprit de la maçonnerie*.

Créateur disparaît. Dans les cultures où les anthropologues ont repéré cette figure mythique, les individus n'adressent pas de prière au Créateur, n'attendent plus rien de lui après la création et ne lui attribuent pas de nouvelles actions. Les fonctions du Créateur se retrouvent habituellement limitées au temps mythique au temps définitivement révolu. De telles caractéristiques rapprochent ainsi le Créateur de l'être suprême oisif. L'oisiveté du créateur a une fonction positive, celle de conserver inchangé, l'ordre constitué afin qu'il reste immuable et, ici l'action de « fonder la réalité », importe plus que la nature de l'entité elle-même. Dans le cas qui nous intéresse, le Grand Architecte des francs-maçons aurait pu s'illustrer dans une dimension temporelle autre, un temps hors du temps, en créant l'univers selon des lois harmonieuses universelles et permanentes. Ensuite, sa tâche aurait été de transmettre ces lois à l'Homme pour que ce dernier s'attèle à son tour à cet acte de création matérielle et spirituelle. Ainsi, certaines caractéristiques du Grand Architecte peuvent être retrouvées parmi celles que l'on attribue généralement au Créateur, en tant qu'être purement mythique ou figure inactive dans le présent. Ainsi, les valeurs philosophiques concernant la perfectibilité de l'homme, celles que la Franc-maçonnerie est censée transmettre, concordent avec le fait que c'est au XVIIIème siècle que la Franc-maçonnerie moderne a vu le jour, époque lors de laquelle le mouvement philosophique et intellectuel des Lumières domine le monde des idées en Europe. Ainsi, dans ce contexte historique d'émergence de la Franc-maçonnerie, les conceptions déistes des initiés, croyant en l'existence d'un être créateur sans se référer à une quelconque révélation, trouvent leur fondement.

Néanmoins, nous pouvons en outre observer certaines similitudes caractéristiques entre le Grand Architecte des francs-maçons et une autre catégorie que constitue celle du Dieu unique. En effet, ce dernier n'est pas considéré comme purement mythique dans la mesure où il conserve une certaine activité dans le présent. Il comporte des similitudes avec les divinités polythéistes telles que la capacité d'intervenir à tout moment dans les vicissitudes des hommes et de modifier les évènements.

Cependant il existe des différences fondamentales entre le Dieu unique et les divinités de ces religions polythéistes. En effet, ces dernières ne sont pas toutes-puissantes et leurs pouvoirs se bornent à des secteurs précis du cosmos, à des champs d'action circonscrits. Les panthéons réunissent alors l'ensemble de cette variété de champs d'activité. En outre, le pouvoir des dieux polythéistes est limité par le pouvoir d'autres dieux, il n'est pas absolu. Seul le dieu unique des religions monothéistes est parfait, omniscient et peut exercer un pouvoir absolu sur les choses.

De plus, le Dieu unique existe depuis toujours, n'a pas d'origine ni de naissance, il existe « ab aeterno. » Au contraire les divinités polythéistes naissent dans les mythologies, et peuvent parfois mourir. Le Dieu unique se caractérise donc par son aspect transcendantal et c'est peut-être en cela que le Grand Architecte pourrait y être associé.

Les francs-maçons n'admettent, en outre, pas l'idée que l'ordre du monde serait définitivement déterminé. Le rôle de continuer l'acte de construction incombe désormais aux hommes qui par leurs conduites et leurs connaissances contribuent à perpétuer l'œuvre entamée par le Grand Architecte après que ce dernier ait transmis les lois transcendantes de création. N'est-ce pas là une façon d'introduire la dimension historico-humaine ? Le temps n'est plus cette dimension sacrée, mythique qui de par sa nature était vouée à se répéter. L'éternel retour a cédé la place à une dimension historique, profane, et démythisée, façonnée par l'Homme. Ce dernier est motivé par l'obsession d'avancer, de progresser et il se pose ainsi en maître de son destin. On sait que dans les sociétés traditionnelles, fermées sur elles-mêmes, dites froides selon les termes de Claude Lévi-Strauss, le monde est entouré d'entités surhumaines susceptibles de garantir la stabilité des choses. Dans les sociétés chaudes, valorisant ce dynamisme et la transformation, on retrouve plutôt un Dieu unique, caractérisé par une volonté souveraine et imperturbable, de sorte que rien n'apparaît décidé à l'avance. Ainsi, si les sociétés dites froides cherchent à amortir au maximum les effets de la dynamique du changement sur la réalité, les sociétés dites chaudes élaborent une conception religieuse qui valorise ce dynamisme. Cette valorisation de la transformation, cette liberté de choix est lisible au sein des principes et des symboles de cette conception mythico-rituelle. Le christianisme, est l'exemple de ces religions qui ont permis cette valorisation extrême de l'historicité. A ce sujet, Marcel Gauché, dans *Le désenchantement du monde*, montre que les religions chrétiennes, contiennent en elles-mêmes, les germes d'une désacralisation du monde, en se basant sur un mythe qui valorise l'Homme et l'Histoire.

Enfin, associer le Grand Architecte à cette figure que constitue le Dieu unique peut s'avérer utile pour expliquer en quoi les trois monothéismes (hébraïsme, christianisme, islam) sont les religions les plus pratiquées chez les francs-maçons. Rappelons que ces trois monothéismes sont apparentés entre eux du fait qu'ils sont liés génétiquement et ce même si le Dieu unique à la base de ces religion apparaît caractérisé différemment dans les trois cas. Il est en outre spécifié que lors de l'initiation maçonnique, le récipiendaire, prête serment sur le livre saint de sa confession. Or, bon nombre de systèmes religieux (notamment ceux des cultures dites de transmission orale) ne conçoivent pas l'existence de livre saint. Certes, les francs-maçons affirment que l'Ordre maçonnique se compose d'une assemblée pluriethnique

et pluriculturelle. « Il y a plusieurs africains maçons, je connais même un éwé franc-maçon togolais » nous explique l'un d'eux ; il continue en disant que « l'initié, s'il le souhaite peut prêter serment sur le gri-gri de son choix. » Le franc-maçon interrogé ajoute que les initiés de cultures différentes rencontrent cependant des difficultés après leur élévation au troisième degré maçonnique. Ceci confirme l'hypothèse selon laquelle la Franc-maçonnerie ne saurait intégrer indifféremment toutes les cultures. Nous savons que les croyances dans un type ou un autre d'être mythique dépendent de l'histoire de la civilisation d'où sont issus ces concepts. Une personne issue d'une culture dont le système de représentations socioculturelles serait difficilement conciliable avec celui de la culture occidentale rencontre alors des obstacles trop importants pour appréhender l'Altérité que constitue le Grand Architecte. Il nous est donc permis à ce titre d'émettre l'idée selon laquelle, les concepts de la Franc-maçonnerie sont largement rattachés à ceux de la civilisation occidentale. Leur portée s'en trouve ainsi limitée et le présupposé voulant que l'initiation maçonnique soit universellement accessible, s'avère être indéniablement remis en question.

Les deux figures qui ont été évoquées, à savoir celle du Créateur et du Dieu unique, semblent avoir des fonctions proches de celles du Grand Architecte de L'Univers. En effet, l'existence de l'une ou l'autre de ces entités permet à l'Homme de communiquer ou d'entretenir des rapports avec elles. En outre si le Créateur a fondé définitivement l'ordre du monde, le Dieu unique, lui, subsiste pour garantir dans le présent cette réalité existentiellement importante mais incontrôlable par l'Homme. Dans les deux cas, le réel se trouve préservé et mis à l'abri du contingent. En conséquence les francs-maçons ne risquent pas voir les lois de l'harmonie et de la création, permanentes et universelles, bouleversées par une subite remise en question de l'ordre du monde. Cependant la classification dans laquelle cette catégorie a pu être isolée semble révéler très vite ses faiblesses.

Des difficultés peuvent apparaître quant aux conclusions résultant d'une généralisation théorique abusive. En effet, nous avons vu plus haut que certains francs-maçons ne considéraient pas le Grand Architecte De L'Univers comme un Etre au sens strict mais comme un principe. Cette donnée invalide l'hypothèse que le Grand Architecte serait associé à la figure du Créateur ou à celle du Dieu unique, tous les deux étant des Etres au sens propre, c'est à dire des entités personnelles. Par ailleurs, la liberté de conception que la maçonnerie, adogmatique, laisse à l'égard du Grand Architecte vient aussi contredire la pertinence des analyses produites. Le Dieu unique, de par son activité dans le présent implique de fait une activité cultuelle, des prières…pratiques dont se défendent les francs-maçons.

2. V.I.T.R.I.O.L. : pour celui qui souhaite intégrer la Franc-maçonnerie

Le vitriol, qui est à l'heure actuelle un terme générique désignant les sulfates solubles des métaux lourds (tels que le cuivre, le fer et le zinc entre autres) et prenant l'allure d'un véritable poison mortel dans l'imaginaire populaire, est en revanche en alchimie[367], le symbole servant à désigner l'union du haut et du bas. L'alchimie, loin d'être seulement un « art de fabriquer de l'or », est bien plus une « *spéculation à caractère ésotérique visant à ennoblir l'âme* [368] ». Elle s'est constituée hors de l'Eglise et se servait, pour illustrer ses raisonnements et ses pratiques, d'images liées au monde du laboratoire. Le mot vitriol est formé à partir des initiales de la phrase latine : « Visita Interiora Terrae, Rectificandoque, Invenies Occultum Lapidem. » Traduit littéralement, ce texte latin donne en français « visite l'intérieur de la Terre, en rectifiant, tu trouveras la pierre occulte. » Là encore, cette phrase constitue une sorte d'adage maçonnique qui peut s'avérer riche d'enseignement si nous l'analysons. V.I.T.R.I.O.L était, selon certains, une devise des anciens Rose-Croix, une alliance d'ésotéristes chrétiens de la Renaissance, appelée « le collège des sages ». Certains membres de cette confrérie auraient pénétré la Franc-maçonnerie aux XVIIème et XVIIIème siècles, et y auraient introduit sciemment l'hermétisme et l'alchimie.[369] Cette phrase doit être entendue dans son sens allégorique, et ce qui contribue à la rendre importante est surtout le fait que le récipiendaire, candidat à l'initiation aura cette inscription sous les yeux lors de son passage dans le « cabinet de réflexion ». V.I.T.R.I.O.L ne semble pas se limiter à une seule interprétation.

Nous pouvons néanmoins retenir la traduction que nous en donne une franc-maçonne : « *Visite en l'intérieur de toi-même et rectifie* ». Dès lors, cette phrase constitue une sorte d'injonction à regarder en soi, à faire de l'introspection. Ainsi, la « Terre », apparaît être une allégorie signifiant l'Homme. Il semblerait qu'en hébreux, le mot homme (*Adam*) peut être considéré comme une racine d'où est dérivé le mot terre (*Adamah*). *Rectificandoque* (en rectifiant) montre bien qu'à un moment donné, il est nécessaire d'effectuer une opération intellectuelle ou spirituelle visant à produire une transformation, une *metanoïa*. En

---

[367] L'alchimie est une science occulte centrée sur la recherche d'inspiration spirituelle, ésotérique, d'un remède universel (élixir, panacée, pierre philosophale) capable d'opérer une transmutation de l'être, de la matière (et notamment, la transmutation en or des métaux vils).
[368] In *Encyclopédie des symboles*.
[369] Hypothèse défendue par Amberlain, dans l'œuvre *Scala philosophorum ou la symbolique des outils*.

Maçonnerie, cette rectification sera sans doute permise par l'acquisition d'un savoir, conduisant à l'amélioration individuelle. Ce n'est qu'à cette condition, que l'homme se verra récompensé et trouvera la pierre cachée ou « pierre occulte » (occultum lapidem).

En conclusion, s'il ne nous est pas permis d'aller plus loin en ce qui concerne la nature et le sens de cette pierre occulte, nous pouvons d'ores et déjà avancer que, le futur initié face au mot V.I.T.R.I.O.L lorsqu'il est isolé dans le cabinet de réflexion[370], étape liminaire du rite d'initiation maçonnique, s'avère être prévenu sur les conséquences de son engagement en Franc-maçonnerie. Le récipiendaire est en effet tout de suite informé que devenir franc-maçon suppose cet effort de rectification, de travail sur soi. Etre initié implique en même temps de ne pas rester indemne, mais d'en sortir littéralement modifié. La curiosité, si elle n'est pas accompagnée d'une véritable volonté personnelle de remise en question et d'introspection, ne doit pas motiver l'initiation maçonnique, celle-ci ne pouvant être prise à la légère. Néanmoins, le sens maçonnique du mot V.I.T.R.I.O.L, ne saurait être compris au moyen de la simple intuition. Une nouvelle fois, il nous est possible de voir que la lecture qu'ont les francs-maçons de Vitriol, est clairement singulière. Saisir le sens allégorique d'une telle expression dans la façon qu'ont les francs-maçons de la comprendre, implique une réelle acculturation, consciente et mentale, résultant d'un enseignement particulier. Le latin ne peut en effet être compris par tous ; la langue utilisée correspond donc à une culture particulière. Or la maîtrise de cette langue est indispensable pour s'approcher du sens ésotérique de V.I.T.R.I.O.L. Cette langue morte est plus accessible à la culture occidentale dont les systèmes linguistiques se basent souvent sur le latin. En outre, le sens allégorique de ce mot est difficilement perçu comme transcendant ou ontologique dans la mesure où l'on peut rencontrer différents usages et représentations du mot Vitriol.

Ainsi, le premier constat que nous pouvons faire, est que la lecture qu'ont les francs-maçons de V.I.T.R.I.O.L est singulière et culturellement déterminée. L'alchimie, par exemple, d'où provient le sens allégorique de V.I.T.R.I.O.L est un système ésotérique dont la nature, les conceptions et l'origine sont exclusivement occidentales.

Il s'agit donc bien là d'un savoir qui s'est construit dans un processus historico-culturel singulier et nous sommes donc en droit de penser que d'autres symboles ou signifiants, utilisés par les francs-maçons comportent un sens ou un signifié singulier et culturel et non universel.

[370] Annexe p XLIV

B. Quand les francs-maçons forment la Chaîne d'Union

1. Le rituel de la chaîne d'union en Franc-maçonnerie

Tous les membres présents à la fin d'une tenue maçonnique prennent part à cette pratique rituelle.

« Le rituel maçonnique comporte aussi une Chaîne d'Union qui consiste à la fin de chaque réunion, à former un cercle clos, constitué de tous les participants de la cérémonie se tenant mutuellement la main, le bras droit passé par-dessus le bras gauche, main dégantée »[371].

Il s'agit ici d'une cérémonie à laquelle prennent part tous les membres présents à la fin d'une tenue maçonnique. Chacun croise son bras droit sur son bras gauche et prend la main droite ou gauche de la personne suivante. Chaque maçon médite un court instant sur la solidarité qui unit tous les « frères ». La chaîne d'union pourrait ainsi être rapprochée d'un autre rite très similaire dans la forme qui s'effectue à l'occasion du nouvel an et qui rappelle les arguments développés par Mircea Eliade dans son livre *L'éternel Retour*. Les francs-maçons, en constituant un cercle lorsqu'ils font la chaîne d'union pourraient répondre à certains besoins humains inconscients.

Nous pouvons alors tenter de reprendre certains points de l'analyse sémantique développée par Eliade en les transposant sur la chaîne d'union des maçons. Selon l'auteur il s'agirait d'un phénomène rituel visant à produire une fuite de l'historicité, celle-ci étant angoissante chez l'Homme, dans la vie religieuse. Les francs-maçons en formant une chaîne d'union chercheraient à se délivrer de tout conditionnement historique afin de se réconcilier avec la dimension cosmique. La forme circulaire de la chaîne d'union peut dans cette optique symboliser l'éternité et la répétition infinie. Le cercle, symbole très répandu dans de nombreuses sociétés, ne présente en effet « *ni début ni fin, ni direction ni orientation*[372] ». Faire la chaîne d'union, reviendrait pour les francs-maçons à se préserver de la réalité historique changeante en appliquant une stratégie rituelle destinée à célébrer la répétition.

Seulement, cette analyse reste insuffisante en ce qui concerne la spécificité culturelle du phénomène de la Chaîne d'Union en Maçonnerie car il s'avère que c'est aussi à cette occasion que les mots de passe sont diffusés de bouche à oreille.

---

[371] Allec Mellor, *Dictionnaire de la Franc-maçonnerie et des francs-maçons*, p.90
[372] in *Encyclopédie des symboles*.

Le cercle ainsi formé par les membres peut symboliser la fraternité universelle des maçons et dans laquelle chaque initié est un maillon de la chaîne. La chaîne est en effet une multiplication d'anneaux pouvant symboliser « *la préservation de l'unité à travers la multiplicité*[373] ».

« *La fusion entre tous les êtres les fait participer à la totalité de l'énergie en réunissant le micro et le macro*[374] ». Certains iront jusqu'à dire que ce rituel est « *peu ou mal pratiqué par les francs-maçons modernes parce qu'il est très dangereux pour ceux qui se mettraient à y croire car l'égrégore se constitue réellement à ce moment-là*[375] ». Cette « chaîne fraternelle » est perçue effectivement par les francs-maçons comme symbolisant la fraternité et l'union des francs-maçons, « *par delà les frontière et le temps* [376]» mais aussi la transmission du message traditionnel de la Maçonnerie (une main qui donne et une main qui reçoit).

Il nous faut en outre considérer que c'est parfois, selon le Rite maçonnique pratiqué, à l'occasion de l'exécution de ce rituel maçonnique que certains mots de passe sont diffusés de bouche à oreille. Ce faisant, le cercle ainsi formé par les membres peut symboliser la Fraternité universelle des maçons dans laquelle chaque initié est un maillon de la chaîne, cette multiplication d'anneaux pouvant symboliser « la préservation de l'unité à travers la multiplicité » [377]. Pour Bruno Etienne, « la fusion entre tous les êtres les fait participer à la totalité de l'énergie en réunissant le micro et le macro » [378]. Cette *chaîne fraternelle* est perçue effectivement par les initiés comme symbolisant la Fraternité et l'Union des francs-maçons, « *par delà les frontières et le temps* »[379], mais aussi la transmission du message traditionnel de la Maçonnerie, reçu d'un côté et donné de l'autre. Pour Bruno Etienne, « de tous les rites, la Chaîne d'Union est peut-être le plus important, parfaitement exprimé en quelques vers *qui vient du Passé, et tend vers l'Avenir* »[380]. La Chaîne d'Union symboliserait la coordination de toute collectivité, d'action commune et rappellerait les initiés à leur devoir permanent de Fraternité.

---

[373] In *Encyclopédie des symboles*.
[374] Bruno Etienne, in *Une voie pour l'Occident*.
[375] *Ibid*.
[376] Daniel Berseniak, in *Symboles des francs-maçons*.
[377] In *Encyclopédie des symboles*, p.116
[378] Bruno Etienne, *Une voie pour l'Occident : La Franc-maçonnerie à venir*, p.267
[379] Daniel Berseniak, *Symboles des francs-maçons*, p.47
[380] Bruno Etienne, *Une voie pour l'occident : la Franc-maçonnerie à venir*

2. Quand la Fraternité maçonnique devient le moteur de l'éveil

Nous pouvons dès maintenant aborder un autre aspect de la Fraternité maçonnique telle que celle-ci peut parfois être comprise par certains initiés.
Ces derniers sont effectivement amenés à parler d'Egrégore, notamment en ce qui concerne ce rituel de la Chaîne d'Union. Nous avons dit dans la première partie de ce travail qu'il n'est pas rare que des profanes conçoivent le plus souvent la Fraternité maçonnique d'un point de vue utilitariste. Effectivement, la Fraternité conçue de la sorte, peut également se définir par une autre formule qui met en évidence l'aspect pragmatique de cette forme de solidarité : « *C'est bien connu, l'union fait la force !* »

Aussi que peut nous apprendre une telle représentation profane de la Fraternité maçonnique ?
Tout d'abord, par l'usage d'une telle formule, nous percevons que le profane envisage le plus souvent le caractère rationnel que peut prendre l'intégration à cette Fraternité. Nous entrons ici dans le domaine d'étude de Max Weber qui a montré que les motifs d'action des individus se comprenaient selon une grille de lecture agencée en idéaux types. C'est justement par l'emploi d'une méthode dite *compréhensive* que le champ des représentations peut faire l'objet d'une telle étude. Cette différence de sens que les individus donnent à leurs actions nous permet en effet de mieux cerner les diverses façons de concevoir la Fraternité maçonnique.

Ainsi, comme Weber, nous proposons « de comprendre par interprétation l'activité sociale et par-là d'expliquer causalement son déroulement et ses effets »[381]. Partant du principe que les actions humaines ne peuvent être comprises hors de leur système de croyance et de valeurs, nous reprendrons le postulat de Max Weber selon lequel toute activité sociale ou comportement humain auquel l'agent attribue un sens subjectif peut être compris comme un des quatre types idéaux d'action ou comme une de leurs combinaisons. Il convient de définir cette notion. L'idéal type est cette « reconstruction stylisée d'une réalité dont l'observateur a isolé les traits jugés les plus significatifs. Il s'agit donc d'un outil théorique forgé par l'observateur, un modèle d'intelligibilité »[382]. Précisons que les idéaux types sont des formes pures et ne peuvent être rencontrés dans la réalité, mais permettent de cerner les tendances propres à certaines catégories d'acteurs ou d'organisations sociales. Les deux

[381] Jean-Pierre Delas, Bruno Milly, *Histoire des pensées sociologiques*, p.125
[382] Ibid

catégories d'acteurs retenues seront pour nous les profanes et les initiés, en tant qu'elles constituent explicitement deux univers de représentations divergents.

La Fraternité maçonnique est comprise par une majorité de profanes dans un sens pragmatique et utilitariste. D'après les propos recueillis lors de nos entretiens avec des non-initiés, nous avons pu isoler une forme de représentation selon laquelle les francs-maçons, en intégrant la Fraternité de l'Ordre, n'ignoreraient pas que l'union fait la force. Ainsi, d'un point de vue profane, intégrer la *Chaîne d'Union* serait une *action rationnelle en finalité ou en moyen*. Le franc-maçon concevrait un but précis et combinerait des moyens logiques pour y parvenir. Ainsi, intégrer cette Fraternité serait un moyen adéquat et rationnel de parvenir à ses fins professionnelles et sociales. L'union des maçons, chacun veillant à ses intérêts propres ainsi qu'à ceux de ses frères, ne serait alors qu'une recette pour assouvir, par le biais d'affairismes, de renvois d'ascenseur et de complaisances, des ambitions personnelles. En d'autres termes, la Fraternité maçonnique, mettant en œuvre un réseau social de relations, serait un moyen opportuniste de *parvenir* avec un effort moindre et ne serait pas autre chose que la somme des intérêts particuliers de chaque initié, tous agissant en termes de rentabilité rationnelle. Réussir sa vie professionnelle et sociale serait donc plus simple en intégrant la Fraternité maçonnique et les témoignages de profanes, que nous avons retranscrits dans le premier chapitre de cette étude, s'insurgeant devant le fait que les francs-maçons s'entraident les uns les autres ne manquent pas. De ces observations, nous pouvons donner une définition profane de la Fraternité maçonnique dans le sens où celle-ci est comprise par les non-initiés comme un type d'accord contracté par les francs-maçons proche de la *sociation* de Weber définie comme étant « une relation sociale lorsque et tant que la disposition de l'activité sociale se fonde sur un compromis d'intérêts motivés rationnellement ou sur une coordination d'intérêts motivés de la même manière. La sociation peut, mais non uniquement, se fonder typiquement sur une entente rationnelle par engagement mutuel »[383]. L'hypothèse défendue par Weber est que la société moderne serait le résultat d'un processus historique particulier de rationalisation des conduites, que celles-ci soient d'ordre social, politique, religieux, économique, juridique ou artistique.

Ainsi, la rationalité tendrait à s'imposer dans tous les domaines, et les actions rationnelles en finalité (zweckrational) tiendraient une part toujours croissante. Toutes les institutions (bureaucratie, système politique, droit, entreprises…) et toutes les œuvres de l'humanité comme l'art, la science, les idéologies, incluses dans ce processus, suivraient ce

[383] Jean-Pierre Delas, Bruno Milly, *Histoire des pensées sociologiques*, p.129

mouvement général et irrésistible expliquant le fantastique progrès matériel et les mutations sociales survenus en quelques siècles. Le recul du religieux et du magique serait une conséquence directe de ce processus de rationalisation. Les formes de pensée évoluent et ce recul du mystique concomitant de l'essor de la raison ne serait pour Weber que le signe explicite d'un *désenchantement du monde,* enlevant aux évènements leur part de mystère.

Tournons-nous cette fois vers les représentations de la Fraternité telles qu'elles sont défendues par certains francs-maçons. Cette institution comme nous l'avons vu, accorde au mythe et au transcendant une place centrale et une valeur fondamentale. Les représentations que nous allons aborder dès maintenant affichent un fait remarquable dans la mesure où elles se montrent comme un aspect rétroactif ou une tendance inverse au processus de rationalisation mis en évidence par Weber et que nous venons d'expliciter. Il s'agit sur ce point d'exposer en quoi la prise en compte du concept d'Egrégore[384] que certains initiés attribuent au rituel de la Chaîne d'Union peut nous aider à cerner la spécificité des représentations des initiés à l'égard de la notion de Fraternité maçonnique. Ainsi nous verrons que la Fraternité procède en Maçonnerie d'une démarche inverse à celle retenue par la société profane.

Selon Bruno Etienne, « l'atelier produit de l'Egrégore, cette force de cohérence qui unit les frères réunis en loge »[385]. Cet auteur précise d'ailleurs que ce rituel de la Chaîne d'Union est « peu ou mal pratiqué par les francs-maçons modernes parce qu'il est très dangereux pour ceux qui se mettraient à y croire car l'Egrégore se constitue réellement à ce moment-là »[386]. L'historien et franc-maçon Daniel Ligou définit l'Egrégore comme étant un « terme employé par les symbolistes pour désigner la force de cohésion dans un groupe humain, ici une loge »[387]. Il ajoute que bien que l'origine du mot ne soit pas évidente, nous pouvons tout de même penser au latin *Grex-gregis*, le troupeau, mais dont le préfixe exprimerait une idée de sortie. L'anthropologue Bruno Etienne définit l'Egrégore comme étant « une centrale énergétique, la force générée par un ensemble spirituel, une communauté pneumatique, qui donne la cohésion au groupe ; la force de cohésion qui unit, dans un groupe humain comme la loge, les membres qui la composent »[388]. L'emploi du terme *pneumatique* pour désigner la nature de la Fraternité maçonnique nous fournit un élément de réponse, ce qualificatif faisant référence au souffle (*pneuma*) ascendant, figurant l'élévation spirituelle et

384 Annexe p.LXXVIV
385 Bruno Etienne, *Une voie pour l'occident : la Franc-maçonnerie à venir*, p.267.
386 Ibid.
387 Daniel Ligou, *Dictionnaire de la Franc-maçonnerie*, p.400
388 Bruno Etienne, *Une voie pour l'occident : la Franc-maçonnerie à venir*, p.268

collective engendrée par la mobilisation de chaque membre de la loge, tous officiants. Cependant, le mot *Egrégore* signifie aussi *être éveillé* sous l'effet d'une activation. Jean Luc Maxence, en associant Egrégore et énergie psychique collective, met en évidence l'étymologie grecque « EYP NYOP CO » signifiant Etre éveillé. Il se réfère au *Livre d'Enoch*, apocryphe du deuxième siècle avant Jésus Christ, qui parle de myriades d'anges nommés *Egrégores* et qui restaient éveillés sur le mont Hermon. Ainsi, l'Egrégore désignerait des entités, relevant d'une altérité radicale, activées par l'esprit et appartenant au royaume intermédiaire entre Terre et Ciel. Pour Irène Mainguy, initiée et documentaliste chargée de la Bibliothèque du Grand Orient de France, le concept occultiste d'Egrégore serait l'« entité collective invisible issue d'une assemblée »[389]. Dans son analyse, Jean Luc Maxence reprend les travaux d'Eliphas Lévi, lui-même féru d'ésotérisme, et démontre qu'à l'origine, l'Egrégore semble bien désigner « un être collectif composé d'une multitude d'influences qui s'unissent autour d'un centre commun »[390]. Cet auteur en vient à parler de communion psychique aboutissant à la création d'un être spirituel collectif et sensible, capable de sentiments et de raisonnement, et qui deviendrait ensuite indépendant et connaîtrait un destin propre mais toujours susceptible d'influencer l'homme.

Cependant, il nous faut bien retenir que tout regroupement collectif ne relève pas de cette catégorie. En effet, quoi qu'il en soit des significations symboliques de l'Egrégore et des ressorts affectifs mis en jeu, il est évident qu'il ne suffit pas d'énumérer les lobbies d'influences sociales, politiques et religieuses d'une société pour en conclure que tout cela fait émerger d'efficaces Egrégores. Au risque d'être mal interprété, nous dirions que l'Egrégore ne peut être l'apanage des partis politiques, des clubs sportifs, des réunions d'anciens combattants ou du Rotary Club. Il s'agit en effet davantage de relier les multiples croyances relatives aux entités de l'invisible, de nature extrahumaine, aux mythes des origines, souvent fondateurs. Selon Jean-Luc Maxence, l'orientaliste René Guénon n'utilise pas le mot *Egrégore* pour désigner ce que nous appelons entité collective car l'emploi de ce concept relève d'un usage abusif, d'une fantaisie du langage. Pour lui, ce n'est pas en tant que simple collectivité, qui n'est pas autre chose qu'une réunion d'individus, qu'il faut envisager une organisation initiatique. Celle-ci ne saurait rien produire qui soit d'ordre supra-individuel dans la mesure où « le supérieur ne peut en aucun cas procéder de l'inférieur »[391]. Si le rattachement à une organisation, de type maçonnique par exemple, peut avoir des effets

[389] Irène Mainguy, *La symbolique maçonnique du troisième millénaire*, p.67
[390] Jean Luc Maxence, *L'Egrégore : L'énergie psychique collective*, p.22.
[391] Propos de René Guénon, rapportés par Jean-Luc Maxence, *L'Egrégore*, p.24

d'influence spirituelle, c'est parce que cette Fraternité se représente comme dépositaire de quelque chose qui est lui-même supra-individuel et transcendant par rapport à la collectivité.

Nous pouvons voir dès maintenant que ce qui est délibérément occulté à la société profane, par le voile de l'initiation que seuls les initiés ont traversé, ce sont bien ces références à un système de représentations d'essence religieuse induisant des notions comme le transcendant ou le numineux. En cela, associer les clubs de chasse, le « club du Cac 40 » ou encore « la bande à Ruquier » à des Fraternités maçonniques, comme il nous a été donné de le lire dans un article de périodique populaire[392], peut paraître ethnocentrique et rapide. Pour notre étude, nous préférons appréhender le phénomène maçonnique à partir des catégories indigènes, et par cette prise de position méthodologique nous voyons bien que la conception d'*Egrégore* relève des référents mythiques de la Fraternité maçonnique et doit de ce fait être considérée comme productrice d'images et de représentations.

Nous aboutissons ainsi au constat que, si l'union fait la force, ce n'est pas elle seule qui inspire la Fraternité maçonnique. Il y a bien autre chose là-dessous. Nous nous trouvons ici dans un contexte initiatique d'essence religieuse qui donne à l'action rituelle, particulièrement à la Chaîne d'Union, une dimension tout autre que celle envisagée par les individus profanes. Ces pratiques maçonniques relèvent donc d'un registre d'action radicalement différent de celui auquel, comme nous l'avons expliqué plus haut, les individus profanes ont tendance à se référer pour comprendre cette Fraternité. Former une Chaîne d'Union ne peut donc définitivement pas se rapporter à un type *d'action rationnelle en finalité* ou *en moyen*. Bien au contraire, dans le contexte qui nous occupe, nous pouvons avancer que les pratiques rituelles maçonniques se rapprochent davantage d'un autre type idéal d'action particulier, celui de *l'action rationnelle en valeur* qui consiste à agir en conformité avec des impératifs spirituels et religieux ou des exigences morales que s'imposent certains individus. Pour Max Weber, agit « d'une manière purement rationnelle en valeur celui qui agit sans tenir compte des conséquences prévisibles de ses actes, au service qu'il est de sa conviction portant sur ce qui lui apparaît comme commandé par le devoir, la dignité, la beauté, les directives religieuses »[393]. En outre, puisque les idéaux types d'actions ne sont jamais censés se présenter sous une forme pure nous pouvons ajouter que former une chaîne d'union peut également relever, en partie, de *l'action affective*, irréfléchie et émotionnelle, qui est dictée par l'humeur du moment, les passions ou les sentiments. Les pratiques rituelles maçonniques peuvent en outre se rapprocher d'un autre idéal type d'action qui serait l'action dite

---

[392] *Marianne*, « Les autres Franc-maçonneries », Octobre 2003
[393] Jean-Pierre Delas, Bruno Milly, *Histoire des pensées sociologiques*, p.128

traditionnelle. Selon Weber, recourir à ces deux derniers idéaux types d'action serait à l'origine d'un processus de *communalisation*, terme désignant « une relation sociale lorsque, et tant que, la disposition de l'activité sociale se fonde sur le sentiment subjectif (traditionnel ou affectif) des participants d'appartenir à une même communauté »[394]. Certes, les initiés ne nient que rarement que la Fraternité maçonnique induit aussi l'idée de regroupement, d'ensemble, de communauté, d'idéologie, de combat ou d'intérêts matériels ou spirituels, mais il ne saurait s'y limiter. Si bien que si nous interprétons les pratiques rituelles maçonniques comme la Chaîne d'Union en fonction du sens que lui accordent les membres de l'ordre, ce n'est pas le concept de l'union faisant la force qui apparaît mais bien celui d'Egrégore.

De plus, afin de cerner au plus près les implications qu'engendre le fait de basculer en termes d'approche, nous pouvons prendre en compte un autre aspect intrinsèque à la notion d'Egrégore. Michel Maffesoli la définit comme une « transcendance immanente qui dépasse les individus et jaillit de la continuité du groupe »[395]. Fixons notre attention sur la notion d'*immanence* qu'utilise ce dernier en tant qu'elle s'avère être, selon nous, la clé qui nous permettra de faire une distinction claire et précise entre la conception profane de la Fraternité maçonnique comprise comme étant motivée par l'assertion « l'union fait la force » et la représentation maçonnique de ce même concept, entendu cette fois comme la condition nécessaire de production de l'Egrégore[396].

Il apparaît que Michel Maffesoli, Jean-Luc Maxence et René Guénon dans leur compréhension de l'*Egrégore* rattaché au principe de la Fraternité maçonnique, tendent nettement à se rejoindre. La référence faite par Maxence aux anges cités dans le livre d'Enoch n'est en effet pas anodine dans la mesure où ces entités sont considérées comme *énergie divine* qui descendrait au contact des hommes. René Guénon adopte une position voisine en montrant que l'Egrégore serait une entité qui ne prendrait pas naissance à partir de l'homme mais qui descendrait sur le groupe. Jean-Luc Maxence ajoute à cela que « même lors d'une Chaîne d'Union maçonnique, l'Egrégore ne se forme que selon son bon vouloir […] et l'organisation initiatique en tant que telle est par conséquent dépositaire de quelque chose de l'ordre du transcendant par rapport à la collectivité »[397]. Il apparaît qu'en fait l'Egrégore pour les francs-maçons correspond à un temps particulier, celui de la pratique rituelle qui se déroule dans la loge. Il s'agit là d'un moment privilégié où les « frères » présents au cours de

---

[394] Jean-Pierre Delas, Bruno Milly, *Histoire des pensées sociologiques*, p.129
[395] Michel Maffesoli, *Le temps des tribus*
[396] Annexe p.LXXVIV
[397] Jean-Luc Maxence, *L'Egrégore : l'énergie psychique collective*, p.109

la tenue « éprouvent le sentiment d'une très intense communion entre eux, quels que soient leurs grades et qualités, d'une communion fraternelle des énergies et des vibrations »[398]. Il devient alors logique d'interroger la capacité que possèderaient des pensées humaines regroupées de créer une énergie commune, une *forme pensée*. Des analogies apparaissent naturellement avec les concepts de concentration mentale et autres techniques d'invocation. Nous songeons alors aux moines qui travaillent en récitant par cœur et à mi-voix des versets de l'écriture, aux prières vocales du Moyen-âge, à la pratique des mantras chez les Tibétains, au *dhikr* de l'Islam. En Franc-maçonnerie, nous pouvons trouver des formules et des gestes répétés à chaque Tenue au moment de la Chaîne d'Union. Manifestement, ce type de répétitions, destiné à favoriser l'éclosion d'une ambiance porteuse et favorable, existe depuis longtemps. Nous avons suggéré plus haut la notion d'Invocation. Or la plupart du temps ce rite cultuel à part présente un contenu se limitant au nom de l'être surhumain qui est réitéré. Le fait de prononcer un tel nom peut sous-entendre une invocation, une demande de secours, mais pas exclusivement. Elle peut aussi servir à rendre présent l'être, à le rappeler, à exprimer la certitude qu'il est là. L'invocation ne consiste donc pas en autre chose qu'une manière verbale de faire exister l'altérité surhumaine. Le principe d'Egrégore à la source de la formation d'une Chaîne d'Union rejoint la notion d'invocation dans le sens où les deux concepts suggèrent la manifestation de « quelque chose » de radicalement autre.

Ainsi, nous pouvons admettre qu'un mouvement vertical peut se produire à l'issue de la formation d'une Chaîne d'Union mais il convient d'en préciser le sens. Les études que nous venons de parcourir révèlent que l'Egrégore maçonnique se produit de façon descendante sur le groupe[399]. Il ne s'agit donc pas d'une simple émulation collective qui voudrait qu'un « quelque chose » se dégage du groupe ainsi formé dans un sens ascendant. L'effet spirituel escompté se caractérise donc bien par le fait que c'est l'altérité transcendante qui se manifeste aux yeux de ceux qui prennent part au rituel et donc le mouvement induit ne peut être conceptualisé que comme descendant sur la Fraternité. Les francs-maçons ne visent donc pas à élever les individualités qui composent le groupe, ce qui dans le cas contraire relèverait davantage d'une démarche idiosyncrasique et rationnelle que collective, traditionnelle et affective. Cette concentration des pensées des différents frères réunis et mobilisés en qualité d'orants induit un lieu propice où l'Egrégore va pouvoir prendre naissance et réalité.

---

[398] Jean-Luc Maxence, *L'Egrégore : l'énergie psychique collective*, p.114
[399] Annexe p.LXXVIV

Pour conclure cette partie, nous pouvons retenir deux idées essentielles que l'approche anthropologique, tenant compte des catégories et des représentations des acteurs, a su mettre en évidence.

D'une part, la force collective engendrée par l'union des maçons ne doit pas être entendue exclusivement d'un point de vue rationnel et pragmatique. Les francs-maçons n'agissent visiblement pas toujours et seulement par intérêt, mais également en fonction de certaines valeurs et croyances bien particulières, avec lesquelles les profanes puisqu'ils ne sont pas initiés, n'ont pu se familiariser. C'est ainsi qu'une distance en terme de représentations peut se mettre en place réduisant les possibilités d'intercompréhension des deux parties. Manifestement, les francs-maçons, derrière certaines pratiques rituelles conférant à la Fraternité une valeur fondamentale, visent à établir ce que nous appellerions un « contact » avec l'altérité, avec le transcendant.

D'autre part, l'idée selon laquelle intégrer la Fraternité maçonnique permettrait aux initiés de parvenir, avec une moindre peine, à réaliser leurs ambitions personnelles se trouve en partie invalidée. Nous sommes ainsi à même de comprendre pourquoi ce franc-maçon que nous avons interrogé nous confia un jour : « *Vous savez, le type qui va rentrer dans la Franc-maçonnerie pour son propre intérêt…et bien celui-là il risque d'être vite déçu* ».
Ainsi, entrer en Franc-maçonnerie ne reviendrait pas à se libérer des contraintes de la vie profane, mais au contraire aboutirait à s'en voir imposer de nouvelles.
De nombreux faits de par le monde montrent que l'activité rituelle peut varier d'intensité selon l'urgence. Vittorio Lanternari a effectivement montré que les autochtones mélanésiens, en se vouant pleinement au « culte du cargo »[400] afin de restaurer l'ordre du monde escompté, se plongeaient ardemment dans certaines activités rituelles censées faire apparaître l'altérité divine. Nous pouvons difficilement imaginer, après avoir parcouru l'étude de cet auteur, que tous les phénomènes rituels induits par un sentiment de crise existentielle ne relèvent exclusivement que de l'ordre du simulacre. De même, il est admissible de penser que les représentations auxquelles adhèrent les initiés, dont les pratiques mythico-rituelles en seraient des vecteurs essentiels, ne sont pas sans résonance au niveau des consciences, si effectivement ceux-ci agissent, comme l'avait pressenti Max Weber, en fonction de leurs valeurs, de leurs sentiments, de leurs croyances et de leur Tradition.

[400] Vittorio Lanternari, *Les mouvements religieux des peuples opprimés*

La notion de Fraternité maçonnique ne peut donc être appréhendée de façon exhaustive qu'à la condition de nous interroger sur le sens que donnent les francs-maçons à certaines de leurs pratiques rituelles, qui sont déterminantes en terme de représentation.

C. Le pavé mosaïque et le Tableau de loge : la voie du maçon et les difficultés du cheminement initiatique

Au centre de la loge, entouré de trois « piliers », nous trouvons représenté ce que les initiés appellent le pavé mosaïque[401]. Ce pavé est formé de carreaux alternativement blancs et noirs à l'image d'un damier ou d'un échiquier. C'est en outre sur ce pavé qu'est déroulé par le « frère expert » le « tableau de loge » au début de la tenue maçonnique, au moment où les « travaux » commencent. Sur ce « tableau de loge » sont représentés des éléments symboliques du grade, apprenti, compagnon ou maître, auquel l'atelier travaille.

Dans son rituel de l'Apprenti Maçon Plantagenet écrit que le pavé mosaïque a pour signification, d'après les vieux rituels, « l'union étroite qui doit régner entre les Francs-maçons liés entre eux par la vérité »[402]. Dans un certain sens, Irène Mainguy rejoint cette analyse puisqu'elle note que le « maçon sincère est guidé non par la crainte, mais par l'amour fraternel, ayant pris conscience que l'autre est semblable à lui-même. Ayant une vision relative du bien et du mal, il tend à dépasser la dualité apparente des choses, pour s'approcher de l'Unité, principe et fin de toute chose. »[403]

Jules Boucher appréhende le pavé mosaïque comme une représentation de la relativité des vérités. En cela, il rejoint donc Oswald Wirth, ce dernier auteur affirmant que nos perceptions résulteraient de contrastes et que « pour se soustraire à l'empire de l'éternelle magicienne, le penseur ne doit accorder qu'une valeur purement relative aux entités antagonistes que nous imaginons, par un abus de langage autant que de la pensée. Le Vrai et le Faux, le Bien et le Mal, le Beau et le Laid, etc., se rapportent à des extrêmes qui n'existent que dans notre esprit. Ce sont les bornes factices du monde qui nous est connu, lambeau bien exigu, mais qui nous séduit par les reflets chatoyants des soies dont il est tissé. »[404]. Ainsi, d'après ces analyses, le pavé mosaïque, composé de dalles blanches et noires est, en Maçonnerie, l'image de

---

401 Si l'on se réfère au dictionnaire de la langue française, Emile Littré, le terme « mosaïque » viendrait de Moïse (mosaïsme : la loi mosaïque). Toutefois, selon Jules Boucher, ce terme viendrait du latin mosaico, lui-même emprunté au latin médiéval musaicum. Pour cela, cet auteur se réfère à l'étymologie grecque mouseion, temple des Muses et des Arts, dont nous avons fait musée.

402 Edouard E. Plantagenet, Causerie initiatique pour le Travail en Loge d'Apprentis, p 66- 67, 1929.

403 Irène Mainguy, La symbolique maçonnique du troisième millénaire, p129

404 Oswald Wirth, *La Franc-maçonnerie rendue intelligible à ses adeptes*, tome 1, l'apprenti, p197

l'objectivité. Irène Mainguy semble partager l'analyse de ces auteurs dans la mesure où pour elle, le pavé mosaïque « symbolise la juxtaposition des contraires », et témoigne « de la dualité du monde dans lequel nous œuvrons et de notre destinée humaine commune ».
Toujours d'après Jules Boucher, le symbolisme du pavé mosaïque, généralement admis, est en effet celui du Bien et du Mal inhérent à l'existence terrestre. Mais ce serait aussi le Corps et l'Esprit, unis mais non confondus. Pouvons-nous de notre côté en rester à cette représentation du pavé mosaïque en tant que symbole d'un antagonisme figé ou figuration du binaire statique ? Notre préoccupation pour la notion de mouvement, que nous avons placé au centre de cette étude peut nous enjoindre à aborder ce que les francs-maçons appellent *Pavé Mosaïque* dans ce contexte, c'est-à-dire du point de vue dynamique.

Pour cela, il nous faut porter notre attention plus spécifiquement, non pas sur les rangées de dalles, mais sur les traits virtuels qui les séparent formant ainsi un chemin rectiligne ayant le blanc et le noir tantôt à droite, tantôt à gauche. L'initié doit s'élever au-dessus de la dualité apparente de la vie et du monde. L'idée sous-jacente est alors de suivre un chemin étroit, difficile, à l'image d'un funambule s'avançant sur sa corde raide. Cette approche est en outre concordante avec les notions de vérités relatives évoquées plus haut. Il s'agit de ne plus considéré le pavé mosaïque comme la symbolisation de l'ambivalence, ou blanche ou noire, des choses du monde. Il semble au contraire plus pertinent d'y lire la représentation d'une voie possible, accessible aux initiés qui avancent dans la vie, matérielle et spirituelle. Ce n'est donc pas tant l'aspect blanc et noir du pavé mosaïque qui nous semble signifiant en Franc-maçonnerie mais bien plutôt le caractère « ni blanc ni noir », de la voie initiatique qui y est suggérée. Jules Boucher admet lui-même que le pavé mosaïque représenterait deux voies distinctes. La voie exotérique d'une part, celle d'ordinaire attribuée au profane, qui n'y voyant que les dalles blanches et noires, opterait pour un chemin large, passant alternativement du blanc au noir et du noir au blanc. Et d'autre part, la voie ésotérique, plus étroite et qui est celle de l'initié maçon, passant entre le blanc et le noir.
Toutefois, cette lecture ne serait être véritablement exhaustive si nous omettions de considérer la relation que peuvent entretenir le pavé mosaïque et les représentations qui l'entourent avec le « Tableau de loge » qui le recouvre en partie. Irène Mainguy en donne ce commentaire : « *Ce tableau a les dimensions d'un carré long, d'un rapport de proportion de 1 sur 2, qui correspond donc à deux carrés superposés. Larose considère que le carré inférieur représente les parties plus ou moins terrestres du plan du temple : le vestibule et le sanctuaire. Le carré supérieur représentant le saint des saints qui n'était accessible qu'au Grand prêtre (et à Salomon lors de la Dédicace).* » Le temple auquel il est ici fait référence,

évoque à la fois le temple spirituel que la maçon doit participer à construire mais également, dans une approche traditionnelle de la Franc-maçonnerie, le temple de Jérusalem ou autrement appelé temple de Salomon dont l'édification remonterait au Xème siècle avant Jésus Christ.

Aux débuts de la Franc-maçonnerie spéculative, il semble que les initiés ne disposaient pas de local propre à leurs tenues. Les loges se constituaient au hasard des travaux, souvent dans les arrières salles d'auberges. Il apparaît que tout local pouvait être transformé en Temple. Il suffisait pour cela de tracer à la craie sur le sol, le tableau symbolique de la loge, ou tableau de loge. Cette manière, habituellement dévolue au vénérable maitre de la loge ou au frère expert, après que le frère couvreur se fut assuré que l'assemblée se trouvait à l'abri de toute indiscrétion, de tracer à la craie le tableau ou tapis de loge, permettait, d'après Irène Mainguy, aux frères d'avoir la connaissance et l'ordonnancement de tous les symboles qui y figurent. Il s'agissait ensuite de soigneusement effacer à l'aide d'une éponge mouillée ces inscriptions au moment de la clôture de la réunion. L'historien Daniel Ligou rapporte un procès verbal de police du 5 septembre 1745 évoquant « une forme de tapis marqué sur le carreau avec de la pierre blanche représentant entre autre chose le Soleil, la Lune, des Compas, Equerres, Colonnes, Niveaux Etoiles, etc.»[405]

Ce n'est que plus tard que les francs-maçons ont commencé à se servir d'une toile peinte qu'ils déroulaient sur le pavé mosaïque lors des réunions.

Il s'agit, d'après Daniel Ligou, des emblèmes essentiels de la Franc-maçonnerie qui sont représentés sur ce tapis de loge. Ils résument les fondamentaux de l'enseignement maçonnique et Irène Mainguy, n'hésite pas à comparer cette synthèse figurée de symboles à un mandala. Ce mot, s'il signifie littéralement « cercle », désigne plus largement un « objet de méditation et de concentration composé de cercles et de formes diverses, appartenant tant au monde indo-bouddhiste qu'au lamaïsme tibétain »[406]. Le mandala ; représentation de l'univers, servirait de support de réflexion à l'adepte ou au fidèle l'aidant à poursuivre son chemin vers une illumination spirituelle ou divine.

Comme nous l'avons dit plus haut, sur le Tableau de loge sont représentés les outils et symboles qui correspondent au grade auquel travaille la loge. A chaque degré initiatique, le néophyte qui vient d'être reçu Apprenti, passé Compagnon ou élevé Maître est « instruit » sur la signification des symboles et les outils qui sont figurés sur ce tableau. On peut aisément envisager que l'ensemble des représentations induites par le tableau de loge, constitue à la fois

[405] Daniel Ligou, *Dictionnaire de la Franc-maçonnerie*, p1174
[406] *Encyclopédie des symboles*, p390

une méthode et un idéal spirituel à atteindre pour l'initié. C'est donc l'ensemble de ce qui est figuré sur ce tableau qui peut donner au franc-maçon les moyens de progresser en Maçonnerie et le dessein visé en empruntant cette voie ésotérique, difficile et invisible à l'œil du profane. Le tableau de loge et le pavé mosaïque ne peuvent que très difficilement faire l'objet d'interprétations séparées. Leur juxtaposition dans l'agencement du temple maçonnique n'est pas due au hasard et ne doit donc pas être prise négligée. Au contraire, ces deux ornements, placés au centre de la loge font système et les représentations qui en découlent sont inévitablement liées et s'incarnent manifestement dans la notion de cheminement, de progression initiatique, de voie maçonnique.

Une fois encore, la notion de mouvement reste essentielle pour approcher au plus près les représentations que peuvent partager les initiés à l'égard de la Franc-maçonnerie.

D. La circulation du tronc de la veuve : représentation et action de la Fraternité

1. Le rituel de la circulation du tronc de la veuve

« *A l'intérieur de nos loges, cette solidarité s'exerce matériellement, grâce aux fonds recueillis par le Tronc de l'Hospitalier ou Tronc de la Veuve que le F. Hospitalier nous présente à la fin de chaque Tenue* ».

« Bon sa charge ne s'arrête pas là car il doit continuellement veiller sur les autres, c'est sa responsabilité. Etre à l'écoute, comprendre et percevoir la détresse des autres. Détresse morale ou financière hein, on s'entend. » (Propos recueillis auprès d'un franc-maçon, membre de la Grande Loge de France, 69 ans, retraité et habitant Argentan)

Le *tronc de la veuve*, la *boête des pauvres*, ou encore l'*aumônière*, est une sorte de tirelire ou de petit sac[407] que le frère hospitalier, sur ordre du Vénérable, fait circuler à la fin des travaux pour recueillir les oboles destinées aux actes de bienfaisance et de solidarité de la loge. Notons, au risque de bouleverser certaines idées reçues, que les francs-maçons en participant au tronc de la veuve n'ont aucune idée du destinataire à qui s'adressera le don effectué. Son contenu, vérifié séance tenante par le président, le secrétaire et l'orateur, est pris en charge par l'hospitalier. Ce dernier délivre sur instruction du Vénérable Maître, des sommes destinées aux initiés dans le besoin, mais la pratique de la bienfaisance maçonnique

[407] Annexe p.XCI

s'étend au-delà des membres de la loge. Le tronc de la veuve est dit aussi « hospitalier », ou « de bienfaisance ».

2. La Veuve, un modèle exemplaire de Fraternité

La figure de la veuve, dont il est fait plusieurs fois référence dans la Bible revêt un certain nombre de caractéristiques susceptibles de fonder en grande partie les représentations de la Franc-maçonnerie véhiculées et partagées par les initiés.

Il s'agit d'abord d'une femme, et en tant que telle, elle devrait être signe de vie et de fertilité, conformément aux représentations qui émanent du Livre Saint sur lequel nous nous appuyons. Cependant, le statut de cette femme se trouve radicalement transformé par un événement qui n'est pas sans gravité dans le contexte historico-culturel de l'époque de Jésus. Du temps du Christ, une veuve était pratiquement condamnée à la pauvreté matérielle ainsi qu'à l'absence de considération sociale. Cette figure féminine particulière incarne régulièrement dans la Bible le type même de la personne sans défense, dépendante, dépossédée et victime du sort. Ce haut dignitaire de la Franc-maçonnerie, que nous avons interrogé n'hésita pas à ce propos à nous expliquer que ce que nous devrions retenir c'est que « *la veuve, chez les Juifs à cette époque, c'est celle qui n'avait rien à bouffer* ». Aux côtés de la veuve, nous trouverons la plupart du temps la figure de l'orphelin, une autre victime innocente livrée à elle-même, impuissante et incapable de se défendre seule. Il est bien connu que dans les traditions occidentales ou orientales, le chevalier ou samouraï qui s'oppose au mal sous toutes ses formes met sa vie et son épée au service du bien et pour « défendre la veuve et l'orphelin ». Une telle cause chevaleresque reste toujours la plus noble dans le sens où elle implique forcément le désintéressement matériel. Quelle récompense espérer, si ce n'est la grâce divine, en prenant la défense d'une personne qui s'avère être dépossédée de toute richesse ? Une telle entreprise est donc dangereuse dans la mesure où il s'agit pour le chevalier de livrer combat contre le sens commun en risquant ainsi de se mettre à dos la collectivité. En effet, la veuve doit toujours s'accommoder à vivre dans un monde social qui la stigmatise puisqu'elle est marquée du sceau de la mort, jusqu'à ce qu'elle se voit imposer un nouveau mari qu'elle n'aura pas choisi. Les représentations que véhicule l'image de la veuve sont effectivement singulières dans la mesure où une telle condition inspire le danger et la peur. La veuve est bien signe de mort et par là, la position d'intouchable que ces femmes occupent dans la société est loin d'être enviable. Ces représentations ne sont également pas circonscrites dans un contexte bien précis car sous la Révolution Française, événement qui se

réfère à une période bien plus proche de la nôtre et qui plus est dans notre propre société, alors que l'Eglise catholique romaine est dominante, le qualificatif de veuve ne désigne pas autre chose que la guillotine. Une autre représentation veut que la veuve noire désigne cette araignée qui tue son partenaire mâle après s'être accouplée avec lui, ce qui n'est pas sans inspirer un certain sentiment d'horreur.

Ainsi s'esquisse pour nous une première explication possible de l'appropriation par les francs-maçons de l'expression *tronc de la veuve* pour désigner cette pratique rituelle du don caritatif ou de l'aumône charitable. Il peut s'agir effectivement d'un tronc « pour la veuve », pour venir en aide à toute personne démunie et dans le besoin. Pratiquer ce rituel équivaudrait à accomplir un acte noble, au même titre que l'action chevaleresque que nous avons suggérée plus haut, dans le sens où ce geste incarne le désintéressement, la compassion, le don fraternel, la bienfaisance.

En outre, l'utilisation de l'expression « le tronc de la veuve » par les francs-maçons, lorsque ceux-ci font rituellement acte de donations de bienfaisance n'est pas sans comporter la marque de la réitération ou commémoration du don fait par cette pauvre veuve dans le temple sous le regard de Jésus. En Franc-maçonnerie, il est dit que *tout est symbole* et se rappeler cela peut nous permettre d'appréhender correctement les représentations induites par un tel rituel désigné par l'expression « La Circulation du Tronc de la Veuve ». Le contexte caritatif de ce rituel particulier nous conduit à rapprocher cette pratique rituelle de l'offrande faite par la veuve pauvre au tronc disposé dans le temple aux pieds de Jésus, et qui est relaté dans les trois premiers Evangiles :

- Evangile selon Saint-Luc :
21.1 Jésus, ayant levé les yeux, vit les riches qui mettaient leurs offrandes dans le tronc.
21.2 Il vit aussi une pauvre veuve qui y mettait deux petites pièces.
21.3 Et il dit : Je vous le dis en vérité, cette pauvre veuve a mis plus que tous les autres;
21.4 car c'est de leur superflu que tous ceux-là ont mis des offrandes dans le tronc, mais elle a mis de son nécessaire, tout ce qu'elle avait pour vivre.

- Evangile selon Saint-Mathieu :
23.14 *Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! Parce que vous dévorez les maisons des veuves, et que vous faites pour l'apparence de longues prières ; à cause de cela, vous serez jugés plus sévèrement.*

-Evangile selon Saint-Marc :
12.38 *Il leur disait dans son enseignement : Gardez-vous des scribes, qui aiment à se promener en robes longues, et à être salués dans les places publiques;*

12.39 *qui recherchent les premiers sièges dans les synagogues, et les premières places dans les festins;*
12.40 *qui dévorent les maisons des veuves, et qui font pour l'apparence de longues prières. Ils seront jugés plus sévèrement.*
12.41 *Jésus, s'étant assis vis-à-vis du tronc, regardait comment la foule y mettait de l'argent. Plusieurs riches mettaient beaucoup.*
12.42 *Il vint aussi une pauvre veuve, elle y mit deux petites pièces, faisant un quart de sou.*
12.43 *Alors Jésus, ayant appelé ses disciples, leur dit: Je vous le dis en vérité, cette pauvre veuve a donné plus qu'aucun de ceux qui ont mis dans le tronc;*
12.44 *car tous ont mis de leur superflu, mais elle a mis de son nécessaire, tout ce qu'elle possédait, tout ce qu'elle avait pour vivre.*

Ce que nous raconte ce passage de la vie de Jésus, c'est la non équivalence entre deux types de dons. Les dons ostentatoires que font les riches scribes, ces derniers déposant une somme non négligeable certes mais dont les proportions restent moindres par rapport au don que fait la veuve, et celui de la veuve. En effet, celle-ci, malgré le fait qu'elle ne laisse que quelques piécettes misérables, fait véritablement acte d'autosacrifice parce qu'elle se ponctionne réellement en offrant tout ce qu'elle possède. L'acte de bienfaisance de cette veuve est bien plus appréciable aux yeux de Jésus Christ car il procède de la non-ostentation, et fait office d'une démarche spirituelle profonde tandis que les scribes, alors qu'ils donnent plus d'argent, font ostensiblement un don dont la nature superficielle ne permet pas de qualifier leur conduite de véritablement fraternelle. Il en résulte que la Fraternité maçonnique doit trouver une part de ses fondements dans cette pratique rituelle si particulière.

L'usage de l'expression « tronc de la veuve » puisqu'elle fait directement référence à un passage précis de la Bible suppose en effet que les francs-maçons doivent se conformer au modèle de la veuve, dont l'action ne passa inaperçue ni aux yeux de Jésus Christ ni à ceux des apôtres de la Bible. La nature exemplaire du don que fait la veuve en question détermine les dispositions requises chez les francs-maçons au moment de l'exécution de ce rituel. Ainsi, la Fraternité maçonnique qui se matérialise ici sous forme de don implique d'une part la non ostentation, principe que soutiennent les initiés, de l'acte de bienfaisance, et exalte d'autre part les vertus du don sacrificiel, marque ultime de son propre investissement et engagement fraternel.

Ainsi, le franc-maçon est amené à réitérer l'épisode mythique de la Bible que nous avons parcouru, et à incarner, par le biais du rituel, cette veuve qui n'est autre que la figure mythique ultime et absolue de la véritable donatrice. Ainsi, si ce rituel particulier est reproduit à chaque Tenue maçonnique, il ne doit en aucun cas révéler les signes d'un geste routinier ou

banal. Il s'agit de répéter un véritable geste de Fraternité, motivé par l'élan du cœur, dont la valeur n'est envisageable que par rapport à la conception personnelle de chaque participant qui vise à harmoniser la nature de ses actes avec sa propre conscience. Le don effectué ne prendrait donc toute sa dimension maçonnique que si le donateur, dont les valeurs personnelles et les conceptions morales gouvernent les actions, en ressent le caractère sacrificiel d'une part mais aussi discret et donc non-ostentatoire d'autre part. C'est ici que se vérifie la théorie de l'aumône résumée par Marcel Mauss dans son *Essai sur le don*. Selon cet auteur, « l'aumône serait le fruit d'une notion morale du don et de la fortune, d'une part, et d'une notion de sacrifice de l'autre »[408]. Mauss, pour vérifier cela s'est référé à divers usages et coutumes d'origines culturelles variées. Il montre par exemple que chez les Haoussa du Soudan, quand le blé est mûr, il arrive que des fièvres se répandent. Pour éviter cette fièvre, le seul recours envisagé est de donner une part de ces récoltes aux pauvres. Ce type de don, bien qu'ici intéressé contrairement à celui de la veuve, s'insère dans un système de représentations particulier puisque les Haoussa conçoivent que donner aux enfants et aux pauvres plaira aux dieux. Sur cette même idée, Mauss montre qu'une logique similaire habite les Betsimisaraka de Madagascar. Ces derniers racontent « que de deux chefs, l'un distribuait tout ce qui était en sa possession, l'autre ne distribuait rien et gardait tout. Dieu donna la fortune à celui qui était libéral, et ruina l'avare »[409]. Les francs-maçons dont l'inspiration rituelle, du moins pour le cas de *la circulation du tronc de la veuve,* prend sa source dans les mythes bibliques, partagent avec d'autres communautés de culture largement différente, cette même conception du *Nemesis*. Némésis, la déesse de la vengeance dont le nom signifie la colère, personnifie dans la mythologie grecque la révolte contre l'injustice. Cette déesse est le plus souvent représentée avec la balance, la règle et l'épée comme attributs. Il en résulte que la Némésis, nous rappelle Mauss, venge les pauvres de l'excès de bonheur et de richesse de certains hommes. Cet auteur remarque que derrière la figure de Némésis se cache « la vielle morale du don devenue principe de justice ; et les dieux et les esprits consentent à ce que les parts qu'on leur faisait et qui étaient détruites dans des sacrifices inutiles servent aux pauvres et aux enfants »[410]. Une telle doctrine de la charité et de l'aumône fit vraisemblablement le tour du monde avec le Christianisme et l'Islam, et le terme arabe sadaka ou zedaqa qui signifiait auparavant *justice* chez les hébreux, prit le sens d'*aumône.*

---

[408] Marcel Mauss, « Essais sur le don » in *Sociologie et anthropologie,* p.169
[409] Ibid.
[410] Marcel Mauss, « Essai sur le don » in *Sociologie et Anthropologie*, p.170

A partir de ces observations, nous pouvons nous interroger sur la dimension existentielle et psychologique qui est en jeu dans la dynamique mythico-rituelle franc-maçonnique, notamment dans cette *circulation du tronc de la veuve* en loge. Le philosophe et historien des idées Georges Gusdorf consent que le sacrifice n'est pas autre chose qu'une « sorte d'échec ou de perte autodéterminée qui intervient à compenser une situation favorable survenue et dont on a peur ». Le sacrifice interviendrait donc quand l'homme renonce à quelque chose et constituerait une sorte d'auto-aliénation d'un bien. C'est en ce sens que le don des francs-maçons, matérialisé par une donation financière dans cette *boête des pauvres*, implique bien plus, au niveau de la conscience des acteurs, que les dons utiles et généreux certes, mais profanes, que nous pouvons faire à une œuvre caritative. A aucun moment nous voudrions suggérer que le don des francs-maçons est plus honorable que tout autre don profane ni que la cause en est plus juste. Les membres initiés en sont d'ailleurs plus ou moins conscients si l'on en croit les dires d'un Maître maçon qui affirmait non sans une certaine ironie, à l'occasion d'une présentation publique de la Franc-maçonnerie, que « *le tronc de la veuve était bien le seul à recevoir encore des Francs qui n'ont plus cours en Bourse au lieu d'Euro.* » ou encore ceux d'un autre initié disant qu'« *il est évident que l'on donne pas tous nos biens pour pouvoir trouver toutes les richesses. On ne peut pas mentir, ce n'est pas vrai* »[411]. Mais c'est justement ce jeu de « cache-cache avec la conscience », opérant grâce au rituel, que nous voulons mettre en évidence ici. Entre le don profane et celui accompli par les francs-maçons au nom de leur Fraternité, il s'agit bien en réalité du même acte de générosité, si nous comprenons la chose en terme de finalité. Malgré cela, la dimension sacrée qu'en donne les francs-maçons engendre une sorte de transmutation opérante au niveau de la nature de l'acte accompli. En outre, un francs-maçons, 41 ans, psychiatre, vivant à Lorient, avec lequel nous nous sommes entretenus précisa qu'« *en Maçonnerie, il y a un don et il n'y a théoriquement pas de demande. C'est à l'Hospitalier de voir s'il y a un besoin, enfin moi je le conçois comme ça. Tu vois la différence ? Je pense qu'elle est importante et ce n'est pas la même chose que de dire : « J'ai besoin, je veux, bon »* »[412]. Un autre ajoute qu'« *il y a une différence quand même qui concerne le cadre ostentatoire que peut mettre en lumière quelque chose comme le Téléthon aussi noble l'intention fut-elle. On se souvient tous de restaurants, de fast-food américains exhibant leurs chèques gigantesques pour montrer à quel point ils soutiennent la cause des enfants handicapés ou de la recherche. Et puis avec le don qui est fait en Maçonnerie on ne saura pas qui a donné plus qu'un autre, si quelqu'un a donné*

[411] Entretien, Annexe p. XVII
[412] Entretien I, Annexe p.XIX

énormément et si un autre n'a rien amené »[413]. Nous passons ainsi d'un acte économique parfois médiatisé à l'extrême à un acte rituel, ce qui n'est pas sans conséquence au niveau de la conscience. Faire un don d'une manière profane ne serait ici pas la même chose que faire un don dans une perspective sacrale.

La Fraternité maçonnique trouverait ainsi une grande part de ses fondements dans ce rituel bien précis. La circulation du tronc de la veuve est une pratique maçonnique faisant référence à un épisode mythique relaté dans la Bible, et par cette stratégie rituelle particulière, la portée réelle du geste s'en trouve modifiée, non pas du côté des donataires mais de celui des donateurs. Le don ici dépasse la dimension matérielle dans la mesure où s'établit un rapport symbolique entre celui qui offre et celui qui reçoit. Le don que font les francs-maçons au tronc de la veuve prend une dimension symbolique plus importante que le niveau de richesse donnée puisqu'il s'agit alors d'un don de soi-même compris en référence au geste exemplaire qu'accomplit la veuve dans le temple sous le regard de Jésus.

Enfin, parce que cette action est rituelle et donc collective, ce n'est pas seulement l'éloge de la Fraternité envers toute l'humanité dont il est question ici. C'est aussi la célébration d'une Fraternité particulière qui unit les « frères maçons » dans la mesure où tous, symboliquement égaux devant ce qu'implique le sacrifice, et ce même si tous ne donnent pas la même somme financière, perçoivent leurs valeurs communes ainsi commémorées et de fait les liens qui les unissent entre eux ne s'en trouve que raffermis. Tous sont passés par la même *porte basse* et tous sont égalitairement soumis à la même « Justice ». C'est d'ailleurs ce que l'Apprenti découvre dès la cérémonie de sa propre initiation. Nous avons vu plus haut, en nous référant aux travaux de Marcel Mauss, que justice et aumône sont deux concepts historiques assez proches. Par ailleurs, l'utilisation des fonds réunis dans le tronc de la veuve sont utilisés dans le cadre d'une œuvre d'assistance fraternelle globale, rassemblant ainsi chaque donation individuelle en un « tronc » commun, un acte de bienfaisance mené collectivement, par une Fraternité qui s'est mise en place par le biais de la Franc-maçonnerie. Ainsi, les actes individuels isolés ou idiosyncrasiques, lorsqu'ils sont menés sur un front fraternel, deviennent une œuvre collective, utile et efficace au même titre que chaque pierre, une fois assemblée aux autres, participe à la réalisation de l'édifice.

[413] Entretien I, Annexe p. XVIII

E. Les Agapes maçonniques ou la Commémoration de la Fraternité

1. Une tradition ancestrale et maçonnique

Le mot Agape, le plus souvent utilisé au pluriel, indique la collation, le repas pris en commun à la fin des travaux. Historiquement, le mot désigne le repas des premiers chrétiens. La racine grecque *agapé* mérite un examen succinct. Dérivée d'un verbe qui signifie « accueillir avec amitié », « montrer de l'affection pour quelqu'un », elle renvoie à une forme d'amour singulière, distincte de l'*éros.* Il s'agit d'un amour fait de valeurs que défendent habituellement les francs-maçons : le dévouement, la tendresse et la bienveillance, un amour oblatif, dont l'équivalent latin est *caritas,* sans relation avec le désir captatif ou la passion amoureuse. Ce mot désigne chez Jude, qui l'emploie dans le Nouveau Testament (*1.12 Ce sont des écueils dans vos agapes, faisant impudemment bonne chère, se repaissant eux-mêmes*), un repas destiné à traduire et à favoriser la charité mutuelle ou la communion des cœurs. En outre, il apparaît que pendant l'Antiquité, l'*agapé* désignait le plus souvent un repas fraternel de caractère liturgique au cours duquel était célébrée l'Eucharistie.

Cet usage aurait existé au premier siècle de notre ère et aurait ses origines dans les repas chrétiens de Corinthe dont l'apôtre Paul dénonce les désordres :

10.30 *Si je mange avec actions de grâces, pourquoi serais-je blâmé au sujet d'une chose dont je rends grâce?*

10.31 *Soit donc que vous mangiez, soit que vous buviez, soit que vous fassiez quelque autre chose, faites tout pour la gloire de Dieu.*

10.32 *Ne soyez en scandale ni aux Grecs, ni aux Juifs, ni à l'Église de Dieu,*

10.33 *de la même manière que moi aussi je m'efforce en toutes choses de complaire à tous, cherchant, non mon avantage, mais celui du plus grand nombre, afin qu'ils soient sauvés.*

« *L'agape semble avoir souvent dégénéré en bombances, et fut interdite au IVème siècle pour cesser au VIIème siècle* » nous rapporte Irène Mainguy[414]. Chacun a en mémoire les orgies romaines où l'on mangeait d'abondance et de surcroît étendu sur le *triclinium*, un lit de table pour trois personnes, ce qui incitait probablement à des orgies d'une autre nature. Mozart lui-même, nous apprennent les écrits de sa femme Constance, souhaite à tout prix faire entrer son épouse dans une loge maçonnique afin qu'elle puisse constater entre autres choses qu'il

[414] Irène Mainguy, *La symbolique maçonnique au troisième millénaire*, p.389.

ne s'agissait pas d'orgies mais de séances de travail suivies de joyeux banquets fraternels. Il est pourtant vrai que Mozart participait parfois aux tenues d'une autre loge que la sienne, où les agapes qui clôturaient les rencontres étaient assez joyeuses et réputées libertines. Il apparaît que dès cette époque, les loges féminines d'adoption commençaient effectivement à animer la curiosité des messieurs et les rencontres furent vraisemblablement l'occasion de quelques rapprochements entre Francs-maçons et franc-maçonnes. Cet état de fait permet sans doute d'expliquer en partie l'origine d'une représentation particulière inscrite dans l'imaginaire populaire et selon laquelle les francs-maçons se livreraient à toutes sortes de pratiques orgiaques et débridées lors de ces banquets. Ainsi, la difficulté tient en ce que les francs-maçons doivent trouver l'équilibre et la mesure dans le partage. Reste effectivement que l'excès de nourriture et l'abondance amènent au gaspillage, action contraire à l'esprit initial des agapes.

Au demeurant, le banquet rituel[415] désignant le repas pris en commun, marque une alliance, et au-delà du sens commun, la Fraternité est toujours signifiée dans cet acte qui entretient la vie. Ainsi, la communauté de table suppose un sens de l'hospitalité. Partager la nourriture revient d'abord à entretenir la vie de son invité et ce faisant, la Fraternité trouve dans le repas pris en commun l'une de ses manifestations les plus explicites. Le banquet ou agape fraternelle est une des plus vieilles et des plus solides traditions maçonniques et constitue en terme d'éthique sociale le moyen par lequel des liens durables, solides et profonds peuvent se tisser. Le repas à partager devient ainsi le support privilégié que les francs-maçons se sont d'une certaine manière appropriés, pour placer sur un piédestal l'amour fraternel qu'ils défendent au point d'en faire l'emblème de leur société.

Dès 1723, les Obligations auxquelles doivent se soumettre les francs-maçons y faisaient allusion comme le prouve cet extrait des *Constitutions d'Anderson* : « *Vous pouvez vous réjouir avec une innocente gaieté, vous traitant les uns les autres selon vos moyens, mais évitant tout excès, ne forçant aucun Frère à manger ou boire au-delà de son désir… »*

Il en est de même pour les « règlements » qui leur font suite : « *A ce moment-là, les Maîtres et Surveillants et tous les frères peuvent tenir conversation, par petits groupes ou en restant ensemble, ainsi qu'ils le désireront jusqu'à ce que [l'heure] du dîner arrive et que chaque frère prenne place à table* ».

Ainsi, dès le XVIII[ème] siècle, les tenues et les assemblées de Grande Loge se terminaient par un banquet et le pasteur Anderson recommandait aux Frères de ne pas les transformer en

415 Annexe p. XXX

orgies, consigne qui paraît généralement avoir été suivie. La tradition du banquet s'est transmise en France, ce qui explique les multiples assemblées dans les restaurants ou chez les traiteurs et le fait que l'opinion publique assimile souvent la Maçonnerie aux nombreuses sociétés bachiques de l'époque.

2. Les agapes maçonniques : une pratique singulièrement ritualisée

« *Le banquet fait partie intégrante de chaque tenue maçonnique. Il n'est pas, comme le croient beaucoup de francs-maçons, un simple moment de détente où l'on parle de choses et d'autres et où l'on porte des santés profanes au Président de la République, au grand maître ou à un quelconque autre personnage officiel en vidant force bouteilles. Lors d'une tenue sont offertes des nourritures à la fois spirituelles et matérielles. Les Frères les partagent. Nous commençons une tenue par un rituel d'Ouverture des travaux [...] Après la clôture de ces travaux, la communauté quitte le temple pour accéder à la salle du banquet où les Frères se disposent rituellement autour de la table. Le décor extérieur a changé, mais c'est toujours un lieu sacré. [...] Nous partageons le pain et le vin selon des gestes symboliques très précis, concrétisant ainsi dans la matière ce qui a été perçu en esprit. Le banquet est d'ailleurs un acte alchimique exemplaire, puisque la nourriture ingérée se transforme en substance vitale.*

Autour de la table du banquet, l'atmosphère est moins solennelle, moins austère que dans le temple, ce qui permet des interventions différentes de la part des Frères. Aucun désordre, cependant, aucun laisser-aller : chaque intervenant demande, selon la Règle, la parole au Vénérable et s'adresse symboliquement au tableau de la loge, représentée cette fois par la table sur laquelle sont disposées les nourritures. Le banquet se termine par une chaîne d'union qui clôt l'ensemble de la tenue ».

Ce témoignage constitue un document intéressant dans la mesure où il s'intègre dans un ouvrage qui fut signé par une « loge juste et parfaite » selon l'expression rituelle. Ce texte fut apporté à l'éditeur par trois Maîtres maçons, qui n'ont pas gardé l'anonymat mais qui ont tenu, au nom de leur communauté et conformément à leur démarche, à ce que l'ouvrage soit signé « une Loge révèle ». En outre, ce texte montre le caractère éminemment ritualisé des agapes maçonniques. Ainsi, cet instant que partagent les frères d'une loge constitue un aspect de la tenue maçonnique et ne peut en être séparé par nature. Les francs-maçons qui partagent la nourriture autour d'une table sont toujours immergés dans la temporalité sacrée, et cette propriété se trouve en outre renforcée par le fait que la pièce dans laquelle se déroule le repas

est généralement mitoyenne du temple maçonnique, lieu privilégié dans lequel s'exprime la sacralité de la vie maçonnique.

Le repas, servi par les Apprentis, est conduit selon des codes et un langage qui font ressurgir le souvenir d'anciennes loges militaires.

Lors de ces *travaux de tables*, appelés parfois *travaux de mastication*, les mots employés pourraient déconcerter le profane et ils ne manquent pas d'étonner l'Apprenti encore peu familiarisé à leur usage. Jules Romains, d'un regard extérieur et critique, aborde effectivement la question en ces termes : « *Leurs banquets ! J'y ai assisté deux ou trois fois. L'imbécile qui est à côté de vous, et qui tient à vous épater, à vous montrer qu'il est plus ancien que vous, se met à vous parler du voile de la plate-forme, ou bien il vous demande si ce n'est pas votre drapeau qu'il a déployé par erreur. Il s'agit tout bonnement de la nappe de la table et de votre serviette* »[416].

Ainsi, dans les usages de table du Rite Ecossais, l'assiette est la tuile, la cuiller est truelle, et les fourchette, couteau, bouteille, verre, pain, vin, eau, sel et poivre se nomment dans cet ordre : pioche, glaive, barrique, canon, pierre brute, poudre forte, poudre faible, sable et ciment (ou sable jaune) alors que mastiquer, on l'aura deviné consiste à manger. Tout aussi prosaïquement, tirer une canonnée de poudre rouge ou blanche consiste à boire un vin de couleur voisine, la poudre jaune étant quant à elle cidre ou bière. Cette rigidité du code linguistique mis en application lors de ces banquets ne fait qu'en renforcer l'aspect ritualisé mais propre à la Franc-maçonnerie. Il y a par ailleurs lors de ces agapes, selon les circonstances, un ou plusieurs discours. Selon le Rite, elles peuvent commencer par les *Grâces* et le repas est ponctué par une série de *toasts*[417], les *toasts officiels* au Président de la République, en Angleterre à la Reine, aux souverains et chefs d'Etat qui protègent la Maçonnerie, au Grand Maître, les *toasts traditionnels*, à la Grande Loge, au Grand Maître Provincial, s'il y a lieu à l'initié du jour qui répond, aux loges sœurs et aux visiteurs, puis aux absents, enfin à tous les Maçons pauvres et dans la détresse.

Il nous a semblé possible d'appréhender à partir de cette pratique collective singulière les fondements de la Fraternité maçonnique qui se dégagent des agapes non seulement parce qu'il s'agit d'un rituel mais aussi et surtout parce que cette pratique présente des aspects manifestement orientés vers la notion de solidarité.

---

[416] Jules Romains, « La recherche d'une église » in *Les hommes de bonne volonté*
[417] Annexe p.XCI

3. De fraternelles agapes : commensalité de table et empathie

Il apparaît que dans le système de valeurs élaboré par les mondes grec et romain, le premier élément qui distingue l'homme civilisé des bêtes et des barbares serait l'esprit de convivialité. Selon cette représentation, l'homme civilisé mangerait moins par faim et pour satisfaire les besoins élémentaires du corps, que pour transformer cette circonstance en un moment de socialité, en un acte chargé d'un fort contenu relationnel. Mauss, en reprenant l'interprétation matérialiste et idéaliste que le brahmanisme aurait donné à la charité et à l'hospitalité, n'hésite pas à écrire dans son *Essai sur le don* que « la richesse est faite pour être donnée ». Il ajoute qu'il est « de la nature de la nourriture d'être partagée ; ne pas en faire part à autrui c'est tuer son essence, c'est la détruire pour soi et pour les autres »[418]. Ce même auteur cite un extrait d'un code védique dans lequel Anna, la nourriture déifiée, proclame : « Celui qui, sans me donner aux Dieux, aux mânes, à ses serviteurs et à ses hôtes, (me) consomme préparée, et, dans sa folie, (ainsi) avale du poison, je le consomme, je suis sa mort ».

Ainsi, le repas pris en commun que l'on distingue du simple acte de manger, serait une composante culturelle de l'homme représenté comme achevé ou civilisé. Ce dernier, séparé de la nature et libéré de son animalité, tend à la commensalité de table et se distingue donc des mangeurs solitaires dont les figures sont multiples et variées. Prenons par exemple le fou ou l'aliéné mental, qui fait partie de cette classe des mangeurs solitaires au même titre que l'homme des bois, le sauvage ou le barbare. Les expériences menées en 1840 par l'aliéniste François Leuret ont eu le mérite de démontrer effectivement les effets socialisants et intégratifs du repas pris en commun au point que cette pratique, somme toute banale, sera érigée en véritable thérapeutique. Au XIXème siècle, les aliénés mentaux se voient contraints de se soumettre à un mode de vie particulier dont Michel Foucault, dans son *Histoire de la folie*, nous présente une description édifiante. A la fin du XIXème siècle, à la Salpetrière à Paris, « les folles atteintes d'accès de fureur sont enchaînées comme des chiens à la porte de leur loge et séparée des gardiennes et des visiteurs par un long couloir défendu par une grille de fer ; on leur passe à travers cette grille leur nourriture et leur paille, sur laquelle elles couchent ; au moyen de râteaux, on retire une partie des malpropretés qui les entourent »[419].

Nous pouvons faire deux constatations à partir de cette description. Le fou est enfermé dans cette image bestiale du fait de cette non-séparation de l'espace en fonction des activités.

---

[418] Marcel Mauss, « Essai sur le don » in *Sociologie et Anthropologie*, p.245
[419] Jean-Jacques Boutaud, *L'imaginaire de table*, p.121

La question de la civilisation est centrale ici dans la mesure où selon l'historien Norbert Elias, la différenciation toujours plus fine des espaces de l'habitat va de paire avec le processus de civilisation de la société occidentale. Outre cette première observation, force est de constater que le caractère d'animalité des comportements de l'aliéné mental est renforcé par le fait de manger seul. C'est justement sur ce dernier point qu'intervient l'expérience menée par François Leuret qui entreprit de vérifier expérimentalement le pouvoir d'agrégation du manger ensemble. Comment la sociabilité de table pouvait avoir raison de l'isolement mental et social qui affectait le malade ? Pour ce faire, Leuret érigea un des pensionnaires de l'asile en amphitryon et chargea ce dernier de veiller sur les commensaux dans le cadre d'un véritable repas de table pris en commun. Les résultats de cette expérience furent éloquents et Leuret raconte comment « dès la première fois, tout s'est passé en ordre et depuis lors, c'est une faveur accordée aux aliénés que de les faire manger au réfectoire et cette faveur tourne au profit de leur guérison »[420]. De plus, il apparaît que la réussite de cette expérience fut en partie due au fait que les infirmiers aient été absents durant tout le repas. Il apparaît ainsi que les impératifs du repas veulent que les commensaux soient égaux. Le chef de table ne se serait vraisemblablement pas investi dans le rôle qui lui fut attribué en présence d'une autre autorité que lui-même et ce faisant, le simulacre aurait été trop criant pour exercer le moindre effet chez les malades.

Une telle expérience permet de mettre en évidence que le repas commun renforce la cohésion sociale, crée du lien et organise les individus en fonction des rôles qu'ils s'attribuent. Il n'est peut-être pas hasardeux d'affirmer dès maintenant que la Fraternité qui lie les francs-maçons entre eux puisse trouver certains de ses fondements dans cette pratique rituelle que constituent les agapes maçonniques. Par ailleurs, il n'est peut-être pas inutile de rappeler que les francs-maçons se nomment entre eux « frères » et se disent tous égaux. L'égalité, lorsque celle-ci est opératoire, constitue comme nous l'avons vu, une condition nécessaire pour que le banquet puisse effectivement créer ou renforcer le lien social entre les membres d'une même communauté. En cela, nous considérons d'abord le repas, et plus particulièrement les agapes maçonniques, en tant qu'« évènement social » autant sinon plus qu'alimentaire. Social car se réunir à table est le signe manifeste d'une proximité ou d'une relation. C'est également un fait de partage et d'intimité. Jean-Jacques Boutaud rappelle dans son ouvrage *L'imaginaire de table*, que le repas est aussi un évènement, dans la mesure où il faut « performer la table », action consistant à donner vie et forme au repas, à l'animer. Il

[420] Estelle Masson, « Culturellement, manger, c'est manger ensemble », in Jean-Jacques Boutaud, *L'imaginaire de table*, p.123

apparaît que les diverses dimensions que peut prendre la table, cette dernière étant à la fois dispositif matériel et événement social mais aussi espace symbolique, rendent difficiles d'envisager le phénomène sous un angle unique. Sur la question de la commensalité, Jean-Pierre Poulain affirme que « manger avec quelqu'un est un acte qui engage car il crée des liens avec cette personne. Dans certaines cultures, on considère que le fait d'avoir partagé un repas, d'avoir mangé ensemble, crée entre les protagonistes des liens d'une nature si forte qu'on les compare aux liens de parenté et qu'ils impliquent une série d'obligation »[421].
Au concept d'obligation, Jean-Jacques Boutaud ajoute celui de risque et cette dernière notion peut manifestement s'étendre aux craintes psychologiques de dévoiler une part de soi, de son identité ou de son intimité, en partageant un repas. Effectivement, la table est une manière d'entrer dans un cercle privé mais aussi de s'exposer. Une autre forme de menace existe parallèlement à la première que nous venons d'évoquer. Il s'agit du risque de devenir comme cet autre avec qui l'on mange, de s'identifier ou de se confondre avec lui sous l'effet d'une *contamination symbolique* si nous reprenons l'expression de l'auteur. Néanmoins, le repas pris en commun, c'est-à-dire cette expérience commune de la table ou du repas, peut devenir le meilleur moyen de s'immiscer dans le monde de l'autre, et ce que nous avons présenté comme une menace devient alors effet positif de commensalité, une « promesse d'empathie »[422].

Dans le cadre des agapes maçonniques, c'est l'Apprenti, en tant que nouveau commensal qui se voit autorisé l'accès au « cercle fermé» que constitue l'assemblée des francs-maçons qui composent la loge et qui constituent autour de la table des agapes un véritable espace de commensalité. L'usage de l'image du cercle nous permet de présenter le phénomène en tant qu'il engage une communauté d'individus autour d'un objet particulier, ici la table et le repas. Mais ce rapprochement nous évite d'occulter l'existence de frontières symboliques figurées par les limites de la forme géométrique. Il nous faut donc considérer un intérieur et un extérieur à ce cercle c'est-à-dire deux aspects d'une même réalité mais qui s'organisent en dualité au même titre qu'intégration et exclusion. Selon Jean-Jacques Boutaud, l'expérience la plus traumatisante est « sans conteste d'être victime de cette exclusion, au point de manger seul »[423]. Ainsi, par le manger ensemble, ce ne serait pas simplement le repas qui serait mis en commun mais au-delà nous pouvons y voir le partage d'un système de représentations et de valeurs. Etre dans le cercle équivaut à être intégré (*in*

[421] Jean-Jacques Boutaud, *L'imaginaire de la table* p.152
[422] Jean-Jacques Boutaud, *L'imaginaire de la table*, p.111
[423] Ibid.

group) dans cette Fraternité, et être relégué au dehors ne peut se vivre que sous l'angle de l'exclusion (*out group*). Former un cercle de convives revient donc à établir une véritable sphère relationnelle et communicationnelle entre les participants. De ce fait, les liens qui rassemblent les francs-maçons sont exprimés dans leur forme visible par le biais des agapes et par l'introduction d'une notion de frontières séparant les commensaux du reste du monde.

Ainsi, en établissant des frontières entre elle et les autres, la Fraternité maçonnique se présente comme une unité séparée spécifique et forme un tout. C'est en effet à cette occasion que ses *frères* se construisent une identité de groupe particulière et se distinguent des individus qui ne sont pas supposés participer au banquet. Ce n'est pas une nouveauté de dire ici, après Bourdieu, que la « distinction », dont les modalités d'expression s'accordent avec « un habitus de classe » particulier, est un outil mis à la disposition des individus qui doit être compris non pas comme désocialisant mais au contraire comme principe unificateur et générateur de pratiques particulières. Il apparaît que les rites de table, « en fixant dans l'expérience ordinaire comme dans les rites de passages les plus sacrés ou consacrés, un lieu idéal pour les relations intersubjectives »[424], constituent une occasion privilégiée de cette expérience empathique. En effet, si la proximité engendre parfois une certaine tension, il s'avère que la proximité de table offre, quant à elle, l'occasion de vivre le repas dans un contexte relationnel chaleureux dont les effets seront d'abord ce sentiment d'emphase avec les commensaux. L'empathie dont il est ici question ne suggère rien d'autre que cet effet fusionnel transformant une somme d'individualités en une communauté. L'individu, qui se voit intégré dans le groupe ne doit alors plus se ressentir comme un « je » isolé, expression de l'idiosyncrasie pure, mais doit idéalement se penser en terme de « nous ».

Il nous paraît en outre utile de revenir sur la notion d'Egalité, soulevée plus haut, et qui semble être au centre de la question du repas pris en commun. Estelle Masson, dans son article « Culturellement, manger c'est manger ensemble », s'est intéressée à certaines figures singulières du mangeur solitaire en tant que ce comportement se pose en antithèse par rapport au commensal. Il s'avère que la plupart des religions, des mythes, des contes « enjoignent de manger ensemble et réprouvent les consommations alimentaires solitaires ou les occultent comme si elles ne méritaient pas qu'on s'y attarde. Car qui mange seul si ce n'est celui qui est coupé de toute communauté humaine ? »[425]. Une telle séparation résulterait davantage d'une différence d'essence caractérisant le mangeur solitaire. Les deux cas les plus révélateurs retenus par Estelle Masson sont l'ermite et la personne royale ou princière. L'ermite tout

[424] Jean-Jaques Boutaud, *L'imaginaire de table,* p.113
[425] Estelle Manson, « Culturellement, manger, c'est manger ensemble »

d'abord, qui cherche dans l'ascèse à « discipliner sa chair et à se rapprocher du divin » renonce volontairement à la compagnie de ses semblables. Cet homme ne vit plus dans la norme sociale et collective en vigueur, ne se nourrit plus comme les autres individus et pour cela, il ne saurait effectivement participer au repas commun. Le roi ou le prince, cette figure du mangeur solitaire de haut rang, se rapproche en quelque sorte de l'ermite dans le sens où ces deux types d'individus ne se représentent pas comme les autres hommes. L'ermite se considère plus près de Dieu et donc éloigné des autres hommes tandis que le roi, de par son statut exceptionnel se considère sans égal. Ainsi, ces deux figures, pourtant très éloignées au premier abord, ont en commun l'idée que personne n'est « digne » de partager leur table.

Une telle approche révèle que, pour ne pas manger seul, il ne suffit pas d'avoir quelqu'un d'autre avec qui manger. Il s'agit avant tout de reconnaître chez autrui une personne digne d'être un commensal. Nous pouvons donc constater que manger avec d'autres revient à placer et à intégrer le mangeur au sein d'une communauté d'égaux, au sein d'une société de pairs. Cela revient donc à dire qu'au même titre que les mangeurs solitaires, que nous venons d'évoquer, sont en marge de la société des hommes, le profane puisqu'il est non initié, se situe en marge de la communauté maçonnique et ne saurait logiquement participer aux agapes maçonniques en dehors de certaines occasions exceptionnelles. Il demeure que les francs-maçons, tous initiés et tous membres d'une même loge se pensent comme profondément égaux, et c'est en cela qu'il leur est possible de partager « fraternellement » le repas des agapes. La Franc-maçonnerie, présentant ici toutes les caractéristiques de la société segmentaire, fait valoir la nécessaire acculturation par laquelle devront passer les candidats au repas fraternel.

A ce titre, la place des Apprentis est tout à fait significative. La Règle maçonnique veut que ce soient les Apprentis, et notamment les derniers reçus francs-maçons qui prennent en charge le service. Une telle tâche n'est pas sans conséquence sur un plan symbolique car celui qui sert est avant tout une personne qui sort de la totalité que constitue la table. Certes, ces Apprentis ont bel et bien été initiés mais ceci ne fait pas d'eux les pairs parfaits des francs-maçons plus anciens. Ils sont à la fois membres de cette communauté puisqu'ils participent au banquet, mais la responsabilité du service les replace au rang qui est le leur c'est-à-dire celui de néophyte qui doit encore apprendre. Nous pouvons à ce titre faire un rapprochement qui ne saurait sans doute plaire aux Apprentis maçons, celui de la table des enfants lors des repas de famille. Les enfants, en tant que membres à part entière de sphère familiale participent aux grands repas communs. Néanmoins, il est d'usage de dresser une table secondaire, le plus souvent reléguée à une extrémité de la table principale, et destinée exclusivement aux jeunes

enfants de la famille. Ce faisant, la position de ces jeunes commensaux au cours de ces banquets est ambiguë en tant qu'ils sont à la fois au sein de la communauté et en dehors. Ce n'est qu'à un âge plus avancé qu'ils ont l'opportunité de prendre part au repas des membres adultes. Une telle séparation exprime entre autres choses le fait que l'acculturation est incomplète au stade de l'enfance, si bien que les enfants n'ont pu intérioriser les normes en vigueur régissant l'entente fraternelle. Il n'est pas rare d'ailleurs de voir la table des enfants vite déserte, ceux-ci jouant entre eux et courant dans tous les sens pendant le repas. Revenons aux Apprentis francs-maçons et sur le fait que la tâche du service leur incombe. Ce rôle de servir à table marque bien une différence de statut et la démarche qui est visée ne consiste en rien d'autre que de marquer cette phase d'acculturation aux normes de la communauté maçonnique. Physiologiquement, il est évident que ces Apprentis ne sont en aucun cas des enfants, mais en terme d'initiation, il demeure que ce sont bel et bien des nouveau-nés susceptibles de maturation. La place qui leur est donc réservée suppose pour eux d'adopter une attitude d'observateur, posture incontournable pour celui qui se trouve en phase d'apprentissage, avant d'être pleinement participant, voire même modèle d'intégration.

Ainsi, les agapes maçonniques, fortement ritualisées, participent à la formation des Apprentis, lesquels, dans un premier temps, se trouvent manifestement désorientés par le recours à un système de pratiques et de représentations (codes linguistiques et pratiques normalisées particulières) complètement étranger aux profanes qui en ignorent les ressorts et les codes. Il se peut que les profanes perçoivent ici la marque d'un sectarisme ou d'une intolérance de la part des francs-maçons dans la mesure où ils seraient par nature exclus de ces banquets fraternels. Néanmoins, les francs-maçons ne dédaignent pas manger avec les profanes dans leur quotidien et il s'avère qu'en de certaines occasions une part des convives au banquet maçonnique ne sera pas des initiés, nous parlerons alors de banquet blanc.

Nous avons pu ainsi mettre en évidence dans cette partie les représentations culturelles des francs-maçons à l'égard de leur confrérie qui figurent parmi celles qui sont les plus répandues. A partir de cette analyse, il nous a en premier lieu était permis de démontrer l'importance de concepts tels que le voyage ou le mouvement chez les initiés et qui se révèlent régulièrement au centre des représentations qui circulent parmi les membres de la Franc-maçonnerie. Ce n'est d'ailleurs pas simplement la notion de mouvement qui nous semble la plus pertinente à retenir ici mais bien la combinaison de deux mouvements antagoniste, centrifuge et centripète, inhérente à la Franc-maçonnerie et qui nous permet

d'isoler la singularité la plus évidente de cette société initiatique. C'est en outre ce double mouvement, que nous l'analyse des représentations émises par les initiés à l'égard de leur Ordre, représentations transmise et intériorisée dès la réception d'un nouveau membre de cette fraternité qui expliquerait selon nous la position ambiguë et souvent critiquée par l'opinion publique de la Franc-maçonnerie en France aujourd'hui. La Franc-maçonnerie ne semble en effet se jouer qu'en partie au sein de la loge et ses principes tendent irrémédiablement, les initiés en étant les vecteurs privilégiés, à se frayer un chemin vers la société globale. Cette spécificité concorde par ailleurs avec une constante émergent de l'analyse des représentations qui circulent à l'égard de la Franc-maçonnerie dans le monde profane. Il s'avère en effet que la Franc-maçonnerie, dès ses origines historiques voire même légendaires ainsi que mythiques, affirme son attachement au besoin « d'ailleurs », de changements, d'évolution que ce soit au niveau individuel, spirituel, communautaire ou même social. « Construire le temple spirituel de l'humanité », « faire des progrès en tant qu'homme », « améliorer la société », leitmotivs souvent rencontrés si l'on se penche sur les représentations de cet Ordre et de ses membres. Il n'est donc pas étonnant, à la lumière de cette analyse de constater comme nous l'avions fait dans la première partie de cette étude, que la Franc-maçonnerie se soit investie ou est été impliquée, de son fait ou non, dans divers contextes géopolitiques, religieux mais aussi historiques souvent dissemblables et dont les conséquences ont été diverses notamment en terme de représentations véhiculées par l'opinion publique. Nous aboutissons dès lors à une première ébauche de réponse concernant nos interrogation quand aux raisons ou motivations qui peuvent être à l'origine des représentations, souvent fort négatives, qui sont véhiculées dans le monde profane à l'égard de l'Ordre maçonnique. Nous avions en effet mis en évidence dans la première partie de ce travail que c'est effectivement en partie cette implication de la Franc-maçonnerie en générale ou de francs-maçons avérés en particuliers dans des sphères « publiques » variées qui auraient pu amorcer de telle représentations. Comme nous l'avions également soulignés, les illustrations témoignant du rôle actifs de certains francs-maçons, souvent au nom de leur Ordre ne manquent pas. Encore aujourd'hui, les Obédiences maçonniques, à des échelles différentes et dans divers domaines qui relèvent du public n'hésitent pas à s'engager et à prendre positions en fonction de convictions supposées maçonniques à la base. Nous nous sommes attachés autant que possible à démontrer l'influence déterminante sur la nature de ces représentations de l'histoire à laquelle les francs-maçons ont l'habitude de rattacher leur Ordre, en parcourant aussi les origines mythiques et l'hypothèse d'ascendance qu'admettent généralement les initiés. D'un côté, l'action est donc centrale et encouragée en Franc-maçonnerie et cela, les initiés peuvent s'y

adonner aussi bien dans leur vie personnelle et professionnelle que dans la vie politique et sociale. Il n'est pas rare non plus que des francs-maçons se soient illustrés dans leur implication publique avant même d'avoir été initiés. La Franc-maçonnerie, bien que revendiquant la part spirituelle de son enseignement et de son ésotérisme n'envisage pas la réclusion ou l'isolement que requiert bien souvent certaines voies mystiques ou religieuses. L'initiation, n'engage pas à l'adoption d'une conduite exclusivement contemplative et définitivement séparée de la sphère profane. Les fenêtres symbolisées sur les tableaux de loges montrent en effet que de toute évidence, bien que temporairement sacralisé, l'espace maçonnique garde une vue sur l'extérieur. La vie maçonnique ne se limite définitivement pas à la loge où à la tenue. Comme nous l'avons vu, nos interlocuteurs soutiennent régulièrement qu'être franc-maçon, c'est l'être au quotidien dans sa vie familiale, dans sa vie sociale, dans sa vie professionnelle, etc. C'est en outre, ici une représentation que partagent bon nombres de profanes et de francs-maçons à l'égard de l'Ordre maçonnique. Dès lors les regards croisés mettent en évidence cette convergence et nous devons en tenir compte si l'on souhaite avancer dans notre compréhension du phénomène.

Par ailleurs, cette approche en terme de regards croisés, nous ont permis de mettre en évidence d'autres convergences significatives en terme de représentations que l'on retrouve aussi bien du côté des « profanes » que des initiés et sur lesquelles tous s'appuient pour définir la Franc-maçonnerie.

En effet, l'analyse produite plus haut nous a permis de mettre en évidence qu'au centre de la Franc-maçonnerie, aux côtés du désir d'ailleurs et de la valorisation de l'action, nous trouvons :

- L'Initiatique qui donne une coloration religieuse particulière à cette société maçonnique. Quand de leur côté les non initiés voient dans cet aspect religieux la preuve de coutumes désuètes ou sectaires, les francs-maçons la comprennent comme une nouvelle naissance, la création d'une nouvelle identité, non plus idiosyncrasique mais tournée vers l'homme tout entier et sans laquelle il n'y aurait pas de Franc-maçonnerie mais un simple club de bienfaisance ou de relations.
- La notion de secret ou secret maçonnique, essence de l'initiation mais aussi de la vie maçonnique. Ici encore, lorsque les non-initiés s'interrogent sur le contenu de ce qui leur est caché et envers lequel il y aurait lieu de se méfier, les initiés découvrent que le seul secret qu'ils partagent n'est rien d'autre au final que la Franc-maçonnerie elle-même. Pour autant, ce qui est occulté n'est pas considéré par ces membres comme un secret de

polichinelle mais comme l'enseignement, au moyen de symboles et d'outils d'une nouvelle voie vers la connaissance sur laquelle, en prêtant serment, les francs-maçons ont juré de s'engager.

- Enfin, le concept de Fraternité est également une caractéristique constitutive de la Franc-maçonnerie. Ce lien qui unit ces « frères » est en effet stimulé par l'expérience commune de l'initiation, des rituels exécutés collectivement, des représentations de l'espace et du temps maçonnique, du monde, du secret qu'ils partagent.

Nous constatons donc ici que si à première vue les représentations de la Franc-maçonnerie chez ses membres peuvent converger dans la forme, en isolant les invariants et en réduisant ces derniers à leur nombre minimum afin de retenir les dispositions essentielles du phénomène étudié, avec celles qui sont ordinairement répandues dans la société profane. Toutefois, notre étude démontre bien que dans le fond et au niveau du contenu, selon les points de vue et d'où se placent nos interlocuteurs ces représentations diffèrent significativement. Si tous s'accordent à dire qu'en Franc-maçonnerie, il y a manifestement une essence « religieuse » sinon mythico-rituelle, du secret, et de la Fraternité, chacune de ces notions n'engendre systématiquement pas les mêmes représentations selon que les individus interrogés sont initiés ou non.

Par ailleurs, notre étude des représentations du phénomène maçonnique du côté des initiés nous a permis de progresser dans la détermination des fondements de ces représentations, de leur diversité voire même en de nombreux points de leur divergence radicale. Si parmi eux une part peut être qualifié d'exogène en tant que produits de déterminismes historiques, sociaux et culturels ou encore relevant « d'idées reçues », il nous a été donné de relever l'existence de fondements endogènes cette fois-ci, expliquant l'existence de représentations circulant dans la société globale à l'égard de l'Ordre maçonnique et de ses membres.

Dès lors, en plus d'apporter par nos recherche et notre analyse un regard éclairé et large du phénomène maçonnique, cette étude peut nous permettre de progresser sensiblement dans notre compréhension du concept de représentation culturelle tant au niveau de leur détermination que dans leur mode de transmission. Nous sommes confrontés ainsi au cas de figure selon lequel, un même phénomène culturel engendre une multiplicité de points de vue. Cette observation peut s'expliquer par le fait que les deux groupes en question sont séparés puisque les membres de l'un d'eux sont unis par des liens sociaux renforcés suite au partage d'une expérience spirituelle et sociale, inconnue à l'autre groupe. En outre, le groupe des

maçons semble n'accorder aucune véracité aux communications de la presse profane émises à son encontre. Cette presse véhicule pourtant la plupart des informations auxquelles se rattachent les non-initiés. Or, dans les deux cas, du côté des initiés et des non-initiés, l'influence et la prégnance des déterminismes sociaux, culturels et historiques sur les représentations ne sont que rarement considérées. C'est ce que révèlent du moins les entretiens que nous avons pu effectuer lors de notre enquête. Nous avons d'une part, des non-initiés qui ne recourent pas à cette recontextualisation pourtant utilisée régulièrement par l'anthropologue afin d'être en mesure de remettre en questions certaines catégories préconstruites. D'autre part, les francs-maçons eux-mêmes, n'ont, pendant longtemps, pas jugé nécessaire de faire partager aux profanes l'histoire à laquelle ils se rattachent pour définir l'esprit de leur confrérie ni leur point de vue concernant la Franc-maçonnerie.

Cependant, cette dernière observation tend, de plus en plus, à se révéler datée, dans la mesure où, et c'est ce que nous proposons de voir maintenant, les francs-maçons sont aujourd'hui amenés à communiquer leur « vérité » personnelle ou collective sur la question, et ce aussi souvent que faire se peut alors que jusqu'à assez récemment, les non-initiés ne pouvaient se renseigner sur l'Ordre maçonnique uniquement par le biais d'une presse politique ou religieuse souvent peu objective ou même véritablement renseignée si ce n'est par le biais de divulgations ou procès-verbaux souvent maladroits et fragmentaires.

TROISIEME PARTIE

LES DEFENSES DES FRANCS-MAÇONS ET LEURS INTERACTIONS AVEC L'OPINION

Nous avons pu observer au regard des deux premières parties de notre étude, le décalage évident entre les représentations qu'ont les individus non initiés, profanes, de la Franc-maçonnerie et celles qu'en ont les membres de cette confrérie. Manifestement, les points de vue sur le phénomène sont multiples et souvent divergents. Les représentations des profanes à l'égard de la Franc-maçonnerie, en grande partie historiquement et culturellement déterminées, sont le plus souvent, comme nous l'avons vu, négatives. Les frères maçons, eux ne reconnaissent que très rarement les faits qui leur sont reprochés par la société profane. La conception qu'ils ont de leur confrérie est, en effet, fort différente. Il arrive que les conceptions profanes concernant la Franc-maçonnerie puissent être perçues comme blessantes pour les personnes qui seraient initiées. Ces représentations culturelles admises par la société mais non reconnues par les francs-maçons induisent une certaine tension qui fut pendant longtemps à l'origine de la dissimulation par de nombreux frères de leur appartenance maçonnique. Les motifs expliquant ces précautions sont nombreux et nous avons entendu certains frères évoquer leur peur d'être licenciés, d'être mis à l'index ou bien d'être « très mal vu ». En outre l'histoire « mouvementée » des rapports entre la Franc-maçonnerie et les institutions politiques et religieuses ont nettement accentué le discrédit dont souffre l'Ordre maçonnique. Il semble que cette situation difficile pour la Maçonnerie n'ait pas laissé les francs-maçons imperturbables. Il apparaît qu'à certaines occasions des Maçons, des groupements de maçons, des loges ou des Obédiences ont réagi, soucieux de réhabiliter l'image de la maçonnerie dans la société. Comment pouvons-nous définir le comportement des francs-maçons qui font face à cette situation ? De quels moyens d'action disposent-ils pour modifier les représentations des profanes au sujet de la Franc-maçonnerie ? Nous avons constaté que des francs-maçons se sont effectivement mobilisés et illustrés pour contrer les idées profanes et il nous importe alors de mesurer l'efficacité des stratégies qu'ils ont adoptées. Les francs-maçons parviennent-ils à orienter les représentations négatives qui circulent dans la société ? Quels sont les effets réels de cette mobilisation d'une partie de la Franc-maçonnerie ? Nous tenterons dans cette dernière partie de répondre à ces questions en exposant tout d'abord les mesures prises par les francs-maçons visant à offrir à la société une autre image de l'Ordre maçonnique, pour ensuite en analyser les effets réels et objectifs.

Chapitre I // Ouverture de la Franc-maçonnerie sur la société profane

C'est pour exprimer la façon dont on peut appréhender l'attitude d'une bonne part des francs-maçons et des Obédiences françaises que nous avons choisi de parler d'ouverture. Ce terme semble résumer efficacement les diverses réponses et transformations internes de la Franc-maçonnerie visant à orienter les représentations la concernant et qui circulent dans la société profane. Par ailleurs, cette notion d'ouverture contraste avec le qualificatif de « couvert » issu de la terminologie maçonnique pour désigner l'espace réservé aux maçons et tenu à l'écart des « profanes ». Par cette politique de « communication », des francs-maçons seraient impliqués individuellement ou collectivement dans la réactivation d'un mouvement centrifuge, la Franc-maçonnerie s'extirpant de sa réserve de « discrétion » et des enceintes confinées et « couvertes » de la loge.

I. Des mobilisations publiques et officielles plus fréquentes

Le caractère secret des sociétés maçonniques a été longtemps entretenu et ce pour plusieurs raisons. Selon les époques et les régimes politiques, les francs-maçons ayant fait l'objet de persécutions de toutes sortes, ont choisi de se mettre à l'abri des répercussions qu'engendrerait leur appartenance maçonnique, si bien que le secret dans de telles situations, aurait été avant tout une technique défensive. C'est donc en partie à la lumière des contextes historiques et culturels que l'aspect secret de la Franc-maçonnerie doit être appréhendé et c'est dans cette optique que nous pouvons comprendre pourquoi l'Ordre tente aujourd'hui de se détacher de cette image de société secrète ou clandestine. Cette confrérie est en effet juridiquement « autorisée » en France et soumise à la loi de 1901 sur les associations. Certes, les rituels, les enseignements et les signes de reconnaissance ne sont toujours pas révélés et les francs-maçons les gardent hors d'atteinte des profanes. Malgré cela, du fait que la Franc-maçonnerie ne se voit plus reléguée au rang des sociétés « clandestines », les membres de cette confrérie maçonnique prennent le parti de définir leur Ordre comme étant une société « discrète » et non plus « secrète ». La Franc-maçonnerie s'expose de plus en plus au grand jour, s'engage publiquement et participe parfois officiellement à certains mouvements

sociaux[426]. On se souvient de la mobilisation générale des franc-maçonnes lors des manifestations pour le respect des droits de la femme ou encore des marches du Grand Orient de France à l'occasion du *sursaut républicain* d'avril 2002 pour faire obstacle à l'avancée du Front National. Les actions d'aides et de charités menées par certaines loges maçonniques se font aujourd'hui officiellement et les représentants des différentes obédiences sont invités plus fréquemment à exprimer publiquement leurs avis sur les différentes questions politiques et sociales du moment.

En outre, la fête de la Saint Jean de cette année 2003 fut l'occasion pour la Franc-maçonnerie d'apparaître en force sur le devant de la scène. Il s'agit effectivement d'une date importante pour les francs-maçons, au niveau de sa symbolique d'une part, (Saint Jean étant une référence notable en Franc-maçonnerie) et d'autre part parce que cette fête commémore la naissance de l'institution maçonnique sous sa forme moderne. A cette occasion, certains frères furent invités à s'exprimer publiquement par le biais des médias qui se sont intéressés ce jour largement à cette confrérie. Les responsables de la Maçonnerie française se virent également invités par le Président de la République, Jacques Chirac, au Palais de l'Elysée à Paris.

Ainsi, à la plus grande surprise de certains profanes, il apparaît que la Franc-maçonnerie soit globalement amenée à quitter peu à peu le domaine de l'ombre dans laquelle l'opinion avait l'habitude de la confiner. Cette confrérie entend en effet manifester son ouverture sur le monde extérieur, profane social et culturel et récuse par la même occasion l'idée selon laquelle elle serait encore une société occulte, isolée de l'espace social, détachée du monde et repliée sur elle-même.

II. Changements dans les méthodes de recrutement et évolution des critères d'admission

Il semble que les méthodes de recrutement employées par les loges maçonniques suivent cette tendance d'ouverture. Bien sûr, rien n'égale l'avantage de connaître un franc-maçon pour avoir une meilleure chance d'être initié. Nous avons cependant pu nous rendre compte que, par le biais de l'Internet, certaines loges maçonniques invitent les visiteurs à prendre éventuellement contact avec elles. Qui plus est, certaines proposent un dossier que le postulant devra remplir afin que la candidature à l'initiation de ce dernier soit étudiée. Les

[426] Annexe p XCIII

adresses de la plus grande partie des loges maçonniques sont rendues publiques et peuvent être consultées. Il nous fut en outre permis de constater qu'il était toujours possible, pour le profane ne connaissant aucun franc-maçon, de « frapper à la porte du temple » de sa propre initiative dans la mesure où ce candidat serait très certainement entendu par la loge. Si de nombreux Maçons affirment qu'une telle tentative spontanée n'a que peu de chance de conduire à l'initiation, d'autres en revanche prétendront qu'une telle démarche volontaire peut certainement séduire. Par ailleurs, lors de l'enquête, il fut possible de débusquer certains « tracts » ou « billets » laissés dans certaines librairies près des rayons d'ouvrages dédiés à la Franc-maçonnerie et sur lesquels figurait une sorte d'invitation à venir découvrir personnellement la Franc-maçonnerie en nous rendant à l'adresse indiquée.

La Franc-maçonnerie actuelle du moins en France, comme l'affirment certains de ses représentants, prétend en outre revoir ses critères d'admission. Cette évolution démontre la mise en place d'une politique générale menée par l'ensemble des obédiences maçonniques, afin d'assainir la Maçonnerie Française.

Au moyen de ce que certains appellent les « opérations tabliers propres », les francs-maçons s'attachent à réhabiliter l'image de leur Ordre, grandement affaibli par les nombreuses « affaires » qui ont pu mettre en cause la Franc-maçonnerie. Ainsi, les francs-maçons, lorsqu'ils débattent sur l'éventualité de l'initiation d'un récipiendaire, désirent prendre toutes les précautions possibles afin de bien saisir les motivations profondes du candidat souhaitant intégrer la Confrérie. Il s'agit, ici, de se prémunir de l'intérieur et d'éviter que l'Ordre maçonnique ne laisse s'infiltrer des « brebis galeuses ». Certains individus peuvent en effet recourir à l'initiation maçonnique pour enrichir leur carnet d'adresse et pour profiter de certaines influences. Les intérêts professionnels et sociaux que certains individus pensent pouvoir exploiter en étant membres de cette confrérie sont multiples. « Nous arrivons à nous rendre compte des motivations premières de la plupart des candidats » m'ont confié certains initiés. Les enquêtes traditionnelles qui sont accomplies sur la vie du volontaire sont toujours de mise et constituent un moyen d'évaluation fiable de manière générale. En outre, les photographies des postulants sont mises à la vue de tous les francs-maçons qui composent la loge. Ainsi, si l'un des frères reconnaissait une personne « de peu de foi », celle-ci serait systématiquement écartée. De plus, les candidats pour lesquels la démarche se solderait par un refus sont ménagés et prévenus à l'avance, afin d'éviter que « trop de personnes, blessées dans leur orgueil en voyant leur candidature refusée, cherchent à se venger par tous les moyens possibles » nous a confié un franc-maçon.

Par ailleurs, les changements observables dans les méthodes de recrutement peuvent être imputés au fait que la Franc-maçonnerie tente de se débarrasser de cette image élitiste qui lui est attribuée. Les entretiens que nous avons pu effectuer, ont révélé nettement cette exigence de ne pas tenir compte des origines sociales, ethniques, religieuses, professionnelles ou intellectuelles du candidat. Pour récuser cette représentation, les frères questionnées réagissent en disant par exemple « Nous avons parmi nous, des agriculteurs, des chômeurs, des professions libérales, des gens de catégorie aisée et d'autres qui seraient moins favorisés, des gens, des européens, des africains… ». Ce fait, s'il est vérifié constituerait un argument de défense notable dans la mesure où pour les profanes une grande partie des francs-maçons était traditionnellement à la tête d'un certains capital économique (bourgeois, entrepreneurs,…), culturel (artistes et intellectuels en tout genre…) ou social.

Ainsi, selon les déclarations qui nous ont été faites, aujourd'hui la Franc-maçonnerie compte dans ses effectifs toutes les catégories sociales. L'Ordre maçonnique tendrait à renouer avec l'idéal que proposait le pasteur Anderson au XVIIIème siècle, à savoir que la Franc-maçonnerie se devait de « *rassembler ce qui est épars* » et d'être « *le centre de l'Union et le moyen de nouer une amitié fidèle parmi des personnes qui auraient pu rester à une perpétuelle distance* [427]». Manifestement cette préoccupation n'est pas récente, tout porte à croire qu'elle demeure à l'ordre du jour. Cette constatation révèle sans doute l'existence de freins subsistants à cette ouverture à la diversité sociale, ethnique, politique ou religieuse.

Enfin, nous pouvons aborder la question de l'initiation des femmes, des esclaves et des personnes qui ne seraient pas « *intactes physiquement*[428] » L'exclusion des esclaves, motivée par le fait que ces derniers ne pouvaient exercer librement leurs activités maçonniques ne se pose plus dans notre contexte social et juridique actuel en France. Cependant, qu'en est-il pour les femmes et les personnes à mobilités réduites ? Ces dernières, à l'origine exclues de la Franc-maçonnerie en raison de leur incapacité à exercer dans le secteur professionnel des bâtisseurs, sont aujourd'hui acceptées en Maçonnerie. La question de l'initiation maçonnique des femmes est plus complexe. Certaines obédiences maçonniques comme la Grande Loge Nationale de France (G.L.N.F), régulières aux yeux de la Grande Loge Unie d'Angleterre, continuent à respecter cette interdiction et les femmes n'y ont aucunement accès. En revanche d'autres obédiences comme la Grande Loge Féminine de France et celle du Droit Humain admettent l'entrée des femmes. Cette Franc-maçonnerie est donc *irrégulière* et n'est pas reconnue par la Maçonnerie anglaise ; malgré cela certains Maçons diront que « ce n'est pas

[427] Anderson, in Les *Constitutions.*
[428] *Ibid*.

parce que certains sont membres d'obédiences irrégulières, que ce ne sont pas de bons Maçons ». Certaines loges mixtes pratiquent l'initiation des deux genres, masculin et féminin tandis que d'autres sont exclusivement féminines. Nous pouvons constater que depuis 1970, le nombre de femmes initiées est passé de 3425 à 22 440 et représentent une part de 22 % au sein de la Franc-maçonnerie française, soit deux fois plus qu'il y a trente ans[429]. Cette présence non négligeable des femmes en Maçonnerie et qui ne cesse d'augmenter montre ainsi la tendance d'ouverture de la confrérie et l'adaptation de celle-ci aux normes et valeurs sociales de la société actuelle.

Nous pouvons alors parler de réponses concrètes résultant de l'interaction entre la société et Maçonnerie, celle-ci s'étant largement introduite au sein des mouvements sociaux actuels comme celui de l'émancipation des femmes.

III. Les tenues blanches ou quand le Temple ouvre ses portes

A. Les Tenues Blanches : l'occasion d'une rencontre, l'amorce d'un dialogue

Les Tenues maçonniques, comme nous l'avons vu, sont des séances se déroulant dans les temples maçonniques, et lors desquelles, les francs-maçons d'une loge particulière se rassemblent. Ces tenues peuvent être *solennelles* (tenues habituelles d'une loge), *de deuil* lorsqu'elles sont destinée à commémorer la mémoire d'un frère défunt et *de famille ;* les visiteurs en sont exclus. Il existe une autre catégorie, celle des *tenues blanches* qui peuvent être *fermées* lorsqu'un conférencier profane est convié à parler en loge devant un auditoire exclusivement composé de francs-maçons ou *ouvertes* au cours desquelles, contrairement au cas précédent, le conférencier est franc-maçon et son auditoire est composé de maçons et de profanes invités. Ce dernier type peut à première vue, être considéré comme étant une entreprise d'ouverture de la Franc-maçonnerie au monde profane. Nous comprendrons cependant, plus tard, en nous gardant des évidences pourquoi en réalité les motifs sous-jacents de telles réunions peuvent être plus complexes et moins directement lisibles.

On assiste aujourd'hui à une multiplication des initiatives de la part de la Franc-maçonnerie visant à inviter des représentants religieux aux débats lors de certaines tenues blanches. Si des francs-maçons s'insurgent devant de telles entreprises, d'autres au contraire

[429] Chiffres avancés dans le journal L'Express de mai 2003.

se réjouissent à l'idée de ces rencontres « mixtes ». Il n'en va pas de même de cette ouverture du côté de l'Eglise catholique où subsistent également quelques réticences, avec certains ecclésiastiques qui prohibent de tels contacts. Ces tenues blanches rencontrent néanmoins un tel engouement que la plupart des personnes invitées s'y rendent volontiers au point que souvent, les petites loges ne peuvent contenir autant de monde. Les conférences auxquelles ces réunions donnent lieu, portent sur divers sujets comme le symbolisme, le spiritualisme, l'athéisme, etc. Parfois les exposés traitent des similitudes que présentent les deux institutions, comme par exemple la comparaison du Grand Architecte des francs-maçons avec le Dieu des catholiques. Parmi ceux qui ont pu assister à ces évènements, des témoins diront qu'il s'agissait là de « l'amorce d'un dialogue », d'un véritable rapprochement entre les deux institutions. Ce dialogue peut être effectivement possible dans la mesure où les deux parties bien qu'elles ne renoncent pas à leurs convictions, apprennent à se connaître, à se comprendre. Pour d'autres, ces faits correspondent aux politiques d'ouverture mutuelles entreprises par la Maçonnerie et l'Eglise catholique.

B. Un ethnologue en Tenue Blanche

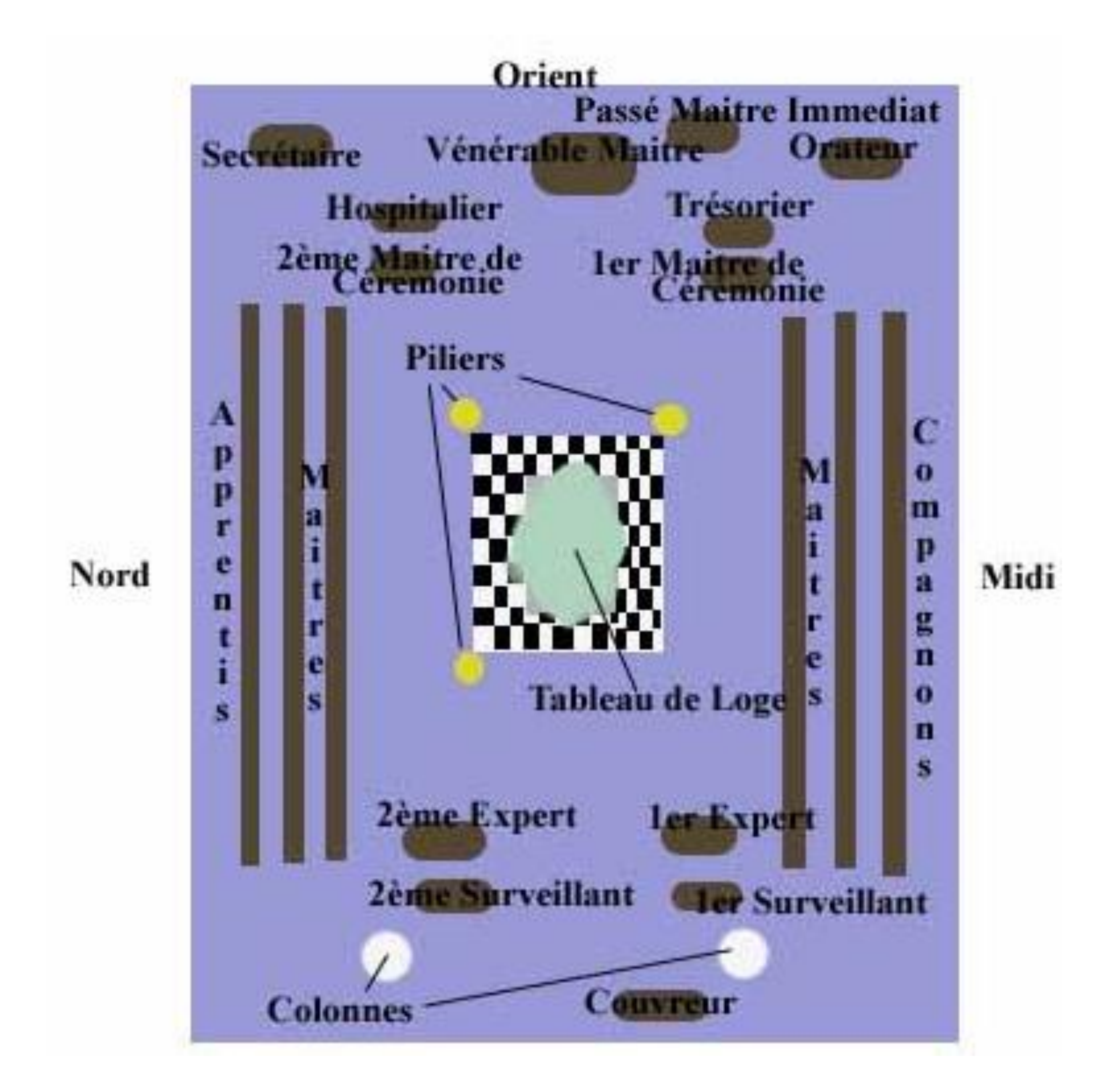
Il s'agit maintenant pour nous de produire un compte-rendu de la journée du 28 Juin 2003 en partie partagé avec les francs-maçons et qui fut organisée à Limoges par les loges la Pierre d'Or, la Roche Chue et Louise de Kéroualle, cette dernière reprenant le nom de la première femme initiée en Maçonnerie. Nous profitons de l'occasion ici pour remercier les membres qui, instruits de notre enquête, ont spontanément pensé à nous faire partager cet évènement. Cette journée correspond à la célébration de la Saint Jean d'été, date importante pour la Franc-maçonnerie, Saint Jean étant une figure sacrée emblématique de l'Ordre. Cette date commémore la création de la Franc-maçonnerie moderne en Angleterre. C'est également à l'occasion de ce 275e anniversaire que toutes les obédiences maçonniques de France se sont mobilisées pour fêter l'événement. Cette fête de la St-Jean d'Eté s'est déroulée sur deux jours, le samedi 28 et le dimanche 29 juin : l'intégralité du programme en annexe[430]. La Tenue blanche à laquelle nous avons pu assisté se déroula le samedi après-midi. Le reste des festivités ne concernèrent que les francs-maçons et leurs conjointes.

Cette *tenue blanche ouverte* eut lieu dans le temple de la Pierre d'Or, situé rue Potier à Limoges. De l'extérieur, le bâtiment qui abrite le temple est de conception moderne, sans prétention ne laissant apparaître aucun signe ostentatoire. A première vue, le profane aurait

[430] Annexe p XLVII

bien du mal à deviner l'existence d'un temple maçonnique à cette place. A la gauche du hall d'entrée se trouve une pièce de discussions, ou pouvant servir à d'autres fins que nous ignorons. Nous avons malgré tout remarqué la présence d'un bar derrière lequel une cuisine en état de fonctionner est installée. Le Temple se trouve à l'opposé de cette pièce, sur la droite du hall d'entrée du bâtiment. Sur les murs sont exhibés, de façon modérée, quelques décorations, des tableaux et quelques affiches. C'est accompagné de notre hôte, un franc-maçon limougeaud qui fut notre premier informateur initié et auprès de qui nous avions gagné la confiance, que nous pénétrons dans ces locaux. Là nous sommes accueillis par un membre qui nous souhaite aimablement la bienvenue. Nous sommes alors présentés d'une manière insolite, le premier contact se résumant en l'évocation, par le franc-maçon qui nous accompagne, des membres de notre famille qui ont été initiés en Maçonnerie. En réaction, notre interlocuteur que nous n'avions jamais rencontré jusqu'à cet instant s'exclama que nous devions sûrement avoir « la Franc-maçonnerie dans les gènes ». Nous entrons ensuite dans la salle du bar dans laquelle discutent quelques dizaines de personnes présentes.

Des hommes initiés ou non, plus ou moins âgés, sont ici réunis ainsi que quelques femmes. Celles-ci sont certainement pour la plupart des épouses de francs-maçons conviées à la tenue blanche, l'obédience de la loge la Pierre d'Or, la Grande Loge Nationale Française étant exclusivement masculine. Certains nous sont connus et notre étonnement est à son comble lorsque ils nous demandent où en est notre travail sur la Maçonnerie alors que nous n'avions pas encore eu l'occasion d'en discuter avec elles jusqu'à ce jour. Manifestement, l'idée de cette enquête a intéressé les membres de la communauté à qui elle a été présentée. Vient ensuite le moment où un franc-maçon invite l'assemblée à s'installer dans le temple pour débuter la tenue. Nous entrons alors pour la première fois dans un temple maçonnique et à première vue l'organisation globale de cet espace sacré s'avère être assez complexe et organisée selon un ordre certainement très codifié.



Nous pouvons ici préciser que le temple maçonnique est « Orienté » comme peuvent l'être de nombreux autres temples ou espaces sacrés dans de multiples cultures, toutes ayant observé et donné sens à la course de l'astre solaire.

A l'entrée du temple nous sommes face à deux colonnes purement ornementales, celles-ci ne soutenant pas le toit. Elles nous rappellent les deux obélisques situées à l'entrée du temple de Karnak en Egypte. Ces colonnes qui marquent effectivement le passage d'un espace à un autre, peuvent en outre rappeler les colonnes, Boaz et Jakin, qui furent placées à l'entrée du Temple de Salomon. Selon la tradition maçonnique, ces colonnes doivent être creuses pour que celles-ci puissent contenir les documents maçonniques de la loge. Sur la colonne de gauche nous pouvons lire la lettre B tandis que sur celle de droite l'inscription est masquée par une feuille blanche placée ici sans doute à l'occasion de la tenue blanche. Au centre de cet espace sacré se trouve ce que les francs-maçons nomment le Pavé Mosaïque, formé de carrés noirs et blancs à la manière d'un damier ou d'un échiquier situé au sol. Nous avons pu lire

dans certains ouvrages que ce Pavé Mosaïque est censé inspirer une réflexion sur la complémentarité des oppositions431. En son milieu est placé ce que l'on appelle le Tableau de loge ce dernier étant recouvert d'une toile opaque nous ne sommes pas en mesure de le décrire. Lors des Tenues Maçonniques ordinaires le Tableau de loge est découvert afin d'être à la vue des frères. Il est censé illustrer les objets maçonniques du temple. Pendant longtemps, le Tableau de loge était simplement dessiné à la craie sur le sol dans la mesure où les réunions maçonniques, alors qu'elles étaient clandestines, pouvaient être interrompues à tout moment. Il s'agissait alors d'effacer rapidement le dessin pour éviter de laisser des traces du caractère maçonnique de la réunion. Nous avons donc ici deux expressions de dissimulation ostentatoire dont la fonction, comme nous avons pu le voir dans la première partie de notre travail, viserait en partie à apaiser la tension du secret chez les francs-maçons. En outre, insistons sur le fait qu'il peut être en pareil cas aussi important de « cacher » que de « montrer que l'on cache » faisant que tous les ingrédients sont là pour aiguiser la curiosité du profane ce qui peut paraître paradoxal dans un contexte placé officiellement sous le signe de l'ouverture et de la communication. Autour du Pavé Mosaïque sont disposés les Trois Piliers432, surmontés de bougies qui sont habituellement allumées lors de l'ouverture des travaux maçonniques et éteintes à leur fermeture. Les lumières ainsi produites sont nommées étoiles par les francs-maçons. Chacun de ces piliers a une signification. L'un d'entre eux représente la Sagesse, un autre la Force et le troisième la Beauté. Au Nord et au Midi sont disposées plusieurs rangées de sièges sur lesquels l'assemblée doit prendre place. D'autres sièges et pupitres sont présents dans le temple et sont réservés à divers francs-maçons ayant une charge bien précise dans la loge.

Les femmes sont à première vue surprises de se voir invitées à s'asseoir sur la dernière rangée des chaises installées tout le long du temple. Les francs-maçons eux s'installent à certaines places bien précises et quelques-uns se font des signes censés influencer la disposition d'autres maçons. Chacun gagnent la place qui lui est attribuée en fonction de son rôle. Seul un franc-maçon dans toute l'assemblée porte les vêtements maçonniques, tous les autres étant habillés ordinairement.

Lorsque toutes les personnes présentes sont installées, le Couvreur de la loge, muni d'une épée se rend dans le Hall, scrute les alentours et regagne le temple en disant que la tenue pouvait débuter à l'abri des oreilles indiscrètes. Le Vénérable Maître ouvre alors la

[431] Annexe p XLV
[432] Annexe p XLVIII

séance en frappant de façon solennelle son maillet sur la table ce qui ne va pas sans provoquer la surprise des membres invités, non-maçons, présents dans l'assemblée. Le Vénérable Maître explique alors qu'il faut faire silence dans le temple et pendant la tenue. Il insiste sur le fait que nous sommes réunis dans un espace sacré et que de ce fait il existe tout un ensemble de normes de conduite à respecter comme celle de ne pas se déplacer n'importe comment dans le temple et que les intervenants ne doivent en aucun cas se couper la parole, « ce qui peut vous paraître étrange ! » ajoute-t-il. Parmi les frères présents, quelques uns se portent volontaires pour distribuer des documents à l'assemblée pour que ceux qui la composent soient à même de suivre plus facilement ce qui sera exposé pendant la réunion. Nous avons pu constater que ma présence ne passe manifestement pas inaperçue lorsqu'un franc-maçon qui m'est inconnu, s'approchant de moi pour me tendre l'un de ces documents, m'adresse en souriant un « *Bonjour et bienvenue Monsieur Bertrand* ». Un franc-maçon prend la parole pour présenter à l'auditoire des non initiés la Franc-maçonnerie et son histoire. Certains francs-maçons interviennent parfois pour ajouter une précision ou rectifier une information. A cette occasion nous avons pu nous rendre compte que les prises de parole, nullement anarchiques, suscitent systématiquement une interaction rituelle organisée. En effet, lorsqu'un franc-maçon souhaite intervenir, il signale son besoin de parler en levant la main. Un autre franc-maçon chargé de signaler ces requêtes, prononce « *Le frère X demande la parole !* » A cela le vénérable répond « *Donnez-lui la parole !* » Le premier reprend alors « *Vous avez la parole mon frère* », puis frappe la table de son maillet. Après s'être levé, le franc-maçon peut alors s'exprimer.

A la fin de l'exposé, les profanes qui composent l'assemblée sont invités à poser des questions. Il n'est pas rare que les interrogations qui sont alors émises, provoquent la gêne de l'ensemble des francs-maçons. Une personne, par exemple, demande à être instruite sur la signification de certains objets reproduits dans le temple. Les francs-maçons rencontrent manifestement de multiples difficultés pour déterminer ce qu'ils peuvent révéler à la fois aux non-initiés présents dans l'assistance mais aussi aux « frères » qui n'ont pas encore « l'âge », pour reprendre le jargon maçonnique, c'est-à-dire atteint le degré initiatique requis pour accéder à certaines informations visiblement réservées à des grades supérieurs.

Finalement, ces questions gênantes sont vite éludées dans la mesure où elles semblent toucher à certains secrets qui ne doivent pas ou ne peuvent pas être communiqués aux profanes. La tension induite par le secret est également perceptible lorsqu'un franc-maçon demande à l'orateur « tu vas bien parler d'Hiram quand même, non ? » Un dialogue s'instaure alors entre les deux maçons et nous pouvons entendre du premier « Mais non, tu sais bien, je ne peux pas parler d'Hiram dans la mesure où cela reviendrait à parler du rituel d'initiation

des Maîtres ». Après que les deux frères aient décidé d'un commun accord de ne rien dire à ce sujet, l'exposé peut reprendre. Ce dernier est alors de nouveau interrompu par la sonnerie retentissante du téléphone portable d'une des femmes de l'assemblée. Le flottement qui en résulte se charge de faire ressentir le contrôle social diffus et provoque une gène évidente chez la propriétaire du téléphone qui choisit finalement de quitter le temple pour répondre à cet appel. « A ce propos mesdames, vous n'oublierez pas de rallumer vos portables quand la séance sera terminée » ironise le Vénérable Maître qui détend l'atmosphère en provoquant les rires de l'assemblée. Plus tard, un frère me confiera que « dans une tenue ordinaire, cet incident susciterait un sérieux rappel à l'ordre ».

Il s'ensuit l'exposition d'un travail, accompli par un autre franc-maçon, portant sur le thème du secret. Le choix d'aborder ce sujet, en pareille occasion, n'est sans doute pas anodin. En tout cas, nous pouvons penser que l'auteur aspire à susciter quelques réactions sur les opinions des présents. La forte chaleur ambiante conduit certains francs-maçons à distribuer des verres remplis d'eau fraîche. Les femmes, manifestement touchées par cette attention sont les premières servies comme le veulent les usages et les mœurs de la culture occidentale. La tenue s'achève par une présentation rapide des rôles respectifs de chaque officier. Probablement parce que la journée est placée sous le signe de la fête, les francs-maçons qui présentent leurs fonctions trouvent en cette occasion un prétexte pour amuser l'assemblée et détendre encore plus l'atmosphère.

La séance est finalement levée, les « étoiles » qui « illuminent la loge » sont éteintes, les francs-maçons et l'assemblée quittent le temple et regagnent le hall pour poursuivre les discussions entamées avant que ne commence la Tenue blanche. Notre hôte s'attache alors à me présenter personnellement à d'autres maçons, lesquels proposent spontanément leur aide dans l'éventualité où des difficultés se présenteraient dans mon travail.

Cette tenue blanche a eu lieu à l'occasion d'une fête et un rapprochement entre cette manifestation festive particulière et l'analyse de la fête, produite par Bronislaw Malinovski fondée sur l'observation directe d'un phénomène éloigné géographiquement et culturellement du nôtre, celui des fêtes mélanésiennes peut être envisagé. Il s'avère qu'à l'issue d'une approche comparative nous pouvons retrouver la présence de certains attributs archétypaux dans la fête maçonnique. Les phénomènes festifs observés par Malinovski sont périodiques, célébrés à échéances, liées aux cycles des astres et de la nature, constituant les bases historiques de tout calendrier. La fête Milemala illustre ce type de fête périodique qui célèbre la clôture d'un cycle végétal et l'ouverture d'un autre. Notons que nous avons là une première

similitude apparente avec les fêtes cyclique et périodique de la Saint-Jean marquant l'équinoxe d'été.

En outre, Malinovski montre la dialectique des comportements qu'implique la fête. Il s'avère que la différence qualitative du temps festif, par rapport au temps ordinaire, est visible dans les conduites qui se mettent en place pendant la fête et qui diffèrent des comportements habituels. Ce qui est interdit ordinairement est autorisé le jour de la fête ou inversement. Cette hétéronomie du comportement festif démontre l'isolement de la fête dans la continuité temporelle. Nous sommes effectivement dans ce cas de figure, en ce qui concerne l'anniversaire de la Franc-maçonnerie. Par exemple, le temple maçonnique, véritable espace sacré ordinairement ouvert aux initiés seulement, est exceptionnellement accessible aux profanes et aux épouses à l'occasion de cette fête. De même les plaisanteries des francs-maçons en présentant leur fonction et le fait que ces membres s'étaient dispensés de porter les attributs vestimentaires maçonniques, ne sont pas le caractère des tenues habituelles.

Par ailleurs, la fête exhibe un aspect de commémoration dans la mesure où elle célèbre en les évoquant les évènements mythiques, historiques ou légendaires considérés par la société comme significatifs à jamais. Encore une fois, la Saint-Jean telle qu'elle est célébrée par les francs-maçons correspond à cet aspect essentiel de la fête. A cette occasion les francs-maçons commémorent en effet la naissance de la Maçonnerie moderne. Et de plus cette fête présente un évident aspect de commémoration mythique en ce qui concerne la célébration de Saint-Jean, figure essentielle en Maçonnerie. Ces deux considérations légitiment en grande partie le fait que la Maçonnerie semble profiter de cet évènement festif pour exposer médiatiquement et publiquement les fondements mythiques et historiques de l'Ordre. En même temps la fête s'avère être un moyen efficace de renouer avec ces choses qui lui sont existentiellement importantes.

Enfin, nous pouvons retenir cette bipolarité sacrée/profane de la fête maçonnique qu'avait déjà remarqué Malinowski à propos de la fête des mélanésiens. La journée du samedi consista en effet en une succession d'étapes ou règne l'alternance des temporalités sacrées et profanes de la fête. La tenue maçonnique réservée aux Maçons dans la matinée était de toute évidence isolée dans la dimension sacrée, si bien que nous ne pûmes y assister. La tenue blanche, par contre fut accessible aux profanes. Les agapes dans la soirée furent réservées aux Maçons et à leurs conjointes. Et enfin la journée festive se termina par une Chaîne d'Union, sacrée par son aspect rituel, à laquelle les francs-maçons, chacun muni de son cordon maçonnique, devaient participer.

IV. Une multiplication des publications des francs-maçons : explications, justifications, démentis

Parmi les tentatives individuelles ou collectives de justification souvent employées par la Franc-maçonnerie, nous pouvons retenir la multiplication des publications et des utilisations du droit de réponses de la part de nombreux francs-maçons. Il semble que l'évolution actuelle ne soit plus celle de rester passif devant les accusations émanant d'une partie de la société profane, mais de réagir activement à l'aide des outils de communication. Concrètement, ce phénomène se matérialise par l'ampleur démesurée des « rayons » consacrés aux ouvrages sur la Maçonnerie, dans les librairies. Parmi ces ouvrages, un bon nombre d'entre eux sont l'œuvre de francs-maçons ces derniers souhaitant donner un regard de l'intérieur de la Maçonnerie. Toutefois d'autres ouvrages émanent de profanes. Le livre des profanes, Ghislaine Ottenheimer et de Renaud Lecadre, *Les frères invisibles* fit l'effet d'une « bombe médiatique » lors de sa publication et participa largement au discrédit de la Maçonnerie. Cet ouvrage, conspué par l'ensemble des Maçons, trouve aujourd'hui son répondant. *La face cachée des frères invisibles,* de Hervé Vigier constitue un remarquable exemple de l'ambition, de la part des maçons, de répondre pour faire valoir dans l'opinion, leur propre point de vue. Nous pouvons rencontrer également des ouvrages ne mentionnant pas d'auteur particulier si ce n'est l'expression « *Une loge révèle* », qui montrent que les entreprises de communication peuvent également mobiliser collectivement la Maçonnerie. Certaines obédiences maçonniques semblent en effet avoir convenu qu'elles devaient s'atteler à des productions littéraires dont le rayonnement serait bien plus étendu que celui de leurs journaux internes. Ceci expliquerait en partie pourquoi l'Ordre eut le besoin de se doter de sa propre maison d'édition, EDIMAF, les Editions Maçonniques de France.

En effet, parmi les nombreux textes produits, une grande partie ne semble pas être uniquement réservée aux seuls initiés. Internet est également littéralement prit d'assaut par les francs-maçons qui semblent avoir trouvé dans l'utilisation de la « Toile » un remarquable moyen d'expression.

Nous sommes alors amenés à nous interroger sur le contenu de ces ouvrages et publications maçonniques ? Il semblerait que certains francs-maçons soient entrés dans une véritable logique de justification en déployant habilement de multiples arguments. Il peut s'agir de montrer que les suspicions dont la Maçonnerie fait l'objet ne correspondent pas au véritable esprit de la confrérie. Les faits reprochés à l'Ordre maçonnique peuvent également

être simplement démentis en niant par exemple l'appartenance maçonnique d'une personne aux prises avec la justice.

On peut également retenir d'autres méthodes utilisées comme celle d'imputer toutes les fautes et reproches à une obédience concurrente, cette dernière se voyant alors accablée de toutes les déviances qui ont été publiquement révélées. La lecture d'un journal interne d'une obédience maçonnique particulière nous apprit effectivement qu'aucun de ses membres n'était impliqué dans une quelconque affaire judiciaire et que les autres obédiences corrompues feraient bien de prendre leurs responsabilités.

Un autre argument très fréquemment avancé réside dans le fait que parfois les francs-maçons se disent être les « boucs émissaires » de la société actuelle. Quelles considérations pouvons-nous apporter à une telle représentation ? Ce terme de « bouc émissaire » remonte à l'Ancien testament et fait référence à un rite hébreu au cours duquel un bouc était chargé de tous les maux et transgressions et était chassé dans le désert. D'après la théorie de René Girard, exposée dans les ouvrages *Le bouc émissaire* et *La violence et le sacré,* le transfert sur le bouc de la violence et de la négativité accumulée dans la société fonderait le pacte social. Chaque société a besoin que quelqu'un se charge de cette négativité afin de pouvoir créer une sorte de complicité parmi ses membres. Ainsi, la Franc-maçonnerie, dans la société occidentale actuelle, remplirait, contre son gré, cette fonction de « bouc émissaire » ce qui permettrait à la société profane de resserrer ses liens face à cet « ennemi commun ». Il s'agit là d'une affirmation qu'utilisent certains francs-maçons pour justifier l'hostilité des profanes à leur égard. Le secret et les faits de complicité que l'opinion retient de la Franc-maçonnerie, s'opposent aux valeurs et idéaux de transparence tout comme l'élitisme s'oppose au principe du mérite. Même la fraternité que prônent les francs-maçons est perçue négativement par les profanes, ces derniers préférant appeler cela du préférentisme.

Le fait que la Franc-maçonnerie passe ainsi pour ne porter exclusivement en elle que des non-valeurs, explique le besoin qu'ont les profanes de s'unir contre l'Ordre. En dépit du fait que cette thèse reste très audacieuse, une partie des membres y voit une explication des représentations hostiles à la Franc-maçonnerie qui circulent dans la société profane. Malgré cela, ce qui faisait sans doute l'efficacité du phénomène « bouc émissaire » chez les Hébreux résidait dans le fait qu'il s'agissait d'un rite à part entière. L'accomplissement rituel dont l'effet semblait être de susciter la mobilisation sociale, et donc le resserrement des liens de la communauté, n'est plus aujourd'hui manifeste ce qui rend la comparaison difficilement défendable.

Nous avons pu ainsi prendre connaissance de certaines actions mises en œuvre et des arguments soutenus par les frères pour répondre à la discordance entre les représentations sur la Franc-maçonnerie qui circulent dans la société profane et celles qui sont habituellement soutenues par les initiés eux-mêmes. Qu'en est-il des effets réels de cette mobilisation ?

Nous allons voir maintenant les effets réels qu'ont pu induire ces diverses entreprises mises en œuvre par de nombreux francs-maçons ces derniers souhaitant influencer les représentations socioculturelles collectivement partagées par l'ensemble de la société profane. Tout d'abord, nous observerons les résultats concrets attendus qui ont été induits par l'ensemble de cette campagne de communication. Nous verrons ensuite, en quoi cette dernière a pu également engendrer des effets pervers et latents, lesquels ont manifestement contribué à orienter négativement et à pérenniser les représentations culturelles sur la Franc-maçonnerie circulant parmi les profanes.

Dans notre précédente étude[433], nous nous étions attachés à montrer en quoi il était concevable d'affirmer que les différentes Obédiences maçonniques prenaient visiblement conscience de l'image négative que véhicule la Fraternité maçonnique dans la société profane globale. Il peut en être difficilement autrement dans la mesure où les initiés, lorsqu'ils sont sollicités par les médias pour exprimer leur point de vue sur la Fraternité maçonnique, doivent faire face aux multiples questions et incompréhensions des profanes. A notre connaissance, il n'est pas un entretien journalistique qui ne fasse allusion aux affaires, aux scandales impliquant des initiés, et au secret qui préoccupe tant les individus profanes.

Pour répondre à certaines interrogations et accusations, diverses mesures ont été mises en place, de façon officielle ou non. Il s'agit bien là selon nous d'une véritable prise de conscience de la situation fragile dans laquelle se trouve la Fraternité maçonnique.

Ainsi, nous avons analysé les effets que peuvent engendrer ces mesures, pouvant être interprétées en terme de réponse, comme la production par certains initiés d'une littérature sur la Franc-maçonnerie s'adressant aussi bien aux membres de la Fraternité maçonnique qu'aux profanes cherchant à comprendre ce phénomène.

En outre, nous avons apporté un regard attentif à certaines opérations dites *Tabliers propres* ou *Mains blanches*, officiellement et collectivement menées par certaines Obédiences

[433] *Regards croisés sur la Franc-maçonnerie : Profanes, Initiés, Représentations et Interactions*, Mémoire de Maîtrise d'Ethnologie disponible à la Bibliothèque des Sciences de l'Homme de l'Université Victor Segalen-Bordeaux 2, 2003

et consistant à écarter de la Fraternité maçonnique certains membres considérés par les autorités maçonniques comme étant « les brebis galeuses » de la Franc-maçonnerie. De telles contre-mesures ne sont manifestement pas isolées puisque nous avons également mis en évidence que de tels motifs ou ambitions sont à l'origine d'actions d'une autre nature dont l'initiative peut être attribuée soit à certaines loges maçonniques particulières soit à certains initiés, trouvant ici l'occasion de s'engager dans une forme de combat auquel ils attribuent une véritable valeur morale. Par exemple, nous avions développé les raisons motivant la mise en place d'une association volontaire d'initiés autour d'un projet dénommé *Hiram*. Le but visé, en diffusant publiquement via Internet les agissements jugés contraires à l'esprit de la Franc-maçonnerie auxquels s'adonnent certains initiés non-scrupuleux, consiste à informer les francs-maçons sur les risques de détournement de la Fraternité maçonnique et à éveiller la méfiance des loges maçonniques vis-à-vis de certaines déviances possibles.

Les recherches que nous avons menées cette année nous ont permis de découvrir d'autres formes de réponses sur lesquelles nous pouvons nous arrêter un instant.

V. Un retournement évident

Avant de considérer et d'analyser cette « phase » dite d'*ouverture*, il nous faut bien revenir sur les diverses positions tenues antérieurement par les francs-maçons et vis-à-vis desquelles un certain nombre d'entre eux ont choisi de se démarquer. Ainsi, par opposition à ouverture et parole, nous devons opérer un retour sur le caractère de fermeture et de silence qui fut longtemps la ligne directrice officielle de la Franc-maçonnerie française, critiquée abondamment par une frange de la société profane.

Comment pouvons-nous expliquer ce silence qui, d'un point de vue profane, caractérisait si bien cette Fraternité jusqu'à ce que cette confrérie opère un retournement notable en s'exprimant intelligiblement sur ces propres conceptions ? Il s'avère que cette non-parole, observée par la majorité des initiés, pourrait se comprendre selon divers registres d'acception. A ce sujet, David Le Breton parle de l'ambiguïté du silence[434].

Le silence de la Fraternité maçonnique peut faire figure d'indifférence de la part des initiés à l'égard des conceptions de la société envers l'Ordre. Cette indifférence résulte « du propos d'un individu qui ne rencontre nul interlocuteur, discrédité déjà à sa source et qui n'a

[434] David Le Breton, *Du Silence*, p.77

d'autre choix à la fin que de se taire »[435]. Ce serait donc un véritable refus d'écoute et de compréhension qui serait la cause de cette forme de silence et dans un tel contexte toute parole serait invariablement insignifiante. Cette indifférence peut effectivement être équivoque et émaner soit des profanes à l'égard des initiés soit des initiés vis-à-vis des profanes, aucun, si nous considérons l'histoire des rapports qu'ont pu entretenir les deux parties, n'ayant le monopole d'une quelconque ouverture à l'autre.

Il peut également s'agir d'un silence interprétable en terme de mutisme. Il est en effet concevable que le silence des francs-maçons puisse être compris comme l'application d'un mécanisme de défense visant à couper tout lien social pour se protéger de certaines attaques ou agressions. Ainsi, le chagrin, la révolte et l'indignation rendraient toute communication confuse et ferait du silence un recours possible.

Cette dernière forme du silence, comprise comme une stratégie singulière de réponse ou de communication muette s'est manifestement avérée inefficace si nous tenons compte du fait que les représentations des profanes n'ont que peu évolué depuis deux siècles. C'est justement de cette inefficacité que nous pouvons concevoir que la société profane a attribué au silence des initiés une autre signification, voulant que ce défaut d'explication témoigne d'un certain acquiescement. Sur ce point David Le Breton met en évidence que « la connivence passe souvent par une absence de mots »[436] et ne nécessite pas toujours une concertation orale. Ainsi compris, le silence des francs-maçons témoignerait d'une compréhension tacite. Il est d'ailleurs d'usage de dire, là où l'individu sollicité se tait, que « celui qui ne dit mot consent ». Le silence des initiés, parce qu'il a pu être interprété comme approbation, donnant l'aval au fondement de certaines représentations profanes, peut être en partie la cause d'un certain bouleversement en terme de stratégie de communication. Ce revirement peut être problématique dans la mesure où le silence de la part des initiés sur leur Fraternité, qui ne peut être par nature véritablement révélé, s'expliquait en grande partie par ce fait que les réponses attendues par les profanes relèvent le plus souvent du domaine de l'indicible. Néanmoins, preuve est faite que les francs-maçons, du moins pour certains d'entre eux, ont choisi de communiquer et d'informer le public afin de parer à certaines idées jugées préconçues et surtout infondées. Reste pour eux à déterminer ce qui peut être dit et ce qui ne peut pas l'être en même temps qu'il leur faut sans doute choisir sous quelles formes il est possible d'informer la société profane. C'est bien sur les réponses de la Fraternité maçonnique émises à l'endroit des profanes que nous allons nous concentrer dans cette partie.

[435] David Le Breton, *Du Silence*, p.104
[436] David Le Breton, *Du silence*, p.100

Chapitre II // Une Fraternité stigmatisée : mise en place des contre-mesures

I. Le réseau Thémis, une contre-Fraternité

Sur l'initiative d'Alain Pérochon, membre de la Grande Loge de France, des Francs-maçons de plusieurs obédiences ont participé à la création de *Thémis - Pour que la Justice reprenne ses droits*. Le projet de cette association serait, par « l'analyse, la réflexion et l'action, de redécouvrir dans la pratique, l'impartialité du système judiciaire français ». Thémis regroupe également des profanes, justiciables, victimes ou non de dysfonctionnements de la Justice, experts, avocats, magistrats, hauts fonctionnaires et agents ministériels, des ministères de la Justice, de l'Intérieur et de la Défense, témoins de ces dysfonctionnements et sensibilisés par ce projet. « *Puisque aujourd'hui nous le voulons tous, nous pouvons faire en sorte qu'aucune collusion, aucun réseau, aucune mafia ne puisse plus prospérer en influant, par diverses connivences, sur la balance de la Justice* », explique Alain Pérochon qui précise, « *Nous avons déjà des éléments concrets qui justifient notre démarche. Ne pas mener ce travail participerait de la non-assistance à personnes et institutions en danger* ». Il ajoute : « *c'est un véritable contre-réseau de résistance aux côtés de la Justice et contre les exclusions que nous avons décidé de mettre en place. Il est nécessaire que chacun participe, dans sa sphère d'activités, à cette « chaîne d'union » qu'est Thémis. Bien sûr, face aux pressions que nous serons amenés à subir, l'identité des membres de Thémis ne sera pas révélée : cette discrétion est le secret de notre réussite* ».

A l'origine de leur démarche, les « Frères » de Thémis se seraient aperçus que certains francs-maçons auraient mis en place, au sein des institutions judiciaires, des réseaux tenus pour être secrets, puissants et largement influents. Sous couvert d'un simulacre de Justice se cacheraient ainsi de véritables organisations criminelles. Selon le directeur de cette association, « *nous sommes très loin des « bâtisseurs de cathédrales »*, et les personnes visées ne peuvent être tenues pour des francs-maçons. Les membres de l'association Thémis souhaiteraient donc « *mettre un terme à de telles dérives, et éviter de découvrir trop tard, lorsque les affaires ont éclaté, ces complicités déviantes.* » Selon eux, « *ces pratiques génèrent trop de drames, d'exclusions, voire de suicides chez certaines victimes* ».

Comme le soutiennent les responsables de cette initiative, de nombreuses victimes de tribunaux de commerce de toute la France auraient déjà adressé leurs dossiers à Thémis. Les membres de cette association auraient relevé une amplification de ce mouvement au point que leur attention serait sollicitée sur plus de cinq mille dossiers majeurs relatifs à de telles pratiques. Ainsi, « *au-delà de très nombreux faux et usages de faux en écritures publiques pour justifier ultérieurement maintes procédures abusives, certaines pratiques consistent par exemple à toiletter des créances, à se débarrasser d'un associé ou d'un actionnaire, à spolier définitivement les droits d'une épouse encombrante, à réaliser une intéressante fusion par le biais de la reprise d'une société en fausse cessation de paiement, à récupérer à vil prix une société assainie durant le redressement judiciaire, à organiser officiellement l'impossibilité de respecter des engagements envers une banque ou une compagnie d'assurances afin de détourner des sommes importantes au profit de partis politiques ou de tiers à l'étranger, hors de toute poursuite fiscale, à blanchir l'argent de la drogue, à fabriquer des salariés virtuels afin de générer des indemnités réelles, etc. Les montages sont innombrables.* »

Après avoir vérifié les pièces juridiques qui lui sont remises, Thémis recoupe ces dossiers afin d'enrayer certaines pratiques et réseaux. Cette association ne s'attacherait pas uniquement à mettre fin aux procédés jugés inacceptables de quelques individus, mais recherche, selon ses dirigeants, toutes les ramifications de ces réseaux, y compris jusqu'au niveau de l'Etat et au-delà même des frontières. « *La loi du silence qui, jusque là a protégé ces réseaux, n'est pas inéluctable* » précise Alain Pérochon.

Thémis souhaite ensuite organiser des opérations collectives avec les victimes de chaque réseau. Ce faisant, l'association serait en mesure d'indiquer les connivences de chaque acteur incriminé, de s'associer à toute demande de démission de ces acteurs de leurs fonctions judiciaires ou consulaires. Ce contre-réseau pourrait en outre s'associer à toute poursuite collective de ces malfaiteurs devant la Cour Européenne de Justice ou la Cour Européenne des Droits de l'Homme et soutenir toute demande d'indemnisation des victimes.

Enfin, pour les francs-maçons mis en cause, Thémis demande à leur obédience, d'une part leur radiation, mais aussi une participation à l'indemnisation de leurs victimes.
Et c'est à Alain Pérochon, initiateur de ce projet d'envergure, de conclure en affirmant que « *plus de 80% des Français pensent qu'il y a une Justice des « petits » et une justice des « copains » en France. Bref, une Justice à deux visages. Thémis veut redonner ses lettres de noblesses au Droit, essence de notre République, qui doit être le même pour tous et partout* ».

Une telle réponse face aux déviances possibles et imaginables de la Fraternité maçonnique, si elle n'est pas dissuasive démontre un projet d'envergure vraisemblablement

conforme aux attentes de certains profanes qui ont jugé les mesures censées prévenir les dérives de certains francs-maçons trop laxistes pour ne pas dire hypocrites. L'ambition de l'association est ici clairement affirmée et sans détour. Reste à savoir si la mise en place de cette forme de contre-Fraternité est vraiment efficace et si les effets induits par ce genre de réponse correspondent aux attentes de leurs initiateurs, ce qui ne peut être réellement déterminé à l'avance.

II. Discrète, vous avez dit discrète ? L'usage d'Internet ou la nouvelle vitrine de la Maçonnerie

L'usage d'Internet pour communiquer publiquement sur la Franc-maçonnerie répond manifestement à cette exigence d'ouverture que se sont imposés collectivement certains francs-maçons ou loges maçonniques. Avant d'apporter une analyse concernant les implications et les effets d'une telle stratégie, nous pouvons introduire cette partie en présentant l'avis et les motivations officielles qui ont conduit la loge maçonnique L'Eau Vive, affiliée au Grand Orient De France, à créer un site Internet ouvert au public et s'adressant aussi bien aux francs-maçons qu'aux profanes : « *Une loge comme l'Eau Vive, née au XXIème siècle, se dote de tous les moyens modernes pour mieux faire connaître la vie, les idéaux, les enthousiasmes des maçons. Le travail en loge n'appartient qu'aux maçons, mais à l'extérieur, ce travail ne doit pas se comprendre comme une cachotterie malsaine. Etre maçon, c'est être fier de son engagement, au cœur de la cité, en prise avec les joies et les peines du monde qui nous environne. C'est aussi aller à la rencontre de celles et ceux qui, n'étant pas maçons, partagent avec nous les valeurs de l'humanisme, de la liberté, de l'égalité, de la Fraternité, qui sont membres d'associations différentes et qui sont animés par ce même idéal.*
Ce site, l'information ouverte que nous y publions, est déjà une première en France, conforme à la volonté du Grand Orient de France de réintégrer pleinement le cœur de l'opinion publique. Plus de complexes, plus de crainte, le maçon du XXIème siècle est bien dans ses baskets »[437].

De nombreuses loges ou Obédiences ont effectivement suivi le même raisonnement et se sont également dotées de leur propre site Internet comme la Grande Loge Nationale Française, la

[437] Page d'accueil du site Internet de la Loge L'Eau Vive

Grande Loge de France, Le Grand Orient de France, etc. Ce recours à Internet permettrait tout d'abord, selon certaines études, celles de l'EIAA[438] notamment ou encore celles de Rex Briggs[439], de toucher un public plus large.
Quel est le poids de l'audience Internet face à celle des grands médias ? Il apparaît qu'un quart des foyers français est aujourd'hui connecté à ce réseau. La comparaison est donc loin d'être grotesque. Internet représente ainsi une alternative au surinvestissement sur les médias traditionnels. De source *Médiamétrie*, 20,8 millions d'individus âgés de onze ans et plus se sont connectés sur Internet le mois précédant l'enquête, soit un taux de pénétration de près de 40 % de la population française. En même temps, faire sien ce vecteur de communication, permet à la Franc-maçonnerie d'être de plus en plus présente, de maintenir une certaine visibilité et donc d'élargir son réseau d'action. Mais le choix de l'usage d'une telle stratégie de communication doit-elle se borner à ce seul avantage ?

Il apparaît en effet que cette méthode de communication débouche sur une relation d'immédiateté et d'interactivité que les internautes semblent apprécier. C'est donc bien sur l'aspect convivial que les concepteurs et les francs-maçons prenant part à l'initiative de communiquer par Internet ont focalisé leurs efforts. Ainsi, un dialogue peut être instauré entre initiés et profanes dans la mesure où Internet s'impose comme étant une stratégie d'autant plus efficace qu'elle crée une certaine affinité avec sa cible.

En outre, ce réseau de communication encore très récent semble avoir gagné en maturité, comme l'indiquent les nouvelles possibilités de conception de site qui tendent à se généraliser, et essaye de s'imposer comme le « média d'image » le plus adapté. En effet, les mêmes études ont démontré l'efficacité d'Internet pour construire une image de marque et influencer la perception du public. Ainsi, l'adéquation entre l'utilisation de ce canal de médiation et les attentes de certains francs-maçons peut être vérifiée à partir du constat établi que l'utilisation d'Internet ne serait pas sans impact au niveau des représentations existantes qu'induit, chez le profane, le phénomène de la Fraternité maçonnique. Les éditeurs du site officiel du Grand Orient De France défendent l'idée qu'« *Internet constitue un moyen de communication aux ressources immenses [et que] bien utilisé, c'est un outil fantastique pour*

[438] European Interactive Advertising Association est une association paneuropéenne créée le 10 juin 2002. Elle rassemble les principales régies européennes. Son objectif est d'améliorer la compréhension de la valeur de la publicité online comme medium et de démontrer l'impact de l'e-pub au travers d'études, et plus particulièrement d'accroître la vente des espaces publicitaires.
[439] Rex Briggs, considéré comme l'un des plus grands analystes américains dans le domaine de la publicité en ligne, est l'auteur de plusieurs études qui démontrent l'impact d'Internet dans les campagnes plurimédia.

le rapprochement des Hommes. Il est donc tout naturel que le Grand Orient de France ait sa place dans le réseau »[440].

Les considérations que nous venons d'évoquer au sujet de l'impact du média Internet en terme d'image se vérifient lorsque nous constatons que pour les francs-maçons du Grand Orient De France, le site officiel de l'Obédience maçonnique « *constitue bien entendu une vitrine qui permettra au plus grand nombre […] de mieux connaître [cette] obédience. Nous nous efforcerons d'en faire un outil évolutif et dynamique pour que chacun puisse trouver de l'intérêt et du plaisir à le visiter* »[441]. Il n'est donc pas étonnant de constater que l'esthétique des sites Internet est un élément largement pris en compte par les loges ou obédiences. L'impact potentiellement très important d'une telle stratégie de communication sur le public ne peut que difficilement être remis en cause dans la mesure où, comme le révèle un sondage du CSA d'avril 1998 mené auprès d'un panel de 800 PME, « *près de 90 % des chefs d'entreprises reconnaissent qu'Internet est un outil efficace de notoriété et de promotion* ».Par conséquent, l'identité visuelle des sites en question aura un impact direct sur la perception de l'image de marque de la Franc-maçonnerie.

Nous avons pu observer que la conception des sites de certaines loges du Grand Orient de France, de la Grande Loge Nationale Française, du Droit Humain, de la Grande Loge de France (et nous pourrions en citer bien d'autres encore) a été réfléchie en vue de séduire les visiteurs potentiels. Déterminante dans la politique de communication, l'esthétique est donc un des éléments clé pour ces sites dans la mesure où celle-ci doit répondre à l'image de marque que les auteurs souhaitent faire passer au public. Les sites en question présentent, malgré une véritable simplicité de navigation, une architecture étoffée et élaborée, censée charmer les visiteurs. Nous pouvons trouver au sein de ces mêmes sites maçonniques de nombreux outils de communication comme l'accès à certains *chats*, salons virtuels de discussions instantanées, ou à des forums publics ou réservés aux initiés. Sont ainsi mises en place diverses plates-formes de communication dont la plupart se présentent comme totalement sécurisées. La technologie ainsi utilisée permet entre autres choses de communiquer plus facilement, d'identifier les intervenants, de voir les personnes présentes en ligne et déjà inscrites, facilitant ainsi une discussion en *temps réel*. Photos, illustrations, musique parfois, visite virtuelle des temples sont courantes désormais et constituent, par

[440] Page d'accueil du site Internet du Grand Orient De France.
[441] Page d'accueil du site Internet du Grand Orient De France.

l'interactivité que ces outils proposent à l'utilisateur, une raison justifiant un certain engouement de la part des profanes et des francs-maçons eux-mêmes.

Il se peut, en outre, que l'effort mis sur la qualité de l'image de la Franc-maçonnerie à se présenter publiquement puisse jouer un rôle essentiel dans la promotion d'un certain recrutement. Nous avons pu constater par nous-mêmes que les forums en question semblaient propices aux débats et aux discussions aussi bien entre francs-maçons qu'entre initiés et profanes, ces derniers n'hésitant pas à faire part aux personnes qui se dévoilent en tant que francs-maçons de leur souhait d'intégrer la Fraternité. De fait, nous pouvons trouver aisément des demandes d'informations sur les conditions de candidature auprès d'une loge maçonnique ou encore, comme nous l'avons déjà vu, des demandes de conseils pour réussir sa propre initiation.

Nous noterons ici une des particularités du média Internet à savoir celle de construire une véritable relation entre l'émetteur de l'information, qui est dans le cas qui nous intéresse franc-maçon, et le récepteur attendu qu'est manifestement le profane. Ceci explique pourquoi certains visiteurs profanes des sites concernés, après avoir posé leurs questions sur la Fraternité maçonnique, finissent par fréquenter régulièrement les forums de discussion et débattent avec des initiés sur divers sujets touchant la Franc-maçonnerie mais aussi tout autre domaine comme la politique, les questions sociales, l'actualité…Il apparaît alors que l'Internet présente cette singularité de ne pas instaurer une relation univoque qui le distingue de la plupart des autres canaux médiatiques.

Par le biais de ce réseau de communication, la Franc-maçonnerie semble avoir trouvé un moyen adéquat de véhiculer une image d'elle-même en accord avec ces propres représentations, mis à part ce principe de discrétion. Cette dernière remarque peut tout de même être relativisée dans la mesure où les francs-maçons qui communiquent par le biais de ce canal protègent leur identité personnelle camouflée derrière leur moniteur et ne se dévoilent que par l'utilisation d'un pseudonyme. De plus, cette stratégie de communication permet aux francs-maçons de diffuser les valeurs qui leur semblent définir leurs propres conceptions de la Fraternité maçonnique. Ainsi, les sites franc-maçonniques exposent, le plus souvent publiquement, les aspects de la Fraternité qui leur semblent fondamentaux et qu'ignore l'opinion publique. Dans un même ordre d'idée, le secret maçonnique fait par exemple systématiquement l'objet d'un exposé, inséré dans le site, souvent construit à partir d'un jeu « type » de questions/réponses entre initiés et profanes et ce dans l'idée d'informer sur ce que les francs-maçons tiennent pour vrai ou pour erroné. Les espoirs et les attentes qui

ont suscité une telle entreprise ne seraient alors pas autre chose que le bousculement de ce que les francs-maçons considèrent comme des *idées reçues* ou des *clichés*.
Communiquer par Internet s'avère donc être une stratégie prometteuse dans la mesure où, comme nous venons de le voir, celle-ci permet à la Franc-maçonnerie de toucher un plus vaste public, de faire passer ses propres valeurs et de revaloriser son image auprès de la société profane par le biais d'une esthétique partagée ainsi que par l'emploi adapté et pragmatique des nouvelles technologies informatiques. Enfin, Internet a permis à une frange de la Franc-maçonnerie de créer un dialogue personnalisé et enrichissant pour son image, tout en évitant d'exposer véritablement l'identité de ses membres. Cependant, il nous reste à analyser les effets réels de cette nouvelle forme de communication qui nous amèneront peut-être à relativiser cet « impact » en termes de représentation escompté par les francs-maçons.

III. Une Franc-maçonnerie qui se veut active dans les actes

A. La Fraternité des maçons dans les faits

Il apparaît nettement que les francs-maçons défendent à l'unanimité l'idée selon laquelle la bienfaisance maçonnique[442] n'aurait pas pour vocation de s'adresser uniquement aux membres de la Fraternité maçonnique. Les différentes actions d'aide et de bienfaisance seraient au contraire largement dévouées à l'humanité toute entière et chaque personne dans le besoin, qu'elle soit initiée ou non, quelque soit sa nation, sa religion, son milieu social serait susceptible d'en bénéficier. Pour ce faire, les différentes Obédiences maçonniques ont mis en place des organismes spécialisés de bienfaisance ayant pour vocation de déterminer quelles sont les destinataires à qui s'adresseront les dons fraternels des initiés ou des profanes qui auraient pu se joindre à leur cause. Une des ambitions de ces organismes semble être l'exigence d'apporter en tout temps et en tout lieu une aide adéquate et cohérente. Par ce souci de répondre aux besoins actuels, la Franc-maçonnerie veille indirectement à ce que son action reste toujours adaptée lui évitant d'être taxée d'inefficace et d'être datée ou périmée.

En effet, du côté de la Grande Loge Nationale Française, existe un organisme dénommé OAF, *Œuvres d'Assistance Fraternelle,* crée en 1923 sous le nom de *Bienfaisance maçonnique*, ayant pour vocation exclusive d'apporter une aide financière, préalablement récoltée sous forme de dons accomplis par les initiés et ce notamment par le biais du rituel de

[442] Annexe p.LXXXII

la Circulation du Tronc de la Veuve dont nous avons pris connaissance dans une précédente partie de notre étude. L'article 3 des statuts de l'OAF en définit l'objet : « *L'association a pour but de venir en aide moralement et matériellement, par des moyens d'action appropriés, aux Francs-maçons réguliers, spécialement ceux qui sont membres de la GLNF, atteints par quelque événement malheureux dans leur personne ou dans leurs biens, ceux des membres de leur famille ou à leur charge, après décision du conseil d'administration. Elle pourra étendre ses bienfaits à d'autres œuvres de bienfaisance, par décision du conseil d'administration.* » Nous voyons ici que les initiés ne sont pas les seuls destinataires de l'aide maçonnique, celle-ci s'adressant également à leur famille qui pourrait se trouver dans le besoin. Néanmoins, certains pourraient dire que le cercle des bénéficiaires de la bienfaisance des francs-maçons reste tout de même relativement fermé et restreint. Nous nous sommes nous-mêmes rendus compte de cela et pourtant, en réponse à toutes nos questions, les maçons interrogés nous ont affirmé sans détour que les *Œuvres d'Assistance Fraternelle* s'adressent également à la société profane puisqu'elle s'insère au sein d'un organisme d'aide plus large, celui de la Fondation de la Grande Loge Nationale Française.

Reste que la GLNF a mis en place une Organisation Non Gouvernementale, *Hôpital Assistance*, fondée en 1992, véritable association humanitaire et voulant répondre au manque de moyens dont souffre les pays en voie de développement. Jean-Charles Foellner, président fondateur d'*Hôpital Assistance*, insiste sur le fait que les hommes qui ont créé cette ONG, n'étant ni médecins, ni pharmaciens, ni nutritionnistes, ont tourné leur regard sur l'équipement en matériel sanitaire des cliniques ou hôpitaux de certains pays en développement. Ils ont pu constater de ce côté-là de véritables carences. Et « *ils ne manquaient pas non plus d'observer avec quelle ingéniosité les praticiens locaux faisaient fonctionner des appareils qui auraient été largement réformés dans une structure en France* ». Il leur serait ainsi venu à l'esprit que ce qui semblait être hors d'usage dans un pays à technologie avancée pouvait être d'un grand secours dans un milieu démuni en offrant ces biens médicaux à titre gracieux et sans contrepartie. Ce serait donc, selon le Grand Maître Jean-Charles Foellner, à partir de ces observations que l'Organisation *Hôpital Assistance* fut créée. Le président fondateur ajoute que « *le talent de ces bénévoles s'appuie sur leur capacité à savoir gérer, emballer, transporter, monter et démonter tout ce qui peut l'être dans un milieu médical. La fréquentation des pays où ils déploient leurs activités professionnelles de chefs d'entreprises : Afrique, Asie, Pays de l'Est, sont autant de lieux où ils ont pu s'unir par des liens d'amitié et de Fraternité avec leurs confrères. La chaîne d'union était ainsi créée, avec comme seul concept philosophique : ce qui est à nous est à vous* ». Le but officiel

de cette organisation n'est autre que « *d'offrir ce matériel à tous les organismes hospitaliers, sanitaires ou dispensaires répartis dans le monde, qui en sont dépourvus et dont le manque rejaillit sur la santé des habitants, et plus particulièrement sur celle des enfants* ».

Nous devons ici admettre que cette expression de la Fraternité maçonnique dépasse de loin le cadre d'une aide réservée aux seuls initiés, mais s'étend encore au-delà des frontières nationales, culturelles et religieuses. Il apparaît en outre que pour les membres de la GLNF, *Hôpital Assistance* s'est avérée être l'occasion de faire coïncider les paroles et les actes de ses francs-maçons. Nous nous trouvons là encore dans le domaine des réponses apportées par la Franc-maçonnerie aux interrogations que se pose la société puisque les initiés défendent le fait qu'ils auraient posé « *leur ONG comme vitrine profane* » des vertus qu'ils cultivent en loge et qui seraient « *toujours foi, espérance et charité* ».

Il nous faut nous pencher maintenant sur l'Obédience maçonnique du Grand Orient de France, qui de son côté a mis en place son propre organisme de bienfaisance. « *La Solidarité est un des principes fondamentaux de la Franc-maçonnerie en général et du Grand Orient de France en particulier. Cette solidarité concerne certes les membres du Grand Orient de France, mais aussi toute structure en difficulté car, par essence, la Franc-maçonnerie réunit des hommes et des femmes qui sont tournés vers les autres* »[443].

Pour répondre à cette « *obligation morale* », le Grand Orient de France a créé en 1986 *la Fondation du Grand Orient de France* gérée par un conseil d'administration composé de treize membres et présidée par le Grand Maître du Grand Orient de France.

Les objectifs visés par cette fondation sont également d'apporter une aide morale et matérielle aux membres maçons de cette obédience mais ce n'est pas tout. Il s'agit aussi selon le communiqué diffusé par les dirigeants de cette obédience maçonnique laïque de soutenir toute association ayant pour but de « *développer le respect des Droits de l'Homme* ». En outre, la « *défense des institutions laïques et républicaines* » constitue une autre préoccupation de cette fondation. Enfin, le Grand Orient de France a à sa charge la gestion d'un orphelinat.

Les actions menées par la *Fondation du Grand Orient* concernent la France, comme le montrent les contributions que cet organisme a apporté aux *Restos du Cœur*, à diverses associations de lutte contre le Sida, à certains organismes d'aide à l'insertion, aux sinistrés de Nîmes, de l'Île Maurice, de la Réunion, de la Guadeloupe, de Vaison-la-Romaine, de l'Aude, de la Martinique, de la Somme, de Toulouse, ainsi que l'aide à diverses associations locales,

[443] Site Internet du Grand Orient De France

mais aussi à l'étranger dans certains pays d'Afrique comme le Bénin ou le Burkina-Faso en créant soit des écoles, soit des centres communaux de santé.

Toutes les aides et les domaines visés par les actes et organismes de bienfaisance maçonnique, que ce soient ceux du Grand Orient de France ou de la Grande Loge Nationale Française ne sauraient être cernés ici dans leur totalité. Nous devons par ailleurs préciser que la tâche de rassembler ces dernières informations n'a pas toujours été aisée et cela nous a permis de nous rendre compte qu'effectivement, les actions de bienfaisance répondaient bien à un certain principe de discrétion que tendent à respecter la plupart des loges maçonniques et des initiés. Enfin, cette question ne saurait véritablement faire l'objet d'une étude exhaustive sans nous arrêter un instant sur un aspect commun à tous ces Organismes, Fondations et Associations : leur reconnaissance d'utilité publique.

B. La reconnaissance d'utilité publique et le mythe de la transparence

Il est important maintenant de nous pencher sur le statut juridique des organismes de bienfaisance maçonniques que nous venons de citer. Tous, sans exception, sont des formes d'association de type loi 1901, mais sont en outre aujourd'hui reconnus d'utilité publique. Ce fait non négligeable mérite selon nous d'être souligné et expliqué.

Certaines associations reconnues d'utilité publique sont bien connues du grand public pour leurs actions et celles-ci seraient « un rouage essentiel de nombreux secteurs, notamment le secteur social, celui de la santé et également ceux de l'éducation, de la culture et des sciences… »[444]. Les établissements reconnus d'utilité publique se rattachent à la forme la plus ancienne d'association et plongent leurs racines dans le droit français ancien, jusqu'au Moyen-âge. Il s'avère en effet que le droit en vigueur à cette époque reposait sur l'idée, reprise du droit romain, que la personne morale est une « fiction » qui ne peut exister qu'en vertu d'une autorisation de l'Etat, ce dernier pouvant révoquer cette autorisation à tout moment. Ce statut précaire des associations n'était dû, semble-t-il, qu'à la méfiance du souverain à l'égard des corps intermédiaires quels qu'ils soient et en particulier des congrégations. Il apparaît que ces établissements de bienfaisance ne pouvaient être reconnus comme utiles et inspirer confiance qu'en se soumettant à un contrôle rigide mené par

[444] Conseil d'Etat, Section du rapport et d'étude, Les associations reconnues d'utilité publique, étude adoptée le 25 octobre 2000, Section de l'intérieur et section du rapport et des études réunies.

l'Administration publique. En 1901, cette attitude de méfiance fut partiellement abandonnée dans la mesure où cette idée que la personne morale n'existait que par une autorisation de l'Etat, fut dénoncée et jugée contraire à la réalisation d'une vraie liberté d'association. Les associations reconnues d'utilité publique sont aujourd'hui l'objet du titre II de la loi du 1er juillet 1901 modifiée : « Les associations peuvent être reconnues d'utilité publique par décret en Conseil d'Etat à l'issue d'une période probatoire de fonctionnement d'une durée égale à trois ans »[445].

En outre, le cadre juridique actuel de la reconnaissance d'utilité publique prévoit que « la reconnaissance peut être retirée dans les mêmes formes », précaution que suscite une certaine méfiance des autorités publiques, qui s'est malgré tout maintenue à l'égard de ces formes d'association. L'Etat, seule autorité légitime en la matière se réserve alors un droit de regard sur ces personnes morales.

C. Les critères de reconnaissance d'utilité publique

Le premier constat mis en avant par une étude officielle de réforme du statut de *reconnaissance publique*, commanditée en 2000, concerne l'hétérogénéité[446] des associations de ce type. Il se trouve en effet que la loi de 1901 ne comporte pas de définition de l'utilité publique si bien que cette dernière ne se restreint pas à certains secteurs de la vie associative et le champ d'action peut être très vaste.

Néanmoins, le chapitre II du décret du 16 août 1901, ayant déjà fait l'objet de plusieurs modifications, détermine la procédure de reconnaissance d'utilité publique et en fixe le contenu. Il est cependant important de savoir que ce statut doit faire l'objet d'une demande et n'est jamais accordé automatiquement. Certains critères actuels de cette reconnaissance, sans pouvoir être limitativement déterminés, peuvent être, malgré tout, dégagés par l'étude que nous venons de citer :

- L'action de l'association doit avoir une ampleur, un retentissement suffisant, qui excède en principe le cadre strictement local ;
- Le domaine de son activité doit correspondre à un intérêt public ou, au moins, à un intérêt moral collectif éminent ;
- La situation financière doit être saine ;

[445] Article 10 loi n° 87-571 du 23 juillet 1987
[446] Typologie des associations reconnues d'utilité publique, Annexe p.LXXXIII

- Le fonctionnement de l'association doit être démocratique et organisé en ce sens par ses statuts ;
- Le nombre de membres de l'association, que l'on peut situer en général au minimum à 200, doit être en adéquation avec les objectifs de l'association ;
- L'association ne doit pas avoir avec la puissance publique, notamment par les financements qu'elle en recevrait, des liens qui la priveraient d'une véritable autonomie de décision.

Même s'il y a, en France, plusieurs centaines de milliers d'associations, il n'y en a que peu qui remplissent aujourd'hui simultanément tous ces critères et nous voyons que le nombre d'associations reconnues d'utilité publique sera nécessairement toujours restreint si ces critères continuent d'être appliqués.

D. Un statut avantageux ?

Cette reconnaissance, qui est comme nous venons de le voir au demeurant très contraignante et limitative, confère malgré tout aux associations qui en bénéficient un certain nombre d'avantages. Elles ont effectivement la possibilité de recevoir des dons et des legs. Toutefois, cet avantage peut être relativisé dans la mesure où ces associations ne sont pas les seules à pouvoir bénéficier de ce privilège. Cette faculté est ouverte à des personnes morales d'une autre nature : collectivités publiques, sociétés civiles et commerciales, syndicats, partis politiques, fondations, congrégations… Elle l'est également à des associations déclarées, non reconnues d'utilité publique, comme les associations de financement de la vie politique.

Un autre avantage que confère cette reconnaissance porte cette fois sur un allègement fiscal non négligeable pour les donateurs et pour l'association donataire dans la mesure où celle-ci se trouve ainsi dans une position plus propice à la captation de dons. Ainsi, les dons faits aux associations simplement déclarées mais poursuivant un but d'intérêt général étaient déductibles dans la limite de 1,75% du revenu du donateur alors que, pour des dons à une association reconnue d'utilité publique, ce pourcentage était de 6%. Cependant, une unification, présentée comme une mesure de simplification administrative, a été opérée suite à un débat parlementaire, le système précédent étant devenu trop difficile à gérer pour les services fiscaux. Le rapport du ministère de l'intérieur dont nous avons pris connaissance met ainsi en évidence que cette « unification des taux a un peu déstabilisé les associations

reconnues d'utilité publique car elle faisait disparaître un avantage relatif qui, pour certaines d'entre elles, avait été une des causes déterminantes de leur demande de reconnaissance »[447].

Enfin, il est prévu dans l'article 795 du Code Général des Impôts, que les associations reconnues d'utilité publique disposent d'une exonération des *droits de mutation* à titre gratuit sur les dons et legs. Néanmoins, ce dernier avantage s'avère être minimisé par le fait qu'il concerne exclusivement certaines de ces associations selon les buts poursuivis (éducation, culture, recherche, assistance et bienfaisance). Les auteurs du rapport, partant de « la formulation particulièrement complexe et obsolète »[448] des critères déterminant cette disposition précise, mettent en évidence qu'il est regrettable que « toutes les associations reconnues d'utilité publique ne bénéficient pas de cette exonération »[449].

Nous devons alors nous interroger sur les motivations réelles qui auraient pu conduire les francs-maçons à demander à ce que leurs fondations de bienfaisance soient reconnues d'utilité publique.

E. La Fraternité labellisée

Comme nous l'avons exposé plus haut, il n'est pas aujourd'hui de réel avantage patrimonial ou fiscal qui soit réservé aux seules associations reconnues d'utilité publique. Ceci a pu conduire certains à soutenir qu'en l'absence d'avantages significatifs et compte tenu des contraintes, notamment l'obligation de transmettre les comptes et la mise en œuvre d'une tutelle administrative de leurs actions, la fin de la reconnaissance d'utilité publique, par disparition de toute demande, était imminente. Il apparaît que le Ministère de l'Intérieur présente des statistiques qui ont largement invalidé cette analyse. Il semble en effet qu'en dépit des faiblesses des avantages qu'elles peuvent en retirer et des réelles contraintes que cela engendre pour elles, des associations continuent chaque année de solliciter ce statut.

Finalement, il apparaît que c'est l'*effet label* qui serait d'abord recherché par ces associations. Ainsi, si autrefois l'aspect honorifique l'emportait, la reconnaissance d'utilité publique étant une « satisfaction morale pour l'association dont elle récompensait l'action »[450], ce serait bien l'aspect fonctionnel du label qui l'emporterait de nos jours. En effet, outre les avantages relatifs qu'il procure, le label d'utilité publique est définitivement un

[447] Conseil d'Etat, Section du rapport et d'étude, Les associations reconnues d'utilité publique, p.14
[448] Ibid.
[449] Idem.
[450] Conseil d'Etat, Section du rapport et d'étude, Les associations reconnues d'utilité publique, p 15

signe pour l'opinion publique ainsi qu'une garantie pour elle. Même si cela peut paraître paradoxal, ces associations recherchent le contrôle de l'Etat pour pouvoir ensuite souligner qu'elles s'y sont soumises et offrent donc toutes garanties de bon fonctionnement.

Nous pouvons donc considérer cette reconnaissance dont bénéficient toutes les associations maçonniques de bienfaisance comme une forme de réponse directe aux représentations et aux questionnements de la société profane à l'égard de cette Fraternité. Nous avons vu plus haut que l'obtention de ce statut honorifique n'est possible qu'après une demande officielle de la part des associations en question. En outre, devant la faiblesse des avantages financiers et fiscaux que procure cette reconnaissance, il nous a bien fallu chercher une autre explication des motivations qui sous-tendaient cette ambition. Il ne peut vraisemblablement pas s'agir d'autre chose que de la recherche d'un *label*, d'une patente, légitimant le bien-fondé de ces associations et organismes fraternels. Ce constat apparaît très clairement si nous nous référons à l'un des communiqués émanant de la Grande Loge de France à l'intention des francs-maçons qui lui sont affiliés, interprétant cette reconnaissance comme une véritable « récompense » intervenant après le « succès » de leur organisation non gouvernementale, *Hôpital Assistance*. Il y est écrit entre autre que « cette reconnaissance d'utilité publique, véritable différenciation d'avec les autres associations « loi 1901 », n'est pas que juridique ou fiscale ; elle est avant tout morale. En effet, être déclaré d'utilité publique, c'est avant tout la reconnaissance de son action comme étant utile aux autres ; c'est se voir confirmé dans son rôle et sa fonction : donner, offrir aux autres des droits, une dignité et une dimension supplémentaire que d'autres leur ont peut-être confisqué ». Selon les rédacteurs de l'avis en question, cette reconnaissance d'utilité publique « tombe bien pour nous prouver, à nous [les francs-maçons] et aux autres [les profanes] », que les concepts de Fraternité envers toute l'humanité et de charité « ne sont pas vides de sens ».

IV. La reconnaissance officielle de la Fraternité maçonnique

Pour son 275ème anniversaire, la Franc-maçonnerie proposait différents événements : expositions à Saint-Denis, Alençon, Le Havre, Toulouse et Lyon ; concerts à la Sainte-Chapelle (Palais de justice de Paris), édition d'un timbre postal, colloque *Hommes-femmes : de la différence à l'égalité* à Lyon,…sans oublier des ouvrages, et des émissions spéciales sur France culture, la rénovation du musée de la rue Cadet à Paris, et l'organisation de visites des temples maçonniques en province comme dans la capitale française.

Il apparaît évident que les maçons qui ont adopté cette démarche veulent se faire voir. La création, en 2002, d'un Institut Maçonnique de France rassemblant neuf Obédiences, se veut une réponse à la « *nécessité d'arrêter de se regarder en chiens de faïence pour pouvoir enrichir la réflexion* »[451], comme le note Jean-Claude Rochignieux du Grand Orient de France. Il apparaît que les francs-maçons ont plus tendance à se dévoiler, d'un point de vue officiel, aujourd'hui. Dans le même temps, toutes les grandes obédiences maçonniques se prononcent sur les sujets de société qui préoccupent l'ensemble des Français : Islam, bioéthique, construction européenne…tels sont aujourd'hui les thèmes majeurs des discussions dans les loges.

Nous pouvons en outre constater que la Franc-maçonnerie française, comprise dans sa globalité indépendamment de ses divergences internes, tend à faire valoir publiquement le soutient officiel que lui accorde le Gouvernement. C'est ainsi que la société profane peut être amenée, à l'occasion de certaines manifestations collectives mobilisant les Franc-maçonneries françaises, à entendre certains discours officiels tenus par le Président de la République, Monsieur Jacques Chirac, ou par le Premier ministre alors en place, Monsieur Jean-Pierre Raffarin.

C'est en effet à l'occasion d'une rencontre sur le thème de *la dignité humaine : un droit inaliénable* qui eut lieu 19 mai 2001, que le Président de la République française déclarait que les obédiences maçonniques avaient voulu faire de cette rencontre officielle entre la société maçonnique et la société profane, non pas un simple colloque mais « *un rendez-vous républicain* ». Monsieur Chirac soutenait dans ce même discours que le motif d'une telle manifestation ne visait pas autre chose que la volonté de « *s'adresser aux français pour les inviter à la réflexion et au débat* ». Le Président, dans son allocution, s'est en outre attaché à affirmer publiquement : « *la Franc-maçonnerie n'est évidemment pas un monde clos. Vous êtes depuis toujours des femmes et des hommes engagés, travaillant au milieu de vos semblables et agissant sur votre époque. Et vous avez contribué à construire, à façonner et à défendre notre tradition républicaine* ». A cette déclaration, le chef de l'Etat français ajoute que la Franc-maçonnerie française partage « *avec l'ensemble des républicains et des hommes de bonne volonté le désir de bâtir un monde plus libre, plus égalitaire et plus fraternel* ». Le fond de ce discours que nous rapportons ici met effectivement l'accent sur l'engagement des francs-maçons dans un combat idéologique portant sur la défense de certaines valeurs centrales de la société française qui s'avère être de la même nature que celui mené par de

[451] In *L'Express, « Les combines des francs-maçons »*, n° 2770, août 2004

nombreux profanes depuis des années. En cela une entente entre les deux parties ne pouvait qu'être positive.

Par ailleurs, à l'occasion du 275ème anniversaire de la Franc-maçonnerie française, le 30 juin 2003, si nous nous référons au communiqué des services du Premier Ministre, Jean-Pierre Raffarin eut l'occasion de rappeler publiquement et officiellement les actions passées et présentes, menées par de nombreux francs-maçons pour le respect des valeurs admises par toute la société française, comme la liberté, l'égalité et la fraternité. Cette manifestation constituait en effet pour les membres maçons, « *l'occasion de donner une idée juste de la Franc-maçonnerie, au-delà des clichés et des idées reçues* ».

Les conceptions maçonniques de la Fraternité furent également évoquées publiquement avec d'autant plus de force que le Ministre des Affaires Etrangères, Monsieur Dominique de Villepin, mit en évidence, dans un autre discours officiel, l'étendue mondiale des préoccupations des francs-maçons français concernant la défense des Droits de l'Homme. Jacques Chirac quant à lui saisit cette opportunité pour saluer l'action des francs-maçons qui a « *joué un rôle essentiel dans l'idéal républicain en France* ». En recevant les porte-paroles de toutes les obédiences maçonniques, le Président déclarait enfin son souhait de « *témoigner le respect de la Nation* » pour ce que sont et font les francs-maçons.

Nous avons pu ainsi prendre connaissance de certaines actions mises en œuvre et des arguments soutenus par les membres de la Fraternité maçonnique pour répondre à la discordance manifeste dont ils ont pris conscience entre les représentations sur la Franc-maçonnerie qui circulent dans la société profane et celles qui sont habituellement soutenues par les initiés eux-mêmes. Qu'en est-il des effets réels de cette mobilisation ?

Nous allons voir maintenant les effets réels qu'ont pu induire ces diverses entreprises mises en œuvre par de nombreux francs-maçons. Ces derniers, souhaitant influencer les représentations socioculturelles collectivement partagées par l'ensemble de la société profane, ont effectivement tenu à introduire d'autres formes de vecteurs de diffusion des représentations. Tout d'abord, nous observerons les résultats concrets attendus qui ont été induits par l'ensemble de cette campagne de communication. Nous verrons ensuite, en quoi cette dernière a pu également engendrer des effets pervers et latents, lesquels ont manifestement contribué à orienter négativement et à pérenniser les représentations culturelles sur la Franc-maçonnerie circulant parmi les profanes.

Chapitre III // Les effets réels des campagnes de Communication sur l'Opinion

I. Un apaisement des tensions

Nous pouvons observer que dans une certaine mesure les actions menées par la Franc-maçonnerie, relevant d'initiatives individuelles ou au contraire correspondant parfois à une prise de position collective menée par certaines obédiences, ont pu déboucher sur un réel apaisement des tensions opposant Maçonnerie et société profane.

Les rivalités séparant en France par exemple la religion catholique et l'Ordre semblent moins vives aujourd'hui et les deux institutions ressentent la nécessité d'un rapprochement. Les membres de cette confrérie ne sont plus suspectés d'être des hérétiques au service de Satan et les ecclésiastiques s'intéressant au phénomène de la Maçonnerie ne le font plus que de l'œil de l'historien et non de l'hérésiologue. Les partis politiques, hormis l'extrême droite, marquent moins leur hostilité envers l'Ordre maçonnique et ce dernier ne fait plus l'objet de campagnes politiques officielles de dénigrement. En effet, la Franc-maçonnerie ne se voit plus reprocher le fait d'être composée de comploteurs œuvrant contre la paix ou d'être une société dangereuse menaçant l'ordre public. En fait, les accusations dont cette confrérie fait l'objet, loin d'être officielles aujourd'hui sont bien moins extrêmes qu'elles ont pu l'être jadis. Quelque part, la question maçonnique semble s'être banalisée et sauf affaires exceptionnelles, elle n'inspire presque plus que de l'indifférence chez les profanes. Le profane, même s'il ignore presque tout de la façon dont les initiés conçoivent leur confrérie, peut être en partie rassuré par le fait qu'il à souvent l'occasion de voir et d'entendre des francs-maçons s'exprimer dans la presse écrite ou audiovisuelle alors que les organisations illégales ou criminelles comme certaines sectes n'ont jamais cette possibilité de s'expliquer publiquement à visage découvert. Cette différence induit sans doute l'idée chez le profane que cet Ordre ne doit finalement pas être si dangereux aujourd'hui et que la cohabitation est possible. Evidemment, le sujet éveille toujours la curiosité d'un grand nombre d'individus, mais celle-ci semble moins malsaine et hostile qu'auparavant. Au contraire, il se peut que certaines personnes aient envie d'en savoir plus sur la question, de partager les conceptions des membres, jugées parfois intéressantes et en viennent même à manifester un certain respect à l'égard d'une institution dont les préoccupations seraient spirituelles et altruistes. De telles

constatations ne sont pas unanimes cependant et restent malgré tout marginales et relatives au sein de l'opinion.
Nous allons donc nous pencher maintenant sur la question de l'inefficacité ainsi que sur les effets inattendus et pervers sur les représentations culturelles profanes qu'ont pu susciter certaines des réponses apportées par les francs-maçons.

II. Des tentatives de communication aux effets pervers

Il nous faut effectivement constater que les actions menées par une partie des membres de la Franc-maçonnerie ont engendré parfois certains effets inattendus et non désirés. Une telle observation nous amène à nous interroger sur la nature et l'amplitude de ces effets pervers, réels, résultant de telles entreprises.
Tout d'abord, il semble que cette multiplication de « révélations » et de témoignages d'initiés aboutisse majoritairement à produire des effets opposés à ceux escomptés. Ce que cherchent les acteurs et les témoins de la Franc-maçonnerie c'est peut-être de récuser les représentations négatives considérées comme autant de préjugés émanant du sens commun et qui trouvent échos chez la plupart des individus profanes. Malgré cela, en choisissant d'évoquer la réalité de la Maçonnerie, les initiés ne peuvent omettre d'aborder l'existence des défaillances internes de l'Ordre maçonnique. En dépit du fait que les auteurs précisent systématiquement que les cas de figure évoqués sont marginaux, déviants et en tout point éloignés de l'esprit de la Maçonnerie, une bonne part des lecteurs verra, au travers de ces révélations, ses idées sur la confrérie largement confirmées. Inéluctablement, avant de retenir l'honnêteté apparente d'une telle démarche, le profane apprendra de la bouche même d'un franc-maçon qu'il peut y avoir des malfaiteurs dans la confrérie. Les mêmes effets pervers sont observables dans l'initiative de certains francs-maçons de construire un site Internet, du nom de « Hiram », dédié à dénoncer les conduites de certains membres jugés indignes de faire partie de la Confrérie. La démarche consiste ici en quelque sorte à « tirer la sonnette d'alarme » en étalant les faits édifiants dans lesquels certains maçons corrompus seraient impliqués. Cette diffusion publique, par le biais de l'Internet, d'une compilation de données et d'affaires discréditant la Franc-maçonnerie, bien que motivée au départ par la volonté d'améliorer la communication et de répondre aux exigences sociales profanes de transparence, contribue également à la perpétuation des représentations traditionnelles dans la conscience des profanes. En outre, les politiques répétées d'assainissement de la maçonnerie comme ces « opérations tabliers

propres », mises en place par certaines obédiences, justifie largement l'idée que la Franc-maçonnerie est un système prédisposant de façon latente à toute sorte de déviances sociales et juridiques incontrôlables et de plus en plus nombreuses.
La Franc-maçonnerie, ainsi contiendrait en elle-même les gènes de son propre dépassement et discrédit, l'existence de cette organisation dans la société actuelle pouvant être perçue comme paradoxale, incohérente et ne répondant pas aux valeurs communément admises par les profanes. Ce constat met une nouvelle fois en évidence les effets latents d'un mouvement centrifuge de la Franc-maçonnerie et l'existence de fondements endogènes des représentations circulant à l'égard de l'Ordre dans la société globale.

Ainsi, le fait que la Franc-maçonnerie soit par ailleurs amenée à communiquer certaines vérités sur l'Ordre et sur ses membres ne génère pas forcément un réel retournement des représentations des profanes. Au contraire, celles-ci peuvent en outre évoluer et si les accusations et suspicions traditionnelles, s'avérant parfois sans fondements, tendent à disparaître ou du moins à se modérer comme nous l'avons vu, de nouvelles représentations négatives, de nature plus actuelle peuvent émerger dans la société profane. Certains frères, redoutent en effet, cette éventualité, lorsque ces derniers justifient leur impuissance à faire évoluer la nature des représentations, en se plaignant qu'ils pourraient tout montrer aux profanes que ces derniers « iraient toujours imaginer autre chose ». De notre point de vue, les représentations culturelles du profane à l'égard de la Maçonnerie évoluent davantage dans la forme que dans le fond, et c'est ainsi que nous avons voulu montrer que les idées en circulation sur la Franc-maçonnerie ont su s'adapter au contexte social, politique et religieux de la période historique considérée. Ce faisant, certaines conceptions traditionnelles de la Franc-maçonnerie véhiculées par les profanes, subsistent toujours dans le fond, bien qu'elles se soient modifiées au niveau formel et c'est justement la propriété polymorphique de ces représentations, qui rend ces dernières aptes à intégrer et interpréter sans cesse, la réalité. Malgré la diversité et l'actualité de certains faits impliquant les Maçons, l'Ordre continue à se voir imputer des reproches qui sont de même nature que ce que nous avons évoqué dans la première partie. Il en résulte que le fond de ces idées soit transhistorique et ce qui pourvoirait ces représentations d'un caractère quasi-traditionnel.

Les tenues blanches qui nous paraissaient être un moyen efficace, à la portée des francs-maçons, pour influencer les représentations profanes semblent en outre, en se restreignant à un cadre privé, être plus propices à assumer d'autres fonctions moins visibles. Seuls certains membres des familles des francs-maçons et quelques-uns de leurs « amis choisis » ont la possibilité d'y assister. Sans doute, ne s'agit-il pas ici de convaincre ou

d'orienter les pensées de ces profanes en leur faisant découvrir les choses de l'intérieur ou du moins en instaurant les bases d'un échange dialogique. Au contraire, il y a de grandes chances pour que les membres invités qui composent cette assemblée ne figurent pas parmi ceux qui ignorent tout des conceptions maçonniques.

Ainsi, les effets que pourrait produire l'organisation de tenues blanches sur les représentations profanes peuvent être considérés comme très relatifs. Les profanes peuvent même être amenés à se demander si la fonction latente de telles séances ne doit pas être recherchée ailleurs. Ces dernières peuvent être perçues comme étant un moyen de favoriser, volontairement ou non, une certaine reproduction sociale en restreignant les futures candidatures potentielles à l'initiation au cadre familial, professionnel et social des personnes déjà initiées.

Ce dont il est question ici, c'est bien de déterminer en quoi ces portes du temple sont encore perçues comme n'étant qu'« *entrouvertes* » pour reprendre une expression couramment usitée dans la presse. Sur quoi pouvons-nous établir un tel constat qui peut à tout moment prendre l'allure d'une sentence prononcée à l'encontre des initiatives d'ouverture de la Fraternité maçonnique ?

Il s'avère que ces *Tenues blanches* qui nous paraissaient être un moyen efficace, à la portée des francs-maçons, pour influencer les représentations profanes, semblent visiblement se restreindre à un cadre privé et donc « fermé ». Seuls certains membres des familles des francs-maçons et quelques-uns de leurs « amis choisis » ont la possibilité d'y assister.

Ainsi, de telles initiatives semblent, en plus d'être motivées par une volonté de communiquer ouvertement, être tout autant propices à assumer d'autres fonctions moins visibles. Il y a de fortes chances pour que les membres invités qui composent cette assemblée ne figurent pas parmi ceux qui ignorent tout des conceptions de la Fraternité maçonnique. S'agit-il ici d'instaurer réellement les bases d'un échange dialogique entre profanes et initiés ? Il va de soi que de telles initiatives peuvent être interprétées par les profanes les plus méfiants, comme une véritable stratégie de recrutement. Rappelons que dans une autre partie de cette étude, nous avons donné aux profanes proches des francs-maçons et partageant leurs conceptions de la Fraternité, le statut de *gens du seuil* en référence aux analyses de Victor Turner.

En outre, il n'est pas rare que dans un groupe de discussion mobilisé par le sujet de la Franc-maçonnerie, ceux ou celles qui tentent de démentir les représentations profanes habituelles sont rapidement soupçonnés de vouloir intégrer ce groupe. Ainsi, le profane qui se

démarque en prenant la défense de la Franc-maçonnerie en opposant aux représentations des profanes les propres conceptions des initiés, passe presque toujours pour un « endoctriné » prêt à s'engager dans le mouvement maçonnique.

Au même titre que Jeanne Favret-Saada se retrouve, lors de son enquête sur la sorcellerie, *prise dans les sorts*[452], nous avons appris à nos dépens que nous pouvons aussi, aux yeux de certaines personnes, être considérés comme étant pris dans la Fraternité maçonnique, malgré les multiples précautions préalablement adoptées pour nous en préserver. Les questionnements dont nous avons été l'objet, suscités par notre projet d'étudier le phénomène maçonnique, furent variés mais toujours marqués d'une certaine suspicion à notre égard et par rapport à notre démarche. Les représentations de la Fraternité maçonnique, souvent considérées comme des « fadaises » dans la société profane, ne peuvent que rarement être explicitées. Ainsi, il apparaît nettement qu'« il faut être pris pour y croire »[453] et ce faisant, tout discours non marqué de soupçon à l'égard des représentations des initiés est considéré systématiquement comme « un avant propos »[454] à une campagne de recrutement. Ce fut également le cas d'une étudiante bordelaise en psychologie, travaillant sur le thème de la Franc-maçonnerie et que nous avons eu l'occasion de rencontrer, et qui fut directement accusée de vouloir endoctriner certains profanes lorsqu'elle demanda à l'occasion d'un forum public ce que les non-initiés pensaient des francs-maçons. A cette occasion, un intervenant profane mit en garde les interlocuteurs profanes potentiels en leur conseillant de ne pas répondre à de telles questions.

En outre, notre statut de profane fut plusieurs fois mis en doute et parfois la non-assurance des profanes interrogés à l'égard de notre position par rapport à la Franc-maçonnerie déboucha sur une césure au niveau de la relation établie, abrégeant alors l'entretien entamé. Nous sommes conscients de nos propres conceptions et de notre engagement personnel si bien que parfois cette rupture de dialogue que nous venons d'évoquer ne pouvait être dû qu'à certaines maladresses de notre part que nous ne pûmes éviter dans un premier temps du fait de notre manque d'expérience de l'enquête. Mais même une fois rodés à la technique de l'entretien nous n'étions pas à l'abri de nouveaux échecs, qui cette fois furent nettement induits par la mise en application d'une stratégie d'évitement de la part de nos interlocuteurs profanes. Etant donné que nous n'avons que très rarement dissimulé le fait que nous fréquentions personnellement des francs-maçons, ne serait-ce que pour les

[452] Jeanne Favret-Saada, *Les mots, la mort, les sorts*.
[453] Jeanne Favret-Saada, *Les mots, la mort, les sorts*, p.35. Propos tenus par un individu se considérant comme ensorcelé et qui exprime sa stupéfaction de voir l'ethnologue considérer avec attention son récit.
[454] Jeanne Favret-Saada, *Les mots, la mort, les sorts*, p.51

besoins de notre enquête, nous fûmes donc associés à cette catégorie particulière de victimes, les endoctrinés crédules.

Nous pouvons peut-être prendre ici la mesure d'une apparente impossibilité de cette enquête ethnographique si nous rapprochons l'un de l'autre deux énoncés caractéristiques des discours tenus sur la Franc-maçonnerie. D'une part les francs-maçons déclarent que « *l'on ne peut comprendre la Franc-maçonnerie qu'en étant soi-même franc-maçon* » car ils ne conçoivent pas que des profanes puissent témoigner des représentations des initiés alors qu'ils ne sont pas passés par cette expérience singulière que constitue l'initiation maçonnique. D'autre part, beaucoup de profanes ont tendance à dire que de ne pas croire sur parole certaines révélations hostiles à la Franc-maçonnerie relève de la plus grande naïveté de notre part ou bien du fait qu'il ne serait pas étonnant que nous devenions bientôt francs-maçons !

Nous en revenons à l'ampleur du phénomène de publication dont le phénomène maçonnique fait l'objet et à cette question que nous avons soulevée dès les débuts de notre enquête et qui motive notre question nucléaire de départ : Comment peut-il exister autant d'ouvrages autour d'un phénomène qui semble, en apparence du moins et selon certaines personnes interrogées, conserver un voile de mystère ou de secret ?

Dans une perspective étonnamment similaire, Andréa Aromatico, auteur de *L'Alchimie, le grand secret*, s'interroge sur le constat selon lequel plus de 50.000 ouvrages ou traités ont été produits sur l'Alchimie, phénomène dont l'accès est censé être réservé à une frange bien précise de la population. Il s'est aperçu que derrière cette frénésie d'écriture se cache un double enjeu : l'Information et la dissimulation.

Ainsi, les ouvrages dédiés au phénomène maçonnique permettraient à première vue, comme nous l'avons souligné plus haut, aux initiés d'échanger et aux profanes de s'informer. Il se trouve cependant, qu'après avoir pris connaissance de bon nombre d'ouvrages traitant de la Franc-maçonnerie, un rapprochement similaire en terme d'enjeu pourrait s'opérer. Force est de constater qu'un langage ésotérique ou tout du moins imagé et métaphorique est souvent utilisé. Ce recours tend à rendre opaque au non-initié certains des points abordés tel un voile qui semble ne pouvoir être levé que par une élite, déjà dans la confidence, et qui possèderait, contrairement à d'autres lecteurs, les clés nécessaires au décryptage de certaines informations délivrées dans ces livres. En outre, précisons que de nombreuses fois, la dissimulation et le secret apparaissent ostensiblement et servent de mobile aux auteurs pour rompre abruptement le discours en précisant que ce n'est pas par mauvaise volonté ni par incompétence mais par contrainte imposée qu'ils préfèrent abréger telle ou telle réflexion. Nous pouvons émettre

l'hypothèse selon laquelle les marques du secret, quelles soient cryptage ou dissimulation ostensible, interviennent afin d'éviter une vulgarisation du savoir maçonnique. Ceci pourrait n'être que la justification manifeste d'un tel recours, mais de façon moins explicite, il s'avère qu'un tel procédé a pour effet, même s'il est secondaire, d'éveiller la curiosité du lecteur non-initié qui, regrettant de ne pas être dans la confidence, ressentira le besoin d'en savoir plus. Il n'est pas impensable qu'un tel besoin d'en connaître davantage ait pu conduire certains lecteurs à « frapper à la porte d'un temple maçonnique ».

Nous avons retenu enfin, que certaines méthodes de communication, du fait de leur nature intrigante, peuvent engendrer une certaine méfiance de la part des profanes. Lors de notre enquête, nous avons eu l'occasion de parcourir les rayons d'ouvrages touchant à la Maçonnerie de certaines librairies. Lors d'une visite à la FNAC de Bordeaux, nous avons été fortement surpris quand, en déplaçant une rangée d'ouvrages maçonniques pour saisir un livre coincé derrière l'étagère, un billet[455] était placé là et sur lequel était écrit : « Pour la vérité, contre l'ignorance et la calomnie, informez-vous sur la réalité et les idéaux de la Franc-maçonnerie». La précision « Arrivées souhaitées espacées et discrètes » figurait en dessous de l'adresse et des heures de visites indiquées. Une telle méthode peut laisser perplexe, et la Franc-maçonnerie, en procédant de la sorte et avec autant de mystère, ne fait que confirmer la suspicion et la méfiance à son égard de la part des profanes. Bien que l'intention de départ visait peut-être à informer le profane sur l'esprit de la Maçonnerie ou à lui faire partager une expérience de la vie maçonnique, nous devons reconnaître que cette technique d'approche reste pour le moins surprenante et sensationnaliste, et il y a fort à parier que cette dernière ne produise pas toujours les effets escomptés par les francs-maçons qui en sont à l'origine.

III. Rumeurs et représentations des profanes

Nous pouvons retenir de l'enquête que certaines histoires et idées circulant parmi les profanes sur la Franc-maçonnerie sembleraient obéir aux mêmes lois et principes qui régissent la circulation de la rumeur. Ceci pourrait dans une certaine mesure expliquer l'inefficacité des campagnes de communication des francs-maçons tendant à éradiquer les représentations culturelles hostiles à la Maçonnerie chez les profanes. Nous allons tenter de vérifier cette hypothèse en nous référant à certains travaux sociologiques et ethnologiques menés sur ce

[455] Annexe p XLIX

phénomène et dont le mérite a été d'apporter plusieurs conclusions intéressantes sur le mode de fonctionnement de la rumeur. Pour cela, nous nous rattacherons aux travaux d'Edgar Morin portant sur la rumeur d'Orléans, à ceux de Françoise Rumeau sociologue et spécialiste de ce phénomène, cette dernière ayant travaillé sur la rumeur concernant le Pilu-Pilu, un poisson des Antilles. Nous nous réfèrerons également à l'enquête menée par une équipe de chercheurs auprès d'étudiants américains à propos d'une rumeur concernant l'explosion d'une bombe atomique au Vietnam.

L'enquête d'Edgar Morin concernant la rumeur selon laquelle les jeunes filles disparaissaient alors qu'elles essayaient des vêtements dans les cabines de magasins d'Orléans mit en évidences plusieurs caractéristiques typiques de ce phénomène. La rumeur comme un discours se diffusant dans la population par l'oralité à une vitesse exponentielle se construit en fonctions de représentations culturelles fondées historiquement. Cette dernière constatation se vérifie par le constat que la population juive fut la première soupçonnée d'être liée à ces disparitions. Les rumeurs concernant la Franc-maçonnerie et qui circulent dans la société répondent bien souvent à ces trois principes.

En outre, Françoise Rumeau a travaillé sur une rumeur circulant dans les Antilles selon laquelle les cadavres en décomposition des victimes d'un naufrage, auraient été dévorés par des poissons pilu-pilu, poissons à la base de l'alimentation de la population autochtone. La population locale serait même informée que certaines personnes ont retrouvé des doigts ou des orteils dans l'estomac de certains de ces poissons. Fait au combien surprenant lorsque les chercheurs affirment que cette espèce de poissons ne se nourrit que d'algues et d'organismes microscopiques ! Ce que Françoise Rumeau a mis ici en évidence c'est que, la rumeur a été lancée par les marchands de viande de l'île, ces derniers voyant d'un bon œil le délaissement par les indigènes du plat traditionnel, constitué essentiellement de poisson. La rumeur montre ainsi un de ses aspects potentiels, celui de servir les intérêts d'un groupe particulier, comme celui des « anti maçons » qui seraient peut-être impliqués dans l'apparition et la circulation de certaines rumeurs concernant l'Ordre maçonnique.

La dernière enquête sur la rumeur que nous avons retenue concerne celle qui fut répandue parmi les étudiants américains, ces derniers étant pour une bonne part persuadés que le gouvernement américain aurait utilisé la bombe Atomique pendant la guerre du Vietnam. Les observations recensèrent, dans un premier temps, à partir d'un échantillon, les étudiants qui croyaient en cette information et ceux qui n'y adhéraient pas. Puis, dans un deuxième temps, cette opération de comptage fut réitérée après le démenti officiel et télévisé du gouvernement, ce dernier niant l'affaire en bloc. Les résultats issus de la comparaison des

données révélèrent que malgré le démenti officiel, une part non négligeable d'étudiants pensait tout de même que la rumeur était fondée et que le gouvernement américain mentait. Ce constat met en évidence que les démentis même officiels ne suffisent pas à éradiquer complètement une rumeur et que cette dernière peut évoluer et s'adapter, propriété également vérifiable en ce qui concerne les récits oraux touchant à la Maçonnerie circulant dans la société profane.

Ainsi, dans la mesure où bon nombre de récits mettant en scène des Maçons, générateurs de représentations, circulent dans la société profane et semblent obéir aux mêmes principes que ceux actifs pour toute rumeur, il nous est permis alors d'avancer que la plupart des tentatives de communication des francs-maçons resteront inefficaces et pourront même parfois induire la genèse de nouvelles représentations.

IV. Un pouvoir symbolique comme fondement légitime des représentations des profanes

Nous avons vu dans la première partie de notre travail que dans l'esprit des profanes, les francs-maçons détiennent un pouvoir qu'ils utilisent pour leur intérêt propre. Ces derniers ne partagent pas cette opinion et dans l'éventualité où leur appartenance maçonnique pourrait effectivement influencer certaines décisions, les francs-maçons se défendent d'y recourir. Malgré cela, l'opinion ne semble pas avoir abandonné la conviction selon laquelle les frères, par leur appartenance au réseau, seraient puissants et influents dans toutes les sphères sociales. Nous abordons alors une question qui n'a pas été évoquée dans ce travail, pourtant au centre de nos préoccupations dans la mesure où cela concerne un type particulier d'interactions sociales entre les maçons et la société profane.

Si les francs-maçons, comme ils le prétendent, n'exercent aucun pouvoir concret et manifeste sur la société, ne peuvent-ils pas pour autant bénéficier d'une autre forme de domination que serait le pouvoir symbolique ? C'est à cette interrogation que nous allons tenter d'apporter une réponse. Nous saurons si cette représentation des profanes à l'égard de la Maçonnerie est légitime ou non, du fait que nous pensons que toute domination symbolique reste bien concrètement une forme de pouvoir.

Par analogie à l'analyse wéberienne de l'Etat, institution qui possède le monopole de la violence légitime, Bourdieu forge le concept de « violence symbolique » qui transpose dans le champ symbolique ce qui concernait le domaine militaire. En insistant sur la source de

toute légitimation symbolique, à savoir les classes supérieures, il va en déduire une sociologie de la domination. C'est à partir des éléments apportés par le travail de cet auteur que nous allons tenter de déterminer si le pouvoir que l'opinion attribue aux francs-maçons, mais que ces derniers renient officiellement, n'est pas en réalité de nature symbolique.

Les représentations profanes dénoncent le pouvoir que pourrait exercer la Franc-maçonnerie sur l'ordre social, politique ou financier. Les affaires de justice dans lesquelles certains francs-maçons sont mis en cause, permettent d'une part de rappeler aux membres maçons qu'ils ne peuvent pas outrepasser les lois, et d'autre part de rassurer les profanes en montrant que la justice veille à ce que les frères n'agissent pas impunément. Sans cesse, de nouvelles mesures sont prises pour éviter que les francs-maçons puissent jouir d'une certaine influence. Nous avons vu par exemple que dernièrement les membres de la justice, de la police et des administrations publiques seraient peut-être soumis à l'obligation de dévoiler leur appartenance maçonnique. Plus récemment encore, a été émise l'idée selon laquelle les magistrats ne doivent en aucun cas être francs-maçons. Ainsi cette idée de domination des maçons perd peu à peu de son importance du fait qu'elle est visible par les profanes et contestée par la société, cette dernière réagissant efficacement afin de la contrer. Il apparaît alors que si les francs-maçons ont réellement un pouvoir, celui-ci devrait sans doute être invisible aux yeux de ceux qui s'y soumettent. C'est ici que réside l'intérêt de l'analyse de Bourdieu, ce dernier nous rappelant qu'aucune domination ne peut apparaître ouvertement pour ce qu'elle est, c'est à dire l'utilisation par un groupe de sa position de force pour s'accaparer privilèges et avantages et en exclure les autres. L'auteur nous propose alors deux raisons pour lesquelles le pouvoir symbolique est efficace et se légitime aux yeux des acteurs sociaux :

- La première est que les membres de la classe dominante eux-mêmes doivent croire aux fondements légitimes de leur domination. Bourdieu souligne ce point en affirmant que le pouvoir symbolique est un pouvoir « invisible » qui est « méconnu » en tant que tel et dès lors « reconnu » comme légitime. Dans les sociétés d'ordre ou de castes, la supériorité des héritiers de haute ascendance (le « sang bleu » garantissant le degré d'honneur des nobles, la « pureté » garantissant le degré de proximité divine des brahmanes) est admise comme un fait de nature, de source divine, et n'a pas à être confirmé par les qualités intrinsèques de la personne. Mais nos sociétés contemporaines rejetant officiellement et juridiquement toute différenciation basée sur la naissance, il faut impérativement asseoir la légitimité des dominants sur des supposés « dons », « talents », « mérites » individuels.

Les francs-maçons se défendent aujourd'hui de tout élitisme et le talent ou le mérite ne dépend selon eux que du travail individuel de chacun des membres. La situation actuelle conduit la Franc-maçonnerie à nier le pouvoir que la société lui attribue, et parfois certains membres de cette confrérie tentent d'enrayer la moindre tentative de domination ou d'influence d'autres frères moins scrupuleux. Ainsi, du côté des dominants présumés en l'occurrence les francs-maçons, il ne semble qu'aucun fondement légitime de domination ne soit officiellement soutenu. Mais est-ce suffisant pour induire l'inexistence de tout pouvoir symbolique ? Il se pourrait effectivement que les francs-maçons sous estiment la force de suggestion de leur appartenance maçonnique sur l'imaginaire des acteurs sociaux.

- C'est en prenant connaissance de la deuxième raison pour laquelle le pouvoir symbolique serait invisible et non contesté que nous pouvons trouver certains fondements à la domination symbolique des francs-maçons, consciente ou inconsciente, volontaire ou non, opérante dans la société. Les membres des classes dominées doivent accepter leur domination. Sans cela cette dernière n'aurait aucune chance de se perpétuer ; elle doit donc être légitimée par une supériorité naturelle, un mérite quelconque. Dans le cas qui nous concerne, nous pourrions évoquer la « peur » qu'ont les profanes que s'abatte sur eux le courroux des francs-maçons si ces derniers s'aperçoivent qu'il leur est fait obstacle. Les patrons d'entreprises, ayant en tête de ne pas reproduire les erreurs d'autres chefs d'entreprises aujourd'hui ruinés, prennent bien garde ainsi de tenir compte des appartenances maçonniques avant de prendre des décisions par exemple. Nous pensons également aux prétendues menaces de mort qui poussent à ne pas porter plainte. La peur, « mauvaise conseillère », peut être en effet un remarquable élément de domination et le pouvoir des francs-maçons que les profanes soupçonnent, sans limite, tendent à renforcer la crainte. Il apparaît ainsi, que les maçons n'ont pas réellement besoin d'être objectivement puissants dans la mesure où les profanes en sont déjà inconditionnellement convaincus, si bien que certains maçons mal inspirés ou parfois même des profanes se faisant passer pour initiés, peuvent aisément profiter de la méprise.

Les éléments que nous avons ainsi avancés dans cette dernière partie nous ont permis de voir que les tentatives de communication, les mesures et les actions entreprises par la Franc-maçonnerie, peuvent en grande partie se révéler inefficaces et inappropriées pour orienter de nombreuses représentations, répandues au sein de la société profane. Au contraire les effets réels de ces campagnes de communication, nous ont montré que les conceptions, souvent hostiles à l'Ordre maçonnique, circulant parmi les profanes peuvent être amenées à

évoluer pour s'adapter au contexte actuel en même temps que de nouvelles représentations, induites de façon latente par la défense des maçons, peuvent émerger.

Toutes ces mesures ou réponses ont pu avoir certains effets sur les représentations profanes de la Fraternité maçonnique correspondant aux attentes de leurs initiateurs. Les rivalités séparant en France par exemple la religion catholique et certaines Obédiences maçonniques semblent moins vives aujourd'hui et le besoin d'un rapprochement peut parfois se faire ressentir. Les ecclésiastiques s'intéressant au phénomène de la Maçonnerie ne le font plus que de l'œil de l'historien et non de l'hérésiologue. Les partis politiques, hormis l'extrême droite, marquent moins leur hostilité envers l'Ordre maçonnique et ce dernier ne fait plus l'objet de campagnes politiques officielles de dénigrement. En fait, les accusations dont cette confrérie fait l'objet, loin d'être officielles aujourd'hui sont bien moins extrêmes qu'elles ont pu l'être jadis. Le profane, même s'il ignore presque tout de la façon dont les initiés conçoivent leur Fraternité, peut être en partie rassuré par le fait qu'il a souvent l'occasion de voir et d'entendre des francs-maçons s'exprimer dans la presse écrite ou audiovisuelle alors que les organisations illégales ou criminelles comme certaines sectes, jugées menaçantes, n'ont jamais cette possibilité de s'expliquer publiquement à visage découvert. Cette différence induit sans doute l'idée chez le profane que cet Ordre ne doit finalement pas être si dangereux aujourd'hui et que la cohabitation est possible.

Evidemment, le sujet éveille toujours la curiosité d'un grand nombre d'individus, mais celle-ci semble moins malsaine et hostile qu'auparavant. Au contraire, il se peut que certaines personnes aient envie d'en savoir plus sur la question, de partager les conceptions des membres, jugées parfois intéressantes et en viennent même à manifester un certain respect à l'égard d'une institution dont les préoccupations seraient spirituelles et altruistes.

De telles constatations ne sont pas unanimes cependant et restent, malgré tout, marginales et relatives au sein de l'opinion. Il nous faut considérer d'autres effets induits par les tentatives de réponses des membres de la Fraternité maçonnique. Il semblerait de toute évidence que toutes n'ont pas été sans impliquer certains effets latents et même parfois pervers inattendus. C'est donc bien sur ces derniers effets émergents, contraires à ceux escomptés par les francs-maçons qui se seraient investis pour redonner à leur Fraternité ses lettres de noblesses que nous allons nous arrêter dans cette dernière partie.

V. Le secret est toujours là !

Malgré le fait, largement admis par les francs-maçons, que la Fraternité ne cache rien qui puisse vraiment assouvir la curiosité profane, et que le seul secret reconnu est de nature incommunicable, la suspicion des profanes à ce sujet et toujours bien présente et répandue et les fantasmes perdurent encore et toujours. Il suffit pour s'en convaincre de voir que le thème du secret est très *vendeur* pour la presse qui régulièrement affirme, par l'intermédiaire des couvertures et des titres des journaux, qu'elle apporte des révélations à ce sujet. En réalité, nous voyons bien que malgré le travail d'investigation des journalistes qui traitent la question, le profane ne se verra révéler que peu de choses. A l'unisson, certains porte-paroles francs-maçons s'exclament : « *Il n'y a pas de secret en Franc-maçonnerie !* ». Et pourtant, les tenues maçonniques sont toujours interdites aux profanes. Avec un regard distancié effaçant tout paradoxe ceci est compréhensible puisque nous nous trouvons ici au cœur de l'initiation. De nombreux aspects de la Fraternité maçonnique restent donc mystérieux pour le profane et ce d'autant plus que sa curiosité et sa suspicion sont sans cesse réactivées par les médias selon certains procédés que nous avons vus et commentés dans la première partie de cette étude. Néanmoins nous avons également compris que la Franc-maçonnerie, si elle ne garde pas jalousement des secrets dont le contenu intrigue les non-initiés, reste bien *une société du secret* et ce faisant il en découle certaines implications de nature sociologique. Pratiquer le secret revient effectivement à dresser des limites entre deux groupes distincts : les détenteurs du secret d'un côté et les destinataires de ce secret de l'autre.

En outre, le secret que nous avons pu percevoir chez les francs-maçons est d'une toute autre nature que celle que les profanes tendent à imaginer si bien que de nombreuses fois les francs-maçons ont dû prendre la parole pour tenter de dissiper le malentendu, mais en vain. En effet, complot, secrètes influences, occultisme, illégalité sont autant de choses que le secret maçonnique doit protéger selon une grande majorité de profanes. Malgré les démentis qui ont pu être faits, le système de représentation se rapproche de celui du vase clos si nous en croyons un franc-maçon pour qui « *tout peut être dit sur la Franc-maçonnerie, les profanes iront toujours imaginer autre chose* ».

VI. L'ouverture sociale : un enjeu supplémentaire

Par ailleurs, une plus grande adaptation aux réalités actuelles signifierait certainement une plus grande ouverture sociale de la maçonnerie. Or, du point de vue de certains profanes, c'est loin d'être le cas pour la Fraternité maçonnique d'aujourd'hui. Les loges sont encore perçues comme n'étant que des rassemblements de notables.

Jean-Claude Rochignieux explique ainsi que, « *vu le montant de la capitation exigée par les obédiences, on n'entre en maçonnerie que lorsqu'on a une situation établie* »[456]. De notre côté, nous avons appris que de nombreux systèmes mis en place par certaines loges tendent au contraire à harmoniser lesdites *capitations*, cotisations annuelles que les membres maçons doivent verser à l'administration maçonnique, en fonction des revenus des frères. Cette représentation pose d'ailleurs problème à un nombre croissant d'initiés qui voudraient bien faire évoluer ce système de recrutement.

Dans le même ordre d'idée, le cloisonnement entre hommes et femmes reste très fort au sein des loges maçonniques et 99 % d'entre elles n'acceptent pas de femmes en leur sein. Interrogés, les maçons arguent de l'impossibilité « *de discuter de tout avec [leur] femme, membre d'une autre obédience* »[457], selon la formule de Philippe-Henri Morbach de la Grande Loge de France. À cela, les frères et sœurs du Droit Humain, une obédience maçonnique mixte, rétorquent qu'au contraire, la mixité enrichit la réflexion. Affaire de goût, peut-être, mais une chose est sûre, les représentantes des obédiences féminines reconnaissent volontiers que leurs frères les regardent souvent avec condescendance. La discussion porte donc en effet sur la question : *Les sœurs sont-elles des frères comme les autres ?* Cette controverse est souvent renchérie par certains francs-maçons comme c'est le cas pour Stéphane Fillette, membre du Grand Orient De France qui affirme, non sans une certaine touche d'ironie, que ce « *débat est étouffé […] On nous répond toujours que la mixité existe déjà au GO, sauf qu'on a oublié de l'étendre aux femmes !* »[458]. Selon lui, la mixité dont se prévaut le Grand Orient de France ne consisterait pas en autre chose que de recevoir en visiteuses des femmes initiées dans d'autres Obédiences maçonniques. Dans le cadre de précédentes recherches, nous avions pu rapporter les arguments ou prétextes, c'est selon, tenus par certains francs-maçons qui s'opposaient à l'initiation des femmes dans leur loge maçonnique. La raison de la violence de

---

[456] *L'Express. « Les combines des francs-maçons »,* n° 2770, août 2004
[457] *Ibid.*
[458] Propos rapportés dans le numéro 2770 du journal *L'Express*, paru en 2004

ce débat sur la mixité de la Fraternité maçonnique nous avait effectivement conduits à traiter ce sujet.

Une des raisons était « *le fait que les deux sexes assistent aux mêmes assemblées maçonniques pourrait détourner l'attention des frères qui, en tenue, doivent se focaliser uniquement sur leurs travaux. Il semble qu'en loge les francs-maçons doivent observer une attitude de type ascétique. Selon eux la mixité amènerait ces derniers à séduire et non à réfléchir, l'un d'eux nous ayant confié que lors d'une réunion mixte les frères faisaient « les coqs » dans la loge* »[459]. Notons à ce sujet que nous avons une nouvelle fois rencontré cette représentation dans les propos du franc-maçon Robert Najburg lorsque celui-ci confie aux journalistes du journal *L'Express*, « *la présence d'une jolie femme en loge nous transforme en coqs* ». Il est vrai que Bruno Etienne évoque également cette *virilité fraternelle*, expression résumant l'idée selon laquelle les francs-maçons aiment aussi, pendant les agapes, se raconter des histoires grivoises, à labri des oreilles féminines. Un autre franc-maçon confie publiquement qu'il n'est pas « *venu en Franc-maçonnerie pour retrouver ce qu'il vit dans le monde profane* »[460] et, selon lui, ce que les francs-maçons voudraient c'est avant tout « *échapper à l'emprise de la femme, que ce soit la mère ou l'épouse* ».

De tels arguments qualifiés par René Andrau, ancien Grand Orateur du Grand Orient de France, d'au « *dessous de la ceinture* »[461] ne peuvent justifier à eux seuls la non-mixité de la Franc-maçonnerie.

Cependant, nous avions pu nous-mêmes mettre en évidence d'autres explications possibles tenues par certains initiés et justifiant l'inaccessibilité des femmes à la Franc-maçonnerie. Il apparaissait en effet que, « *la traditionnelle odeur des bougies qui rappelle que l'on se trouve en tenue, s'est vue masquée par les effluves de parfum que les femmes avaient omis de laisser aux portes du temple* »[462]. Nous avions également repris « *la non applicabilité des rituels maçonniques au genre féminin. Pour bon nombre de maçons, en raison des significations ésotériques, il serait incohérent de faire participer les femmes aux mêmes rituels que les hommes* »[463]. De même, Bruno Etienne, soutenant la thèse de Françoise Héritier, affirme qu'il n'existerait « pas de processus initiatique mixte »[464].

---

459 Fabien Bertrand, *Regards croisés sur la Franc-maçonnerie : Profanes, initiés, Représentations et Interactions*, 2003
460 Propos rapportés dans le numéro 2770 du journal *L'Express*, paru en 2004
461 Ibid.
462 Fabien Bertrand, *Regards croisés sur la Franc-maçonnerie : Profanes, initiés, Représentations et Interactions*, 2003
463 Ibid.
464 Bruno Etienne, *Une voie pour l'Occident : la Franc-maçonnerie à venir*, p.112

Cette question reste donc de toute évidence en suspens et le débat concernant l'initiation des femmes en Franc-maçonnerie est manifestement amené à perdurer voire à s'enliser peut-être faute d'idées nouvelles.

VII. Une Fraternité essoufflée et l'inertie de la réflexion maçonnique

Les prises de position officielles de la Franc-maçonnerie sur certaines questions d'actualité comme la question de la loi sur la laïcité et le port du voile islamique à l'école ne sont pas non plus sans susciter quelques vives critiques de la part de la société profane dont l'opinion se veut être parfaitement relayée par les médias et la presse. C'est en tout cas ce qui ressort manifestement des propos tenus par la journaliste du quotidien *Sud-Ouest*, Emmanuelle Debelleix, qui affirme que « *ce dont souffrent certainement le plus les maçons aujourd'hui, c'est d'un certain essoufflement de leurs réflexions* ». L'essoufflement, dont il est ici question, est d'autant plus douloureux que les francs-maçons se sont longtemps présentés comme avant-gardistes en matière de progrès social. En outre, Roger Dachez, historien et président de l'Institut Maçonnique de France, constate lui-même que depuis les années 1950, « *l'institution est plutôt suiviste* »[465] et ce alors que les maçons ont été à l'origine des lois sur l'impôt sur le revenu, ont contribué au droit à l'avortement, à la suppression de la peine de mort… Roger Dachez étaye ses propos en expliquant que la Fraternité maçonnique se trouve être aujourd'hui le plus souvent décalée par rapport à la société civile. Il confie par ailleurs qu'aujourd'hui, la Franc-maçonnerie « *pose les questions avec retard ou revient sur de vieilles lunes qui ne concernent plus les enjeux majeurs* ».

Ainsi, après avoir été considérée comme un laboratoire d'idées nouvelles, la Fraternité maçonnique paraît, aux yeux de la société profane, avoir perdu sa capacité d'innovation. Un exemple ? Sur les questions soulevées aujourd'hui par la notion de laïcité, les maçons restent arc-boutés sur la défense de la loi de 1905. « *Tout est dans ce texte. L'école doit être un lieu de neutralité : pas de voile car pas de signe distinctif. Point barre !* » soutient Philippe-Henri Morbach[466].

Parallèlement il est dit dans ces mêmes articles de presse que la majorité des autres obédiences franc-maçonnes, à l'exception du Grand Orient de France qui se dit vouloir

[465] Propos rapportés dans le numéro 2770 du journal *L'Express*, paru en 2004
[466] Propos à partir desquels Emmanuelle Debelleix, illustre ses propres arguments

toujours jouer un rôle politique fort, se concentrerait davantage sur des questions d'ordre spirituel et initiatique. Ce constat mis en évidence par la presse déboucherait sur cette question ambiguë : *« La Franc-maçonnerie s'assimilerait-elle à un cercle de réflexion comme un autre ?* ». L'Obédience du Grand Orient De France n'est pas véritablement à l'abri d'une telle remarque comme l'admet le franc-maçon Gaston de Medeiras : « *Les maçons réunis en convent en 6001, en 6002 et en 6003 ont découvert que nous serions en panne, en déficit, voire en sclérose d'idées. Le maçonnisme serait en train de s'appauvrir, en ressassant, en remâchant les mêmes idées, les mêmes concepts usés, galvaudés, avec risque d'assèchement de notre imagination inventive et même de sclérose de notre génie créateur, à cause de la routine de notre comportement* »[467].

VIII. Les fraternelles : une para-fraternité illégitime ?

La Franc-maçonnerie peine dans ses tentatives pour ne plus être assimilée à un vague réseau d'influence. Certes, le Grand Orient a récemment refusé de reconnaître les fraternelles, ces associations regroupant des francs-maçons de la même profession, qui ont été impliquées dans de nombreux scandales politico-judiciaires. Mais, ce que souligne la presse, c'est que pour autant, il n'a pas été interdit aux initiés d'y adhérer. Nous pouvons dire que ces systèmes d'organisation paramaçonniques ont souvent fait l'objet de nombreuses critiques émanant de la société profane mais aussi de la part de certains francs-maçons. Ici, les deux parties, profanes et initiés, généralement opposées et en contradiction l'une vis-à-vis de l'autre, s'accordent et reconnaissent mutuellement que les regroupements en fraternelles d'une frange des membres de la Franc-maçonnerie peuvent déboucher sur des dérives diverses et multiples. Tout du moins, la société profane reste très méfiante envers une organisation qui selon elle relèverait de la *corporation de métier*. L'effet de lobbying et de concurrence déloyale de la Fraternité, lorsqu'elle se présente sous cette forme, constitue un des arguments majeurs des opposants à la Franc-maçonnerie. Cette dernière passerait donc aux yeux des personnes qui remettent en question les fondements légitimes des fraternelles, pour n'être qu'une opportunité pour ceux qui y adhèrent de se constituer un réseau de relations et d'influence souterrain. Cette forme d'organisation de francs-maçons exerçant dans un même domaine professionnel serait susceptible de déboucher sur un système dit de « *copinage* », échappant

[467] Propos de Gaston de Medeiros, président du convent inter-obédientiel de 6004, rapportés dans le numéro 2770 du journal *L'Express* paru la première semaine d'août 2004

largement au principe de transparence, lequel, bien que très actuel, reste une préoccupation centrale pour la société française. Celle-ci a reconnu, depuis un certain nombre d'années déjà, que dans les milieux professionnels et des affaires, il était impératif que tous les acteurs du marché ne soient pas lésés par une trop évidente inégale répartition de l'information sur un plan économique, un principe manifestement orienté vers la cohésion sociale d'une Nation mais qui présente de nombreuses difficultés quant à sa mise en vigueur pure et parfaite aujourd'hui en France. Ces difficultés que nous évoquons concernent l'application complexe du droit sur le monde des affaires et les contrôles du respect de la loi régissant les milieux professionnels, souvent problématiques et difficiles à mettre en place. En outre, le regroupement consenti de francs-maçons au sein de fraternelle éveille d'autant plus la méfiance de certains profanes et des autorités françaises, que là encore nous trouvons la question du secret. Ainsi, la Fraternité maçonnique lorsqu'elle se rattache à la notion de fraternelle présente tous les éléments nécessaires pouvant induire une véritable suspicion de la part de ceux qui scrutent le phénomène de l'extérieur. Il est vrai que l'existence de telles formes d'association semble inadaptée au contexte social actuel en ce qui concerne la l'application des lois régissant le monde du travail. En cela, le profane aura bien du mal à admettre que la Franc-maçonnerie a su s'adapter à la société d'aujourd'hui, pas plus qu'il reconnaîtra que cette Fraternité a su faire siennes les valeurs sociales en vogue à l'heure actuelle.

Nous nous trouvons alors devant un véritable dilemme impliqué par l'existence d'un certain « fossé » entre les valeurs de la Fraternité dont il est question ici et celles des acteurs sociaux non initiés ou, en d'autres termes, entre la tradition maçonnique et la modernité profane.

IX. Limites et discrédits de la justice maçonnique

Au sein de chaque Obédience, il existe un corps judiciaire chargé de régler les litiges entre les Frères et de suspendre à temps ou d'éliminer les fautifs. Cette justice est indépendante de la justice profane. Un franc-maçon peut très bien, comme c'est le cas par exemple des délits politiques, avoir été condamné par la première et conserver ses droits maçonniques ou, au contraire, être éliminé de la Maçonnerie pour des causes qui n'ont rien à voir avec la justice profane.

L'existence d'une justice maçonnique indépendante de l'Exécutif est quelque chose de relativement récent. Les *Constitutions d'Anderson* précisent que « *si quelque plainte est déposée, le Frère reconnu coupable s'en tiendra au jugement et à la décision de la loge, laquelle est le vrai et compétent juge de tous les différends* »[468]. Le franc-maçon reconnu coupable pourra cependant faire appel devant la Grande Loge qui pourra, le cas échéant, instituer une procédure particulière. Les Constitutions de la Fraternité maçonnique se terminent en outre par le texte suivant : « *Si l'un d'eux vous a fait tort, vous devez vous adresser à votre loge ou à la sienne, et de là vous pouvez appeler la Grande Loge annuelle selon l'ancienne et louable coutume de nos ancêtres dans chaque pays ; ne jamais avoir recours à la justice sauf quand le cas ne peut être autrement décidé, et patiemment écouter l'avis honnête et amical du Maître et des Compagnons quand ils voudront vous empêcher d'appeler des étrangers en justice et vous engager à mettre promptement fin à tout procès* »[469]. Il est en outre précisé dans ces mêmes constitutions de la Franc-maçonnerie qu'en « *ce qui concerne les Frères ou Compagnons en procès, le Maître et les Frères devront offrir obligatoirement leur médiation à laquelle les frères en contestation devront se soumettre avec reconnaissance et, si cette soumission n'est pas praticable, ils devront alors poursuivre leur sommation ou procès sans courroux et sans rancune… ne faisant rien qui puisse porter obstacle à l'amour fraternel ni aux bons offices qui doivent être repris et continués* »[470].

L'influence de la Franc-maçonnerie opérative, dans laquelle les litiges se réglaient au sein même de la corporation et qui éliminait d'elle-même les membres indignes, comme cela subsiste dans le compagnonnage, est manifestement très présente. Pendant tout le XVIIIème siècle, la loge éliminait directement ses *brebis galeuses* qui, d'ailleurs, formaient souvent une autre loge et l'Obédience faisait de même avec les dignitaires, qui pour une raison quelconque, avaient cessé de plaire. Daniel Ligou[471], ayant de son côté traité de la question de la justice maçonnique, évoque l'exemple de la Grande Loge de France, qui en 1767, bannit Labady, ancien Maître de Loge à Paris, et ses amis nommés « les lacornards », ainsi que celui du Convent d'Altenberg qui en 1765, exclut Johnson comme « filou » pour avoir d'une manière singulière dupé ses frères. Il apparaît que ce n'est qu'en 1805 que fut créée la Justice maçonnique en France. La loge a donc le droit de juger ses membres mais ceux-ci, selon les circonstances, ont la possibilité de faire appel. Nous pouvons noter que selon les Obédiences maçonniques, les conceptions et l'organisation de cette justice interne pouvaient varier et être

---

468 Daniel Ligou, *Les Constitutions d'Anderson*, 6ème Obligation, paragraphe 1, p.187
469 Daniel Ligou, *Les Constitutions d'Anderson*, conclusion des Obligations, p.191
470 Ibid.
471 Daniel Ligou, *Dictionnaire de la Franc-maçonnerie*, p.653 et sq.

plus ou moins complexes. Néanmoins, il apparaît que c'est à partir de 1854 « que se précisa la situation actuelle, c'est à dire l'existence d'un pouvoir judiciaire différent à la fois de l'exécutif et du législatif »[472]. Dès 1884, la Justice maçonnique présente une triple échelle de pouvoirs judiciaires composée du *conseil de famille* au niveau de la loge, d'un *jury fraternel régional* et enfin d'une *Chambre suprême de justice maçonnique,* celle-ci ayant essentiellement un rôle de cour de cassation au sommet. En revanche, cette organisation française de la justice maçonnique ayant voulu, selon Daniel Ligou, « être trop parfaite » apparaît à certains francs-maçons comme lourde et onéreuse. Il semblerait qu'en Belgique ou en Angleterre, l'organisation et l'application de la justice maçonnique soit plus simple.

Quel est l'avis des profanes à l'égard de cette justice maçonnique ? Selon eux, son efficacité serait largement limitée et ce pour diverses raisons. D'après les révélations de la presse, beaucoup de maçons exclus de leurs loges à la suite de scandales se retrouvent aujourd'hui à la Grande Loge Nationale Française, une obédience jugée « *très affairiste* »[473], comme le reconnaissent à demi-mots certains francs-maçons affiliés à des loges de la branche du Grand Orient de France.

De plus, il peut paraître évident, si nous nous référons aux représentations habituellement répandues dans la société française actuelle, que les profanes ne peuvent que difficilement accorder leur confiance à un système de justice interne à cette Fraternité. De façon intrinsèque, une justice privée, exercée par des francs-maçons, toujours confinée dans un climat secret peut paraître peu crédible aux yeux du profane. Il s'avère par ailleurs que celle-ci ne peut pas facilement être éprouvée par divers contrôles rigoureux et objectifs, commandités et menés par une commission d'inspection répondant au principe de neutralité, alors que la justice profane peut, quant à elle, être expertisée.

Enfin, l'existence d'une justice maçonnique interne peut être largement interprétée par les profanes comme une méthode subversive pour protéger certains « malfaiteurs » et pour éviter que le projet occulte, dont l'existence est parfois supposée par les non initiés, soit répandu publiquement.

---

[472] Daniel Ligou, *Dictionnaire de la Franc-maçonnerie*, p.654
[473] *Le Figaro Magazine, « Du rififi chez les francs-maçons »*, Cahier n°3, avril 2001

X. Les effets de la communication livresque

Nous pouvons tenter d'analyser ici la portée réelle des méthodes de communication auxquelles ont recours certains membres de la Franc-maçonnerie pour tenter de diffuser des représentations de l'Ordre maçonnique, de l'esprit de cette société initiatique et de la Fraternité tels que ceux qui la vivent peuvent la concevoir. En grande majorité, les moyens d'expression utilisés par certains membres initiés ne sont pas autre chose qu'une véritable production littéraire spécialisée. Les ouvrages portant sur la Franc-maçonnerie sont extrêmement nombreux si bien que conformément à ce que nous avions montré dans notre précédent travail, les librairies proposent au public une quantité considérable d'ouvrages traitant du phénomène. Ecrire sur la Franc-maçonnerie s'avère être de moins en moins marginal, et les auteurs, francs-maçons ou non, se sont multipliés ces dernières années. Ceci est d'autant plus perceptible que la plupart des librairies suffisamment achalandées réservent souvent un rayon entier aux ouvrages portant sur la question maçonnique, rayon souvent situé entre *ésotérisme* et *religion*. Il va de soi que les ouvrages portant sur le thème du phénomène maçonnique côtoient les livres qui traitent des sectes. Le lecteur, qu'il soit profane ou initié peut ainsi trouver une somme importante de documentations et d'informations de première ou de seconde main. Loin d'être un phénomène isolé, il apparaît que publier sur la Franc-maçonnerie à travers les livres spécialisés est une donnée qui a pris une importance telle que nous pouvons à juste titre parler d'une entreprise collectivement menée de communication. En plus de cette simple observation, il importe de prendre en compte le fait que certaines maisons d'édition en ont fait leur domaine exclusif. Nous pensons notamment aux Editions Dervy ou encore à EDIMAF, les Editions Maçonniques de France. En plus de montrer la nature collective de cette forme de réponse aux représentations profanes jugées trop répandues par les francs-maçons qui souhaitent les récuser, publier par le biais de ces maisons d'édition prend valeur de label ou de patente. Le lecteur peut tout à fait y percevoir un *gage d'authenticité* concernant les informations qui lui seront délivrées. Ainsi, le besoin manifeste pour la Franc-maçonnerie de se doter d'une maison d'édition portant son sceau trouve une de ses explications dans le fait qu'aux côtés des ouvrages écrits de la main même de maçons, le lecteur trouvera des écrits de profanes qui pourraient être soit mal renseignés, soit motivés par des préoccupations de nature antimaçonnique. Nous avions insisté, dans notre précédente étude sur le fait que dans ces rayons de libraire, il n'est pas rare de trouver une chose et son contraire, une information et la récusation de celle-ci exigeant un tri de la part du lecteur. Il

est par ailleurs révélateur à ce sujet de trouver le livre polémique de Ghislaine Ottenheimer, *Les frères invisibles* (une critique virulente de la Franc-maçonnerie) aux côtés d'un autre ouvrage, écrit cette fois par le franc-maçon Hervé Vigier, *La face cachée des frères invisibles*. Il s'agit là d'une réponse apportée par des membres de la Maçonnerie en réaction aux controverses soulevées par le livre d'Ottenheimer qui fit grand bruit et jeta le discrédit sur l'institution maçonnique au moment de sa parution.

Ainsi, ouvrages de maçons et ouvrages de profanes, témoignages pro et antimaçonniques, études historiques et pamphlets, analyses enrichies et discours polémiques, se mêlent dans de tels rayons mais tous déclarent offrir la vérité au public interrogatif. Dans de telles conditions, les effets escomptés par les francs-maçons concernant la portée réelle d'une communication livresque spécialisée, méritent d'être relativisés. La concurrence dans le domaine des représentations, lorsque celles-ci font l'objet de publication, est rude et la bataille des idées n'en est que plus acharnée. Rien n'indique que le profane, face à une telle offre hétéroclite, saura choisir ses lectures avec discernement. Dans de telles conditions, choisir un livre dans un rayon spécialisé sur la Maçonnerie amène souvent des surprises au même titre que lorsque nous choisissons un chocolat dans une boîte, nous ne pouvons savoir à l'avance sur quoi nous allons tomber.

En outre, nous pouvons nous demander, si les premiers « consommateurs » d'ouvrages traitant du sujet sont réellement des profanes. Une réponse affirmative, qui justifierait l'effort de production livresque fourni par les francs-maçons, ne nous semble que trop hâtive. La détermination empirique du statut, d'initié ou de profane, de l'acheteur/lecteur de ces ouvrages semble ardue et même impossible à réaliser. En revanche, nous pouvons nous reporter aux différents entretiens que nous avons pu conduire auprès des profanes dont nous avions sollicité l'avis. Il s'avère que très peu d'entre eux se sont un jour tournés vers cette forme de littérature. Plus nombreux sont ceux qui se sont familiarisés avec la Franc-maçonnerie à travers la bande-dessinée *Le triangle secret* qui présente certains aspects authentiques de la Franc-maçonnerie mais dont le fond demeure largement fictionnel. Un seul profane nous a confié un jour que son « *père avait acheté un ouvrage sur la Franc-maçonnerie pour voir un peu les conneries qu'ils racontent* ». Lui-même n'en avait jamais lu et avouait qu'en dehors des affaires et de ce qu'il avait pu entendre au sujet des « *frères trois points* », « *il ne connaissait pas grand chose de la Franc-maçonnerie* ». Malgré cela il ne manquait pas de représentations à l'égard de cette Fraternité.

De plus, il apparaît que lire un ouvrage pour s'informer sur le phénomène maçonnique s'avère être peu motivant car il faut bien l'avouer, les auteurs présentent souvent des écrits

dont le niveau d'érudition reste relativement difficile d'accès pour un profane non rompu au spirituel, au religieux ou à l'historique de l'Institution maçonnique, et les ouvrages de vulgarisation s'avèrent être tout de même largement minoritaires. En revanche, nous pouvons affirmer que les articles de la presse écrite ou radiotélévisée bénéficient d'une résonnance bien plus large auprès du public profane. Nous ne saurions dénombrer toutes les fois où nous fûmes renvoyés à telle émission de radio ou de télévision ou bien à tel périodique déjà paru sur le sujet de la Franc-maçonnerie, à tel article de presse, à tel évènement médiatique. Finalement, les médias de masse constituent bien les principales sources d'information sur le phénomène maçonnique auxquelles recourent habituellement les individus profanes interrogés. Il en ressort que les membres de la Franc-maçonnerie qui souhaitent communiquer leurs propres représentations devraient tenir compte des préférences profanes en terme de canal médiatique privilégié. Nous n'irons pas dire que la Franc-maçonnerie est la grande absente des débats télévisés, notamment parce que l'ancien Grand Maître Alain Bauer semblait en avoir bien compris les enjeux –comme le prouvent ses nombreuses interventions télévisuelles sur les chaînes tant publiques que privées– mais tout de même, les prises de parole de la part de francs-maçons sur ces canaux sont rares.

XI. Et Internet ?

Cela nous conduit aussi à nous interroger sur la pertinence du recours à Internet de certaines loges maçonniques qui cherchent à présenter au public leur propre vision de la Fraternité maçonnique. Nous notons l'évidente inaptitude temporaire d'Internet à retranscrire de l'émotion ou de l'affectif. La relation qui s'établit entre un franc-maçon et un profane sur le *Web* se caractérise donc d'abord par son caractère impersonnel et illusoire. Certes, Internet s'avère être un canal médiatique de masse faisant espérer que l'information « mise en ligne » par les francs-maçons aura une résonance chez les profanes d'autant plus grande que le rayon de communication, qui représente des millions d'internautes, est extrêmement large. Mais cette donnée mérite d'être relativisée dans la mesure où les sources des informations diffusées par un tel réseau de communication ne peuvent en aucun cas être vérifiées ou authentifiées.

De plus, il nous faut bien admettre que l'engouement de certains francs-maçons pour la diffusion d'une « vitrine » d'idées maçonniques par Internet, s'il s'agit là d'une réponse pour contrecarrer d'autres formes d'information, est une mesure prise *a posteriori* et à la hâte, et donc inefficace. En outre, avant que les francs-maçons en question ne portent leur attention

sur ce nouveau média, celui-ci était déjà le théâtre de diffusion de nombreuses représentations profanes hostiles à l'ordre maçonnique. Les sites Internet ayant pour projet de dévoiler le caractère sectaire, conspirateur, maffieux, affairiste et dangereux de la Franc-maçonnerie sont légions et y accéder s'avère très simple et à la portée de toute personne qui taperait « Franc-maçonnerie » dans un moteur de recherche Internet. Nous pouvons prendre l'exemple du Front-National, ce parti politique d'extrême-droite, qui n'a jamais caché son hostilité vis-à-vis de l'Ordre maçonnique et qui, par l'intermédiaire de son site Internet officiel, propose un lien direct vers un autre site intitulé *L'Antimaçon*. En seulement deux « clics de souris », l'internaute peut dénicher une mine d'informations qui le conforteront dans sa méfiance vis-à-vis de la Fraternité maçonnique. Notre propre expérience de l'Internet nous a par ailleurs appris que faire des recherches sur la *toile* suppose un travail de tri et de vérification de chaque information car encore une fois l'idée selon laquelle tout peut être trouvé grâce à ce réseau de communication est avérée.

Comment se prémunir de la désinformation, des contre-vérités ou de la propagande politique et religieuse ? Peut-être en répondant par la diffusion d'autres informations, jugées plus authentiques et venant concurrencer d'autres sphères de représentations. Ce raisonnement pourrait être proche de celui qui motiva certains francs-maçons à diffuser leur propre opinion de la Franc-maçonnerie sur Internet, mais la question de savoir si cette mesure est efficace et légitime reste entière. S'il s'agit bien d'une forme de concurrence, même si elle ne concerne que le marché des idées et des représentations, celle-ci est effectivement rude. Nous voyons mal comment le profane, face à un tel « fatras » d'informations de toute nature, opterait pour les arguments défendus par les membres de cette confrérie puisque rien n'indique que ceux-ci détiennent le monopole de la raison.

Par ailleurs, la plupart des francs-maçons interrogés ne voient pas d'un bon œil cet engouement pour l'utilisation d'Internet en vue de communiquer l'esprit de la Franc-maçonnerie aux profanes. Il se trouve en effet que selon eux la Franc-maçonnerie ne peut se comprendre de la sorte. Nous avons déjà dit dans ce travail que de nombreux membres de cette confrérie étaient convaincus que l'initiation était la seule voie que le profane pouvait emprunter pour comprendre ce phénomène, comme l'explique cet initié disant que « *la Franc-maçonnerie est un chemin pour soi et soi seul, personne ne pourra expliquer l'esprit de cette Fraternité à votre place* ». Par ailleurs, selon ces mêmes francs-maçons, la Franc-maçonnerie n'impose aucun dogme à ses membres si bien que nous voyons mal comment un initié particulier pourrait parler au nom de toute la société maçonnique. Ce faisant, toute communication émanant d'une perception particulière et individuelle de l'expérience

initiatique de la Fraternité ne saurait résumer à elle seule l'esprit de cette confrérie. Ainsi, les informations que fournissent ces francs-maçons, même si ceux-ci s'attachent à être exhaustifs dans leur interprétation, ne doivent être entendues qu'à titre de témoignage personnel et singulier mais en aucune façon comme une révélation représentative.

Il nous faut enfin bien considérer le fait qu'une telle démarche peut dans un certain nombre de cas être entendue comme une *trahison,* même si elle s'avère être motivée par des intentions tout à fait honorables. Ainsi, le sacré et le profane constituent manifestement deux domaines qui doivent rester séparés pour que chacune de ces deux dimensions préserve son intégrité.

En prenant conscience de ce phénomène déjà mis en évidence par Durkheim qui montrait, dans *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, que le sacré mis en contact avec le profane pouvait changer de nature sous l'effet de « contamination », l'écart entre le monde des idées profanes et celui des idées maçonniques devrait être préservé. Il en ressort que communiquer ses propres représentations de la Franc-maçonnerie au monde profane présente certaines difficultés intrinsèques, et de l'avis de certains initiés, ne méritent même pas d'être résolues. Nous pouvons nous référer aux propos tenus par ce franc-maçon lors d'un entretien : « *Mais pourquoi devrions-nous répondre aux questions des profanes ? Ils n'ont qu'à devenir franc-maçon ! Et puis d'ailleurs la Franc-maçonnerie c'est d'abord une question de choix individuel si bien que nous avons la liberté de vouloir ou non nous exprimer sur la question* ».

CONCLUSION

L'étude des représentations véhiculées par la Franc-maçonnerie et circulant à son égard chez les profanes comme chez les initiés a ainsi pour nous été particulièrement enrichissante et intéressante anthropologiquement, tant dans ce qui la caractérise –pratiques rituelles, mythes qui s'y rattachent, contexte d'émergence...– que dans les représentations qu'elle véhicule à la fois en son sein et dans la société globale.

Comme nous avons pu le montrer tout au long de ce travail, notre hypothèse de départ laissant présupposer des représentations sur la Franc-maçonnerie différentes selon que l'on y appartienne ou non, s'est révélée fondée sur plusieurs points.

En accord avec les données recueillies lors de l'enquête, celles-ci ayant fait l'objet d'une analyse « distanciée », nous nous sommes vus de nombreuses fois confortés dans notre choix de problématique. Nous avons pu constater que les multiples représentations culturelles, qui touchent au phénomène de la Franc-maçonnerie et qui circulent dans la société profane, sont effectivement très éloignées de celles des membres de l'Ordre maçonnique. Nous avons également tenté de mettre en évidence l'influence des déterminismes historiques, sociaux et les contextes culturels en ce qui concerne la nature de ces diverses représentations. De surcroit, il nous a été permis de compléter ces résultats en mettant en évidence la nature et les effets des différents vecteurs de transmission et de reproduction des représentations concernant le phénomène maçonnique, pour la société globale comme pour les membres de cette Fraternité.

D'un côté comme de l'autre, les techniques de diffusion de ces représentations, au terme de notre analyse, ont su révéler leur logique propre et nous ont permis de comprendre et d'expliquer les modes de pérennisation et de reproduction de certaines représentations singulières se manifestant en France au sujet de la Franc-maçonnerie. Nos avancées théoriques participent à mettre à jour certaines logiques sous-jacentes des modes de représentations du monde, ce qui nous renseigne encore davantage sur un aspect du fonctionnement de la pensée humaine.

Il nous a ainsi été possible de mettre en évidence la pertinence du regard anthropologique pour l'étude de ce genre particulier de phénomène, la compréhension de la Fraternité maçonnique n'étant véritablement accessible qu'à partir d'une approche prenant en compte les facteurs religieux, sociaux et historiques qui fournissent le cadre culturel d'élaboration de ces phénomènes.

Comme nous l'avons vu, l'image de la Maçonnerie moderne qui circule dans la société est aujourd'hui largement refusée et reniée par les francs-maçons qui ne reconnaissent pas, dans ces représentations ou conceptions profanes, l'esprit de leur confrérie. C'est pour cette raison que de nombreux francs-maçons tentent aujourd'hui, par divers moyens, de « communiquer » à la société profane leur propre vision des choses. C'est à ce sujet que nous avons pu nous rendre compte que les stratégies de communication mises au point par les francs-maçons ont souvent été inefficaces ou n'ont pas eu pour la plupart, les effets escomptés sur les représentations profanes. Au contraire, de véritables effets pervers, comme l'apparition de nouvelles représentations ou l'adaptation à l'actualité de celles plus anciennes, ont résulté des démarches entreprises par les francs-maçons qui doivent maintenant en répondre. Devant un tel constat, les maçons qui tentent de remédier au discrédit dont souffre la Maçonnerie actuellement, devront sans doute remettre en question leur façon de présenter leur confrérie au monde profane ou bien aller encore plus en profondeur lorsque les responsables de certaines obédiences affirment collectivement et devant l'opinion leur détermination à assainir de l'intérieur la Franc-maçonnerie.

Une telle dissonance en terme de représentation semble en outre relever essentiellement de ce choc de la rencontre entre la société globale et la société initiatique des francs-maçons, deux entités sociales interagissant l'une sur l'autre dès le XVIIIème siècle. Rappelons que la Franc-maçonnerie depuis son apparition sous sa forme moderne en Angleterre présente un caractère expansif sur toute l'Europe mais aussi au-delà de ces frontières. C'est ainsi que la notion de mouvement nous est apparue comme centrale tout au long de notre réflexion. En effet, cette alternance perpétuelle entre des stratégies expansives ou récessives s'avère être un élément explicatif dont nous avons dû tenir compte, le mouvement étant, comme nous l'avons vu, intrinsèque aux racines initiatiques du phénomène que nous avons choisi d'étudier. Cette ambivalence des démarches, centrifuge et centripète, mises en place tant par l'Ordre maçonnique que par la société globale nous a permis de réaliser des progrès notables dans notre compréhension du concept de représentations culturelles. Les multiples tentatives d'influences mutuelles ne sont effectivement pas

étrangères à l'existence de tensions observables entre l'Ordre maçonnique et la société globale. Ce développement, croisant les regards, témoignent des effets objectifs d'une rencontre des intersubjectivités et ses conséquences. Si l'analyse des représentations émergeant de différents points de vue révèle quelques points de convergence au niveau de la perception d'un phénomène, des éléments comme le secret, la fraternité et la coloration religieuse émergent quant à eux systématiquement, illustrant bien que c'est à partir de la notion de mouvement qu'il nous est possible d'élucider les enjeux potentiellement latents au sein de ces systèmes de représentations.

Par ailleurs, l'analyse produite nous a permis de mettre en évidence la multiplicité des fondements à l'origine des représentations rencontrées. Certains, beaucoup même, sont déterminés par des facteurs contextuels, historiques et sociaux. D'autres sont manifestement inhérents au phénomène étudié ici. C'est donc à la lumière de cette combinaison de fondements endogènes et exogènes que l'on peut aujourd'hui appréhender le problème des représentations, souvent hostiles circulant à l'égard de la Franc-maçonnerie, répandues dans la société globale et se reproduisant par delà les générations, les sociétés et les contextes sociaux religieux et politiques.

Nous pouvons enfin ajouter, pour conclure définitivement ce travail, que l'étude qui a été présentée ici ne relève effectivement que de notre regard particulier, parfois trop généralisant, et certainement partial en de nombreux points malgré tout effort d'impartialité et d'objectivisme que nous nous sommes efforcés de porter. Il est également possible que ces recherches atteignent leurs limites rapidement dans la mesure où elles sont le produit d'un observateur non initié.

L'approche anthropologique exige un **regard distancié** s'avérant utile lorsque nous analysons la représentation profane de considérer la Fraternité maçonnique comme une secte, ou encore une société dans la société subversive et illégitime, mais demande aussi la prise en compte des **catégories indigènes**, indispensable pour concevoir la notion d'Egrégore ou encore celle du « tronc de la veuve » par exemple ; elle s'est avérée pertinente et nous a évité les écueils et effets pervers du discours naturel et du sens commun. C'est donc grâce à certaines précautions méthodologiques que la complexité des lois de la pensée humaine apparaît nettement et nous préserve nous l'espérons, des conclusions hâtives et des évidences.

Enfin, et c'est là un véritable atout de la recherche anthropologique, une **approche comparative** reste possible et semble très prometteuse pour de futures recherches de plus grande envergure. Il nous vient ainsi en tête cette note épistémologique de Freedberg, que

nous rapporte Bertrand Prévost[474] : « Notre première démarche doit être celle de l'ethnologue et consiste à rassembler le maximum de matériel sur toutes les catégories de la société ; il faut ensuite se ranger à l'anthropologie culturelle et envisager un éventail de sociétés aussi étendu que possible ». C'est en cela que la démarche anthropologique sera véritablement inductive. Le motif récurrent ou le principe le plus général de notre étude reste bien cette notion de représentations mais une mise en perspective est selon nous possible.

[474] Bertrand Prevost, « Pouvoir ou efficacité des images » in *L'Homme*, janvier/mars 2003, p.277

GLOSSAIRE

Acclamation : Au lieu d'applaudir pour honorer quelqu'un ou pour clore une cérémonie, les francs-maçons ont coutume de « tirer une batterie », c'est à dire de taper dans les mains trois fois et ensuite de crier un mot de type « Hourra ! »

Agapes : Repas frugal à la suite d'une tenue ou pour fêter un événement heureux comme une initiation.

Apprenti : Premier degré de la Franc-maçonnerie obtenu à la suite de l'initiation.

Atelier : C'est le nom que porte la loge X ou Y lorsqu'elle a ouvert les travaux c'est-à-dire qu'elle s'est mise au travail maçonnique.

Attouchements : Les francs-maçons se reconnaissent par des signes mots et attouchements : il s'agit par exemple de se serrer la main d'une certaine façon selon son grade. Cette pratique renvoie à des rituels bien plus profonds : la communication des signes et attouchements transmet de façon rituelle, par onction ou par les coups frappés avec l'épée sur ses points vitaux ou par l'accolade, au récipiendaire les vertus et la modification de son être lors de sa nouvelle étape.

Bandeau : Sorte de loup de velours placé sur les yeux du postulant pendant l'initiation au premier degré. Le bandeau qui tombe marque le sens de celle-ci, c'est à dire le passage de l'ombre à la lumière.

Cabinet de Réflexion : Le lieu où l'on enferme le néophyte avant son initiation pour qu'il médite sur quelques symboles lui rappelle sa mort prochaine, qu'il veille, et prépare ainsi son passage. L'importance du cabinet de réflexion maçonnique commun à toutes les obédiences et tous les rites, montre clairement combien cette confrérie n'est pas seulement une société de pensée mais bien une structure initiatique.

Chaîne d'Union : Cérémonie à laquelle prennent part tous les maçons présents. Chacun croise son bras droit sur son bras gauche et prend la main droite ou gauche de la personne suivante.

Colonnes : Comme dans le Temple de Salomon, le temple maçonnique comporte deux colonnes mais celles-ci sont à l'intérieur.

Compagnon : franc-maçon promu au second degré de la Franc-maçonnerie.

Constitutions : Ensemble des lois et règlements qui régissent une obédience.

Convent : Assemblée générale annuelle des Députés de toutes les loges.

Cordon : Large ruban de moire de couleur déterminée par le grade ou la fonction. Peut se porter en écharpe ou en sautoir.

Couvert : Se dit d'un espace au sein duquel les profanes sont absents ou écartés.

Degré : Synonyme de grade maçonnique.

Egrégore : C'est une centrale énergétique, la force générée par un ensemble spirituel qui donne la cohésion au groupe.

Expert : Officier chargé plus particulièrement de tout l'aspect rituel des travaux.

Fraternelle : Groupement paramaçonnique dans lequel se retrouvent des frères au même métier.

Gants : Emblème de la pureté, les gants jouent un rôle important dans la cérémonie de l'initiation maçonnique. En principe, un maçon ne devrait pas être admis en loge sans ses gants.

Grand Architecte De L'Univers : Selon les obédiences, il est soit un principe créateur soit Dieu.

Hospitalier (ou Aumônier, ou Elémosinaire) : Trésorier des sommes recueillies à des fins de bienfaisance ou d'entraide. Il s'enquiert des absences pour savoir si elles sont motivées par la maladie ou par des circonstances pénibles. A son propos, le rituel maçonnique est clair : *« Mon Frère, vous devez, outre la quête, vous assurer de l'état moral de chaque Frère de la loge, de plus en vous inquiétant des Frères absents vous témoignerez de l'affection bienveillante et bienfaisante de notre communauté initiatique…* »

Loge : Cellule minimale de groupement de maçons. Désigne le lieu où les maçons se rassemblent et l'assemblée elle-même.

Maçon : Abréviation de franc-maçon.

Maçonnerie : Abréviation de Franc-maçonnerie.

Maître : franc-maçon auquel le troisième degré a été conféré.

Obédience : Puissance constituée par des Loges maçonniques qui se placent sous son autorité et sa juridiction.

Obligation : Synonyme de serment. Promesse de fidélité du maçon à l'Ordre, à l'Obédience, à sa constitution et à son règlement général.

Officier : franc-maçon désigné pour emplir une certaine fonction dans la Loge.

Opératif : Qualificatif du maçon qui exerce dans le métier de construction.

Orateur : franc-maçon gardien de la Constitution et des Règlements généraux.

Ordre : Désigne la Maçonnerie tout entière.

Orient : Lieu d'où surgit la lumière.

Outils : En Maçonnerie, mot toujours employé au pluriel. Les outils constituent les symboles essentiels, ils sont à la base de l'initiation maçonnique. Ils sont employés d'abord pour dégrossir la « pierre brute » puis pour progresser dans la voie de l'initiation jusqu'à obtenir une pierre polie, juste et parfaite.

Pierre brute : Elle symbolise à la fois le candidat à l'initiation et l'Apprenti dont le travail consiste à dégrossir cette pierre, c'est-à-dire à se perfectionner moralement et intellectuellement.

Pierre taillée : Elle symbolise le Compagnon, celui qui a dégrossi sa pierre.

Profane : Toute personne qui n'est pas initiée à la Franc-maçonnerie.

Rite : Pour la Franc-maçonnerie, il s'agit de l'ensemble des cérémonies qui peuvent avoir lieu dans une Loge. On trouve le Rite Ecossais, le Rite Français, le Rite Emulation…

Signe : Moyen de reconnaissance par geste qui varie selon chaque grade.

Surveillants : En loge, ils sont les deuxième et troisième « lumières » qui aident le Vénérable, et leur place est en relation avec la symbolique cosmique du temple. Ils sont chargés de réguler l'ordre des travaux et d'instruire les Frères Apprentis et Compagnons.

Tableau de la Loge : Liste des membres.

Tablier : Principal décor porté par le franc-maçon. Nul ne peut assister aux Travaux s'il n'en est revêtu. A l'origine c'était le tablier en peau de mouton porté par les maçons opératifs pour protéger leurs vêtements pendant le travail.

Tailler sa pierre : Améliorer sa personnalité.

Temple : Salle ou espace sacré où se font les cérémonies maçonniques rituelles.

Tenue : Séance de travail maçonnique à laquelle prennent part les maçons.

Tenue blanche : Tenue organisée par des maçons, en présence de profanes (parfois à leur intention ou pour leur information). Tout ce qui relève du secret maçonnique est supprimé.

Travaux : Activité des Loges maçonniques, consistant à la pratique des rituels, l'étude des symboles, l'écoute et la discussion sur des questions diverses.

Tronc de la veuve (ou Tronc Hospitalier ou de Bienfaisance) : Sorte de tirelire que le frère Hospitalier ou quelques fois trésorier sur ordre du Vénérable, fait « circuler » à la fin des travaux, pour recueillir les oboles destinées aux actes de bienfaisance et de solidarité de la Loge.

Vénérable : Premier Office dignitaire de Loge symbolique.

BIBLIOGRAPHIE

Littérature Anthropologique et ouvrages généraux

ABELES Marc,*Anthropologie de l'Etat*, Armand Colin, Paris, 1990
Un ethnologue à l'Assemblée, Odile Jacob, Paris, 2000
ASSOUN Paul-Laurent, *Le vocabulaire de Freud*, Ellipses, 2002
BENOIST Luc, *L'Esotérisme*, PUF, Paris 1963
BOURDIEU Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Point, Fayard, 2001
BOUTAUD Jean-Jacques, *L'imaginaire de la table, Convivialité, Commensalité et Communication*, L'Harmattan, 2004
CAMARA Sory, « Servitudes rituelles, subversion narrative ou le secret de l'existence », *Mande Studies*, n°2, 2000
CAZENEUVE Jean, *Sociologie du rite : Tabou, Magie, Sacré*, PUF, Paris, 1971
CISSE Youssouf Tata, *La confrérie des chasseurs Malinké et Bambara : Mythes, rites et récits initiatiques*, Nouvelles du Sud, Paris, 1994
DUBUISSON Daniel, *Mythologies du XX*ème *siècle (Dumézil, Lévi-Strauss, Eliade)*, Presses Universitaires de Lille, Lille, 1993
DURKHEIM Emile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, 4ème édition, Livre 1 (chapitres I et II), Livre 2 (chapitre VII), Livre 3, collection Quadrige, PUF, Paris, 1998
ELIADE Mircea, *Initiation, rites, sociétés secrètes*, Collection Folio essais, Gallimard, Paris, 2001
Le mythe de l'éternel retour, Collection Folio essais, Gallimard, Paris, 1989
Le sacré et le profane, Gallimard, 1967
ETIENNE Bruno, *Une voie pour l'Occident : La Franc-maçonnerie à venir*, Dervy, Paris, 2000
L'Initiation, Paroles retrouvées, Dervy, Paris, 2002
FAVRET-SAADA Jeanne, *Les mots, la mort, les sorts*, Gallimard, 1977
FRAZER James Georges, *Le rameau d'or, le roi magicien dans la société primitive*, chapitres I, II, III, VI, IX, X, Robert Laffont, 1998
FREUD Sigmund, *Totem et tabou*, Payot, 2001
GOTTLIEB Alma, « Secrets and Society : The Beng of Côte d'Ivoire », *Mande Studies*, n°2, 2000
LANTERNARI Vittorio, *Les mouvements religieux des peuples opprimés*, Maspéro, 1962
LE BRETON David, *Anthropologie de la douleur*, Métailié, Paris, 1995
Du Silence, Métailié, Paris, 1997
LEVI-STRAUSS Claude, *Anthropologie structurale*, Tome I, « Magie et Religion », Plon, Paris, 1974
MAFFESOLI Michel, *Le Voyage ou la conquête des mondes*, Dervy, Paris, 2003
Le temps des tribus : le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse, Méridiens-Klincksiek, Paris, 1988
MAUSS Marcel, *Sociologie et Anthropologie*, (Ière, IIème et VIème parties), Collection Quadrige, PUF, Paris, 2001
Le sens commun, Œuvres 2. Représentations collectives et diversité des civilisations, chapitre 1 et chapitre 2 (4ème partie), éditions de Minuit, Paris, 2001
PREVOST Bertrand, « Pouvoir et efficacité symbolique des images », *L'Homme, Revue française d'anthropologie*, n°165, EHESS, 2003
PRITCHARD EVANS Edward, *Les Nuer: Description des modes de vie et des institutions politiques d'un people nilote*, Gallimard, 1994
PUECH Henry-Charles dir., *Histoire des religions : la formation des religions universelles et les religions de salut dans le monde méditerranéen et le Proche-Orient : les religions constituées en Occident et leur contre courant*, tome II, chapitre 12, Collection Folio, Essais, Gallimard, Paris, 1999, pp 697-1602

SEGALEN Martine, *Rites et rituels contemporains*, Nathan, Paris, 1998
TRISTAN Frédérick, *Houng, les sociétés secrètes chinoises*, Fayard, 2003
TURNER Victor, *Le phénomène rituel : Structure et contre-structure*, PUF, Paris, 1969
VAN GENNEP Arnold, *Les rites de passage : étude systématique des rites de la porte et du seuil, de l'hospitalité, de l'adoption*, Picard, Paris, 1987
ZEMPLENI Andreas, « Savoir taire. Du secret et de l'intrusion ethnologique dans la vie des autres », Gradhiva, 1996

Dictionnaires

BONTE Pierre et IZARD Michel, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Edition Quadrige, PUF, Paris, 2000
BOUDON Raymond et BOURRICAUD François, *Dictionnaire critique de la sociologie*, Edition Quadrige, PUF, Paris, 1982
CAZENAVE Michel, *Encyclopédie des symboles*, Encyclopédies d'aujourd'hui, Collection La Pochothèque, Livre de poche, Paris, 1996
EVENO Bertrand dir., *Le petit Larousse grand format*, Larousse, Paris, 2001
FEREOL Gilles, *Dictionnaire de sociologie*, 2ème édition, Collection Cursus, Armand Colin, Paris, 1995
LHOMME Jean, MAISONDIEU Edouard, TOMASO Jacob, *Dictionnaire thématique illustré de la Franc-maçonnerie*, Editions Du Rocher, 1993
LIGOU Daniel, dir. et al., *Dictionnaire de la Franc-maçonnerie*, PUF, Paris, 1987
LITTRE Paul-Émile, *Dictionnaire de la langue française*, 4 tomes, Encyclopedia Britannica, Chicago, 1978
MELLOR Allec, *Dictionnaire de la Franc-maçonnerie et des francs-maçons*, Belfond, Paris, 1990
SAUNIER Eric, dir. et al., *Encyclopédie de la Franc-maçonnerie*, Encyclopédie d'aujourd'hui, Collection La Pochothèque, Livre de Poche, Paris, 2000

Ouvrages Spécialisés

Anonyme, *Guide pour un futur franc-maçon*, 3ème édition, Rocher Maître d'œuvre, Monaco, 1985
ANDERSON James, trad. LIGOU Daniel, *Les constitutions d'Anderson*, 4ème édition, EDIMAF, France, 2002
BAILEY Foster, *L'esprit de la Maçonnerie*, 2ème édition, L'association Lucy trust, Genève, 1990
BERESNIAK Daniel, *Symboles des francs-maçons*, Assoulime, Paris, 1997
Le Cabinet de Réflexion, 5ème édition, Detrad, Paris, 1999
L'apprentissage maçonnique, une école de l'éveil, Detrad, Paris, 1983
La légende d'Hiram, les initiations traditionnelles, Detrad, Paris, 1987
BUISINE André, SEGALL Michaël, *Un Panorama de l'Ordre maçonnique*, Collection Bibliothèque de la Franc-maçonnerie, Dervy, Paris, 1996
CHABOUD Jack, *Paroles de francs-maçons : Carnets de sagesse*, Albin Michel, Paris
CHEVALIER Pierre, *Histoire de la Franc-maçonnerie française*, Collection Grandes Etudes Historiques, Fayard, Paris, 1973
CUGNET Michel, *Qui se cache derrière la Franc-maçonnerie ? La question*, Edition l'Herbe, Vesoul, 2002

HANI Jean, *Le symbolisme du temple chrétien*, De la Maisnie, 1962
KIPLING Rudyard, *L'homme qui voulu être roi*, Gallimard, 1992
LAGUIONIE Michel, *Histoire des francs-maçons à Limoges*, L.Soury, St Paul, 2000
LAGUIONIE Michel et BEUCHER Serge, *La Franc-maçonnerie « en questions »*, L. Soury, Limoges, 1993
LEADBEATER Charles Webster, *Le côté occulte de la Franc-maçonnerie*, Adyard, 1998
Les Amis de Roger Girard, *Le Rite Français, du premier Grade au Vème Ordre*, Télètes, 2003
Les Artistes Réunis, *Franc-maçonnerie limousine, son passé, son présent, ses ambitions*, Loge les Artistes Réunis, Limoges, 1949
Les rituels de la Maçonnerie Templière, R.E.R, *Rituel pour le travail en loge d'Apprenti*, Guigue, Lille, 1993
Les rituels de la Maçonnerie Templière, R.E.R, *Rituel pour le travail en loge de Maître*, Guigue, Lille, 1994
LIGOU Daniel, *Histoire des francs-maçons en France*, Privat, Toulouse, 1981
MAC NULTY.W.Kirk, trad. de PALOMERA Marie France, *La Franc-maçonnerie : Voyage à travers les rites et symboles*, Editions du Seuil, Paris, 1993
MARION Pierre, *Mes bien aimés frères ! Histoires et dérives de la Franc-maçonnerie*, Flammarion, 2001
MAINGUY Irène, *La symbolique maçonnique du troisième millénaire, de 3 à 7 ans*, Dervy, 2002
de MAUPASSANT Guy, *Boule de suif*, Pocket, Paris, 1990
Mon oncle Sosthène, Libre de droits
MAXENCE Jean-Luc, *L'Egrégore : l'énergie psychique collective*, Dervy, Paris, 2003
MOREAU Jean, *Les francs-maçons*, Collection Idées reçues, Le cavalier bleu, Paris, 2001
NEFONTAINE Luc, *La Franc-maçonnerie : Une fraternité révélée*, Collection Culture et société, Gallimard, Paris, 1994
NODON Paul, *Histoire générale de la Franc-maçonnerie*, PUF, Paris, 1987
La Franc-maçonnerie, 18ème édition, Collection Que sais-je ?, PUF, Paris, 2002
OTTENHEIMER Ghislaine et LECADRE Renaud, *Les frères invisibles*, Albin Michel, Paris, 2001
PEROUAS Louis, LAGUIONIE Michel, MERIGLIER Roger, *Franc-maçonnerie et antimaçonnisme en Limousin : Amorce d'un dialogue*, PULIM, Limoges, 2002
PLUVIAUD Jean-François, *Critique de la raison maçonnique*, Dervy, 2002
REVILLON Luc, *Géométrie Mortelle*, Glénat, Grenoble, 2003
ROMAINS Jules, *Recherche d'une église* in *Les hommes de bonne volonté*, Tome I, Robert Laffont, Paris, 1988
ROUSSE-LACORDAIRE Jérôme, *Antimaçonnisme*, B.A-BA, Pardès, Madrid, 1998
Une Loge Révèle, *Franc-maçonnerie ou Initiation : Faux francs-maçons ou vrais initiés*, Editions Du Rocher, Monaco, 1985
VERLAINE Paul, *Voyage en France par un Français*, La Bartavelle, 1996
VIGIER Hervé, *La face cachée des frères invisibles*, Dervy, Paris, 2003

Périodiques et revues

Actualité de l'Histoire, Franc-maçonnerie, mai 2002
Dossiers secrets de l'histoire, Les francs-maçons, Hors-série n°4, mai 1999
Histoire et Patrimoine, Les éminences grises de la République, Hors-série n°8, 2004
L'Express, Le vrai pouvoir des francs-maçons : noms, réseaux, affaires, n°2439, avril 1998
Francs-maçons : Le dessous des affaires, n°2534, janvier 2000

Le grand retour des francs-maçons, n°2673, septembre 2002
Les combines des francs-maçons, n°2770, août 2004
Le Figaro magazine, Du rififi chez les francs-maçons, n°17628, avril 2001
Voyage au cœur de la Franc-maçonnerie, n°18310, juin 2003
Les cahiers de Sciences et vie, La Bible face aux archéologues, n°75, juin 2003
Marianne, Les autres Franc-maçonneries, Novembre 2003
OVE Magazine, La Franc-maçonnerie : Qui, quoi, où, quand, comment, pourquoi, par quels moyens et…à quelles fins ?, n°3, 3ème trimestre 2002
Le Point, Francs-maçons, enquête sur les réseaux, n°1478, janvier 2001
Les vrais réseaux d'influence, n°1540, mars 2002
Chirac et les francs-maçons, n°1573, novembre 2002
La Cravache Rouge, TESSONIERE Emile, La Franc-maçonnerie, son évolution, son recrutement, ses affiliés, ses chefs d'œuvres, Limoges, 1915

Filmographie

CLARK Bob, *Meurtre par décret*, 1h50, 1978
COHEN Rob, *The Skulls, Sociétés secrètes*, 1h50, 2000
HUGHES Brothers, *From Hell*, 1h57, 2002
LENOIR Frédéric, CADRIN ROSSIGNOL Iolande, *Sectes mensonges et idéaux* volume 5, *La société face aux sectes*, ADAV La Cinquième, 52 min, 1998
MOATI Serge, *Voyage au pays des francs-maçons* volume 1- Le secret maçonnique, 75 min, 1989
Voyage au pays des francs-maçons volume 2 - l'influence, 75 min, 1989

Bandes-dessinées

CONVARD Didier, *Le Triangle secret : Le testament du fou*, Glénat, Grenoble, 2002
Le Triangle secret : Le jeune homme au suaire, Glénat, Grenoble, 2002
Le Triangle secret : De cendre et d'or, Glénat, Grenoble, 2002
Le Triangle secret : L'évangile oublié, Glénat, Grenoble, 2002
Le Triangle secret : L'infâme mensonge, Glénat, 2002
Le Triangle secret : La parole perdue, Glénat, Grenoble, 2002
Le Triangle secret : L'imposteur, Glénat, Grenoble, 2003

Sites Internet

Barruel : http://www.barruel.com/
Hiram : http://www.chez.com/hiram/
Réseau Voltaire: http://www.reseauvoltaire.net/article69.html
Franc-maçonnerie française : http://www.fm-fr.org/
Le projet des francs-maçons : http://membres.lycos.fr/nephtali/egypte.html
Delta : http://www.fm-europe.org/delta/
La Grande Loge Nationale Française : http://www.glnf.asso.fr/
Le Grand-Orient de France : http://www.godf.org/index.asp
La Loge L'eau vive : http://www.godf-eauvive.org/index.php
L'anti-maçon : http://www.antifm.fr.st/

ANNEXES

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 : ENTRETIENS

Entretien n°1 :
Réalisé en août 2004 avec trois francs-maçons de sexe masculin, tous membres de la Grande Loge Nationale Française.
F = moi // 1, 2 et 3 = les trois francs-maçons

F : Au téléphone, je vous avais un peu résumé mon projet, je reprends grosso modo la même problématique que celle de mon mémoire de maîtrise, mais je vais essayer de l'étoffer, pour montrer que finalement beaucoup de gens connaissent la franc-maçonnerie, qu'on soit initié ou profane, mais que lorsque l'on parle de ce phénomène, y'a des représentations qui se dégagent. Du côté des profanes il y a des représentations particulières, et du côté des initiés aussi, et en troisième lieu, est-ce qu'il y a une interaction entre les deux groupes c'est-à-dire est-ce que les francs-maçons peuvent apporter des réponses aux questions profanes, aux questionnements…, en insistant sur le fait que du côté des profanes aussi bien que du côté des initiés, il y a des déterminants au niveau de ces représentations.
Ce que je remarque, du moins pour les profanes, c'est que la culture est essentielle au niveau des déterminants et des représentations, la religion aussi est apparemment importante, certains milieux sociaux influent, également la presse et tout ce qui a été divulgué par les médias, tels que la presse, la littérature, le cinéma, la musique…, et après du côté des initiés, je pense qu'il y a également des déterminismes, peut-être l'histoire et la culture effectivement, mais les fondements des représentations franc-maçonniques peuvent peut-être également être retrouvés dans les rituels ou dans les mythes.
Voilà un peu mon hypothèse de départ.

1 : Y'a beaucoup de questions et de problèmes différents. Déjà rituels et mythes c'est pas pareil. Ca c'est important à bien comprendre parce que c'est justement l'une des discussions qu'il y a en ce moment entre les anciens et les modernes ; les anciens ont évolué vers un culture mythologique. C'est à dire les mythes ce sont des billes de couleurs et de formes variées, et un rite c'est une organisation symbolique de ces structures. Donc… ce sont des pièces de puzzle, les mythes, et donc selon la manière dont on les agence, et selon la détermination symbolique et la détermination historique, la signification de ces pièces de puzzle varie. Ca c'est l'un des secrets de la maçonnerie et de la même façon que les premiers chrétiens ont condamné le syncrétisme des évangiles pour la même raison que nous, il n'est pas question de faire du syncrétisme maçonnique. C'est à dire que ce n'est pas bon de pratiquer trois ou quatre rites ; on peut le faire, mais quand on fait du français, on fait du français, quand on fait de l'émulation, on fait de l'émulation etc. Faut pas mélanger les choses parce que sinon…, un gâteau c'est fait de farine, de sucre, d'œufs, et si on mélange tout n'importe comment ça ne fait pas un bon gâteau. Il y a une méthodologie.
Alors ça c'est pour l'aspect mythologique. Pour ce qui est de l'aspect…, de la nécessité de faire correspondre les représentations maçonniques et les représentations profanes, je dirais qu'on est au cœur de l'initiation et qu'il ne faudrait pas le faire. Moi je ne suis pas partisan de le faire. Jusqu'ici la maçonnerie vit dans un climat de liberté dans les pays où elle est autorisée, c'est à dire qu'on évolue selon le régime du droit qu'ont les frères de se réunir selon leur libre volonté, et selon leur engagement. Or, je ne vois pas pourquoi cet engagement libre qui donne les prérogatives de se regarder comme frère devrait être remis en question sous prétexte de modifier l'image de la franc-maçonnerie dans le monde profane. Si le monde profane est intéressé, qu'il rentre. C'est la liberté de chacun de s'associer comme il le veut. Cela ne veut pas dire que je bénisse bien entendu les magouilles qu'il peut y avoir dans le monde maçonnique ; il ne faut pas confondre fraternité et magouilles. La maçonnerie repose sur le droit de chacun de se donner des prérogatives de droit et de fraternité, et c'est le lien que forme la maçonnerie qui permet d'établir des ponts entre des gens qui se seraient autrement regardés comme complètement indifférents. Ca ça fait partie de notre histoire.
Pour ce qui est de l'aspect religieux, c'est probablement le cœur du problème des difficultés qu'il y a entre la maçonnerie et l'Eglise catholique, de la même façon qu'au Moyen Age on a construit des beffrois avec des cloches à la porte des villes pour faire une concurrence laïque au clocher des églises, de la même façon il y a eu une conquête au XVIIIème siècle du

terrain éthique et philosophique dans les loges alors que c'était des terrains réservés à l'Eglise. Ca c'est l'avancée éthique du XVIIIème siècle. Je ne parle pas d'avancée révolutionnaire, la franc-maçonnerie n'a jamais été révolutionnaire, ce n'est pas vrai ; elle est devenue révolutionnaire après la révolution. Mais la maçonnerie était on ne peut plus réactionnaire, refusant de prendre dans ses loges des artisans, on ne prenait que des gens qui ne travaillaient pas avec leurs mains, aussi bien en Angleterre qu'en France, donc c'était quelque chose de très réac', mais c'est devenu ensuite après la Révolution de 1789 quelque chose de républicain ; mais avant non. Mais par contre c'était un terrain éthique et là on discutait de théories et on pouvait exprimer des idées qui au plan philosophique et au plan religieux étaient quasiment interdites de discussion, et ça ça a été une conquête, mais à mon avis l'Eglise ne nous l'a pas pardonné.

2 : Oui mais il y avait pas mal de révolutionnaires qui étaient francs-maçons…

1 : Oui mais il y avait aussi pas mal de contre-révolutionnaires qui étaient francs-maçons.

2 : Oui mais il n'y avait pas ce clivage entre les manuels et les intellectuels

1 : Dans les loges, jusqu'en 1780, il y avait une ligne de clivage

2 : Enfin Tocqueville explique très bien qu'à la Révolution, tous ceux qui se sont intéressés à la Révolution, qui ont influé sur le plan politique, étaient des intellectuels et des hommes de lettres. Or en France, les hommes de lettres n'avaient jamais fait de politiques ni participé aux affaires ou à l'économie, à la différence de l'Angleterre par exemple. Robespierre et d'autres, c'était des hommes de lettres, qui ont pris une revanche par rapport à l'autorité qu'ils voulaient avoir alors qu'ils n'avaient pas plus que cela de légitimité. Ils ne connaissaient rien à l'économie, ils ne connaissaient rien aux affaires, ils ne connaissaient rien à tout ce qui faisait, je dirais, les forces vives de la Nation et ils ont été des révolutionnaires qui ont beaucoup fait parlé d'eux.

1 : Il n'empêche que dans les loges on ne parlait pas de la Révolution et au contraire on tenait éloignées les discussions révolutionnaires. La loge était consensuelle. Pas de vague, pas de vague, pas de vague… aussi bien en Angleterre qu'en France

2 : Pas de vague ou plus que ça ?

1 : Non pas de vague

2 : Ce que je veux dire c'est est-ce qu'il n'y avait pas quand même… parce que sur la question des représentations, qui est très intéressante, on peut aussi parler de tout ce qui est sectaire ou secte, ce qui n'est pas forcément la même chose. Récemment sous la plume de Kouchner, il disait carrément qu'en politique les gens étaient sectaires. Alors est-ce que c'est pour éviter le côté sectaire que les loges n'ont pas voulu faire de politique et parler Révolution pendant la Révolution ?

1 : Le lien maçonnique est avant tout un lien qui créé artificiellement des attaches entre des gens complètement différents et quand il y a eu la Révolution, quand il y a eu les épisodes révolutionnaires avec Quick en Angleterre, dans les années 1740-1760 -parce qu'il y avait bien entendu des abus en Angleterre comme en France- dans les loges, les partisans et les opposants se supportaient, mais pour rester ensemble il ne fallait pas parler politique, c'est à dire que comme on dit on évite les sujets qui fâchent. Mais pour les classes sociales maintenant, rentraient en maçonnerie avant la Révolution Française tout ce qui était clergé, armée et gros commerçants, mais pas les artisans (c'était de la racaille).

2 : On va le dire autrement, pour parler plus politiquement, les loges sont fondées sur la fraternité. La Révolution, si on prend un vocabulaire un peu gauchiste, c'est une fraternité de terreur, des groupes en fusion qui ont la passion révolutionnaire en eux et qui veulent tout changer. Donc évidemment, si la loge veut garder des limites humaines, elle est plus ou moins obligé de mettre une limite à la fraternité de terreur, donc elle ne peut pas non plus parler de la révolution en tant que telle.

Par contre moi je trouve qu'il est intéressant effectivement de revenir sur les représentations et notamment celle de secte, parce que je ne sais pas si tu as lu Bruno Etienne…

F : Si et il dit que la franc-maçonnerie est une secte.

2 : Mais il le dit au sens sociologique du terme c'est à dire que c'est un groupement d'hommes libres qui ont une recherche d'intensité religieuse et qu'en tant que tel ça peut être qualifié de secte. Mais c'est pas pour autant que c'est quelque chose de sectaire, bien au contraire. Et moi à mon sens la politique et les membres des partis politiques sont bien plus sectaires que certaines sectes sectaires quoi. Et la maçonnerie, si elle peut être qualifiée de secte, n'a rien à voir dans son essence de quelque chose de l'ordre du politique ou de l'ordre du groupement sectaire constitué qui a des visées politiques. Moi je pense que le clivage passe entre le mouvement initiatique qui n'a pas effectivement d'objectif politique en tant que tel à court terme, et puis les groupes de pression qui ont des objectifs politiques à court terme. Je vais pas plus loin que le court terme parce que je ne suis pas spécialiste de sociologie, et que je sais aussi que par exemple rien que l'humanitaire ça a une portée politique donc quand on pense que la maçonnerie participe à l'humanitaire d'une façon ou d'une autre, on peut dire aussi qu'elle participe à la politique, et même si on ne parle pas politique dans notre obédience à nous, il y a des obédiences où ils parlent politique, donc on ne peut pas non plus complètement éliminé la politique de la franc-maçonnerie. Et puis on sait aussi, et c'est vrai, que beaucoup de dirigeants politiques sont issus de milieux maçonniques, et la IIIème République a été une caricature à ce niveau là.

F : Et ce d'autant plus qu'apparemment, les contacts que j'ai pu avoir avec certains francs-maçons du Grand-Orient posent l'implication politique de la franc-maçonnerie en tant qu'emblème aujourd'hui et diront qu'on n'a pas à renier ça.

1 : C'est parce qu'ils n'ont pas trouvé le sens initiatique de la maçonnerie.

3 : Tiens et j'ai reçu l'Express d'aujourd'hui et ils relancent. Ils doivent avoir besoin de vendre un peu et on parle encore des combines des francs-maçons. Enfin cette fois ils s'en prennent au GO (ndlr : Grand-Orient).

1 : Mais le problème c'est que je ne vois pas pourquoi on parle pas des combines du Lions, pourquoi on parle pas des combines du Rotary, enfin je ne vois pas pourquoi « combines en franc-maçonnerie » et pas combines ailleurs. Et puis même si tu regardes les associations et comment fonctionne la province, l'ensemble du business de province fonctionne sur des clubs. C'est un tissu social qui est comme ça et puis c'est tout. Mais tu vas pas me dire que les hommes politiques ne fonctionnent pas comme ça aussi ; ils fonctionnent par affinité, par réseaux. Mais est-ce que pour autant c'est malhonnête…

F : C'est la thèse de Marc Abélès justement. C'est ça qui est marrant c'est que finalement on voit mal le rapport entre franc-maçonnerie et politique, ou du moins c'est mal accepté, alors que la politique a toujours été une question de réseau avant tout. En fait il y a des tas de paradoxes qui émergent dans les représentations des profanes, et pour reprendre l'expression de Bauer, visiblement le problème ne serait pas un problème maçon mais d'abord un problème français.

1 : Enfin y'a le même problème en Allemagne, en Italie, enfin partout…

F : Ah… et même aux Etats-Unis ?

1 : Non pas aux Etats-Unis. C'est différent aux Etats-Unis car la maçonnerie fait partie du domaine public. Les monuments publics sont inaugurés par la loge parce que le Capitole a été inauguré par Lafayette et Washington, et la première pierre des bâtiments publics est souvent –pas tout le temps mais souvent– posée par la loge. La maçonnerie fait partie du fond commun culturel américain. C'est donc très différent.

F : Mais alors, c'est vrai que je ne suis pas spécialiste de la question en ce qui concerne les Etats-Unis mais les francs-maçons ont eu là-bas leur lot de scandales et d'affaires.

Néanmoins, à ce que j'ai cru comprendre, ils ne se cachent pas, leurs œuvres sont faites au grand jour…

1 : Les anciens…C'est le problème des anciens. C'est à dire que les anciens sont là pour soutenir le pouvoir et ne pas mettre en cause l'ordre établi. Avec en plus au niveau des rituels, des pratiques qui consistent à apprendre des rituels par cœur et à ne pas faire de travaux, alors que…en ce qui concerne le Rite moderne, le problème consiste à éveiller chacun à sa propre liberté, de faire des travaux en loge et surtout de ne pas apprendre le rituel par cœur. Et dans nos loges, ce qui fait peur à nos dirigeants, c'est la contestation et le désordre qui peut naître alors qu'en Angleterre et aux Etats-Unis, on regarde la Franc-maçonnerie non pas comme une source de désordre potentiel mais comme une source de maintient de l'ordre.

F : Elle est donc plus conservatrice aux Etats-Unis…

2 : Cela dit, moi ce que je voulais dire c'est que…on n'entre pas en Maçonnerie pour vouloir du pouvoir, alors que l'on entre en politique pour vouloir du pouvoir.

1 : On n'entre pas pour…mais il peut y avoir un certain nombre de gens qui veulent…

3 : oui certains choisissent ce chemin pour prendre du pouvoir…

2 : Oui, il y en a qui … si ils le font c'est des gens qui pervertissent un peu le système quand même
1 : Ha be oui…

2 : Le système n'est pas fait pour ça…Il y a des logiques de partis et des querelles d'hommes dans les partis parce qu'il faut qu'il y en ait un qui prenne le pouvoir et qui assume le pouvoir. C'est quand même des logiques très différentes.

1 : Alors la Maçonnerie s'articule autour de la question de savoir pourquoi la Maçonnerie, aussi pour les profanes que pour les maçons. Heu…Le problème du Grand Orient de France, c'est qu'ayant enlevé le contenu traditionnel qu'il y avait … heu qu'est ce qui reste ? Donc, il reste le pourquoi de la Maçonnerie et des raisons d'être palliatives qui ont été mises en place qui les chefs d'œuvre de la laïcité. On en pense du bien ou on n'en pense pas de bien mais la Maçonnerie du Grand Orient est devenue un outil de guerre contre l'Eglise peut-être moins maintenant encore que…certaines loges sont très violemment anti-cléricales et c'est un outil, un canon tourné contre le Vatican. Point. Ils veulent développer une société laïque, militante.
Mais la Maçonnerie, ce n'est pas ça. Même au 18ème ou au 19ème siècle, fin19ème, quand il y a eu la répartition, la séparation d'avec l'église et d'avec le grand architecte de l'univers, comme référence, les buts étaient de permettre aux frères non pratiquant de rejoindre les orients, c'était très louable. C'est à dire les délibérations qui portaient en 1870 de l'entrée des frères non pratiquants dans les loges, c'était impossible parce qu'il y avait l'obligation de croire en Dieu qui prévalait et le débat apporté en 1877 sur la possibilité de rentrée de tous les frères, quelles que soient leurs convictions religieuses et l'année d'après, c'était la suppression de toute allégeance au Grand Architecte de l'univers. L'année d'après seulement. Donc au début, c'était fait pour respecter les gens qui avaient envie d'avancer.

F : D'accord, alors effectivement, c'est différent de l'argumentation que donnaient certains. Moi ce que j'ai pu en tendre c'est que…alors on pourra revenir dessus mais là c'était…en rapport avec ma question sur l'ouverture de la Franc-maçonnerie. Il y a une loge du Grand Orient, la loge L'eau Vive qui s'est récemment dotée d'un site Internet, site qui est dédié aux profanes et aux francs-maçons. Alors il y a des débats, des choses comme ça et parmi les topiques il y en a un sur le Grand Architecte de l'Univers. Et en le parcourant, il y a eu une quantité énorme de réponses et on pouvait sentir que c'était là un engagement très virulent de la part de certains francs-maçons de cette loge. Pour eux le Grand Architecte n'était qu'une invention d'une Franc-maçonnerie travestie et le Grand Architecte de L'Univers n'était qu'un subterfuge pour ramener le plus de monde possible. Pour le Grand Architecte n'a aucune légitimité en Franc-maçonnerie.

1 : Le problème du Grand Architecte est né des conceptions newtoniennes. Là on est dans les années 1696, 1717, à l'origine de la Franc-maçonnerie donc il y a un certain nombre de philosophes, de mathématiciens et de savants qui ont créé…ou plutôt qui ont envahi la Franc-maçonnerie. La Franc-maçonnerie de 1717 est une Maçonnerie de taverne faut être clair. Et en 1720 elle est devenue comme par hasard de noblesse en trois ans. Parce qu'il y a eu une colonisation très rapide dès le début. Il y a eu d'abord Anderson et Desaguliers qui étaient des gens relativement modestes dans leur appartenance sociale et très vite la Franc-maçonnerie s'est colonisée de savants. Parce que la Royal Society qui est née dans la philosophie de Bacon et la Nouvel Atlantide est née d'une utopie. Une Utopie voulant trouver dans la Franc-maçonnerie, le terrain idéal pour pouvoir faire vivre ces lois. Or Newton, c'est le Grand Horloger de l'Univers, on est dans cette conception. C'est une connotation effectivement déiste qui … un petit peu même noachiste de la Maçonnerie qui a effectivement imprégné les débuts de la Maçonnerie. Ensuite, je dirais que c'est plutôt devenu le plus petit dénominateur commun dans lequel tous les hommes se retrouvaient. Ca n'a pas eu pour effet d'imposer des convictions religieuses quelconques. Il y a des convictions religieuses dans certaines maçonnerie, comme dans la notre, mais pas celle là. Dire que… là c'est un commun vocabulaire permettant de parler de Dieu pour les musulmans, les gens de religions non chrétiennes qui pouvaient se retrouver sans être fâchés par la dénomination. Mais, c'est une conception réduite de la divinité puisqu'il s'agit du Dieu animant, créateur et organisant, or en Maçonnerie, l'ésotérisme en Maçonnerie renvoie à un dieu de non-être. C'est complètement différent, c'est à dire que … c'est pas faux, c'est…pratique. Cela permet de se retrouver sur des bases communes qui permettent ensuite d'aller plus loin.

F : D'accord…

1 : Mais va parler du Dieu de non-être aux gens du Grand Orient…c'est impossible.

F : Oui, je l'ai ressenti. C'était violent, envers cette conception mais aussi envers la GLNF. Il y avait là une défense farouche de la laïcité, érigée en emblème …Je ne dis pas que tous sont…

1 : Oui, mais il y a un fanatisme de la laïcité aujourd'hui. On est dans une société où l'Eglise est persécutée, on est dans une société où la laïcité est devenue une laïcité militante. On est dans une société où la laïcité est devenue intolérance. Alors que c'était pas ça. Mais c'est vrai qu'au début du 19ème siècle, les laïques n'avaient pas cette conception …il y a deux définitions de la laïcité. Est laïque toute personne qui regarde tous les autres comme identiques à lui-même qu'il soit croyant, non-croyant, qu'elle que soit leur foi. Or, il y a aussi une laïcité qui consiste à dire qu'il faut supprimer toutes les références religieuses dans la vie publique. Ce n'est pas la même chose. Et on est plutôt dans le deuxième versant.
C'est devenu une quasi-religion…La foi du non-Dieu. Qui est aussi intolérante que la foi en Dieu du 19ème siècle. Il y a une inversion, comme si il y avait eu une…On a une Eglise, et des religions, pour ne pas dire presque toutes, qui sont devenues relativement tolérante et œcuménique comme l'était la Maçonnerie du 19ème siècle, et on a maintenant des laïcs qui sont intolérants, dogmatiques et rejetant toute pensée différente de la leur. C'est une évolution curieuse mais c'est comme ça.

F : Oui, il semblerait, mais c'est assez surprenant…

3 : Je lui ai dit de se méfier des choses modernes comme les affirmations de francs-maçons qui viennent d'Internet puisqu'on y dit un peu tout et n'importe quoi…Il faut être prudent.

1 : Oui, mais là c'est bien qu'il est en quête d'informations.

3 : Oui, je ne dit pas le contraire mais il faut les manipuler avec une certaines prudence.

1 : Mais le Grand Orient de France n'est pas non plus une force politique. Comme la GLNF ne représente pas une force politique. C'est à dire que le Grand Orient à représenté un

temps un centre d'union du temps de la troisième République. Mais son influence s'est peu à peu rétrécie, ne serait-ce que parce que les loges du grand orient n'ont plus des gens importants mais plutôt des petits cadres, des cadres moyens. Tout ce qui est aujourd'hui cadre important ou cadre décideur ne va pas en loge, même pas à la GLNF, mais va plutôt fréquenter des clubs politiques. Il y a peu de décideurs dans nos loges. Mais ça laisse l'illusion que la Maçonnerie est puissante, ça laisse surtout pour certains…petits arrangements de province, pour du gros business, c'est délicat. C'est très délicat. Alors, il y a quelques petits scandales qui apparaissent de temps en temps, mais c'est plus une zone d'influence locale, sur le plan politique. Ce n'est pas fait pour…mais c'est quand même une réalité locale plus qu'une réalité nationale aujourd'hui.

F : Oui, je vous suis mais cela veut dire également que certaines représentations des profanes sont légitimement fondées, même si cela ne concerne que le local…Mais je voulais avoir votre avis sur…Bon j'ai parcouru un certains nombre d'affaires mais en ce qui concerne celle du TGI de Nice.

1 : Oui…

F : Comme je vous l'ai dit, il me semble que le rôle de la presse, au niveau des représentations des profanes est important. Cette affaire a été très couverte mais comment expliquer que…

1 : Alors attention, là il y a trois choses dans le problème de Montgolfier. La première chose, c'est le fait que Montgolfier s'est intéressé à certaines magouilles dans le midi de la France impliquant des frères de la Grande Loge. Je crois que de ce coté là, il n'y a rien à dire. Il a fait son boulot et je crois que c'est normal et la GLNF n'a pas à couvrir ça. La deuxième chose, c'est que les frères de la GLNF étant méfiant, il y a beaucoup de frères dans la police, ont regardé pour les frères entrant dans les loges si par hasard ils n'étaient pas fichés pour éviter de faire rentrer des frères de mauvais alois. Bon ça, c'est vrai que c'est défendu mais il ne s'agit pas de faire de la magouille. Il s'agissait de protéger les loges, parce qu'on n'a pas d'information en dehors de nos enquêtes et de ce que les frères nous racontent. Donc, il se peut qu'ils mentent.

2 : Mais ça c'est illégal.

1 : Ben oui c'est illégal de regarder les fichiers de la police mais d'un autre coté, c'était pour éviter que ces gens rentrent chez nous. La troisième affaire de Montgolfier, c'est qu'il a inventé un certain nombre de choses et donc il a été condamné par ses propres pairs pour avoir fait de l'acharnement et avoir inventé des trucs qui n'existaient pas, puisque à un moment…ça devient un fantasme. Et là il a été trop loin au point que là en ce moment je ne crois pas qu'il soit toujours à Nice je crois qu'il a été muté ailleurs. Mais c'est pas parce qu'il a dit des choses justes…Si y a des gens qui doivent aller en prison et ben qu'ils aillent en prison. La Maçonnerie ne discute pas la justice. Mais par contre, dans les deux autres cas, il y en a un qui est litigieux et le troisième c'est pas juste de s'acharner coûte que coûte. C'est pas parce qu'il y a des frères que l'on met dehors que l'on doit s'attaquer au reste du monde.
Tu voulais dire quelque chose 2 ?

2 : Non non, mais… J'ai pas l'impression que cette affaire ai pris une ampleur…c'était parce que ça s'est passé dans le midi et que là-bas c'était déjà quelque chose d'important… (son téléphone sonne, il quitte la pièce)

1 : Oui, c'est pas Limoges. Le climat là-bas est propice aux magouilles.

F : Oui, là dessus, moi je ne remet pas en cause son intuition, à l'origine de son action qui pouvait être tout à fait légitime.

2 : En plus, là-bas des hommes politiques véreux étaient impliqués et faisaient en même temps partie de la GLNF et qui devaient aller en prison, ça ça ne se discute pas. Et puis y en a eu d'autre et …

3 : Oui et puis il y en aura encore d'autre, ça peut arriver. Tout à fait…

1 : Quand on regarde les grandes escroqueries, si les gens appartiennent à des clubs, on peut très bien dire c'est à cause du club auquel ils appartiennent. La Franc-maçonnerie rajoute du fantasme…

F : Mais c'est ça qui m'intéresse c'est les fantasmes que cela soulève…Et si nous comparons l'affaire telle que la presse la relate avec celle qui apparaît dans un rapport d'enquête officielle, on se rend compte que l'on n'a pas deux fois la même chose et…

1 : Oui, mais ça c'est sur, Montgolfier n'a pas été honnête. Il a agit non pas dans le cadre d'un magistrat impartial, mais dans le cadre…qu'il voulait régler ses comptes avec la Maçonnerie, régler ses comptes avec des éléments subjectifs mais certainement pas liés à l'enquête.

3 : Oui et puis il pensait avoir trouvé peut-être quelque chose de plus important, avec de gros gros messieurs. Tu vois ce que je veux dire… Il pensait avoir trouvé un truc énorme…

2 : Mais globalement toi tu penses que…Je parlais avec des collègues tout à l'heure qui parlaient d'explosion sociologique pour dire par rapport à leur identité de femme, dans leur famille et de leur identité sociale aujourd'hui qui leur semblait exploser dans la vie actuelle. Est-ce que tu as toi le sentiment qu'aujourd'hui la Maçonnerie par rapport à la société actuelle, avec un courant de consommation exacerbé…As-tu l'impression que c'est par rapport au 18ème toujours un milieu réactionnaire où que sa va plutôt dans le sens de la consommation fragmentation des valeurs? Où t'as plutôt le sentiment, toutes obédiences confondues que ça permettrait plutôt de se recentrer et de se poser quelques bonnes question ?

2 : Alors je dirais plutôt que c'est un Centre d'Union et une façon de se recentrer. Mais au Grand Orient de France, un le recentrement et deux les valeurs partagées, réelles ou artificielles. Elles font partie des choses qui ont tenu le coup aujourd'hui et qui ont traversé trois siècles. Les deux choses, l'éthique, le lien. Mais tout ça…alors l'éthique c'est partageable, le lien non. Le lien il est propre à la Maçonnerie, il n'est pas partageable et il n'est pas souhaitable de le partager. Parce que sinon, c'est pas la peine de créer un lien artificiel sur la différence des autres …si on supprime la différence des autres, il n'y a plus de Maçonnerie donc… là il y a à choisir. Les espaces éthiques tiennent, par contre ce qui tient pas…enfin ce qui tient encore, c'est quand même une certaine aristocratie. Et ça quoi que disent les frères du Grand Orient, même chez eux, il suffit de regarder chez eux, de voir les bavettes des frères, les mises en scènes et les grands officiers, le tralala qui est fait, l'apparat qui est fait dans les tenues…Même au Grand Orient, c'est à dire qu'il y a quand même une pratique de court. C'est très énervant parce que la loge c'est le centre de vie, c'est à dire la loge c'est le groupe humain. Et dans toutes les organisations, la loge est quand même…. C'est pas dit … mais la loge est quand même en concurrence avec les organisations nationales. Elles ont d'autres vue, par exemple maintenir la loge dans le cadre qu'ils proposent. Et ça, on pourrait imaginer chez nous, comme on dit on a une organisation politique sévère. On pourrait imaginer qu'à la GLNF où tout est centralisé et tout est organisé, tout est un peu sévère, nous soyons nous au devant de la scène or ce n'est pas vrai. Ce qui est vrai chez nous, c'est qu'il y a une hiérarchie sur l'organisation administrative. Il n'y a aucune consigne au plan symbolique et au plan du travail dans les loges. Alors qu'au Grand Orient de France, où il y a soi-disant une démocratie, les loges n'ont pas le droit de penser comme elles veulent et il y a les travaux à l'ordre du jour, obligatoires. Donc, là encore, il faut bien voir où est la liberté de chacun. Est-ce qu'elle dans le plan administratif où effectivement c'est plus rigoureux chez nous ? Ou est ce que c'est la liberté de penser que l'on a nous et qu'ils n'ont plus eux. Ca c'est une question intéressante parce qu'il y a un dogmatisme important au Grand Orient De France, peut-être plus important que chez nous. Parce qu'en dehors du fait où on nous demande si nous croyons en Dieu en entrant en loge, on ne nous le demande plus après, on fout la paix au monde. On demande aux gens de déclarer au moment où ils entrent en loge qu'ils croient en Dieu après…ils l'ont déclaré c'est bon, c'est écrit sur le papier et après les gens ils font ce

qu'ils veulent. Il y a des gens qui ont toute une évolution là dessus, il y a même des gens chez nous qui finissent par dire « bon dieu… ». Le problème, c'est que chacun ensuite mène sa vie comme il le veut et ensuite on ne peut rien trouver à redire, un frère, c'est un frère. On lui demande de se positionner à un moment de sa vie, c'est tout.

F : On peut recentrer la discussion sur la notion de représentation, en particulier sur la fraternité. Les profanes entendent cette notion d'une façon particulière hein, c'est évident. Mais pour les initiés, la Fraternité qu'est ce que c'est ?

1 : Pfff, faudrait écrire un gros livre parce que c'est compliqué. Les loges constituent une famille, il faut bien comprendre ça. Elle constitue ou reconstitue une famille. On parle de divorce en ce moment, il y a des loges mères, des loges sœurs, il y a des vénérables maîtres qui sont des pères, des frères qui appartiennent à une même fratrie, dans les loges féminines, il y a des sœurs. C'est à dire que l'on est dans un substitut familial. Or, pour cela, il faut un principe organisateur de ce lien égalitaire. Soit on imagine que l'être humain a des liens verticaux et horizontaux. On est tous pareils. Horizontaux, c'est le cadre fraternel, vertical c'est le modèle paternel ou trans-générationnel. La Maçonnerie évolue dans un cadre fraternel, donc comme il n'y a pas de cadre hiérarchique formel, il a fallu en inventer un. C'est le Grand Architecte de l'Univers et c'est là un justificatif de la Fraternité parce que c'est pas l'inverse qui s'est passé. Ce sont les frères qui se sont mis d'accord sur la base sur laquelle tous les hommes sont d'accord pour reprendre les Constitutions d'Anderson qui décide qu'il ne faut pas être un libertin irréfléchi n'est-ce pas. Donc, les frères ont trouvé leur justificatif de leur Fraternité dans le Grand Architecte de l'Univers et dans les Grandes Loges, l'administration. Mais à l'origine, il y avait la Fraternité, et ça aussi sur le plan ésotérique c'est important car la Maçonnerie débouche sur la liberté de chacun par rapport à ses convictions, sur cette religion sur laquelle tous les hommes sont d'accord que l'on appelle l'amour fraternel, la base de la fraternité. La Fraternité elle est, en acte, aussi bien vis à vis des frères que vis à vis des autres gens. Il ne s'agit pas d'être fraternel en Maçonnerie uniquement vis à vis de ses frères, sinon ça n'a aucun sens. Par contre, les liens de fraternité vis à vis des frères sont régulés par les lois maçonniques, alors qu'à l'extérieur ils sont régis par les lois du cœur. C'est à dire qu'en plus des lois du cœur, il y a les lois administratives, symboliques, et réglementaires de la Maçonnerie qui met en œuvre la Fraternité. C'est la seule différence. Un maçon qui ne serait pas fraternel, vis à vis des autres gens, je ne pense pas qu'on pourrait le considérer comme un maçon, en tout cas pas longtemps, il ferait illusion.

F : Cette représentation particulière à la Franc-maçonnerie n'est pas innée, elle est apprise non ?

1 : Elle est choisie, c'est pas pareil. Non, elle n'est pas apprise, je ne crois pas. Je crois qu'elle fait partie du fond commun et je pense que tout le monde est initiable. Je crois que le monde se coupe en deux parties, ceux qui sont initiés et ceux qui vont l'être. C'est assez simple. Les gens qui ne veulent pas être initiés, c'est qu'ils choisissent de ne pas l'être car la Maçonnerie propose une connaissance qui est ouverte à tous. Par contre, ce qui n'est pas ouvert à tous, c'est le chemin vers la connaissance. Chacun doit faire son chemin, son propre chemin et la Maçonnerie ne fait pas le chemin a votre place. C'est à dire qu'on donne les moyens de la pédagogie, mais on ne donne pas la clé. C'est à chacun de tourner sa propre clé, au moment où il le pense, où il le veut, dans le sens qu'il veut…Nous on se contente de donner une pédagogie parce que l'initiation a une signification personnelle je dirais quasi-intime et qui renvoie à la communication de soi à soi, de soi à dieu. La Fraternité se base sur le respect de la démarche de chacun parce que ce qui peut paraître aberrant pour moi, peut correspondre à quelque chose d'important pour lui, ce n'est pas à moi de juger. C'est à chacun d'assumer ses choix, d'assumer et de profiter de ses choix. Un frère se réjouit du choix d'un autre frère, non pas parce que ça va dans le même sens que lui mais parce que ça le fait avancer. Ca aussi c'est l'initiation maçonnique, le problème n'est pas pour soi, mais pour l'avancée des uns et des autres. Une loge qui marche bien, c'est une loge où il y a des échanges, où il y a des partages, ce n'est pas une loge où tout le monde dit la même chose. Or…au Grand Orient de France, je le sais bien pour avoir fréquenté un temps leurs loges, je crois que c'est plutôt dans l'élaboration du consensus que dans la

juxtaposition des différences. Ca aussi c'est la grande différence entre les anciens et les modernes.

F : Une pédagogie, c'est le mot que vous avez employé et le rituel d'initiation fait partie de cette pédagogie et donne des pistes ?

1 : Nous on donne presque toutes les connaissances au grade d'apprenti et ensuite on décline les représentations de façon à donner des éclairages sur ce qui a été donnée au premier grade. C'est un faux ésotérisme la Franc-maçonnerie. L'ésotérisme, il est dans la capacité que les gens ont à récupérer les informations qui leurs sont données et au-delà…au-delà des rituels, il y a la capacité qu'a un maçon à lire le monde dans une autre dimension que ce qu'il voit de ses yeux. Parce que la Maçonnerie ne se résume pas au rituel, c'est une initiation…c'est à dire…Pour bien comprendre la Maçonnerie, on peut dans un choix de vie, surtout à ton âge regarder de multiples paysages du même regard, mais la Maçonnerie consiste à regarder le même paysage mais de manière différente. On est dans une démarche beaucoup plus systémique. La Maçonnerie ne tourne pas autour de la loge, et c'est une signification du grade de rose croix, la Maçonnerie doit tourner autour du regard qu'elle porte sur le monde. Premier temps, première pédagogie, on regarde la loge et deuxième temps lorsque vous avez fait cette démarche, ce regard tourné vers l'intérieur, devient regard tourné vers l'extérieur de la loge et cela devient : Et maintenant qu'est ce que vous faites de ce que vous avez appris.

F : La franc-maçonnerie fournirait des lunettes particulières pour regarder le monde d'une autre façon ?

1 : Une paire de lunette, heu…oui on peut regarder les choses comme ça. Je crois que ce sont des lunettes grossissantes. Cela permet de regarder l'importance des choses et la correspondance des choses. Cela donne aussi, c'est le troisième élément, c'est le goût, le goût de l'apprentissage. Les trois dimensions : une dimension temporelle, une dimension sensée…de sens, là c'est l'épistémologie de la chose. Et il y a un sens de l'approfondissement. Et la troisième dimension, c'est la dimension phénoménologique, la dimension explicative du monde. Il y a trois dimensions dans l'initiation maçonnique.

F : Selon vous, à coté de cette initiation, existe-t-il des rituels maçonniques qui permettent de développer chez le franc-maçon, cette conception particulière de la Fraternité ? L'initiation permet effectivement au récipiendaire d'intégrer une fraternité et…

1 : Il est amené à faire le choix. Or c'est ça qui est intéressant, le choix et l'engagement sont la clé de la Maçonnerie. Parce que c'est pas l'entrée en Maçonnerie, c'est l'entrée en soi et ça ça se retrouve dès les esséniens. Les esséniens avaient la même mythologie. Quand j'avais lu les modalités d'entrée des esséniens dans leur groupe, lorsque j'étais vénérable maître, ce sont les mêmes modalités que l'on a. C'est à dire que c'est un engament, non pas vis à vis de la loge mais vis à vis de soi. La Maçonnerie commence par un engagement formel au niveau de la loge et se termine par une libération de ses propres engagements vis à vis de la loge, mais il en reste un, l'engagement vis à vis de soi, pour lesquels, le seul gardien c'est soi-même. Sinon, c'est trop facile, les gens font n'importe quoi, c'est l'entrée dans un parcours et la méthodologie de cette entrée dans un parcours, n'est pas une méthodologie d'apprentissage d'expérience mais plutôt de soustraction, de ce qui fait obstacle à la vision. C'est à dire que le mot lunette est assez juste, on retire les œillères et les bouchons dans les oreilles. Parce qu'il n'y a pas de dogme religieux…enfin s'il y en a, il y a des bases quand même religieuses dans la Maçonnerie mais ce n'est pas une religion. Donc ça donne le goût, mais ça donne pas la direction formelle de c'est comme ça qu'il faut voir, c'est comme ça qu'il faut dire, c'est comme ça qu'il faut penser, ce n'est pas l'esprit maçonnique ça. Et quand on entend quelqu'un dire c'est comme ça qu'il faut que…on sait qu'on est plus en Maçonnerie, c'est facile ça. Enfin, ça ne veut pas dire que ça n'existe pas car il y a des sauvages comme partout, mais ça ne concerne pas la GLNF, c'est plutôt le Grand Orient, je suis désolé et à chacun de faire et de trouver sa voie, en fonction des ses choix personnels et de son expérience de la vie. Ce ne sont pas que des expériences de la Maçonnerie. La maçonnerie n'est pas faite que pour la Maçonnerie, elle est dans la méthodologie du quotidien elle est dans la manière dont les gens se comportent. On doit

pouvoir reconnaître un frère à la manière dont il se comporte, cela m'est déjà arrivé d'en reconnaître à la façon dont ils se comportent dans la vie publique.

F : D'accord, mais en ce qui concerne…excusez moi je reviens à ma question, dans d'autres rituels comme les agapes, la circulation du tronc de la veuve, la chaîne d'union. N'induisent-ils pas eux aussi un regard particulier de la Fraternité ?

1 :Si, bien sûr que si mais…je ne sais pas si nous pouvons aller dans ce chemin là. Disons simplement qu'il y a un aspect cognitif des choses et il y a un aspect vivant des choses. Avec 2, nous en discutions justement ce matin. Nous avons deux cerveaux. Nous avons un cerveau émotionnel qui est la vie mais qui n'a pas le langage et il y a un cerveau dominant qui a le langage mais qui n'a pas la vie. Or que faisons-nous avec ça, c'est pas évident. Donc en Maçonnerie, on se donne l'occasion de vivre des émotions qui normalement sont difficile à vivre en dehors des loges. En loge, on peut dire « je t'aime » à son frère sans choquer et sans poser de problème. C'est un endroit de libération de soi, c'est un endroit de communion. Il y a un aspect de communion, il y a peu de sacrifice en Maçonnerie, il y en a dans les hauts grades mais il y en a peu, il y a quelques épisodes, dans les thèmes religieux fondamentaux, dans l'idéologie religieuse, il y a en gros les thèmes de communion, de mise en commun, de partage et il y a les thèmes de sacrifices mais ils sont peu nombreux. Les sacrifices que l'on trouve concernent les métaux, des trucs dont on veut plus dont on se sépare facilement sur le papier. Sur le papier hein, parce qu'il ne faut pas se vanter, ne pas se moquer, il faut être très humble. Donc la Fraternité, la mise en œuvre de la Fraternité est une mise en œuvre de la communion entre les frères et ça, ce n'est pas de l'ordre du cognitif, ce n'est pas de l'ordre de la pensée, mais de l'affectif de l'émotionnel. Et ça c'est impartageable, car l'ambiance qu'il y a à la roche chue, est complètement différente de l'ambiance qu'il y a à Charles martel. Un loge, c'est un corps, une sorte de corps mystique du christ mais il y a cet aspect. Il est vrai qu'il y a une mise œuvre et une mise en scène dans les trois exemples que tu as donnée mais il y en a d'autres. C'est de la déclinaison de quelque chose qui est de l'ordre de la proclamation et de la déclamation des valeurs de la Maçonnerie. La Maçonnerie est auto satisfaite, de quoi ? Auto-satisfaite du lien entre les frères et qui n'existe que parce que l'on veut bien qu'il existe d'où l'importance de l'engagement et de l'importance du choix. Supprime l'engagement des frères et il n'y a plus de Maçonnerie. C'est le choix de chacun d'être ensemble et de rester ensemble qui fait la Maçonnerie.

F : D'accord…

2 : Mais c'est…moi je suis d'accord avec cet aspect là mais ce n'est pas seulement un engagement parce que d'un point de vue sociologique ça réduirait la Maçonnerie à un aspect purement individuel puisqu'elle serait tournée vers l'individu. Or, c'est aussi un dégagement, un dégagement vis à vis du monde profane notamment. C'est un double mouvement, c'est un engagement et un dégagement.

1 : Oui

2 : Et les entraves dont on se sépare c'est aussi des entraves que met le monde profane pour qu'on ne vive pas certaines libertés.

1 : Oui, ça c'est vrai, ça c'est juste.

2 : La liberté est en réalité très limitée dans notre société qui se veut très libertaire paradoxalement. Et, donc, elle est très surveillée, même au sein d'une loge mais dans certains aspects, comme par exemple au coté symbolique au Rite français et bien on a une vraie liberté que l'on a peut-être pas au plan administratif certes, mais au plan symbolique, on en a. Je trouve que c'est un élément important puisque l'on vit dans une société qui ni au plan symbolique, ni au plan administratif n'a envie de nous laisser de la liberté. Ca c'est…

1 : Et c'est ça que l'on a conquis sur l'Eglise, c'est cette liberté de penser. Mais aujourd'hui allez parler avec des prêtres, va parler religion avec des prêtres tu vas voir. Ils vont t'envoyer chier même aujourd'hui, c'est leur domaine, ils ne sont les seuls à pouvoir en

parler. C'est à dire les mythes et les rituels, c'était leur domaine exclusif et au début du 18ème siècle, l'éthique était le seul domaine de l'Eglise, on a quand même fait du chemin. C'est à dire qu'il reste aujourd'hui un domaine qu'ils considèrent comme leur domaine propre, c'est à dire la spiritualité. Celui qui parle de Dieu est fatalement membre d'une église ou d'une confession. Or c'est pas vrai, chez nous on parle de Dieu et de la Religion sans être membre…On est membre à titre individuel et si demain tu veux parler de l'indouisme et de l'influence qu'a l'indouisme sur, sur et sur, ça c'est possible. Ca fait partie de nos prérogatives. Effectivement, les prérogatives des maçons sont des prérogatives prise sur le monde extérieur, ça c'est vrai. Mais ce sont des prérogatives que nous avons voté nous-mêmes et pour cela la Maçonnerie a toujours été en avance. C'est à dire que dés le début du 18ème siècle, il y avait des élections, il y avait des choix. On choisissait les officiers, de faire rentrer les gens et la notion de choix fait partie du maçon et ceci a été maintenu même au Grand Orient. Pour le choix des officiers mais pas pour le choix des travaux et là je crois qu'ils ont perdu beaucoup plus qu'ils ne pensaient en faisant sauter le verrou de dieu qui ne pose pas de problème chez nous je le maintiens. Parce que le mot Dieu, je ne l'ai que rarement entendu en loge. En dehors de l'entrée en loge, on en entend plus parler. On parle de religiosité, de spiritualité d'éléments intéressants ça oui. Avec des choses dont on ne pourrait pas discuter à l'extérieur, mais à chacun d'exprimer son opinion devant les autres, on n'a pas le droit de ne pas être d'accord. On a le droit de ne pas être d'accord si mais on n'a pas le droit d'empêcher l'autre d'exprimer son opinion. On a le droit de dire moi je ne vois pas les choses comme ça. On a pas le droit de dire tu n'as pas raison. Ca c'est aussi important, c'est à dire que chacun a la liberté d'exprimer ce qu'il pense tant que ça reste bienséant et dans la norme établie par la règle commune que tous les hommes partagent. C'est vrai que c'est pas mal fait les constitutions d'Anderson pour ça. Ca donne bien la tournure que doit prendre la Maçonnerie.

3 : Excusez moi je vous coupe, cela me fait penser, il m'a interrogé sur l'OAF, et m'a demandé des exemples d'action. Je lui ai parlé de nos œuvres auprès des hôpitaux, des arbres de noël pour les enfants déshérités, et je crois aussi qu'il y en a pour l'étranger.

1 : Bien oui, il y a des actions de bienfaisance.

3 : Oui, de bienfaisance, matérielle et morale. Il y a d'abord l'assistance aux frères, je lui ai dit. Mais tu as aussi une assistance tournée vers l'extérieur et destinée aux profanes. Par exemple les spectacles, des actions pour les petits hospitalisés.

2 : Oui, il y a des actions pour les frères qui ont des difficultés financières, des difficultés pour payer leur capitation. Certaines sont importantes, en France c'est très cher par rapport aux Etats-Unis. L'OAF fait en sorte de leur donner de l'argent de façon à ce qu'ils puissent concilier le monde profane et le monde maçonnique. Ca se voit ça et plus souvent qu'on ne l'imagine.

3 : Oui, tout à fait mais…il y a un engagement aussi destiné au monde profanes. Il y a des actions caritatives. Là j'ai un CD, je ne sais plus trop pourquoi c'était, je crois que c'était pour les hôpitaux, quelque chose comme ça.

1 : Oui, il y a de la bienfaisance.

2 : Mais alors la question est aussi de savoir qu'elle est la part de bienfaisance et la part d'humanisme dans tout ça. Tout à l'heure on parlait de Nice, il s'agissait de protéger la loge en enquêtant sur les profanes qui rentraient. Il y a donc une certaine responsabilité de protection de la loge.

1 : Une protection du corps oui…

2 : Après la protection des déshérités, c'est fraternel, c'est l'OAF ; Mais au plan politique, la responsabilité de la protection et de l'humanitaire c'est…Kouchner définit l'humanitaire comme la responsabilité de la protection. Donc, en fait, le débat sur la politique ne peut pas complètement être éludé, même si on est dans une obédience qui n'a pas vocation ou une quasi-interdiction on va dire de ne pas parler politique en loge. Mais cette partie

humanitaire et politique est liée à la Maçonnerie avec une certaine vision maçonnique du monde.

1 : Il y a une vision maçonnique du monde qui est représentée par le tableau de loge, et cela fait partie des dogmes. C'est à dire que l'on part avec l'idée qu'il y a une vision maçonnique du monde.

3 : Tout à fait.

1 : Et ça c'est quand même un dogme parce que tout le monde ne dit pas ça. Dans la religion indoue, on dit qu'il n'y a pas de vision du monde. La vision du monde et toutes les représentations seraient des représentations aberrantes dont il faudrait se détacher. Or la Maçonnerie donne un dogme de vision du monde effectivement et refait une représentation macrocosmique du monde dans le tableau de loge. Cela fait partie des dogmes et il y en a quelques-uns comme ça. C'est un choix effectivement, il n'est peut-être pas très gênant mais enfin il est quand même aliénant puisqu'il impose l'idée qu'il y a une représentation du monde. Comme le Grand Architecte présuppose quand même qu'il existe au moins un dieu créateur et organisateur du monde et ce n'est pas rien ! Parce que dans certaines doctrines religieuses du monde, il le créateur et l'organisateur, ce n'est pas le même. Le démiurge n'est pas l'organisateur du monde, il y a des démiurges qui ne sont pas du tout organisateur. Donc il y a quand même des éléments de religion qui ont traversé ça mais puisqu'ils ne sont pas trop contraignants…Il faut tout de même le savoir pour pouvoir se positionner par rapport au dogme maçonnique. La Maçonnerie n'impose pas l'adhésion à ses dogmes, elle impose l'adhésion au secret et à la fraternité. Le secret consiste à taire ce qui se fait en loge. A la limite, publier un rituel, c'est une trahison, mais c'est moins grave que de trahir ce qui se passe en loge. Mais elle n'impose pas la croyance à ses dogmes, elle impose tout au plus…(sonnerie de téléphone masquant le dialogue)

F : Revenons sur la notion de sacrifice que vous venez d'évoquer s'il vous plait. Il ne serait pas central en Franc-maçonnerie…

1 : Non du tout.

F : Alors quelle place accorder au mythe d'Hiram et à la légende des quatre couronnés pour lesquelles Bruno Etienne en fait une interprétation en terme de sacrifice ?

1 : On est bien d'accord que… aussi bien pour les quatre couronnés que pour Hiram, la mise à mort est proprement scandaleuse. C'est un scandale de voir les quatre couronnés massacrés et de voir Hiram massacré. On est bien d'accord que la mise à mort est scandaleuse, et quand bien même le thème véhiculé de la mort est présent, la mort est un scandale ontologique. C'est à dire que ce n'est pas le sacrifice de…C'est avant tout le refus pour Hiram, comme pour les quatre couronnés de livrer le secret à des gens incapables de le recevoir. Ce n'est pas un sacrifice, c'est un refus de trahir sa parole et de trahir son engagement. Mais il y a des sacrifices quand même en Maçonnerie dont le premier est l'abandon des métaux à la porte de la loge. Ca c'est un sacrifice, très ambigu d'ailleurs puisque c'est aussi un engagement. On reprend les choses qui se rattachent à certains éléments bibliques d'engagement. A chaque fois les engagements maçonniques sont très ambivalents puisque ce que l'on abandonne, c'est pour le récupérer, toujours. Il y a les deux dimensions, abandon et récupération. Dans la tradition juive, pour épouser une veuve, il fallait qu'elle renonce à l'héritage et cette renonciation permettait d'avoir la veuve. Cela fait partie des trois actions, chez les juifs et que l'on retrouve chez nous.

F : Et en ce qui concerne le tronc de la veuve ? Dans la bible, il y a un épisode où la veuve fait son don au tronc du temple, devant les scribes et devant Jésus.

1 : Oui. Mais il y a plusieurs veuves dans la bible. Non, c'est parce qu'il y a beaucoup de veuves. Et puis moi, je n'aurai pas mis cette veuve là. Moi je voyais dans l'épisode du tronc de la veuve, celle de Serapta où Elie voit une veuve et chez les juifs, une veuve, c'est quelqu'un qui n'a rien à bouffer. Il se dirige vers cette veuve, parce que lui non plus n'a rien à manger mais elle va quand même chercher au fond de sa jarre de quoi nourrir le

prophète. Et il lui dit en récompense, maintenant que tu iras chercher t'as louche au fond de ta jarre, tu auras de la nourriture jusqu'à la fin de tes jours. Je ne connaissais pas l'épisode de la veuve avec Jésus.

F : Bien pour moi, celui-ci me semblait approprié car il est fait référence à la fois à la veuve et au tronc. Néanmoins, dans votre référence, il me semble que l'image archétypale de la veuve est similaire. Elle aussi a tout donné et…

1 : Oui et puisqu'elle a tout donné, elle a tout. Ici encore on retrouve l'ambiguïté, le paradoxe. Tu ne peux pas tout avoir tant que tu n'auras pas tout donné. Alors évidemment, on est tous impurs face à cette idée. On est en chemin vers quelque chose qui tend vers la perfection mais il est évident que l'on donne pas tous nos biens pour pouvoir trouver toutes les richesses. On ne peut pas mentir, ce n'est pas vrai. Mais cet épisode avec Jésus moi je ne le connaissais pas, je l'ai jamais vu…

F : Et bien pour ma part je l'ai trouvé dans trois évangiles du nouveau testament et…

1 : Et qu'est ce qu'elle espère avoir en donnant tout à Jésus ?

F : Bien ça…Je ne peux pas vous répondre avec exactitude, une lecture littérale ne l'indique pas.

1 : Il faudra qu'on regarde, t'as bien une bible chez toi 3 ?

3 : Oui mais, justement on ne va pas pouvoir aller chez moi car ma femme s'occupe de faire les bagages et c'est le bazar alors…

1 : Oui il n'y a pas de problème, je comprends.

3 : Et (rire) j'ai une bible mais elle est chez moi et tu ne la verras pas ce soir…

1 : D'accord (rire)

F : Mais cette idée est tout de même intéressante puisque si j'ai bien compris les dons récoltés par le tronc de la veuve permettent d'aider vos frères dans le besoin mais aussi des profanes…

1 : Oui, pour faire des cadeaux à des hospices, à des gens qui en avaient besoin. On l'a aussi utilisé pour un gamin qui était en difficulté qu'un de nos frères avait rencontrée…Voilà, ça sert à des choses comme ça. Ca peut servir à des frères, mais pas exclusivement, c'est même assez rare.

3 : Oui alors il y a eu un appel chez nous pour un don du sang, pour une gamine qui en avait besoin…de ce sang particulier.

F : Et vous avez réussi à apporter votre aide ?

3 : Et bien ça a été demandé partout y compris chez les francs-maçons. Résultat, je ne sais pas puisque … enfin j'ai pas demandé, je pourrais le savoir il suffit de demander. Mais ça a été demandé par cet intermédiaire ça c'est sur.

F : D'accord. Mais cette référence à cette veuve de la bible ne peut elle pas nous aider à cerner une représentation particulière à la Franc-maçonnerie. Je m'explique : Dans le domaine profane, faire un don au Téléthon par exemple, dans les faits est tout aussi honorable que le don au tronc de la veuve des maçons ?

1 : Oui…

F : Mais cette référence n'introduit-elle pas une différence dans la nature de l'acte accomplit ?

1 : Il y a au moins le fait que donner en Maçonnerie, ne consiste pas en un don individuel mais un don de la Franc-maçonnerie. C'est donner dans un cadre groupal et dans un cadre symbolique qui est celui de la Maçonnerie. C'est à dire qu'il y a un accompagnement du don dans une association intermédiaire un peu comme quand on donne à l'église ou par le biais d'une association.

2 : Mais il y a une différence quand même qui concerne le cadre ostentatoire que peut mettre en lumière quelque chose comme le Téléthon aussi noble l'intention fut-elle. On se souvient tous de restaurant, de fast-food américains exhibant leurs chèques gigantesque pour montrer à quel point ils soutiennent la cause des enfants handicapés ou de la recherche. Et puis le don qui est fait en Maçonnerie où l'on ne saura pas qui a donné plus qu'un autre, si quelqu'un a donné énormément et si un autre n'a rien amené.

1 : Oui, tout à fait…

2 : Et on donne au nom de tous.

3 : Et on ne sait pas qui recevra aussi…

2 : Oui, ça c'est vrai aussi. C'est une grande une grande différence. On dira juste : « Le tronc de la veuve a servi » Point. Ou il n'a pas servi. Point C'est à que là, la main droite, ignore effectivement ce que donne la main gauche.

3 : Enfin, il y aura un tout petit cercle qui le saura mais…ce n'est pas public, c'est dans le secret du Vénérable Maître et de l'Hospitalier.

1 : Et lorsqu'il y a un besoin qui se manifeste à nos yeux, on le susurre à l'oreille de l'Hospitalier. On met les deux instances en rapport l'une avec l'autre, mais celui qui a susurré n'a pas forcément l'information en feedback.

3 : Et…c'est à l'hospitalier de s'apercevoir aussi, c'est à lui de surveiller et de se rendre compte si quelqu'un rencontre des difficultés. A partir de là, il fait une petite enquête et après…

2 : Mais la question est plus coquine que ce qu'il n'y paraît. Il n'y a pas que ça dans cette question car il y a aussi un recours à un mythe qui concerne le Téléthon et qui n'apparaît pas dans la Franc-maçonnerie. Là il y a aussi le mythe de la visibilité et de la transparence dans le téléthon. C'est là j'appelle, je fais un don, on prend mon nom, je suis représentant de ci ou de ça, on récupère des informations. Tout est transparent, en direct et en temps réel. En simultanéité, ce qui n'est pas le cas du don en Maçonnerie. Ca ne rentre pas dans le mythe consensuel actuel de la transparence.

F : D'accord.

3 : Oui, et puis il y a une autre différence. C'est que là ils demandent…

2 : Sans que ce soit pour autant…Je ne dis pas pour autant que le Téléthon c'est nul hein.

F : Oui bien sûr.

3 : Mais ils demandent. Ils disent, on veut de l'argent pour ça. Alors que c'est deux méthodes différentes. En Maçonnerie, il y a un don et il n'y a théoriquement pas de demande. C'est à l'Hospitalier de voir si il y a un besoin, enfin moi je le conçois comme ça. Tu vois la différence ? Je pense qu'elle est importante et ce n'est pas la même chose que de dire : « J'ai besoin, je veux, bon. » Dés fois ça se dit mais c'est assez rare. En Maçonnerie, c'est caché, le plus souvent, les frères cachent leur détresse. Au contraire, il faut le deviner, il faut le trouver.

1 : L'aide n'est pas finalisée sauf pour quelques actions.

F : L'idée de la transparence que vous avez soulevée est intéressante. Vous parliez d'un mythe. Dans les possibilités de réponse de la Maçonnerie face à une demande profane d'adaptation, n'essaient-ils pas de créer cette transparence. Pour illustrer, l'OAF, les ONG, ainsi que la Fondation du Grand Orient de France sont des associations reconnues d'utilité publique. Or il faut bien faire une demande pour avoir ce statut.

3 : Oui.

1 : Mais il y a des raisons fiscales je pense et…

3 : Oui, avant mais plus maintenant, il y a eu une réforme avec un redressement des taux de fiscalité. Cela confère certains avantages mais ce n'est pas exclusif à ce type d'association.

1 : Mais en France, le montant dégagé par la Fraternité reste relativement modeste. Aux Etats-Unis cela représente des sommes considérables. Par exemple, les greffes de peaux, l'implantation tissulaire à été mise au point dans les *hôpitaux shrine*. C'est à dire dans un système de haut grade de la Maçonnerie. Chaque corps de la Maçonnerie, la Maçonnerie bleue comme les hauts grades sponsorise des hôpitaux ou des institutions hospitalières. Et ce la représente des sommes considérables. Là-bas, les cotisations ne sont pas chères mais les dons…En plus les associations maçonniques reçoivent des dons de multiples personnes et la Maçonnerie est très riche…

3 : Oui, mais aux Etats-Unis aussi, le système est différent. Tu peux avoir tendance à plus donner pour des raisons fiscales.

1 : Oui tout à fait. Mais dans l'ensemble ils donnent à peu prés autant que nous. Nous on donne par l'impôt et eux ils donnent par…

3 : Mais c'est vrai que là-bas, ça remue des fonds faramineux.

2 : Cela étant, il y a forcément des échanges entre les deux et la question reste pendante. On ne peut pas concevoir le monde maçonnique, les initiés d'un coté et les profanes de l'autre comme uniquement des relations de transvasement. On prend des profanes pour les transvaser dans le monde des initiés et hop quand ils ne peuvent plus être des initiés ils sont transvasés dans le monde profane. Ca ne se passe pas comme ça, il y a quand même des échanges. Moi je pense que ces structures là ne sont que des produits historiques, et qu'il y a eu des échanges.

F : Des interactions.

1 : Voilà des interactions qui se sont solidifiées à un moment pour prendre cette forme là et qui auraient pu à mon avis, prendre une autre forme institutionnelle si les échanges s'étaient construits sur d'autres intérêts ou s'étaient focalisés sur d'autres choses, je pense.

F : Un autre exemple de réponse : Communiquer sur la Franc-maçonnerie par Internet. Qu'est ce que vous en pensez ?

1 : Non, ça … Non seulement c'est pas secret et en plus c'est pas discret. En plus, la Maçonnerie ça se vit entre frères. Ce ne sont pas des mots que l'on s'échange à travers un écran. Il y a quand même une relation interpersonnelle en Maçonnerie. Non faire des tenues sans voir le visage des gens, c'est pas possible.

3 : On ne sait pas à qui l'on a affaire, à qui l'on s'adresse. Tu pourrais te faire manipuler de manière fantastique.

2 : Cela dit, la question a peut-être plus d'avenir que l'on ne l'imagine. Regardes, moi dans mon livre, je parle de télémédecine. Est-ce qu'un jour on ne fera pas de la Télé-maçonnerie, moi ça je ne sais pas.

3 : Non, moi je te dis non, vraiment je ne pense pas. Ce n'est pas possible.

2 : Non car, cela devient une Maçonnerie globale voire nationale. Si tu supprime la spécificité de chaque loge, tu tues la Maçonnerie.

3 : Moi je ne vois pas…

2 : Oui mais on ne peut pas l'imaginer par ce que l'on a pas les conditions technologiques requises. Si un jour on a la possibilité d'envoyer des messages à toi par exemple et que personne d'autre que toi ne puisse le capter, tu vois…Et que tu en sois sur à 100%…

3 : Tu peux pas…

2 : Aujourd'hui, on ne peut pas techniquement mais peut-être qu'on y arrivera comme pour la télémédecine.

3 : Mais pour moi la télémédecine, c'est une technique simplement.

2 : Et qui te dis qu'un jour tu ne pourras pas transmettre des rituels par Internet et que…
3 : Oui, on peut transmettre des rituels par Internet, mais pas l'initiation. Les rituels c'est une chose mais on pourra pas…

2 : Oui, on ne pourra pas transmettre l'initiation mais on peut transmettre beaucoup de chose.

3 : Je pense que tu auras toujours le problème de la technique qui entre toi et l'autre, c'est insurmontable.

2 : Mais je ne pensais pas à l'initiation, je pensais juste à la possibilité de réunir des gens autour d'un débat et discuter de…

3 : Mais tu ne les connais pas, tu ne peux pas savoir.

2 : Mais si maintenant tu peux voir les gens en direct et…

3 : Avec la webcam, ça je suis d'accord mais si tu as un malfaisant qui se greffe là-dessus et que …

1 : Il y a quand même un aspect interpersonnel qui est…L'initiation passe par ce type de rapport c'est incontournable. Un travail par exemple n'est recevable uniquement s'il a été présenté en loge, et ainsi de suite. Ce qui marque l'avancée de ce qui se passe en loge…

F : Oui, enfin je suis effectivement d'accord avec tout ce que vous dites mais ma question est : Pensez-vous que l'usage d'Internet peut s'avérer être un moyen adéquat pour répondre aux questions que se posent les profanes.

1 : Mais pourquoi la Franc-maçonnerie doit-elle répondre aux questions des profanes ? C'est ça le problème. Pourquoi ? Parce qu'on dirait que la Maçonnerie est accusée de…Mais à la limite, le profane il peut accuser la Maçonnerie de ce qu'il veut. Ca m'est indifférent. Pourquoi prendrais langue avec des gens, certes estimables, mais ils peuvent raconter ce qu'ils veulent, moi ça ne me gène pas. La Maçonnerie n'a pas à faire de l'ostentation en plus ou en moins. La Maçonnerie, qui est une société discrète. Maintenant les fantasmes qui se racontent qu'est ce que ça peut faire ? Ca peut effectivement gêner des frères pour rentrer. Il y a des profanes qui peuvent se dire que la Maçonnerie est un milieu, un lieu que je ne voudrais pas rejoindre parce que…parce que… A la limite, ça fait aussi partie des épreuves. La Maçonnerie est un endroit où se retrouve une élite qui a fait des choix. Et faire des choix, ce n'est pas seulement dire oui, c'est faire une analyse et au terme de cette analyse, de dire la Maçonnerie c'est comme ça et…La Maçonnerie fait une épreuve, c'est à dire que c'est relativement difficile de rentrer en Maçonnerie. Non pas au

niveau administratif mais il faut quand même avoir reçu l'information, il faut avoir fait son opinion sur la Maçonnerie. Bien souvent, on est obligé de la faire seul et puis il faut rencontrer des gens qui permettent d'actualiser la chose, ensuite, il y a des enquêtes, ensuite, ensuite, ensuite…C'est pas évident de rentrer en Maçonnerie, sur le papier c'est facile mais en réalité c'est pas vrai. Et donc, ça fait aussi partie de la Maçonnerie que de laisser les gens faire leur démarche et leur laisser faire leur p'tit bout d'brousse avant d'aller dans la carrière. Je crois que ce soit bien de faciliter l'entrée en Maçonnerie.

F : Mais qu'est ce qui motive une loge de faire un site Internet ? Il parle de Vitrine d'ailleurs.

2 : Oui, c'est de l'information…

3 : Moi ce qui m'étonne, c'est qu'une loge fasse un site. Il me semble que cela mériterait d'abord de le soumettre à l'obédience avant et…

1 : Mais il est soumis.

3 : Bon nous maintenant on reçoit les convocations par…par mail.

1 : Mais c'est bien ça.

2 : En même temps, avec Internet c'est vrai qu'il y a de l'information mais y a aussi de la désinformation.

3 : Voilà, tout à fait et…

2 : Mais au 18ème siècle, ils s'échangeaient par correspondance les grades et nous aujourd'hui, on s'envoie ça par mail. Je trouve que ça participe à une certaine évolution par les technologies qui sont les nôtres aujourd'hui. C'est une façon de répandre l'information maçonnique. Ca me paraît hypocrite de ne pas en parler et de dire que ça n'existe pas. Ca existe aujourd'hui.

3 : C'est sur mais…

2 : Que ce ne soit pas souhaitable sur le fond je le concède mais c'est ce que l'on fait aujourd'hui.

3 : Oui, mais pour moi c'est dangereux. Internet c'est dangereux.

2 : Mais pas plus qu'un fax ou qu'une correspondance qui est ouverte pas plus que…

3 : Moi ce qui me dérange avec ça. Enfin d'après ce qu'il m'en a dit. C'est qu'on se rend compte qu'on peut tout trouver. Un type arrive et tire un bout de la pelote, bon et un autre derrière va en tirer un autre bout et au final la pelote se défait alors que reste-t-il à découvrir. Moi c'est ce qui me gène.

2 : Oui, je suis tout à fait d'accord, c'est une forme d'apprentissage qui n'est pas de l'ordre du vécu mais …c'est un apprentissage de tout ce qui est jeté. C'est le coté apprentissage un peu déformé en fait.

3 : Le mec qui balance sur la Franc-maçonnerie avec Internet, c'est terrible. Avant, il était coincé. Maintenant, il peut balancer en étant couvert et s'adresser à des milliers de gens d'un coup. C'est comme pour la presse, il se passe un truc chez nous et crack boum, ça fait la une et toute la France est au courant du jour au lendemain et s'arrache les journaux.

1 : Enfin ça, ils le font tous les ans.

3 : Oui, mais c'est le principe.

2 : C’est vrai qu’il y a un certain coté saisonnier, pendant les vacances (rires) quand il fait chaud ou très froid y a un article sur les affaires.
Cela dit, sans vouloir jouer le conflit des générations je pense qu’il y aurait un truc à faire là dessus. Je connais des jeunes qui passent des heures par jour sur Internet, mais c’est impressionnant. Sociologiquement, ce n’est pas rien, il y a bien un avant et un après Internet. Je pense que ce serait pas mal d’établir des guidelines là dessus car c’est un enjeu. Nous on a reçu une note du Grand Orient, nous disant de ne pas aller chater sur Internet.

3 : Voilà…

2 : Enfin, moi ça ne me serait pas venu à l’idée d’aller chater sur Internet à propos de la Maçonnerie mais manifestement il y avait certains frères qui avaient envie de le faire. Moi, je n’en connais pas mais je sais qu’il y en a.

3 : Bon c’est pas tout ça mais moi je meurs de soif et puis comment on va s’organiser là pour ce soir, vous voulez manger quoi ?

Entretien n°2
Réalisé en octobre 2004 auprès d'un franc-maçon
(homme de 69 ans, retraité, résidant à Argentan)
I = Interviewé // F = moi

I : Sur quoi travailles-tu exactement ? C'est le même sujet que l'an dernier ? Parce que d'après ton dernier sujet, tu pourrais parler du secret maçonnique, parce que là-dessus il y en a des fantasmes.

F : Oui, j'y ai pensé déjà mais je ne sais pas si c'est vraiment original, beaucoup de choses ont été dites la dessus, tu ne crois pas ?

I : Justement, c'est là l'intérêt. Ca fait couler beaucoup d'encre alors qu'il n'y a rien de vraiment secret. On ne parle pas de ce que l'on fait en loge mais c'est tout. Même les rituels sont publiés alors. Alors que tout le monde imagine…c'est faramineux ce qui se raconte là-dessus. Il faut vivre l'initiation pour comprendre la nature de ce secret dont tout le monde parle tant, autrement il est incommunicable.

F : Oui, je vais en parler de toute façon, mais en fait….Je garde l'ossature de ma problématique mais…cette fois j'ai décidé de pousser mon analyse plus en profondeur en me concentrant sur la notion de Fraternité.

I : Haaa…Il y a certainement des choses à dire. Mais la fraternité c'est large quand même, non ?

F : Oui, justement c'est d'autant mieux. Tu n'aurais pas une idée à tout hasard ? Par quoi je pourrais commencer ?

I : Et bien…je connais un texte de…heu…bon il y a les textes de l'Ordre que je peux t'envoyer par e-mail mais je pense à un autre…comment il s'appelle celui-là…à Virieu. Virieu ça te dit quelque chose ?

F : Pas trop, mis à part que son nom ne m'est pas inconnu.

I : Oui, j'ai justement un document qu'il a écrit sur la bienfaisance maçonnique.

F : Ha oui ? Ca m'intéresse aussi…

I : Bien je te l'envoie avec le reste. Il n'y aura peut-être pas grand chose, je vais regarder. J'ai quand même pas mal de textes fondateurs qui pourront t'intéresser, mais...c'est pas…enfin, je te les passe et tu verras bien ce que tu pourras en faire.

F : D'accord merci, je pense que ça me sera toujours utile un jour de toute façon.

I : Mais la Fraternité, de laquelle tu parles exactement…parce que c'est tellement large…

F : Et bien je n'ai pas encore d'idée précise, mais je pourrais parler…de la bienfaisance maçonnique par exemple vu que tu viens de m'en parler et puis c'est tout à fait approprié vous vous tenez pour frères non, entre francs-maçons ?

I : Oui, ce sont des frères et ensemble nous formons une famille, une véritable famille qui est même parfois une famille de remplacement. Le terme de fraternité est plus que présent chez nous: c'est une de nos valeurs, qui trouve ses fondements dans le symbolisme et notre mythe fondateur. En gros, un frangin, de sang ou de choix, reste un frangin. En pratique, c'est un ami, un vrai, sur qui l'on peut s'appuyer sans trop craindre de tomber, c'est l'idéal. En cas de désaccord, de deux choses l'une : soit il est léger et on passe outre, ou bien il est plus lourd, et on se fait la gueule, comme dans une famille normale. N'oublions jamais que les deux premiers frères de la Bible se sont entretués. On évite ce genre de débordements, normalement, ça fait désordre.

F : Je vois. Et entre vous, vous vous rendez des services, vous vous entraidez ?

I : Oui tout à fait parce que les francs-maçons sont fraternels entre eux, mais pas seulement tu sais. La Fraternité c'est une pratique qui ne doit surtout pas se limiter aux seuls francs-maçons sinon…enfin un frère qui n'aide que des frères francs-maçons, il n'a rien compris, tu vois ce que je veux dire ?

F : heu oui…vous participez à des actions ?

I : Oui, oui, il y a des fondations, des organismes, tout un tas de chose. L'hospitalier en loge par exemple, il faut que tu te renseigne dessus.

F : Oui, l'hospitalier, je connais. Je vois…et j'en ai déjà parlé d'ailleurs l'an dernier et…

I : En tout cas, il a une charge pendant les rituels qui est destinée à l'action de fraternité des francs-maçons, entre eux mais aussi envers tout les autres, maçon ou pas. A l'intérieur de nos Loges, cette solidarité s'exerce matériellement, grâce aux fonds recueillis par le Tronc de l'Hospitalier ou Tronc de la Veuve que le F. Hospitalier nous présente à la fin de chaque Tenue.

F : Oui, tu penses aussi au tronc de la veuve non ?

I : Oui, tout à fait. Bon sa charge ne s'arrête pas là car il doit continuellement veiller sur les autres, c'est sa responsabilité. Etre à l'écoute, comprendre et percevoir la détresse des autres. Détresse morale ou financière hein, on s'entend. Il faudrait que tu jette un coup d'œil aux rituels du Rite Ecossais Rectifié, ils sont publiés, on les trouve facilement et tu trouveras peut-être des choses là-dedans.

F : D'accord, j'irais voir si je trouve ces rituels, on peut les trouver facilement tu dis ?

I : Oui, oui, on les trouve. Si t'as un problème, dis-le-moi. A Caen, je connais un bon libraire, il doit sûrement les avoir. Bon, je file là mon ami m'attend, je t'envoie ce soir les trucs dont je t'ai parlé et puis on se contacte. Si tu as un souci n'hésite pas à m'appeler.

Entretien n°3
Réalisé le 21 mai 2004 auprès d'un profane
(homme de 26 ans, étudiant en médecine, résidant à Limoges)
P = Profane // F = moi

P : Alors, comme ça tu travailles sur la Franc-maçonnerie, et c'est intéressant ça ?

F : Bien, oui je crois, en tout cas moi ça m'intéresse comme sujet. Qu'est-ce que tu connais toi dessus ?

P : Bof, j'y connais rien. Je sais qu'il y en a plein. Je crois que plein de politiques sont des francs-maçons, mais…je sais pas lesquels. Chirac en tout cas, je crois bien. Bon après c'est pas pour tout le monde, c'est plus pour les bourges pas les petits. En tout cas Chirac… ça ne m'étonne pas.

F : Je ne sais pas, je ne crois pas qu'il soit franc-maçon…

P : Ben oui, de toute façon on peut pas savoir car c'est secret. Moi je suis sur, en tout cas ça ne m'étonnerait pas. Et, qu'est-ce qu'ils font…les francs-maçons ?

F : Ben ils font de la Franc-maçonnerie. Ils ont des rituels, ils réfléchissent sur différentes choses et ils en débattent. Enfin, je ne suis pas franc-maçon alors…

P : Oui, mais tu les études, alors tu dois bien savoir des choses.

F : Bien oui, je sais des choses mais comme tu l'as dit c'est secret alors je ne sais pas tout.

P : Moi ça me tue ce truc. Comment ont-ils le droit ?

F : Le droit de quoi ?

P : Ben à mon avis, c'est quand même une drôle de politique. Le secret en politique, ça ne devrait pas exister. En plus des francs-maçons, ils ne devraient pas faire de politique car sinon, tout est permis. Je trouve étrange ce besoin de recourir à une société secrète, avec ses codes et son bazar. Si les buts d'entraide, de générosité sont aussi clairs pourquoi ne pas le faire au grand jour ? Pourquoi des politiques qui se chamaillent sans cesse au grand jour s'entraident-ils dans cette confrérie ? Ca ressemble à une armée de combinards plus qu'autre chose

F : Il y a peu de francs-maçons qui font de la politique quand même.

P : Et les autres ?

F : Ben quoi les autres ? Tu veux dire qu'est ce qu'ils font ?

P : Oui

F : Bien, je ne sais pas. Il y a de tout, des salariés, des artisans, des libéraux, des médecins, des fonctionnaires…

P : Bien moi je pense qu'ils ne devraient pas cacher leur identité. Je n'aime pas beaucoup ça. Qu'est-ce qu'ils cachent ? Mon père, il en connaît je crois, et d'après lui, c'est pas du joli !

F : Haa, il connaît des trucs sur la Franc-maçonnerie ?

P : Je sais pas trop. Je crois que ça l'intéresse en fait…Il s'est acheté un livre l'autre jour pour voir un peu les conneries qu'ils racontent. Parce que je crois qu'il y a des trucs du genre costumes et cérémonies là dedans, non ?

F : Oui, effectivement. Il trouve que c'est des conneries ?

P : C'est clair. Ils me font rire moi. A quoi ça leur sert tout ça ? C'est vraiment n'importe quoi aujourd'hui. J'ai vu une photo dans l'bouquin, et on s'croirait au moyen âge, dans une secte avec des messes noires et tout le tintouin. C'est du bidon pour moi.

F : Du bidon ?

P : Ben c'est d'un autre temps quoi. Mais c'est quoi que t'essaies d'étudier en fait ? Tu veux savoir ce qu'ils font ?

F : Bof, mon sujet est large, je dirais que je m'intéresse à leurs représentations.

P : Leurs quoi ?

F : Leurs idées, leurs visions du monde, le sens qu'ils donnent à des pratiques que toi tu trouve bidon par exemple.

P : C'est pas n'importe quoi pour toi ?

F : Bien non. En ethnologie, on voit des choses plus étranges encore tu sais.

P : Mais tu veux faire quoi avec ça ? Pourquoi étudier les francs-maçons ? T'aimes bien la Franc-maçonnerie toi ?

F : Ben en étudiant je me demande pas si j'aime ou pas. Mais après personnellement tu peux avoir des opinions personnelles. Pour moi ce n'est pas une si mauvaise chose.

P : Tu veux dire que la Franc-maçonnerie tu trouve ça bien ???

F : Je ne trouve pas ça si mal en tout cas mais ce n'est pas…

P : Quelque chose me dit que toi tu seras bientôt franc-maçon. J'en suis sur.

F : Ho alors là, je ne me pose pas la question. Et puis je ne crois pas que…

P : Ouai ouai, on verra…

Entretien n°4
Réalisé le 18 février 2004 auprès de deux profanes
(deux étudiantes en philosophie, résidant à Bordeaux)
(conversation non enregistrée ; notes retranscrites)
P1 = Profane n°1 // P2 = Profane n°2 // F = moi

P1 : Tu travailles sur quoi toi Fabien ?

F : Je travaille sur la Franc-maçonnerie, et notamment sur les représentations qui existent sur la question.

P2 : Haaa….

P1 : Moi j'y connais rien.

P2 : C'est chaud non ?

F : Bof, c'est pas évident.

P1 : Et c'est quoi au juste, c'est une sorte de secte ou…

F :N…

P2 : Nonnn ! C'est autorisé en France, en plus en politique, ils sont presque tous francs-maçons alors…

P1 : Ha oui ? Je savais pas ça moi !! Et … lesquels ?

F : Je ne sais pas, en général, les francs-maçons sont discrets sur leur appartenance.

P2 : Voilà…c'est secret et c'est bien ça le problème. C'est à cause de ça qu'il y a eu toutes ces embrouilles. C'est comme un club politique ou de patrons, mais qui est secret alors t'imagines.

F : Pour toi c'est un club politique ?

P2 : Bo je sais pas, pas seulement sans doute mais en tout cas il y a là un coté pratique c'est sur.

P1 : Et donc Fabien, à part ça, c'est quoi ?

F : Bien c'est compliqué de définir la franc-maçonnerie. Même les francs-maçons ne parviennent pas à s'mettre d'accord là-dessus. Disons que c'est une Fraternité, qui a des idéaux humanistes et philanthropiques et…

P2 : Voilà, c'est une fraternité. C'est bien là le hic. Images jusqu'où ça peut aller quand c'est secret. Il y a pas eu une histoire, il y a pas longtemps, …en France. Avec un juge, j'avais lu des trucs la dessus.

F : Je vois tu penses à Montgolfier.

P2 : Oui c'est ça. C'était bien des histoires de francs-maçons, je ne me trompe pas.

F : Non, tu as raison. C'était à Nice.

P2 : Oui c'est ça. Enfin, c'est comme ce que je disais. Ils s'entraident là-dedans. C'est ça les réseaux. C'est quand même des coups de mains en tout genre, des trucs pas bien nets.

P1 : Mais je savais pas ça moi. Et tu dis qu'il y en a beaucoup des francs-maçons ?

F : Ben, disons qu’ils sont plusieurs milliers en France et…

P1 : Et oui, il y en a partout. Regardes …X…., il est franc-maçon et …y … je crois bien aussi. A ton avis comment il a eu son poste de directeur. Tu vois bien, faut pas s’étonner aussi.

P2 : Non, il est franc-maçon X ? Comment tu le sais toi ? Je croyais que c’était secret.

P1 : Bien oui, mais je le sais, c’est ma mère qui me l’a dit.

P2 : (amusée) Ptin, il y en a partout, on est cerné. Et toi Fabien, tu en connais ?

F : Bien, oui quelques-uns.

P2 : Beaucoup ?

F : Non, juste quelques-uns que j’ai rencontré pour mon étude.

Entretien n°5
Réalisé en mars 2004 auprès d'un profane
(homme de 30 ans, travaille dans le secteur de l'immobilier, résidant à Paris))
P = Profane // F = moi

P : Un ami à moi, m'a dit qu'il existait des loges maçonniques d'extrême droite alors tu vois.

F : C'est quand même étonnant, je n'en ai jamais entendu parler.

P : Ben tu penses ! En même temps, il paraîtrait que cette loge soit très minoritaire en France.

F : Tu es sûr de ce que t'as raconté ton ami ? Comment il le sait ?

P : Bien sûr, mais tu pourras aller le lui demander toi-même. C'est V. tu le connais.

F : Oui, on s'est déjà vu.

P : Alors tu vois. Je te l'avais dit déjà. En plus, c'est le père de mon ami qui lui a dit. Ils lui ont proposé d'entrer dans sa loge. Mais…il a refusé je crois.

F : Parce qu'il n'est pas de cette tendance politique ?

P : Hola ! Tu parles, son fils s'est engueulé avec lui à cause de ça. Tu sais, quand tu rentre chez lui, il y a un portrait de Pétain dans le Hall, alors t'es tout de suite mis au parfum.

F : ha…

P : Non, mais je crois qu'il ne voulait pas entrer dans leurs combines. De toutes façon, c'est grand-guignolesque leur bazar. Je crois même que c'est hérétique. Moi je trouve que c'est une honte.

F : Tu es très croyant ?

P : Oui, et je n'en ai pas honte.

F : Mais tu sais c'est souvent une question de valeurs c'est tout et…

P : Et bien au moins moi j'en ai.

F : Mais eux aussi. Et effectivement, comme dans ta religion, ils ont des rituels, des mythes et…

P : Et c'est quoi leurs mythes ?

F : Il y en a plusieurs. Tu as le mythe d'Hiram par exemple qui raconte comme l'ancêtre des francs-maçons a été assassiné par trois maçons qui voulait s'accaparer un mot de passe…

P : Un mot de passe ?

F Oui, ce mot de passe, déterminait le niveau de salaire des maçons et…

P : Et ben, c'est du propre !!

Entretien n°6
Réalisé en 2003 auprès du Père Louis Pérouas, auteur de l'ouvrage *Franc-Maçonnerie et Anti-maçonnisme en Limousin*.
PP = Père Pérouas // F = moi

Père Pérouas : J'ai écrit un ouvrage sur la Franc-maçonnerie en haute vienne et l'antimaçonnisme dans cette région, avec l'aide de deux francs-maçons et je dois dire que c'est une première.

F : Sont-ils consultables ?

Père Pérouas : Oh oui, ils sont à la bibliothèque municipale et ils sont intitulés *Franc-maçonnerie et Antimaçonnisme en Limousin*, avec le sous titre aussi important, Amorces d'un dialogue. Alors il se présente sous trois chapitres : le premier est écrit par un franc-maçon qui présente la Franc-maçonnerie, le deuxième est écrit par moi, il s'agit d'un historique de l'antimaçonnisme en Limousin, et le troisième est un dialogue entre un franc-maçon et moi. Au départ, on s'était dit qu'il ne faut que nous soyons tout à fait d'accord, c'était trop irréel. Enfin, il n'y a pas de gros désaccord, on se connaît bien. Enfin, on n'est pas d'accord sur certains détails, sur certains points. Alors, moi j'au utilisé les semaines religieuses, il y a une thèse qui se trouve dans le journal La Croix…je ne sais plus le nom de l'auteur…mais il est consultable sur place…hein c'est tout.

F : D'accord…

PP : Alors je n'ai pris qu'une période, alors que ce journal traite régulièrement de la Franc-maçonnerie. Il y a une chose qui m'a profondément choquée. Il y avait un franc-maçon, oh heu, c'était probablement un fumiste, mais il reste qu'il s'est mis à écrire contre la Franc-maçonnerie.

F : Oui, si cela fait un moment, ne serait-ce pas… ?

PP : Leo Taxil

F : Oui c'est cela Léo Taxil…

PP : Oui, enfin ça ce n'et pas Limousin, mais il reste que dans la semaine religieuse de Limoges où l'on dit qu'il faut que tous le catholiques achètent ça. On ne sait pas dans quelle mesure ils l'ont acheté, mais bon le fait que l'on dise aux catholique de l'acheter c'est bien que…

F : il avait sa propre maison d'édition n'est ce pas ?

PP : Oui, cela ne m'étonne pas, il n'est pas très crédible, en outre il a retourné sa veste. Cependant je pense qu'il a eu une certaine résonance chez une partie des catholiques.

F : Il me semble en effet, qu'il est pour une grande part impliqué dans les représentations sur la Franc-maçonnerie.

PP : Oui, je n'ai pas de statistiques sur la Franc-maçonnerie en Haute-Vienne, sauf une, donnée par un franc-maçon en qui il faut faire confiance qui dit qu'il y a trente ans, ils étaient plus d'un Millier et que maintenant ils ont plus que doublé. La liste de loge dans les ouvrages est trompeuse, enfin trompeuse…Ce n'est pas que l'on a voulu tromper mais…elle peut induire en erreur. Toutes les loges seraient à limoges ou dans les environs. Or je sais qu'il y a des francs-maçons un peu partout en Limousin. On aurait pu faire une carte mais cela aurait montré une mass sur Limoges et ce n'est pas la réalité de l'implantation. Heu…à mon avis ils sont quand même plus d'un milieu en Haute-Vienne certainement, et la majorité à Limoges certainement mais cela sous toute réserve.

F : Oui, j'ai cru comprendre qu'il y en avait beaucoup à Limoges ce qui expliquerait que l'on trouve de nombreuses représentations dans cette zone.

PP : Oui, néanmoins l'Eglise et la Franc-maçonnerie sont en dialogue depuis, au moins trois ans maintenant mais, on ne peut pas dire que nous soyons allé bien loin, cependant, heu…il faut semer et d'autres récolteront. Ceci dit, il me semble à moi que dans les milieux catholiques de Limoges, et dans des milieux de la grande bourgeoisie, il y ait un antimaçonnisme assez fort, presque violent...

F : Un antimaçonnisme plus repérable dans ces milieux là ?

PP : Oui, il me semble…On trouve également des francs-maçons dans ces milieux là, certainement…De toute façon, il y a pratiquement pas d'ouvrier et peu d'agriculteurs…ce sont plus des classes moyennes, ou légèrement supérieures mais ce n'est pas l'aristocratie. Alors je n'ai aucune idée de la façon dont eux se représentent le catholicisme mais je ne crois pas qu'ils aient de revue qui paraisse sur Limoges. Des revues où ils dénonceraient…ce seraient probablement des calomnies, mais je n'en connais pas.

F : Ils ont cependant écrit de nombreux ouvrages…

PP : Oui, mais il y a des choses qu'ils…heu…qu'ils ne cachent pas mais…qu'ils ne disent pas comme…Il y a un certain nombre d'hommes politiques, des conseillers généraux ou des parlementaires qui sont entrés en Maçonnerie moins par conviction que pour arriver.

F : Hmm…Mais certains maçons sont d'accord avec ça…

PP : Oui, je crois qu'il vaut mieux…Mais évidemment, ils ne disent pas beaucoup ça, il faut des relations pour savoir ce genre de choses. Moi ma préoccupation, c'est…le dialogue. Je trouve que c'est normal que l'on échange de ci ou de cela…Mais il y a aussi des francs-maçons catholiques pratiquants.

F : Oui, et apparemment, dans les Constitutions l'histoire de la Maçonnerie suit la trame biblique. Est-ce gênant ?

PP : Bien à part la Grande Loge Nationale de France, ils sont pour la plupart…comment dire…quasiment excommuniés par les Anglais. Pour entrer à la GLNF, il faut croire en un Dieu révélé, les autres…c'est un peu limité, sauf Laguionie sont très anticléricaux. Mais d'autres ont évolués après nos discussions. Mais j'ai un avantage, c'est que sans l'avoir cherché…certains maçons disent Ha ! Mr Pérouas, vous êtes un savant…Enfin on nous dote d'une certaine auréole…

F : Et pour trouver un besoin au dialogue, n'est ce pas que les positions sont au départ éloignées ?

PP : Ho oui, je connais certains catholiques convaincus qui sont très cultivés mais qui…lorsqu'ils entendent franc-maçon…il y a tout de suite une réaction…Je pense à un cas précis, un couple très engagé dans la vie du diocèse. Un jour ils étaient dans le couloir du bas et lui me dit « ma femme veut vous parler. » Alors elle ça l'intéressait, mais lui il ne voulait pas en entendre parler…mais ça c'est la liberté de chacun.

F : Et d'où viennent ces réticences ?

PP : Bien je pense qu'il y a une image très marquée chez les catholiques. Le problème vient d'eux parce qu'il y a eu pendant très longtemps excommunication qui n'est toujours pas totalement révolu aujourd'hui. Alors moi je ne m'arrête pas à ça mais de toute façon lors des rencontres, qui se produisent bien qu'elles ne se produisent que deux ou trois fois par an, les francs-maçons sont presque tous des catholiques baptisés. Il y a déjà une certaine proximité, et il ne semble pas que ça leur pose de problème d'être initiés en loge. Pour moi non plus et je n'ai pas le sentiment qu'il y ait de difficulté.

F : Et bien, selon les Constitutions, il ne semble pas qu'il y ait de divergence entre initiation maçonnique et communion catholique…

PP : Non ça je suis d'accord avec vous…Heu…En France, c'est au 19ème que s'est développé l'antagonisme car les francs-maçons étaient pris par la vague du laïcisme et là les catholiques avaient trouvé leur tête de turc si vous voulez. Mais je pense qu'on arrivera à s'entendre avec le temps mais il en faudra beaucoup. A mon avis, il faut être patient et bien calculer cette affaire car je vois que dans notre groupe, il y en a qui commencent à se fatiguer de venir. On a parlé de la prochaine rencontre dans quelques mois et il faut trouver un sujet porteur qui intéresse les gens. On a envisagé de comparé le Grand Architecte des maçons au Dieu des chrétiens. Enfin pas comparer parce qu'ils sont les mêmes mais comment on les voit. Au début, c'était tout nouveau tout beau. C'est pas qu'ils sont déçus, mais ils se disent bon après tout. Amen ! On verra bien vous savez c'est une aventure mais qui vaut la peine d'être tentée. Je connais des francs-maçons qui me disent que des deux cotés, on a beaucoup évolué, il y a des préjugés qui sont tombés. Vous savez à la première réunion, tout le monde se regardait. Certains ne sont pas revenus et d'autres ont accroché à ce dialogue. Mais vous savez, j'ai assisté à une autre réunion, organisée à Paris par le Grand Orient et…heureusement que j'ai enlevé ma croix car c'était virulent…certaines personnes étaient agressives et voulaient attaquer sous un certain angle. Je pense que cependant que cette agressivité soit peu développée maintenant mais vous savez j'en connais pas cinquante.

F : Ce rapprochement que vous tenter, est-ce significatif de la position actuelle de l'Eglise ?

PP : Ca non, il faut que des préjugés tombent, et cela des deux cotés. Mais vous savez, les préjugés, c'est parfois difficile à vaincre. Les francs-maçons de leur coté aiment bien partager leurs conceptions mais lorsque c'est avec des catholiques, c'est autre chose. Mais si vous voulez en savoir plus reportez vous à l'ouvrage de Daniel Ligou, qui ne cache pas d'être franc-maçon. Il est franc-maçon, protestant et socialiste. Mais je pense qu'il est un peu trop positiviste.

Entretien n°7
Réalisé en 2003 auprès d'une profane
(femme de 22 ans, étudiante, résidant à Bordeaux)
X = l'étudiante // F = moi

X : Tu travailles sur la Franc-maçonnerie ? Ce doit être intéressant.

F : Oui. Tu peux dire des choses sur la Franc-maçonnerie ?

X : Bien, je ne connais pas trop…mais c'est une secte non ?

F : Une secte ? Je ne sais pas, qu'est ce qui te fait penser ça ?

X : J'ai vu un film récemment au cinéma, c'était From Hell avec J. Depp. L'intrigue tournait autour des francs-maçons et de Jack L'Eventreur. Tu l'as vu ?

F : Non pas encore, je…

X : Ho, il faut que tu le vois, ça peux t'intéresser. En tout cas, ils s'habillent de façon étrange…et…enfin je ne connais pas beaucoup, du moins pas suffisamment pour t'apprendre des choses. Toi, qu'est-ce que tu sais sur la Franc-maçonnerie ?

F : Moi, bien…je ne vois pas trop quoi te dire…

X : En tout cas c'est secret, je ne me trompe pas là dessus. Que cachent-ils, ça je n'en sais rien.

F : Hmm, tu peux me dire autre chose ?

X : Bien…non je suis désolé mais je ne connais pas grand chose là dessus. Par contre, j'aimerai beaucoup lire ton travail quand il sera terminé…Si tu veux, tu peux en parler avec Y mon copain. Tu l'as déjà vu je crois…Lui, il a vu le film dont je t'ai parlé et il a été impressionné. On avait déjà parlé de Franc-maçonnerie tous les deux avant et c'est lui qui m'avait dit que c'est une secte. C'est pour ça que je t'ai dit ça car moi je n'y connais pas grand chose.

F : Je peux peut-être le rencontrer, il sait d'autres choses non ?

X : Oui, tu peux l'appeler quand tu veux. Il te dira ce qu'il en pense, et …pas que du bien à mon avis.

F : Ha bon ?

X : Ca non, à chaque fois qu'il m'en a parlé, c'était plutôt en mal. Je crois qu'il en connaît d'ailleurs et…il ne les fréquente pas mais j'ai cru comprendre qu'ils lui mettaient souvent des bâtons dans les roues au boulot. Qu'ils l'empêchaient de faire ce qu'il voulait faire, je ne sais plus trop…

Entretien n°8
Réalisé en 2003 auprès d'une profane
(femme de 28 ans, assistante d'éducation côtoyant des francs-maçons, résidant à Limoges)
X = l'assistante d'éducation // F = moi

X : La Franc-maçonnerie, oui ça m'intéresse beaucoup. J'ai souvent l'occasion d'en parler avec mon oncle, il en est…il me l'a dit.
Ce qu'il me raconte est toujours captivant, je trouve que c'est bien de s'investir dans ces choses. Remarque, il vaut mieux s'y intéresser, sans cela ce doit être ennuyeux, notamment leurs discussions. Je sais qu'il y en a qui ne devrait pas être francs-maçons car il ne s'occupe que de leurs affaires et ils n'ont que faire de…heu…enfin du reste quoi. Mon oncle lui, c'est pas du tout ça, il est très gentil et très cultivé.

F : Hmm, que peux-tu me dire d'autre ?

X : Bien je sais qu'ils sont humanistes, et qu'ils aident les autres…

F : Heu humanistes ?

X : Oui, ils s'investissent, ils…Ils s'entraident beaucoup aussi, il me semble qu'il y a une grande fraternité entre eux. Je sais qu'ils se préoccupent de philosophie de religion, de…de choses spirituelles, bref de tas de choses intéressantes.

F : Certains disent que c'est une secte…

X : Ha bon, c'est idiot. Mon oncle ne ferait pas partie d'une secte et de ce qu'il m'en a dit, il ne me semble pas que ce soit vrai. En plus, il m'a dit que l'on pouvait en partir quand on voulait et ça…ce n'est pas comme les sectes.

F : Oui ? D'autres disent qu'ils sont malhonnêtes…

X : Ben, moi, je ne suis pas d'accord, il n'y a pas plus gentil que mon oncle. Il n'y a pas plus honnête non plus d'ailleurs. Il doit y en avoir…mais je crois pas qu'ils soient nombreux. La plupart à mon avis sont des pères de familles, des gens tout à fait respectables.

F : Que peux-tu me dire d'autre sur la Franc-maçonnerie ?

X : Bien je ne pense pas pouvoir t'apprendre grand chose d'autre. Toi qui travaille dessus tu dois en savoir déjà long.

F : Tu as pourtant l'air bien renseigné, non ?

X : Bien, je ne sais que ce que m'a dit mon oncle, et …je peux te le présenter si tu veux…lui il saura quoi te dire puisque l'on peux difficilement être mieux placé pour en parler vu qu'il est lui-même franc-maçon.

F : Oui, certainement mais je m'intéresse aussi à ce qu'en pensent les gens qui ne le sont pas.

X : Ha je vois…Tu dois entendre pas mal de choses sur leur compte non ?

F : Oui, il y a pas mal d'idées qui circulent sur la question.

X : Hmm, pour ma part, je compte bientôt m'inscrire en Franc-maçonnerie…

F : T'inscrire ?…

X : Oui, j'aimerai beaucoup, ça m'intéresse beaucoup et j'aimerai voir si ça me plait vraiment.

F : Mais tu sais que l'on y entre pas si facilement ?

X : Ha oui, il ne me semble pas que ce soit si compliqué. En plus je sais qu'il y a certains…certaines…comment dit-on ?

F : Certaines Loges ?

X : Oui, c'est cela des Loges. Je sais qu'il y a certaines loges qui acceptent les femmes et la Franc-maçonnerie aujourd'hui ce n'est plus une affaire réservée aux hommes. Je vais regarder les loges qui me conviennent et en choisir une.

F : Oui, d'accord mais tu pense que l'entrée en Franc-maçonnerie soit si simple ?

X : Ho, je sais pas, tout compte fait, il faudra que j'en parle à mon oncle, lui il saura. Il m'aidera peut-être…

F : Qu'est ce que tu compte trouver dans la Franc-maçonnerie ?

X : Des tas de choses. Je pense que c'est très enrichissant et d'ailleurs, j'aimerai bien me cultiver. Mon oncle est très cultivé et je pense que c'est grâce à la Franc-maçonnerie.

F : Et si tu étais déçue ?

X : Bien si ce n'est pas ce que j'attendais et que ça ne me plait pas je laisserai tomber.

F : Comme ça ?

X : Oui, je te l'ai dit ce n'est pas une secte et on peut en partir quand on veut je pense. De toute façon, ils ne me garderont pas contre ma volonté.

F : Hmm, peux-tu me dire autre chose ?

X : Voyons…heu…c'est à dire que puisque je n'y suis pas je ne sais pas trop quoi t'apprendre d'autre. Je ne voudrais pas te dire n'importe quoi. Es-tu sûr de ne pas vouloir rencontrer mon oncle ?

F : Ha mais si si, au contraire, ça me plairait beaucoup…

X : Oui ? Bon je vais lui en parler dès que je vais le revoir, je pense qu'il sera ravi de t'aider dans tes recherches, il aime tant m'en parler…de toutes ces choses.

F : Ce serait gentil oui, et ça me serait utile pour en apprendre plus sur eux.

X : Mais il n'y a pas de problème, en plus il a le cœur sur la main. Sinon, je pense à une connaissance (franc-maçon), du côté de Saint-Flour, retraitée de l'Education Nationale, qui consacre 1 heure ou 2 chaque jour à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dans les campements nomades du coin. Elle le fait bénévolement bien sûr et sans aucun a priori. Son action est ô combien importante en matière d'intégration sociale pour une population trop habituée aux « on ne veut pas de ça chez nous... » Et en plus, il est adorable lui aussi, tu verras. Il est toujours prêt à rendre service.
C'est surtout ça la Franc-maçonnerie. Laissons les fantasmes sectaires ou mafieux de côté et c'est bien ton sujet, c'est une bonne idée je trouve. On entend tellement de bêtises sur la Franc-maçonnerie. Ca changera.

Entretien n°9
Réalisé en 2003 auprès d'un couple de profanes (résidant à Limoges)
Xh = l'homme // Xf = la femme // F = moi

Xh : Et toi Fabien, sur quoi travailles-tu ?
F : Je prépare un mémoire sur le thème de la Franc-maçonnerie.

Xh : Ha tiens ! C'est curieux et ça avance ?
F : Bien…

Xf : Attend une seconde, c'est quoi exactement la Franc-maçonnerie, c'est une société secrète illégale chéri, non ?

Xh : Non, c'est une société de personnes qui se réunissent secrètement, mais il y a quelques secrets effectivement. La Franc-maçonnerie, c'est tout à fait autorisé en France aujourd'hui, n'est ce pas Fabien ?
F : Oui, c'est exact. Vous avez une opinion sur la question ?

Xh : Bien, je ne connais que ce que l'on raconte dans les journaux. On en entend parler parfois au journal télévisé de 20 heures. Mais, c'est surtout dans le cadre d'affaires judiciaires ou financières. Vela arrive assez souvent je trouve. Il semble que ce n'est pas toujours très légal ce qui se passe dans les loges maçonniques.
F : Hmm…

Xf : Oui, je me souviens d'une affaire qui a fait beaucoup de bruit et les francs-maçons étaient impliqués. De quoi s'agissait-il… ? Cela avait un rapport avec un juge je crois…heu…
F : Le juge Montgolfier à Nice ?

Xf : oui ?…je crois, peut-être…En tout cas c'est vrai que les francs-maçons étaient accusés de choses assez graves…

Xh : Es-tu parvenu à rencontrer des francs-maçons ? C'est assez difficile, non ?
F : Oui, j'en ai déjà rencontré quelques-uns…

Xh : Tu en connais ?

Xf : Attention chéri, méfie toi et prends garde à ce que tu dis car Fabien est peut-être un franc-maçon et il ne nous l'a jamais dit. (en plaisantant)
F : Non rassure toi, je n'en suis pas, je te le promets.

Xh : Ca on ne sait jamais (en plaisantant) Mais (plus sérieusement) si tu étais franc-maçon, je suis sûr que tu ne nous le dirais pas, n'est ce pas.
F : Je ne sais pas, j'aurais tout à fait le droit de dévoiler mon appartenance maçonnique, vous savez.

Xh : Alors ces secrets dont tout le monde parle tant, c'est quoi ?
F : Je ne sais pas…

Xh : Moi je pense que ça peut servir à des fins illégales, cette façon de faire des secrets et des mystères. Si personne ne peut contrôler ce qui se passe là dedans, toutes les dérives sont possibles. Ils doivent bien cacher certaines choses.

Entretien n°10
Réalisé en 2003 auprès d'une profane
(femme de 50 ans, cadre à la CPAM, résidant à Limoges)
X = la femme // F = moi

X : Des francs-maçons, c'est vrai que l'on m'a dit qu'il y en avait plein à Limoges. C'est vrai.

F : Il y en à en Limousin oui, mais aussi partout en France.

X : Vous savez, je ne sais pas trop quoi vous raconter là dessus. C'est plein de truands, je sais. Ils passent inaperçus parce qu'ils sont couverts pas le secret de leur société.

F : C'est tout ce que vous savez ?

X : Ho, je ne me souviens plus très bien des choses qu'on leur reproche, il y en a tellement. Mais vous savez, dans mon entourage, à chaque fois que l'on en parle c'est pour en dire plus ou moins du mal.

F : A propos de quoi ?

X : Ils ne sont pas très appréciés je crois et tout le monde, semble-t-il, a eu un jour affaire à eux. C'est pour dire qu'il doit y en avoir pas mal à Limoges. Le problème, c'est que l'on ne sait pas à qui on a affaire. La Franc-maçonnerie ne devrait pas être secrète, cela éviterait bien des ennuis.

F : Des ennuis ?

X : Oui, vu que vous ne savez pas si la personne avec qui vous faites des affaires et franc-maçon ou non, vous ne pouvez pas prendre toutes les précautions voulues. Pour moi, le secret permet de cacher certaines informations et certains appuis. C'est un réseau très fermé mais aussi très puissant et les gens ne sont pas à l'abri de leurs actions. Je connais des gens qui ont tout perdu, leur affaire démolie, etc. Tout ça parce qu'un jour, ils se sont retrouvés confrontés aux francs-maçons. J'ai même cru entendre qu'ils étaient prêt à tout pour se tirer d'affaire et qu'ils n'hésitent pas à couler les autres.

F : Vous, vous avez déjà eu affaire à eux ?

X : Non heureusement, néanmoins, je suis prudent et j'ai aussi des appuis et des influences. Ils auront du mal à s'en prendre à moi.

F : Vous entendez parler d'eux aussi souvent que cela ?

X : Oui, c'est simple ça n'arrête pas. Tous les jours on entend parler d'affaires de complicité, des procès ou toutes autres affaires de justice. Tenez, dernièrement il y a eu l'affaire Schuller, et comme par hasard, qui on retrouve derrière à tirer les ficèles ?

F : Mais, ils n'y a pas tant de criminels que ça dans la Franc-maçonnerie quand même…

X : Holà !! Vous ne me ferez pas croire le contraire. La plupart sont véreux, et c'est sans doute pour cela qu'ils sont entrés dans cette organisation, pour pouvoir agir tranquillement. La mère de ma femme, serait d'accord avec moi. On en parle souvent ensemble. Elle pour les désigner, elle fait comme ça (il fait un geste, et dresse trois doigts de sa main droite).

Entretien n°11
Réalisé en 2003 auprès d'un profane
(homme de 67 ans, retraité, résidant à Limoges)
X = le retraité // F = moi

X : Un travail sur la Franc-maçonnerie, tiens étrange comme choix. C'est en Ethnologie tu dis ? Oui, remarque c'est vrai que ce sont de bons sujets d'étude. J'aurais envie de dire qu'ils sont encore plus étranges que les pygmées alors…

F : Vous dites qu'ils sont étranges ?

X : Bien sûr, Toutes les choses qu'ils font leurs secrets, leurs pratiques étranges…A mon avis ils auraient plus d'une chose à confesser, encore faudrait-il qu'il pratique une religion. En tout cas, c'est vrai qu'à Limoges ils passent pour avoir un certain pouvoir, et ils sont peut-être plus puissants ici qu'ailleurs. Je me souviens avoir entendu quelqu'un qui me disait « vous savez, à Limoges pour réussir, il faut être socialiste et franc-maçon » alors. Voilà tout ce que je peux vous dire.

F : Rien d'autre ?

X : En fait, je ne sais pratiquement rien sur eux. Je n'en connais pas et heureusement. Je ne m'y intéresse pas vraiment d'ailleurs, vous savez tout ça pour, c'est…c'est magouille et compagnie.

Entretien n°12
Réalisé en 2003 auprès d'un profane lors d'une visite médicale
(homme d'une quarantaine d'années, médecin, résidant à Limoges)
Dr X = le médecin // F = moi

Dr X : Vous aspirez à une carrière universitaire ?

F : Oui, j'aimerai enseigner et faire de la recherche.

Dr X : Sur quoi travaillez-vous ?

F : Sur le thème de la Franc-maçonnerie.

Dr X : Sur les francs-maçons ?!! Et ils parlent ?

F : Oui ?? Pourquoi ne parlerez-t-il pas ?

Dr X : Bien parce que…(un temps de silence) Vous n'oublierez pas de suivre votre traitement jusqu'au bout. Vous viendrez me voir après et nous verrons ce qu'on fait.

F : Merci Docteur.

Dr X : Mais ça intéresse quelqu'un un mémoire sur la Franc-maçonnerie ?

F : Oui, je crois.

Dr X : Vous savez, il paraît qu'il y en a plein chez nous.

F : Des médecins francs-maçons vous voulez dire ?

Dr X : Oui.

F : J'en ai déjà rencontré effectivement.

Dr X : Il doit d'ailleurs en avoir pas mal sur Limoges, on en entend si souvent parler. On m'a dit qu'à Limoges pour pouvoir ouvrir un cabinet qui tourne, il fallait trois cartes. La carte du PS, la carte de syndicat, et la carte de francs-maçons alors vous voyez.

F : Hmm…

Dr X : Bon je suis désolé, je suis un peu bousculé ce matin et j'ai encore quatre patients à voir.

Entretien n°13
Réalisé en 2003 auprès d'un profane
(homme de 37 ans, directeur d'un centre d'aide sociale, résidant à Bordeaux)
X = l'homme // F = moi

X : J'ai entendu parler d'une affaire, je n'en croyais pas mes oreilles !

F : Ha bon, sur les francs-maçons ?

X : Oui.

F : De quoi s'agissait-il ?

X : Un ami qui connaît quelqu'un qui est allé à la Clinique Y pour se faire soigner le tympan de l'oreille gauche. Le médecin qui est un franc-maçon a proposé de l'opérer avec un nouveau procédé expérimental, un produit qu'on injecte dans l'oreille. Après l'opération, le patient a eu plein de problèmes, la saleté qu'on lui a injectée lui a bouffé la moitié du visage autour de l'oreille. Et là, il est dans un état…enfin, j'en ai froid dans le dos.

F : Et puis…

X : Alors le patient a voulu porter plainte et se retourner contre son médecin seulement à partir de là, il a commencé à recevoir des menaces de mort par courrier ou par appel téléphonique.

F : Ha bon…

X : Oui, le patient est retourné voir son avocat pour demander conseil et celui-ci, lui a fortement conseillé de ne pas aller plus loin dans les poursuites. Il semble que ce sont les francs-maçons qui se sont acharnés contre lui et qui l'ont menacé. L'avocat, lui a fait comprendre de ne pas prendre ces menaces à la légère et de retirer au plus vite sa plainte.

F : Et qu'a-t-il fait ?

X : Bien, il l'a retiré et les menaces ont cessé.

F : Tu es sûr de ça ?

X : Oui, je connais bien la personne qui me l'a raconté. Et il m'a certifié que le médecin en question était franc-maçon. Ha !! C'est du propre la Franc-maçonnerie !!

Entretien n°14
Réalisé en 2003 auprès d'une profane
(femme de 54 ans, commerçante, résidant à Limoges)
X = la femme // F = moi

X : Moi je pense qu'aujourd'hui les francs-maçons sont des gens qui se sont fait initier pour…paraître ou se donner une image. En même temps, je pense qu'avant c'était autre chose, c'était plus vrai. Les francs-maçons devaient sans doute mieux répondre à l'esprit de leur confrérie. Aujourd'hui, ça n'a plus rien à voir.

F : Comment ça ?

X : Les francs-maçons aujourd'hui voient dans la Maçonnerie plus un moyen d'arriver. Ils y trouvent des intérêts personnels. C'est plus une histoire de promotion professionnelle et sociale, et le reste, ils s'en moquent un peu. Ca ressemble plus à un « club » comme le Rotary, dans lequel, les hommes d'affaires et politiciens s'échangent des « tuyaux ».

F : Vous ne pensez pas qu'ils peuvent y trouver autre chose... disons de moins matérialiste ?

X : Franchement je pense qu'il ne faut pas se voiler la face. Les renvois d'ascenseurs c'est à mon avis ce qui se pratique. Avant peut-être c'était pas comme ça mais aujourd'hui... (silence)... Si, si je vous assure... d'ailleurs on peut le lire partout hein, c'est bien connu.

F : A votre avis, ces pratiques sont aujourd'hui répandues ?

X : Ho oui, il me semble que c'est la majorité qui est…heu…corrompue ou compromise dans différentes histoires. Il paraît même qu'aujourd'hui on peut en être exclu pour des raisons politiques.

Entretien n°15
Réalisé en 2003 auprès d'un franc-maçon
(homme de 59 ans, comptable, résidant à Limoges)
X = l'homme // F = moi

F : Qu'est ce qui est important aujourd'hui en Franc-maçonnerie ?

X : L'assiduité aux travaux est essentielle. On exige des frères qu'ils assistent aux tenues. Il arrive que dans certaines loges, des initiés ne se rendent aux tenues que 3 ou 4 fois par an. Chez nous, ça ne marche pas comme ça. Il faut assister aux tenues et participer aux travaux, sans cela le frère ne peut pas comprendre la Franc-maçonnerie. C'est un point très important. D'ailleurs, j'aime bien la devinette : Comment reconnaît-on un bon maçon ? Le mauvais maçon, lui n'aura pas de tache de cire sur son costume ou sur son tablier. En effet, à part dans quelques loges, l'éclairage se fait à la bougie.

F : Il faut donc participer aux rituels ?

X : Oui.

F : De quel genre de rituel s'agit-il ?

X : Et bien, je ne peux pas trop en parler ! Tout ce que je peux dire c'est que les obédiences ne pratiquent pas toutes les mêmes rites, il y a des nuances.

F : Comment pourriez-vous me définir le franc-maçon ? En quoi il est différent des profanes ?

X : Bien, le franc-maçon est une pierre brute qui doit, après un certain travail sur lui-même, devenir taillée. Attendez, je ne suis pas en train de dire un secret là…heu…non, c'est bon. Oui, je trouve que cela résume bien le devoir du bon maçon. Il doit vaincre ses défauts, ses tares dirons-nous. Il doit se remettre en question et s'améliorer, s'élever. « Nous sommes en Franc-maçonnerie pour façonner notre pierre. Ce que l'on attend de nous c'est que l'on s'améliore en tant que maçon mais aussi dans la vie de tous les jours. C'est ça la vraie raison de tout ça. Mettre nos gants blancs et notre tablier en Tenue ne suffit pas. C'est dehors que tout se joue ».j

F : Comment se passe l'admission d'un franc-maçon ?

X : On fait une sorte d'enquête sur la personne qui souhaite être initiée.

F : Une enquête ?

X : Oui, on se renseigne sur la personne, sur son passé. On tente de savoir s'il n'est pas malhonnête ou s'il ne mène pas une vie de bandit.

F : Quels sont les critères ?

X : Nous n'en avons pas de spécialement déterminés, hormis sa croyance en Dieu révélé. Ce n'est pas une obligation dans toutes les obédiences. Par exemple au Grand Orient, il n'est pas obligatoire de croire en Dieu. Nous nous sommes affiliés à la G.L.N.F, la seule obédience régulière en France. D'ailleurs nous serons bientôt la première obédience maçonnique de France.
FB : Aujourd'hui, c'est le Grand Orient ?

X : Oui

F : Vous parliez de croire en Dieu, peut-importe lequel ?

X : Oui, toutes les religions sont admises. En Franc-maçonnerie, on appelle ce dieu le Grand Architecte.

F : Le Grand Architecte ?

X : Oui, il est Dieu.

F : Et vous n'imposez pas de religion particulière ?

X : Non, la religion, n'est pas un obstacle à l'initiation tout comme l'appartenance politique. Un franc-maçon peut être catholique, musulman, juif, protestant…bouddhiste. A partir du moment où il croit en Dieu, ça c'est tout ce qu'on lui demande. Le récipiendaire lors de l'initiation doit prêter serment sur le livre saint de sa confession.

F : Oui, mais il existe des religions où ce n'est pas en un Dieu que les individus vont croire. Et qu'en est-il des religions qui n'ont pas de livre saint ?

X : Ce n'est pas important non plus, je ne vois pas le problème. L'important c'est de croire en quelque chose. Le candidat peut toujours prêter serment sur le gri-gri de son choix. Cela dit, le cas ne s'est jamais présenté.

F : Vous avez également parlé d'appartenance politique ?

X : Oui, les orientations politiques ne sont pas non plus un obstacle à l'initiation. Nous n'en tenons pas compte, si ce n'est pour le front national.

F : Vous refusez les personnes qui adhèrent au front national ?

X : Non, le fait d'extrême droite justifierait un refus. Cela montre que la personne n'adhère pas à nos valeurs comme la tolérance par exemple. Etre communiste peut également poser des problèmes. En plus, les pays dans lesquels ces régimes politiques sont en place ont toujours persécuté les francs-maçons. C'est donc normal que l'on ne les accepte pas.

F : Revenons-en à l'initiation, après l'enquête ?

X : Nous exposons les photos du candidat sur un tableau de la loge afin que les frères puissent voir s'ils le reconnaissent ou pas. Il se peut que l'un d'eux reconnaisse un candidat qui se serait illustré dans des affaires malhonnêtes. Ensuite, le candidat et tuilé, il passe ce qu'on appelle l'épreuve sous le bandeau. Il a les yeux bandés, il ne peut rien voir et les frères qui sont présents dans l'assemblée lui posent des questions auxquelles il doit répondre très sincèrement. Nous essayons de déceler ses motivations mais aussi de le tester. On veut savoir ce qu'il vaut. Les questions ne sont pas toujours évidentes, il s'agit là véritablement d'une épreuve. On peut l'interroger par exemple sur ce que l'Homme doit à Dieu et je me souviens d'une personne illustre, je ne me souviens plus de son nom qui avait répondu La guerre.
Ensuite le candidat, avant son initiation, sera placé dans une pièce que l'on appelle le cabinet de réflexion. Il sera isolé durant un certain temps, il y découvrira des symboles et le mot V.I.T.R.I.O.L notamment. Il devra également rédiger son testament philosophique. Ce n'est qu'après que ce déroule la cérémonie d'initiation à l'issue de laquelle le récipiendaire sera reçu Apprenti. Il y a également d'autres initiations comme au grade de Compagnon ou de Maître par exemple, on appelle cela aussi des augmentations de salaire.

Entretien n°16
Réalisé en 2003 auprès d'un ancien franc-maçon
(homme de 75 ans, retraité, résidant en Normandie)
X = l'homme // F = moi

X : Ha tiens, tu travaille sur la Franc-maçonnerie, c'est amusant ça.

F : Je me doutais que ça vous intéresserait.

X : En même temps, il faut faire attention dans un tel travail parce que tu sais c'est très difficile.

F : Comment êtes vous devenu Maçon ?

X : Et bien, on m'a approché dès mon arrivée à Limoges, j'étais encore jeune. Mais j'ai refusé d'abord. Je voulais absolument me construire une situation avant de me faire initier. Du coup, quelques années ont passé et j'ai obtenu un poste de directeur à l'entreprise X. On ne pouvait pas soupçonner chez moi que je m'aidais de la Franc-maçonnerie pour m'en sortir dans la vie. Ce n'est qu'ensuite que je me suis fait initier. Et je dois dire que c'était une expérience très enrichissante. Je me suis beaucoup investi dans la Franc-maçonnerie et j'ai atteint le 33ème degré. En fait, il ne me reste plus grand chose à découvrir dans la Franc-maçonnerie.

F : Vous voudriez me parler de la Franc-maçonnerie aujourd'hui à Limoges ?

X : Ho tu sais, la Franc-maçonnerie, j'ai maintenant pris mes distances avec ça. Je ne pouvais plus aller aux réunions qui étaient trop loin et qui ce terminaient trop tard. Je ne suis plus tout jeune. Mais bon, je ne perds pas grand chose, c'est vrai que j'ai tendance à dire que tout fout le camp dedans. Ils ne savent plus faire correctement les rituels alors qu'avant, les Maîtres connaissaient tout par cœur. Le dernier incident en date et dont je me souviens relevait d'un désaccord entre le Vénérable et le Couvreur. Tous les Officiers de la Loge devaient tenir leur épée de la main gauche sauf le couvreur et ça le Vénérable l'avait oublié apparemment. Alors le couvreur s'est fait rappeler à l'ordre. Cependant il ne s'est pas laisser faire, il a exprimé son désaccord et il a du quitter la Loge. Il avait raison pourtant car le Couvreur doit tenir l'épée de la main droite en raison de sa fonction voulant qu'il soit le seul à pouvoir être amené à son servir. Enfin, tu vois si les Vénérable oublient ce genre de chose…ils sont mal barrés les gars, hein !
Tiens, j'ai un autre exemple. Nous pratiquons dans mon Obédience le rite émulation. Il y a un rituel très particulier où le frère doit parcourir un chemin, sur lequel sont placés des obstacles, sortes de planches à bascule……………………………………………………………………(description du rituel)…………………………………………………
Et là puisqu'il ne l'accomplisse pas comme il faut, ça ne veut plus rien dire tu comprends.

F : Oui, effectivement.

X : Ils sont trop laxistes, ils ne se remettent plus en question enfin…

Entretien n°17
Réalisé en 2003 auprès d'un franc-maçon
(homme de 49 ans, demandeur d'emploi, résidant à Bordeaux
X = l'homme // F = moi

F : Pourquoi n'y a-t-il pas de femme dans ta loge ?

X : Et bien, c'est assez compliqué. C'est la tradition de la Maçonnerie qui veut ça. Avant, lorsque les maçons travaillaient vraiment sur les chantiers il ne pouvait y avoir que des hommes. C'est vrai que de ce coté là, ça n'a pas encore évolué partout. En fait je suis content qu'il n'y ait pas de femme dans notre loge. Une fois, nous avons fait l'expérience, nous avions invité les sœurs d'une loge féminine et pfff !! Ca papotait dans le temple, les frères faisaient les coqs. Il n'y avait plus qu'une chose qui comptait, c'était séduire, la séduction. En plus, le temple était empli des effluves de parfum. Vraiment ça cocotter et l'on ne pouvait même plus s'enivrer de l'odeur suave de la cire des bougies. La tentative fut si malheureuse que nous ne l'avons jamais renouvelée.

F : Est-ce tout ?

X : Oui, la mixité détourne les frères de leurs travaux, ils oublient rapidement ce qu'ils sont venus faire en loge. En outre, nous avons eu des plaintes de certaines épouses de maçons qui étaient visiblement angoissées à l'idée que leur mari pouvait rencontrer des femmes en tenue. En plus, il ne faut pas oublier que les rituels maçonniques sont originairement conçus uniquement pour être appliqués à des hommes. Si des femmes les accomplissent, ils vont perdre tout leur sens. En fait, je suis de mon temps et je pense que la Franc-maçonnerie est aujourd'hui accessible aux femmes. Ce que je ne conçois pas c'est bien la mixité. Ca à mon avis, c'est une erreur, les femmes doivent se retrouver dans des loges exclusivement féminines.

Entretien n°18
Réalisé en 2003 auprès de trois francs-maçons
(2 hommes d'une soixantaine d'années, médecins tous les deux, et jeune adulte de 30 ans, demandeur d'emploi,
résidant tous les trois dans la Communauté Urbaine de Bordeaux)
X1 et X2 = hommes d'une soixantaine d'années // X3 = homme de 30 ans // F = moi

F : Je me demandais, si ce n'était pas trop difficile, voir impossible de ne pas faire de politique en loge.

X1 : En réalité, les discussions politiques restent à la porte du temple et nous n'abordons ce genre de sujet en loge.

F : Cela n'arrive jamais ?

X1 : Non, nous souhaitons éviter autant que possible les disputes. En outre, Politique et Maçonnerie n'ont rien à voir l'une avec l'autre.

F : Pourtant, la littérature à ce sujet prétend le contraire.

X1 : Je ne crois pas, Anderson, dans Les Constitutions est très clair à ce sujet.

F : Néanmoins, on parle bien de l'engagement des maçons dans la révolution française, pour la laïcité en France, pour certains droits de la femme…

X1 : Mais ce n'est pas le fait de la Franc-maçonnerie. Il y a toujours des personnes qui s'engagent dans des combats de toute nature et qui sont maçons. Cependant ils n'engagent qu'eux-mêmes et non la Confrérie.

F : J'ai entendu dire que certaines loges traitaient plus de questions sociales et d'autres de questions plus de l'ordre du symbolisme.

X1 : C'est exact.

F : Alors, ne vous semble-t-il pas qu'entre social et politique, le pas puisse être vite franchi.

X2 : C'est vraiment actuel comme question ça. On n'imaginait pas il y a longtemps que l'homme puisse vivre en société sans s'investir en politique.

F : Vous aimeriez donc faire entrer la politique dans les loges ?

X2 : Non, ce n'est pas ce que je veux dire. La Franc-maçonnerie peut aider les choses à avancer et peut permettre à la société de s'améliorer. Seulement aujourd'hui, il faut bien dire que le mot politique recouvre une connotation très péjorative.

F : Parlons d'autre chose. Que pensez-vous du fait que certaines loges sont régulières et d'autres non.

X3 : Oui, je sais que ça vous intrigue ça.

X1 : Bien, le mot régulier signifie simplement que ces loges sont reconnues par la Franc-maçonnerie anglaise. Pour cela, il faut que la Grande Loge d'Angleterre donne son aval. La régularité s'obtient lorsque toutes les conditions exposées par Anderson sont respectées. Certaines obédiences en France, sont féminines, mixtes, n'imposent pas la croyance en Dieu. Ceci fait qu'elles sont jugées irrégulières.

F : Vous voulez dire qu'il existe non pas une mais des Franc-maçonneries ?

X1 : On peut dire ça. Néanmoins, je connais certaines loges irrégulières dans lesquelles les frères travaillent comme ça (il lève son pouce) Pour nous, cela ne veut pas dire grand chose. On peut très mal travailler dans certaines loges régulières par exemple. L'important n'est pas là. Il y a des différences entre les loges bien plus importantes que cette simple reconnaissance ou ignorance de la part de la Grande Loge D'Angleterre. On peut même penser finalement que les divergences sont un avantage, éviter que la Maçonnerie aujourd'hui ne soit que monolithique et permettre l'initiation à des personnes différentes.

X2 : Ha tiens, tu le vois comme ça toi ? Pour moi, ce serait bien mieux si les distances entre loges se réduisaient. On peut espérer que tous les frères travaillent un jour ensemble.

F : La fraternité est un concept important en Maçonnerie, ne pensez-vous pas qu'au-delà des rites, des croyances et des divergences, les francs-maçons trouvent dans la Maçonnerie en bon moyen d'échapper à la solitude. Certains penseront que c'est pour renforcer un lien social détendu que ce genre de société existe.

X3 : Il n'a pas tord là, je l'ai moi-même souvent entendu. Certains maçons disent qu'ils se sont fait initier pour ne pas être seuls.

X2 : Je ne crois pas, on ne cherche pas à renforcer un lien mais à créer du social. Cet aspect de la vie est trop souvent négligé dans le monde profane et la Franc-maçonnerie peut être utile en cela. (...) En se séparant, les francs-maçons réunis ici pour l'occasion et dont deux d'entre eux ne se connaissaient pas, se prennent dans les bras en se disant au revoir.

Entretien n°19
Réalisé en 2004 auprès d'un profane
(homme de 31 ans, diffuseur d'artistes musicaux, résidant à Bordeaux)
X = l'homme // F = moi

X : En fait c'est quoi la Franc-maçonnerie ? On y fait quoi ? A quoi ça sert ? Moi j'imagine plutôt comme un groupe de vieux gars, des bons vivants qui s'ennuient mais qui ont envie de s'marrer entre eux autour d'un bon pinard.

F : hmm. Tu penses que c'est d'abord une recherche de convivialité qui motive des individus à adhérer à la franc-maçonnerie ?

X : Ouai ils se font de bonnes bouffes et en même temps, je sais pas c'est secret donc ils doivent faire plus.

F : Plus, c'est-à-dire ?

X : Ca je sais pas, c'est toi qui devrais me le dire. En tout cas, j'aime pas beaucoup, je pense qu'ils devraient être obligés de dire qu'ils sont francs-maçons.

F : Pourquoi ?

X : Bien... c'est une société secrète et je ne vois pas pourquoi celle-là est autorisée en France... aujourd'hui. Tout le monde se déclare en adhérant à un parti, un club... et là, cette organisation là c'est hyper secret... c'est pas vraiment normal.

F : Pourtant les associations de franc-maçonnerie se déclarent comme toutes les associations. En revanche ce sont les francs-maçons eux-mêmes qui décident ou non de se dévoiler...

X : Ouais mais c'est soit disant un réseau puissant et en même temps qui agit dans l'ombre..., je trouve pas ça très honnête en fait. De toute façon, ces trucs finissent toujours par se savoir y a qu'à voir comme on en entend parler. Je lis pas ces trucs mais parfois, quand je peux j'y jette un coup d'œil et c'est là que tu vois que le type appartient à la clique... tu comprends mieux.

F : Les chasseurs représentent aussi un réseau, la famille aussi quelque part, tu ne crois pas ?

X : Oui mais c'est pas pareil. Je suis moi-même chasseur mais y'a pas de cachoteries ni d'ambigüité. On chasse, on se déclare individuellement tous les ans pour avoir le permis, on peut se faire contrôler en tant que chasseur... En fait, je suis contre ces réseaux parce qu'après on ne voit pas ce qui se cache derrière. Tout est possible tu vois. Je trouve ça dangereux.

F : Dangereux ?

X : Oui imagine, ils peuvent faire ce qu'ils veulent et toi t'y peux rien. Ils ne devraient pas être secrets. On devrait savoir qui est franc-maçon et qui ne l'est pas.

F : Et tu ne trouves pas qu'ils ont le droit d'être libre de se déclarer ou non ?

X : Non ! Je ne vois pas à quoi ça sert d'être secret s'ils sont clean. Moi je veux bien croire qu'ils n'ont rien à se reprocher et y en a peut-être des sympas, c'est pas l'problème. Le problème c'est qu'on ne sait pas qui l'est ou pas. Je sais pas... tu sais pas si tu peux parler à un gars et si ça va pas être répété à d'autres et tout. J'ai pas envie tu vois...

Je pense que ça sert à rien mais ils ne devraient pas pouvoir se cacher comme ils le font. Je me demande d'ailleurs ce qu'ils font... Tu vois si ça se trouve c'est un truc un peu comme le FO (rire). Ils ne servent à rien mais par contre, s'ils veulent, ils peuvent t'enfoncer sans problème. Ils disent qu'ils ont des projets et tout mais en réalité, ces gars, ils ne font que se rencontrer autour des tables et boivent des coups ensemble. Si ça se trouve, ils ne parlent même pas de politique... ils ne font que parler de tel ou tel gars et après, ils font ce qu'ils veulent avec.

F : C'est-à-dire ?

X : Ils lui pourrissent la vie quoi. Non, je vois pas pourquoi ils auraient le droit aujourd'hui en France de rester secret. C'est ça qui m'dérange.

Entretien n°20
Réalisé en 2004 auprès d'un franc-maçon
(homme de 32 ans, infirmier, résidant à Pessac)
X = l'homme // F = moi

F : Comment es-tu devenus franc-maçon ?

X : Et bien, c'est assez étrange en fait. J'ai un ami qui bosse avec moi à la croix rouge et c'est lui qui m'a proposé de devenir mon parrain. Enfin, je dis ami... c'est peut-être un bien grand mot, c'est plutôt une connaissance. C'est pourquoi j'ai été étonné.

F : Tu as été étonné qu'il te propose de devenir franc-maçon ?

X : Oui en fait pourquoi moi ? Je le connais... bien mais sans plus. Pourquoi il m'a proposé à moi ? Et pas à d'autres qu'il connaît mieux ?

F : Tu penses qu'il ne leur avait pas proposé avant ? Ils n'ont peut-être pas accepté.

X : Oui, c'est possible. Ca je ne sais pas. Mais je suis très content hein. Je trouve que c'est une belle preuve de confiance qu'il me fait mais je me demande toujours pourquoi à moi ? Pourquoi a-t-il pensé que ça me conviendrait. Alors que j'savais rien d'la franc-maçonnerie. J'savais pas ce qu'on y faisait, ni à quoi ça servait. D'ailleurs, je suis toujours pas sur de savoir ou d'avoir tout pigé.

F : Ha bon ? C'est compliqué ?

X : Oui... carrément. Moi quand je suis arrivé, je savais rien et dès le premier soir, je te raconte pas... J'étais largué. D'abord on t'emmène dans la chambre, ce qu'on appelle la chambre des réflexions et là t'y reste un bon moment. Enfin tu dois connaître.

F : hmm

X : Et là voila quoi tu vois des choses, des symboles des objets, on te demande d'écrire des trucs. Mais les questions sont difficiles en plus. Je ne savais pas quoi mettre. D'ailleurs, je ne savais pas quoi faire dans cette pièce. J'attendais, je me demandais ce qui allait se passer, quand est-ce qu'on viendrait me chercher. Puis après y a eu la cérémonie d'initiation et là c'est pareil, j'ai pas tout compris. Même aujourd'hui, j'ai pas tout compris alors qu'on m'a prêté des livres, qu'on m'a expliqué plein de choses. Mais bon ça va peut-être venir, je n'y suis allé qu'une fois.

F : Une seule fois ?

X : Oui, une fois. J'ai été initié au mois de juin et en juillet et août la loge est fermée. J'ai participé à un repas où il y avait du monde. Pfff ça y en avait on était 90 à table je crois et il y avait les femmes des frangins.

F : Un repas des dames ?

X : Oui c'est ça, un repas des dames. J'y suis allé avec mon amie, c'était sympa.

F : Et sinon, même si tu n'as pas beaucoup d'expérience, ça te plait ?

X : heu... oui... oui, ça me plait... je vais voir à la longue mais pour l'instant, ça me plait bien.

F : Tu vas voir ?

X : Oui, j'ai peur d'être déçu.

F : Déçu ?

X : Oui, je vais voir si ce qu'on m'a dit avant de rentrer c'est vrai.

F : On t'a dit quoi ?

X : Et bien que les francs-maçons sont ouverts, tolérants, tout ça. Que j'allais m'améliorer avec eux, qu'on allait débattre. En fait, c'est en rapport avec ce que je te disais tout à l'heure. A propos de mon parrain et la raison pour laquelle il m'a fait rentrer. Je me pose toujours la question car j'ai peur qu'il soit trop sur moi et j'ai envie d'évoluer comme je le sens. Je ne veux surtout pas retrouver en franc-maçonnerie ce que j'ai au boulot. Tu vois à l'hôpital, il y a des comportements...hmm... je sais pas comment te dire mais ... c'est un panier de crabe quoi. Je suis stagiaire infirmier anesthésiste et c'est pas simple. On te prend pour un larbin, tout ça parce que t'es pas médecin. S'il se passe un truc, c'est de ta faute, etc... En plus, j'ai vu, à la croix rouge, le gars dont je te parle, mon parrain, se comporter comme... hmm... comme un gars pas sympa quoi tu vois.

F : hmm

X : Oui, il a des rivalités aussi avec des personnes... surtout un ami... et je trouve que ce qu'il fait c'est pas bien.

F : Ha bon...

X : Oui, il a failli le faire virer tu vois. Il parle dans son dos et dis des trucs... enfin c'est pas bien ce qu'il fait. Et franchement, si c'est pour retrouver ça dans la franc-maçonnerie, non merci, c'est bon hein ! J'ai pas non plus envie de servir de souffre douleur ou de valet à des vieux types sous prétexte qu'ils sont francs-maçons.

F : Ha... et pourtant, tu es apprentis... Il n'est pas d'usage de servir par exemple ?

X : Servir ? Ha si... tu veux dire pendant les repas du soir après la réunion. Oui là y a pas de problème. Au contraire, si ça fait partie du truc. Non, je veux bien servir, c'est pas ça le problème. Ce que je veux pas c'est tomber sur les même salops qu'au boulot. Enfin, tu vois...
Après, pour mon parrain... d'ailleurs, l'un de mes parrains car j'en ai deux en fait.

F : Deux ?

X : Oui deux. Il en faut deux et voila... le deuxième je ne le connais pas, c'est mon parrain (il cite le nom) qui me l'a présenté. C'était un soir au resto, on s'est retrouvé tous les trois, je n'étais pas encore franc-maçon du coup et nous avons mangé ensemble. D'ailleurs, c'était marrant parce que mon amie du coup mangeait avait été invitée à manger chez mon parrain avec sa femme et celle de l'autre parrain. Et nous nous étions au resto pour discuter. Je pense qu'elles ont discuté aussi de franc-maçonnerie de leur coté... d'ailleurs, oui elles en ont parlé car elle m'a raconté après. Enfin, voila nous étions au resto et avons passé la soirée ensemble et franchement c'était bien. Pour tout te dire, le resto était celui d'un franc-maçon, et nous en avons vu d'autres là-bas. A la fin on était huit à table et tous étaient francs-maçons sauf moi. Et ils en parlaient devant moi sans problème. Bon, ils savaient que j'allais rentrer alors...

F : Vous avez parlez de quoi ?

X : Bien... ils m'ont raconté des trucs... comment ils voyaient la franc-maçonnerie. Ils ont répondu à mes questions. On a bien discuté... mais aussi d'autres choses et c'est comme ça que j'ai fait la connaissance de mon deuxième parrain. D'ailleurs je trouve qu'on s'est bien entendu et j'ai été rassuré tu vois. J'ai rencontré aussi d'autres francs-maçons car j'ai eu des entretiens... comme des entretiens d'embauche (rire) c'est aussi dur hein... ça fait peur en plus et tu sais pas ce que tu dois raconter. Mais bon... ceux que j'ai rencontré, surtout un... ça a été très bien. On s'est bien entendu. On a parlé de beaucoup de chose... surtout de moi

en fait (rires). Il m’a bien rassuré, il a répondu à mes questions. Il m’a rassuré surtout vis-à-vis de mon premier parrain car je lui ai dit mes doutes. Il m’a dit que s’il se montrait trop ... heu...oppressant, il interviendrait et que mon deuxième parrain aussi mais que de toute façon, ça n’arriverai pas car il le connaissait bien et que j’avais pas de raison de m’inquiéter.

F : hmm...

F : ... et tu me parlais de ta femme tout à l’heure. Qu’est ce qu’elle en pense ?

X : Mon amie... pas ma femme, pas encore. Mon parrain me charrie souvent là-dessus d’ailleurs... tu vois ça fait un peu partie des trucs qui m’énerve... je ne voudrai pas qu’il se mêle de ma vie privée.

F : C'est-à-dire ?

X : Bien qu’il me rappelle qu’on n’est pas marié et tout.

F : Ha ?

X :... Non mais ça va, je sais bien qu’il plaisante mais bon des fois, on sait pas trop.

F : Et ton amie alors ?

X : Oui, elle bon... elle est d’accord et s’inquiète pas trop. Elle a... enfin, on a d’autres choses à penser en ce moment avec le bébé qui s’annonce. Tu vois ça aussi ça fait partie des trucs qui m’interrogent. Je ne veux pas que la franc-maçonnerie passe avant ces choses. Enfin, je verrai bien.... Il y a des trucs, tant que j’y pense par exemple... on a eu une réunion une fois et nous avons discuté de nous... ce que nous venions faire en franc-maçonnerie et tout. Et moi, je ne suis pas prêt à tout dire... à des gens que je ne connais pas vraiment tu vois. D’ailleurs, mon parrain, il ne connaît rien de ma vie. C’est ça... Moi je veux pas que les gens me connaissent trop... enfin, si je ne l’ai pas décidé. On peut pas me forcer à dire tout de ma vie si j’en ai pas envie. Ca on verra comment ça se passe.

Entretien n°21
Réalisé en 2005 auprès d'une profane
(femme de 32 ans, attachée juridique dans une communauté de commune du Sud-Ouest, résidant dans la Communauté Urbaine de Bordeaux)
X = la femme // F = moi

X : J'aimerai être sure de comprendre. La franc-maçonnerie c'est un peu un groupement de personnes qui souhaitent échanger et s'enrichir des connaissances des uns et des autres.

F : Oui, en partie, du moins c'est que l'on peut lire parfois et ce que j'ai pu entendre de la part de francs-maçons. Tu en connais ?

X : Et bien en fait oui, un. Mon patron. Le maire de ... Il me fait lire quelques uns de ses exposés. Il appelle ça des...

F : Des planches ?

X : Hmm... peut-être. Il me semble qu'il disait autre chose.

F : Ha bon ? Et tu trouvais cela intéressant ?

X : Oui carrément. Je me souviens d'un notamment à propos du petit prince. Apparemment c'était plein de ... codes qu'eux peuvent comprendre. Mais c'était vraiment... Enfin, j'ai pas tout compris mais c'était intéressant et puis c'est chaud hein... faut s'accrocher. Ils font beaucoup de recherches dans leur truc.

F : Ha ? Et il t'a parlé d'autres choses ?

X : Non pas trop, enfin il m'a dit qu'il l'était mais j'ose pas trop aborder le sujet avec lui. Je sais qu'il m'en parlerait avec plaisir mais bon c'est mon patron alors je sais pas trop comment le prendre.

F : Ca semble être une preuve de confiance ?

X : Oui, d'ailleurs, c'est comme ça que je l'ai pris. Je suppose que ça ne se dit pas trop. Mais ça ne m'a pas trop étonné en fait. Il est gentil, toujours calme, posé... Je sais qu'il s'intéresse à beaucoup de choses. J'aime aussi sa façon d'écrire. Il m'a dit qu'il y avait aussi des femmes qui y étaient.

F : ha... il est dans une obédience mixte ?

X : A voila, je sais qu'il y a différentes Obédiences, mais je ne sais pas trop les différences. Mais j'ai cru comprendre effectivement qu'il y avait des femmes avec lui. Je sais que certains ont des idées super arrêtées sur la franc-maçonnerie mais bon, franchement j'ai pas l'impression que ce soit quelque chose de mal. On connaît une personne qui en a parlé, il y a pas longtemps et il ne les supporte pas. D'après lui c'est vraiment un problème, il aurait eu des tas d'embêtements avec eux tout mais bon, j'y crois pas trop. Il vaut mieux pas que je lui dise que mon maire en est un.

F : En effet... en plus il semble qu'il t'ait mis dans le secret. Tu aimerais devenir franc-maçonne ?

X : Ho heu... je sais pas. Pourquoi pas mais j'y connais vraiment rien donc... Je sais pas il y a des livres qu'on peut lire qui nous renseigne sur le sujet ?

F : Des livres ? Ho oui il y en a pas mal, dans la plupart des librairies ?

Entretien n°22
Réalisé en 2005 auprès de trois francs-maçons
Echange entre eux à propos de l'utilité de la Maçonnerie
X, Y et Z = les trois francs-maçons

X : La franc maçonnerie a un TOC (trouble obsessionnel du comportement) elle devrait comme le reste de la société produire quelque chose. La franc-maçonnerie devrait avoir un but, un but utile, une justification. Or la diversité des pratiques, des histoires, des acteurs démontre que c'est faux. Cette obsession de la production, transforme les loges en cours du soir, en réunion de comité d'entreprise. Le pire exemple étant les questions à l'étude des loges, cette pollution maçonnique avec son choix laborieux, ses commissions imposées aux plus jeunes comme un bizutage et ses compte rendus indigestes... C'est le symptôme des grandes trouilles modernes – et pas seulement maçonnique – la peur du vide, du rien, du gratuit. Ces travaux sont là pour justifier la maçonnerie aux yeux du monde profane, nous servons à quelque chose, regardez : nous produisons des commissions et des comptes rendus. Un autre apport profane est la Sainte préparation à l'onction de la Divine Réception des Enseignements des Degrés Supérieurs, on en a fait un tel événement de ce qui jadis, à l'origine, se donnait en une soirée ou par retour de courrier ! Tous les profs manqués, tous les recalés de la progression sociale, tous ceux dont c'est la seule médaille, les diplômes, nous ramènent sur le tapis de loge leurs névroses de l'examen et des palmes académiques. Dans certaines loges c'est terrible : il faut montrer, prouver sa dévotion qui se compte en pages et en coup de téléphone aux surveillants. J'ai vu une sœur recalée car pas assez humble ! ... Le plus triste, en face, c'est les récipiendaires soumis qui avec stupeur et tremblements avouent, confessent : « je ne suis pas prêt... ». La progression devrait être à la demande ou selon des règles établie, voire la progression devrait se faire par tirage au sort ou épreuve de ballon prisonnier entre les colonnes.
La franc-maçonnerie ne sert à rien du tout, c'est comme ca et puis c'est tout ! Les tenues sont l'un des rares moments où nous pourrions reprendre contact avec notre condition humaine, rester à distance des *powerpoints*, des plans de carrière, du formatage. Exaltant à condition de repousser les gourous qui veulent nous transformer en avant-garde de la pensée, en éboueurs de la société, C'est usant de passer une année à plancher, à ressasser les pires travers de notre société -pour rien- pour reprendre une bonne louche de pensée unique et réaliser notre inutilité. Bon, ok, mais alors ?

Y : Là là là ! t'es fâché ? Quelle maçonnerie d'abord ? Celle des débuts ? Celle de l'époque napoléonienne ? Celle du début du XXème ? Celle d'aujourd'hui ? Et encore, à voir laquelle dans le paysage maçonnique français ? Ensuite doit-on produire pour exister ? Et si oui, quoi ? En fin de comptes, la production de la franc-maçonnerie n'est-elle pas les francs-maçons eux mêmes ? Enfin certains parce que, comme toi, j'en ai rencontré des gratinés... Et même, ne sommes nous pas tous le « gratiné » d'un autre ?

X : Ha non pas fâché, mon frère, au contraire je pense être un maçon heureux. Mais triste, lorsque je vois des maçons en entraver d'autres en particulier des apprentis et des compagnons.

Z : Tu sais déjà ce que j'en pense... Il y a effectivement plusieurs types de maçonnerie et chacun y cherche ce que ses capacités intellectuelles, émotionnelles, conditionnements sociaux, spirituelles, égocentriques lui permettent de trouver. D'autres y vont simplement rencontrer d'autre gens. Je crois que c'est comme ça tout simplement. Certains vont voir une montagne à gravir et d'autre riront en les voyants faire. L'essentiel est dans le respect de la position et des souhaits de l'autre. Là où je te suis dans ton coup de gueule, c'est le mystère qui entoure les loges et les obédiences. Nul ne sait ce qu'il va trouver en maçonnerie et beaucoup de maçons sont très heureux de ce mystère mystérieux qui permet de se la péter grave devant les yeux esbaudis de l'apprenti nouvellement initié. Ceci étant dit, moi j'aime la maçonnerie prise de tête. Je suis venu chercher cela et j'en suis heureux. En tant qu'autodidacte j'avais besoin de rencontrer des limites pour apprendre à les franchir. Il me fallait aller plus loin qu'un simple athéisme matérialisme pour libérer certaine chose qui avait besoin de l'humilité, de la domination et de l'inégalité pour se manifester. Evidemment je rue dans les brancards et je menace tout le monde en promettant que quand je serai

maître moi je serai meilleur. On verra si j'y arrive...pas sûr... (sur le ton de la plaisanterie) Là où je te suis, c'est la difficulté du changement obédientielle. Si effectivement en cours de route, je rencontre une autre maçonnerie, il doit être possible de pouvoir le faire sans que cela soit tout un tintouin. Oui à une maçonnerie qui a un but: celui de nous libérer. Non à cette maçonnerie qui ne sert qu'à nous rendre esclave en décrétant que tel maître, loge, rituel, obédience possède la vérité et qui regarde avec condescendance celles qui n'ont pas été illuminées.

Entretien n°23
Discussion publique émise sur un forum électronique, organisée par Elisabeth Deswarte, étudiante en psychologie, travaillant sur le thème de la Franc-maçonnerie, et que nous avons pu rencontrer personnellement.
Bien que les représentations émises sur ce forum soient intéressantes et parfaitement dans la ligne exposée de notre étude, elles n'ont pas été utilisées par manque d'informations sur les différents interlocuteurs.
Cet échange figure en annexe à titre d'illustration.

1 : A cette question il me vient à l'esprit : organisation secrète et solidarité. Ce sont des personnes ayant de l'instruction, mais avec des idées ultra libérales voire tendance très patronales et très proche de l'extrême droite, alors danger ???????

2 : houlala franc-maçonnerie égal extrême droite ? Peut être les obédiences proches des anglo-saxons et les loges de provinces profondes....mais ça m'étonnerai qu'au G.O on cultive ultra libéralisme et xénophobie, qu'est-ce qu'on peut apprendre comme connerie au catéchisme.....

3 : i1 a raison, de Montgolfier a dénoncé leurs agissements sur Nice. C'est un fonctionnement mafieux de gens qui ont une belle carte de visite.

4 : les francs maçons représentent une secte car s'est assez secret ce qui se passe dans leurs réunions.

3 : La franc-maçonnerie est à mon sens bien plus dangereuse pour la société, qu'une secte : elle privilégie surtout professionnellement (je vois cela tous les jours à mon boulot !!!) ses membres au détriment de ceux qui souhaitent conserver une vie "normale" et qui ne veulent rien devoir à personne. C'est très difficile à accepter et il devient tentant de rentrer dans ce jeu qui n'est, après constatation de visu, qu'une mascarade morale ; on en oublie vite les fondements de base, l'entraide, la fraternité ne subsiste que parmi ceux qui partagent les mêmes opinions. On pourra alors penser effectivement que l'extrémisme (pas forcément de droite...) peut être une caractéristique qui réside dans ces groupes...Comme dans toutes les religions, on détourne les fondements de base au profit de l'argent et du pouvoir ...ah, le pouvoir

2 : Certes le corporatisme existe en franc-maçonnerie, d'ailleurs l'entraide est un ses fondements... Mais ne retrouve-t-on pas le même corporatisme dans d'autres groupements ? : syndicats, politiques, services publics, entrepreneurs...La FM est à ce point généreuse qu'elle offre même des excuses à ceux qui n'ont pas su progresser dans leur carrière et qui peuvent l'accuser de ce fait.

3 : SI leurs activités étaient claires et faites dans la transparence il n y aurait d à priori

2 : Ca alors ! Mais pourquoi leurs activités devraient-elles "transparentes" ? Là, excusez-moi, mais j'ai envie de dire : Au secours !!! Pourquoi des activités qui sont du ressort de la vie privée devraient-elles être connues de tous ? La protection de la vie privée ça existe ! La liberté d'opinion, la liberté de s'exprimer aussi, et même la liberté de s'exprimer SANS transparence ! Oui à la transparence pour les hommes politiques, pour les chefs d'entreprise, et plus généralement pour toutes les personnes qui ont une responsabilité quelconque envers leurs concitoyens. Mais aucune loi républicaine ni aucune morale n'impose à quiconque de dévoiler au grand jour les activités qui sont du ressort de sa vie privée. Heureusement!

3 : Vous pouvez garder votre naïveté le jour ou vous aurez été victime de leurs agissements (promotion ou recrutement bénéficiant à un des leurs, alors que vous étiez plus compétent) ou bien sur les marchés si un jour vous êtes mieux offrant et que le marché part ailleurs à cause de ce type de copinage tout cela je l'ai vu.

LES LOGES A LIMOGES (juin 2003)

GRANDE LOGE NATIONALE FRANCAISE

La Tradition Limousine n°121	12. 3.1966	REAA
Semper Vigilât n°310	1982	Émulation
La Pierre d'Or n° 461	25. 0.1986	Français
Xénophane n° 462	25. 0.1986	REAA
La Couronne d'épines n° 476	22.11.1986	RER
La Constance Éprouvée n° 658	23. 3.1991	REAA
Richard Cœur de Lion n° 841	1995	Émulation
L'Écu Noir et Or n° 965	25. 11.1995	REAA
La Roche Chue n° 1091	12. 10.1997	Français
Bernard de Ventadour n° 1113		York

GRAND ORIENT DE FRANCE

Les Artistes Réunis	14. 1.1945	Fr. Groussier
Amour et Progrès	14.10.1978	Fr. Groussier
Les Frères de l'Athanor	25. 1.1981	REAA
Les Encyclopédistes	21.12.1987	Fr Groussier
Le Tablier de Cuir	13.5.1995	REAA
Les Frères Unis	29.9.1996	Français tradi
Tolérance et Fraternité	1.7.2000	REAA

GRANDE LOGE DE FRANCE

Les Disciples de Sadi Carnot n° 706	2.10.1949	REAA
Janus n° 936	12.10.1980	REAA
L'Amitié Ecossaise n° 1265	27.2.1999	REAA

GRANDE LOGE FEMININE DE FRANCE

Thémis		REAA
La Spirale		Fr Groussier
Les Milles Sources		Fr. Tradi
Maden Agan	26.1.03	

LE DROIT HUMAIN

L'Accueil Fraternel n° 831		REAA
Les Arts du Feu n° 1655		REAA

GRANDE LOGE TRADITIONELLE ET SYMBOLIQUE OPERA

Lémovices n°177	16.2.1991	RER
Chabatz d'entrar n°182	7 5. 1996	Émulation

GRANDE LOGE INDEPENDANTE ET SOUVERAINE DES RITES UNIS

La table d'Émeraude	1996	RER
Harmonia	1996	Fr. Tradi
Les Enfants d'Abraham		RER
Le soleil(ex GLI d'O et d'O)		REAA

GRANDE LOGE MIXTE DE FRANCE

La parfaite Alliance n° 35 — REAA

GRANDE LOGE MIXTE SOUVERAINE

L'Éveil — REAA

GRANDE LOGE INTERNATIONALE MIXTE UNIVERSELLE (non reconnue)

La Fraternité Limousine — REAA

Annexe 2 : LES "PROTOCOLES DES SAGES DE SION"

EXTRAITS

"Je puis aujourd'hui vous annoncer que nous sommes déjà près du but. Encore un peu de chemin, et le cercle du Serpent symbolique (qui représente notre peuple) sera fermé. Quand ce cercle sera fermé tous les états de l'Europe y seront enfermés comme dans un fort étau.
La balance constitutionnelle sera bientôt renversée, parce que nous l'avons faussé pour qu'elle ne cesse de pencher d'un côté ou de l'autre jusqu'à ce qu'enfin le fléau soit usé (...)"

"Nous apparaîtrons comme des libérateurs de ce joug à l'ouvrier quand nous lui proposerons d'entrer dans les rangs de cette armée de socialistes, d'anarchistes, de communards, que nous soutenons toujours sous prétexte de solidarité entre les membres de notre franc-maçonnerie sociale " (3ème protocole).

"Quand nous aurons créé par tous les moyens cachés dont nous disposons à l'aide de l'or, qui est tout entier entre nos mains, une crise économique générale, nous lancerons dans la rue des foules entières d'ouvriers simultanément dans tous les pays de l'Europe (...) Elles ne toucheront pas les nôtres parce que le moment de l'attaque nous sera connu et que nous aurons pris des mesures pour garantir les nôtres (...) " (4ème protocole).

"Vous dites qu'on se soulèvera contre nous les armes à la main, si l'on s'aperçoit trop tôt de quoi il s'agit, mais nous avons, pour cela, dans les pays d'Occident une manœuvre si terrible que les âmes les plus courageuses trembleront : les métropolitains seront d'ici là établis dans toutes les capitales, et nous les ferons sauter avec toutes les organisations et tous les documents des pays (...) " (9ème protocole).

"Les mêmes principes nous guideront qui ont donné à ce jour à nos Sages la conduite de toutes les affaires mondiales. Nous dirigerons la pensée de toute l'Humanité. Plusieurs membres de la race de David prépareront les rois et leurs héritiers, choisissant ces derniers, non d'après le droit héréditaire, mais pour leurs aptitudes éminentes ; ils les initieront aux secrets cachés de la politique, aux plans de gouvernement, à la condition toutefois que personne ne connaisse ses secrets. Le but de cette manière d'agir est que tout le monde sache que le gouvernement ne peut être confié à ceux qui ne sont pas initiés aux mystères de son art (...)"

"Les plans d'action du roi, ses plans immédiats, à plus forte raison ses plans éloignés, seront inconnus même à ceux que l'on désignera sous le nom de premiers conseillers (...) " (24ème protocole)

L'épilogue du texte souligne l'imminence de la menace :
"Suivant la tradition secrète du sionisme juif, Salomon et d'autres Sages juifs avaient élaboré, dès l'année 929 av.J.C, le projet de la conquête pacifique par Sion de l'univers entier.

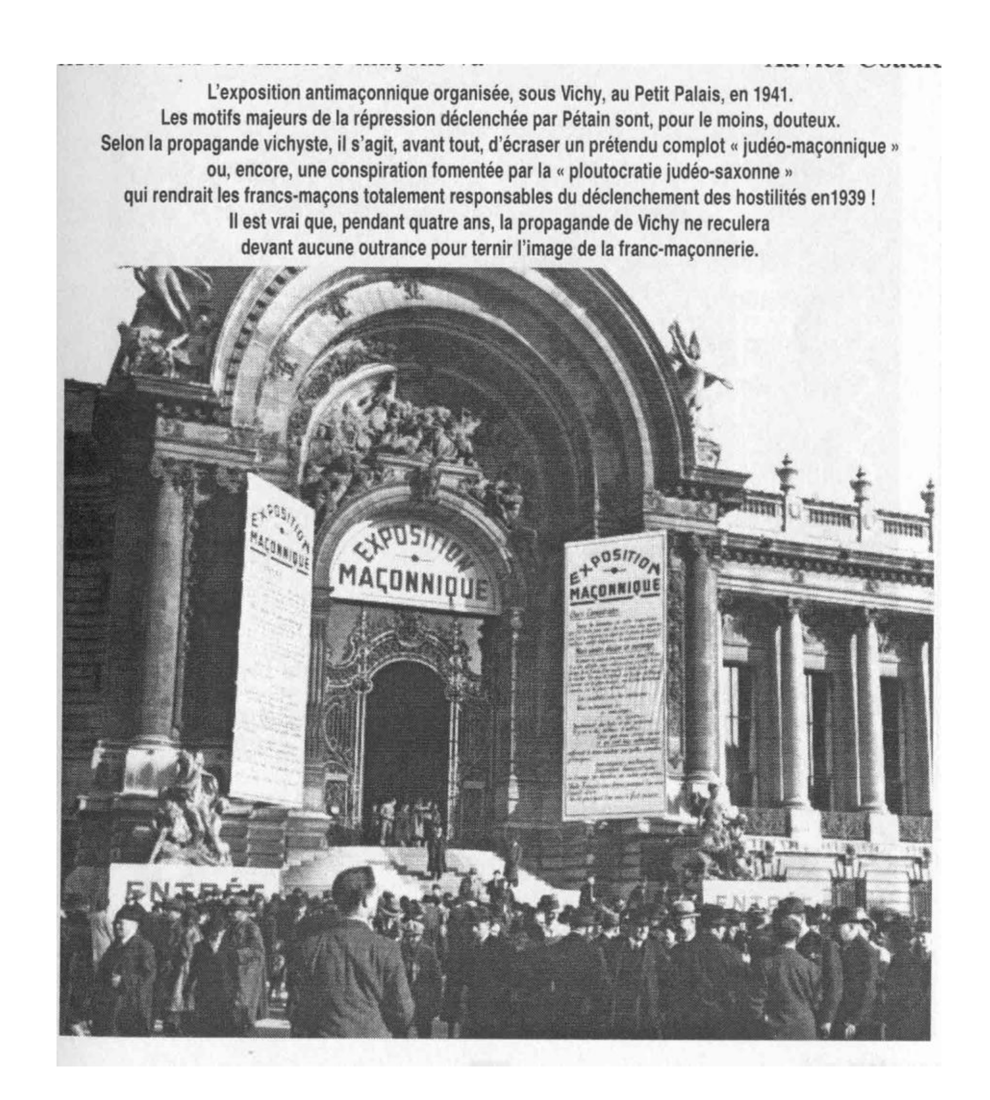
Ce projet fut développé et précisé au cours des siècles par les hommes qui furent initiés à cette question. Ces Sages décidèrent de conquérir pacifiquement le Monde avec la sagesse du Serpent symbolique, dont la tête représentait les initiés aux plans de l'administration juive, et dont le corps représentait le peuple juif. L'administration restait secrète, même pour la nation elle-même. Pénétrant le cœur des nations qu'il rencontrait, le Serpent invisible dévorait tous les pouvoirs non-juifs de ces états. Il a été prédit que le Serpent doit achever sa tâche en suivant rigoureusement le chemin prescrit jusqu'à ce que la tête retourne à Sion et jusqu'à ce que le Serpent, de ce fait, aura fait le tour de l'Europe et l'aura encerclée, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'ayant enchaîné l'Europe, il aura asservi le monde entier. A cette fin tous les moyens doivent être employés pour subjuguer les autres pays à l'aide de la conquête économique.

Le retour de la tête du serpent à Sion ne pourra avoir lieu qu'après la paralysie de tous les souverains d'Europe, c'est-à-dire lorsque la démoralisation spirituelle et la corruption morale, instituées grâce aux crises économiques et à la destruction générale, règneront partout avec l'aide des Juives camouflées en françaises, italiennes,... Ces dernières seront les meilleurs instruments de la dépravation des hommes qui dirigent les diverses nations (...)

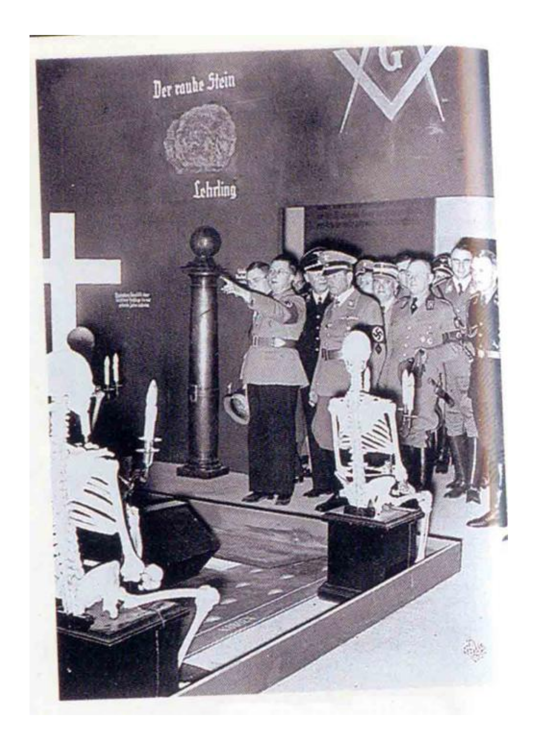
Nous savons à quel point ces villes sont les centres de la militante race juive. Constantinople est la dernière étape de l'itinéraire du Serpent avant son retour à Jérusalem. Il ne lui reste que peu de chemin à parcourir pour achever sa course en réunissant sa tête sa queue (...)".

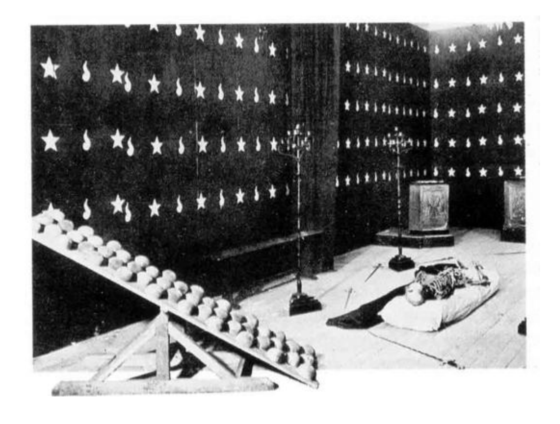


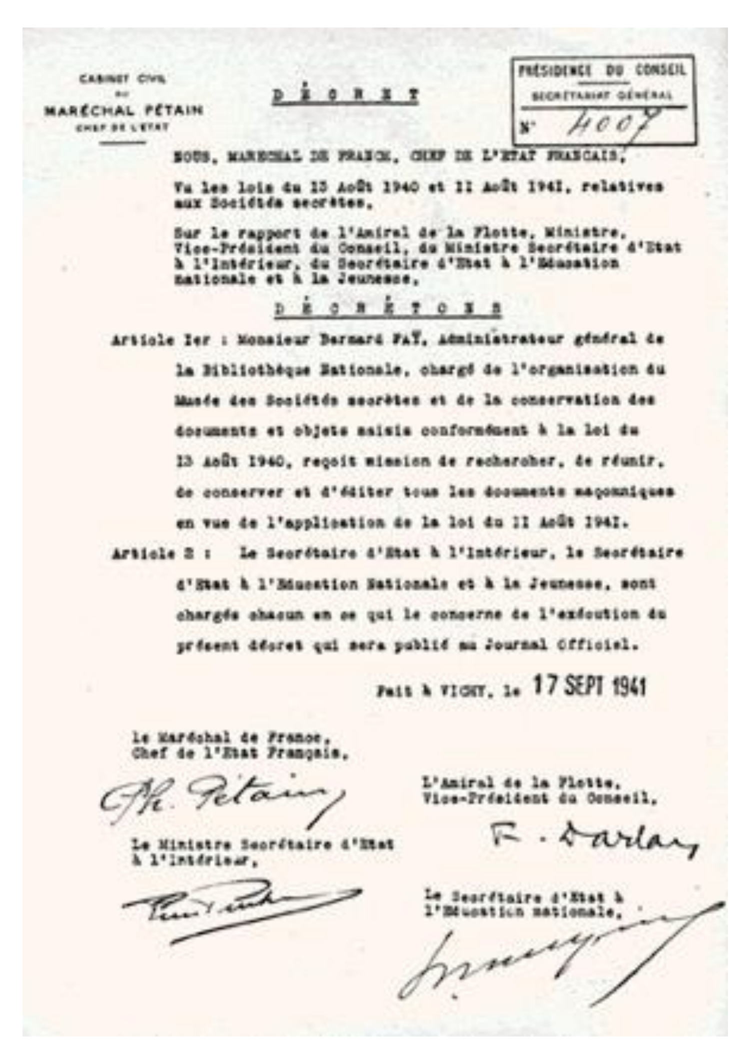
Affiche élaborée sous le régime de Vichy.



L'exposition antimaçonnique organisée, sous Vichy, au Petit Palais, en 1941.
Les motifs majeurs de la répression déclenchée par Pétain sont, pour le moins, douteux.
Selon la propagande vichyste, il s'agit, avant tout, d'écraser un prétendu complot « judéo-maçonnique »
ou, encore, une conspiration fomentée par la « ploutocratie judéo-saxonne »
qui rendrait les francs-maçons totalement responsables du déclenchement des hostilités en1939 !
Il est vrai que, pendant quatre ans, la propagande de Vichy ne reculera
devant aucune outrance pour ternir l'image de la franc-maçonnerie.







CABINET CIVIL DU MARÉCHAL PÉTAIN
CHEF DE L'ETAT

PRÉSIDENCE DU CONSEIL
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
N° 4007

DÉCRET

NOUS, MARECHAL DE FRANCE, CHEF DE L'ETAT FRANCAIS,

Vu les lois du 13 Août 1940 et 11 Août 1941, relatives aux Sociétés secrètes,

Sur le rapport de l'Amiral de la Flotte, Ministre, Vice-Président du Conseil, du Ministre Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, du Secrétaire d'Etat à l'Education nationale et à la Jeunesse,

DÉCRÉTONS

Article 1er : Monsieur Bernard FAŸ, Administrateur général de la Bibliothèque Nationale, chargé de l'organisation du Musée des Sociétés secrètes et de la conservation des documents et objets saisis conformément à la loi du 13 Août 1940, reçoit mission de rechercher, de réunir, de conserver et d'éditer tous les documents maçonniques en vue de l'application de la loi du 11 Août 1941.

Article 2 : Le Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, le Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale et à la Jeunesse, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel.

Fait à VICHY, le 17 SEPT 1941

Le Maréchal de France,
Chef de l'Etat Français,
Ph. Pétain

L'Amiral de la Flotte,
Vice-Président du Conseil,
F. Darlan

Le Ministre Secrétaire d'Etat
à l'Intérieur,

Le Secrétaire d'Etat à
l'Education nationale,

Décret antimaçonnique du 17 sept 1941

SECRETARIAT D'ETAT AUX
COMMUNICATIONS
(Secrétariat Général des P.T.T.)

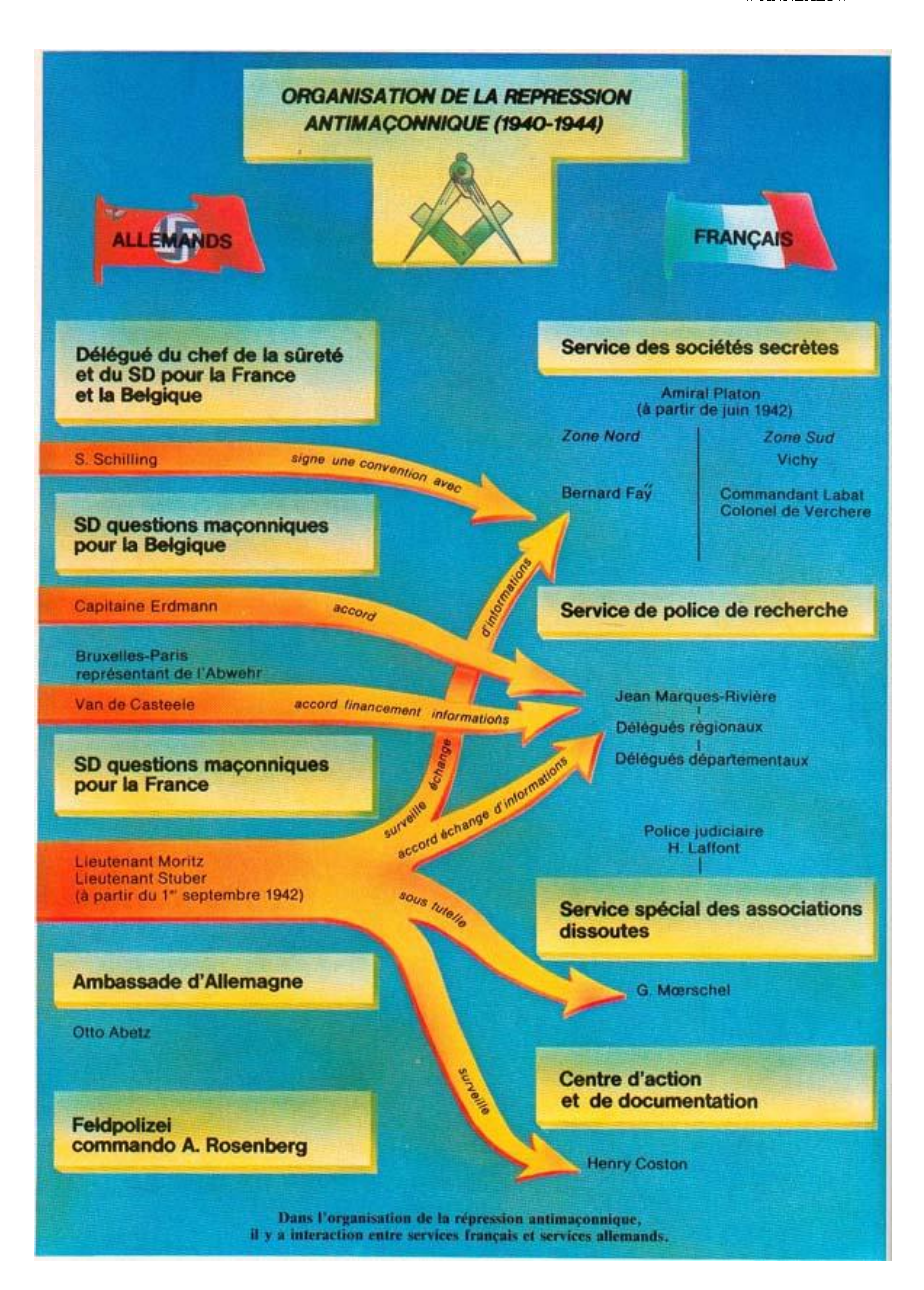
DIRECTION REGIONALE DE PARIS

NOM .... PRENOMS ....

Je soussigné, déclare sous la foi du serment n'avoir jamais appartenu, à quelque titre que ce soit, à l'une des sociétés suivantes : Grand Orient de France, Grande Loge de France, Grande Loge Nationale Indépendante, Ordre Mixte International du Droit Humain, Société Théosophique, Grand Prieure des Gaules, à l'une quelconque des filiales desdites sociétés, ou à toute autre société visée par la loi du 13 août 1940 et m'engage sur l'honneur à ne jamais en faire partie, au cas où elles viendraient à se reconstituer directement ou non.

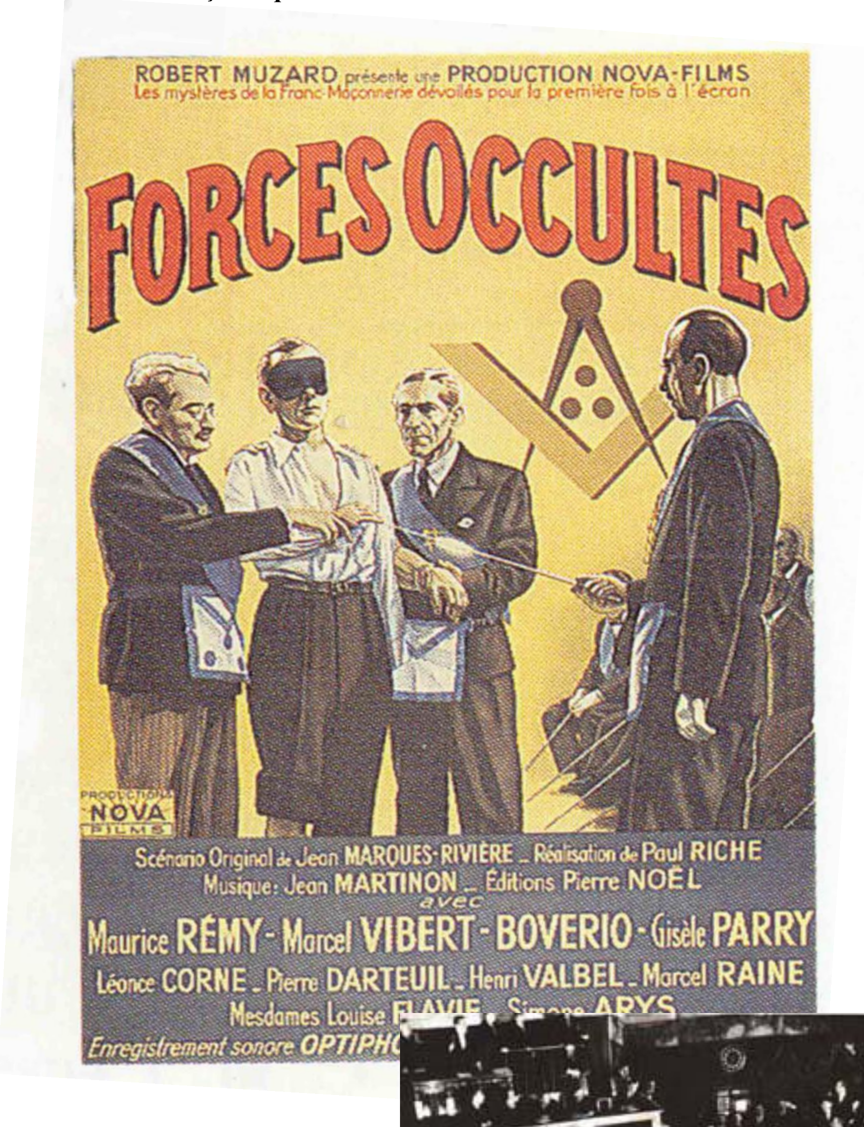
A .... le 1941

Déclaration sur l'honneur de non appartenance à la franc-maçonnerie

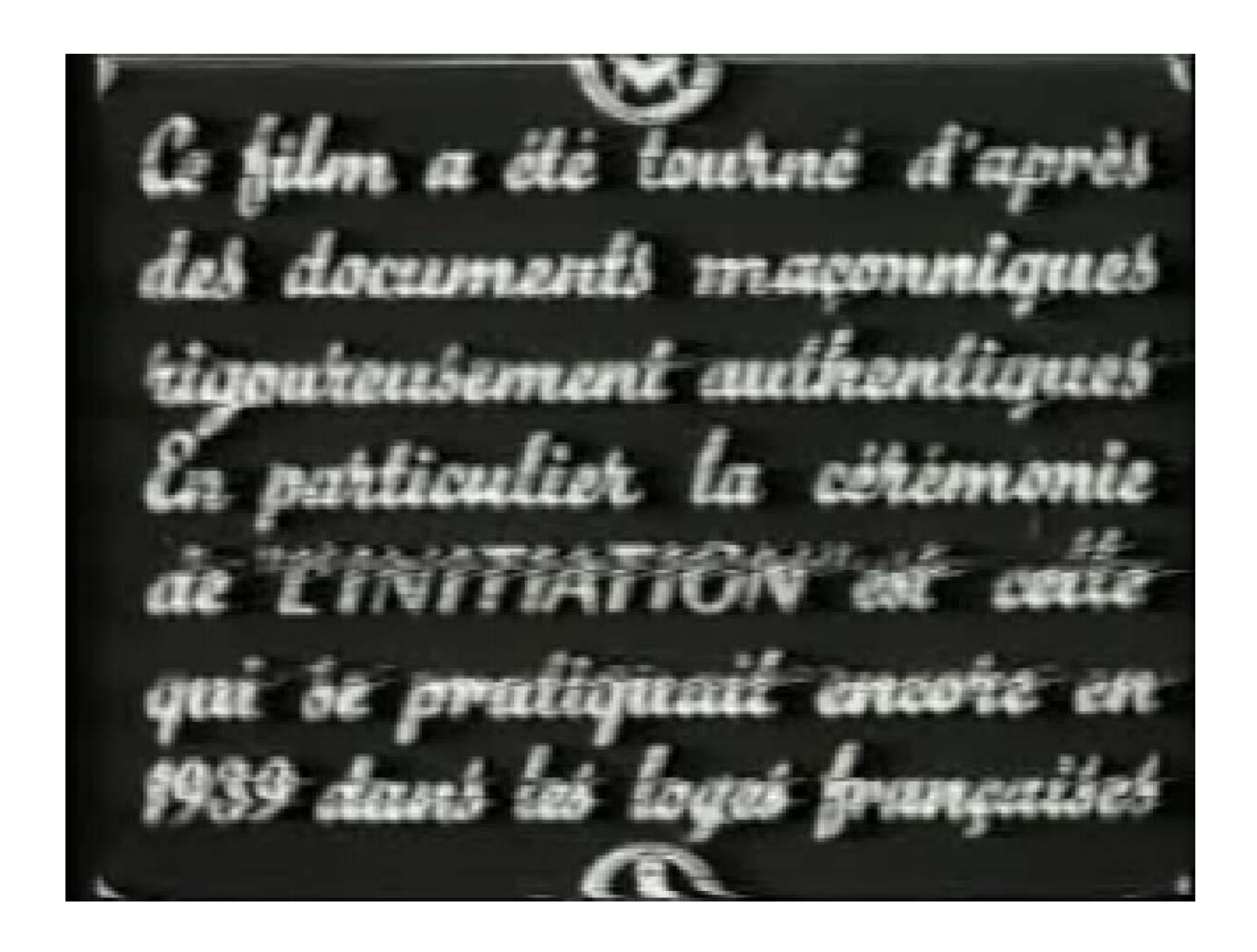


Dans l'organisation de la répression antimaçonnique, il y a interaction entre services français et services allemands.

Annexe 2 : Le film antimaçonnique *Forces Occultes*







La dernière image du Film *Forces Occultes* insiste sur le caractère authentique des informations qui sont présentées aux téléspectateurs

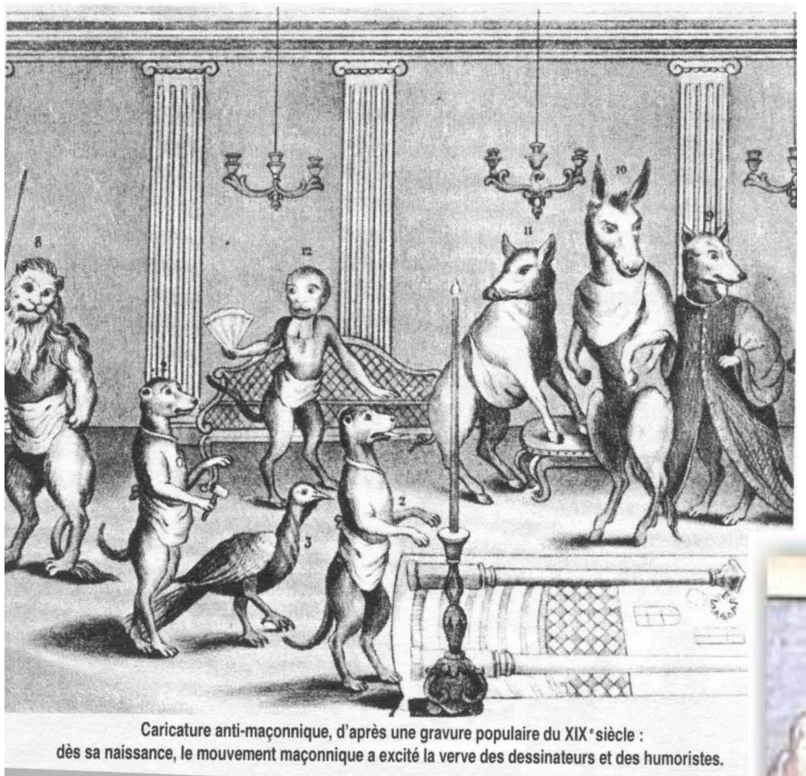
Annexe 3 : LES FILMS *Meurtre par décret* ET *From Hell*



Annexe 4 : CARICATURES ET DESSIN DE PRESSE DU PHÉNOMENE MAÇONNIQUE

Caricatures évoquant la chute du Gouvernement Combes après l'Affaire des fiches, l'anticléricalisme des francs-maçons, et la maçonnerie responsable de la guerre

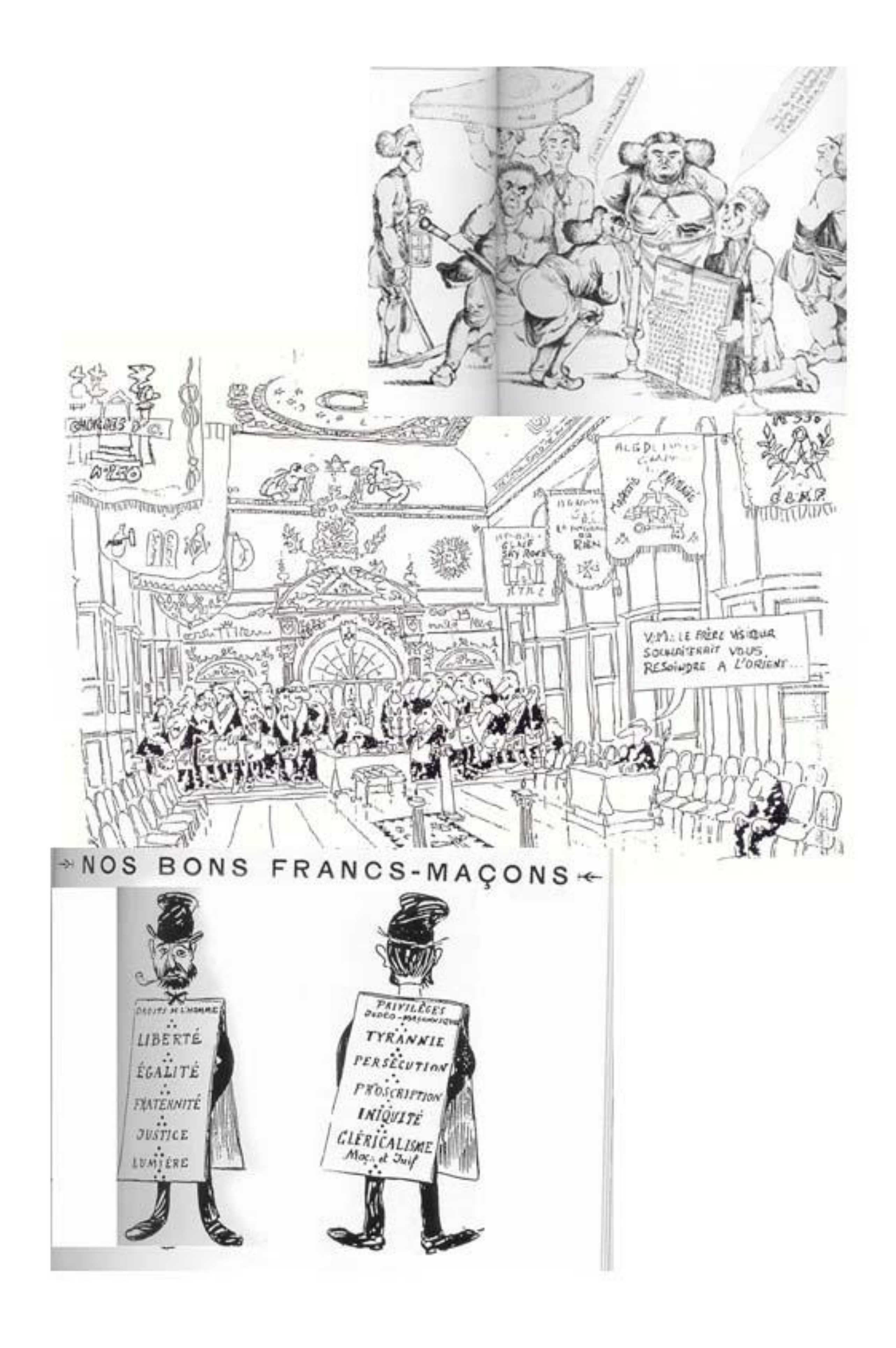




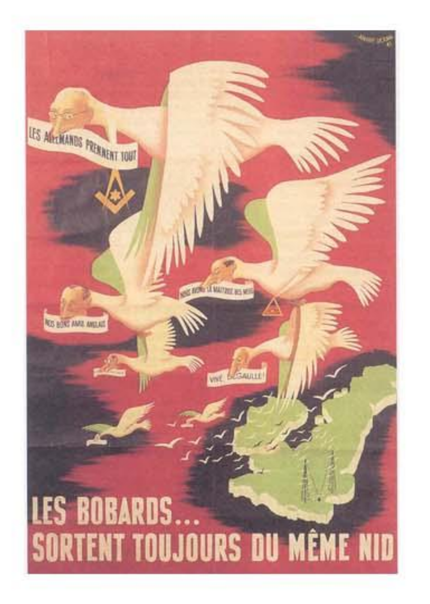
Caricature anti-maçonnique, d'après une gravure populaire du XIXe siècle :
dès sa naissance, le mouvement maçonnique a excité la verve des dessinateurs et des humoristes.

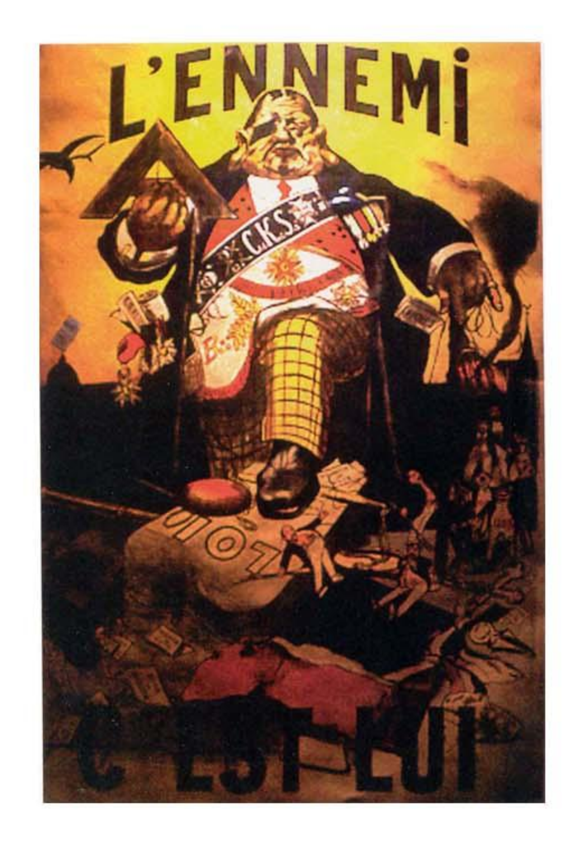


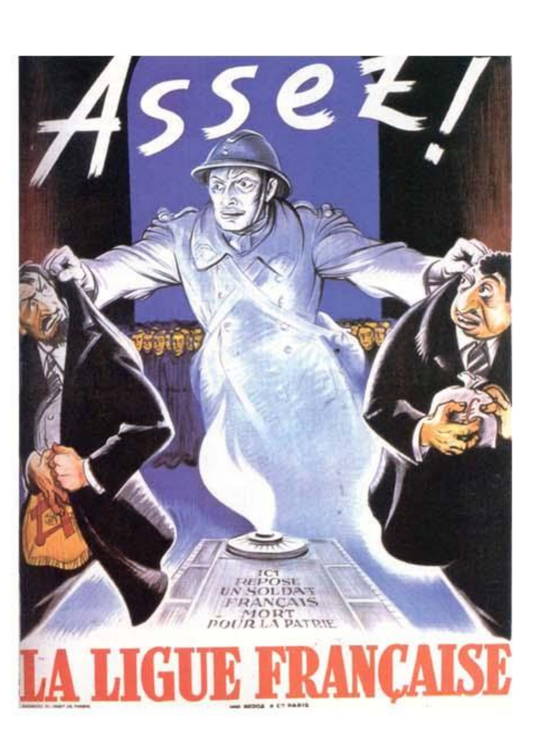



V∴M∴ LE FRÈRE VISITEUR
SOUHAITERAIT VOUS
REJOINDRE A L'ORIENT...
NOS BONS FRANCS-MAÇONS
DROITS DE L'HOMME
LIBERTÉ
ÉGALITÉ
FRATERNITÉ
JUSTICE
LUMIÈRE
PRIVILÈGES
JUDÉO-MAÇONNIQUES
TYRANNIE
PERSÉCUTION
PROSCRIPTION
INIQUITÉ
CLÉRICALISME
Maç. et Juif









Affiches de propagande, caricature du phénomène maçonnique



Quelques publications et affiches antimaçonniques en France et en Allemagne au XXe siècle.



▲ Carte postale antimaçonnique raillant « la Gueuse », représentée sous les traits d'une Marianne grasse et avinée.



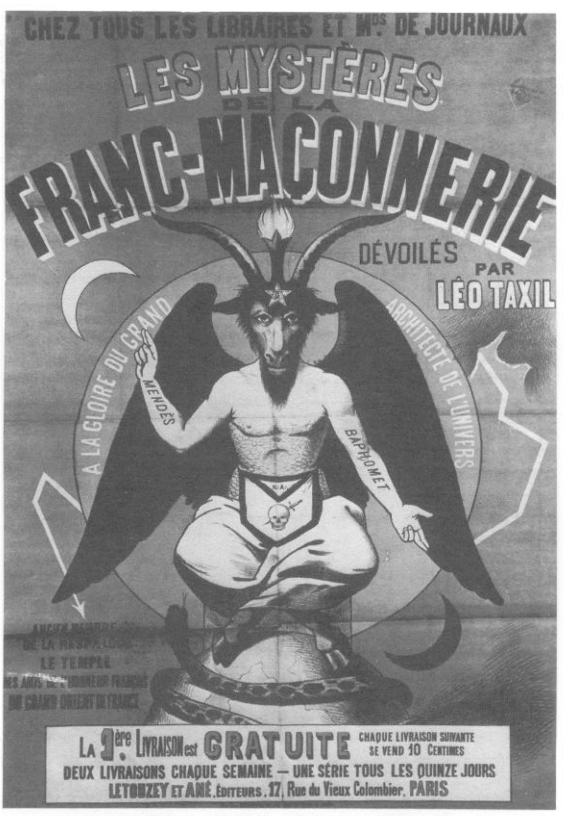
« Le Jeu de la casserole », jeu antimaçonnique, qui date de 1905, donne une idée du climat créé en France par les débats sur la laïcité.

La Franc-Maçonnerie attire parfois la verve de satiristes comme Hogarth, qui, dans *Night (à droite)*, montrait un Maçon rentrant ivre d'une tenue de Loge ; ou comme Lawson Wood, qui campe "Gran' Pop" [Papy] (un chimpanzé) en Maçon instruisant les trois petits cochons *(en bas, à droite)*. (William Hogarth, *Night*, gravure de la série *Times of Day*, 1738 ; dessin humoristique par Lawson Wood, 1935.) Mais la Maçonnerie tombe parfois sous le coup d'accusations franchement odieuses *(ci-contre en bas et ci-dessous)*. (L'Œuvre de la Franc-Maçonnerie, publié par la Ligue anti-maçonnique belge, mai 1912 ; *Die Überstaatlichen Mächte* [Les pouvoirs qui échappent à l'État], caricature anti-maçonnique/cléricale/sémite publiée par les nazis, 1930.)









L'imposteur Léo Taxil sacrifiait au sens commun, toujours prompt à assimiler satanisme et société secrète.

TOUS LES LECTEURS

DE LA SEMAINE RELIGIEUSE

SONT PRIÉS DE DEMANDER

Chez les Libraires, Bibliothécaires de Gares

TENEURS DE KIOSQUES, COLPORTEURS ET AUTRES MARCHANDS

LA PREMIÈRE LIVRAISON ILLUSTRÉE

de l'important ouvrage :

LES MYSTÈRES

DE LA

FRANC-MAÇONNERIE

DÉVOILÉS

PAR

LÉO TAXIL

Ancien Franc-Maçon du Grand Orient de France

C'est le plus bel ouvrage et le plus intéressant de tous ceux publiés jusqu'à ce jour sur ce sujet.

DEUX LIVRAISONS ILLUSTRÉES PAR SEMAINE

La Livraison (8 pages et une superbe gravure) **10 cent.**

PAR EXCEPTION, LA PREMIÈRE LIVRAISON SOUS MAGNIFIQUE COUVERTURE ILLUSTRÉE est **gratuite**.

On est prié de la demander chez les Marchands de Journaux ; tous en ont été très abondamment pourvus. Au surplus, les personnes qui trouveraient la provision de leur Librairie épuisée n'ont qu'à réclamer cette livraison spécimen aux Éditeurs de l'ouvrage ; on la recevra *gratis* et *franco*. Pour se rendre encore mieux compte de l'ouvrage, on peut aussi envoyer aux éditeurs **trente cent.** en timbres-poste : on recevra *franco* les 5 premières livraisons sous couverture (40 grandes pages de texte et 7 magnifiques gravures.)

Grâce à cet ouvrage, la Franc-Maçonnerie n'aura plus désormais aucun secret ; les dessins, qui forment la meilleure explication possible, sont inédits et faits par un artiste de grand talent, qui, comme l'auteur, a été franc-maçon.

Dépositaire pour la Semaine religieuse :
M. LEBLANC, *rue Cruchedor.*

Editeurs : LETOUZEY & ANÉ, 17, rue du Vieux-Colombier, Paris.

Le Gérant : J.-B. ARLET.
Limoges — Imp. de la Société générale de Papeterie

La Semaine religieuse, jeudi 25 novembre 1886, n° 47.

Annexe 5 : COUVERTURES DE MAGAZINES AUTOUR DU PHÉNOMÈNE MAÇONNIQUE
(cette annexe a été supprimée de ce volume pour cause d'absence de droits de reproduction)

Annexe 6 : EDITORIAL *« La secte au cœur de l'Etat »*

Éditorial

La secte au cœur de l'État

Chaque affaire, chaque scandale, chaque enquête policière, chaque condamnation judiciaire d'un politicien corrompu fait apparaître, au détour du dossier, la marque de LA SECTE.
Dans l'affaire Urba, dans l'assassinat de Yann Piat, dans le scandale des HLM de Paris, le dossier Maréchal-Schuller, les écoutes clandestines de l'Élysée, dans le crime de masse des transfusions empoisonnées, à chaque fois, on découvre que les protagonistes sont adeptes de LA SECTE.
Communistes, socialistes, chiraquiens, giscardiens, balladuristes, centristes ou radicaux, de gauche comme de « droite », prétendus cathos, juifs ou rien du tout, qu'ils casquent ou qu'ils encaissent, ils ont prêté serment à LA SECTE.
Qu'ils aient rang de ministre ou grade de commissaire, qu'ils adhèrent à la Ligue des Droits de l'Homme ou aux Cellules Charlot, pas un n'échappe à LA SECTE.
Pourquoi, alors, LA SECTE n'est-elle jamais citée ? Pourquoi son pouvoir démesuré et injustifié n'est-il jamais dénoncé par les journaux qui mènent une guerre sans pitié contre les allumés grisâtres de la « Scientologie » au motif que deux ou trois de ses membres appartiendraient à des cabinets ministériels ou les hurluberlus colorés du « Mandarom » qui, lui, aurait des relations avec de minuscules élus locaux
Pourquoi nous bassine-t-on à longueur de journée avec « Moon », « Krishna » ou « Opus Dei » et pourquoi ne nous parle-t-on jamais de LA SECTE et de la toile d'araignée dont elle a couvert la France ?
Pourquoi ce silence sur la Loge « Victor Schoelcher » à laquelle appartenaient les gangsters socialistes ou la Loge « Silence » (!) à laquelle appartiennent les pourris de la fausse droite ?
Pourquoi jamais un mot sur ces « ateliers » qui polissent les fructueux contacts entre beaux messieurs de la canaille friquée ?
Pourquoi ne dit-on pas que les manœuvres pour sortir Carignon ou Garetta de Prison, comme les magouilles pour empêcher Noir d'y entrer, émanent de LA SECTE ?
Quand va-t-on se décider à dire toute la vérité sur LA SECTE ?
Quand le fisc va-t-il mettre le nez dans ses comptes ?
Quand va-t-on interdire aux ministres et aux élus de s'y affilier ?
Qui osera mettre hors d'état de nuire la FRANC-MAÇONNERIE ?
La question est posée aux candidats.

S de B

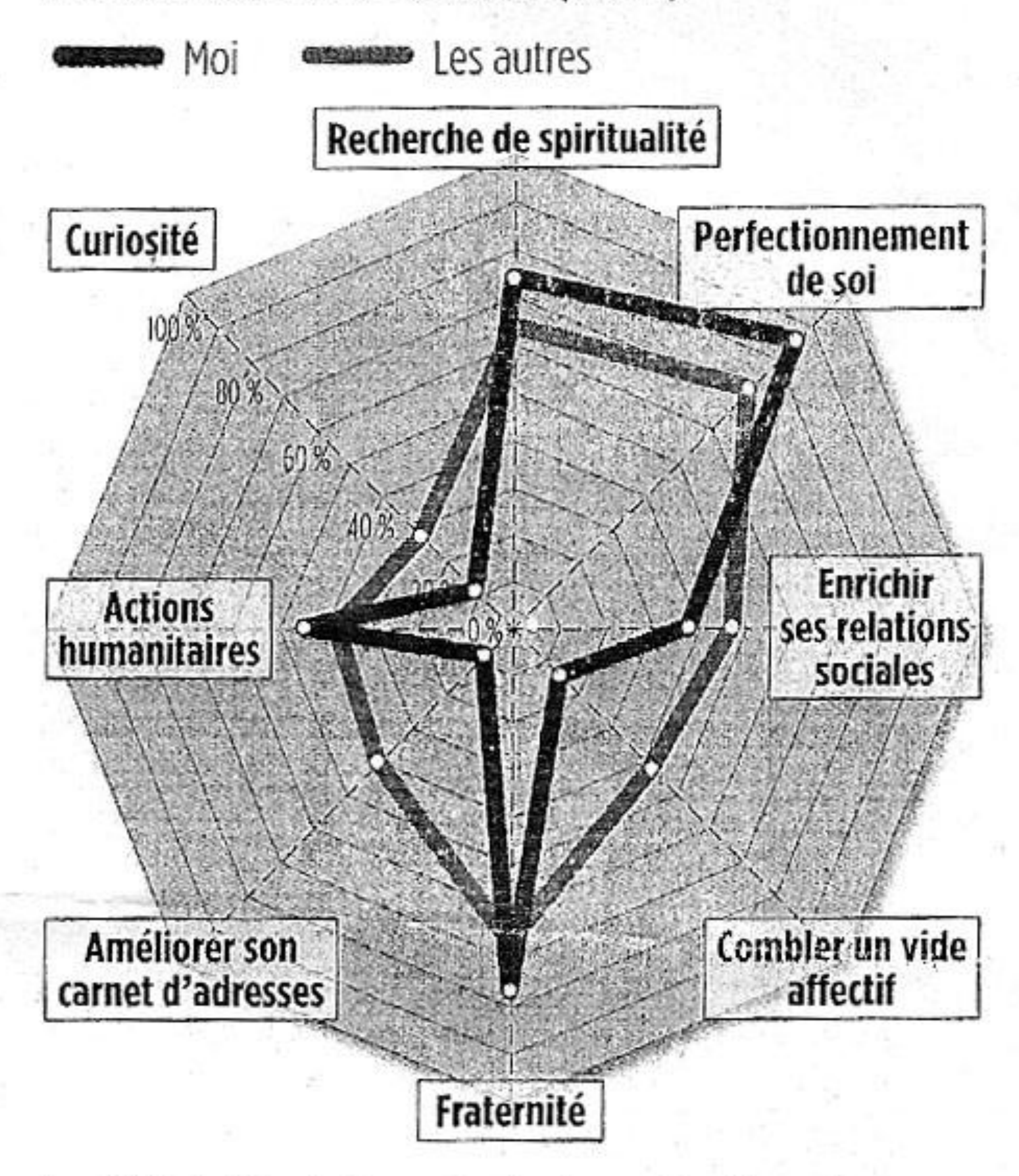
Extrait de : *Le Libre journal*, n° 60, 22/02/95, p. 3.

Annexe 7 : ARAIGNÉE ET PIEUVRE, LE BESTIAIRE DE LA FRANC-MAÇONNERIE





LES MOTIVATIONS DES FRÈRES CONFRONTÉES À L'OPINION DES AUTRES (en %)



La GLNF s'est livrée à une étude des motivations de ses adhérents qui, à défaut de répondre à une méthodologie scientifique, montre le décalage qui existe entre les motivations déclarées des intéressés et la perception qu'en ont leurs « frères ». Décalage particulièrement remarquable notamment pour deux sujets sensibles : « améliorer son carnet d'adresses » et « enrichir ses relations sociales ».

Source : Grande Loge nationale française, novembre 2006

Annexe 8 : LA LÉGENDE D'HIRAM

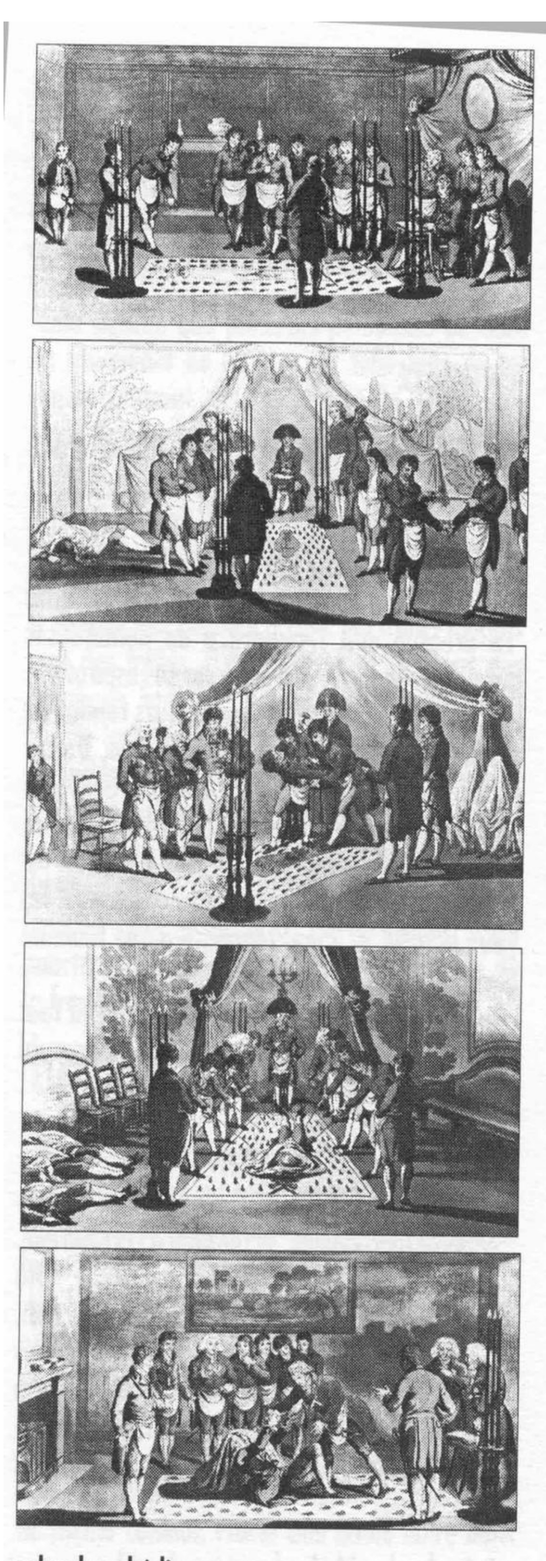
L'histoire nous dit que c'est sous le roi Salomon (970-931 av JC) que le Temple de Jérusalem se fit construire. Pour se faire, Salomon fit venir un architecte phénicien de Tyr, Hiram qui était rempli de sagesse, d'intelligence et de savoir.

Voici la légende dans une de ses versions les plus anciennes (extraite du livre La franc-maçonnerie de Paul Naudon) :

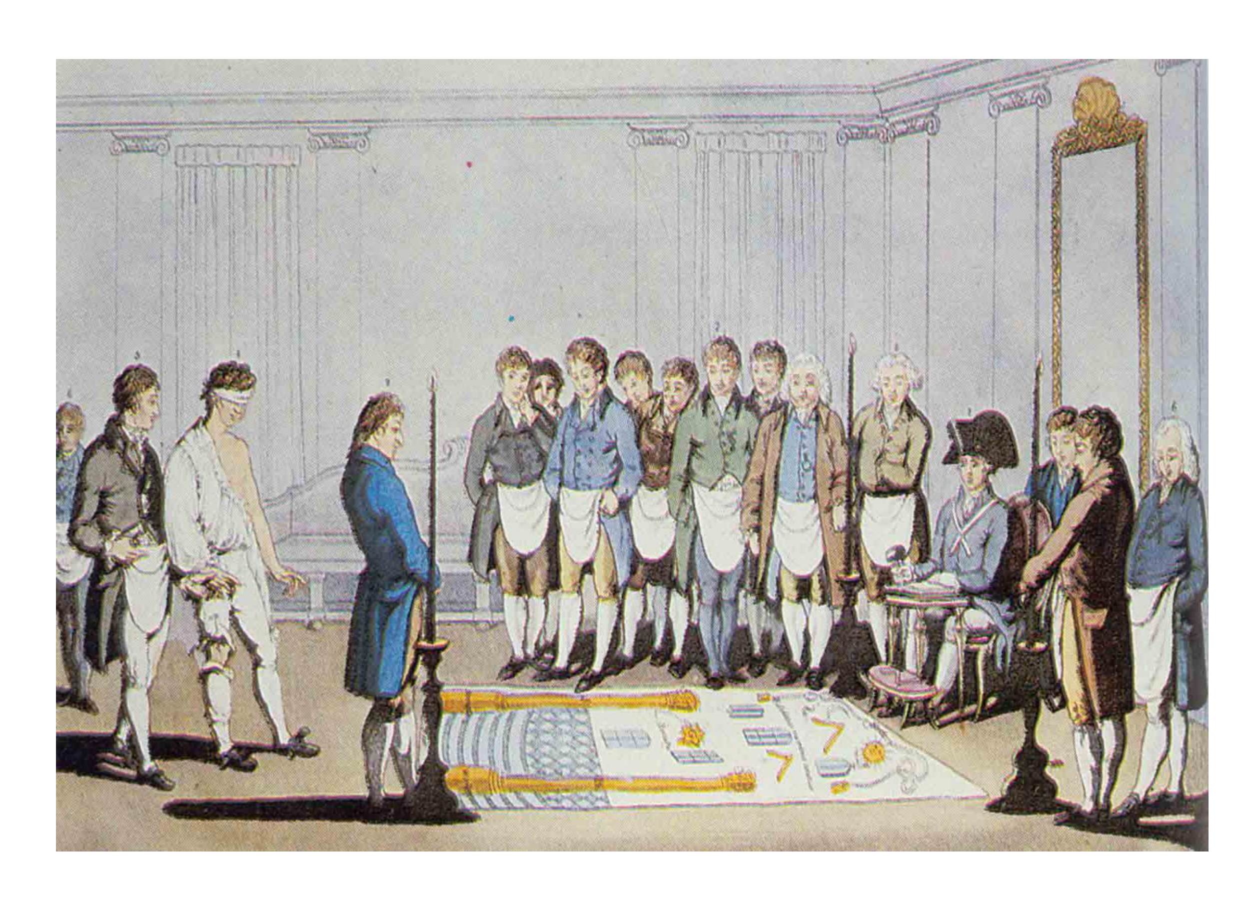
« *Adoniram, Adoram ou Hiram, à qui Salomon avait donné l'intendance des travaux de son Temple, avait un si grand nombre d'Ouvriers à payer qu'il ne pouvoit les connoitre tous ; il convint avec chacun d'eux de Mots, de Signes et d'Attouchements différents pour les distinguer… » (Tous les ouvriers sont répartis alors en trois classes qui sont les apprentis, les compagnons et les Maîtres ; les mêmes grades que l'on retrouvent aujourd'hui dans la franc-maçonnerie.) « Trois compagnons pour tâcher d'avoir la paye du Maître résolurent de demander le Mot de Maître (Jehova), à Adoniram, lorsqu'ils pourroient le rencontrer seul, ou de l'assassiner. Pour cet effet, ils se cachèrent dans le Temple, l'un au Midi, l'autre au Septentrion et le troisième à l'Orient. Adoniram était entré comme à l'ordinaire, par la porte de l'Occident, et voulant sortir par celle du Midi, un des trois compagnons lui demanda le Mot de Maître, en levant sur lui le bâton ou le marteau qu'il tenoit à la main. Adoniram lui dit qu'il n'avoit pas reçu le mot de Maître de cette façon-là. Aussitôt, le compagnon lui porta sur la tête un coup de son baton, ou de son marteau. Le coup n'ayant pas été assez violent, Adoniram se sauva du coté de la porte du Septentrion, où il trouva le second, qui lui en fit autant. Cependant comme ce second coup ne l'avoit pas encore terrassé, il fuit pour sortir par la porte de l'Orient : mais il y trouva le dernier, qui après lui avoir fait la même démarche acheva de l'assommer. Après quoi, ils se rejoignirent tous les trois pour l'enterrer. Mais comme il faisoit encore jour, ils n'osèrent transporter le corps sur-le-champ ; ils se contententèrent de le cacher sous un tas de pierre ; et quand la nuit fut venue, ils le transportèrent sur une montagne, où ils l'enterrèrent ; et afin de pouvoir reconnoitre l'endroit, ils coupèrent une branche d'Acacia et la plantèrent sur sa fosse.* »

« *[…] Salomon aiant été sept jours sans voir Adoniram, ordonna à neuf Maîtres de le chercher. Ces neufs maîtres exécutèrent fidèlement les ordres de Salomon ; et après avoir cherché longtemps, trois d'entre eux furent justement pour se reposer près de l'endroit où il étoit enterré. L'un des trois, pour s'asseoir plus aisément, prit la branche d'Acacia, qui lui resta dans la main ; ce qui leur fit remarquer que la terre en cet endroit avoit été remuée nouvellement ; et voulant en savoir la cause, ils se mirent à fouiller, et trouvèrent le corps d'Adoniram. Alors ils firent signe aux autres de venir vers eux…Il y eut un qui prit le cadavre par un doigt : mais la peau se détacha et lui resta dans la main. Le second le prit sur-le-champ par un autre doigt, qui en fit tout autant. Le troisième le prit par le poignet ; la peau se sépara encore ; sur quoi il s'écria Machenac, qui signifie selon les francs-maçons, la chair quitte les os, le corps est corrompu. Aussitôt ils convinrent ensemble que ce seroit là dorénavant le Mot de Maître. Ils allèrent sur-le-champ rendre compte de cette aventure à Salomon, qui en fut fort touché ; et pour donner des marques de l'estime qu'il avoit eu pour Adoniram, il ordonna à tous les Maîtres de l'aller l'exhumer, et de le transporter dans le Temple, où il le fit enterrer en grande pompes. Pendant la cérémonie, tous les maîtres portoient des tabliers et des gands de peau blanche, pour marquer qu'aucun d'eux n'avaient souillé ses mains du sang de leur chef* ».

Annexe 9 : CÉRÉMONIES MAÇONNIQUES



selon les obédiences.
Ci-dessus, cérémonie d'admission au grade de maître, selon cinq « étapes ».



Représentation d'une cérémonie d'initiation maçonnique avec le Tableau de Loge au centre



Le Candidat est « *ni nu ni vêtu* »

Annexe 10 : ATTRIBUTS VESTIMENTAIRES DES FRANCS-MAÇONS



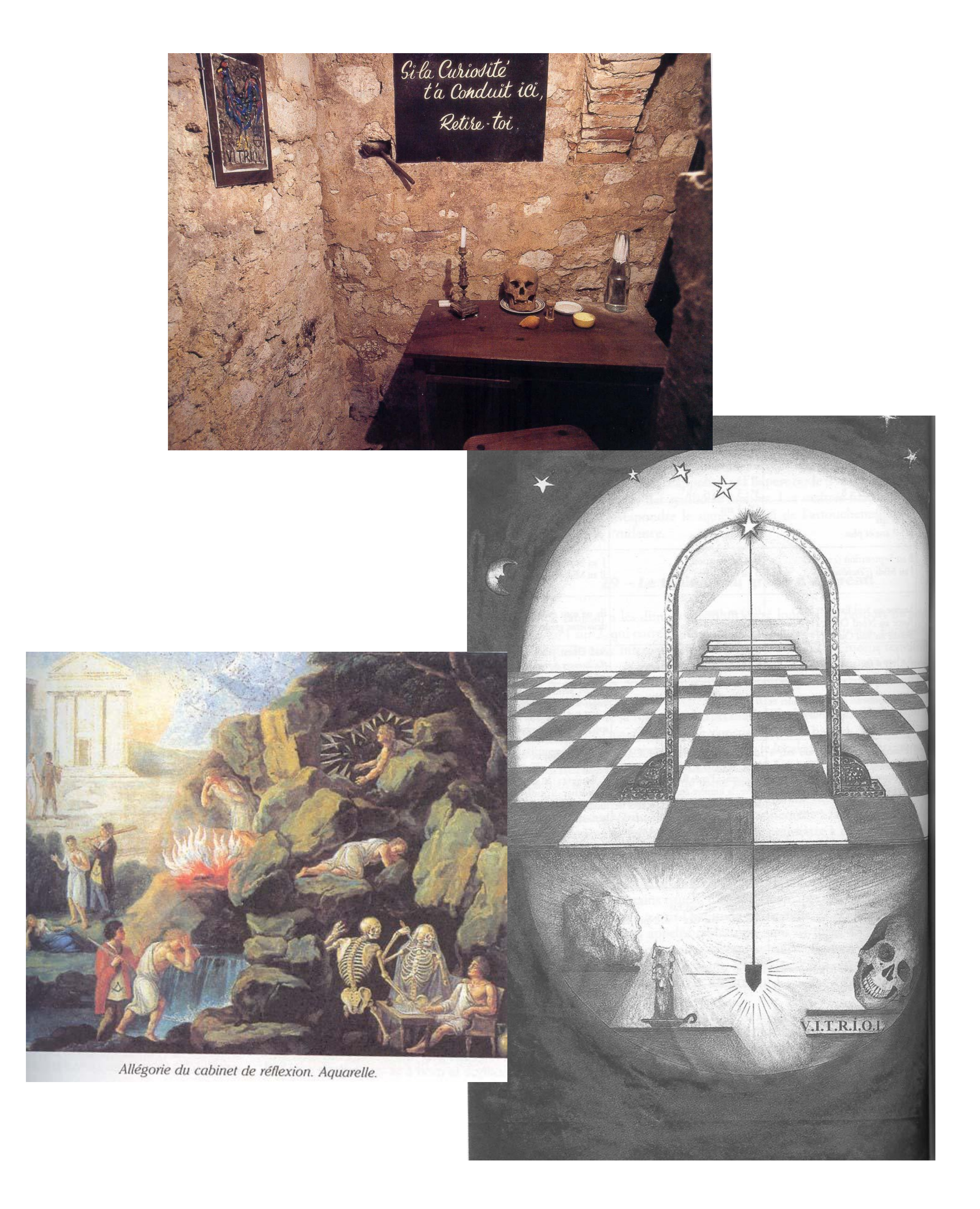
– Tablier d'apprenti.

– Tablier de compagnon.

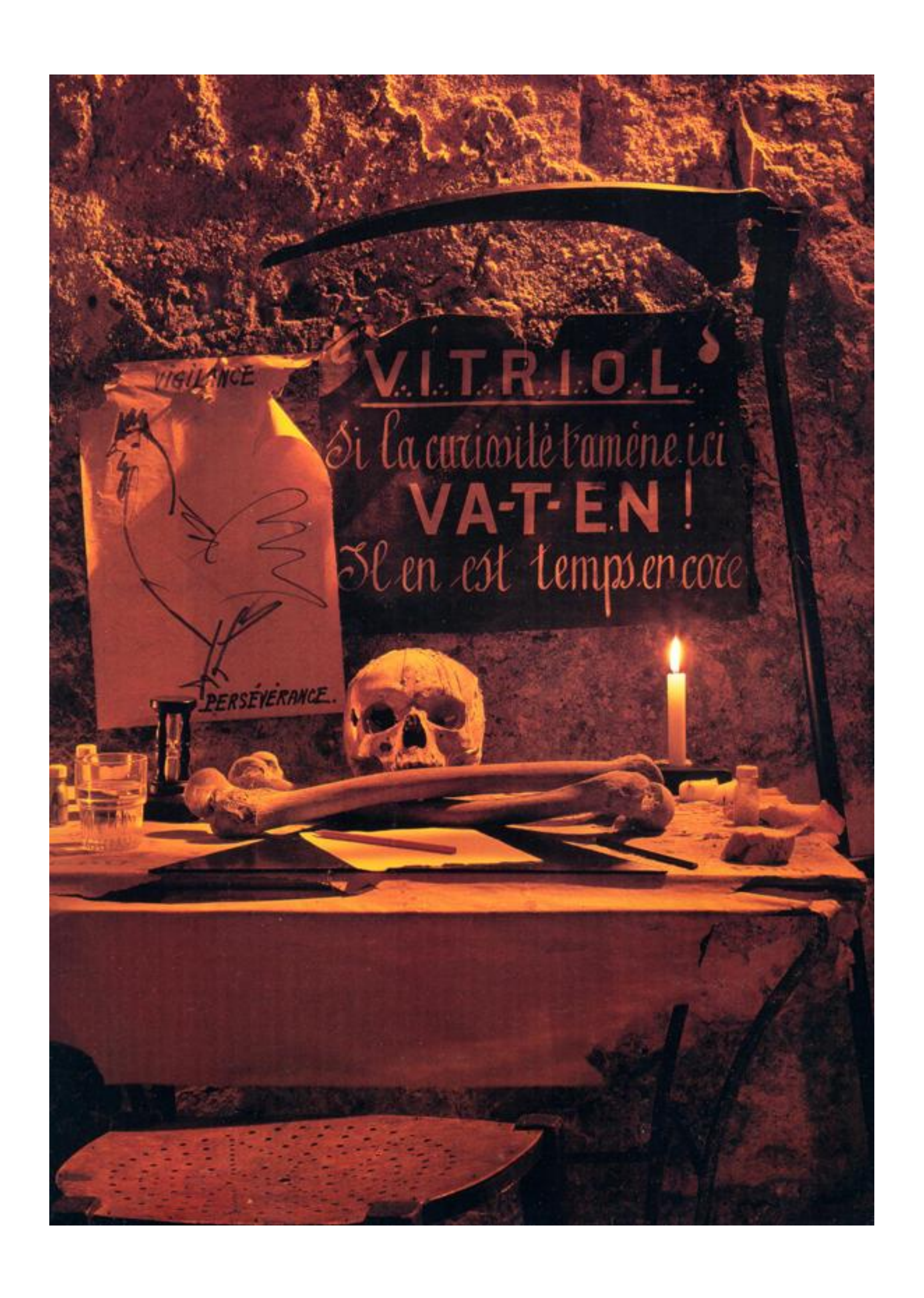
– Tablier de maître.

Tablier et décors du Grand Maître de la Grande Loge d'Écosse.

Annexe 11 : LE CABINET DE RÉFLEXION

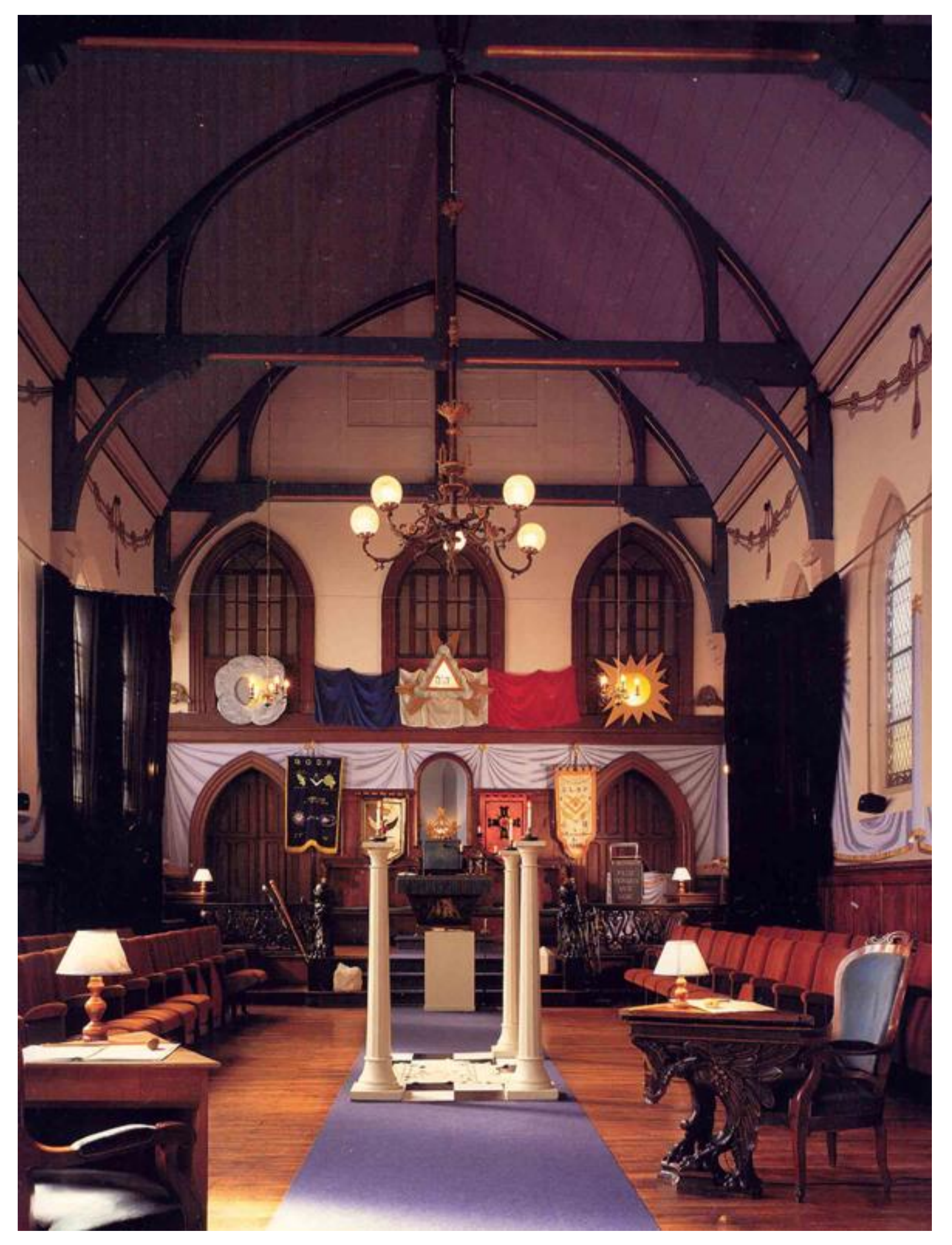


Allégorie du cabinet de réflexion. Aquarelle.

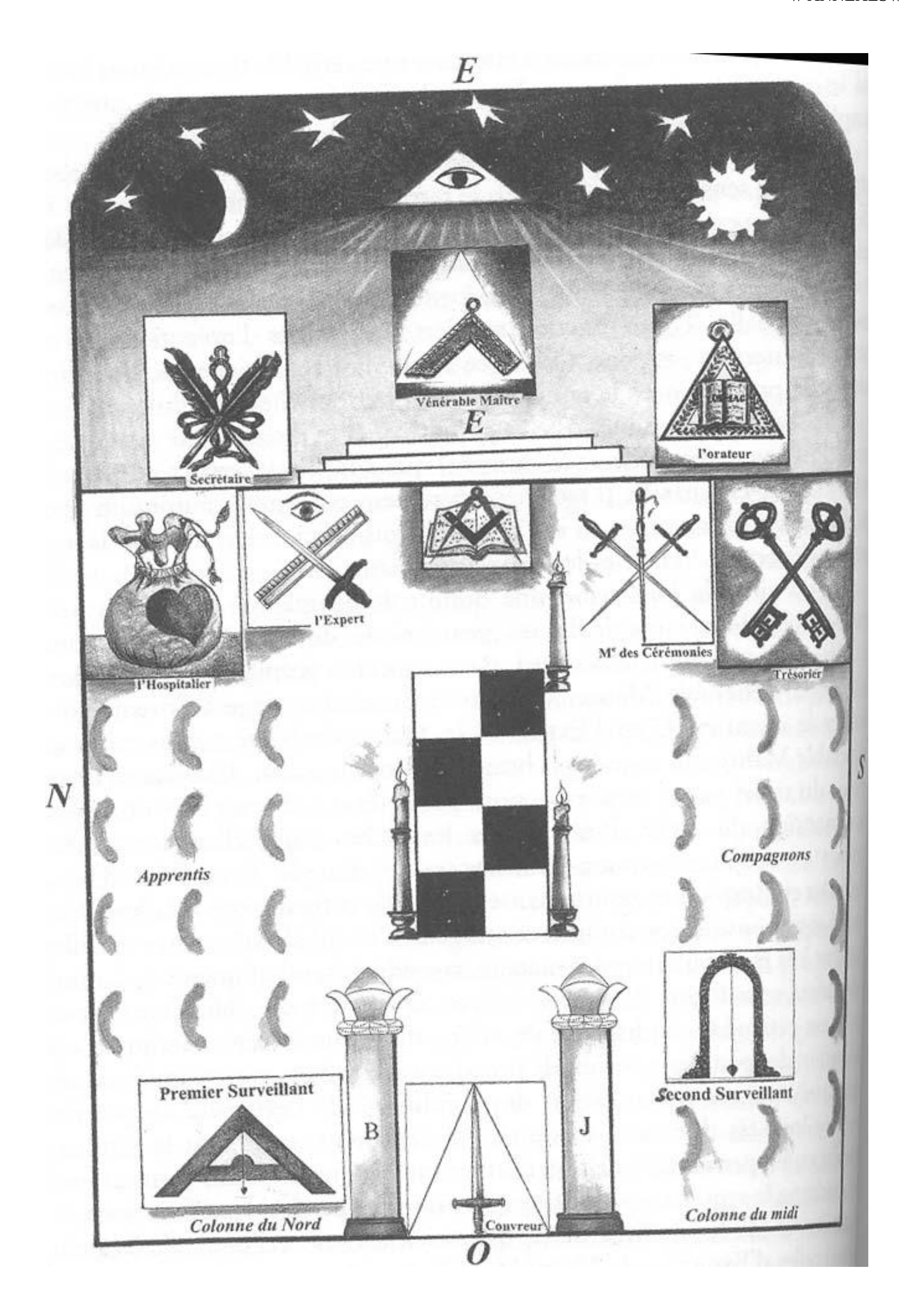

VIGILANCE
PERSÉVÉRANCE
V.I.T.R.I.O.L.
Si la curiosité t'amène ici
VA-T-EN !
Il en est temps encore



Annexe 12 : LE TEMPLE MAÇONNIQUE



Vue de l'intérieur d'un temple maçonnique. Le pavé mosaïque est disposé au centre.

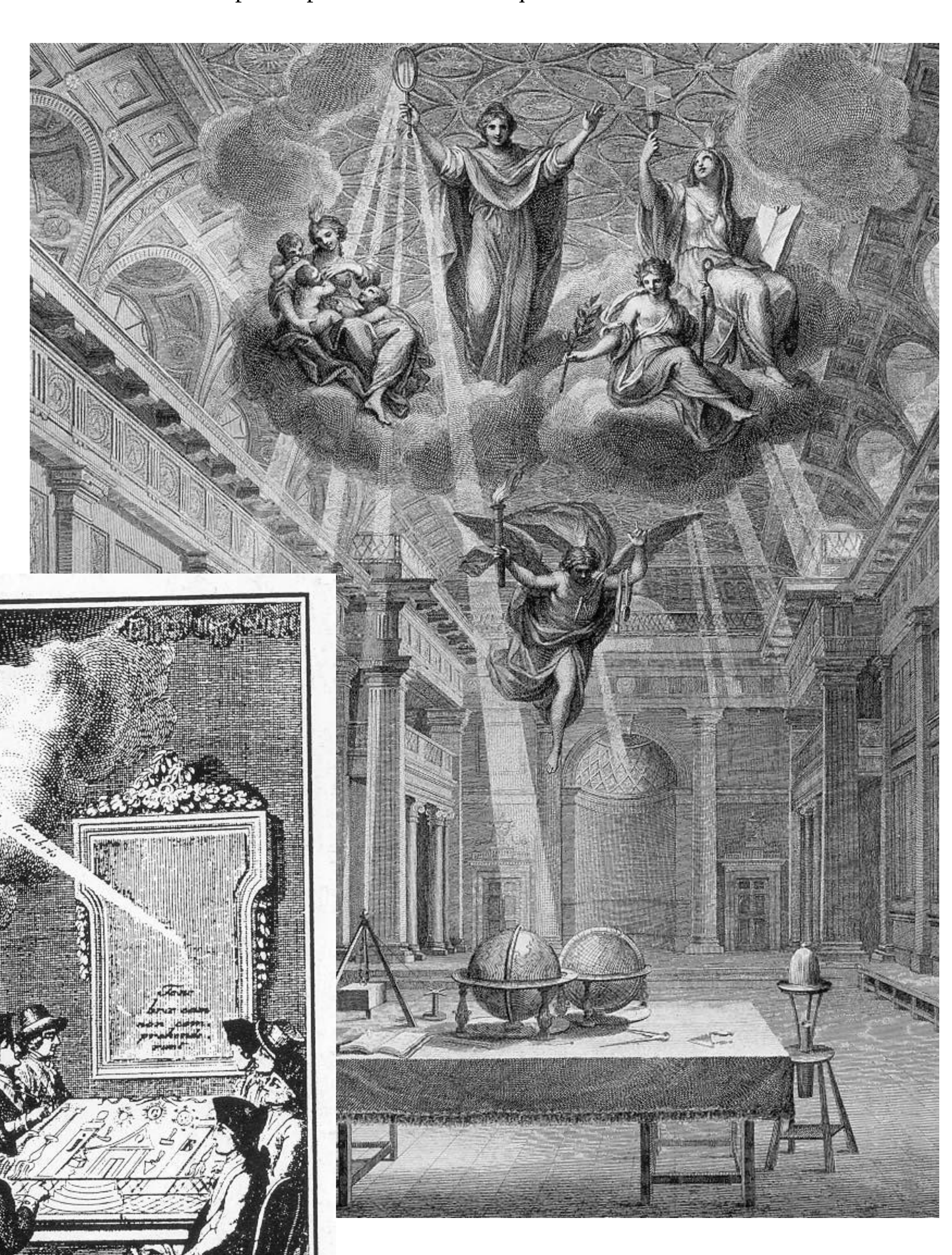


Plan d'une Loge maçonnique



Annexe 13 : L'ÉGRÉGORE EN FRANC-MAÇONNERIE, QUI DESCEND SUR LA LOGE

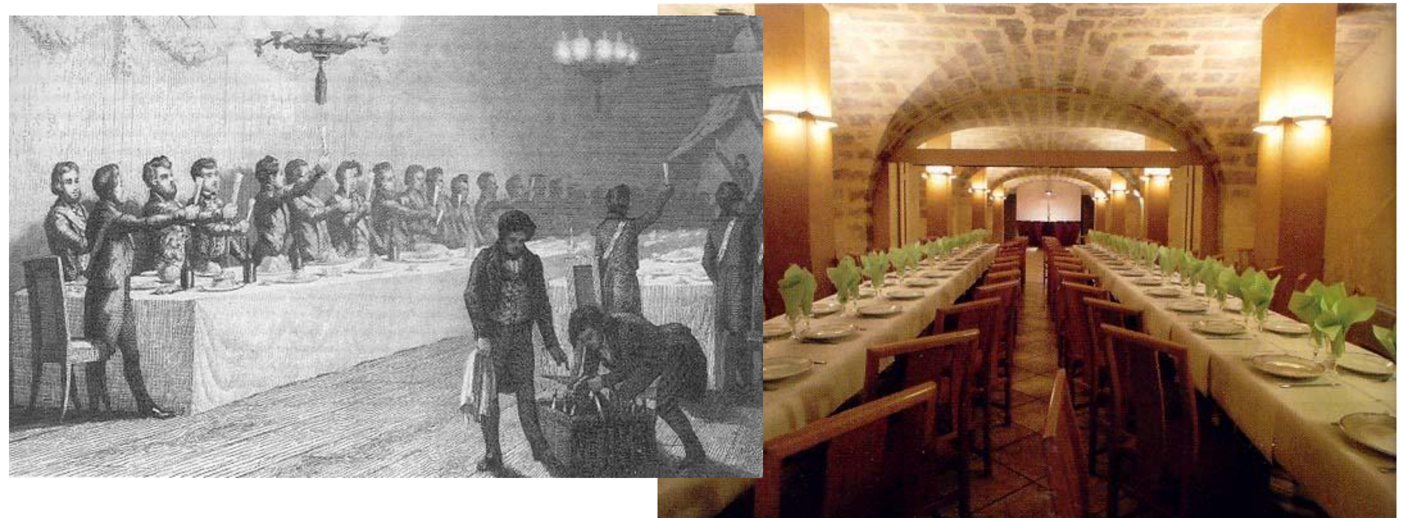
Cette notion a donné lieu à de multiples représentations iconiques



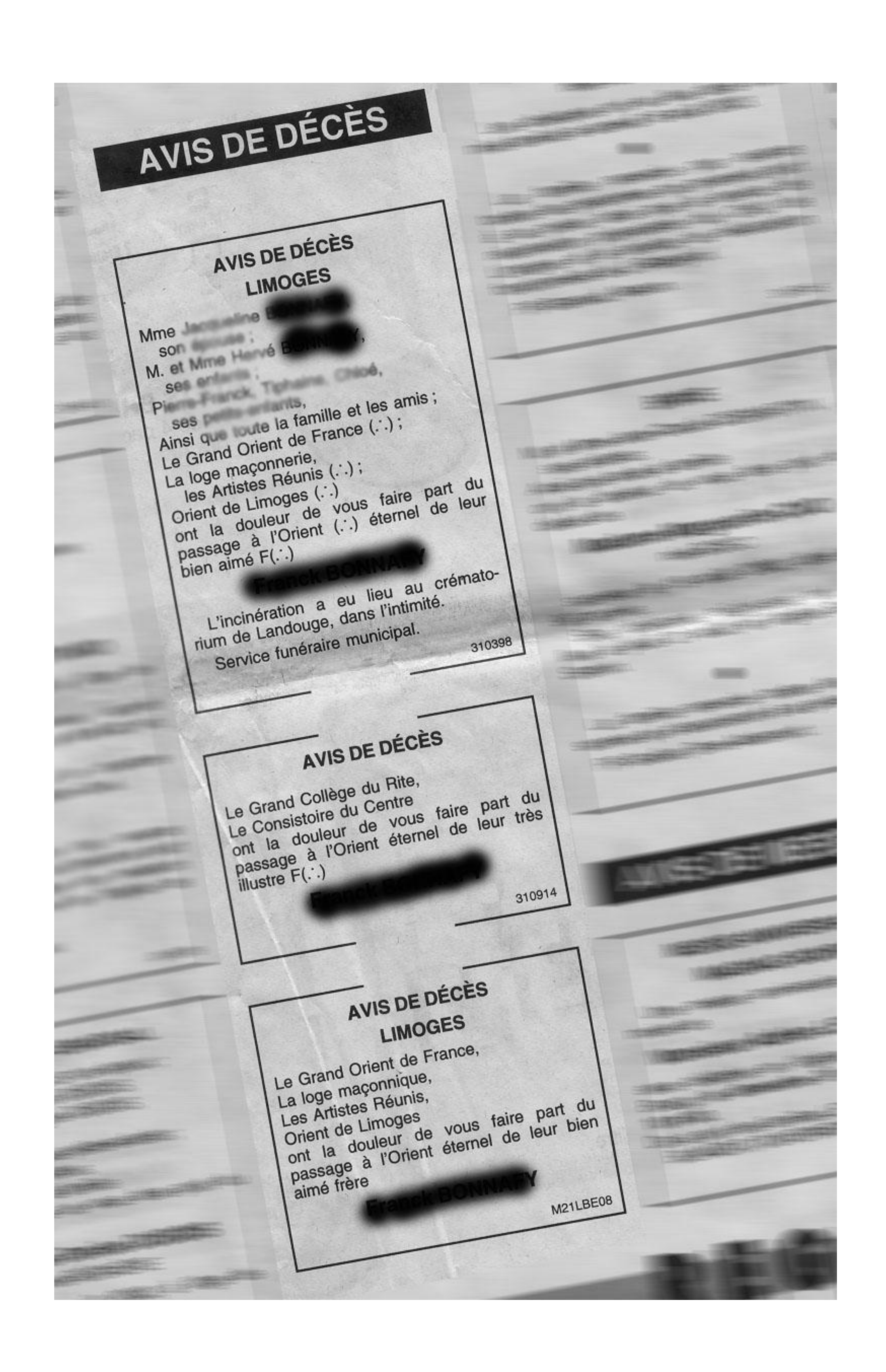
Annexe 14 : TRONC DE LA VEUVE ET AGAPE MAÇONNIQUE



Trois troncs de la veuve, en velours brodé d'or. XIXe siècle.







AVIS DE DÉCÈS

AVIS DE DÉCÈS
LIMOGES

Mme [redacted]
son [redacted] ;
M. et [redacted],
ses [redacted] ;
[redacted],
ses [redacted],
Ainsi [redacted] la famille et les amis ;
Le Grand Orient de France (∴) ;
La loge maçonnerie,
les Artistes Réunis (∴) ;
Orient de Limoges (∴)
ont la douleur de vous faire part du passage à l'Orient (∴) éternel de leur bien aimé F(∴)

[redacted]

L'incinération a eu lieu au crématorium de Landouge, dans l'intimité.
Service funéraire municipal.

310398

AVIS DE DÉCÈS

Le Grand Collège du Rite,
Le Consistoire du Centre
ont la douleur de vous faire part du passage à l'Orient éternel de leur très illustre F(∴)

[redacted]

310914

AVIS DE DÉCÈS
LIMOGES

Le Grand Orient de France,
La loge maçonnique,
Les Artistes Réunis,
Orient de Limoges
ont la douleur de vous faire part du passage à l'Orient éternel de leur bien aimé frère

[redacted]

M21LBE08




LIBERTÉ · ÉGALITÉ · FRATERNITÉ
GRAND ORIENT DE FRANCE
DELAVEINE

Annexe 15 : PROGRAMME DE LA SAINT-JEAN D'ÉTÉ DU 28 JUIN 2003

ST JEAN D'ÉTÉ

Organisée par la Pierre d'Or, la Roche Chue et Louise de Kéroualle

SAMEDI 28 JUIN

10h Tenue de St Jean au temple rue Potier – Visite de Limoges pour les dames.

12h Repas pris en commun rue Potier avec les dames.

14h30 Tenue blanche (présence des femmes et amis choisis).

Déroulement et contenu de la Tenue blanche :

L'objectif premier d'une tenue blanche est de faire connaître un peu mieux à vos compagnes ou amis proches ce qu'est la pratique maçonnique.

1. Présentation générale de la Maçonnerie (5')
2. Petit historique (5')
3. Explication des fonctions d'officiers :

Chaque intervention devra durer de 3 à 5 mn..
(elles seront préparées par le ou les officiers respectifs).

- Vénérable
- Les surveillants
- Secrétaire
- Orateur
- Les experts
- Hospitalier
- Les Maîtres des cérémonies

4. Le secret : ses raisons et les conséquences sur l'image extérieure.

16h Fin de la tenue blanche.(heure approximative).

16h30 Visite de la cathédrale.

20h Repas gastronomique avec animation et feu de St Jean rituel au Roy Gourmet à St Germain les Belles (Prix 30 euros).

DIMANCHE MIDI 29 JUIN

10h30 Visite du musée Adrien Duboucher à Limoges

12h30 Repas champêtre au plan d'eau de St Germain les Belles (Prix 10 euros).

A cette occasion nous accueillons en retour nos frères de Tours.
Plusieurs couples devront trouver un **hébergement pour les nuits** de vendredi et de samedi parmi les frères de la Loge.
Les F. susceptibles d'accueillir un couple, doivent le communique au V. M. dans les plus bref délais afin de faciliter l'organisation du week end.



Annexe 16 : LA BIENFAISANCE MAÇONNIQUE



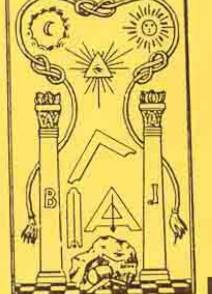
Annexe 17 : TYPOLOGIE DES ASSOCIATIONS RECONNUES D'UTILITÉ PUBLIQUE

La classification des associations, déclarées ou reconnues d'utilité publique, est déterminée, pour le ministère de l'Intérieur comme pour les services du Journal officiel, par le contenu de l'article des statuts définissant l'objet que se donnent les associés. Certaines peuvent faire l'objet d'une classification multiple. Le choix de classement est, dans ce cas, déterminé par l'activité principale. La répartition des ARUP entre les catégories se caractérise par **la prééminence de 4 secteurs (70,9 %) : social (478, soit 24,4 %), éducation (324, soit 16,5 %), culture et sciences (300, soit 15,2 %), santé (290, soit 14,8 %).** 5 autres secteurs représentent 22,9 % de l'ensemble : arts (92, soit 4,7 %), économie (119, soit 6,1 %), armée (93, soit 4,7 %) environnement-écologie (85, soit 4,3 %), sports (62, soit 3,1 %).

Catégorie statutaire	Nb ARUP	Ant. loi 1901	Post loi 1901	%
01 Armée	93	2	91	4,7
02 Sport	62	4	58	3,1
03 Intérêts communs	30	4	26	1,5
04 Économie	119	42	77	6,1
05 Santé	290	41	249	14,8
06 Social	478	120	358	24,4
07 Éducation	324	85	239	16,5
08 Culture et sciences	300	122	178	15,2
09 Mass média	4	0	4	0,2
10 Religion	14	4	10	0,7
11 Politique	5	0	5	0,3
12 Environnement/Écologie	85	6	79	4,3
13 Loisirs	33	1	32	1,7
14 Arts	92	10	82	4,7
15 Famille	23	0	23	1,2
(16 – catégorie sans objet pour les ARUP : non répertoriée par le ministère de l'Intérieur)	-	-	-	-
17 Sécurité	11	4	7	0,6
Total	**1963**	**445**	**1518**	**100**



POUR LA VÉRITÉ ,
CONTRE L'IGNORANCE ET LA CALOMNIE ,





INFORMEZ-VOUS SUR LA RÉALITÉ
ET LES IDÉAUX
DE LA FRANC-MAÇONNERIE

Loge "Le Droit Humain" , (obédience mixte)
40, rue des Gants
BORDEAUX Tél. 05 56 96 46 07
(entre la rue de Pessac et la rue de Belfort)

Les Lundi et Mercredi, à partir de 19 h 30, avant 20 h.
Arrivées souhaitées espacées et discrètes .



UNIVERSITÉ VICTOR SEGALEN // BORDEAUX 2
UFR DES SCIENCES DE L'HOMME // DÉPARTEMENT ANTHROPOLOGIE SOCIALE ET ETHNOLOGIE
Laboratoire ATOTEM – Anthropologie des Traditions Orales et du Temps (EA 3742)

REGARDS CROISÉS SUR LA FRANC-MAÇONNERIE
Profanes, Initiés, Représentations et Intersubjectivités

Thèse de Doctorat d'Anthropologie présentée par Fabien BERTRAND
Sous la direction du Professeur Sory CAMARA

Résumé :

Qu'est ce que la Franc-maçonnerie ? Comment sont perçus les francs-maçons par la société ? Comment les francs-maçons se perçoivent-ils eux-mêmes ? Comment les initiés réagissent-ils face aux idées qui circulent à leur encontre et tentent-ils de s'en défendre ?
Depuis le début du XVIII[ème] siècle, la Franc-maçonnerie, Ordre initiatique qui a vu le jour sous sa forme moderne en Angleterre, fascine, interroge, inquiète…
Les francs-maçons se disent "discrets", mais paradoxalement, cette discrétion est à l'origine de nombreuses publications et éveille la curiosité, suscite parfois la méfiance, la suspicion ou encore l'hostilité des "profanes".

Cette étude a pour but de rendre compte des rapports entretenus entre la Franc-maçonnerie (et ses membres) et la société globale et les institutions qui la composent, et ce de l'apparition du "phénomène maçonnique" à nos jours.
Elle en dégagera également les fondements, qu'ils soient exogènes à la Maçonnerie c'est-à-dire issus de déterminismes historico-culturels, ou endogènes c'est-à-dire inhérents à la Franc-maçonnerie, qualifiée parfois de "société dans la société".

Ce travail sera soutenu à l'université Victor Segalen-Bordeaux 2, le 15 décembre 2009.
Le Pr Baudouin Decharneux, du Centre d'Etude des Religions et de la Laïcité de Bruxelles, M. Francis Dupuis Maître de Conférences à l'Université de Poitiers, le Pr Yvon Lamy de l'Université de Limoges, le Pr Cécile Révauger du Département Lettres et Civilisation de l'Université de Bordeaux 3 et le Pr Sory Camara du Département d'Anthropologie de l'Université de Bordeaux 2 en composeront le jury.

Mots-clés :

Anthropologie // Franc-maçonnerie // Représentations // Initiation // Mythes // Rites // Obédiences